A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08753075 8

Digitized by Google

Presented by

John Bigelow

to the

Century Association

Digitized by Google

*DM

Mercure

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LE MERCURE D'OCTOBRE 1721.

Le prix est de 25 sols.

A PARIS,

Chez GUILLAUME CAVELIER, au Palais.
La Veuve de PIERRE RIBOU, Quay des Augustins, à l'Image S. Louis.
GUILLAUME CAVELIER, Fils, ruë S. Jacques, à la Fleur-de-Lys d'Or.
ANDRE' CAILLEAU, à l'Image Saint André, Place de Sorbonne.

M DCC. XXI.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
335180
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.
1905

AVIS.

ON prie ceux qui adresseront des Lettres ou Paquets d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, sans quoi on ne les recevra point.

L'Adresse generale pour toutes choses sera à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, chez Monsieur le Commissaire le Comte, vis à-vis la Comedie Françoise, à Paris.

Ceux qui pour leur commodité, voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, pourront se servir de cette voye pour les faire tenir.

On donne avis que le fonds des Mercures de feu M. Buchet, se trouve actuellement chez Mrs Buchet ses freres, Cloître S. Germain l'Auxerrois, où ils continueront de les vendre, en gros ou en détail.

On trouve le present Mercure à Lyon, *chez* Plaignard.

A Nantes, *chez* Julien Maillard, *dans la grande ruë.*

A Tours, *chez* Gripon.

Amiens, *chez* le François.

Abbeville, *chez* Dumesnil.

Bordeaux, *chez* la veuve Labottiere, *&* Fils.

Châlons, *chez* Seneuse.

Bayonne, *chez* Etienne Labottiere.

Rennes, *chez* Vattar, *près la Pompe.*

Montpellier, *chez les freres* Faures.

Lille, *chez* Danel.

Toulouse, *chez* Tene.

Angers, *chés* Fourreau.

Digitized by Google

LE MERCURE D'OCTOBRE.

EXTRAIT D'UNE RELATION envoyée de Rome.

IL y eut à Rome le 15 Août dernier, un très-beau feu d'artifice, serenade solemnelle, collation, &c. au Palais de la Chancellerie Apostolique, à l'occasion de la fête de l'Assomption.

On voyoit dans la Place de ce Palais, qui répond à quatre grandes ruës, un rocher élevé de 70 palmes, posé sur une base quarrée de 50 palmes de face. * Sur les angles quatre statuës colossales assises,

* Le palme Romain est de 8 pouces 3 lignes.

Digitized by Google

de 22 palmes de haut, representoient les quatre parties du monde. Le Temple de Rome étoit placé sur le sommet du rocher, soutenu par douze colonnes, imité d'après celui qu'on voit sur les medailles d'Antonin, Pie & de Probus, avec l'inscription *Romæ æternæ.*

Le milieu du Temple étoit occupé par la statuë de Rome en pied sur un piedestal, en habit d'Heroïne semblable à Minerve. Sur le haut du Temple on voyoit le simulacre de la Gloire, haut de dix palmes, presentant une couronne d'une main dans la même attitude qu'on voit dans la medaille de Maxence, & de l'autre tenant un rouleau avec ces mots, *Discipula veritatis*, paroles tirées de S. Leon le Grand, qui en parlant de la predication du Prince des Apôtres, & de l'établissement du Saint Siege, dit que Rome, de Maîtresse de l'erreur étoit devenuë Disciple de la verité. Ce qui étoit encore marqué par des lampions dont toute la machine étoit illuminée, qui faisoient d'une nuit obscure d'erreurs & de superstitions un jour lumineux de verité sur le Temple de Rome chrétienne.

Vis-à-vis le Palais de la Chancellerie on avoit élevé deux grands échafauts où étoient placés 160 Musiciens; sçavoir 42 voix pour les chœurs, 114 instrumens de plusieurs

Digitized by Google

plusieurs genres, & quatre Chantres de la Chapelle du Pape, qui sont Sigr Francesco Finaja, S. Pasqualino Betti, S. D. Virginio Unioni Cimapani, & Sigr Carlo Discretti. La Musique de Sigr Jean-Baptiste Costanzi Romain, & les paroles du Sigr Abbé Gaetano Lenier; les échaffauts étoient éclairés par cent flambeaux, & les fenêtres du Palais par 400. Toute la place étoit entourée d'Amphitheâtres; on en avoit dressé un sous la grande porte du Palais pour les Cardinaux & pour leurs amis, pour les Ministres des Princes étrangers, les Princes, les Dames, & les Seigneurs Romains.

Le premier amusement donné aux spectateurs fut le feu d'artifice, pendant lequel la simphonie & les chœurs de Musique se firent entendre distinctement, & dominerent toujours malgré le bruit des petards, des fusées & des serpenteaux, ce qui representoit d'une maniere toute nouvelle, non seulement le triomphe, mais encore l'origine de la Musique, que les Poëtes feignent avoir pris naissance dans les forges de Vulcain, & que les spectateurs retrouvoient avec plaisir dans cette nouvelle forge harmonieuse, que Rome en joie ouvroit au milieu de ses montagnes.

A la fin de la premiere *Cantate* on vit partir une magnifique girandole placée à

Digitized by Google

la loge des Seigneurs Ciampini, vis-à vis le Palais de la Chancellerie.

Ensuite les quatre Chantres dont nous avons parlé ramenerent le calme par la douce melodie de leurs voix, & executerent la *Cantate* intitulée, *Roma Guiliva nell' Esaltatione del suo Sanctissimo Pastore, Principe, è Cittadino*, qu'on voit imprimée avec l'estampe de la representation du feu d'artifice, gravée par le Sigr Philippe Vasconio, sur les desseins du Cavalier Gregorini.

La collation presentée aux personnes de distinction invitées à ce superbe spectacle, fut aussi magnifique qu'ingenieuse. Dans le plus grand appartement du Palais de la Chancellerie, on vit sur une grande table une espece de colisée ovale, avec cinq ordres d'arcades de 22 palmes de circonference, sur 11 d'élevation, aux quatre coins duquel on avoit placé des jeux d'enfans qui badinoient avec un aigle, simbole des Ancêtres du Pape Regnant, dont les Armories sont de gueule à l'aigle échiquetée de sable. Sur le haut de cet admirable édifice, on voyoit la statuë d'un Genie, qui de la main droite soutenoit la tiare, & de la gauche les clefs.

Dans chacune des quatre bases angulaires il y avoit une grande coquille pleine de toutes sortes de confitures & de biscuit exquis

exquis ; tout le pourtour étoit orné de feüillages d'où sortoient des cornes d'abondance qui offroient des fruits & des eaux glacées, des sorbets de toute sorte, &c. & tous les cinq ordres étoient entremêlés de vases remplis de fleurs, & d'autres vaisseaux remplis de fruits, placés avec simetrie.

Deux belles piramides terminoient les deux bouts de cet édifice, si heureusement composé pour satisfaire les yeux & le goût : toutes les figures, les ornemens, & les principaux membres de cette fabrique, composée selon les regles les plus exactes de l'Architecture, ainsi que les fleurs & quelques fruits, étoient travaillés avec de la pâte de sucre, par le Sig^r Thomas Corsini, sur les desseins du Cavalier Gregorini.

Digitized by Google

COMPLIMENT

fait à Mr l'Abbé de S. ALBIN, nommé Coadjuteur à l'Evêché de Laon, de la part des Messieurs les Bacheliers en Licence de la Faculté de Paris, *prononcé par* Mr l'Abbé Beaulieu, *Doyen de la Licence, & Theologal de Mortain.*

MONSEIGNEUR,

Nous ne venons point ici vous feliciter de vôtre nouvelle élevation ; né pour tout ce qu'il y a de grand vous êtes encore beaucoup au dessus d'elle, & nous ne sommes pas surpris de voir dans une des premieres Dignitez de l'Eglise & du Royaume, celui qui les merite toutes. Nos vœux, MONSEIGNEUR, avoient déja prévenu ce que la joye publique nous apprend, & ils plaçoient depuis long-temps au comble des honneurs un Athlete illustre qui s'est lui-même élevé au comble de la gloire dans toutes les carrieres pénibles qu'il a couruës.

Nous en fournissons une, MONSEIGNEUR, où

Digitized by Google

où chaque pas a été pour vous une victoire. Nous en avons été les heureux témoins, les Licences futures s'en souviendront à jamais, & peut-être vous admireront-elles plus que nous encore, parce que le bonheur de vous posseder au milieu de nous peut nous avoir trop accoutumés à vos prodiges.

Nous nous faisions cependant aussi à vos bontés, MONSEIGNEUR, & c'est la confiance que vous nous avez promis d'y prendre, qui nous amene ici vous supplier de nous en honorer toujours. Si vous avez été l'ornement de la Licence, Elle vous demande la grace d'en être toujours le Protecteur; si vous vous êtes plû à y être aimé comme un frere, Elle souhaite que vous en deveniez maintenant le pere; & tandis que croissant en Emplois & en Dignitez vous allez mettre dans un plus grand jour la superiorité de genie, le feu & la netteté d'esprit, la droiture de cœur, & je ne sçay quelle candeur aimable, la sage conduite, & la prudence qu'elle a admirés en vous, & qui font votre caractere; ses plus tendres desirs seront comblez, si vous recevez ses homages, si vous agréez les vœux qu'Elle ne cessera jamais de faire pour vous, & si vous vous souvenez quelquefois des Bacheliers qui ont eu l'honneur d'être vos Confreres, & au nom de qui j'ay celui de vous parler.

Lettre

Digitized by Google

Lettre écrite de Toulou e, le 14 Septembre.

JE puis vous assurer, Monsieur, que si les Peuples n'ont jamais eu tant de sujet de faire des réjouïssances, jamais aussi ils n'en ont fait en plus grand nombre, ni avec tant d'acclamations. Il y a près d'un mois que la joye des Toulousains fournit tous les jours des spectacles aussi agréables que variés. Je n'ay pas dessein de les faire tous passer sous vos yeux; ceux même dont je parlerai perdront beaucoup, car je ne suis propre ni à leur prêter les charmes d'une vive description, ni d'humeur à prendre dans mon imagination de quoi les embellir.

Après avoir reçu l'heureuse nouvelle qui a réjoüi toutes les Nations, le Parlement s'assembla & fit chanter le *Te Deum* dans la Salle du Palais. La Maison de Ville imita le même jour l'exemple du Parlement, qui le transmit, si j'ose ainsi parler, à tous les autres Corps. Les Magistrats, les Capitouls & quantité de Particuliers éclairerent à l'entrée de la nuit les portes & les fenêtres de leurs maisons avec des falots, des lanternes de papier & des bougies, en sorte que presque toute la Ville se trouva illuminée.

Le 20 d'Août, on chanta le *Te Deum* à l'Eglise

Digitized by Google

l'Eglise Metropolitaine de S. Etienne, à laquelle on fit le soir des illuminations qui durerent plusieurs nuits.

Le 21, le Corps des Marchands fit chanter un *Te Deum*; la *Bourse* fut magnifiquement illuminée. Le Prevôt des Marchands mit le feu au bucher au bruit des tambours & des fanfarres, ce qui fut suivi de plusieurs décharges de mousqueterie, & de quantité de fusées volantes.

La Royale Compagnie des Penitens Bleus à Toulouse, est composée des personnes les plus qualifiées de la Ville & de la Province. M. Cortade, Docteur ès Droits, Avocat au Parlement, Syndic de la Compagnie, fit ce Discours à l'Assemblée, convoquée extraordinairement le 18 Aoust.

MESSIEURS,

La joye commune, que je vois répandue sur chacun de nous, annonce le sujet qui nous assemble, & exprime mieux ce qu'elle m'empêche presque de dire. Si c'est un soulagement de parler des malheurs qu'on a évitez, je puis vous rappeller les jours plus longs que des années, où à la premiere nouvelle de la maladie du Roy, tout le Royaume fut saisi & accablé d'une si vive douleur. Dans cet abbatement general, nos cœurs ont crié vers le Ciel, leur voix a été écoutée; le Roy est gueri. Reconnoissons que Dieu a voulu nous apprendre par les grands Princes qu'il nous a ôtez, à cherir de plus en plus le Jeune Prince qu'il nous laisse. Aimons

donc

donc encore davantage, s'il est possible, un Roy, que tout nous assure devoir être le digne successeur de tant d'Augustes Princes, dont le nom est bien mieux gravé dans nos cœurs, que dans nos Registres. * En lui se trouvent toutes les vertus & les grandes qualitez qui, avec l'amour des Sujets, attirent l'estime & l'admiration de l'Univers. Puisse cet aimable Prince, faire longtems notre bonheur, & être les delices du monde! Puisse-t'il vivre, outre ses années, celles qui ont manqué à son Pere & à son Ayeul, nez pour le bonheur des hommes, & trop tôt enlevez à la France. Je laisse, Messieurs, à des personnes plus dignes de loüer un si grand Roy, à faire son éloge, où mon amour m'avoit indiscretement engagé. Je ne dois vous parler que des témoignages de joye que nous devons mêler dans les chants d'allegresse, dont toute la France retentit, &c.

A peine le Sindic eut fini son Discours, que sur ses propositions, il fut deliberé unanimement & par acclamation, qu'un *Te Deum* solemnel seroit chanté dans la Chapelle Rayale le Vendredi 22 Août. Qu'il y auroit ensuite Feu de joye & illumination; que chaque Officier & Confrere de la Compagnie donneroit en son particulier dans sa maison des marques de son attachement à la Personne du Roy. Que les Compagnies Superieures seroient invi-

* Louis XIII fit l'honneur à la Compagnie de s'inscrire sur ses Registres le 23 Novembre 1621. Louis XIV. le 19 Octobre 1659. M. le Duc de Bourgogne le 16 Fevrier 1701, & M. le Duc de Berri le 14 Fevrier de la même année.

tées

tées d'assister au *Te Deum*; que le quatriéme jour du mois d'Août, jour heureux auquel le Roy s'est trouvé guéri, seroit ajouté au nombre des jours solemnels de la Compagnie; & qu'à perpetuité il seroit chanté un *Te Deum* tous les ans dans la Chapelle Royale. Nos descendans ne peuvent apprendre par trop de monumens, quel a toujours été l'amour de leurs Peres pour leur Prince. Il est beau d'ailleurs que nous les engagions à partager encore après plusieurs siécles, la joye que nous ressentons aujourd'hui, & à rendre à Dieu d'immortelles Actions de graces pour l'éclatant témoignage que nous venons de recevoir de sa bonté.

Mrs. Niquet & Aimar, Conseillers au Parlement, Maîtres de Chapelle, & M. le Sindic, furent chargez du soin & de l'ordre de la Fête, où tout s'est passé fort heureusement.

M. Lanes fit chanter par plus de cent voix ou instrumens un beau *Te Deum* de sa composition. M. Boyer, Chanoine Theologal de l'Eglise de Toulouze, Conseiller-Clerc au Parlement, & Prieur nommé de la Compagnie, officia. On entendit pendant & après le *Te Deum* diverses décharges de mousqueterie du Guet à pied, & dans les intervales un bruit de trompettes, de timbales & de hautbois.

L'Illumination

Digitized by Google

L'illumination, des deux côtez de la grande ruë des Penitens Bleus dans toute sa longueur, commença à huit heures du soir. Elle étoit composée de plus de 20000 lampions, bougies ou flambeaux de cire blanche, & des falots qui formoient les Armes du Roy & celles de la Royale Chapelle, qui sont un Lion d'or en champ d'azur, avec ces mots autour : *Sana me Domine.*

La couverture de la Chapelle, les fenêtres & les murs étoient chargez de lampions qui formoient diverses figures. La grande Porte, sur laquelle on avoit mis le Portrait du Roy, étoit magnifiquement ornée, & entourée de flambeaux de cire blanche.

Les Chanoines Reguliers de S. Antoine, associez à la Royale Compagnie, qui ont leur Maison dans cette grande ruë, avec une très-belle façade, l'illuminerent magnifiquement, ainsi que M. d'Arexis, Officier de la Compagnie, qui est sur la même ligne.

Vers les 9 heures, Mrs. le Sindic & le Maître de Chapelle, allumerent le Feu qui avoit été preparé, ayant chacun un flambeau orné de fleurs de lys d'or sur un fond bleu. La mousqueterie se fit entendre, & plus encore les acclamations réiterées de *Vive le Roy.* Ils entrerent ensuite dans la

Salle

Digitized by Google

Salle de l'Opera, qui est vis à-vis, où il y eut un magnifique souper à quatre services. Plusieurs tables furent servies en même tems. Le Sindic commença le repas par la santé du Roy, que tous les convives burent debout & découverts. Cette Santé fut celebrée par trois décharges des Soldats du Guet, par un nombre infini de fusées, & par les fanfartres.

Après le repas toute la Compagnie se rendit chez M. Niquet, & ensuite chez M. Cortade, precedée des trompettes & des haubois, où l'on trouva encore des Feux de joye, des illuminations, & des rafraîchissemens en très-grande abondance.

Le 23. Août il y eut *Te Deum* & illumination à l'Eglise Abbatiale de S. Sernin, & le lendemain l'Université donna les mêmes marques de joye.

Le 25, jour de la Fête de Sa Majesté, les Jesuites firent chanter le *Te Deum* à leur Maison Professe, où il y eut le soir illumination, ainsi qu'à leur Noviciat, à leur Seminaire & à plusieurs Maisons Religieuses qui sont sous leur direction; Mais la principale se fit à leur College. Le toit des bâtimens des trois cours étoit bordé de falots, aussi près qu'ils le pouvoient être. Les fenêtres étoient garnies de lanternes de papier & de plusieurs rangs de bougies. Les portes étoient aussi ornées

Digitized by Google

ornées de quantité de lampions, dont la differente disposition étoit fort agreable. Rien n'étoit plus beau que de voir les trois cours, dont les bâtimens sont uniformes, si bien illuminées. Au haut de la tour qui domine sur tous les lieux les plus élevez du voisinage, on voyoit une belle Piramide de lumieres, & c'est de cet endroit que partoient les fusées volantes qu'on tiroit sans cesse.

Les jeunes Pensionnaires firent merveille; Les uns faisoient retentir la maison de frequentes acclamations de *Vive le Roy*; les autres dansoient en rond des Chansons, composées à la louange de Sa Majesté, & le teste avec de petits serpenteaux causoient un desordre fort réjoüissant dans la marche trop unie du Peuple, qui traversoit en foule les trois cours. Au surplus, on admiroit deux grands Tableaux, artistement découpez & placez entre un grand nombre de lumieres & l'œil des spectateurs, qui presentoient chacun un Distique Latin, écrit en caracteres brillans, & entouré d'ornemens que la lumiere, en passant à travers des papiers de differentes couleurs, diversifioit très-agreablement.

Je finirai cet article par une petite Piéce, dont un de ces Pensionnaires est l'Auteur.

Les

Digitized by Google

Les Pensionnaires du College des PP. Jesuites de Toulouse, aux Pensionnaires du College des PP. Jesuites de Paris.

EPITRE.

VOus êtes des Seigneurs au prix de nous ; mais quoy ?
Vivant tous sous de mêmes Peres,
Nous nous pouvons nommer freres, je croy.
Ça donc, Freres, bon jour, bon-jour nos très-chers freres,
A la Cour aujourd'huy servés-nous d'Emissaires,
Et mandés-nous des nouvelles du Roy.

Les filles du Stix sur sa vie
Ont eu, dit-on, de criminels desseins.
Le sort d'un si bon Prince est-il entre leurs mains?
Instruisés nous-en, je vous prie,
Quoy ? faut-il pour LOUIS redouter leur furie,
Lui compte-t'on des jours comme aux autres Humains !

Puissent les Dieux aux dépens de nos têtes
Conserver aux François des jours si precieux !
Ils viennent d'écarter d'effroyables tempêtes.
De ce bienfait nos cœurs s'acquittent envers eux;
Et cependant l'éclat de nos petites fêtes
Ranime ici les Ris, les Plaisirs & les Jeux.

Digitized by Google

Du Ciel vous devés voir les voûtes embrasées
Quand vous tournés les yeux vers ce séjour.
L'air est par tout en feu ; nos brillantes fusées,
Au milieu de la nuit nous font trouver le jour,
Et de les avoir composées,
Chacun de nous s'applaudit tour à tour.

VIVE LOUIS ! nos murs, nos feux, semblent le dire ;
Avec nous mille fois les échos l'ont redit.
VIVE LOUIS ! ces mots ne se peuvent bien lire,
Qu'en nos cœurs où l'Amour de nouveau les écrit,
Tandis que sur nos fronts le plaisir semble écrire
Que LOUIS vit.

Par les superbes Jeux qui se font chés vous autres,
De tout Paris les yeux sont réjouïs,
Et les nôtres, dit on, en seroient éblouïs.
Nous le croyons : vos Jeux l'emportent sur les nôtres ;
Mais je croy que nos cœurs l'emportent sur les vôtres
Par l'amour qu'ils ont pour LOUIS.

A peine il est guéri, qu'il nous le fait apprendre ;
Cette bonté ne se peut bien comprendre ;
Encore en ce moment nous nous en surprenons.
Mais ce qui doit plus nous surprendre,
Vous êtes peu surpris, & sans tant de façons

Vous

Vous renvoyés au Roy, quoy? des Chansons!*

En son deshabillé votre petite Muse
Court au lever du Roy; librement elle en use,
Elle folâtre sans façon,
Porte lyre, prend cornemuse,
Et des gens du Village affecte le jargon.

La nôtre a plus de respect pour le Prince,
Elle eût pris pour le voir tous ses plus beaux atours;
Et n'auroit point usé d'un langage si mince,
A celebrer LOUIS s'instruisant tous les jours,
Helas! elle se plaint qu'on ne peut en Province,
Pour le louer, trouver d'assez beaux tours.

Vous êtes franchement de petits temeraires;
Ma foi, LOUIS vous gâte, il est trop bon ma foi....
Nous parlons, dirés-vous, par envie, oh! mes freres;
Vous le croyés; hé bien, comme vous je le croi,
Soiés contens: en Cour servés nous d'Emissaires,
Et mandés nous des nouvelles du Roi.

Le même jour 25 Août, les Tresoriers de France, après les Actions de graces ren-

*Le Roi ayant fait sçavoir sa guérison aux Pensionnaires, ils lui envoyerent pour le remercier une Chanson impromptu.

Digitized by Google

duës au Tout-puissant, illuminerent magnifiquement la Place du Salin, où l'on tira quantité de lances à feu, au bruit des tambours, des trompettes & des décharges de mousqueterie.

Le 27 fut remarquable par les réjouïssances de la nouvelle Academie de Musique, formée sur le modele de celle de Montpellier. Elle doit sa naissance à quelques jeunes gens, qui en ayant conçû l'idée lorqu'ils mangeoient un Alloyau, s'assemblerent les jours suivans autour d'un pareil mets, pour en dresser les Statuts. Ils prirent le titre d'Academiciens de l'Aloyau; de crainte sans doute qu'on ne le leur donnât. Cette Academie est à present composée de tout ce qu'il y a de gens de merite & de consideration dans la Ville. Ceux qui y sont reçûs donnent cent livres par an; moyennant quoi ils ont place pour eux & pour deux de leurs amis, aux Concerts qu'on donne deux fois la semaine. Ces Messieurs firent chanter le *Te Deum* de Lully, d'une maniere à n'y rien desirer; avec les plus excellentes voix & les meilleurs Symphonistes de la Ville, les personnes les plus distinguées dans la Robe & dans l'Epée qui s'appliquent à la Musique, y chanterent ou y jouerent des instrumens. La maison de l'Assemblée, où les Academiciens souperent, fut ornée

en

Digitized by Google

en dehors de quantité de Bustes & de Tableaux, & parfaitement illuminée. Deux fontaines de Vin coulerent toute la nuit.

Le 28 on chanta le *Te Deum* dans la Metropole par ordre de la Cour. Le Parlement, les Capitouls, l'Université y assisterent. Il y eut le soir dans la Ville illumination generale, des feux de joye dans toutes les ruës, au tour desquels on voyoit le Peuple danser, &c.

Le 29, les Notaires & l'Academie des Jeux Floraux donnerent aussi des marques de leur joye après la Messe, le *Te Deum*, &c.

Le 30 & les jours suivans, il y eut encore d'autres fêtes & solemnitez. Le Peuple assistoit en foule à ces ceremonies, & on peut assurer que la devotion y en attiroit beaucoup plus que la curiosité. Je fus sur-tout fort édifié d'une bonne vieille, auprès de qui je me trouvai à un de ces *Te Deum*; elle se prosternoit plusieurs fois la face contre terre, en parcourant son Chapelet, & en disant avec ferveur sur chaque grain *Vive le Roy*, *Amen*.

Les PP. de l'Oratoire ont pris part à la joye publique de la maniere du monde la plus Chrétienne. Adorant la main du Très-Haut dans la conservation de S. M. ils lui ont témoigné leur reconnoissance, en la personne de ses membres souffrans, ausquels

ausquels ils distribuérent une somme d'argent très-considerable, eu égard au grand nombre de besoins qu'elle soulagea.

Le 2 Septembre Mrs. de la Monnoye se signalerent en somptuositez, & le 4 le *Te Deum* & l'illumination fut chez les Penitens Gris, qui découvrirent une partie du toit de leur Chapelle pour le mieux illuminer; & selon le génie propre aux Artisans ils dresserent sur la Porte un grand échafaut, où l'on voyoit sur un dais de papier doré, la representation du Roy tenant son Lit de Justice.

Le 5, la Confrerie des Penitens Noirs, presque entierement composée de riches Marchands, fit des réjouïssances dignes de terminer toutes les autres. Le dehors de leur magnifique Chapelle, fut après le *Te Deum* très-ingenieusement illuminé par plusieurs rangées de lanternes, de bougies, de falots & de flambeaux de cire blanche, qui éclairoient nombre de Devises, au milieu desquelles le Portrait du Roy étoit placé sous un Dais. Voici deux de ces Devises que j'ai retenues. Un Soleil sortant d'un nuage, & pour ame ces mots, *Nunc illustrabit omnia.* Le Soleil qui sort de l'Eclipse, & *Terrnit orbem.* Les maisons autour de la place étoient illuminées; on avoit élevé des Arcs de Triomphe au bout des quatre ruës qui y aboutissent, qui

qui faisoient face au Feu d'artifice construit au milieu de la place en forme d'obelisque, & qui fut très-heureusement executé. Je suis, &c.

Lettre écrite aux Auteurs du Mercure.

Le 20 Septembre 1721.

JE vous écris un peu piqué, Messieurs, parce que je vous vois attachez à decrediter un Ouvrage pour lequel j'ay toujours eu une furieuse prévention; un Ouvrage qu'une possession de plus de 30 années sembloit avoir mis hors d'insulte; un Ouvrage enfin, qui peut-être est le plus achevé qu'on ait vû sur nos Theâtres, depuis qu'on a perdu ces grands Hommes, qui ont fait les delices du siécle de Louis XIV. & qui ont tant contribué aux plaisirs & à la gloire de la Nation.

Vous m'entendez, Messieurs, & vous jugez bien que je parle d'Alcibiade. Vous dites que *du Rier est un des Poëtes Dramatiques du siécle passé qui a le plus travaillé & sur les terres duquel nos Auteurs modernes ont le plus fourragé. Pour s'en convaincre par un exemple au moins, on n'a qu'à comparer la Tragedie de cet Auteur, avec la Tragedie moderne d'Alcibiade, on trouvera que c'est presque la même chose, non seulement pour la conduite totale, mais même*

même pour quantité de Vers copiez tout de suite.

Oüi, Messieurs, je le soutiens avec confiance ; j'ay les deux Piéçes sous mes yeux, le Themistocle, & l'Alcibiade ne se ressemblent en presque aucune de leurs parties : le fond du sujet des deux Tragedies est la retraite de ces deux illustres Atheniens en Perse. Plutarque a écrit leurs vies, & a fourni la matiere des deux Poëmes ; les deux sujets ont été maniez differemment ; d'ailleurs, & ce n'est pas une nouveauté au Parnasse, le même sujet peut être traité par differens Auteurs. Les deux Corneilles & Racine nous en fourniroient au besoin des exemples.

Je ne veux pas faire une profonde analise de ces deux Ouvrages ; ils sont entre les mains de tout le monde, Ribou a imprimé en 1705 le Themistocle, avec plusieurs autres Tragedies sous le titre de Theâtre François. Il y a peu de gens à qui l'Alcibiade ne soit connu, & qui n'ayent pris plaisir à apprendre une multitude de traits admirables & brillans dont cette Piéce est remplie.

A Dieu ne plaise que je veuille attaquer Du Riet : mais son Themistocle est peut-être le plus mauvais & le moins suivi de tous ses Ouvrages. Themistocle n'aime ni son païs, ni la Perse, ni la Maîtresse

que

Digitized by Google

que du Rier lui donne, c'est un personnage ambigu & équivoque, qui ne sçauroit attacher. Mandane & Palmis, mere & fille, parentes de Xerxés, sont (ou peu s'en faut) deux visionaires, dont les sentimens n'ont rien d'interessant ni de determiné. Xerxés soutient assez mal le caractere de Roy. Artabaze, premier Ministre, n'est qu'un méchant qu'on ne punit point. La seule Roxane Confidente de Mandane, est veritablement amoureuse de Themistocle : cette passion tombant sur un personnage bas, fait un miserable effet. Enfin Themistocle contre la verité de l'histoire, épouse Palmis, & Xerxés promet à Themistocle de ne jamais faire la guerre à la Grece. Voilà à peu près le portrait des personnages, & la catastrophe du Themistocle; peu de beaux traits. On doit cependant être touché de celui-cy, il est dans la bouche de Palmis, elle parle de Themistocle :

Son exil trop injuste est le crime d'autrui ;
Mais en dépit du sort ses vertus sont à lui.

A l'égard de l'Alcibiade, son Auteur s'est attaché à le peindre tel que les Historiens & les Poëtes nous le representent, beau, vaillant, plein d'esprit & voluptueux; c'est ici un Grec idolâtre de sa Patrie, il aime mieux mourir par la main de ses Conci-

Digitized by Google

toyens, que de porter la guerre dans son pays natal ; Artaxerxés est un veritable Roy, occupé de la gloire & de la grandeur de son Etat ; il croit que la saine Politique lui doit faire gagner Alcibiade, ou qu'elle l'engage à l'abandonner à la fureur de la Grece : il parle ainsi de ce proscrit à Artemise :

Insensible, & fidele à nos mortelles haines,
Verra-t'il d'un œil sec tomber les murs d'Athenes ?
Et refusera-t'il son bras victorieux
A la Grece mourante & mourante à ses yeux ?

Quelle noblesse dans ce discours ? & qu'il est digne de la majesté de celui qui le prononce ! Les amours d'Artemise, & sur-tout celles de Palmis, sont ménagées avec une adresse & une sagesse infinies. Les situations de la Piéce en general sont touchantes, heureuses & Theâtrales. Tout y court au dénouëment, & tout agit avec ordre. Les mœurs des Perses & des Grecs y sont conservées avec scrupule, l'on y ramene avec avantage les principales guerres que ces deux Peuples ont euës ensemble ; enfin, Messieurs, si l'on excepte le seul trait que je vais rapporter, on ne trouvera rien dans le Themistocle dont l'Auteur d'Alcibiade ait voulu profiter, & ceux qui voudront juger avec équité, remarqueront

remarqueront ſans peine que le moderne s'eſt étudié avec ſoin & avec raiſon à éviter l'ancien. Voici l'endroit imité. Xerxés accorde Palmis à Themiſtocle ; & l'invite à le ſervir contre la Grece : celui-cy oppoſe ſeulement à Xerxés que ce ſeroit travailler pour la gloire de la Grece,

Que de faire paroître aux yeux de l'Univers,
Qu'on eut beſoin d'un Grec pour la reduire aux fers,
Et que pour triompher de ſon orgüeil extréme
Il vous fallut un bras qui ſortît d'elle-même.

Le moderne tourne cette penſée d'une maniere bien plus agreable.

Voulés-vous qu'on publie un jour dans l'avenir
Qu'il vous fallut un Grec, Seigneur, pour la punir :
Et qu'elle auroit joüi d'une gloire immortelle,
Si l'un de ſes enfans n'eût conſpiré contre elle.

Qu'on ſoit plagiaire à ce prix ; ce ſont des copies qui dépriſeront toujours les originaux.

C'eſt, Meſſieurs, je le repete, le ſeul

Digitized by Google

trait que l'Auteur d'Alcibiade a emprunté de du Rier : il n'y a qu'à lire ces deux Piéces pour s'en convaincre, &c. Je suis, &c.

RE'PONSE.

JE vous assure, Monsieur, qu'en parlant d'Alcibiade, nous n'avons nullement prétendu insulter à l'Ouvrage ni à l'Auteur, on doit à l'un & à l'autre de justes éloges ; le merite de cette Tragedie est si connu, que si nous la disions mauvaise, tout le Public nous démentiroit ; mais nous sommes persuadez avec ce même Public que si du Rier n'avoit jamais fait sa Tragedie de Themistocle, peut-être n'y auroit-il jamais eu de Tragedie d'Alcibiade, du moins aussi belle que celle dont il est ici question ; car nous ne demeurerons pas d'accord avec vous, quelque connoissance que vous ayez du Theâtre ancien, que le Themistocle de du Rier soit le plus mauvais & le moins suivi de ses Ouvrages ; si vous le prouviés, Monsieur, vous releveriés beaucoup les autres Piêces de cet Auteur, & vous ne lui donneriés pas un petit éloge. A l'égard des Vers d'Alcibiade, dont vous avez fait choix, si vous les citez comme les plus beaux, c'est encore une chose dont nous ne conviendrons pas. Voilà, Monsieur, nos sentimens, que nous soumettons à ceux du Public. Je suis, &c.

SUITE

Digitized by Google

SUITE DU VOYAGE de Zulma.

HISTOIRE DE HASSAM & de Zatime.

MOn pere s'appelloit Hassam, & ma mere Zatime, (c'est Almansine qui parle au Sultan :) Il étoit Bacha de l'Isle de Chio avant Ussin, qui a eu sa place par la tromperie qu'il lui a faite. Hassam & Zatime avoient l'un pour l'autre la plus violente passion que l'on puisse avoir, elle étoit tendre & remplie de delicatesse, comme ils n'ont jamais eu d'enfans que moi, j'en ai toujours été témoin, & c'est par eux, Seigneur, que j'ai commencé à connoître le bonheur d'une passion mutuelle ; Ussin m'a appris depuis par les malheurs qu'il a causés à moi & à ma mere, que l'amour est à craindre quand il est joint avec l'autorité, & que l'on n'est pas disposé à y répondre.

Il étoit ami de mon pere pendant qu'il étoit Bacha, Hassam avoit tant de confiance en Zatime, qu'il ne craignoit point de la laisser voir à ses amis, & de la faire manger avec lui & eux. Ussin en devint amoureux, il fit des promesses & des menaces à Zatime pour la gagner ; elle y resista long temps sans avertir Hassam, mais lasse de ses persecutions, elle le lui dit enfin : Hassam étoit le maître dans l'Isle, il ordonna à Ussin d'en sortir ; il vint à la Porte se plaindre d'Hassam ; il lui supposa mille

Digitized by Google

crimes ; on lui donna la place de mon pere, & on le renvoya à Chio avec les muets pour lui demander sa tête ; il en fut averti une heure avant qu'ils arrivassent ; il n'eut que le temps de se sauver. Ussin fit vendre ma mere & moi, & tous les meubles au plus offrant ; il l'acheta & moi aussi ; elle lui a toujours resisté, & pour s'en venger, il m'a revenduë à un Marchand de Constantinople qui étoit à Chio, pour acheter des Esclaves, c'est celui qui me vendit hier au Visir.

Je vous ai parlé, Seigneur, avec précipitation de l'amour, parce que je voulois avoir le temps de vous dire ce que je pense avant que vous eussiez pris aucune resolution sur la maniere dont vous voulés en user avec moi.

Je suis fille de Zatime, Seigneur, j'ai autant de courage qu'elle, & je mourray plutôt, quoi que je sois votre esclave, que de vous obéïr, si vous voulez avoir par force ce qui ne peut être agréable que par un consentement reciproque, si je suis assés heureuse pour vous plaire, vous devés songer à vous faire aimer avant que de vous faire obéïr.

C'est mon sentiment aussi bien que le vôtre, lui répondit le Sultan, c'est sans doute le peu de delicatesse des Musulmans, qui leur fait enfermer leurs femmes avec tant de précautions & en si grand nombre ; c'est une façon de penser differente qui m'a fait demander au Visir sa fille, j'ai crû que je trouverois en elle, à cause de son éducation, plus de goût à l'aimer, & que j'en serois aimé de même, qu'elle me sçauroit gré de l'avoir choisie, que cette preference lui inspireroit tout au moins une reconnoissance qui avec le temps amene de l'amour quand les femmes ne sont pas prévenuës pour un autre.

Avec

Digitized by Google

Avec cette façon de penser, Seigneur, lui dit Almansine, vous avés raison de croire qu'il n'y a qu'une prévention, même bien forte, qui puisse empêcher que l'on ne vous aime.

Je n'ai aucun regret à la fille du Visir, lui dit le Sultan, puisque je trouve en vous ce que je cherchois en elle, je veux cependant le punir de son insolente tromperie.

Ah! Seigneur, reprit Almansine, vous venés de me dire que vous vouliés songer à me plaire, ce seroit mal commencer que de me donner le regret d'avoir causé la mort à un homme qui a cru faire mon bonheur, quoi que par une tromperie.

Je conviens, lui dit ce Sultan, de ce que je vous ai dit, & je veux vous le confirmer, en ne tirant point du Visir cette vengeance qui est juste cependant, mais vous ne le voulez pas, cela suffit.

Dites-moi seulement, Almansine, avés-vous vû la fille du Visir? oüi Seigneur, j'ai passé cette nuit avec elle; vous pouvés donc, reprit le Sultan, si on vous la fait voir, la reconnoître? oüi, Seigneur, répondit Almansine, mais si vous avés sur elle quelque dessein pareil à celui que vous aviés sur le Visir, je vous demande encore sa grace; elle ne sçait point la tromperie de son pere, elle croit seulement, par ce qu'il lui a dit, qu'il m'a achetée pour vous, elle a mis tous ses soins à me parer pour me mettre plus à portée de vous plaire: dans le peu que je l'ay vûe, elle m'a paru remplie de bonté & de douceur.

Non, lui dit le Sultan, je ne veux point la punir d'une façon si cruelle, je veux seulement donner par elle à son pere la plus grande mortification qu'il puisse avoir.

Le Sultan quitta ensuite Almansine, en

Digitized by Google

l'assurant de son amour & de sa complaisance à toutes ses volontés ; elle l'en remercia avec modestie & beaucoup de froideur : elle se retira dans l'appartement qu'on lui avoit destiné ; elle y passa la nuit à faire des reflexions sur les bontés du Sultan ; elle auroit souhaité pouvoir en être touchée ; mais elle avoit été si frappée de la vûë d'Achmet & des regards tendres qu'il avoit jettés sur elle, qu'il lui étoit impossible d'en éloigner sa pensée, elle prit la resolution de mourir plutôt que de donner de l'esperance au Sultan, sans en avoir conservé de revoir jamais Achmet.

Cependant le Sultan envoya chercher le Visir le lendemain, après la priere du matin, pour lui venir parler dans le moment.

Il arriva avec un air gay, ne doutant pas que le Sultan ne fût content, & que ce ne fût pour lui faire part de ses plaisirs qu'il l'avoit envoyé chercher, il fut surpris de le trouver avec un visage severe.

Il lui dit, vous m'avés trompé, Amulaki : l'Esclave que vous m'avés amenée n'est point votre fille ; vous auriés payé de votre vie cette fausseté, si elle ne m'avoit demandé en grace de n'en rien faire ; mais je sçay un autre moyen de vous punir encore plus severement : allés chercher votre fille, je veux qu'elle soit en ma puissance ; ou elle, vous & votre fils serés punis de votre refus par les plus grands supplices.

Amulaki se retira sans rien dire ; à peine put il arriver jusques chés lui : son fils vint le recevoir à la porte comme à son ordinaire ; il étoit lui-même dans un état qui l'empêcha de remarquer le visage affligé de son pere ; il s'attendoit qu'il alloit lui donner la mort, par le recit qu'il ne doutoit pas que le Sultan lui venoit de faire de ce qui se seroit passé entre Almansine & lui.

Le-

Le Visir le prit par la main sans lui rien dire, & sans se donner le temps d'aller jusques chés lui ; il entra dans une salle basse, & lui dit avec precipitation ; Achmet, mon malheur ne se peut surmonter ; l'Esclave a dit au Sultan qu'elle n'étoit point ma fille, & le Sultan me redemande votre sœur, que ferons-nous ?

Seigneur, lui dit Achmet (qu'une secrete joie saisit) puisque le Sultan veut vous donner ce chagrin, il n'est pas content d'Almansine, elle ne lui a pas fait plus d'impression que les autres : il est aisé de voir qu'elle ne lui plaît pas, puis qu'il est fâché, selon toutes les apparences, de la tromperie que vous lui avés faite ; s'il étoit devenu amoureux d'Almansine il ne songeroit pas à ma sœur ; mais Seigneur, ayés la bonté de me dire ce qu'il vous a dit, j'en jugerai encore mieux par le recit.

Le Visir dit à Achmet, le visage severe qu'il avoit trouvé au Sultan, & les mêmes paroles qu'il lui avoit dites : Seigneur, lui répondit Achmet, quand il eut fini son recit ; il est plus aisé de remedier à cet inconvenient qu'à l'autre ; nous nous ressemblons ma sœur & moi ; vous ne m'avés point encore fait faire ma Cour au Sultan, faites prendre à ma sœur mes habits, donnés-moi les siens, je vais vous suivre, & vous me presenterés au Sultan.

Et que voulés-vous, lui dit le Visir, en l'interrompant, qu'il fasse de vous quand vous serés dans le Serrail ? Seigneur, lui dit Achmet, puis qu'il est mal content de vous, il ne demande ma sœur que pour vous punir, & certainement ce n'est pas pour en faire une Sultane favorite ; laissés-moi joüer le personnage de ma sœur, soit par Almansine (si le Sultan l'aime) ou par ma dexterité, je sortirai de ceci à mon honneur.

Le Visir aimoit son fils, mais son amitié pour

lui

lui ne pouvoit se comparer à la passion qu'il avoit pour sa fille, quoi que le personnage qu'il vouloit faire les mit l'un & l'autre en danger, il ne put resister à sa proposition, il prit le parti de le laisser faire.

Achmet s'habilla des habits de sa sœur, sa jeunesse & sa beauté rendirent son déguisement très-vrai-semblable; le Visir lui-même en fut surpris: il le mena ensuite au Sultan, qui ne daigna pas seulement la faire dévoiler, pour marquer plus de mépris au Visir; le Sultan avoit fait venir dans sa chambre le Chef des Eunuques; il lui dit en presence du Visir Haly, menés la fille d'Amulaki devant Almansine, qu'elle vous dise si elle la reconnoît, & si ce n'est pas encore une tromperie, si elle dit que c'est elle, vous lui ferés donner un habit d'Esclave; je vous dirai à quoi je la destine: ensuite addressant la parole au Visir, il lui dit, Amulaki, je vous donne votre maison pour prison, & à votre fils, jusqu'à ce que je vous envoye un ordre d'en sortir: votre fille est destinée à servir d'Esclave dans le Serrail aux services les plus bas; je vous le repete encore, sans les bontés d'Almansine vous auriés eu l'un & l'autre une destinée plus tragique, mais moins malheureuse.

Le Visir se retira, Haly conduisit la pretenduë fille du Visir devant Almansine; Madame, lui dit-il, le Sultan vous envoye la fille du Visir; il m'a chargé de sçavoir de vous si vous la reconnoissés, & si c'est bien certainement elle; vôtre réponse doit decider de son sort: vous lui avés deffendu de ne le point faire mourir, à votre consideration il veut bien ne tirer d'autre vengeance que de la faire servir d'Esclave dans le Serrail; en achevant ces paroles Haly leva le voile à la fausse Attalide; Almansine la re-

connut

connut pour Achmet, son trouble fut si grand ; qu'elle pensa tomber de son haut sur un sopha qui étoit derriere elle : mais le danger d'Achmet lui donna des forces pour répondre ; vous pouvés, dit-elle, Haly, assurer le Sultan que c'est elle, mais dites lui en même-temps que s'il me l'envoye pour satisfaire ma vanité ou pour la maltraiter, qu'il s'est trompé, il ne connoît pas mon caractere : si ce n'est que pour punir son pere, je ne sçaurois m'opposer à sa volonté.

Haly fit apporter un habit d'Esclave, qu'il laissa à Attalide, & sortit pour aller rendre compte au grand Seigneur de ce qu'Almansine venoit de dire.

Quand Haly fut sorti, Almansine voulut dire quelque chose à la nouvelle Esclave, & feindre de ne la pas reconnoître, comme en effet la ressemblance étoit grande, & qu'elle les avoit vû peu l'un & l'autre, cela pouvoit paroître vrai semblable à Achmet, mais il avoit eu trop d'attention au mouvement naturel de son visage, pour ne se pas être apperçû qu'elle l'avoit reconnu, il attendoit en la regardant qu'elle prit la parole.

Almansine avoit les yeux baissés, & vouloit commencer un discours qu'elle ne pouvoit proferer par le battement de cœur que lui donnoit la presence d'Achmet : elle fut quelque temps sans rien dire ; elle alloit enfin commencer de parler, lors qu'elle entendit arriver le Sultan : sauvés-vous, lui dit elle, le Sultan vient ici ; il seroit peut être fâché de vous voir sans votre habit d'Esclave, allés le mettre, & ne vous montrés pas devant lui que je ne vous en aye donné la permission.

Achmet sortit sans rien dire, il prit l'habit d'Esclave pour aller le mettre dans une chambre où Almansine l'avoit poussé elle même ;

cette

Digitized by Google

cette chambre étoit derriere celle d'Almansine, elle se communiquoit par une porte à la ruelle du lit : elle avoit un dégagement dans un Coridor, où rendo ent tous les appartemens des Sultanes ; celui d'Almansine étoit le premier, & celui qui est destiné de tout temps à la Sultane favorite. La chambre où Achmet entra par l'ordre d'Almansine, étoit celle où demeurent les Esclaves qui sont attachées à elle en particulier ; il y a d'autres Esclaves qui servent toutes les Sultanes sans distinction, selon qu'elles en ont besoin ; c'étoit de celles de ce dernier étage à quoi le Sultan avoit destiné la fille du Visir.

Il entra dans la chambre d'Almansine, elle prit la parole la premiere, avec un visage plus gay que le jour precedent : elle lui dit, Seigneur, je suis toute émûë de compassion pour Attalide (c'est le nom de la fille du Visir) elle prend son malheur avec douceur, j'en suis même si contente, que je vous prie de ne la faire servir que moi, elle borne là toute son ambition : j'auray soin qu'elle ne se montre pas devant vous ; cette derniere preuve de votre bonté me comblera de joie, & augmentera ma reconnoissance.

Je voulois l'humilier davantage, lui répondit le Sultan, mais vous êtes la maîtresse, pourvû que le Visir la croye bien malheureuse, qu'il soit bien persuadé qu'il ne la reverra jamais, cela suffit à ma vengeance.

Almansine remercia le Sultan ; il commença avec elle une conversation fort tendre, Almansine y répondoit avec tant de distraction, que le Sultan qui n'en sçavoit pas la cause, en prit une joie secrete ; elle avoit le visage plus doux & plus gay dans des momens, tout cela lui paroissoit un présage qu'il ne lui déplairoit pas : il sortit de chés elle plus tard qu'il n'avoit dessein de faire.

Almansine

Almansine en étoit desesperée, la crainte qu'elle avoit que la conversation ne se tournât de façon à lui donner envie de voir la fausse Attalide, faisoit qu'elle n'osoit l'interrompre, ni le faire appercevoir que ses affaires l'appelloient ailleurs : c'étoit là raison qu'il lui avoit dite la veille en lui demandant excuse de la quitter si promptement.

Pour comprendre l'état où elle étoit, il faudroit être femme, avoir été enfermée par un mary jaloux & puissant, il faudroit en même temps avoir été dans l'attente d'un premier rendez-vous avec un amant qui hazarde sa vie pour marquer son amour ; mais une pareille situation est difficile à trouver : je ne me flate pas de pouvoir la faire entendre, ni de pouvoir l'exprimer.

Achmet étoit à la porte de la chambre qui communiquoit, comme j'ai déja dit, à celle d'Almansine, il y étoit demeuré pour entendre les discours du Sultan, il croyoit même que les choses iroient plus loin que la conversation ; il ne pouvoit s'imaginer que le Sultan fut demeuré dans cette retenuë sans un miracle ; tout ce qu'il avoit entendu lui faisoit voir clairement qu'elle n'avoit jamais été plus loin : il étoit dans le transport que doit donner une joie aussi peu attenduë, lors qu'Almansine alla droit à cette chambre pour lui rendre compte de ce qu'elle avoit dit au Sultan, & pour lui apprendre qu'il demeureroit auprès d'elle. Son dessein étoit, comme je l'ai déja dit, de feindre qu'elle ne l'avoit pas reconnu pour être plus en liberté avec lui, & pour éviter l'embarras d'une premiere conversation ; une femme fait toujours l'aveu d'une passion le plus tard qu'elle peut, sur tout quand c'est la premiere.

Almansine approcha donc de la porte, elle

Digitized by Google

y trouva Achmet, son amour & le transport de la joie où il étoit le firent tomber à ses pieds : vous m'avez reconnu, Madame, lui dit-il, il n'est plus temps de me le cacher, je ne me suis pas encore flaté que ma presence vous fût agreable; je sçay que vous pouvés disposer de ma vie, elle est entre vos mains, mais quoi qu'il puisse m'arriver à l'avenir, je ne sçaurois plus être malheureux, puisque rien ne peut me priver de vous voir & de vous aimer que la mort; je ne puis plus sortir d'ici que par cette voye, c'est ce qui cause mon transport : jugés à quel point il seroit s'il m'étoit permis de croire qu'un autre motif que votre bonté vous a fait demander au Sultan de m'attacher à vous seule, & de rendre ma condition si douce.

Je suis trop sincere, lui répondit Almansine, pour vous dire que je vous ai cru Attalide, quoi que vous vous ressembliés fort, je vous avois vû dans l'appartement au bout du jardin, j'avois crû que c'étoit pour vous que le Visir m'achetoit, ne doutant pas qu'il n'eût assés de femmes pour n'avoir pas envie d'en acheter davantage; cette pensée m'avoit donné une grande attention à vous regarder; vous pouvés même vous en être apperçû; ma surprise & mon affliction furent à l'excès, quand j'entendis qu'il faisoit le marché pour lui, & qu'il m'emmenoit sans vous rien dire, elle augmenta encore le lendemain, quand il m'aprit qu'il me destinoit au Serrail : Je faisois si peu de cas de cet honneur, que je ne trouvois de consolation pour moi que de ne point plaire au Grand Seigneur; il lui avoit promis en ma presence de me rendre à lui en cas que cela fût avant de m'avoir fait dévoiler; mais j'ai été assés malheureuse pour que notre grand Prophete n'ait eu aucun

égard

égard à mes prieres ; le Sultan après m'avoir vûe m'a gardée ,& quoi que jusqu'ici j'aye lieu de me flatter qu'il aura pour moi plus d'égard que les Sultans n'en ont ordinairement pour leurs Esclaves, les choses ne peuvent pas subsister sur le pied où elles sont, j'avois pris un parti dont j'aurai le temps de vous parler ; mais votre arrivée ici que je ne puis comprendre, l'inquietude qu'elle me donne, jointe à la passion que vous me marqués, dont la preuve est si hazardeuse, dérange mon projet.

Vous ne me parlés, Madame, que de mes sentimens pour vous, lui dit Achmet ; j'ai été assés heureux pour trouver une occasion de vous les prouver, sans que vous puissiés en être offensée ; mais vous ne me dites point s'ils vous sont agréables, c'est de cela cependant que dépend ma vie ou ma mort.

Vous avés penetré avec une si grande vivacité, lui répondit Almansine, que je vous avois reconnu ; le parti que vous avés pris de venir vous enfermer ici, quoi que j'en ignore le moyen, ne m'en laisse pas ignorer la cause, tout cela me donne lieu de croire que vous sçavés ce que je pense ; il ne vient gueres dans l'esprit d'un homme qui ne se croit pas aimé, un dessein pareil au vôtre.

Quand j'aurois eu lieu, reprit Achmet, de me flatter, Madame, je ne l'aurois pas pû faire ; vous n'aimés point, Madame, si vous ne sentés pas que l'on doute toujours de son bonheur, quoi que l'on ait lieu d'esperer ; ce que j'ai fait vient moins de ma confiance que de mon desespoir, l'impossibilité de vivre sans vous voir m'a fait hazarder de vous donner une marque d'amour si convaincante que vous ne puissiez douter de mes sentimens, que vous auriés peut-être ignorés toute votre vie : je voulois en même-

temps

temps vous obliger à plaindre ma mort, je sçai que je ne puis l'éviter, qu'il n'est pas possible que je puisse cacher plus long temps qui je suis, mais je mourrai presentement content, & je serois mort dans le desespoir.

Almansine & Achmet passerent une partie de la nuit dans une conversation à peu près pareille. Achmet lui rendit compte de ce qu'il avoit fait pour s'introduire dans le Serrail; elle lui dit la maniere & le moyen dont elle s'étoit servie pour contenir la passion du Sultan.

Ils passoient dans cette conversation des mouvemens les plus vifs aux reflexions les plus tristes; Achmet ne laissoit pas d'avoir de l'inquietude du Sultan, il étoit jeune & bien fait, les marques d'amour qu'il donnoit à Almansine par sa retenue & son respect, étoient plus grandes pour un homme qui est le Maître, que tout ce qu'il venoit de faire: de plus, il falloit que ce respect eût une fin d'une façon tragique, ou d'une autre qu'il trouvoit encore plus fâcheuse pour lui.

Almansine de son côté étoit dans des alarmes cruelles, elle achetoit bien cher le plaisir de voir Achmet par les craintes que sa presence lui donnoit.

Quelques jours se passerent, comme je viens de vous le dire, au bout desquels le Sultan vint trouver Almansine pour la mener voir une pêche qu'il faisoit faire exprès pour elle au bout du jardin du Serrail; il est situé de façon qu'il y a une terrasse qui donne sur la mer; elle est faite comme une jettée, au bout de cette terrasse il y a un petit pavillon fermé, où le Sultan va quelquefois prendre l'air: les Turcs ne se promenent jamais pour le plaisir de la promenade, ils prennent seulement l'air assis sur des carreaux ou des bancs fort bas comme leurs sophas.

Soliman mena Almansine dans ce cabinet: il

lui fit remarquer la mer toute couverte de pêtites bacques de Pêcheurs, dont il y en avoit plusieurs attachées par des anneaux de fer qui sont dans la muraille de cette terrasse.

Au signal que le Sultan donna toutes les barques se détacherent pour s'en aller à la pêche; elle fut magnifique tant par la propreté des barques & les habillemens des Pêcheurs, que par la quantité de poissons qu'ils prirent : Almansine en parut fort satisfaite, elle demanda au Sultan d'y retourner le lendemain; elle le pria aussi de trouver bon qu'elle eût une clef de ce petit pavillon, parce qu'elle aimoit la vuë de la mer.

Il y consentit : il lui demanda seulement en grace de n'y mener jamais aucune Sultane, qu'il vouloit qu'elle fut seule en droit d'y venir quand il y alloit pour se reposer : elle n'eut aucune peine à le lui promettre, ce n'étoit pas là son dessein.

Lorsqu'Almansine fut rentrée dans son appartement, elle dit à son Esclave, je viens de voir une pêche que j'ay trouvée fort agreable, parce qu'elle m'a donné des esperances bien fondées de pouvoir sortir d'icy avec vous; elle lui dit aussi que les barques des Pêcheurs arrivoient jusqu'au pied de la terrasse, & precisément au bas des fenêtres du pavillon, qu'elle en avoit demandé la clef au Sultan, & qu'elle iroit avec lui dès la même nuit pour visiter les lieux tout à leur aise.

Achmet ne répondit rien à ce discours, il regardoit comme une folie de pouvoir imaginer de sortir du Serrail; il ne vouloit point non plus la contredire, il avoit pris le parti de mourir quand il seroit tems; sa seule inquiétude étoit pour elle, il étoit inutile de détruire ses esperances, c'est toujours un plaisir present.

Elle en étoit cependant si occupée qu'elle fit un paquet de tout ce que le Sultan lui avoit donné de pierreries, elle les mit dans une cassette; elle n'en garda qu'un diamant qu'elle envelopa dans une Lettre; Achmet la regardoit avec étonnement; la gayeté qu'elle avoit en faisant les preparatifs d'un voyage qu'il ne croyoit pas qu'elle fit, & qui cependant pouvoit avancer leur perte, faisoit qu'il en étoit plus triste, elle lui en fit des reproches.

Dès que la nuit fut venuë elle sortit avec lui & s'en alla dans le pavillon du bout de la terrasse, elle prit dans sa main son diamant & sa Lettre, elle ouvrit une fenêtre en entrant, & s'appuya sur le balcon qui donnoit sur la mer; le bruit qu'elle fit en ouvrant la fenêtre fit lever la tête à un Pêcheur qui étoit dans sa barque au-dessous; elle entendoit qu'il disoit, allons nous-en, mon fils, nous reviendrons dans quelques heures, voilà le Grand Seigneur qui va arriver puisqu'on ouvre les fenêtres du pavillon, comme il ne vient jamais à des heures si induës il faut qu'il y ait affaire, il seroit peut-être fâché de nous trouver icy: nous accommoderons aussi bien nos filets à la pointe du jour que presentement.

La Sultane jugea que puisqu'elle les entendoit, elle en pouvoit être entenduë, achevez votre ouvrage, leur dit elle, & recevez seulement le paquet que je vous jette: ce n'est qu'un échantillon de ma liberalité si vous êtes assez courageux pour executer ce que je vous propose, votre fortune est faite.

Le Pêcheur ramassa le paquet qui contenoit la Lettre & le diamant; il lut fort distinctement au clair de la Lune ce qu'Almansine lui marquoit, il y rêva quelque tems, & lui répondit ensuite: si vous voulez, Madame, vous trouver demain

icy

icy à la même heure la Mer sera encore plus haute : j'apporterai des cordes & des perches d'une longueur assez grande pour les porter jusqu'à vous, notre grand Prophete fera le reste.

Almansine referma la fenêtre & s'en retourna avec Achmet dans son appartement, elle lui dit en y rentrant : Eh bien, Achmet, nous sortirons demain d'esclavage ; il lui répondit avec la même froideur, je le souhaite plus que je ne l'espere ; mais quand vous seriés assez heureuse pour être sortie du Serrail par cette voye, croyez vous en être plus avancée ? le Sultan vous fera chercher, & nous ne pourrons lui échaper.

N'importe, répondit-elle, nous n'avons pas le tems ni l'occasion de prendre des mesures plus sûres ; à cet égard, lui dit Achmet, vous avez raison, & votre courage me charme. Ils passerent tout le reste de la nuit à se preparer pour le lendemain ; leurs projets étoient accompagnés de discours fort tendres, & de toute la fermeté que donne la necessité de vaincre ou de mourir au plus brave Janissaire.

Le Sultan la vint prendre le lendemain à la même heure pour la remener à la pêche ; il se retira la pêche finie, après l'avoir entretenuë long tems de son amour, elle lui marqua plus de gayeté qu'à l'ordinaire : elle lui laissa même entendre que les soins qu'il prenoit pour la divertir lui étoient agreables, & lui marquoient des sentimens dont elle étoit contente.

L'heure étant venuë elle sortit comme le jour precedent pour aller dans le pavillon, soit qu'elle fut arrivée de meilleure heure, ou que le Pêcheur n'eût pas encore pris son parti, la barque ne se trouva pas au bas de la fenêtre ; jugez de leur inquiétude : Achmet se seroit trouvé fort heureux dans ce moment s'il en avoit été quitte pour sa vie : la crainte que le Pêcheur n'eût trahi

Almansine, & que le Sultan ne tournât son amour en fureur, ne lui laissoit pas la force de parler.

Il étoit dans cet état lorsqu'Almansine plus accessible à l'esperance, lui dit qu'elle voyoit de loin quelque chose, & que c'étoit sans doute le Pêcheur. Achmet ne regardoit point du côté de la Mer, tant il étoit persuadé que leur perte étoit sûre, il approcha de la fenêtre ; il jugea comme elle que c'étoit une barque, elle aprocha en effet, le Pêcheur avoit tenu sa parole : après l'avoir arrêtée au dessous, il leur donna des cordes, comme il avoit projetté ; Almansine descendit la premiere, elle avoit pris soin de la cassette, & Achmet descendit ensuite avec elle sans obstacle ; le Pêcheur étoit seul dans sa barque : il leur donna en s'éloignant à l'un & à l'autre des habits qu'il avoit apportés pour eux ; la Sultane & Achmet jetterent les leurs dans la Mer, de peur que le Pêcheur tenté de la valeur de celui d'Almansine n'en voulût conserver quelque chose, & que cela ne les fit découvrir dans la recherche qu'ils ne doutoient pas que l'on feroit d'eux.

Almansine avoit eu la précaution de laisser sur la table qui étoit au milieu du pavillon, une Lettre pour le Sultan toute ouverte.

Le lendemain le Sultan vint voir comme à l'ordinaire Almansine, & ne la trouvant point dans son appartement, il la fit chercher par tout le Serrail, il se ressouvint qu'il avoit trouvé bon qu'elle eût une clef du pavillon, il ne douta point qu'elle n'y fût, il ne l'y trouva pas, il commença à sentir quelque inquiétude, il jetta les yeux sur la table, il trouva le papier qu'Alman- ces paroles :

Almansine

Almansine, à son Empereur & son Maître Soliman.

„ Une passion malheureuse que j'ay sentie, „ avant d'avoir éprouvé les bontés de Votre „ Hautesse, m'a empêché d'y répondre; il est juste „ que je prévienne le châtiment que je merite, „ & qu'elle seroit en droit de me faire : cette „ raison m'a fait prendre le parti de me jetter „ dans la Mer, trop heureuse si je puis prouver „ à Votre Hautesse par ce que je fais contre „ moy-même, qu'elle ne doit pas condamner „ des sentimens involontaires. Atalide de son „ côté plus sensible à l'esclavage qu'à la mort, „ veut suivre mon exemple. Je lui ai fait la „ confidence de mon amour & de mon dessein. „ Recevés, Seigneur, les dernieres marques de „ mon desespoir, & du regret que j'ay de pa- „ roître ingrate au plus grand & au plus aimable „ Empereur qui ait jamais été, mais mon mal- „ heur me l'a fait voir trop tard.

ALMANSINE.

Le Sultan après avoir lû cette Lettre plusieurs fois, ne put s'imaginer qu'Almansine eut preferé la mort au bonheur de lui plaire: la premiere chose qui lui vint dans l'esprit fut que la fille du Visir avoit conservé quelque commerce avec son pere par le moyen de quelques Esclaves Noirs, qu'elle en avoit fait part à Almansine, qu'elles avoient pris des mesures ensemble pour sortir du Serrail; il fut sur le point de faire mourir tous ses Esclaves Noirs dans des tourmens si horribles qu'ils fussent obligez de confesser la verité; mais trouvant quelque chose de trop barbare de faire mourir un si grand nombre d'innocens pour un coupable

pable, il trouva plus à propos d'envoyer droit à la maison du Visir s'emparer de toutes les portes, & de l'amener, si on pouvoit le prendre en vie, & son fils aussi. Ses ordres furent executés avec promtitude; mais le Visir qui étoit toujours inquiet depuis qu'Achmet étoit dans le Serrail, au premier bruit qu'il entendit à la porte de sa maison, courut à l'appartement du jardin, il fut assez heureux pour se sauver avant que ceux que le Grand Seigneur envoya, lui eussent fermé le passage.

Ils frapperent au nom du Sultan, on leur ouvrit : ils coururent inutilement toute la maison en le cherchant, son prétendu fils étoit couché sur un sopha dans cette salle basse, dont j'ay déja parlé. Il sortit pour sçavoir ce que c'étoit que le bruit qu'il entendoit; on le saisit & on le conduisit au Sultan; par le compte qu'ils lui rendirent de leur commission, il fut confirmé dans sa pensée que le Visir s'étoit enfuy avec sa fille & Almansine, & que c'étoit lui qui leur en avoit fourni les moyens; il ordonna au Chef des Eunuques de prendre le fils du Visir, & de le châtier de la maniere accoutumée, jusqu'à ce qu'il eût dit où étoit son pere & sa sœur.

Haly sortit dans le dessein d'executer les ordres du Sultan; mais lorsqu'il voulut mettre la main sur le feint Achmet, N'approche pas, lui dit-elle, je suis une fille, de pareils châtimens ne sont pas convenables à mon sexe; fais-moi parler au Sultan, ou donne-moi la mort.

Elle ôta en même tems son turban, ses cheveux longs & frisez naturellement lui tomberent sur les épaules. Haly rentra dans la chambre du Sultan pour lui demander un nouvel ordre, & lui apprendre l'erreur où il étoit.

Seigneur, lui dit Haly, Votre Hautesse a cru nous livrer un jeune homme, c'est une fille,

elle

Digitized by Google

elle nous l'a declaré quand nous avons voulu la punir selon votre ordre, & elle nous a prouvé la verité en ôtant son turban, qui nous a laissé voir des cheveux longs; elle demande à parler à votre Hautesse, qu'est ce qu'elle ordonne?

Le Sultan répondit avec précipitation faites-la venir devant moy, je serai bien aise d'éclaircir moi-même une chose qui me paroît si surprenante. Haly sortit pour l'aller chercher: il rentra avec elle dans la chambre du Sultan; elle avoit les cheveux épars, les yeux baissés, l'air noble & modeste: le Sultan fut frapé de sa beauté comme d'un coup de foudre, & par un mouvement dont il ne fut pas le maître, il se jetta à ses pieds pour lui demander excuse. Vous jugerés aisément quelle fut sa surprise: elle venoit d'être traitée indignement, on la menoit en criminelle devant lui: elle n'attendoit que la mort, quoiqu'elle ne connût point son crime, la confiance de son innocence lui avoit fait demander de lui parler sans esperer qu'il le voulût: elle s'en étoit même repentie quand elle s'étoit vûe conduire devant lui. Qui peut donc imaginer sa surprise lorsqu'elle le vit à ses pieds? la frayeur qu'elle avoit euë & sa surprise la firent tomber de son haut: une pâleur mortelle fit juger au Sultan, qui la regardoit, qu'elle se trouvoit fort mal: il appella du monde pour la secourir, son inquietude fut si marquée, que les Esclaves eurent peur qu'il ne crût qu'ils l'avoient maltraitée, quoique ce fut par ses ordres; les soins qu'il prit lui même la firent revenir; il jugea par les couleurs qui paroissoient sur son visage qu'elle étoit mieux; elle témoigna sa honte d'être avec l'habit d'un homme devant lui; le Sultan lui fit apporter un habit de Sultane; il la mena lui-même dans l'appartement où étoit Almansine auparavant, & il lui ordonna de se reposer, il fit semblant

de

de s'en aller par discretion de peur de la contraindre : il voulut cependant demeurer dans la chambre à côté ; il ne lui permit pas d'entamer aucun discours qu'elle ne fut parfaitement revenuë de sa frayeur, & de tout ce qui venoit de lui arriver ; il ne garda que Haly avec lui pendant qu'elle étoit seule.

Qu'elle est belle, lui disoit le Sultan, que j'en ay été frapé ! que je crains de lui avoir déplû par l'état où mes ordres l'ont mise ; il est bien certain que je ne la croyois pas ce qu'elle est : je lui ai marqué par la consideration que j'ai euë pour elle mon ignorance ; mais elle ne laissera cependant de m'en sçavoir mauvais gré, elle me craindra, l'amour & la crainte ne vont point ensemble.

Seigneur, lui disoit Haly, si j'osois je vous dirois que vous n'aimés point en Sultan ; ce sont les ménagemens que vous avez eus pour Almansine qui lui ont donné la hardiesse de vous offenser : Je puis avoir eu tort, reprit le Sultan, à l'égard d'Almansine, mais pour celle cy j'ay raison ; elle m'a vû pour la premiere fois comme son persecuteur, je suis cause des plaintes que je l'entends faire ; je suis sûr que les Noirs l'ont horriblement maltraitée quand je n'y étois pas.

Non, Seigneur, elle ne nous a pas donné le tems d'executer vos ordres : Mes ordres étoient, reprit le Sultan en colere, pour Achmet, & non pas pour elle ; Seigneur, repartit Haly, nous sommes presentement instruits de vos sentimens, notre respect pour elle égalera notre obéïssance pour vous.

Le Sultan dit à Haly de se retirer, & de faire sçavoir qu'il coucheroit dans le Serrail & dans la chambre de l'Esclave d'Almansine, qu'il serviroit de garde à la personne qu'il avoit amenée avec lui : il ne sçavoit pas encore qui elle étoit,

Digitized by Google

& quoiqu'il eût une impatience extréme de l'apprendre, la frayeur qu'il avoit de l'incommoder en la faisant parler, l'avoit obligé de remettre au lendemain à le lui demander.

Il disoit en lui-même, j'étois la dupe d'Almansine, parce que je l'aimois mediocrement, c'est une grande difference d'un goût à une passion, on ne sçauroit en juger que lorsqu'on a senti l'un & l'autre; l'on suit un goût mais une passion nous entraîne, on est capable de reflechir quand on n'est point frappé vivement; mais une grande passion est plus forte que nous; l'on ne peut que lui obéir, rien ne peut la contredire, il ne dépend pas de moi, par exemple, de ne pas demeurer ici; la mort me seroit moins cruelle que de m'en éloigner; je n'étois pas de même pour Almansine, je la voyois avec plaisir, l'esperance de lui plaire me flatoit, mais je la quittois tous les jours, je pouvois vaquer à mes affaires jusqu'à l'heure que je devois la revoir; je ne sens pas que je puisse faire de même presentement, & je suis persuadé que me voilà ici pour toujours, à moins que je ne puisse travailler & parler d'affaires devant elle.

Pendant que le Sultan faisoit ces reflexions, Attalide étoit couchée, mais elle ne dormoit pas, elle étoit si accablée qu'elle ne put fermer l'œil de toute la nuit, elle n'avoit vû le Sultan que dans un moment où elle étoit si troublée qu'elle l'avoit à peine remarqué; cependant elle repassoit souvent dans son esprit qu'elle l'avoit vû à ses pieds, & qu'il lui avoit marqué de l'inquiétude de son état, elle souhaitoit de le revoir le lendemain, & de le trouver aimable.

Elle se leva pour ouvrir une fenêtre, dans l'impatience que le jour commençât; une lampe éclairoit sa chambre, le Sultan qui étoit à sa porte, & qui la voyoit sans être vû, s'aperçut

Digitized by Google

qu'elle alloit à la fenêtre & qu'elle l'ouvroit ; il crut qu'un pareil desespoir que celui d'Almansine lui faisoit faire cette démarche, & qu'elle vouloit se jetter en bas ; cette pensée lui fit faire un cry effroyable ; il sortit de la porte, il courut à elle pour la retenir. Attalide fut effrayée, elle tomba tremblante entre ses bras, le Sultan lui dit, que voulez vous faire, Madame, je suis assez malheureux & assez haïssable pour que toutes les femmes veuillent m'éviter aux dépens même de leurs vies. Je n'entends rien, Seigneur, (car elle le reconnut à son habit) lui dit Attalide, à ce que vous dites, j'allois, ne pouvant dormir, ouvrir une fenêtre pour voir s'il étoit jour, & faire ma Priere du matin ; je croyois être seule dans cet appartement ; Je n'ay voulu confier à personne, Madame, lui répondit le Sultan, le soin de vous servir ; ma discretion m'a fait sortir de votre presence pour vous donner le tems de reposer, mais mon amour m'a empêché de m'éloigner : Seigneur, lui dit Attalide, je ne devois pas me flater de vous donner de l'amour, l'état où vous m'avez vû peut faire compassion, c'est je crois le seul sentiment que je devois inspirer ; Je vous suplie, lui dit le Sultan, d'oublier, s'il se peut, tout ce qui s'est passé, vous auriés horreur d'un homme qui vous a donné tant d'inquiéude, & qui vous parle d'amour un moment après ; mon ignorance est excusable, vous avés été prise avec les habits d'un homme qui m'a offensé ; je ne pouvois deviner qui vous étiés, je suis même fort curieux de sçavoir quelle peut être la cause de votre déguisement : Seigneur, lui dit Attalide, je n'en ai jamais sçû la raison, je sçai seulement que mon pere m'a fait prendre les habits de mon frere, qu'il m'a ordonné depuis plusieurs jours de me servir de la ressemblance qui est entre nous pour

trompe-

tromper jusqu'à nos Esclaves, que mon frere est sorti de la maison avec mes habits, sans qu'il m'ait dit, ni mon pere non plus, où ils alloient.

Vous êtes donc la fille du Visir? Oüi Seigneur, répondit Attalide, je croyois que vous le sçaviés, les Noirs m'ont demandé de votre part ce qu'étoit devenu Almansine, & comme je ne l'ai jamais vûe qu'une nuit; je n'ai pû les instruire; j'étois couchée dans une salle basse sur un sopha lorsque les gens que vous avez envoyés à la maison du Visir ont fait du bruit, j'ay voulu sortir de la salle pour demander ce que c'étoit que j'entendois, l'on m'a saisie, & l'on m'a amenée ici en criminelle; mon pere étoit dans sa maison quand je me suis couchée; à l'égard d'Almansine je ne l'ai point vûe depuis que mon pere l'amena dans ma chambre, où il m'ordonna de lui donner un de mes habits pour vous la presenter, il croyoit, me dit-il, qu'elle seroit plus en état de vous plaire dans cet habit que dans celui d'Esclave qu'elle avoit auparavant, parce qu'il l'avoit achetée pour vous; voilà, Seigneur, tout ce que je sçais d'elle.

Je suis fort obligé, dit le Sultan, à la fuite d'Almansine, puisqu'elle est cause, Madame, que vous êtes ici, pourvû que vous n'en soyez point fâchée; vous y êtes Maîtresse absoluë, votre beauté vous donne le droit de me commander; tout vous y est soumis, à commencer par moi; si cela est, Seigneur, faites moi la grace de me dire pour quelle raison j'y suis, & quelle étoit le sujet de la colere qui vous a obligé, sans me connoître, de m'y faire conduire indignement.

Le Sultan lui conta ce qui s'étoit passé à son sujet, les deux tromperies que le Visir lui avoit faites, la fuite d'Almansine avec la prétenduë Attalide; il lui dit ensuite qu'il avoit été persuadé

que le Visir les avoit fait sauver, qu'il avoit envoyé chez lui pour s'assurer de sa personne pour en sçavoir la verité, que l'on n'avoit point trouvé le Visir, & qu'on l'avoit amenée pour Achmet son frere.

Le Visir, lui dit Attalide, n'a point de part, je crois, à la suite d'Almansine; il n'a pas sorti de sa maison depuis le lendemain qu'il vous l'a amenée, il faut que l'on ne l'ait manqué que d'un moment, puisqu'on ne l'a point trouvé quand vous y avez envoyé; mais, Seigneur, continua Attalide, vous êtiés donc bien amoureux d'Almansine, puisque vous preniés tant de soin pour la ravoir? Je ne vous avois pas encore vûe, Madame, de plus il entroit plus de colere contre votre pere, que d'amour pour elle dans l'ordre que j'ai donné. Je pensois même dans le moment que vous vous êtes levée à la difference de ce que je sens pour vous au goût que j'avois pour elle. Seigneur, dit Attalide, passe-t'on d'un moment à un autre à deux differentes passions? Non, Madame, répondit le Sultan, si elles étoient égales, on n'aime pas autant que l'on peut aimer toutes les fois qu'on le croit, on est de bonne foi lorsqu'on le dit, mais l'experience apprend que l'on s'est trompé: l'on n'en sçauroit juger que par-là: vous croyez donc, Seigneur, dit Attalide, m'aimer davantage qu'Almansine; je fais plus que le croire, Madame, reprit le Sultan: car j'en suis certain; c'est l'amour que j'ay pour vous qui me fait connoître que je n'ai point aimé Almansine; Si ce que vous me dites est vrai, Seigneur, je serai fort heureuse, je trouvois beaucoup de legereté à changer d'objet si souvent, je pourrois craindre qu'il n'en vint un autre demain qui vous fit regarder comme un songe ce que vous me dites aujourd'hui.

Je vous mettrai, Madame, lui dit le Sultan,

hors

hors de portée de m'en soupçonner, si vous voulés bien souffrir que je suive vos pas, & que je demeure le reste de mes jours attaché à vous comme votre ombre.

Les Sultans ont plus d'une chose à faire, Seigneur, lui répondit Attalide, je serai très-contente pourvû que vous ne donniés point à d'autres les heures que vous pouvés passer dansle Serrail.

Le Sultan le lui promit : Attalide lui laissa voir beaucoup de tendresse, elle fit en même tems attention que le Sultan étoit fâché contre son pere ; elle lui demanda sa grace, il la lui donna : il lui laissa même la liberté de le voir quelquefois en sa presence : outre la Charge de Visir, il le fit Grand Jardinier (cette Charge donne les entrées dans le Serrail ;) l'on l'avoit trouvé dans une maison voisine ; laissons le Sultan presentement pour parler d'Almansine.

Elle arriva heureusement dans la cabane du Pêcheur, elle n'y trouva personne, il n'avoit d'autre famille qu'un fils ; il cacha Achmet & elle dans un petit reduit, où il mettoit ses filets, & les autres choses necessaires à son ménage ; il leur dit de ne point sortir de-là qu'il n'eût été comme à son ordinaire vendre son poisson dans la Ville, il sortit quelques heures après la pointe du jour.

Almansine prit la parole & dit : vous aviés raison, Achmet, je ne crois pas que nous en soyons plus avancés pour être ici : il me paroît encore plus difficile d'en sortir sans être reconnus, que du Serrail ; Achmet lui répondit, notre grand Prophete & votre courage qui nous y conduits, nous en sortira peut-être.

Almansine rêva quelque tems, elle prit la parole ensuite. Je me souviens, dit-elle, d'avoir vû faire chez mon pere une pomade, dont on se servoit pour ses Esclaves, elle leur faisoit

Digitized by Google

encore la peau plus noire & plus luisante, il faut en faire, elle peut nous déguiser au point de n'être pas reconnus de ceux qui seront chargés de notre recherche, qu'ils ne peuvent faire que sur le portrait qu'on leur aura fait de nous, puisqu'ils ne nous ont jamais vûs; cela seroit bon, dit Achmet, si nous étions Noirs en effet & nous eussions les traits faits comme eux: mais à la couleur de notre peau cela ne fera que jaunir & marquer davantage un déguisement; pour moi je suis d'avis que nous nous tenions cachés, & que, si le Pêcheur voit venir quelqu'un pour chercher chez lui, nous montions dans sa Barque & que nous aillions à la Mer, il faut seulement être alerte, il ne sçauroit venir ici personne que l'on ne les voye de loin, nous en aurons sans doute le tems.

Si nous pouvions tenir la Mer dans une barque, reprit Almansine, le jour & la nuit, cela seroit assez bien, mais il faut revenir coucher ici, & l'on peut nous y attendre; si nous ne pouvons pas nous donner la couleur & les traits des Noirs, nous pouvons au moins imiter celle de ces Peuples qui sont aux côtes de Coromandel, qui n'ont qu'une demi-teinte, & qui d'ailleurs ont les cheveux & les traits reguliers: nos habits ne sont pas remarquables, leur pauvreté, jointe à ce déguisement, peut nous servir pendant la vivacité de notre recherche; Almansine appella le fils du Pêcheur pour l'envoyer à Constantinople acheter les drogues necessaires pour faire cette pomade, le pere revint pendant ce tems-là, il dit qu'il n'avoit entendu parler de rien, que tout étoit tranquille.

Il avoit apporté leurs provisions, Almansine & Achmet mangerent avec lui, il demanda son fils, elle lui dit qu'ellle l'avoit envoyé à la Ville pour acheter quelque chose qui leur étoit ne-

cessaire

cessaire : il revint quelque tems après fort effrayé ; il leur dit qu'il y avoit bien du desordre dans Constantinople, que la Garde du Grand Seigneur s'étoit emparée du Visir & de sa maison, & qu'il avoit vû son fils qu'on menoit au Sultan, qui étoit, à ce qu'on disoit, dans une furieuse colere, qu'il vouloit le faire mourir, s'il ne lui faisoit pas retrouver une Sultane qui s'étoit sauvée du Serrail par le moyen du Visir, il se tourna ensuite du côté d'Almansine : c'est vous, je crois, Madame, que l'on cherche ; si l'on vient icy, nous sommes tous perdus.

Achmet à ce recit fut accablé de douleur, il crut son pere mort & sa sœur aussi dans des tourmens horribles pour faire l'aveu d'une chose dont ils n'avoient aucune connoissance ; il disoit en lui-même, que je suis malheureux d'avoir consenti aux projets d'Almansine ! j'aurois péri seul, & presentement j'entraîne dans ma perte qui est aussi certaine, celle d'Almansine, de mon pere & de ma sœur.

Almansine de son côté pensoit à peu près la même chose ; mon cher Achmet, lui dit-elle, je ne suis pas surprise de votre affliction, je serois de même si j'étois en votre place, ce qui me donne le plus de chagrin c'est que vous allés me haïr à cause des malheurs que j'attire à vous & à votre famille ; mais faites reflexion, je vous prie, que tout ce que j'ai fait n'a été que pour me conserver toute entiere à vous, je me flatois que le Sultan pourroit croire que je m'étois jettée dans la Mer comme je lui ai écrit, il étoit impossible de prévoir qu'il auroit du soupçon du Visir, puisque nous ne pouvions avoir de commerce avec lui, c'est une chose faite, & s'il ne faut que me livrer au Sultan pour détourner ce malheur, pourvû que vous me promettiés de vous sauver, & de faire ce que je vous dirai, je

me donnerai la mort devant lui, car je ne puis me resoudre de retomber en son pouvoir que je n'aye pris les précautions necessaires pour qu'il ne puisse pas me sauver la vie & me pardonner.

Je suis si éloigné de vous haïr, Madame, lui dit Achmet, que ce que vous dites me fait fremir, il faut suivre notre destinée, ne songer qu'à ce qui peut contribuer à votre sûreté, j'y suis lié inseparablement, & je vous jure que je ne suis sensible à la mienne que par l'interêt que vous y prenés; voyés donc ce que vous voulés faire, & ce que vous avés à m'ordonner, car je suis incapable de rien par moi-même, je ne sçaurois me tirer de la douleur où je suis, que par la crainte de vous perdre; prenés-soin de vous & de moi.

Almansine le remercia; elle lui fit encore des discours fort tendres: elle s'en alla ensuite faire sa pomade, elle le retrouva dans le même endroit où elle l'avoit laissé accablé de la même douleur: elle voulut faire l'essai de sa pomade sur elle, de peur de n'avoir pas bien réussi, & qu'il n'y eût quelque chose dedans qui put lui faire mal; en effet, cette pomade la rendit de la même couleur que les peuples des côtes de Coromandel; elle en mit ensuite à Achmet; le Pêcheur & son fils les méconnurent quand ils les virent. Il n'en falloit pas davantage pour remettre l'esperance dans le cœur d'Almansine, elle passa la nuit à consoler Achmet.

Le lendemain le Pêcheur alla à Constantinople comme à son ordinaire, il avoit passé la journée à la pêche pendant qu'Almansine avoit fait sa pomade, & Achmet le guet pour voir s'il ne venoit personne pour les chercher.

La confiance d'Almansine étoit si grande en son déguisement, qu'elle regardoit continuellement par la fenêtre qui étoit du côté de la Ville pour

Digitized by Google

pour voir revenir le Pêcheur ; elle l'apperçut enfin quand il fut dans une distance où elle pouvoit distinguer son visage, elle n'y trouva rien de triste ni d'inquiet : elle dit à Achmet, venés voir notre Pêcheur, il nous apporte de bonnes nouvelles, son visage me le marque ; il a sans doute bien vendû son poisson, lui dit Achmet, la seule bonne nouvelle qu'il nous peut apporter, c'est que l'on ne nous a pas encore trouvés, & nous le sçavons sans lui. Le Pêcheur arriva comme il finissoit cette parole ; il leur dit en arrivant, les nouvelles de la Ville sont bien differentes aujourd'hui de ce qu'elles étoient hier. Le Sultan qui croyoit qu'on avoit pris le fils du Visir parce que sa fille avoit pris ses habits, l'a voulu voir, il en est devenu amoureux, il a passé la nuit avec elle, & ce matin on a declaré la grace du Visir : il étoit caché dans une maison voisine, où l'on l'avoit déja trouvé avant de sçavoir que le Sultan lui pardonnoit ; je l'ai vû passer, il alloit le trouver : il avoit le visage fort gay ; l'avez-vous vû lui même, lui dit Achmet en l'interrompant ? & le connoissez-vous ? Je l'ai vû souvent, lui dit le Pêcheur, à cheval dans les ruës de Constantinople, & je le connois très-bien.

O notre grand Prophete ! dit Achmet, que vous êtes juste ! & que vous êtes bon ! Almansine eut tant de joye de voir Achmet hors de l'inquiétude qu'il avoit pour son pere & pour sa sœur, qu'elle oublia de demander si l'on ne disoit rien d'elle ; mais Achmet revenu à lui le demanda avec empressement au Pêcheur, qui lui répondit, l'on dit aussi qu'il fait chercher Madame avec beaucoup de soin pour la punir ; Almansine prit la parole : que cela ne vous inquiette point, mon cher Achmet, sa nouvelle passion rallentira ma recherche : nous n'avons

qu'à

Digitized by Google

qu'à nous tenir ici quelque tems sans sortir, nous aurons tous les jours des nouvelles de la Ville, sur lesquelles nous prendrons nos mesures, Achmet trouva cela à propos.

Quoiqu'ils ne fussent pas loin du Serrail, ils étoient ensemble, rien ne troubloit leurs plaisirs, il ne leur en falloit pas davantage pour se trouver parfaitement heureux.

Quelques jours se passerent sans projets de leur part, recevant tous les jours par le Pêcheur de nouvelles confirmations de l'amour du Sultan pour Attalide; c'étoit autant de sujets de securité pour eux, ils n'ont peut-être jamais passé de plus douces journées: au bout de quelque tems Almansine dit à Achmet, nous ne pouvons pas demeurer ici toute notre vie; le Pêcheur veut, dit-elle, se défaire de son diamant, il faut que nous soyons partis pour qu'il le puisse faire en sûreté pour lui & pour nous, depuis hier il m'en a parlé dix fois. J'ai imaginé qu'il faut que nous fassions un pelerinage à la Meque pour voir le tombeau de Mahomet, & le remercier, ensuite nous nous établirons dans quelque Isle, avec ce que nous avons de pierreries nous aurons de quoi vivre paisiblement.

Achmet approuva ce dessein, il chargea le Pêcheur de s'informer s'il n'y avoit point de Vaisseau qui fit voile de ce côté-là; le Pêcheur en trouva un, il fit un marché avec le Capitaine pour deux voyageurs: il le leur revint dire, ils firent leurs preparatifs pour ce voyage, ils laisserent au Pêcheur ce qu'ils avoient résolu de lui donner, & il les conduisit à la nuit dans le Vaisseau où ils devoient s'embarquer à la pointe du jour, le lendemain la chose fut heureusement executée.

Lorsque le Pêcheur eut vû le Vaisseau appareillé & mettre à la voile, il s'en retourna avec une grande impatience dans la Ville pour ven-

dre

dre ses diamans ; il s'adressa pour cela aux plus fameux Marchands, qui jugerent à leur beauté qu'ils ne pouvoient appartenir qu'au Sultan, & ne pouvant comprendre par quel hazard ils étoient entre les mains d'un Pêcheur, ils l'arrêterent : l'un d'eux alla les porter au Sultan, qui le reconnut pour être du nombre de ceux qu'il avoit donnés à Almansine, le Sultan dit qu'il vouloit parler lui-même à celui qu'il venoit d'arrêter ; le Marchand alla le chercher, il l'amena devant le Grand Seigneur ; sa presence, jointe à la peur, fit tout avoüer au Pêcheur : il n'oublia aucune circonstance, pas même celle de leur déguisement ; sa bonne foy lui sauva la vie, le Sultan lui pardonna, il se contenta de reprendre ses diamans, qu'il porta dans le moment à Attalide ; il lui compta en les lui donnant ce que le Pêcheur avoit dit d'Almansine & d'Achmet ; car depuis qu'il s'étoit éclairci avec le Visir pourquoi Attalide avoit les habits de son frere quand on l'avoit trouvée chez lui, il avoit découvert que c'étoit Achmet qui s'étoit sauvé avec elle.

Il donna ses ordres en même temps pour faire partir une Fregate des plus legeres, & de joindre le Vaisseau qui venoit de sortir du Port quelques heures devant ; il instruisit celui auquel il donnoit cet ordre de ce qu'il vouloit qu'il fit : le Capitaine de la Fregate mit à la mer avec le plus de diligence qu'il put, il joignit promptement le Vaisseau, après avoir reconnu le pavillon, & avoir fait les signaux de paix.

Le Capitaine de la Fregate descendit dans sa chaloupe & vint à bord, il monta dans le Vaisseau pour parler au Capitaine qui le commandoit ; il lui montra les ordres du Sultan : on fit passer devant lui tous les Voyageurs ; il reconnut Achmet à son déguisement, on le fit

lier

lier, & on le descendit dans la chaloupe : il ordonna au Capitaine d'enfermer Almansine dans sa chambre, sous la garde de deux hommes qu'il lui donna, & d'attendre dans le Port de Smirne de nouveaux ordres du Sultan pour sçavoir ce qu'il ordonneroit à son égard.

Almansine demeura dans le Vaisseau, accablée de desespoir de voir partir Achmet par ordre du Grand Seigneur, elle ne pouvoit presque pas douter de sa mort ; ce qui la confirmoit dans cette pensée, c'étoit de ne les avoir pas menés ensemble ; elle regardoit comme un reste de bonté du Sultan pour elle de ne l'avoir point fait conduire avec lui, pour avoir un prétexte de ne sauver la vie qu'à elle seule : elle avoit pris la resolution de se donner la mort, si elle n'en apprenoit point des nouvelles dans quelques jours.

D'un autre côté Achmet que l'on menoit sans sçavoir où il alloit, n'étoit pas plus tranquille ; il arriva en peu de temps à Constantinople ; la Fregate avoit joint le Vaisseau fort près, on le fit descendre & on le conduisit chés le Sultan ; il avoit peu d'inquietude pour lui, l'affliction où il croyoit Almansine l'occupoit uniquement ; il étoit même incertain de son sort, il craignoit quelque ordre particulier pour elle ; il arriva devant le Sultan sans sçavoir ce qu'il voyoit, ni où il étoit, tant il étoit occupé de cette pensée.

Le Sultan lui dit d'abord ; Achmet, je sçay ce qui est dû à votre insolente temerité, mais je ne veux pas être votre Juge & votre Partie, suivez-moi, vous sçaurés d'une autre bouche que de la mienne votre destinée ; il faut que ce soit dans le même lieu où vous m'avés offensé que votre condamnation soit executée.

Il le mena en achevant ces paroles dans l'appartement

l'appartement d'Attalide, elle étoit assise sur un sopha ; dès qu'elle l'apperçut elle courut à lui les bras ouverts, avec une joye incroyable ; le Sultan m'a ordonné, lui dit-elle, de vous apprendre votre Sentence, Achmet, écoutés-là.

Il vous pardonne : il pousse sa bonté encore plus loin ; le Soudan d'Egypte vient de mourir, il vous envoye à sa place, il vous permet d'aller chercher Almansine qui est à Smyrne, & de l'emmener avec vous.

La delicatesse de ses sentimens pour moy l'a empêché de la faire amener ici avec vous, il a crû que sa presence me pourroit donner de l'inquietude.

Achmet étoit quasi sans sentiment, il ne pouvoit répondre à sa sœur, la presence du Sultan offensé & si plein de bonté lui ôtoit l'usage de la parole, il se jetta cependant à ses pieds, il les tint long-temps embrassés, & rappellant toutes ses forces, il lui dit : Vous connoissés, Seigneur, ma confusion par mon silence, votre bonté & ma reconnoissance feront mon supplice à l'avenir, si ma sœur n'avoit pas été assés heureuse pour vous faire connoître l'amour, je ne pourrois me justifier, je me flate que mon respect & mon zele dans l'employ dont vous m'honorés, vous prouveront qu'il falloit une passion aussi tirannique pour obliger Achmet à manquer au plus grand & au plus aimable Empereur du monde ; c'est ce même aveuglement qui m'a conservé le cœur d'Almansine, elle étoit prévenuë pour moi avant d'avoir vû votre Hautesse : Pardonnés-lui, Seigneur, par cette raison de vous avoir preferé un miserable comme moi.

Le Sultan prit la parole, & dit : Laissés le soin de votre justification à la Sultane, embrassés votre pere que j'ay fait venir, & partés sur le champ, l'inquiétude que doit avoir Al-

mansine

mansine pourroit la faire malade, je vous envoyeray mes ordres pour le Gouvernement de l'Egypte, lors que vous serés arrivé à Smyrne. Achmet sortit, après avoir dit adieu à la Sultane & à son pere; la même Fregate étoit commandée pour le remener.

Il arriva à Smyrne sans aucun accident, il y trouva Almansine, elle étoit déja changée par l'inquietude qu'elle avoit eue; la joie de revoir Achmet, la certitude de ne le jamais quitter, une grande fortune si peu attenduë par l'un & par l'autre; tout cela lui rendit sa beauté comme auparavant; ils partirent pour l'Egypte peu de temps après, où ils y sont depuis vingt-deux ans: leur passion est aussi vive que le premier jour. J'ay oublié de vous dire, continua Gracieuse, qu'Almansine avoit retrouvé Hassam & Zatime en l'absence d'Achmet. Je vous diray une autre fois par quelle avanture ils étoient venus à Smyrne; car j'entends du bruit: voilà le Genie Mahoufmaha qui vient. Comme Gracieuse achevoit ces paroles, elle apperçut en effet le Genie qui arrivoit: soyés attentif, dit-elle à Zulma, & moi aussi à ce qu'il va faire: elle remarqua & lui aussi qu'il entroit par le haut du dôme, qui se levoit comme une calotte, tout le reste du pavillon étoit scellé du sceau de Laide des Laides, le Genie lui-même n'y auroit pas pû passer.

Gracieuse fit descendre son char à côté des fenêtres, elle entendit leur conversation, Mahoufmaha l'accabloit de reproches, & la menaçoit de la faire mourir si elle ne consentoit à l'épouser; il sçavoit bien cependant qu'il ne pouvoit rien sur sa personne que de son consentement, par les paroles que Gracieuse avoit prononcées après celles de la méchante Fée, mais la Princesse ne les sçavoit pas, & quoi qu'elle en eut

une

une frayeur mortelle, elle y resistoit courageusement, & le prioit même d'executer ses menaces.

La conversation finie Mahoufmaha sortit par le même endroit dans une colere incroyable.

Gracieuse le laissa partir, & lors qu'il fut hors de la portée de sa vûë, elle leva comme lui la calotte du dôme du pavillon, prit la Princesse entre ses bras, & la mit dans son char entre Zulma & elle; elle prit une route toute opposée au Genie; la crainte qu'elle eut que Mahoufmaha ne revînt sur ses pas, lui fit prendre la resolution de ne pas perdre un moment pour la confier aux Nimphes; elle éleva son char fort haut, & lors qu'elle fut au milieu de la mer Mediterranée, elle se précipita dedans avec une telle vitesse, que la Princesse crut être perduë.

Le char, Gracieuse, la Princesse & Zulma arriverent au fonds de la Mer, sans qu'elle eut eu le temps de respirer: la surprise de la Princesse fut grande de se trouver au fonds de l'eau sans l'avoir senti, & d'y trouver les plus belles habitations du monde. Pour Zulma il ne pouvoit plus être surpris de rien.

Le char de Gracieuse s'arrêta à une grande porte de cristal, qui fermoit une Ville de même matiere; elle étoit éclairée, quoi qu'elle fût au fonds de la mer, par un beau soleil, tel qu'il nous paroît ici; cela n'est pas surprenant, puis que c'est le même.

Je sçai bien que les Astrologues modernes disent qu'il tourne autour de la terre; d'autres que la terre tourne elle-même, & qu'il éclaire l'autre partie du monde quand il se cache pour nous; mais ils se trompent, nos anciens en sçavoient plus qu'eux, ils convenoient qu'il alloit se coucher chés Tethys: or Tethys, les Naïades & toutes les Divinités de la mer, dont ils ont eu une connoissance moins parfaite que

Zulma

Zulma, n'étoient autre chose que les Nimphes dont je vous parle.

Je n'ay fait cette digression que pour prévenir de mauvais esprits entêtés de pretenduës découvertes qui ont été faites sur les astres, qui auroient crû que j'étois un ignorant. & pour leur faire voir que j'en sçais plus qu'eux, puisque j'en parle de science certaine.

Il est donc constant que le soleil rentre dans la mer quand il cesse de nous éclairer, & qu'il n'en sort que pour nous rendre la lumiere; c'est ainsi que l'a ordonné le Destin.

Les peuples de la Mer ont des nuits comme nous, ausquelles ils suppléent par des lampes de cristal de même matiere que leurs Palais, qui leur donnent le plus agréable jour que l'on puisse voir.

Gracieuse arriva donc à cette porte, elle l'ouvrit, elle entra, & dit aux Aigles qui traînoient son char de se trouver le lendemain à la même heure au même lieu.

Elle fut reçuë par un nombre infini de Nimphes pour le moins aussi belles que les Sylphides.

Elles l'avoient veu descendre, & elles venoient en foule lui demander ce qu'elle leur ordonnoit; Gracieuse leur dit qu'elle leur amenoit la Princesse de Perse, qu'elle leur en confioit le soin jusqu'à ce qu'elle pût en disposer autrement.

Gracieuse se tourna du côté de la Princesse, qui n'avoit point encore parlé, & lui dit: Pardonnés Princesse, à la frayeur que j'ay été obligée de vous donner, parce que je n'avois pas le temps de vous avertir de ce que je voulois faire pour vous rendre service; je vous avois même ôté l'usage de la voix pour vous empêcher de crier dans le premier moment de votre surprise; il étoit d'une si grande consequence pour vous que je vous transportasse avec silence,

que

que le moindre bruit auroit fait revenir le Genie sur ses pas; il est aussi prompt que nous à tout ce qu'il fait; j'aurois eu un combat à livrer en votre presence, & celle de Zulma m'auroit fort embarrassé : vous êtes presentement en seureté, & vous pouvés dire & faire tout ce que vous voudrés.

La Princesse à qui Gracieuse venoit de rendre la parole, la remercia avec beaucoup de grace & d'amitié; elle avoit appris par le Genie ce que c'étoit que les Fées, parce qu'il s'étoit vanté de sa naissance & du pouvoir qu'il tenoit de sa mere; il lui avoit dit aussi plusieurs fois qu'elle étoit sous sa puissance par l'ordre du Destin, mais il ne lui avoit pas dit qu'elle étoit sous la protection de Belle des Belles, pour ne lui laisser aucune espérance de sortir du lieu où elle étoit.

Les premiers complimens passés, qui se faisoient en marchant, Gracieuse arriva dans le plus beau Palais de la Ville, il appartenoit à la Nimphe Meline, qui lui en fit les honneurs.

Gracieuse la pria de faire coucher la Princesse & Zulma dans les deux appartemens qu'elle leur avoit destinés, & de leur faire servir à manger; cela fut executé au même instant : Gracieuse s'apperçut que la Princesse rougissoit, qu'elle ouvroit la bouche pour parler, & qu'elle la refermoit avec un air embarrassé; elle lui addressa la parole, & lui dit : Avoüez, Princesse, que l'on est bien-heureuse d'avoir affaire à des especes qui entendent, sans que l'on ait la peine de leur parler, sur tout quand il est question de certaines matieres; elle approcha ensuite de son oreille, & lui dit : ma sœur Agreable qui a presidé à la naissance du Prince Ormosa, a reçû ordre de Belle des Belles d'aller à son secours, & de le tirer de la peine où la

Digitized by Google

douleur de vous avoir perduë l'a mis ; il ne tiendra pas à elle & à moi que vous soyez heureux.

La Princesse lui baisa la main, pour lui marquer sa joie & sa reconnoissance, elle la pria de ne la pas laisser aussi long-temps dans cette Ville, qu'elle avoit été dans son Palais.

Gracieuse sourit, & lui dit qu'elle y seroit peu, mais qu'elle étoit seure que le temps lui paroîtroit beaucoup plus long : la Princesse rougit encore à ce discours : Gracieuse pour la tirer de l'embarras où elle l'avoit mis, addressa la parole à la Nimphe, pour lui apprendre combien cette Princesse étoit chere à Belle des Belles, & la prier de l'envoyer coucher.

Gracieuse passa la nuit à donner les ordres aux Nimphes pour la garde de la Princesse, & son divertissement ; Meline s'en chargea, sans se flater de réussir au dernier commandement.

La Princesse étoit trop occupée d'Ormosa, pour croire que toute autre chose que sa presence lui pût être sensible.

Quand le soleil fut de retour, Gracieuse dit aux Nimphes qu'il falloit éveiller Zulma, & laisser dormir la Princesse, parce qu'elle vouloit sortir sans lui dire adieu, de peur qu'elle ne lui fit quelques questions sur le Prince Ormosa, à quoi elle ne pouvoit encore lui répondre.

Les Nimphes reconduisirent Gracieuse & Zulma, que l'on venoit d'éveiller, jusqu'à la porte par où elle étoit arrivée ; elle fit remarquer à Zulma l'extrême beauté du Palais de cette Ville, la voûte de cristal qui formoit leur ciel & qui soutenoit ce prodigieux volume d'eau, que nous appellons la mer, les differentes couleurs qui y paroissent attachées par la reflexion des rayons du soleil qui venoit de se coucher pour nous & de se lever pour eux : ce peuple qui habitoit sous cette même voûte beau & bien fait ; en un

mot

mot un peuple nouveau qui n'avoit d'autres occupations que le plaisir.

Gracieuse montra aussi à Zulma une infinité de mortels, que le Destin avoit favorisés dans les naufrages, qu'il avoit ordonné aux Nimphes de retirer dans leurs habitations, pour leur procurer l'immortalité; on les distinguoit aisément, par ce que leur figure étoit infiniment moins belle.

Gracieuse arriva ensuite à la porte, elle y trouva son char: elle dit adieu aux Nimphes: elle y monta avec Zulma; elle perça la voûte & l'eau avec autant de vîtesse en remontant qu'elle avoit fait en descendant; elle prit la route qui lui avoit été marquée par Belle des Belles dans le milieu de l'air, en traversant l'Egypte; elle s'arrêta tout d'un coup au dessus d'une des Pyramides, Zulma en fut surpris & la regarda pour lui en demander la raison, mais la Fée lui fit signe de se taire, en mettant le doigt sur sa bouche; il remarqua qu'elle étoit fort attentive & sembloit écouter quelque chose d'important; pour lui il n'entendoit qu'une voix peu distincte; qui proferoit quelques paroles d'un ton triste.

Arrêtons-nous ici, dit Gracieuse, voici deux hommes retirés dans cette Pyramide ruinée, qui ont besoin de mon secours, je veux y descendre, mais pour attirer leur confiance, il faut que je ne paroisse pas ce que je suis, ni vous non plus.

Elle fit descendre son char à l'instant à la porte de cette Pyramide: elle passa la main sur le visage de Zulma, ensuite sur le sien, & l'un & l'autre prirent la figure de deux vieillards très cassés.

Gracieuse entra la premiere dans le bas de cette Pyramide, & dit à Zulma de la suivre. Deux hommes étoient assis sur du jonc, dans le fonds de cette espece de cave faite comme un tombeau.

Tout le monde sçait qu'en effet les anciens Rois d'Egypte n'avoient point d'autres Mausolées : le temps en a détruit plusieurs, & ce qu'il en reste est abandonné, comme le sont toutes les vieilles mazures.

L'un de ces deux hommes parut à Zulma, beau, bien-fait, & d'une mine très haute : l'autre étoit courbé au point d'avoir presque la tête à ses pieds ; son visage étoit difforme, les yeux rouges & chassieux, & les autres traits horribles.

Ils parurent l'un & l'autre surpris de voir entrer deux hommes dans ce lieu ; celui qui étoit bien fait prit la parole, & dit : Qui que vous soyés, sortés d'ici vieillards, & nous y laissés seuls ; nous y sommes avant vous, & vous nous disputeriés la place avec peu de succès.

Gracieuse prit la parole avec un ton de voix cassé, & lui répondit : Nous ne venons pas mon frere & moi pour vous importuner ; un orage nous a fait entrer ici, trouvés bon que nous y demeurions jusqu'à ce qu'il soit fini ; nous ne vous connoissons point, vous pouvés parler en liberté, mon frere & moi n'entendons que par signes ; c'est l'air que vous avés pris quand vous nous avés vûs, plutôt que vos paroles, qui nous a fait entendre ce que vous avés dit.

Le même homme leur fit signe de demeurer : Gracieuse & Zulma allerent s'asseoir loin d'eux, cependant dans le même lieu.

Il reprit la parole & dit à cette espece de singe qui étoit assis à côté de lui : Abensaï recommencés ce que vous me disiés, aussi bien je ne sçai encore que votre nom, & puisque vous êtes malheureux, soyés certain de ma compassion, aussi bien que de mon secret, je vous donneray la même marque de confiance sur ce qui me regarde après que vous aurés parlé.

POESIES.

Digitized by Google

POESIES, ENIGMES, CHANSONS.

Sur le Rétablissement de la Santé du ROY,

ODE.

FRance, quelle horrible tempête
Vient d'obscurcir ton œil serein !
Quel danger menace ta tête,
Et porte l'horreur dans ton sein !
Ton Soleil naissant se consume,
La terre gémit, l'eau s'allume,
Je vois tes beaux Astres pâlir.
A quels maux le sort te destine !
Ou tu touches à ta ruine,
Ou c'est Louis qui va périr.

Ouy c'est luï. Mort impitoyable,
Voy sur qui tu portes tes mains !
Sur Louis le Ciel favorable
Fit rouler le sort des humains.
Que plutôt ta rage ennemie
Tranche le fil de notre vie,
S'il le faut, pour sauver ses jours !
Vains souhaits ! la Barbare avance,
Leve sa faux, & de la France
S'apprête à ravir les Amours.

Daigne

Daigne respecter nos allarmes,
O Mort ! suspens le coup mortel !
Laisse aller la voix de nos larmes
Jusqu'au Thrône de l'Eternel !
Peut être que par des offrandes, (a)
Que par d'importunes demandes
Nous fléchirons le Toutpuissant.
Si la France est assez coupable
Pour lui paroître méprisable,
Son Roy du moins est innocent.

Dieu de David dans ta colere
As-tu rejetté loin de toy
Ce Joas, la tige derniere
Qui nous reste du plus grand Roy ?
Cher Rejetton, fleur précieuse,
Faut-il que la mort envieuse
T'enleve au point de ta beauté ?
Déja ta tête languissante
Se courbe, & semble gemissante,
Taxer le Ciel de cruauté.

Sage Mentor, Heros illustre, (b)
Qui gardes les jours précieux
D'un Roy, que depuis plus d'un lustre
Tu vois se former sous tes yeux,

a Prieres publiques ordonnées dans toutes les Eglises par Monseigneur l'Archevêque de Lyon, dès qu'il eut appris la maladie du Roy.
b Monseigneur le Maréchal de Villeroy.

De

De quels traits peut la Renommée
Peindre ta tendresse allarmée,
Tes soins, tes frayeurs, ton ennui?
Si du Roy la mort est prochaine,
La tienne nous devient certaine,
Tu ne la craignois que pour lui.

R'assure-toy, les Cieux propices
Exaucent ta voix & nos pleurs.
Nos cris, nos vœux, nos sacrifices,
Ont sçû détourner nos malheurs.
Tel qu'une fleur déracinée
Par l'ardeur du Soleil fanée
Dans l'onde reprend sa vigueur;
Frappé d'une atteinte mortelle,
Ton LOUIS dans ton sein fidelle,
Revient bien-tôt de sa langueur.

O toy, que pour regir la France
La nature exprès a formé;
A peine sorti de l'enfance
Goûte le plaisir d'être aimé:
Par sa joie, & par sa tristesse
Ta France a marqué sa tendresse,
Quel charme plus touchant pour toy?
Si sur le thrône de ta gloire
Tu n'en perds jamais la memoire,
C'est assez pour être un bon Roy.

Que

Que pour toy notre ardeur fidelle
Fait de miracles en ce jour !

Malgré l'indigence cruelle,
Tout est possible à notre amour :
Nos jours n'ont plus de nuit obscure,
Nos places sont champs de verdure,
Nos ruisseaux sont ruisseaux de vin ;
Ce n'est que parfums qu'on respire,
Nous dormons au son de la lyre ;
Et nos fêtes n'ont plus de fin.

Quels feux ! quels sillons de lumiere
Formant cent spectacles divers,
S'élevent d'une audace altiere
Dans l'immense vuide des airs ?
Quels brillants éclairs ! quel tonnerre ?
Est-ce Mars qui vient sur la terre
Porter l'horreur & le trépas ?
Non. C'est l'amour qui pour un maître
Prodigue le bruyant salpêtre
Plus que Mars en mille combats.

Prince, tant de réjoüissances
Furent l'effet d'un libre choix,
Et plus prompt que nos déferences,
Notre amour devança tes loix : (*c*)
Seul il nous guide & nous anime,

c On a chanté le *Te Deum* à Lyon, avant la Lettre de cachet.

Il rend notre ardeur legitime,
Sans craindre de s'en voir punir ;
Quand ta Loy du peuple adorée,
Viendroit sur l'aile de Borée,
L'amour sçauroit la prevenir.

Sur l'universelle allegresse,
Prelat, tu voulus l'emporter, (*d*)
En magnificence, en tendresse
Qui pourroit te le disputer ?
Tes fêtes sont multipliées ; (*e*)
Qu'elles soient au loin publiées ;
Les Ottomans en sont surpris : (*f*)
Bien tôt ils instruiront leur Maître
Du zele que tu fis paroître
En faveur du jeune LOUIS.

Quel autre spectacle s'apprête ?
Ta joye a passé jusqu'aux champs,
A Neuville nouvelle fête, (*g*)
C'est la musette que j'entends ;
Sa vaste forest enflammée
Brille de mille feux semée,
Les jours y sont jaloux des nuits ;
Et l'écho de ce lieu tranquille

d Monseigneur l'Archevêque de Lyon.
e Il a donné trois Fêtes magnifiques.
f L'Ambassadeur Turc fut témoin de la seconde.
g Maison de Campagne du Prélat.

Digitized by Google

Instruit autrefois par Camille, (*h*)
Repete le nom de LOUIS.

Fils de ce Heros magnanime
Qui forme un Maître à l'Univers,
Reçois ce tribut legitime
Que mon zele t'offre en ces Vers :
Prelat, le sujet t'interesse,
Pour ton Roy, j'y peins ta tendresse,
Tes ris, tes genereux transports ;
Mais si le desir de te plaire,
Me fait paroître temeraire,
Approuve du moins mes efforts.

Fais plus, & que notre Patrie
Te doive l'établissement
De la naissante Academie (*i*)
Dont tu fais déja l'ornement ;
Par cette Epoque fortunée
Immortalise une journée
Si chere au sage Villeroy,
Nous compterons notre naissance
Du beau jour qui sauva la France
En conservant son jeune Roy.

h Camille de Villeroy Archevêque de Lyon, Oncle du Prélat d'aujourd'huy.

i Il s'est formé depuis quelques années en cette Ville une Assemblée de gens de Lettres, qui a l'honneur d'avoir Monseigneur l'Archevêque à sa tête.

EPITRE

EPITRE à M....

Sur le Rétablissement de la Santé du Roy.

TU le veux, j'obéis, & je vas à mon tour
Entrer dans la carriere, & reparoître au jour.
Tu sçais que de long-tems, loin des bords du Permesse,
La gloire dans mon cœur cedoit à la paresse.
Je voyois sans chagrin d'audacieux mortels,
Ennemis du bon sens, détruire ses autels;
Je souffrois qu'ébloüis d'un frivole suffrage,
Qu'on accorde à l'Auteur plus souvent qu'à l'Ouvrage,
De leurs Vers languissans ils vinssent chaque jour
Etourdir le Monarque, & fatiguer la Cour,
Ne le critiquons point, me disois je sans cesse,
Ainsi que la douleur, la joye a son yvresse,
C'est le zéle qui parle. Il faut en sa faveur
Tenir compte à l'esprit des mouvemens du cœur.

Toi, qui connois le mien, tu vois ce qui le guide,
De loüange & d'honneur moderément avide,
A l'éclat d'un grand nom preferant le repos,
Jamais d'un œil jaloux je n'ay vû mes rivaux.

Digitized by Google

Accablé sous le poids d'une douleur muette,
De mon abbattement éloquente interprete,
J'ose le dire, helas! nul autre plus que moi
N'a senti le danger qui menaçoit le Roi,
Mais je n'empruntois point pour marquer mes allarmes
Ces cris entrecoupés de sanglots & de larmes,
De crainte palpitant, le cœur rongé d'ennuy,
Les pleurs que je versois n'alloient point jusqu'à lui,
Je crois encor le voir, ce Prince que j'adore,
Consumé par l'ardeur du feu qui le dévore,
Le mal victorieux n'offre de toutes parts
Que lugubres objets à mes tristes regards.
La mort, les yeux bandés, elle-même interdite
De l'affreux attentat que sa fureur medite,
Leve sa faux barbare, elle avance, grands Dieux!
N'avez-vous que montré ce cher Prince à nos yeux?
De la divinité défigurant l'image,
C'est vous en ce moment que la cruelle outrage.
Vous vous attendrissez. Mes cris ne sont pas vains,
Elle frémit. Le fer s'échape de ses mains;
Bonheur inesperé! Tout prend une autre face,
L'espoir flateur renaît, la tristesse s'efface,
La calme le plus doux succede à nos douleurs,
Et la joye à son tour nous fait verser des pleurs,

Ce

Ce ne sont que plaisirs, que festes, que spectacles,
L'amour ingenieux enfante des miracles,
Et cet amour si tendre, auteur de nos transports,
Au sein de la misere a trouvé des trésors.

Durés, momens heureux! que le Ciel favorable
Long-tems à ses Sujets conserve un Maître aimable,
Que sensible à leurs maux, par un juste retour,
Ses bontez soient le prix de leur fidelle amour.
Qu'il songe, qu'en lui seul mettant notre esperance,
Il nous doit des Vertus dignes de sa naissance.
Il est né genereux, il n'oubliera jamais
Que le bonheur des Rois est celui des Sujets.
Ainsi nous le verrons occupé de sa gloire,
Des Heros les plus grands effacer la memoire,
Compter, nouveau Titus, ses jours par ses faveurs,
N'aimer, ne rechercher que l'empire des cœurs
Pour obtenir la Paix entreprendre la Guerre,
Etre l'étonnement & l'amour de la Terre.

Ta main, en le formant, signala ton pouvoir,
Seigneur, impose lui le joug saint du devoir,
Que ton seul interest & l'anime & le guide,

Digitized by Google

Et qu'à tous ses discours la verité preside,
Qu'avec un cœur de Pere il ait celui d'un Roy,
Et pour tout dire, enfin, qu'il soit digne de toy.

L'effet justifira le fortuné présage
Des grands évenemens dont vous êtes le gage,
Illustre Maréchal, sous vos yeux élevé,
Et par vos tendres soins du trépas preservé,
LOUIS à la Vertu formé dès sa jeunesse
Ne démentira point vos leçons de sagesse,
Et nos neveux charmés en benissant leur Roy,
Beniront comme nous le nom de Villeroy:
Ouy, ce nom glorieux, cheri dans tous les âges,
Chez les Peuples heureux trouvera des hommages,
Vivez donc, & songez que pour son Peuple encor
Telemaque a besoin des conseils de Mentor.

Sur la Convalescence du Roy.

ODE.

CEssons nos pleurs & nos allarmes,
François, tous nos vœux sont remplis,
Le Ciel vient de rendre à nos larmes
La gloire, & le salut des Lys.
Le Monarque, sur qui la France
Fonde toute son esperance,

Recouvre

Digitized by Google

Recouvre une heureuse santé.
A nos voix tout à coup propice,
Grand Dieu, ta divine Justice
Couronne ainsi la pieté.

Oui, les violentes atteintes
De la foudre qui part de l'air,
Portent dans l'ame moins de craintes
Que le péril d'un Roy si cher.
Quels transports d'amour pour ce Prince!
A la Ville, dans la Province,
Tous les Peuples sont éperdus,
On prie, on accourt, on s'empresse,
Et devant les Autels sans cesse
Tous les Ordres sont confondus.

Dans cette allarme universelle
De Mars craindroit-on la fureur?
Aimable Prince, un si grand zéle
Est-il l'effet de la terreur?
Il n'est point de cœur qui n'envie
La gloire de donner sa vie
Pour sauver les jours de son Roy,
Et point de François qui ne pense
Faire un sacrifice à la France
En se sacrifiant pour Toy.

Ton Peuple à mille soins en proye
Inquiet de sa sûreté,

Digitized by Google

Attend la tristesse ou la joye
Des bruits divers de ta santé :
D'abord sur un heureux présage
Il respire, il reprend courage,
Il montre un air plus assuré ;
Veillant à ta convalescence,
Il est à chaque circonstance
Ou content, ou desesperé.

Mais que vois-je ! quelle Déesse
Accourt d'un air precipité !
Que de soupirs pleins de tendresse
Partent de son cœur agité !
Ah ! je connois cette Heroïne,
C'est cette ame toute divine,
C'est la Minerve de LOUIS ;
Que ta présence nous est chere !
Approche, à tes regards de mere
Déja ses sens sont réjoüis.

Enfin Dieu rempli de clemence,
Vient de jetter ses yeux sur nous ;
Ne tremble plus, heureuse France,
Tu vas goûter un sort plus doux.
Il écarte de notre tête
Le coup affreux de la tempête,
Qui mit l'effroy dans notre cœur,
Pour ton bonheur il s'interesse,
Reprend ta premiere allegresse,

Digitized by Google

Ton Prince a repris sa vigueur.

Déja les Temples retentissent
Du son des Cantiques sacrés,
Par tout les Peuples applaudissent,
Quels spectacles sont preparés !
Jeune Monarque, ta naissance
Et ta prompte Convalescence
Semblent aux yeux un même jour,
De feux la nuit est éclatante,
Toute la Ville triomphante
Jure pour Toy le même amour.

Aug. Boubeau de Bellechaume.

REMERCIMENT
A SON ALTESSE SERENISSIME MONSEIGNEUR LE PRINCE DE CONTI,

Par Delaisme de Grand Bois, Cavalier dans le Regiment de Conti.

TOI ! qui guides sur le Parnasse
Un Prince avide de Lauriers,
Qui veut assembler ceux d'Horace
Avec ceux des plus grands Guerriers,

De

De CONTI, Muse délicate !
Docile à ce nom qui te flatte,
Seconde un illustre projet :
Parle un langage non vulgaire ;
C'est à CONTI que je veux plaire,
Et ses bienfaits sont mon sujet.

D'une Muse encor begayante
Je lui consacray les essais,
Et sa main trop tôt bienfaisante
L'encouragea par ses bienfaits ;
Tes champs rendus à ta Musette
Virgile ! ont fait de ta Trompette
Entendre les sons vigoureux :
Oüi, ton exemple m'en assure,
On doit le Poëte à la nature,
L'ouvrage au Prince généreux.

Quel soupçon honteux, mais trop juste
Contre un Empereur si cheri !
Je crains d'estimer dans Auguste
Les vertus de son favori ;
Sans Mécénas qui l'accrédite,
Il n'eut pas connu le merite,
On n'en auroit point fait de cas ;
Habile & juste par lui-même,
Mon Prince le connoît, il l'aime,
Il vaut Auguste & Mécénas.

Honte

Digitized by Google

Honte des Rois ! du lâche Admette,
Apollon garde les troupeaux ;
Il le voit, sans qu'il le commette
A quelques plus nobles travaux :
En vain brilla ta Poesie !
Un Roi sans mœurs & sans génie
Méprise les Dieux & les Arts ;
Et par son exemple séduite
Sa Cour, pour toi, pour ton merite
N'ose avoir de justes égards.

Suis-je encor aux bords de la Seine,
Ou suis-je aux bords de l'Eurotas !
Villon ! au mépris de ta veine,
Quelle honte suit ton trépas :
N'étoit-il plus dans nos Provinces
De Roi, de Sçavants, ou de Princes
Pour cherir tes doctes écrits ?
Non : si ton esprit fut sublime,
Ton ame abandonnée au crime
Livra tes vers à leurs mépris.

Dépoüillons l'esprit & la rime,
D'un honneur trop peu merité.
A la vertu se doit l'estime,
Et l'amour à la probité :
Par elles j'aspire à te plaire,
Bien plus qu'en me rendant severe

Sur

Digitized by Google

Sur un vers grand ou delicat :
L'équitable Bourzac m'approuve,
Attentif sur mes mœurs il trouve
L'honnête-homme dans le Soldat.

Oh ! dans l'héroïque carriere,
Quand suivrons-nous tes étendards ?
Tes conseils, ton ardeur guerriere
Ont étonné Neptune & Mars : *
De tes faits, par la Renommée
La gloire par tout fut semée,
Elle réjoüit l'Univers :
Muse ! sois témoin de sa gloire,
Tu trouveras dans son histoire
La matiere des plus beaux Vers.

Que sa valeur & sa prudence
De l'étranger fassent l'effroi !
Il est aimé de notre France,
C'est un plus noble champ pour toi ;
Des peuples tu seras chérie
Si tu le peins à la Patrie
Grand, tendre, juste, libéral :
Si dans ton hommage sincere,
On le trouve égal à son Pere,
Qui ne reconnut point d'égal.

* Fontarabie & Saint Sebastien, Places Maritimes.

Doctes

Doctes & magnanimes ombres
Du grand CONTI, du grand CONDE'!
Joüissez aux demeures sombres
Du bien qui nous est accordé ;
De votre sang voyez renaître
Des fils qui s'empresseront d'être
L'appui des vertus & des Arts :
Un si beau sang s'immortalise,
Avec lui croît & s'éternise
L'amour de Minerve & de Mars.

FABLE,

Par Monsieur Demoncrif.

UN Croniqueur dit que jadis les belles
N'étoient qu'orgueil, que mépris, que rigueurs.
Or maintenant plus douces sont les mœurs ;
Comment ? falloit des ardeurs éternelles,
Pour les toucher, toutes étoient cruelles,
Si qu'une Iris n'auroit à son amant
Osé donner un baiser seulement
Sans un Arrest de la Cour de Cithere.
Voyés combien amour avoit affaire ?
Qu'arriva-t'il ? droit au Ciel il vola ;
Pere des Dieux, dit il, tenés voilà
Mon arc, mes traits, trop rude est l'exercice ;

Je

Je ne puis seul les amants gouverner.
A ce propos Jupin de lui donner
Un Lieutenant ; qui fut ce, le caprice,
Dont bien nous prit ; le sexe dès ce jour
Perdit fierté, scrupule, humeur severe,
Il n'est amant si peu digne de plaire
Qui n'ait pour soy le caprice, ou l'amour.

Le mot de la premiere Enigme du mois passé est la *Mer* : Voici l'explication de la seconde, par Monsieur G. D. M.

Je lisois en rêvant l'Enigme du Mercure,
Et de rêver en vain j'étois au desespoir,
Quand un Gascon est venu pour me voir,
J'en fais encore avec lui la lecture.
Vous ne devinez pas, dit-il ? non, vous riez ?
Non, eh vous riez, Dieu me damne ;
Car vous êtes dessus & vous cherchez votre âne,
Puisque c'est la plante des piés.

PREMIERE ENIGME.

JE suis materiel, triangulaire & rond,
D'un usage fort ordinaire,
Plat, haut, large, profond ;
Mais aux Dames peu necessaire.

Cependant

Digitized by Google

Cependant (si je l'ose dire)
Je n'en suis pas trop méprisé,
Car souvent après moi le beau sexe soupire,
Et même j'en suis courtisé.
Ma couleur dépend du caprice
De ceux à qui je rends service;
Quelquefois blanc, plus souvent noir,
Mais quand rouge je me fais voir
Je parois peu chez la jeunesse.
Sur un sommet je suis placé,
D'où je descends par politesse.
La faim ne m'a jamais pressé,
La farine me suit sans cesse.
On me donne souvent le nom
Ou d'une Ville ou d'une bête;
De cent esprits divers je serois la maison,
Mais prêt à les loger, en chemin on m'arrête
Je suis toujours coëffé sans avoir une tête.

SECONDE ENIGME.

ON me trouve deux pieds si je suis animée;
Sans ame je n'en ai plus qu'un:
Et par ce pied je suis armée,
On me bouche mes yeux comme il plaît à chacun,
Je viens de loin, je suis utile à la vieillesse,

Je

Je badine avec la jeunesse,
Amusement du Maître & terreur du Valet,
Mon corps est toujours rondelet,
Chés les Grands ma tête est petite,
Elle est grande chés les petits,
Je frappe sans que je m'irrite,
Je soutiens les Rois mêmes & leurs fils.

CHANSON

FY, fy, du Cabaret où la fausse mesure
Fait qu'on ne peut au plus s'enyvrer qu'à demy :
Vive, vive Lucas ; cheux ce loyal amy
Le Vin n'a point de pots, la cave est sans serrure ;
La tasse en main assis près des toniaux
Je nous soûlons sans stratagême ;
Point de garçon ne viant controller nos morciaux,
Je buvons sans compter & je sortons de même.

Vaudeville du Fleuve d'Oubly ; petite Comedie des Italiens.

MA Maîtresse infidelle
Aime le gros Lucas a a a ;
Ma foy tant pis pour elle,
Je n'en pleurerai pas a a a :
Pour en perdre la memoire

Dans

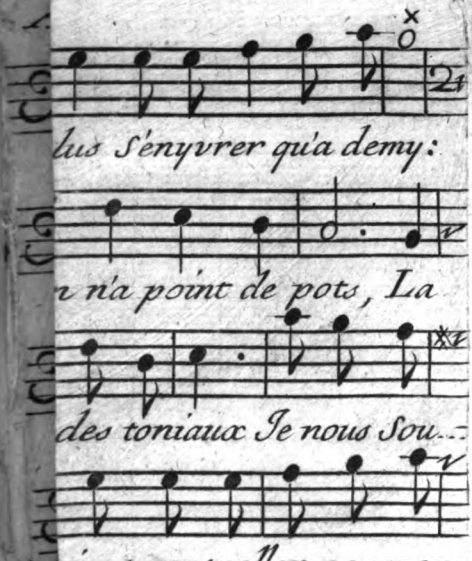

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

Dans le Fleuve d'Oubli, Biribi,
Je veux boire, je veux boire.

A toute heure à ma porte
Il vient maint creancier é é é,
Mais que le diable emporte
Qui ſonge à le payer é é é:
Pour en perdre, &c.

Notre mary careſſe
Ma ſervante Magot o o o,
J'en mourrois de triſteſſe
Sans ſon Valet Pierrot o o o:
Pour en perdre, &c.

J'avois pris femme laide
Pour n'être point Cocu u u u,
Mais c'eſt un vain remede,
Et j'en ſuis convaincu u u u.
Pour en perdre, &c.

Arlequin au Parterre.

Je compte ſur la Piéce
Puiſque vous avez ri i i i,
Si quelque endroit vous bleſſe
Et n'a pas réuſſi i i i,
Pour en perdre la memoire
Dans le Fleuve d'Oubly, Biribi,
Venez boire, venez boire.

Digitized by Google

NOUVELLES LITTERAIRES ET DES BEAUX ARTS.

DAns le quatorziéme Recüeil des Lettres éfidiantes & curieuses, écrites des Missions Etrangeres par quelques Missionnaires de la Compagnie de Jesus, imprimé à Paris chez le Clerc l'année passée, on trouve, parmi quantité d'autres choses, qui remplissent parfaitement le titre du Livre, une curiosité qu'on sera sans doute bien aise de trouver icy. Un Missionnaire envoye de Pekin à un de ses amis un Musc, & il lui en explique l'origine & les propriétez. Le Musc, lui dit-il, se forme dans la vessie d'une espéce de Chevreuil; c'est comme un sel qui s'attache tout au tour; il s'y en forme de deux sortes; celui qui est en grain est le plus precieux; l'autre qui est moins estimé, est plus menu, c'est à dire, qu'il est comme en poudre. La Chevrette ne porte point de musc, il n'y a que le mâle. Quand les Chinois prennent un de ces animaux, ils lui tirent aussi-tôt la vessie, & de peur que le musc ne s'évapore,

Digitized by Google

vapore, ils en lient le conduit avec une ficelle, & l'ayant suspendu ils la font sécher. Le Musc que le Missionnaire envoye à son ami, n'a point eu d'autre preparation. Cependant il a une proprieté bien singuliere : à une certaine distance il endort les plus énormes serpens, & il les rend immobiles ; le Chevreuil musqué se nourrit de leur chair & les devore sans qu'ils puissent se défendre ni s'enfuir. Les Paysans Chinois, que leur travail oblige de dormir dans les forêts & sur les montagnes où il y a beaucoup de ces bêtes venimeuses, n'ont point de meilleur secret pour se garentir de leur morsure que d'avoir sur eux qu'elles grains de musc : avec cette amulette ils n'ont rien à craindre.

PRIERES ET INSTRUCTIONS CHRETIENNES, dans lesquelles se trouve renfermé tout ce que la Religion veut que nous croyions, que nous pratiquions, & que nous demandions. Avec les Offices de l'Eglise à l'usage de Rome & de Paris. Chez Ph. Nicolas Lottin, ruë S. Jacques, à la Verité, in 12. 1721.

Le même Libraire vient d'imprimer un petit in 12 de 154 pages, intitulé, CAS DE CONSCIENCE, sur le Carême, sur

l'Yvrognerie & sur les Danses, decidez par Mrs. les Docteurs en Theologie de la Faculté de Paris. On parle dans la derniere Partie de cet Ouvrage d'une coutume qui s'est introduite dans quelques Paroisses de la Campagne, où l'on vend, & l'on adjuge comme à l'encan dans le Lieu Saint, le droit de primauté dans la Danse publique, à celui qui offre le plus de cire pour l'Eglise ; on avertit les Curez de ces Paroisses de mettre tout en usage pour abolir un si grand abus.

REFUTATION du petit Livre intitulé, la grande & fameuse découverte de la QUADRATURE DU CERCLE, par le sieur R. Baudemont, Mathematicien de Reims. Ensemble plusieurs nouvelles propositions Geometriques, dans lesquelles sont faites quelques comparaisons du Cercle, avec la parabole quarrée, &c. par M. le Nounier Mathematicien. A Roüen, chez P. Machuel, & se vend à Paris chez Claude Jombert, à l'Image Notre-Dame. 1721.

OBSERVATIONS ET REFLEXIONS *touchant la nature, les évenemens & le traitement de la Peste de Marseille, pour confirmer ce qui est avancé dans la Relation sur les accidens de la Peste, son pronostic & sa curation, &c.* Par Mrs. Chicoineau, Verni

Verni & Soulier, Deputez de la Cour à Marseille. A Lyon, chez les Freres Bruisser, au Soleil, 1721. in 12. & se vend à Paris, chez Etienne Ganeau.

LETTRE SUR LA MALADIE DE MARSEILLE, *de M. Didier, Conseiller Medecin du Roy, & Professeur en Medecine de l'Université de Montpellier, écrite à M. Fizes, Conseiller du Roy, Professeur de Mathematique, & Medecin de la même Université.* A Montpellier, chez Hilaire Fleuri. 1721. Brochure in 12.

AVIS & Remedes contre la Peste. *A Beziers, chez Etienne Barbut.* 1721. in 8°. pp. 14.

M. Boüillet, Medecin de la Faculté de Montpellier, combat dans cette Dissertation par de solides raisons la prévention populaire au sujet de la Peste, qui ne peut nuire, dit-il, qu'autant qu'on lui prête des armes; & il soutient que son progrès n'est dû qu'au chagrin, à la crainte de la mort, à la consternation des Peuples, & à leur découragement, qui entraînent toujours la désolation, la cherté & la disette des vivres; *Chacun se retire, les parens, les amis sont abandonnés, les Pauvres ne sont point secourus; le desordre & la confusion s'emparent d'une Ville affligée; les*

cadavre

cadavres pourrissent dans les ruës, l'air s'infecte de plus en plus ; & cette infection se glissant dans les maisons des particuliers, où le defaut d'exercice, la tristesse, la disette ou l'usage des mauvais alimens, ont déja alteré la constitution de leurs humeurs, & affoibli le ressort de leurs parties solides, des familles entieres deviennent la victime de ce faux systéme, & ceux qui en sont les auteurs, succombent eux-mêmes. Une mort honteuse & funeste les punit, on a pour eux la même dureté qu'ils ont témoignée envers leurs parens, leurs amis, & leurs voisins. Ils périssent souvent sans consolation & sans secours.

TRAITE' DE LA GOUTE, par M. le Févre de la Rochelle, se vend à Paris chez Etienne Ganeau, ruë S. Jacques.

LE CAPUCIN CHARITABLE, où il est traité de la Peste, &c. Par le P. Maurice de Toulon. A Lyon, chez Bruisset, nouvelle édition. 1721.

Selon le bon Capucin, il est inutile de retenir pendant quarante jours les hommes en qui on ne remarque aucun signe de Peste. Les plus démonstratifs, dit-il, qui se manifestent toujours en moins de quinze jours, sont les fiévres inquiétes, la démarche chancelante, le visage défi-

gure,

Digitized by Google

guré, les yeux abatus & étincelans, l'envie de vomir, le sommeil letargique, la frenesie furieuse, &c. Il ajoûte que la quarantaine réduite à vingt jours pour les personnes, est plus que suffisante.

LE THEATRE DE LA FOIRE OU L'OPERA COMIQUE, *contenant les meilleures Pieces qui ont été representées aux Foires Saint Germain & S. Laurent*; enrichiés d'Estampes en taille douce, avec une Table de tous les Vaudevilles & autres airs gravez, notez à la fin de chaque Volume; *recueillies, revûës & corrigées*: Par Messieurs le Sage & d'Orneval, 3. vol. in 8°. A Paris, chez Etienne Ganeau, ruë Saint Jacques. 1721.

Nous n'avons pû que ce mois-ci nous acquitter de la promesse que nous avions faite de parler de ce Livre. Réduits à ne pouvoir entrer dans aucuns détails des Pieces qu'il contient, nous nous bornerons à en donner le Catalogue, & à extraire quelque chose de la Preface: Les Auteurs la commençent ainsi.

Ce n'est point pour disputer de prix avec les chef-d'œuvres immortels, qui mettent le Theâtre François au dessus de tous les Theâtres du monde, que ce Recueil paroît aujourd'hui: ce n'est pas même

me

me pour entrer en comparaison avec les deux autres Spectacles reglez, où l'on n'observe pourtant pas exactement les preceptes d'Aristote : c'est pour laisser à l'avenir un monument qui fasse connoître les diverses formes sous lesquelles on a vû le Théâtre de la Foire.

On avertit ensuite que quantité de mauvaises productions qui ont paru sur le Theâtre de la Foire, ne sont point employées dans ce Recueil ; qu'on n'a pas même jugé à-propos de faire imprimer celles qui ont dû tout leur succès au jeu des Acteurs, ou à des Ballets brillants, pour ne donner place qu'aux Pieces qui ont plû par le merite de leur propre fond, & sur lesquelles seulement on peut juger des ouvrages de l'Opera Comique. Peut-être, dit l'Auteur de la Preface, n'y trouvera-t'on pas dequoi justifier le plaisir que tout Paris y prenoit ; quoi qu'il y ait des caracteres plaisans, du naturel, de la varieté : Elles perdront beaucoup d'être dépoüillées de l'agrément de la representation, sur tout auprès des personnes qui ont peu frequenté ce Spectacle.

Il n'y faut point chercher d'intrigues composées ; chaque Piece contient une action simple, & même si serrée, qu'on n'y voit point de ces Scenes de liaison languissantes qu'il faut toujours essuyer

dans

Digitized by Google

dans les meilleures Comedies. Quand cette précision, dont les autres Theâtres semblent s'éloigner, seroit en effet un defaut, elle étoit absolument necessaire au nôtre, & devenoit la premiere de nos regles. Nous avons mieux aimé divertir, ne faisant qu'effleurer les matieres, que d'ennuyer en les épuisant. Il n'est pas facile de trouver un milieu entre le haut & le bas; de raser la terre, pour ainsi dire, sans la toucher. Le sublime n'est pas plus difficile à attraper, que l'art d'amuser l'esprit en badinant.

Nous ne prétendons point soutenir que nos Pieces sont parfaites dans leur genre. Quel Theâtre a jamais été dès son commencement ce qu'on l'a vû devenir dans la suite? Qu'est ce que c'étoit que les Tragedies & les Comedies Françoises avant Corneille & Moliere! mais si l'Opera Comique, quand on l'a fermé, n'étoit pas encore parvenu à son degré de perfection, il y tendoit du moins. On peut dire qu'il commençoit à interesser les honnêtes gens qui trouvoient dans ce spectacle un ingenieux mêlange de tous les autres ensemble. Aussi n'a-t'il point fini faute de spectateurs.

On y voyoit à la verité regner ordinairement du merveilleux; mais ce merveilleux étoit toujours joint à des sentimens

Digitized by Google

naturels & à des portraits satyriques, qui contentoient les personnes qui veulent de la Morale. De plus, ce Theâtre étoit caracterisé par le Vaudeville, espece de Poësie particuliere aux François, estimée des Etrangers, aimée de tout le monde, & la plus propre de toutes à faire valoir les saillies de l'esprit, à relever le ridicule, à corriger les mœurs. Ce Vaudeville, dont on ne se servoit dans les commencemens que par necessité, puis qu'il étoit défendu aux Acteurs Forains de parler, fut d'abord par eux assez mal employé. Point de finesse dans les pensées, point de delicatesse dans les expressions, aucun goût dans le choix des airs; c'étoit entre leurs mains un diamant brut, dont ils ne connoissoient pas le prix, & que les Auteurs ont mieux mis en œuvre dans la suite.

Le Theâtre de la Foire (dont voici l'histoire en peu de mots) a commencé par des Farces que les Danseurs de corde mêloient à leurs exercices. On joüa ensuite des fragments de vieilles Pieces Italiennes. Les Comediens François firent cesser ces representations, qui attiroient beaucoup de monde, & obtinrent un Arrest qui faisoit défense aux Acteurs Forains de donner aucune Comedie par dialogue. Ceux-ci abusant des termes de l'Arrest, s'aviserent

s'aviserent du Monologue ; un Acteur venoit seul sur le Theâtre, disoit une tirade, & se retiroit ensuite pour faire place à l'Acteur qui devoit lui répondre. Cette maniere bizarre de dialoguer trouvant encore des spectateurs, il intervint un Arrest qui leur défendit même le Monologue ; mais les nouvelles défenses ne servant qu'à leur faire chercher de nouveaux expediens, ils eurent recours aux écriteaux, c'est-à-dire que chaque Acteur avoit son rôle écrit en gros caractere sur du carton, qu'il presentoit aux yeux des spectateurs. Ces inscriptions parurent d'abord en Prose, après cela on les mit en Chansons, que l'Orchestre joüoit, & que les assistans s'accoûtumerent à chanter ; mais comme ces écriteaux embarassoient sur la Scene, les Acteurs s'aviserent de les faire descendre du ceintre : ces derniers écriteaux étoient une espece de cartouche de toile roulée sur un bâton, & dans lequel étoit écrit en gros caractere le couplet avec le nom du personnage qui auroit dû le chanter : l'écriteau descendoit du ceintre, & étoit porté par deux enfans habillez en Amours, qui le tenoient en support : les enfans suspendus en l'air, par le moyen des contrepoids, dérouloient l'écriteau. l'Orchestre joüoit aussi-tôt l'air du couplet, & donnoit le

Digitized by Google

on aux spectateurs, qui chantoient eux-mêmes ce qu'ils voyoient écrit, pendant que les Acteurs y accommodoient leurs gestes.

Les Forains voyant que le Public goûtoit ce spectacle en chansons, s'imaginerent avec raison que si les Acteurs chantoient eux-mêmes les Vaudevilles, ils plairoient encore davantage. Ils traiterent avec l'Opera, qui, en vertu de son privilege, leur accorda la permission de chanter. On composa aussi tôt des Pieces purement en Vaudevilles; & le spectacle alors prit le nom d'Opera Comique. On mêla peu à peu de la Prose avec les Vers, pour mieux lier les couplets, ou pour se dispenser d'en trop faire de communs; de sorte qu'insensiblement les Pieces devinrent mixtes. Elles étoient telles, quand l'Opera Comique fut interrompu en 1718, à la Foire Saint Laurent.

On suit cette Chronologie dans la distribution des Pieces de ce Livre: on en donne d'abord trois par écriteaux; on met ensuite celles qui sont en purs Vaudevilles, chantez par les Acteurs, & enfin les Pieces qui sont mêlées de Prose.

Les Auteurs n'ont rien negligé pour rendre cet ouvrage utile & agreable. Les autres Théâtres, disent-ils, n'ont pas plus que lui pour but la correction des mœurs,

&

& il n'est pas moins propre qu'eux à délasser un homme serieux de ses grandes occupations. Il peut sur tout être d'un grand secours à la campagne, où l'on fait souvent succeder aux autres plaisirs, celui de representer dans une famille de petites Pieces Dramatiques. Si l'on peut en choisir de meilleures, celles ci du moins ont l'agrément d'être nouvelles & d'un goût singulier.

La Préface finit par un avertissement qui est qu'il faut chanter, & ne pas lire simplement les couplets. Regardez-les, ajoute-t'on, comme les Vers des divertissemens d'Opera: les uns & les autres sont faits pour des canevas. Le chant vous inspirera une gayeté indulgente. Enfin, en les chantant, vous y mettez du vôtre, & nous aurons meilleur marché de vous: au lieu que si vous ne faites que les lire, vous prendrez garde à tout.

Sur l'air de Grimaudin.

Un mot dur nous ôte l'estime
D'un fin Lecteur,
Il s'attache au tour, à la rime,
Mais un Chanteur
Occupé du charme des airs,
En fredonnant fait grace aux Vers.

PREMIER VOLUME.

Pieces par Ecriteaux.

Arlequin Roy de Serendib, *en trois Actes*, par Mr. le Sage, representé en 1713, à la Foire Saint Germain.

Arlequin Thétis, *Piece d'un Acte*, par Mr. le S. à la Foire Saint Laurent, 1713.

Arlequin invisible, *d'un Acte*, par M. le S. 1713, à la Foire Saint Laurent.

Pieces chantées par les Acteurs.

Arlequin Mahomet, & le tombeau de Nostradamus, *Pieces d'un Acte chacune, liées par un Prologue intitulé*: La Foire de Guibray, *par M. le S.* à la Foire Saint Laurent, 1714.

Arlequin Sultane Favorite, *en trois Actes*, par M. le Tellier, 1715, *à la Foire saint Germain.*

La ceinture de Venus, *en deux Actes*, par M. le S. 1715, *Foire saint Germain.*

Parodie de l'Opera de Telemaque, *Piece d'un Acte*, par M. le S. *Foire saint Germain.* 1715.

Le Temple du Destin, *Un Acte*, par M. le S. *à la Foire saint Laurent.* 1715.

TOME

Digitized by Google

TOME II.

Arlequin défenseur d'Homere, *Piece d'un Acte*, par M. Fuzelier, *à la Foire saint Laurent.* 1715.

Colombine Arlequin, ou Arlequin Colombine, *Piece d'un Acte*, par M. le S. *à la Foire saint Laurent.* 1715.

Les Eaux de Merlin, *Piece d'un Acte, précedée d'un Prologue*, par M. le S. *Foire saint Laurent.* 1715.

Les Arrests de l'Amour, *Piece d'un Acte*, par M. d'Orneval, *representée à la Foire saint Germain en* 1716.

Arlequin Traitant, *en trois Actes*, par M. d'Orn. *Foire saint Germain.* 1716.

Le Temple de l'Ennuy, *Prologue*, par Messieurs le S. & F. *à la Foire saint Germain.* 1716.

Le Tableau du Mariage, *Piece d'un Acte*, par Mrs. le S. & F. *Foire saint Germain.* 1716.

L'Ecole des Amans, *Piece d'un Acte*, par Mrs. le S. & F. *Foire saint Germain.* 1716.

Arlequin Hulla, ou la Femme repudiée, *Piece d'un Acte*, par Mrs. le S. & d'Orn. *à la Foire saint Laurent.* 1716.

Le Pharaon, *Piece d'un Acte*, par M. F. *à la Foire saint Germain.* 1717.

Digitized by Google

TOME III.

Les Animaux raisonnables, *Piece d'un Acte*, par Mrs. F. & le G. *Foire saint Germain.* 1718.

La Querelle des Theâtres, *Prologue*, par Mrs. S. & de la F. *representé à la Foire saint Laurent en* 1718, & ensuite sur le Theâtre de l'Opera, par par ordre de MADAME.

Le Jugement de Paris, *Piece d'un Acte*, par M. d'Orn. *Foire saint Laurent.* 1718.

La Princesse de Carizme, *en trois Actes*, par M. le Sage, *à la Foire saint Laurent.* 1718, & sur le Theâtre de l'Opera, par ordre de MADAME.

Le Monde renversé, *Piece d'un Acte*, par Mrs. le S. & d'Orn. sur le plan de M. de la F. *à la Foire saint Laurent.* 1718.

Les Amours de Nanterre, *Piece d'un Acte*, par Mrs. le S. & d'Orn. *à la Foire saint Laurent*, 1718, & sur le Theâtre du Palais Royal, par ordre de MADAME.

L'Isle des Amazones, *en un Acte*, par Messieurs le S. & d'Orn. qui n'a jamais été representée, à cause de la suppression de l'Opera Comique.

Les Funerailles de la Foire, *Piece d'un Acte*,

Digitized by Google

Acte, par Messieurs le S. & d'Orn. *representée sur le Theâtre de l'Opera, par ordre de* MADAME, *le Jeudy 6 Octobre* 1718.

Le Rapel de la Foire à la vie, *Piece d'un Acte*, par Mrs. le S. & d'Orn. *representée à la Foire saint Laurent en* 1721, & sur le Theâtre de l'Opera le deuxiéme Octobre, par ordre de MADAME.

BIBLIOTHEQUE DES GENS DE COUR, ou mêlange curieux des Bons Mots d'Henri IV, de Louis XIV, de plusieurs Princes & Seigneurs de la Cour, & autres Personnes illustres, avec un choix de traits naïfs, Gascons & Comiques, de plusieurs petites Piéces de Poësies & de pensées ingenieuses propres à orner l'esprit, & à le remplir d'idées vives & riantes.

Ce Livre est tout nouvellement imprimé à Paris en deux Volumes in 12. chez Theodore le Gras, au Palais. C'est un Recüeil complet de bons Mots : on en trouve du grand Prince de Condé, de M. de Harlay Premier President, du Comte de Grammont, de M. Bautru, de Santeuil, &c. On y a joint plusieurs autres traits de personnes distinguées & d'Auteurs modernes. Le Jeu, l'Amour, le Mariage, les Femmes : ces quatre Chapitres offrent plusieurs pensées vives qui n'ont point encore été imprimées. On trouvera

Digitized by Google

trouvera aussi un choix de Devises, d'Epitaphes & de Comparaisons, avec un mêlange de plusieurs Poësies & d'Historietes. Une infinité de saillies de Gascons, & divers traits d'esprit des Dames illustres qui n'ont point vû le jour. Nous pourrons parler de ce Recüeil plus amplement.

DISCOURS prononcez dans les Conferences de l'Academie Royale de Peinture & Sculpture. *Par* M. Coypel, *Ecuyer, Premier Peintre du Roy, de M. le Duc d'Orleans Regent, & Directeur de l'Academie, &c.* Dedié à S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orleans in 4°. de 189 pages, sans la Table, l'Epitre & la Preface. A Paris chez Collombat, ruë S. Jacques. 1721.

Voici l'idée que l'Auteur donne de la Peinture dans sa Preface. La Peinture est un Art qui par des lignes & des couleurs sçait representer aux yeux sur une simple superficie tout ce que l'Univers comprend d'objets visibles; elle a pour objet la matiere & l'esprit; en un mot la Nature entiere, qu'elle doit non-seulement imiter, mais souvent surpasser: elle est la mere de tous les Arts, parce qu'elle est elle-même l'Art du dessein. *Philostrate* dit que la Peinture ne consiste pas seulement dans

les

Digitized by Google

les couleurs, puisqu'aux Peintres anciens une seule couleur suffisoit. Il est vrai que ceux qui sont venus ensuite en ont ajoûté quatre; & quoique peu à peu ils les ayent augmentées, il est vrai de dire que l'on peut quelquefois bien peindre avec des traits simples sans aucune couleur; laquelle sorte de Peinture, il faut l'avoüer, ne represente que les jours & les ombres; cependant la marque naïve de la chose se distingue parfaitement; on y découvre non-seulement la forme, mais même la pensée; on y distingue la modestie de l'audace, & toutes les passions, quoiqu'elles n'ayent point de couleurs en elles-mêmes. Elle exprime en même tems le sang, les cheveux & la barbe qui ne fait que commencer à poindre; la ressemblance d'un homme blond & de blanche charnure, &c. & tout cela quelquefois d'un seul trait & d'une même maniere; & qui plus est, si nous venons à representer d'un crayon blanc un Indien, il ne laissera pas de paroître dans l'idée du Spectateur comme un homme noir; car son nez camus, ses cheveux herissez & crépus, ses grosses jouës le feront distinguer. On voit par-là de quelle utilité est un Art, qui par de simples traits & par l'imitation du vray, nous represente les differens Pays, & semble nous y transporter; qui nous fait

fait connoître non-seulement les mœurs, les coutumes, les vêtemens ; mais les événemens, & en quelque sorte l'histoire des Nations ; les hommes & leur ressemblance particuliere ; les bâtimens divers, les arbres, les plantes, les fleurs, la Terre & les Eaux, & toutes les especes d'animaux qui les habitent ; enfin tout ce que le Createur a voulu former lui-même. C'est un langage qui peut être commun à tous les Peuples ; que les sourds entendent, & par lequel les muets peuvent se faire entendre, &c. L'utilité d'un si bel Art, qui rend la vie aux choses passées, n'est pas seulement d'animer les hommes aux vertus morales, elle les fait atteindre à cette gloire que la Renommée consacre à la posterité, elle peut encore élever l'ame à des veritez plus utiles & plus solides, qui sont celles de la Religion.

L'Auteur passe ensuite de l'utile à l'agréable. La peinture, dit-il, orne & anime tous les lieux où elle est placée ; & si elle n'occupe pas toujours l'esprit, elle sçait au moins amuser & plaire aux yeux sans qu'on en sçache la raison. En effet, dans la retraite la plus triste, la Peinture semble vous mettre toujours en compagnie. Il est vrai que la conversation est muette ; mais le langage des yeux n'est pas toujours le moins vif. Quel plaisir ce grand Art

ne

Digitized by Google

ne fait-il pas sentir à ceux qui sont capables de penser, de mediter, & qui sçavent mettre à profit les charmes de la tranquilité ?

Il y a des gens cependant, poursuit M. Coypel, qui affectent de n'aimer rien de ce qui fait plaisir aux autres, & qui par un air singulier & une gravité orgueilleuse & méprisante, croyent honorer beaucoup quand ils daignent regarder & faire grace quand ils parlent. On en voit d'autres tellement insensibles, qu'à peine tiennent-ils du caractere de l'homme ; qui regardent tout sans rien voir. La multitude ordinairement se laissant entraîner à l'impression des autres, court où elle voit aller, & ne s'arrêtant qu'où il y a un plus grand concours, augmente souvent les voyes de l'erreur, & la fait triompher de la raison & de l'équité même. L'ignorance grossiere, le bandeau toujours sur les yeux, s'attache en tâtonnant à chercher toujours des defauts, sans entrevoir jamais les plus grandes beautez.

Mais quel plaisir n'aura pas un connoisseur éclairé, épris des beautez de la Peinture, en comparant dans son Cabinet les talens differens des plus grands Maîtres & les parties qui les ont distinguez, soit sur la maniere de penser, sur la force & la vivacité de l'imagination, les idées

élevées,

élevées, communes ou basses de l'invention, l'Art & le sçavoir de la composition; sur la fidelité de l'histoire & les traits d'érudition, le costume, les convenances, la noblesse & le grand; sur l'expression generale, & sur les divers mouvemens de l'ame; enfin sur le goût du dessein, la correction, la grace & je ne sçai quoi qui charme les vrais connoisseurs, le clair obscur, & le coloris general, qui forment ensemble cette harmonie qui enchante les yeux, & sur les couleurs locales, qui donnent à chaque objet leurs propres caracteres de verité? Non-seulement ce bel Art cause des plaisirs infinis aux gens de goût qui l'aiment, & qui le connoissent: mais ceux qui l'exercent avec distinction, trouvent dans leurs occupations des attraits que l'on ne peut exprimer. Quel contentement secret n'est-ce pas en effet de voir naître sous ses doigts une espéce de creation, & par l'effort de l'imagination, par de simples traits, & l'intelligence des lumieres & des ombres, faire paroître des corps & des objets qui ne sont point, & en trompant agreablement ses propres yeux, pouvoir se flater de tromper encore ceux des autres!

Nous passons avec regret sur bien des choses agreables, instructives, sçavantes & historiques, dont cette Preface est remplie;

plie ; mais nous esperons nous recompenser en parlant du Corps de l'Ouvrage dans un autre Mercure, les beaux Arts y perdroient trop, si nous manquions à les celebrer dans cette occasion.

VOYAGES DE FRANÇOIS COREAL aux Indes Orientales, depuis 1666 jusqu'en 1697, *traduit de l'Espagnol*, 3 Vol. in 12. *avec Figures.* Ces Voyages s'achevent d'imprimer à Amsterdam chez Jean Frederic Bernard : on assure qu'ils sont très-curieux, & qu'ils contiennent des particularitez fort remarquables sur l'état des Indes Occidentales, & principalement du Mexique, du Brezil, du Paragay & du Perou ; l'utilité qu'on pourroit tirer d'un établissement à l'Oronoque, & sur l'Amazone, &c. *C'est une nouvelle édition.*

L'HISTOIRE DE SUEDE, où l'on voit toute la guerre du Nord, les revolutions arrivées en differens tems dans ce Royaume, l'établissement du Droit Hereditaire, du Pouvoir absolu, & l'Abolition de la Souveraineté à l'avénement du Roy regnant à la Couronne. *Par M. Limier.* Enrichie de Médailles, & autres Figures. Amsterdam, *chez Janssons. 6. vol. in 12.*

VITA DI SIXTO V, Pontefice Romano, scrita

ſcrita da *Gregorio Leti*, ornata di molte figure. 3. vol. in 12.

CEREMONIES ET COUTUMES de tous les Peuples du monde, repreſentées par des figures deſſinées de la main de Bernard Picard, avec une explication hiſtorique, &c. *chez J. F. Bernard, Libraire à Amſterdam. 8. vol. in 4°.*

Ce Livre, ſur un plan nouveau, ſera orné de plus de ſix cens figures, ſans compter les vignettes, placées à la tête des Diſſertations, où l'on n'avance rien qu'on ne puiſſe garentir par des citations exactes des Sçavans qui ont écrit ſur ces matieres, & par les Relations les plus eſtimées. Des choſes, dont très-ſouvent on n'a que des idées confuſes, y ſont expliquées avec clarté. L'écriture & la Peinture ſe prêtent en cette occaſion des ſecours mutuels & abſolument neceſſaires.

Les trois premiers Volumes de cet Ouvrage traitent des Ceremonies, des diverſes Religions du monde; des Pratiques & des Uſages introduits à l'occaſion de la Religion; des Taliſmans, Gamaés, Idoles, Statuës, Figures Symboliques, Hieroglyphes, Emblêmes, tout ce qui fait l'objet de quelque ſuperſtition, &c.

Le quatriéme contient les Ceremonies Nuptiales, de Nativité, & Funebres de tous

Digitized by Google

tous les Peuples, sans oublier divers Monumens de la vanité des hommes sur ce sujet.

Dans le cinquiéme & sixiéme, on traite des Ceremonies qui se pratiquent au Couronnement des Souverains; des Ceremonies Ecclesiastiques; des Jeux & autres Exercices; des Entrées publiques, des Tournois, Balets, Carrousels, Installations de Chevaliers, Mascarades, &c. Des Peines & des Suplices, & de ce qui concerne divers Usages dans la vie Civile.

Dans le septiéme, on donne les divers Habillemens de toutes les Nations; des Femmes, des Enfans, des Prêtres, des Magistrats, des Officiers Publics, &c.

Enfin le huitiéme, traite des Ceremonies anciennes des Peuples de l'Europe, réputez autrefois Barbares chez les Grecs & chez les Romains.

On aprend de Londres que la deuxiéme Edition de l'Algebre de M. Newton est fort avancée; elle sera plus exacte & plus correcte que la premiere. C'est M. Machin, second Secretaire de la Societé Royale, qui en prend soin.

Les Tables Astronomiques de M. Halley, corrigées & augmentées, paroîtront aussi bien-tôt. Elles fournissent une très-

Digitized by Google

belle Démonstration des principes de M. Newton. On y verra que son Sistême de la gravitation ne donne pas seulement raison du mouvement des Planettes, mais encore de celui des Comettes & de la Procession des Equinoxes, que l'on regardoit auparavant comme inexpliquables. La mort de M. Keill arrivée le 31 du mois d'Août dernier en Angleterre, va faire cesser les disputes contre M. Bernovilly.

L'HISTOIRE DES JUIFS & des Peuples voisins, depuis la décadence des Royaumes d'Israël & de Juda, jusqu'à la mort de J. C. Par le Docteur Prideaux, traduit de l'Anglois. *in* 12. 5. *vol. à Amsterdam chez Henry du Sauset.*

MEMOIRES & Négociations de diverses Cours de l'Europe depuis la Paix de Riswick, *Par M. de la Torre*, in 8°. A Amsterdam, chez Adrien Moetjens.

Le même Libraire debite *Le Guide de la Haye*, propre à tous les Etrangers, &c.

On a vû dans le Mercure precedent que le Czar a fait graver une nouvelle Carte Hydrographique de la Mer Caspienne, sur les observations des Geographes & des Astronomes, que S. M. Cz. y avoit envoyez il y a deux ans, pour reconnoître les gisemens des Côtes de cette Mer, & pour

Digitized by Google

pour en prendre les hauteurs exactes. Nous avons apris depuis de Petersbourg, que quelques-uns de ceux qui étoient chargez de ce soin ont raporté depuis leur retour, qu'étant entrez dans les Terres, & s'y étant avancez jusqu'à 150 lieuës au Nord d'Est de cette Mer, ils avoient trouvé un grand bâtiment de pierre, plus d'amoitié couvert de sable, & d'une architecture à peu près semblable à celle des ruines de l'ancienne Persepolis; qu'y étant entrez ils avoient trouvé des Armoires d'un bois noir & très-dur, qui renferment prês de 3000 Volumes reliez dans la forme des grands in 4°. dont les feüillets épais de 2 à 3 lignes, sont de couleur bleuë, écrits en caracteres blancs: qu'ayant voulu enlever cette Bibliothéque, les Habitans superstitieux du Pays s'y étoient opposés, parce que regardant ce Bâtiment comme un monument consacré, ils croiroient le profaner que d'en laisser emporter quelque chose. Les Voyageurs Moscovites ont cependant trouvé moyen d'en détourner trois Volumes, qu'ils ont apportés à Petersbourg, mais il ne s'est rencontré personne qui en ait pû déchifrer les caracteres; ce qui a engagé le Czar à faire faire des copies figurées des premieres pages de ces Livres, pour les envoyer aux Sçavans de France & d'Angleterre. Les Sçavans de

Digitized by Google

ce Pays conjecturent que l'endroit où l'on a découvert ce Bâtiment pourroit être celui où étoit autrefois la Capitale des Scithes, connuë dans les anciennes Histoires sous le nom d'*Issedon Scithica*, quoique les Anciens en ayent donné une position beaucoup plus éloignée. Le Bibliothequaire du Czar, qui est actuellement à Paris, prétend qu'on n'a apporté à Petersbourg que trois feüilles manuscrites, au lieu de trois Volumes, & qu'il n'est pas vrai que le nombre des Volumes qu'on a trouvez dans les Armoires approchât de trois mille.

Le Public sera sans doute bien aise d'être informé que l'on imprime actuellement à Paris chez Quillau, ruë Galande, une Methode pour faire une infinité de Compartimens & de Desseins differents, avec des Carreaux mi-partis de deux couleurs par une ligne diagonale. Ce Livre renferme les Observations du R. P. Dominique Doüat, Religieux Carme de la Province de Toulouse, sur un Memoire inseré dans l'Histoire de l'Academie Royale des Sciences de Paris, presenté en 1704 par le R. P. Sebastien Truchet, Religieux du même Ordre, & l'un des Academiciens honoraires.

L'Ouvrage du P. Doüat sera d'une grande

grande utilité, non seulement pour la perfection de l'Architecture, mais on y trouvera encore un nombre infini de Desseins pour paver les Eglises, carreler les Appartemens, faire des Cabinets, avec de trés-beaux compartimens. Les Peintres, les Ouvriers en Marqueterie, les Ebenistes, les Menuisiers, les Vitriers, les Tapissiers, les brodeurs, & les Tisserans, en un mot tous ceux qui se servent de l'éguille y apprendront à faire toutes sortes de Desseins avec quatre Carreaux mi-partis de deux couleurs par une ligne diagonale. Ce que ce Livre aura de particulier, c'est que ceux mêmes qui ne sçavent pas lire, pourvû qu'ils suivent les Planches qui y sont gravées, en pourront tirer le même avantage que les sçavans. Ce Livre paroîtra à la fin de ce mois. Nous en parlerons plus amplement, & nous donnerons une Planche qui mettra le Lecteur au fait de cet Ouvrage.

Nous apprenons de Lisbonne, que le 21 Août dernier le Pere Manuel Gaëtano de Souza, Clerc Regulier de la Divine Providence, & Membre de l'Academie Royale de l'Histoire, celebra par ses Poësies les Victoires remportées par les Portugais contre les Peuples du Royaume de Mascate dans l'Arabie heureuse, & ensuite il prononça l'éloge du Comte d'Ericeyra

Viceroy

Digitized by Google

Viceroy des Indes. François Xavier de Mollo, Principal du College de S. Pierre dans l'Université de Coimbre, mourut en cette Ville le 23. dans la vingt-neuviéme année de son âge.

Le 7 Septembre, l'Academie Royale de l'Histoire, celebra le jour de la naissance de la Reine, qui entroit ce jour-là dans sa trente-neuviéme année, par un Panegyrique fort éloquent, que le Comte d'Ericeyra prononça.

On écrit de Rome que l'Academie des *Arcadi* fit au commencement du mois dernier, l'ouverture de ses Conferences. Le Chevalier Cordoua Espagnol prononça un Discours Latin : Don Patricio Alfarani en recita un en Grec, & Don Jean Antonio Santibono de Morata en lut un autre en Hebreu. Les Cardinaux qui assisterent à cette Conference étonnés de la vaste érudition de ces Academiciens, parurent très-satisfaits d'un Poëme Italien que M. de Bonavalle President de cette Academie, a fait à la loüange du Pape.

Le 4 Septembre, les jeunes Eleves du Seminaire Romain tinrent Academie publique à l'honneur du nouveau Pape, dans leur grande cour, au milieu de laquelle on avoit élevé une espéce de Theâtre, couvert de tapis de Turquie, & toutes les Loges aux environs, ornées de bandes de

damas

Digitized by Google

damas cramoisi avec des galons d'or ; les Cardinaux au nombre de 29, y étoient placez, avec les Officiers de la Chambre secrette du Pape, & toute la Prelature, au nombre de plus de 60, & encore les Ambassadeurs, les Princes Romains, & autres Ministres en très-grand nombre. Le détail de ce qui se passa à cette Academie, soit pour les lettres, soit pour les divers exercices d'Armes & de Manége, est contenu dans un Livre imprimé depuis peu sous ce titre : *L'Idea d'un animo ben regolato.* Mais on ne sçauroit exprimer les loüanges & les aplaudissemens que cette auguste Assemblée, pleine d'admiration, donna à l'adresse, à la vivacité & à la grace de cette belle Jeunesse, dans la varieté de ses Exercices.

Les fameux Tableaux de la succession de la Reine Christine de Suéde, doivent arriver dans peu de jours. Ils étoient autrefois à Mantouë, où le General Galleas s'en saisit lorsqu'il surprit cette Ville. Il les fit porter à Prague en Bohëme, où Gustave Adolphe, pere de cette Reine, s'en empara à son retour. Christine les fit transporter à Rome lorsqu'elle y fixa son séjour. A sa mort Don Livio Odescalchi les acheta de ses heritiers. Le Duc de Bracciano en herita après le decès de ce dernier, & M. le Duc d'Orleans les a fait acheter pour les joindre aux rares & nombreux morceaux de son Cabinet.

SPECTACLES.

Digitized by Google

SPECTACLES.

LE THEATRE FRANCOIS.

Le 3 Octobre. La Dlle. d'Offise a joüé le rôle d'Isabelle dans la Tragedie du COMTE D'ESSEX. Cette Actrice avoit representé quelques jours auparavant Emilie dans Cinna.

Le 5, on a joüé MOMUS FABULISTE, de M. Fuzelier. Cette Piéce, qui fut representée il y a deux ans avec un si grand concours dans sa nouveauté, a été revuë avec beaucoup de plaisir. Le sieur Quinault y jouë le principal rôle. Les Dlles Chanvalon & Quinault ceux de Junon & de Venus, & la petite Dlle. Lavoye celui d'Eglé.

Le 17 Octobre. LA THEBAÏDE, ou les Freres Ennemis; c'est la premiere Tragedie de M. Racine, qui n'avoit été representée depuis plus de trente ans. Elle a fait beaucoup de plaisir, principalement dans les trois derniers Actes. Le sieur Baron y a joüé le rôle de Creon, la Dlle. le Couvreur celui d'Antigone, & les sieurs Quinault ceux d'Etéocle & de Polinice.

Cette

Digitized by Google

Cette Piéce fut joüée pour la premiere fois par la Troupe de Moliere sur le Theâtre du Palais Royal, le Vendredi 20 Juin 1664. sçavoir, les rôles de Jocaste & d'Antigone, par les Dlles Bejard & de Bric; ceux d'Eteocle, de Polinice, de Creon & d'Emon, par les sieurs Hubert, la Grange, la Thorilliere, & Bejard. Elle fut joüée quatorze fois de suite. A la cinquiéme representation on ajoûta la petite Comedie du *Medecin volant*, de Boursault.

L'Auteur de l'histoire de la Poësie Françoise, dit que M. de Racine fit cette piéce à l'âge de vingt & un an, & qu'elle lui valut une Pension, que le Roy augmenta toujours dans la suite. Moliere qui étoit de ses amis, dit-il, découvrit des premiers les talens qu'il avoit pour les belles productions: il l'exhorta de s'appliquer au Poëme Dramatique, & lui conseilla de faire l'Antigone qui avoit déja été mise au Theâtre par Rotrou; mais dans l'ordre de cette Piéce, qu'il donna sous le nom de la Thebaïde, il suivit plus les conseils de Despreaux que ceux de Moliere.

Si l'on en croit M. Grimarest, l'émulation qu'eut Moliere, avec le Theâtre de l'Hôtel de Bourgogne, * lui fit souhaiter d'avoir des Tragedies nouvelles à repre-

* Vie de Moliere.

Digitized by Google

ſenter ; il donna le deſſein de celle-cy à un jeune homme, qu'il avoit connu avoir du génie, & qui y travailla ; mais le nouveau Poëte prit preſque tout dans la Thebaïde de Rotrou ; c'eſt pourquoi, continuë Grimareſt, Moliere ſe mit à changer ce qui étoit pillé, & acheva la Piéce. Le jeune Auteur fut pourtant animé par le ſuccès, &c. Si la choſe étoit ainſi, le Theâtre ſeroit redevable à Moliere des excellens Poëmes que M. de Racine a donnez dans la ſuite.

* M. l'Abbé Dubos, dit que M. de Racine compoſa cette Piece dans le goût de Corneille, quoique ſon talent ne fut pas pour traiter la Tragedie comme Corneille l'avoit traitée. Il y a lieu de croire, ajoûte-t'il, qu'il n'auroit pû ſe ſoutenir, s'il avoit continué de marcher avec les brodequins de ſon devancier. Il eſt naturel que les jeûnes Poëtes, qui au lieu d'imiter la nature du côté que le génie la leur preſente, l'imitent du côté par lequel les autres l'ont imitée, ne faſſent d'abord que des Ouvrages mediocres, en forçant leur talent, & le voulant aſſujetir à tenir la même route qu'un autre tient avec ſuccès.

De la maniere dont M. de Racine parle lui-même dans ſa Preface, il ſembleroit

* Reflex. critiques,

que

que cette Piéce est moins reguliere que les suivantes. Il juge que la catastrophe pourroit paroître un peu trop sanglante, parce qu'effectivement on n'y voit presque pas un Acteur qui ne meure à la fin. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que l'Amour, à qui il a donné tant de part dans ses autres Tragédies, n'en a presque pas dans celle cy. Il ajoûte qu'il ne lui en donneroit pas davantage si c'étoit à recommencer. Marque évidente que, selon lui, l'Amour n'est pas une passion essentielle, ou absolument necessaire à une Tragédie, que l'on feroit sur les régles du Theâtre moderne. Mais quelque chose que M. de Racine ait voulu dire contre la regularité de sa Piéce, il s'est trouvé un Auteur anonime *, qui n'a pas laissé de reconnoître que les beautez en sont regulieres.

* Differt. sur les Trag. de Phedre & Hip. p. 6.

Digitized by Google

L'OPERA.

LE *Jeudy deuxiéme Octobre.* La Troupe de l'Opera Comique de la Foire saint Laurent, representa sur le Theâtre du Palais Royal, devant MADAME, les trois petites Pieces *Des Funerailles de la Foire*, de *son Rapel à la vie*, & & *du Regiment de la Calotte.* Nous avons parlé de ces Pieces dans le dernier Mercure.

Le Dimanche 12 Octobre. L'Academie Royale de Musique representa pour la premiere fois, Le Soleil vainqueur des nuages, divertissement allegorique sur le rétablissement de la santé du Roy. *Les paroles sont de* Mr D. B. & la Musique de Mr Clerambault.

Le sujet de ce petit Poëme est tiré de la devise du Roy, qui est un Soleil naissant avec ces mots: *Jubet sperare*, Il fait esperer. Les sacrifices que les anciens peuples de Perse faisoient au soleil, & les differens transports de joie & de tristesse qu'ils y faisoient éclater au lever de cet astre, selon qu'il leur paroissoit plus ou moins serein, peignent allegoriquement les divers mouvemens de tristesse & de joye, qui

Digitized by Google

qui dans ces derniers jours ont agité les cœurs des François sur la maladie & la santé du Roy.

Herodote & Diogene Laërce, qui ont décrit les sacrifices des Perses, ont été suivis litteralement. Les Perses, dit le premier, n'ont ni Autels ni Statuës. Ils montent sur les plus hautes montagnes, & sacrifient au Soleil. Celui qui sacrifie a sa thiare couronnée de myrte; il ne doit pas prier pour lui en particulier, son objet doit être le bien de toute la Nation & du Roy. Le Mage chante la *Theogonie*, qu'ils appellent un chant mysterieux. Les Mages, ajoute Diogene Laërce, sont dévoüez au culte Divin, & font les sacrifices. Ils sont vêtus de blanc, ayant une baguette à la main, & sur la tête une haute thiare qui descend jusques sur les joües, &c.

Les peuples de Perse forment les Chœurs, & les Balets des divertissemens; le Mage & la Grande Prêtresse sont les deux seuls interlocuteurs, representez par la Dlle Antier & le Sr le Mire. Le Theâtre represente les campagnes de Perse, environnées de montagnes, qui ne paroissent d'abord éclairées que d'une foible clarté, qui s'augmente à mesure que le soleil s'éleve sur l'horison.

Comme ce Divertissement n'a pas eu beaucoup de succès, nous n'en dirons

rien davantage. D'ailleurs on peut voir la meilleure partie des Vers dont il est composé dans la Cantate intitulée *le Soleil*, que nous avons donnée dans notre dernier Mercure. Il n'y a ici qne le sacrifice de plus. A propos de cette Cantate ; nous prions le Lecteur de corriger une faute qui s'est glissée page 55. lig. 9. où l'on a mis *Dement* pour *Devient*.

On a representé à la suite de ce Divertissement trois Entrées du Balet des Fêtes Venitiennes.

On doit donner quelques Representations de l'Opera d'Issé, où l'on assure que la Dlle Lagarde, qui n'a paru depuis près de deux ans, joüera le principal rôle. Cette circonstance redouble l'impatience du Public, pour revoir cette Pastorale. On espere aussi lui voir remplir le rôle de Lybie dans Phaëton, qu'on joüera cet hyver.

COMEDIE ITALIENNE.

LEs Comediens Italiens ont r'ouvert leur Theâtre de l'Hôtel de Bourgogne *le Mercredy huitiéme Octobre*, par la Comedie du PHENIX de l'ancien Theâtre Italien, composé en trois Actes, par M. Delosme

Delosme de Montchenay, & representée sur le même Theâtre au mois de Novembre 1691. Elle eut un fort grand succès en ce tems-là ; on y à fait quelques changemens.

La petite Comedie nouvelle du FLEUVE D'OUBLY, dont nous n'avons donné que le titre dans notre precedent Journal, ayant été goûtée, il est juste d'en dire quelque chose de plus. Elle est à peu près conduite dans le goût des Fâcheux de Moliere & des deux Esopes de Boursault, dont les personnages, sans avoir aucune relation les uns avec les autres, viennent tous sur la Scene pour le même sujet. Ce sont plusieurs gens mécontens de leur sort, qui pour oublier diverses choses, viennent boire des eaux du Fleuve Lethé. Trivelin, que Pluton en a fait le distributeur, en donne ou en refuse selon qu'il le juge à propos, & lui-même commence par en boire, pour oublier son ignorance, & être plus en état de les distribuer aux autres avec discernement.

Le Fleuve ouvre la Scene, appuyé sur son urne ; il chante ces paroles.

Comme mes eaux, le tems coule sans cesse ;
Le passé ne peut revenir ;
Perdez-en le souvenir,
Sage vieillesse.

Ne comptez point sur l'avenir,
Folle jeunesse,
Joüissez du present qui va bien-tôt finir.

Un Marquis de fraîche datte vient boire de ces eaux pour oublier ses Ayeux. Une médisante qui se lasse de l'être, pour oublier les defauts des hommes. Un ingrat, pour oublier les bienfaits d'un ami, qui lui est devenu inutile. Une femme, pour oublier l'amour qu'elle a pour son mary. Un Apotiquaire enfin en vient boire, pour oublier les idées qu'il a d'être cocu: Et un Gascon en vient faire une ample provision, dans le dessein d'en faire boire à ses creanciers, pour leur faire oublier sa porte. Toutes ces Scenes sont fort vives, & le distributeur des eaux debite à tous ces divers caracteres une morale fort plaisante. Ensuite plusieurs personnes se réjoüissent des moyens que Pluton leur a procurés pour oublier leurs chagrins. Une Nimphe du Fleuve chante.

En vain une austere beauté
Fait vanité
De la fierté;
Amans, si vous voulez m'en croire,
Pour vous en venger, venez boire
Au Fleuve Lethé;

Elle

Elle perdra toute la gloire
De sa cruauté,
Si vous en perdez la memoire.

Vaudeville sur a, e, i, o, u. *Vous en trouverez les couplets, avec l'air notté, à la fin des Poëstes, pages 88 & suiv.*

Le 19 Octobre. LA VEUVE COQUETTE, Piece nouvelle Françoise d'un Acte, dont voici le sujet.

Une Veuve suranée & coquette, qui ne songe qu'à se remarier, s'imagine que tout les amans de sa fille Silvia sont amoureux d'Elle. Mario, à qui Silvia a donné sa foy, est fort en peine pour obtenir le consentement de Flaminia sa prétenduë belle-mere, laquelle devenant amoureuse de lui, a envie de l'épouser. Elle rebutte le vieux Medecin Rhubarbini, qui sur le bruit de ses richesses la recherche en mariage, & lui fait une declaration d'amour en stile de la Faculté, &c. Mario de concert avec sa Maîtresse, vient la demander à sa mere dans les termes generaux, qu'il seroit charmé d'entrer dans sa famille; mais la veuve qui aime à se flater, & qui n'aime point sa fille, croit que le compliment la regarde seule, le reçoit le plus favorablement du monde, lui dit qu'il y a long-temps qu'elle s'est apperçûë de sa passion, qu'elle ne veut

pas.

Digitized by Google

pas le faire languir davantage, & pour lui en donner des preuves veritables, elle le charge d'aller chez son Notaire faire dresser le Contract, & d'y faire mettre qu'elle lui donne les trois quarts de son bien en faveur de ce mariage, qui lui paroît si agréable & si avantageux. Mario est au comble de sa joye de trouver des dispositions si favorables, sur lesquelles il n'avoit pas compté, ne doutant pas qu'il ne s'agisse de Silvia & de lui; il fait faire le Contract avec précipitation, & revient avec le Notaire & Silvia. La veuve est si transportée de joye de son pretendu mariage, qu'elle signe sans vouloir en entendre la lecture, & engage sa fille d'un ton de mere à faire la même chose. Le divertissement que Mario a fait préparer pour celebrer ses nôces, arrive en même-tems: La Veuve ordonne que les nouveaux mariez commencent la fête. Aussi-tôt Silvia & Mario se prennent par la main pour danser. Flaminia croit que c'est un *qui pro quo*, mais on lui fait entendre qu'elle s'est trompée elle-même. Outrée de dépit, elle veut se dédommager en épousant le Medecin; celui-ci qui a appris son avanture en arrivant, lui dit que la saignée qu'elle vient de faire à son bien, l'a gueri radicalement de sa passion. La Veuve se retire en colere; la fête continuë, & finit par un Vaudeville.

MORTS.

Digitized by Google

MORTS
DES PAYS ETRANGERS.

FRancesco Giuseppe Bernini, âgé de plus de soixante ans, est mort à Rome depuis peu, après avoir passé sa vie dans les dignités Ecclesiastiques. Il a été enterré à sainte Marie Majeure.

La Marquise de Palombara est morte aussi à Rome, & a été enterrée dans le Cimetiere de *S. Silvestro.*

Le 19 Août on fit à Rome l'anniversaire du Pape Innocent XI. dans l'Eglise de Saint Pierre. Le Cardinal Pamphile, unique creature qui reste de ce Pontificat, fit les honneurs de la ceremonie, & reçut les autres Cardinaux.

La Duchesse *Del Vito* est morte à Naples d'une attaque d'apoplexie.

M. Szaritza, qui étoit Maréchal des Nonces pendant la Diete generale qui fut tenuë au mois d'Octobre de l'année derniere, est mort en Pologne à Bordyszevo.

Le Baron de Keller, second Plenipotentiaire de l'Empereur au Congrès de Brunswick, y est mort le mois passé.

Le Chevalier David Hamilton, Mede-

cin.

cin de la Princesse de Galles, est mort depuis peu ; il a laissé par son Testament quinze cens livres sterlin de rente pour ériger dans le Royaume d'Ecosse sa patrie, une Ecole de Medecine.

Milord Crew Evêque de Durham, est mort dans sa Baronie de Stéane, Province de Northampton, le 29 Septembre, âgé de 88 ans. Il possedoit son Evêché depuis quarante-cinq ans ; ce Benefice vaut 7000 livres sterlin. Il avoit été fait Evêque d'Oxford le 13 Juillet 1671. Il étoit passé en 1674 à celui de Durham. Il avoit été Conseiller du Conseil Privé sous les Regnes de Charles II. & Jacques II.

M. Prior, illustre par son talent pour la Poësie, & par la negociation que lui confia la Reine Anne, est mort à Londres le Vendredy 3 Octobre ; c'est lui qui avoit été envoyé en France avec les Préliminaires de la Paix d'Utreck. Il a été enterré à Vestminster, près du tombeau du fameux Poëte Spencer.

Le Docteur Philippe Biss, Evêque de Hereford, est mort le 9 Octobre.

L'Evêque de Meath en Irlande, y est mort le 12 Octobre.

Don François de Saint Jerôme, Evêque du Rio de Janeiro, dans le Bresil, est mort le 14 Juin.

Don Manuel de Souza Tanarés, Gouverneur

Digitized by Google

verneur de Fernambuc dans les Indes Orientales, est mort le 17 Juillet.

Don Lopo Joseph d'Almeida, Amiral de la Flotte Portugaise envoyée contre les Arabes, est mort sur les côtes de la Perse.

La Comtesse d'Althone, veuve du Maréchal de ce nom, est morte le premier Octobre dans son Château de Middagn, dans la Province de Gueldres.

MARIAGES DES PAYS Etrangers.

DOm Marc Antonio Conti, neveu du Pape, doit épouser incessamment Donna Faustina Matthei, fille du Duc de Paganica. Le Duc, pere de la mariée, doit entrer dans les Ordres sacrez, & ne se reserve sur son bien qu'un revenu modique, dont même il ne joüira que jusqu'à-ce qu'il ait obtenu l'équivalent en pensions sur des Benefices. L'Archevêque de Fermo, oncle de Donna Faustina, lui remet sa legitime en consideration de ce mariage.

Le fils du Staroste Sapieha, âgé de vingt ans, a épousé à Petersbourg la fille aînée du Prince Menzikof, qui n'a que cuf ans.

Dom

Dom Manuel Mascarenhas, Comte d'Obidos, épousa le premier Septembre à Lisbone Donna Helene de Bourbon, seconde fille de Don Manuel Telles de Silva, quatriéme Comte de Villarmajor.

Le Prince Guillaume Georges de Bade Baden, va à Schlakenwerde en Boheme, épouser la Princesse de Schwartzemberg, fille de Adam François-Charles Prince de Schwartzemberg, Chevalier de la Toison d'or, & grand Maréchal de la Cour Impériale, & d'Eleonore-Amelie-Madelaine, Princesse de Lobkowits.

Le Prince Royal, fils du Roy de Dannemarck, épouse la Princesse Sophie de Brandebourg Culmbac.

CHARGES, BENEFICES ET DIGNITEZ des Pays Etrangers.

M. *Onofrio Elesco de Foligno*, a passé à l'Evêché d'Orviette.

Gio Batista Amadei, Religieux de l'Ordre de S. Augustin, Soû-Sacristain du Palais Apostolique, a été chargé par les Cardinaux de *Cunssa* & Pereira, de l'Argenterie & des Ornemens de la Chapelle Royale de Portugal.

M. *Gio Francesco Leonino*, qui étoit de

Digitized by Google

Gouverneur de la Marine, & Referendaire des deux Signatures, a été fait par le Pape Evêque de S. *Severino*.

M. l'Abbé *Onofrio Pini*, Archidiacre de la Cathedrale d'*Osimo*, a été fait Evêque de *Bagnorea*, dans l'Etat Ecclesiastique.

M. l'Abbé *Gio Francesco Bisesti*, Chanoine de la Cathedrale de *Veroli*, a été fait Evêque de *Cagli*.

M. *Onofrio Elisée de Foligno*, Evêque de *Bagnorea*, a obtenu du Pape l'Evêché d'Orviette, vacant par la mort de M. Nuzzi.

M. Etienne Rupuiewski, Evêque de Kaminiek, a été fait Evêque de Lukco.

M. Gio Adamo de Conti de Wratislaw, Evêque de Kinigrats, est passé à l'Evêché de Lientmeritz en Bohême.

D. Antoine Mulaert, Benedictin, a obtenu l'Abbaye de S. Pierre *nel Monte Blandinia*, Diocése de Gand en Flandres.

M. Franconi *Leonini* Romani, a été preconisé par le Cardinal *Origli* pour l'Evêché de S. *Severino*.

M. Berrin, cy-devant Colonel de Dragons Genevois, a obtenu du Roy de Sardaigne le Gouvernement de la Ville & du Territoire de Mondovi.

Le Roy de Pologne a conferé à Dresde l'Orde de l'Aigle Blanc au Baron de Levendall, Grand Maréchal de la Cour; au

au Comte de Vitzum d'Eckest, Premier Gentilhomme de la Chambre; & au Comte de Kinigzeg, Premier Maître d'Hôtel de l'Archiduchesse.

Le Comte Nicolas Brankovich, Chanoine du Chapitre de Sabarie dans la Basse Hongrie, a obtenu de l'Empereur l'Abbaye de S. Sauveur du Comté de Saladie, vacante par le decès de l'Evêque de Belgrade.

Le Comte Rabata, frere aîné de l'Evêque de Passau, a été nommé Conseiller d'Etat par l'Empereur.

Le General Patté a obtenu de l'Empereur le Gouvernement de Charletoy.

Le General Faber a obtenu du même Prince celui de Peterwaradin.

Le General Veterani a obtenu de l'Empereur le Regiment de Martini.

Le General Trautson a eu le Regiment de Geschwind.

M. Langenbak, Conseiller Aulique de l'Empire, a été nommé par l'Empereur Plenipotentiaire au Congrès de Brunswik, à la place du Baron de Keller, qui vient d'y mourir.

M. Jean-Joseph Stamfer, Baron de Walchemberg, Conseiller Aulique, a été aussi nommé par l'Empereur premier Commissaire & Directeur General des Mines de Hongrie & de celles de Rame, de

Grosfragant,

Digitized by Google

Grosfragant, & de Walken.

Le Lord Harcourt a été créé Vicomte en Angleterre.

M. Nicolas Lechmere a été créé Baron de la Grande Bretagne.

M. Burton a été élu Maire de Porstmouth en Angleterre.

Le Lord Herberti, fils du Comte de Pembroch, a obtenu la premiere Compagnie des Gardes du Corps de S. M. B. sur la démission volontaire du Duc de Montagu.

Le Lord Parker Grand Chancelier, a été fait Vicomte & Comte de la Grande Bretagne, sous le titre de Vicomte Parker d'Ewelem dans le Comté d'Oxford, & de Comte de Macclefield dans le Comté Palatin de Chester.

Le Duc de Portland a été fait par le Roy d'Angleterre Capitaine General & Gouverneur de l'Isle de la Jamaïque, & Amiral des Mers qui environnent les Isles.

M. Antilles du Bourguay, Colonel, a été fait Lieutenant-Gouverneur de la même Isle.

Le Colonel Jean Hope a été fait par S. M. B. Lieutenant-Gouverneur & Commandant de l'Isle de Bermude.

Le Chevalier Bing a été fait Baron Bing de Southel dans le Comté de Bedford.

M. Le

Le Vicomte de Torrington dans le Comté de Deven.

Mad. Sophie Charlote Baronne de Kilmauzege, a obtenu par des Lettres Patentes du Roy d'Angleterre le titre de Comtesse du Royaume d'Irlande, sous le nom de Comtesse de Linster.

Le Chevalier Jean Eides, Soû-Gouverneur de la Compagnie de la Mer du Sud, a été élû Juge Gruyer de la Forest d'Eping, appartenante à la Couronne d'Angleterre.

M. Fonlis Consul à Ostende a été nommé Consul de Saint Lucas en Espagne.

M. Daniel Putrency a été fait un des Seigneurs Commissaires de l'Amirauté d'Angleterre.

M. Jean Hebert succede à M. Pultenay dans la place de Commissaire du Commerce.

L'Evêque de Bangor a été fait Evêque de Hereford.

Le Docteur Green a été fait Evêque de Norwich.

Le Docteur Reynols, Doyen de Peterboroug, a été fait Evêque de Bangor par le Roy d'Angleterre.

Le Docteur Canon a été fait Doyen de Lincoln par S. M. B.

Le Docteur Wilcox a obtenu l'Evêché de Glocester.

Le

Digitized by Google

Le Docteur Goë a obtenu le Doyenné de Peterboroug.

La Comtesse Doüairiere de Stanhope a obtenu une pension de deux mille livres sterlin par an sur l'établissement de la future Banque d'Irlande.

M. Daniel Bragadin est parti de Venise pour Madrid en qualité d'Ambassadeur de cette Republique.

Le Duc de Montelleno prit possession de la Grandesse d'Espagne le 30 Août. Le Marquis de Ariza en avoit pris possession le 25 du même mois.

Le Duc d'Abranter de Linarés a été sacré Evêque de Cuença par l'Archevêque de Tolede. Leurs M. C. honorerent cette Ceremonie de leur presence.

Le Marquis de Balouse a obtenu du Roy d'Espagne la Charge de Premier Ecuyer.

Le Duc d'Arco a obtenu de S. M. C. la Charge de Grand Ecuyer, sur la démission volontaire du Duc de la Mirandole, à qui les honneurs & appointemens attachés à cette Charge sont conservés.

L'Archevêque de Tolede, Primat de toutes les Espagnes, & le premier des Grands du Royaume, a obtenu du Roy pour lui & ses successeurs la permission de se faire traiter d'Excellence.

Le Roy d'Espagne a donné la Toison d'Or au Marquis de Maulevrier, Envoyé

Digitized by Google

de France à Madrid, le jour qu'il lui annonça la nouvelle de la conclusion du Mariage de S. M. C. avec l'Infante d'Espagne.

M. Robin, Secretaire de M. le Marquis de Maulevrier, a été honoré le même jour d'un titre de Castille.

M. le Duc d'Ossone a été nommé Ambassadeur près de S. M. T. C. au sujet de la conclusion de son Mariage avec l'Infante d'Espagne.

Don Guillaume Cardoso de Campos, Colonel reformé de la Province de Peira, a obtenu du Roy de Portugal le Gouvernement d'Alfayates.

Don Antonio Gayoso Nogueiral, Sergent Major d'un des Regimens de la Garde de Lisbone, a obtenu le Gouvernement de Santos dans le Brésil.

Le R. P. Manuel de Saint Jean Batiste, Recteur du College de S. Pierre de Coimbre en Portugal, a été élû Provincial à Lisbone le 9 Août, par le Chapitre General des Religieux du Tiers-Ordre de Saint François.

Don Antoine de Figuereido Utra, Amiral de la Flotte Portugaise envoyée au secours de la Perse contre les Arabes, a obtenu du Viceroy de Goa le titre de Gentilhomme de la Maison du Roy, & de l'Ordre de Christ, pour le prix de ses victoires Navales.

NOUV-

NOUVELLES E'TRANGERES.

De Petersbourg le 22. Août.

LA fête Navale dont on a parlé dans les dernières nouvelles de Moscovie, a coûté au Czar en poudre seulement quatorze mille *Roubels* (monnoye Russienne.) Voici le détail de cette Fête donnée à Cronslot. Le 13. Août S. M. Czarienne, accompagnée du Duc de Holstein, se rendit à bord de la Flotte. Elle étoit composée de dix-huit Vaisseaux de ligne & de deux Fregates, qui s'étendoient depuis Cronslot jusqu'à Krasnoi-Gorchi, & étoient distans les uns des autres de vingt-cinq toises. Après que le Czar & sa suite eurent fait le tour de tous les Vaisseaux, il monta son Vaisseau appellé l'*Ingermanie*. Tous les Vaisseaux de la Flotte le saluérent alors de quinze coups de canon chacun. Toute la Cour du Czar fut par lui regalée sur son bord. Le 14., la Flotte, au signal que donna le Czar, leva l'ancre & s'avança dans la Mer; après quelques autres signaux elle se partagea en deux lignes, & se rangea en bataille. Le Czar en qualité de Vice-Amiral, commanda l'un e

l'une de ces deux lignes, & le Prince Menzicof Contr'Amiral du Pavillon Blanc commanda l'autre. Ces deux Escadres s'attaquerent, & observerent dans ce combat toutes les manœuvres les plus recherchées dans la guerre Maritime. Le 15, le Czar & le Duc de Holstein visiterent tous les Vaisseaux, où ils furent regalés par les Commandans. De-là S. M. Czarienne & sa Cour se rendirent les jours suivans dans differentes Maisons de Campagne, où on trouva de nouveaux plaisirs. On alla à Orange-Boon, Maison du Prince Menzikof, à Peterhof, Château appartenant au Czar; à Proschoska, Maison de Plaisance de M. Goloskin Grand Chancelier; à Strelina Mira, où on parcourut les nouveaux Palais qu'on y a construits. Enfin la Cour revint le 22 à Petersbourg très-satisfaite de son voyage & des travaux du Czar, qui furent admirés par les Ministres Etrangers, qui avoient eu l'honneur de l'accompagner. Le premier Septembre, on celebra le jour de la naissance de la Princesse Natalie Alexowna, fille du Czar, & de deffunte Ottokeza Federeowna sa premiere femme. La jeune Princesse entroit ce jour-là dans sa huitiéme année. Le Czar a dépêché le General Major Jagozinski à Neustad, chargé de son consentement à la signature du Traité.

De

De Varsovie du 2. Septembre.

ON attend le Roy en cette Ville vers la fin du mois, pour disposer de la Primatie du Royaume, & regler d'autres importantes affaires qui exigent sa presence. M. Grimaldi Nonce du Pape en cette Cour, en partit le 22. Août pour Dresde, où il va prendre son audience de congé, de-là il se rendra à Vienne. M. l'Abbé Archinto qui doit le remplacer est attendu ici & arrivera dans peu de jours. La Noblesse a parfaitement bien reçu les Universaux que le Grand General de l'armée de la Couronne avoit envoyés dans tous les Palatinats de la Pologne, pour faire marcher les troupes reglées. Il s'agit de l'interét commun, & de prévenir une invasion des Tartares, qui paroissent favorisés des Turcs. L'Armée de la Couronne considerablement augmentée par ces troupes; & même par la garnison de Kaminiek, qui est presentement de sept à huit mille hommes, s'opposera aisément aux entreprises de la garnison de Choczin, qui sembloit se preparer à envoyer des partis dans le Palatinat de Podolie, dans le dessein d'y lever des contributions.

On mande de Dresde que le premier Août le Prince Hereditaire étoit arrivé au Château

Château de Lactenbourg, d'où il étoit allé le lendemain au matin à Pilnits; là il reçût les complimens de tous les Ministres Etrangers & des Seigneurs de la Cour. Le Roy confera l'Ordre de l'Aigle Blanc à quelques Seigneurs, qu'il regala magnifiquement d'un grand repas, & d'une Comedie Françoise; le souper fut accompagné des fanfares, des trompettes & des timbales, & du bruit de toute l'artillerie du Château, du Port & des Vaisseaux, on n'épargna pas aussi la mousqueterie. Les illuminations ne manquerent pas à la fête, aussi bien que le feu d'artifice qui dura deux heures entieres, & representa le nom du Roy couronné, & ensuite quantité d'autres noms des Princesses & Dames de la Cour. Le Roy avoit fourni de ses chevaux pour tirer la Barque qui va & revient de Pilnitz à Dresde trois fois par jour, & voiture gratuitement les Curieux. Sur le raport de quelques Espions envoyés du côté de la Valaquie par le Gouverneur de Kaminiek, on a sçû qu'un corps de Jannissaires avoit passé le Danube, & qu'il marchoit à Choczin pour y former un Camp; sur ces avis le Grand General de la Couronne s'est avancé avec ses troupes sous le canon de Kaminiek, un de ses détachemens a surpris & battu entierement une troupe de Tartares qui avoient poussé jusques sur les frontieres.

Digitized by Google

frontieres du Palatinat de Podolie. On apprend de Posnanie que la Diette de cette Province s'étoit passée avec tumulte, & sans fruit. M. Archinto nouveau Nonce du Pape en Pologne, est arrivé de Dresde le sept Septembre. L'Evêque d'Emerland, le Palatin de Plosko & le Notaire General du Grand Duché de Lituanie, sont aussi revenus de Saxe. On écrit de Leopold que le Bacha qui commande dans Choczin avoit répondu enfin aux deux Lettres que lui avoit écrites le Grand General de la Couronne, & qu'il l'assuroit que les mouvemens des Turcs ne devoient porter aucun ombrage à la Republique, que la Porte desiroit entretenir une bonne intelligence avec la Pologne, que l'on n'approuvoit point du tout les irruptions des Tartares dans la Podolie, & qu'elle les obligeroit de rendre les bestiaux & autres effets volés.

De Stokholm, du 17 Septembre.

LEs Flotes Combinées sont de retour de Capelscheer, & sont arrivées à Waxholm. Le Comte de Vandernath a presenté au Senat un Memoire, & demande la permission de se retirer en Allemagne, sans être obligé d'attendre la décision de son affaire. On lui a accordé

cette permiſſion. Le Roy prend toujours les eaux à Witzberg, & ſe rendra bientôt avec la Reine au Château de Gipsholm. S. M. S. a nommé des Commiſſaires pour regler avec ceux du Roy de Dannemark les pretentions des Particuliers Danois, qui avant la derniere guerre avoient acheté des Terres dans ce Royaume. Ces Commiſſaires partiront ſucceſſamment pour la Scanie. On mande d'Abo, que le Prince Galixin faiſoit tranſporter les bleds & le biſcuit des magazins de cette Ville dans les autres Places de la Finlande. Enfin le Traité de Paix a été ſigné à Niſtad le 11 par les Plenipotentiaires Suédois & Moſcovites. Le Comte de Lilienſted l'a apporté au Roy. L'Amiral Noris & M. Finch Miniſtre de la Grande Bretagne, ont dépêché ſur le champ un Courier en Angleterre. On attend l'échange des ratifications pour publier les Articles de ce Traité.

De Coppenhague, le 14 Septembre.

ON eſt actuellement occupé à dreſſer un Etat de ce qui eſt dû aux Officiers employés pendant la derniere guerre. Les premiers deniers de la recette des Doüanes ſont deſtinés pour leur payement. M. de Goez, Miniſtre des Etats Generaux, & chargé par eux des Pouvoirs neceſſaires, travaille

travaille à renouveller le Traité de Commerce entre Sa Majesté Danoise & Leurs Hautes Puissances. Le terme porté par le dernier Traité est expiré, & le Directeur General des Peages qui se levent au passage du Sund, a commencé déja à faire la visite des Vaisseaux Hollandois. L'Entrée publique du Prince Royal & de la Princesse son épouse, doit se faire incessamment. Tout est ici preparé pour cette ceremonie. On a envoyé à Nahé près de Frederisbourg une Compagnie de Grenadiers, avec un détachement de Gardes du Corps pour escorter la Cour qui y est attenduë : un Courier de l'Amiral Noris passa le 18 par cette Ville, & y apprit qu'il portoit à Londres la nouvelle de la signature du Traité de Paix entre le Roy de Suede & le Czar. Les six Vaisseaux Anglois qui ont apporté des rafraîchissemens pour la Flotte de l'Amiral Noris sont retournés dans la Grande Bretagne.

De Vienne, le 29 Septembre.

L'Empereur a encore declaré qu'il donneroit une juste satisfaction aux Etats Protestans de Hongrie. Le Duc de Saxe-Gotha est arrivé en Boheme, & doit prendre les eaux de Carelsbad. Le Comte de Staremberg qu'on croyoit parti pour

la grande Bretagne, est allé à Links, où la Comtesse son épouse est accouchée. Le Comte François Ferdinand de Kinski, Chancelier du Royaume de Boheme, & Ambassadeur de l'Empereur à Rome, à l'occasion du dernier Conclave, est arrivé de Rome le premier Septembre. L'Evêque de Passau s'est enfin determiné au démembrement de son Diocese à ces conditions. *Primò*, la somme qui lui est promise pour l'équivalent sera remise dans le fonds de la Compagnie Orientale de Vienne, dont il retirera les interests pendant sa vie, & pourra disposer dans son Testament. *secundò*, les Cures démembrées de son Diocese, pour être unies à celui de Vienne, demeureront à sa nomination pendant sa vie. Le Comte Conrard de Staremberg, doit partir incessamment pour son Ambassade d'Angleterre. Les Députés de Hambourg se préparent aussi à quitter cette Ville; ils ont reçû la ratification de ce qu'ils ont negocié ici. On prétend qu'on leur a accordé un delai d'une année pour la remise de cent cinquante mille florins qu'ils doivent de reste à l'Empereur pour la reparation de l'attentat commis envers son Envoyé & sa Chapelle dont on a si souvent parlé dans les nouvelles publiques. Le Prince Eugene de Savoye accompagnera l'Imperatrice au

pelerinage

pelerinage de Notre-Dame de Zell. Des Lettres de Silesie disent que M. Grimaldi, cy-devant Nonce du Pape en Pologne, étoit arrivé à Breslau le 4 Séptembre, & qu'il en étoit parti le 6 pour venir en cette Ville. L'Empereur a fait deffendre de paroître à la Cour à M. Kannegiester, Resident du Roy de Prusse. On a en même-temps dépêché un Courier à Berlin, portant ordre de revenir à M. Vos, Resident de S. M. I. auprès du Roy de Prusse. On fit le 14 aux Augustins Déchaussés la Procession qui se fait tous les ans en memoire de la délivrance de Vienne par Jean Sobieski Roy de Pologne, & le Prince Charles de Lorraine, Generalissime des Troupes Imperiales, qui défirent le 14 Juillet 1683 Cara Mustapha grand Visir, sous Mahomet IV, avec son Armée de deux cens mille Turcs. Le même jour l'Imperatrice Amelie, accompagnée de l'Archiduchesse sa fille, se rendit à l'Eglise de la Maison Professe des Jesuites, où elle entendit la Messe. Toutes les Dames de l'Ordre de la Croizade y allerent à l'Offrande : ensuite l'Imperatrice associa à cet Ordre l'Infante de Portugal Marie-Françoise Xavier, & donna la Croix d'or à vingt & une Dames de sa Cour, pour remplacer celles qui sont mortes depuis un an. On a commencé le 21 Septembre

par une Procession generale le Jubilé accordé par la Bulle du Pape. L'Empereur, l'Imperatrice & les Archiduchesses ont assisté à cette Procession solemnelle, & après la Messe firent leurs Stations dans l'Eglise Cathedrale de saint Etienne, dans celle de saint Michel, & dans celle des Benedictins Ecossois.

De Londres le 15 Octobre.

IL est arrivé le premier Octobre un Courier de Stokolm, portant copie du Traité de Paix conclu à Neustad entre le Roy de Suede & le Czar. Le Comte de Clincarny, beaufrere du Comte de Sunderland, qui avoit été proscrit sous le Regne de Guillaume III, au sujet de la Religion, a obtenu la liberté de revenir dans le Royaume. M. Destouches Secretaire de l'Ambassade de France, a notifié au Roy le Traité de Mariage conclu entre Sa M. T. C. & l'Infante d'Espagne. Les Ministres Etrangers ont fait leurs compliments sur cette affaire au Marquis de Pozzobueno Ambassadeur d'Espagne. La Duchesse d'Argile est accouchée d'une fille. Il y eut le 12 Septembre une Assemblée generale de la Compagnie de la Mer du Sud; on y rejetta presque d'une seule voix l'incorporation qu'on avoit projettée de

de faire d'une partie du capital de cette Compagnie dans les fonds de la Banque, & dans ceux de la Compagnie des Indes. On enregistra ensuite l'Acte par lequel la Banque s'est engagée de prendre sur le pied de quatre pour cent les Actions de cette Compagnie, en payement de ce qu'elle doit lui remettre pour l'acquittement d'une certaine partie des dettes de l'Etat. On dit que la Banque perdra plus de seize cens mille livres sterling, si le prochain Parlement l'assujettit à l'execution des clauses de ce Contract. Les Lettres de Dublin portent que le Duc de Grafton Viceroy d'Irlande, y étoit arrivé le 7 Septembre. Le Parlement de ce Royaume s'est assemblé à Dublin le 23 du même mois, qui a reçu parfaitement bien toutes les propositions du Viceroy au sujet de la Banque proposée sur le modelle de celle de Londres, des mesures qu'il faut prendre pour éviter la communication du mal contagieux; & enfin de celles qui conviennent pour l'affermissement de la succession dans la ligne protestante, & pour la seureté de l'Eglise Anglicane. Le 26 du même mois on envoya ordre à tous les Gouverneurs des Isles Angloises, & des Places du continent de l'Amerique, de rendre aux Espagnols tous les effets qui ont été pris sur

Digitized by Google

eux pendant la derniere guerre. M. Destouches alla le 2 Octobre à Kinsington pour faire part au Roy de la demande faite par le Roy d'Espagne de Mademoiselle de Montpensier, fille de Monsieur le Duc d'Orleans, pour le Prince des Asturies. Sa M.B. envoya aussi-tôt les ordres au Chevalier Sutton son Ministre en France, & au Colonel Stanhope son Envoyé à la Cour de Madrid, pour complimenter le Roy de France & le Roy d'Espagne sur le Mariage conclu de Sa Majesté Très-Chretienne avec l'Infante d'Espagne, & sur celui du Prince des Asturies avec Mademoiselle de Montpensier. Les Actions de la Mer du Sud sont à quatre-vingt-dix-sept.

De la Haye le 16 Octobre.

M. de Gansinot a été admis par les Etats Generaux en qualité de Resident de l'Electeur de Baviere & du Prince Evêque de Munster & de Paderborn. M. de Mynershagen, Ministre du Roy de Prusse à la Haye, a eu quelques Conferences avec le President de semaine des Etats Generaux au sujet des nouveaux droits que ce Prince prétend établir à Cleves & autres Villes qui lui appartiennent sur le Rhin. On compte qu'il remettra

Digitized by Google

mettra ces droits sur l'ancien Tarif, ainsi que l'ont fait l'Electeur de Cologne & l'Electeur Palatin. Le Prince Kurakin Ambassadeur du Czar, a notifié aux Etats Generaux la conclusion & signature du Traité fait à Nistad entre Sa Majesté Czarienne & le Roy de Suede.

De Rome.

LEs Religieux de la Trinité du Mont se sont distingués le jour de la celebration de la Convalescence du Roy Très-Chrétien par des illuminations brillantes & des canonades redoublées. Outre le Cardinal Aquaviva & les Ministres Etrangers cités dans le precedent Mercure pour s'être signalés dans cette occasion, on doit compter encore les Cardinaux *Gualtieri*, Bissy, Ottoboni, l'Evêque de Sisteron & Mesdames *Orsini* & *Scarlatti*. Le Commandeur & Prince *Giustiniani* chargé à Rome des affaires de la Religion de Malte, a presenté au Pape l'Etendard du gros Vaisseau de Tunis pris par l'escadre du Chevalier de Langon à la vuë d'Oran, & un petit Esclave Négre âgé de seize ans, richement paré; on mettra l'Etendard dans la Basilique de S. Jean de Latran, & le petit Esclave dans le College de *Propaganda fide*. Le huit Septembre Un orage des plus violens

lens causa dans la Ville une subite épouvante, le Tonnerre tomba plus d'une fois, & marqua sa chûte par des morts & des incendies. La pluye fut si abondante & si precipitée qu'il s'en forma un torrent impetueux, qui entraîna dans la Place Navone toutes les danrées exposées en vente ce jour-là. Une jeune Juive de dix-sept ans nommée *l'Esperance*, fille de *Piacentino*, consideré dans sa Nation, a été prise sur le soir par le Guet, sans qu'elle ait pû dire ce qui avoit occasionné sa capture, ni pourquoi elle se declaroit pour la Religion Chrétienne. Dans les réponses qu'elle faisoit à ceux qui la questionnerent, elle répondoit simplement que c'étoit la grace du Dieu. On la consigna chés des Personnes vertueuses par ordre de M. le Vice-Regent, & de-là on la mena à la Maison des Catecumenes, où après avoir été instruite des Misteres & des Maximes de l'Evangile, elle demanda le Batême. Le Cardinal *Nugno de Cugna* ayant entendu parler de cette conversion presque miraculeuse, voulut être le Parrain de la jeune Juïve, & sa generosité se joignant à sa pieté il voulut celebrer ce triomphe de la Foy par la magnificence aussi-bien que par la charité. Cette Chrétienne Ceremonie se passa dans l'Eglise de S. Antoine de la Nation Portugaise. Les ornemens les plus

riches

Digitized by Google

riches y furent étalés. Le velours & le damas gallonés d'or occuperent jusqu'à la coupole de cet édifice. *Francesco Charas*, fameux Musicien du Pape, eut soin de rassembler les meilleures voix & les plus habiles Simphonistes de Rome, qui executerent un *Te Deum* d'une excellente composition, après un Concert d'instrumens aussi parfait. Le Cardinal da Cunha avant de se rendre à l'Eglise, avoit reçû dans son Palais tous les Prélats invités au cortége, & les avoit regalés. On alla prendre la nouvelle Convertie à la Maison des Catecumenes dans le premier carosse du Cardinal *Paracciani* pour la conduire à l'Eglise Portugaise; elle y fut accompagnée par la Comtesse *Piccini*, & suivie par un Peuple innombrable touché de cet édifiant spectacle, qu'il applaudissoit par cette pieuse acclamation, *Viva la Fede di Christo*. La Garde Suisse, commandée par ses Officiers, ne pouvoit retenir la foule des Spectateurs. La jeune Juïve fut reçûe à la Porte de l'Eglise au bruit de plus de cent instrumens par M. *Bactari* Evêque de Boiano Vice-Regent de Rome, en mitre blanche, & par M *Gambarucci*, & l'Abbé *Reale*, premiers Maîtres des Ceremonies de Sa Sainteté. Le Cardinal *da Cunha*, qui étoit arrivé avec une suite pompeuse de Prelats, remplissans onze carosses magnifiques,

gnifiques, s'avança vers le Grand Autel, où il donna à la Catecumene le nom de *Marie*, *Anastasie*, *Constance da Cunha*. Après la Ceremonie du Batême, le *Te Deum* fut chanté en actions de graces. L'Evêque de Boiano donna la Benediction au Peuple, & le Maître des Ceremonies conduisit la jeune Batisée, qui étoit vêtue de damas blanc, aux pieds du Cardinal da Cunha: ce genereux Parrain lui fit presenter aussi-tôt par le sieur *Francesco Fransa* son Tresorier, une bourse blanche enrichie d'or, où étoit renfermé un billet de mille écus Romains, en lui disant, *Voilà votre Dot, soit que vous preniés un Mary dans le monde, soit que vous éposisés Jesus-Christ dans un Convent.* Cette Ceremonie fut illustrée par la presence du Cardinal *Pereira*, de l'Ambassadeur de Portugal, de M. *Batelli*, Archevêque d'Amasie; de M. *Davanzasi*, Archevêque de *Trani*; de M. *Braschi*, Evêque de *Sarsina*; de M. *Piametti*, Evêque de *Larino*; de M. *Tedeschi*, Evêque de *Lipari*, Secretaire de la Congregation des Rites; de M. *Colombono Acoramboni*, Evêque de Montalte; de M. *Loyeri*, Evêque d'*Umbriatico*; de M. *Tanni*, Evêque de *Teramo*; de M. *Bichi*, Protonotaire Apostolique; de M. *Vanicelli*; de M. *Francesco Colonna*, *Negroni*, & M. *Dandini*, tous trois Votans

de

Digitized by Google

de la Signature ; de M. *Altieri*, Doyen de la Chambre Apostolique, & autres Prelats & premiers Officiers de l'Eglise Romaine, dont la Liste seroit trop longue. Le Cardinal *da Cunha* ne borna pas ses liberalités à sa Filleule, il fit present à chacun des deux Maîtres des Ceremonies de cent écus Romains, & d'une belle Tabatiere ; au Maître de Chapelle pour la Musique ; cent écus Romains ; pour la Cire & les Ornemens, deux cens trente-six écus Romains ; aux bas Officiers de la Chapelle Portugaise & aux Pauvres, cent écus Romains.

Le R. P. *Antonio Evangelista*, de la Compagnie de Jesus, Professeur de Rétorique dans le College Romain, recita le Mercredi 14 Septembre, un Poëme à la loüange du Cardinal Conti, frere du Pape : le stile en fut extrémement aplaudi par les Auditeurs. L'Assemblée étoit nombreuse, on y remarqua un grand nombre de celebres Benedictins.

On apprend par des Lettres venuës des Indes Orientales du 21 Janvier dernier, que le sieur de Messa Barba, Legat Apostolique, étoit arrivé à Canton dans la Chine, avec les Missionaires qui l'accompagnent ; quatorze Vaisseaux Européens qui étoient dans ce Port l'y ont reçû au bruit de toute leur artillerie. Ce Ministre de

de l'Evangile après avoir resté vingt jours à Canton en est parti pour Peckin, Capitale de la Chine, où il est attendu. Le 30 d'Août le matin, M. le Cardinal de Rohan eut une longue audiance du Pape; il s'étoit rendu à *Montecavallo*, avec un cortege superbe. Cette Eminence eut l'après midy du même jour une seconde audiance de Sa Sainteté au Monastere de Sainte Catherine de Sienne, où le Saint Pere s'étoit rendu pour visiter ses parentes Religieuses dans ce Couvent. M. le Cardinal de Rohan au sujet de la Convalescence du Roy, a fait distribuer mille écus à quarante pauvres filles. Le Cardinal Alberoni doit loger incessamment au Palais qui appartient aux Religieuses Benedictines du Champ de Mars. Le Cardinal Conti, frere de Sa Sainteté, qui a été de la Congregation des Benedictins du Mont Cassin, & par consequent obligé, suivant les Loix de l'Eglise Romaine, de conserver dans ses habits, quoique Cardinal, la couleur de son Ordre, a obtenu d'une Congregation de Cardinaux consultée sur ce sujet, la permission de mettre des boutons & des boutonnieres rouges à sa Soutane; permission qui a été autrefois accordée à des Regullers élevés par les Papes à la pourpre de l'Eglise. Le Cardinal Alexandre Albani exerce les fonctions de Camerlingue,

Camerlingue, à la place du Cardinal Annibal Albani son frere, qui est allé passer quelque mois dans sa Terre de Soriano, érigée depuis peu en Principauté. Le Pape a donné à Dom Marc Antonio Conti son neveu l'investiture d'un Fief de l'Etat de Ferrare, qui vaquoit par le decès du dernier de la famille, qui en étoit proprietaire. On travaille à reparer & même à embellir la *Villa Ludovicia* de *Frescati*, que le Pape destine pour être sa Maison de Plaisance. Le Cardinal de Schomborn a obtenu une dispense de Sa Sainteté pour passer de l'Ordre des Cardinaux Diacres dans l'Ordre des Cardinaux Prêtres; il opta le Titre de Saint Pancrace, qui vaquoit par la démission du feu Cardinal *Panciatichi*, quand il prit celui de S. *Prassede*, & remit en même tems le titre de S. Nicolas *in Carcere*. Le Cardinal Acquaviva Ministre de la Cour de Madrid, & le Cardinal d'Altan Ministre de l'Empereur, firent leurs protestations dans le dernier Consistoire, au sujet du Service annuel que l'on a celebré jusqu'à l'année derniere le jour de la Nativité de la Vierge dans l'Eglise de Sainte Marie Majeure, pour le repos de l'ame des Rois & des Reines d'Espagne, suivant la fondation de Philippes IV. Le Cardinal d'Altan soutient que c'est à lui à faire cette Ceremonie,

monie, & à tenir la Chapelle, attendu que le revenu annuel pour cette fondation se trouve assigné sur le Royaume de Sicile, actuellement possedé par l'Empereur. Le Cardinal Aquaviva répond qu'il a droit de faire les honneurs de cette Chapelle publique, la fondation qui occasionne la contestation n'étant point faite par Philippe IV, en qualité de Roy de Sicile, mais comme Roy d'Espagne; de plus, S. M. C. offre d'assigner un autre fonds dans ses Etats pour les revenus de cette Fondation.

De Lisbone.

LA Flotte de la Baye de Tous les Saints & de Fernanbuc, composée de soixante & deux Bâtimens, est entrée dans le Tage le 19 & le 20 Août, aprés un voyage de cent trente-huit jours. Voicy le détail de sa charge: vingt-quatre mille Caisses de sucre, 28000 mille rouleaux de Tabac, 24773 Moédores trois quarts pour le Roy, 283487 Moédores pour les Particuliers, 230826 *Oytavas* d'or en lingots, 704250 Réales en argent. Les Victoires remportées par les Portugais sur les Peuples du Royaume de Mascau dans l'Arabie heureuse, se trouvent confirmées par des Lettres des Indes Orientales. On aprend de Sainte Luzie de Chalé, que les Idolâtres voisins

voisins ont arrêté deux Peres Jesuites, & les ont laissé presque morts à force de mauvais traitemens ; le Viceroy sur l'avis qu'on lui en donna fit saisir les coupables par un détachement commandé exprés, on en a pris vingt-quatre, qui furent punis exemplairement. M. de Montagnac, Consul General de la Nation Françoise à Lisbone, fit le 25 Août chanter le *Te Deum* dans la Chapelle Royale de S. Louis, en actions de graces pour l'heureux rétablissement de la santé du Roy Très-Chrétien. Le Comte d'Arcos, Colonel d'un Regiment de Cavalerie, a fait dresser devant le Palais du Roy un amphiteâtre qui peut contenir deux mille cinq cens Spectateurs. Cet édifice lui coûte dix-sept mille cruzades, & est destiné pour donner au Public le spectacle d'un combat de Taureaux, qui sera continué pendant quatre semaines les Mardis & les Jeudis. On a dressé devant le Palais un Trône magnifique pour leurs M. P. & la Famille Royale. Le Comte d'Arcos qui a fait la dépense de cet Amphiteâtre en retirera les profits. Le 3 Septembre, Fernand Joseph de Gama Lobo, Gentilhomme de la Maison du Roy, se signala par son adresse dans un de ces combats en presence de S. M. & de toute sa Cour. Le 7 Septembre, les Ministres Etrangers & les Seigneurs Portugais eurent

l'honneur de baiser la main à la Reine, qui entroit ce jour-là dans sa trente-neuviéme année.

De Madrid, le 15 Octobre.

LE Marquis de Léde a commencé en Catalogne la reforme des Troupes, il y a déja trois Bataillons de congediés. Les garnisons Françoises de Fontarabie & de Saint Sebastien ont évacué ces deux Places le 26 Août. On écrit de Tarifa, que cinq Corsaires Algeriens avoient pris à la hauteur de ce Port une Barque Espagnole & deux Felouques, dont une alloit à Ceuta. Le 21 Septembre, M. le Marquis de Maulevrier, Envoyé de France à la Cour d'Espagne, annonça au Roy que le Roy Très-Chrétien, par l'avis de Monsieur le Duc d'Orleans Regent, avoit accepté avec joye ses offres, & que le mariage de S. M. T. C. avec Doña Marie Anne Victoire Infante d'Espagne avoit été arrêté. Cette nouvelle fut reçuë par leurs M. C. avec des marques sinceres de leur joye reciproque. Le Roy, la Reine & le Prince des Asturies écrivirent aussi-tôt à l'Infante pour lui en faire part; & sur le midy le Duc de Popoli partit pour lui porter les Lettres de leur Majestez & de Son Altesse Royale. L'après midi on chanta

le *Te Deum* à Notre-Dame de Fuencisla, pour remercier Dieu d'une alliance si convenable & si heureuse. Le son des cloches, les feux & les illuminations ont signalé pendant trois jours la joye des Peuples. La Flotte de la Nouvelle Espagne est arrivée au Port de Cadix, elle est composée de douze Vaisseaux, & commandée par Don Ferdinand Chacon; cette Flotte étoit sortie du Port de Cadix le sept Août 1720; elle entra dans celui de la Veracrus le 26 Octobre la même année; elle en partit le 29 May dernier pour revenir en Espagne, où elle est arrivée le 19 Septembre, & après avoir resté trente-cinq jours à la Havane. Voici le détail de ses cargaisons: 88921 pézos en argent & en or pour le compte de Sa Majesté, 715 quintaux de cuivre, plusieurs sacs d'anis, des planches de Cédre, des morceaux de bois de Campesche, des sacs de Tabac en poudre, & des rouleaux d'autre Tabac. Et voici ce qui appartient aux Particuliers sur cette Flotte: 7767963 pezos d'argent, marqués au coin; 1292929 pezos d'or, aussi marqués au coin; 5600 pezos d'or en parte; 119488 pezos d'argent travaillé; des Caisses de graine fine pour la teinture, de Jalap, de Vanille, de Carreaux de la Chine, de Copal, de Cascarilles, de Contrayerua, de Sucre, de

Poudre d'Oaxaca, de Chocolat, de Salsepareille, de fruits des Indes confits, & autres Drogueries ; on peut ajoûter à ces Marchandises celles qui ont été aportées par un Vaisseau d'avis de Terre-Ferme, qui est venu de conserve avec la Flotte depuis la Havane : 64000 pezos d'or, quelques ouvrages d'Argenterie, plusieurs caisses de Cacao, & une très-grande quantité de Tabac de toutes les especes.

SUITE DES REJOUISSANCES publiques.

Le rétablissement de la santé du Roy a occasionné tant de Fêtes & tant de Pieces de Poësie, qu'il est impossible d'en donner au Public un détail exact. On suivra pour les narrations qui suivent la methode que nous avons déja observée le mois de mai, qui est d'employer les Lettres mêmes qui nous ont été envoyées par les Villes curieuses de publier les transports de leur joye : éclat qui ne peut être que loüé, puis qu'il ne manifeste que les sentimens les plus estimables dans un peuple.

On mande de Valognes du 14 Septembre, que le Samedy 30 Août les Ecoliers representerent la Tragedie du Cid, entre mêlée de Ballets, de Simphonie & de Musique, qui fut suivie

de

Digitized by Google

de la Comedie du Bourgeois Gentilhomme, très bien executée par les soins de M. l'Abbé Boquet, dont tout le Prologue rouloit sur la convalescence de Sa Majesté.

Le lendemain qui étoit destiné pour les feux de joye, la fête fut annoncée dès la pointe du jour par tous les Tambours.

A l'issuë des Vêpres, où avoient assisté les Corps du Bailliage & Vicomté, Mr. le Gouverneur à leur tête, & toutes les Communautés tant Seculieres que Regulieres, le *Te Deum* y fut entonné par Mr. Delailly Archidiacre & Curé de la Ville, & continué en Musique avec simphonie, & au bruit des cloches qui composent sans contredit la plus belle sonnerie de la Province. *L'Exaudiat* fut aussi chanté. On se rendit ensuite à la place du Château, où étoit préparé un grand bûcher, qui fut allumé par le Gouverneur, & les Maire & Echevins; toute la Bourgeoisie étant sous les armes. Sur les neuf heures la Ville parut toute en feu, par la quantité de lampions & chandelles qui furent placés jusques sur les toicts. L'on tira toute la nuit des fusées volantes, boëttes, & autres feux d'artifices. Toutes les Communautés ont suivi cet exemple; l'Abbaye Royale de Protection, dont Madame de Saint Pierre, sœur de Mr. le Comte de Saint Pierre, premier Ecuyer de Madame la Regente, est Abesse, s'est distinguée par la Musique, les illuminations, &c.

Les Prieres & les réjoüissances ont été faites à Estampes le Dimanche 24 Août en l'Eglise Royale & Collegiale Notre-Dame.

Le lendemain 25 fête de Saint Louis, les Bourgeois de la ruë de la Juiverie se sont aussi signalés en particulier à leur ordinaire; car après avoir assisté au *Te Deum* chanté dans

l'Eglise

l'Eglise de Saint Basile leur Paroisse, & avoit mis des illuminations aux fenêtres ; ils ont fait tirer un feu dressé au milieu de la ruë, précedé d'un petit Discours prononcé par l'un d'eux, au sujet de la convalescence du Roy, qui fut suivi des acclamations de *Vive le Roy*, & de toutes les autres marques de joie que peuvent donner de bons & fidelles Sujets.

Le Dimanche 17 Août on celebra dans notre Eglise Metropolitaine & Primatialle de Sens, une Messe solemnelle avec les plus magnifiques ornemens : la Table d'Or enrichie de Pierreries étoit exposée, ce qui n'a coutume de se faire qu'aux deux Fêtes de S. Etienne notre Patron ; Mrs. du Presidial, le Corps de Ville, l'Election, les Officiers de notre garnison & les autres Compagnies y assisterent. Mrs. nos Chanoines étoient revêtus de leurs Soutannes rouges, comme aux Fêtes annuelles.

Après Vêpres le *Te Deum* fut chanté, auquel, de même qu'à la Messe, assisterent toutes les Compagnies ; ensuite le Corps de Ville fit allumer un Feu de joye dans la grande Place de S. Etienne, la Bourgeoisie étoit sous les armes rangée sous ses Enseignes, les Officiers des Quartiers à leur tête, il se fit une décharge generale, & on tira les canons de la Ville, qui retentit d'acclamations jusqu'au Lundi matin.

Le Chapitre donna à son tour des marques de son zéle. Sur les six heures du soir on exposa le S. Sacrement dans l'Eglise Metropolitaine, & après la Benediction, Mrs. les Chanoines sortirent processionnellement de l'Eglise, revêtus de leurs habits de Ceremonie, ils se rendirent dans leur Cloître en chantant des Pseaumes & des Antiennes convenables, les principales Dignitez & les plus anciens Chanoines

noines allumerent ensemble le feu qu'ils avoient fait preparer, pendant lequel on sonna toutes les cloches des deux Tours; ensuite Mr Fenel, Doyen, donna un magnifique souper au Chapitre.

Le reste du jour & pendant toute la nuit on alluma des feux particuliers dans les Places publiques, Carrefours & autres endroits convenables, toutes les maisons étoient illuminées; plusieurs Bourgeois avoient fait dresser des Tables devant leurs portes, & les passans étoient invités à boire la santé de Sa Majesté.

Le Sr Gibier de Serbois, Vicomte de Sens, s'est distingué plus que personne; pendant deux nuits entieres toute sa maison a été illuminée, plusieurs fontaines de Vin couloient aux coins de sa cour; un grand nombre de fusées de toutes façons, & qu'il avoit lui-même preparées, ont fait admirer son zéle & sa liberalité.

A Caudebec, le 19 Août 1721. Je vous ai promis, Monsieur, de vous mander la fête que M. de Francheville, Gentilhomme servant de Sa Majesté, a donné pour le rétablissement de la santé du Roy; tout y a été magnifique, bien ordonné & bien executé. Le 17. dès que le feu de joye de la Ville fut finit, il fit tirer trois coups de canon pour annoncer sa fête pour le lendemain, & commença par envoyer de la viande aux Religieuses, aux Capucins, & à l'Hôpital, avec du Cidre, & à chacun un sac de bled, & aux pauvres Prisonniers de l'argent. Le 18 à six heures du matin il fit tirer le canon, & à dix tous les principaux Mrs. & Dames de la Ville se rendirent chez lui pour aller à l'Eglise, qui étoit tenduë magnifiquement. La grande Messe fut chantée, & ensuite le *Te Deum* au bruit du canon & de la mousqueterie. On

sortit

sortit de la cour de M. de Francheville dans cet ordre ; la Compagnie des Archers du Prevôt à cheval, l'épée à la main, un Trompette à leur tête ; ensuite une Compagnie de Bourgeois avec six Tambours, six Violons & deux Basses ; après M. & Madame de Francheville & tous les conviés, & une infinité de Peuple qui crioit *Vive le Roy*. On revint de la même maniere de l'Eglise ; il y eut trois tables servies à midy ; & sur les sept heures on fut dans le même ordre qu'à l'Eglise, allumer le feu sur le Quay, où il y avoit un tonneau de Cidre pour le Peuple. Cette Ceremonie se fit au bruit de plusieurs décharges de canon & de mousqueterie. On rentra ensuite dans la maison, qui étoit illuminée de toutes parts, où le bal commença ; il fut interrompu à dix heures pour servir les tables. On but cent fois la santé du Roy, toujours au bruit du canon. La fête dura jusqu'à six heures du matin ; j'oubliois de vous dire que M. de Francheville donna 50 sols par tête à tous les Fuzeliers, qu'il y eut le soir une table pour les Archers du Prevôt, &c.

A Bar-sur-Aube. Le Chapitre, la Maison de Ville, les Jurisdictions, Mrs les Officiers du Grenier à Sel, les Mrs. des Aydes, & generalement toute la Ville, sans en exclure même les enfans, ont celebré en general & en particulier la memoire d'un si grand bonheur, avec des marques de piété & de joye les plus vives & les plus sincères. Les *Te Deum* & toutes les autres Prieres & Actions de graces, les illuminations, les cris d'allegresse, les feux de joye & d'artifice, les fontaines de Vin, les assemblées de Bourgeois, des Artisans, Voisins, les Repas dans les ruës, & les tables ouvertes, les Symphonies, les Danses & les autres mar-

ques

ques de joye que produit une aussi heureuse nouvelle que celle du prompt rétablissement d'un Roy comme celui que la France a le bonheur d'avoir, ont certainement distingué la Ville de Bar-sur Aube dans le devoir qu'elle a rendu à son aimable Prince dans cette occasion. La Compagnie du Jeu de l'Arquebu e s'est sur-tout signalée. M. le Marquis d'Estain, Colonel du Regiment de Forest, fils de M. le Comte d'Estain, Lieutenant General des Armées de Sa Majesté, fut par eux invité à leurs réjoüissances, & y parut à leur tête.

Lettre écrite de Vendôme par M. Rigault ancien Lieutenant General, & Echevin de la Ville, à M. le Duc de . . .

NOus avons reçû, Monseigneur, avec autant de joye que de soumission les ordres qu'il vous a plû nous adresser au sujet de la convalescence du Roy.

La Lettre de S. M. & la vôtre furent d'abord notifiées, & le feu general annoncé au son des trompettes & des tambours... Le jour de S. Louis, auquel devoit éclater notre joye, la Milice Bourgeoise rangée sous quatre Drapeaux vint sur les deux heures nous prendre à l'Hôtel de de Ville; de-là nous nous rendîmes en ordre à l'Eglise Collegiale Royale de S. Georges, où le *Te Deum* fut chanté par la Musique au bruit de toutes les cloches de la Ville, & de plusieurs décharges de mousqueterie faites par la Milice Bourgeoise, & quatre Compagnies du Regiment du Colonel General Cavalerie. Le Clergé, les Religieux Mandians, les Officiers du Bailliage, & Prevôté Royale, ceux des Elections, & du Grenier à Sel convoqués suivant l'usage, y assisterent en ceremonie... Après le *Te Deum* on

Digitized by Google

alluma le grand bucher qui avoit été preparé... Vis-à-vis on avoit placé deux tonneaux de Vin, entourés de pampres & de lauriers, avec des Inscriptions convenables à la fête.. Après que les Officiers, à l'exemple du Lieutenant General & des Echevins, eurent bû la santé du Roy, & cassé leurs verres, tout retentit des acclamations de *Vive le Roy*, repetées par les échos de la montagne, & de tous les cœurs ouverts à la joye : on ne vit plus dans les Places publiques que festins & que danses... Sur le soir il y eut un grand repas dans la Sale de l'Hôtel de Ville, & jusques bien avant dans la nuit des carillons de toutes les cloches, & par tout des illuminations.

Depuis les differens Quartiers de la Ville ont celebré la santé du Roy par des feux d'artifice, & des *Te Deum* chantés en Musique, les Bourgeois étant toujours sous les armes, & commandés par des Officiers richement vêtus. Chacun d'eux a regalé sa Compagnie, & toutes ont reçû des rafraîchissemens dans l'Abbaye Cardinale... Enfin les Officiers du Colonel General, & les Chanoines ont tiré des feux, & fait des illuminations pendant plusieurs jours : chacun d'eux pensant terminer les fêtes publiques.. Heureux, Monseigneur, si par-là nous pouvions témoigner une partie de notre zéle pour la Personne Sacrée du Roy, & meriter votre protection pour une Ville qui a l'honneur d'être l'ancien Patrimoine, & la dépositaire des cendres de ses Ayeux, & qui par ces titres particuliers, unis à ceux qui lui sont communs avec les autres Villes du Royaume, se croit mieux fondée à esperer en ses bontés, & plus étroitement obligée à faire des vœux pour sa conservation.

Les

Digitized by Google

Les Officiers & Chevaliers du noble Jeu de l'Arquebuse de Reims, toujours zélés & très-fideles Sujets de S. M. viennent de donner une marque éclatante de leur joye pour le rétablissement de la santé du Roy, par un *Te Deum* qu'ils ont fait chanter en actions de graces, chez les RR. PP. Cordeliers, qui fut suivi d'un feu d'artifice tiré dans la grande Place de la Couture, qui fait face à leur Château de l'Arquebuse.

Ce feu étoit sur un échafaut à quatre faces, où étoient les armes du Roy, au milieu on voyoit un piédestal de cinq pieds de hauteur, au-dessus duquel s'élevoit une Piramide très-haute remplie d'artifice, qui produisit un effet merveilleux.

Au premier Cartouche du piédestal étoit une Devise qui avoit pour corps des ciprès de differente hauteur, avec deux troncs d'arbres, au dernier desquels étoit un rejetton, cette Devise avoit pour ame ces paroles :

Vivat & æquabit.

Et au-dessous de la Devise le Quatrain suivant,

Ceux qu'entre eux le plus on estime
Dignement il remplacera,
Quelque haute que soit leur cime ;
Qu'il vive il les égalera.

Au second Cartouche étoit peint un Soleil presque éclipsé, lançant le reste de ses rayons sur la Ville de Reims,

Gratior inde redit.

Si cette nuit trop redoutable
A jetté l'effroy dans les cœurs,
Après l'orage & ses rigueurs,
Mon retour est plus agreable.

Au troisiéme Cartouche étoit peinte une Ruche, de laquelle sortoient quantité d'abeilles qui suivoient leur Roy,

Illo incolumi, mens omnibus una.

De ce Peuple à mes Loix soumis,
Mon salut ranime le zéle,
Et dans tous les cœurs réunis
La joye en est universelle.

Au quatriéme Cartouche, le corps de la Devise étoit un Laurier menacé par la foudre.

Minatur tantùm.

Non, point d'allarmes, point de crainte,
La foudre qu'on voit s'élancer
Sans me donner aucune atteinte,
Ne fera que me menacer.

Aux quatre coins de l'Appareil du Feu étoient posées les Armes de M. le Prince de Rohan, Gouverneur de la Province; celles de M. le Cardinal de Mailly, celles de la Ville, & celles de la Compagnie de l'Arquebuse, au dessous desquelles étoient quatre fontaines de Vin. Il y avoit à chacun des quatre coins des *Vive le Roy.*

La facade du Château de l'Arquebuse étoit illuminée par 3000 lampions, qui faisoient un effet merveilleux autour du Portrait du Roy, placé au dessus de la Porte du Château, sous un Dais magnifique, avec cette inscription;

Multos ut vivat in annos.

Le tout fut terminé par un grand Repas, où furent invitées plusieurs personnes de distinction.

Le

Les réjoüissances faites à Marseille, meritent de terminer ces Relations. Rien ne marque plus vivement l'amour des Peuples pour leur Prince, que de trouver des sentimens de joye aussi vifs dans une Ville qui a été si cruellement affligée : on se gardera bien d'en affoiblir le tableau ; on va le voir presque tel qu'il nous a été envoyé de Marseille.

La nouvelle du rétablissement de la santé du Roy ne fut pas plutôt sçûë à Marseille, qu'elle y fit entierement oublier tous les maux & tous les ravages que la contagion y a faits, & cette Ville qui sembloit n'être plus consacrée qu'à la triste & au deüil, parut dans un état de joye si extraordinaire, que l'on vit ce que peut sur les cœurs d'aussi bons & fidelles Sujets, l'amour respectueux dont ils brûlent pour la Personne Auguste de Sa Majesté.

M. le Bailly de Langeron, Commandant dans cette Ville, & à la sage & vigilante conduite duquel (secondée du soin de Mrs les Echevins) elle est redevable de son salut, n'eut pas besoin d'inspirer par ses ordres de l'émulation à des Sujets si bien disposés, & qu'il falloit plutôt contenir qu'exciter.

Mrs les Echevins firent avec empressement mille projets de fête & de réjouissance ; Mrs du Corps des Galeres animés de la même ardeur n'en firent pas moins, & chacun dans son département travailla pour faire éclater son zele.

La Ville retentissoit par tout des acclamations & des cris de *Vive le Roy*, les Eglises

qui par l'entiere cessation du mal, y sont ouvertes depuis quelque temps, étoient remplies d'une foule de peuple, qui y couroit de toute part, pour rendre graces à Dieu, non de l'avoir preservé de la contagion, mais d'avoir rétabli la santé du Roy, comme leur étant infiniment plus chere & plus précieuse que la leur.

M. l'Evêque de Marseille touché d'un empressement si conforme à ses sentimens, convint avec M. le Bailly de Langeron & avec Mrs les Echevins de ne pas differer les réjouissances aussi long tems qu'il eût fallu pour mettre à execution tous les préparatifs qu'on avoit commencés, & on choisit le 15 du mois de Septembre pour faire chanter le *Te Deum*.

Qui auroit dit qu'après une année entiere de calamités, on verroit dans cette Ville infortunée un jour si agréable? chacun sembloit chercher à se dédommager de la tristesse passée, sur le bonheur present; les sentimens de joye se répandoient par des transports d'autant plus grands, qu'ils avoient été plus long tems suspendus par une affreuse tristesse.

M. l'Evêque donna dans son Palais à M. le Bailly de Langeron, à Mrs les Echevins, & à un grand nombre de personnes distinguées, un somptueux & magnifique dîner.

Sur les quatre heures tous les principaux Citoyens & Negociants s'étant rendus à l'Hôtel de Ville pour accompagner Messieurs les Echevins, ces Magistrats en sortirent en robes rouges, précédés de leurs Gardes & gens de Livrée, d'une nombreuse bande de Violons & Hautbois, & de quatre Compagnies de Soldats qui marchoient en bon ordre, ayant tous à leurs chapeaux des nœuds de rubans aux couleurs de la Ville, conduits par les Capitaines de Quartier, très richement vêtus. Ils étoient

précédés

précedés par les Trompettes de la Ville à cheval, par un grand nombre de Tambours & Fiffres, & par plus de mille jeunes enfans portants des Banderolles aux Armes du Roy, dont les cris de *Vive le Roy* qu'ils redoubloient à tout moment, joint au bruit des Fanfares & des Violons, faisoient une harmonie cent fois plus belle & plus réjoüissante que toutes celles qu'on ménage par les regles de l'art.

Ils marcherent dans cet ordre vers l'Hôtel de M. le Bailly de Langeron, qui ayant joint ces Magistrats, se mit à leur tête, précedé de ses Gardes & de toute la Noblesse qui s'étoit renduë chés lui pour l'accompagner. La marche continua dans le même ordre jusqu'à la Cathedrale, où ils arriverent au bruit des boëtes & de la mousqueterie, à travers d'un peuple infini qui bordoit par tout les passages.

Le *Te Deum* y fut chanté solemnellement par deux Chœurs de Musique, M. l'Evêque y officia pontificalement, & les actions de graces renduës à Dieu, au bruit réiteré des boëtes, ils sortirent pour se rendre au Cours, où Mrs les Echevins avoient fait élever un grand bûcher, & un feu d'artifice : la nuit qui commençoit d'être close, ne fit qu'augmenter l'éclat de leur marche, qui fut éclairée par trois cens flambeaux de cire blanche.

A leur approche du Cours une salve de 400 boëtes rangées le long de la Canebiere, fit retentir les airs, & les accompagna jusqu'à la place où le feu étoit préparé. L'étenduë & la beauté de cette Place, la simetrie égale des maisons, les illuminations qui regnoient à l'entour sur toutes les façades, la multitude de peuple de tout sexe & de tout âge, les cris d'allegresse qui étoient poussés parmi le bruit des instruments de guerre, faisoient un de ces mer-

veilleux effets qui enchantent, & qui font que l'on est transporté par des mouvements extraordinaires.

A peine M. le Bailly de Langeron & Mrs les Echevins eurent allumé le feu, que de six grosses colonnes d'artifice de quatorze pieds de hauteur, qui étoient posées autour pour former des portiques, & dont les bases & les chapiteaux étoient d'or feint; on vit partir successivement une si prodigieuse quantité de gerbes & de fusées, que l'air en parut tout à coup embrasé, lesquelles tombant ensuite en pluye d'or, en Cometes & en étoilles brillantes, remplissoient tout ce vaste lieu de feux & de flammes, qui faisant reculer précipitamment la foule qui étoit à l'entour, excitoient un agreable desordre qui redoubla la joye publique & les cris de *Vive le Roy*.

On conduisit dans le même ordre de marche M. le Bailly de Langeron jusqu'à son Hôtel; où en arrivant on entendit encore le bruit de 300 boëtes, & où l'on vit un appareil éclatant qui annonçoit des magnificences qui ne devoient terminer que bien tard cette grande fête. Mrs les Echevins & toute la Noblesse s'y étant arrêtés, les Capitaines de Quartier avec leur Compagnies, firent pendant ce temps tout le tour de Ville, marchant en bon ordre, &c.

Dans ce même temps le Port de Marseille étoit tout en feu, & ce spectacle plus brillant & plus admirable que tout ce qu'on en peut imaginer, y faisoit accourir tout le monde en foule: tous les remparts, les tours de la Ville, les deux Citadelles, le Fort de Notre-Dame de la Garde, tout l'Arcenal, l'Hôtel de Ville, l'Abbaye saint Victor, toutes les maisons tant du côté de la Ville que de la Rive-neuve; enfin toutes les Galeres du Roy, illuminées d'une maniere extraordinaire, paroissoient embrasées

Digitized by Google

brasées par le moyen de plus d'un million de bougies dont elles étoient couvertes.

Mais plus que tout, la façade de l'Hôtel de Ville attiroit les yeux de tout le monde ; chacun couroit sur la Place qui est au devant, pour admirer de près tant d'éclatans & d'ingenieux ouvrages, dont Mrs. les Echevins l'avoient faite orner ; plusieurs s'écartoient ensuite dans le Port, dans des batteaux, pour admirer le spectacle brillant que cette façade presentoit de loin à la vûë.

A cette façade superbe, qui est d'une Architecture d'ordre Composite, & sur l'Attique que porte le grand balcon de marbre blanc, étoient élevées entre les colonnes de marbre rouge jaspé, trois piramides de feu de 28 pieds de hauteur sur une base de 16 de largeur, qui s'apuyoit sur la balustrade du balcon.

Celle du milieu étoit terminée par un groupe de Genies qui portoient un écusson magnifique aux Armes du Roy, dont les trophées & supports étoient rehaussez d'or. Sur le fronton de ce pompeux édifice, on voyoit un soleil brillant, qui s'élevoit hors de la corniche.

Les deux autres piramides de feu étoient terminées chacune par un timpan chargé d'un groupe de Genies portant des banderolles. Du sommet du timpan s'élevoit une Renommée qui avoit sur la tête une Couronne de lys & de laurier, tenant d'une main deux palmes, & de l'autre une trompette dont elle sembloit sonner pour annoncer la joye & l'allegresse de Marseille.

Dans les entrecolonnemens des portiques étoient élevées les piramides de lampions & falots, & sous des festons formés par des lampions, étoient de magnifiques Cartouches dans des bordures de palmes & de laurier dorez, dans

l'un

Digitized by Google

l'un desquels étoit peinte en camayeu la promesse que Dieu fit à Salomon dans le Livre troisiéme des Rois, sur la durée de son Regne. Dans un autre étoit ce distique :

Quot festos, Lodoice, tibi domus excitat ignes,
Tot tibi corda ardent, tot tibi corda micant.

Et dans un troisiéme cet autre distique, où Marseille qui fut honnorée autrefois du titre de Sœur de Rome, est entenduë par *Altera Roma* :

Ridet humus, ridet zephiris spirantibus æther,
Et tota in plausus altera Roma novos.

A chaque bout du Balcon on avoit placé deux lions en relief qui soutenoient les Armes de la Ville, & de la gueule desquels couloient deux fontaines de vin.

Sur le superbe Ecusson de marbre blanc aux Armes du Roy, chef d'œuvre du fameux Puget de Marseille, étoit exposé le portrait de Sa Majesté, sous un superbe dais de velours cramoisi, orné de franges d'or, éclairé de lustres & d'une infinité de bougies.

Tout le monde étoit ainsi ravi, lorsque les Citadelles, les Forts, & les Galeres ayant fait leur décharges du canon, on vit s'élever de la prouë de chaque Galere une quantité prodigieuse de gerbes & de fusées qui partirent toutes à la fois.

L'Hôtel de M. le Bailly de Langeron étoit alors illuminé d'une maniere singuliere, l'illumination du jardin qui est sur le derriere, & qu'on découvroit du grand Portail de la Cour à travers les appartemens, surprenoit d'abord les yeux. On voïoit au bout de ce jardin deux piramides de feu

de-

de plus de trente pieds de hauteur, aux côtés d'un grand portique terminé par un soleil brillant, qui portoit dans un lointain où paroissoit sous des grands arbres une espece de cascade de flammes : tous les berceaux, terrasses, portiques, arcades, compartiments de gazons, bordures de bassins, & tout ce qui figuroit dans ce jardin, étoit marqué par des lampions.

Sous la Terrasse il y avoit de grands buffets à divers gradins, garnis de toutes sortes de vins & de liqueurs, dont les Officiers de ce Commandant s'empressoient de presenter à tout le monde. Les portes furent ouvertes pendant toute la nuit ; on y servit cinq tables d'une delicatesse & d'une sumptuosité surprenante. La santé du Roy, qu'on eut l'honneur d'y boire, fut accompagnée du bruit de 200 boëtes & des cris de *Vive le Roy*. Il y avoit Bal cependant dans tous les appartemens ; jamais on n'a vû plus de joye & plus de magnificence. Cette superbe fête ne fut terminée que le lendemain à cinq heures du matin.

L'Hôtel de M. le Marquis de Pilles, Gouverneur Viguier de Marseille, étoit aussi parfaitement bien illuminé ; il y fit allumer au devant un très beau feu, & jetter quantité de fusées, deux fontaines de vin exquis couloient abondamment pour le peuple ; il y eut un très magnifique souper, il fit distribuer beaucoup d'argent aux pauvres, & donna toutes les marques possibles de l'attachement & du zele qu'il a toujours eu pour tout ce qui regarde Sa Majesté.

M. de Vaucresson Intendant des Galeres, regala ce même soir avec magnificence les principaux Officiers de cet illustre Corps, dans la maison du Roy, qu'il avoit fait illuminer d'une maniere admirable, aussi bien que tout

l'Arcenal.

l'Arcenal. M. De Barras Commandant des Galeres, avoit commencé le matin par un festin qu'il donna dans son Hôtel.

Chaque Citoyen dans sa maison marquoit la joye qu'il faisoit paroître au dehors. On voyoit à l'éclat de celles de chacun de Mrs les Echevins, par les grands feux qui brûloient devant, & aux aumônes qu'on y distribua, l'ardeur de ces zelés Magistrats, qui ont si genereusement exposé leur vie pour la conservation de la Patrie, & qui sont toujours prêts de s'immoler pour le service & pour la gloire du Roy.

Le Batiment des Infirmeries, dont l'aspect a été si long temps affreux, charmoit d'autant plus tout le monde par l'illumination qui y brilloit, & par le bruit des boëtes qu'on y tiroit, que l'on jugeoit de là qu'il n'y restoit plus aucune idée du mal passé, & que la santé y étant parfaite, rien ne détournoit les Officiers de prendre part à la joye publique.

Description historique du Chevalet.

QUe'que exactitude que nous ayons euë à décrire la plupart des amusemens que le Peuple a voulu offrir au Roy depuis le retour de sa santé, & quelque crainte qu'on nous ait donnée que ce détail ne parut à la fin trop long, nous ne combattrons point la demangeaison de dire un mot du *Chevalet*, qui doit tenir ici sa place, & par la vivacité de son execution, & par la singularité de son origine.

Fernand V. Roy d'Arragon & de Mayorque, ayant épousé en 1251. Marie fille unique de Gui Comte de Montpellier, fut demeurer avec elle au Château d'Aumelas dans le voisinage; c'est ainsi que le rapporte Gabriel, dans son Histoire des Evêques de Maguelone.

Ce

Ce Prince devint éperdument amoureux d'une jeune fille de Montpellier, nommée Catherine Rebuffie, il oublia bien tôt la Reine son Epouse, & son aversion pour elle augmentant de jour en jour, la race des anciens Comtes de Montpellier alloit être éteinte sans le stratagême dont se servit genereusement la belle Catherine, en substituant la Reine à sa place, & la mettant coucher dans son lit une nuit qu'elle y attendoit le Roy.

Fernand ne distingua point l'Epouse de la Maîtresse, & dans les suites il fut tavi de devoir à cette innocente tromperie la naissance d'un heritier legitime : ce fut Jacques d'Arragon qui succeda depuis à son pere.

Pour Catherine Rebuffie elle n'en fut que plus considerée de tout le monde, & plus tendrement aimée du Roy de Mayorque. Il poussa même sa passion jusqu'à entrer publiquement dans la Ville de Montpellier sur une Haquenée blanche, portant derriere lui sa Maîtresse en croupe.

Les Habitans flatés de l'honneur qu'avoit reçû leur Concitoyenne, demanderent au Roy cette même Haquenée, ils l'obtinrent, & imposérent à la Ville la charge de la faire nourrir, & d'en prendre soin ; elle vêcut près de vingt ans, & ne paroissoit qu'au même jour auquel le Roy avoit fait son entrée, on la promenoit autour de la Ville, les chemins étoient parsemés de fleurs, & toute la jeunesse étoit occupée autour de la Haquenée à chanter ou à danser (Exercices presque naturels à ceux du Pays.)

Ils prirent goût à cette espece de fête ; & quand cette pauvre bête eut assez vêcu, ils imaginerent de remplir sa peau de foin, & de recommencer tous les ans à peu près la même ceremonie.

C'est

C'est de cette peau empaillée que le Chevalet a pris sa naissance, & s'est perpetué jusqu'à nous. Un jeune homme monté sur un petit cheval de carton proprement équipé, & semblable à ceux qu'on introduit quelquefois dans les Balets, lui fait faire le manége au son des hautbois & des tambourins, un de ses camarades tourne autour de lui, ayant un tambour de basque, dans lequel il fait semblant de vouloir donner de l'avoine au Chevalet.

L'adresse consiste en ce que le Chevalet doit paroître éviter l'avoine pour ne point se détourner de son exercice, & que l'affectueux donneur de *Civade* doit le suivre dans toutes ses caracolles, sans s'embarasser avec lui, ce qui se fait avec beaucoup d'agilité, & toujours en cadence.

Vingt-quatre autres Danseurs vêtus à la legere, avec des grelots aux jambes, & conduits par deux Capitaines entourent ces deux-cy, & s'entrelacent en plusieurs façons, en dansant toujours les mêmes rigaudons que le Chevalet.

C'est ainsi qu'ils l'executerent le 21 Août dernier, dans la Salle où le Roy a accoutumé de manger, ils étoient tous de Montpellier, & Sa Majesté en parut assez contente, Elle écouta aussi avec plaisir la Chanson Languedocienne que le Conducteur du Chevalet lui chanta, sur l'air d'un des Rigaudons qu'ils avoient dansé, dont nous donnons icy seulement trois couplets.

Chanson Languedocienne du Chevalet.

RIGAUDON.

Riguen, dansen, canten,
Aguen l'ou cor conten,

Nostré

Nostré bon Rey se porte ben.
Din nostré lingagé,
As yols de la Cour,
Mostrenly nostre amour.
Ay! quinté doumagé!
Que serian devangus,
Se nautres l'avian pas pus.

Nostré Chivalet,
Danse l'ou trioulet,
Bondis de joyo tout soulet,
Jusqu'à la vieillesse
Tout saute & tout dis,
Vive l'ou Rey LOUIS,
Rediguen sans cesse,
Danseñ, & canten,
Nostré bon Rey se porte ben.

Princé tant aymat,
Aigas à vostre grat,
De nostre cor aqueste plat,
Voudrian bien pecaire!
Faire quicon mai,
De plus bel, de plus gai,
Ma que pouden faire
Que douna nostre cor,
Et vous aima jusqu'à la mor.

Digitized by Google

JOURNAL DE PARIS.

L'ARTICLE du dernier Mercure qui concerne M. le Curé de Saint Benoist, a été donné sur un Memoire infidelle.

On dit que M. l'Abbé Passarini, Camerier d'honneur du Pape, qui a apporté la Barette à M. le Cardinal du Bois, a remis à son Eminence un très beau tableau de Saint Michel, & deux portraits de Sa Sainteté.

M. l'ancien Evêque de Frejus, Precepteur du Roy, a refusé l'Archevêché de Rheims, quoique pressé de l'accepter par Sa Majesté même : ce Prelat desinteressé n'a de l'attachement que pour son Auguste Eleve, attachement prouvé par mille attentions, & signalé sur-tout pendant la maladie de ce Prince, l'esperance des Peuples.

Le premier Octobre M. le Prince de Conti fut au Palais Royal feliciter Monsieur le Duc d'Orleans sur le Mariage de Mademoiselle de Montpensier avec le Prince des Asturies. Le lendemain les autres Princes & Seigneurs de la Cour firent

les

Digitized by Google

les mêmes felicitations à S. A. R.

Ce fut ce jour-là que M. le Duc de Brancas pere, partit de Paris pour se retirer à l'Abbaye du Bec en Normandie; il a remis toutes les Pensions qu'il avoit du Roy, & ne s'est reservé que six mille livres de rente.

M. le Marquis de Biron, premier Ecuyer de Monsieur le Duc d'Orleans, a remis à M. le Blanc Ministre de la Guerre, le détail de l'Infanterie, & a été en même temps gratifié d'une place dans le Conseil de Regence.

On a déja transporté à la Banque les Estampes de la Biblioteque du Roy, & la plus grande partie des Livres imprimés & Manuscrits, qu'on a placez dans la Salle qui est sous le cadran.

On assure ici que le Pape veut achever trois grands travaux commencés par ses predecesseurs, pour l'embellissement de Rom. La clôture de la Place de Saint Pierre, la façade de Saint Jean, & le degré de la Trinité du Mont.

M. Aroüet de Voltaire a obtenu de Monsieur le Duc d'Orleans une Ordonnance de mille livres, qui lui a été payée comptant, après une lecture faite à Saint Cloud de son Poëme d'Henry IV. qui passe pour un ouvrage rempli des veritables beautez de la Poësie.

Digitized by Google

Monsieur le Duc d'Orleans a donné à M. l'Evêque de Nantes la direction generale des Economats vacante par la mort de M. l'Archevêque de Roüen.

M. le Cardinal du Bois a obtenu la Charge de Surintendant des Postes de France, sur la démission de M. le Marquis de Torcy, qui est dédommagé par le Roy des revenus de cette Charge.

On prétend qu'on a découvert auprès de Beauvais une mine d'azur, où après avoir un peu foüillé, on a trouvé plusieurs sillons de mine d'or.

Le 4 Octobre, jour de la feste de Saint François d'Assise, le Roy alla entendre le Salut dans l'Eglise des Recolets au Fauxbourg Saint Laurent. Après la benediction Sa Majesté visita la Maison, se recommanda aux prieres de ces Religieux, & les assura de sa protection. Le Roy fut accompagné dans cette visite pieuse par M. le Maréchal Duc de Villeroy son Gouverneur, & par M. l'ancien Evêque de Frejus son Precepteur.

Le 7 Sa Majesté alla aux Galeries du Louvre; il parcourut avec plaisir le Cabinet curieux du sieur d'Hermand Ingenieur, & vit une machine qui represente le campement d'une Armée avec toutes ses évolutions, par le moyen des ressorts cachés qui la font agir. Monsieur le Duc

d'Orleans

d'Orleans avoit été la veille examiner cette machine, & en avoir été fort satisfait.

Le 8 le Roy accompagné de M. le Comte de Clermont, de M. le Maréchal Duc de Villeroy, & de M. l'ancien Evêque de Frejus, fut dîner au Château de la Muette, & s'occupa l'après midy du divertissement de la chasse. Sa Majesté tua plusieurs pieces de Gibier. Elle fit le même jour les vendanges, accompagné de jeunes Seigneurs de sa Cour, en petites hottes, paniers, & serpettes.

La Princesse Ragotzi est arrivée à Paris le 6 Octobre, & le Comte d'Albert Ministre de l'Electeur de Baviere, en est parti pour se rendre à la Cour de son Altesse Electorale.

Le 13 Octobre le Roy fit dans les Champs Elisées la Revûë des deux Compagnies des Mousquetaires. Sa Majesté monta à cheval, passa dans les rangs, & les vit défiler. Elle étoit accompagnée de Monsieur le Duc d'Orleans, de M. le Duc de Chartres, de M. le Duc de Bourbon, & de M. le Maréchal Duc de Villeroy.

Le 14 Octobre on a arrêté le fameux Cartouche dans un Cabaret de la Courtille. C'est un Sergent des Gardes Françoises, qui a fait cette capture si utile au

Public. Quelques jours auparavant on avoit trouvé dans la Campagne, derriere les murs des Chartreux, un homme assassiné d'une maniere cruelle; ce qui portoit le caractere d'une vangeance meditée. Ce cadavre avoit sur une de ses cuisses un billet attaché, conçu en des termes qui définissent les Auteurs de ce meurtre.

On prétend qu'on a trouvé dans la poche de Cartouche quelques couplets de chanson faits par lui ou par un de ses camarades, sur un de leurs derniers exploits, qui se trouvent écrits de la même main qui a rédigé l'Epitaphe du malheureux le Fevre.* Des Grammairiens savans dans la Langue de l'Argot, disent que Rebaty signifie en François un tué. Cartouche est fils d'un Tonelier du Pont aux Choux, & n'a, dit-on, que 26 ans. On a pris avec lui trois de ses Compagnons & le Cabaretier qui les hébergeoit. Les Soldats commandés pour s'en saisir, ont executé cet ordre avec tant d'adresse & de bonheur, que Cartouche n'a pas eu le temps de se mettre en deffense. On le conduisit au Grand Châtelet, après l'avoir mené chez M. le Blanc, Ministre de la Guerre, qui récompensa liberalement ses conducteurs. On le mit dans un Cachot très-profond, on lui enchaîna les pieds & les mains, & malgré ces précautions extraordinaires, il a presque échapé à la vigi-

* C'est le nom de l'homme assassiné.

lance

Digitized by Google

lance de la Justice la nuit de Lundy à Mardy 21 de ce mois. Le cachot de Cartouche avoit une partie de son plancher plus élevée d'un pied que l'autre ; dans l'angle de la partie superieure il y a une lunette qui répond à une fosse qui occupe le dessus du Cachot. Cartouche étoit couché sur la paille dans la partie inferieure avec un autre criminel, qui partageoit avec lui ce funeste appartement. Uniquement occupé du desir d'en déménager, il entendit le bruit de la Ruë, & comprit d'abord qu'il n'en étoit pas loin. Cette reflexion lui fit concevoir le dessein de recouvrer sa liberté. Il se mit aussi tôt à travailler, & gratta le mur d'un pied d'élevation, qui separoit la partie haute du Cachot d'avec la partie basse. Le mur se trouva presque pouri par l'humidité & la puanteur d'une fosse voisine. Il se fit en peu de tems une large ouverture, qui lui permit de descendre dans la fosse, les pierres qu'il avoit arrachées lui formerent une espece de chaussée dans ce sale marécage. Alors notre ouvrier temeraire arracha un des morceaux de fer qui bouchoient la lunette, & attaqua vigoureusement un second mur qu'il perça encore. Alors il descendit dans une autre fosse qui ne le rebuta point, il fit un troisiéme trou dans le mur, qu'il jugea devoir être mitoyen de quelque maison voi-

sine

Digitized by Google

fine ; son estimation se trouva juste ; après avoir rompu ce mur, Cartouche, accompagné de son Camarade, entra dans la cave d'un Layetier, dont il monta l'escalier, & parvint jusqu'à la boutique, la porte de cette cave n'étant point fermée. Là de petits chiens le reçûrent avec des jappemens effroyables : Cartouche toujours appliqué à se vanger de ses ennemis, attrapa un des roquets qu'il voulut étrangler, le petit chien le mordit à propos & se sauva en criant plus fort ; ses cris réveillerent le Layetier, sa femme & sa fille ; le Layetier alluma de la chandelle, s'arma d'une Pertuisane, & descendit dans sa boutique.

Cartouche se cacha & lui surprit en passant sa pertuisane ; le Bourgeois effrayé tomba à la renverse, éteignit sa chandelle, & se mit à crier au voleur. Cartouche lui dit, nous ne sommes point des voleurs, nous sommes de pauvres Prisonniers qui cherchent à se sauver, ayés pitié de nous. Le Layetier épouventé fut sourd à cette requeste, il remonta dans sa chambre, l'obscurité favorisa sa retraite, là sa femme, sa fille & lui se mirent à la fenêtre & crierent au voleur de toute leur force : & c'étoit justement entre trois & quatre heures du matin, à l'heure que le Guet se separe & se retire. Des Archers

avant

avant de se quitter buvoient de l'eau de vie près du Grand Châtelet, ils accoururent aux cris du Layetier & de sa petite famille. La porte fut bien tôt enfoncée, & Cartouche repris & remené en prison. Il prétend que si son Camarade n'avoit pas été un sot & un ignorant, ils se seroient sauvés fort aisément. On a pris de nouvelles précautions pour garder Cartouche.

M. le Duc de Saint-Simon est parti de Paris le Jeudi 23 Octobre, pour aller en Espagne en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire demander en mariage pour le Roy l'Infante Marie Anne-Victoire, & signer les conclusions; il est accompagné dans ce voyage par ses deux fils, M. le Vidame & M. le Marquis de Russec, à qui Sa Majesté a donné le Justaucorps à Brevet. M. l'Abbé de Saint-Simon suit aussi Son Excellence, qui doit avoir à Madrid six carosses attelés chacun de six mules, & trois tables tenuës tant par lui que par Mrs. ses fils.

Le Mercredi 22, on fit dans la Chapelle du Palais Royal les Ceremonies qui devoient être suppléées au Batême de Mademoiselle de Montpensier, promise au Prince des Asturies. Madame fut Mareine & M. le Duc de Chartres Parain de la jeune Princesse, qui fut nommée

Louise-

Louise-Elizabeth. La Ceremonie se fit par M. l'Evêque de Nantes.

EVESCHEZ, BENEFICES.

M. l'Abbé de Saint-Albin (Charles) Prêtre du Diocése de Paris, qui étoit Coadjuteur de M. l'Evêque de Laon, possede à present cet Evêché depuis la mort du dernier Titulaire, avec confirmation d'union audit Evêché de l'Abbaye Reguliere de Saint Martin de Laon.

M. l'Abbé de Maniban a été proposé à Rome pour l'Evêché de Mirepoix, par M. le Cardinal Ottoboni, Protecteur des Affaires de France, qui ensuite préconisa les Prelats suivans.

M. l'Archevêque d'Alby pour l'Archevêché de Toulouze.

M. l'Abbé d'Auvergne, qui étoit nommé à l'Archevêché de Tours, pour l'Archevêché de Vienne.

M. l'Evêque d'Autun, pour l'Evêché de Verdun.

M. l'Abbé de Rassignac, pour l'Evêché de Tulles.

M. l'Abbé le Begue de Majenville, pour l'Abbaye de Morigny, Diocése de Sens.

Le R. P. Jean Baptiste Pelué, pour la Coadjutorerie de l'Abbaye de la Luzerne, Ordre de Premontré, Diocése d'Avranches.

On

On demanda aussi, suivant la coutume, le *Pallium* pour M. l'Archevêque de Narbonne.

M. l'Ancien Evêque de Frejus, Precepteur du Roy, a obtenu l'Abbaye Commandataire de S. Etienne de Caën, Ordre de S. Benoist, Diocése de Bayeux.

M. le Comte de Mailly de Rubempré, Chevalier des Ordres de Notre-Dame de Mont-Carmel, a une pension de 645. ducats d'or sur cette Abbaye, valant 4000 livres monnoye de France.

M. Armand Bazin de Bezons, Clerc tonsuré du Diocese de Paris, neveu de feu M. l'Archevêque de Roüen, a obtenu l'Abbaye Commandataire de la Grace, Ordre de S. Benoist, Diocése de Carcassone, vacante par le decès de son oncle.

L'Abbaye Reguliere de S. Martin de Laon, est unie à l'Evêché de Laon pour en augmenter la dotation.

Le Vicaire de S. Cyr, qui a eu l'honneur d'offrir au Roy la Sphere qui est dans son Cabinet, a obtenu de Sa Majesté le Prieuré de S. Sernin d'Autun, vacant par la mort de M. l'Abbé de Montrevel, fils du Maréchal de ce nom.

Le Grand Archidiaconé de l'Eglise Metropolitaine de Toulouze, qui a vaqué par la démission pure & simple de Messire François-Honoré de Maniban dernier Ti-

Digitized by Google

tulaire, a été donné à Messire Jacques de Foucault, Prêtre, Bachelier en Theologie.

L'Abbaye Commandataire de Saint-Seine, Ordre de Saint Benoît, Diocése de Langres, qui a vaqué par le decès de l'Abbé de Vissac, a été donnée à M. l'Abbé de Corberon, Chanoine de l'Eglise de Paris.

BATESMES, MORTS ET MARIAGES.

ON assure que M. le Marquis de Châtelus, Capitaine de Gendarmerie, épouse Mademoiselle d'Aguesseau, fille de M. le Chancelier. Le Roy fait present à la future de deux cens mille livres.

Le 19 Août, on a batisé à S. Sulpice Helene-Madeleine-Louise, née le 18, fille de M. le Comte de Sabran & de Forcalquier, Premier Chambellan de S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orleans, Regent du Royaume, & de Dame Madeleine-Louise-Charlotte de Foix son épouse. M. le Duc de Brancas a été le Parrain, Madame la Marquise de Saintrailles a été la Marraine.

Le premier Septembre, on a batisé dans la même Eglise Baptiste-Charles-Anne-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, né le dernier Aoust, fils de M. le Duc d'Olone, & de Dame Anne-Angelique d'Harlus de Vertilly son épouse. M. le Duc de Châ-

tillon

tillon a été Parrain, & Madame la Marquise de Vertilly Marraine.

Le 4 Octobre on a batisé aussi à S. Sulpice Claude fils de M. le Comte de Bissy, Colonel & Sous-Lieutenant des Chevaux Legers Dauphin, & de Dame Silvie-Angelique Andrault de Langeron son épouse. Il a eu pour Parrain M. le Comte de Bissy son Ayeul, & pour Marraine Madame la Marquise de Langeron, Veuve de M. le Marquis de Langeron, Lieutenant General des Armées du Roy, & Lieutenant General des quatre Evêchez de Basse-Bretagne.

Messire Armand Bazin de Bezons, Archevêque de Roüen, Abbé de la Grace, Diocése de Carcassone, & de Ressons, Diocése de ... Conseiller au Conseil de Regence, est mort le 8 Octobre dans sa Maison de Gaillon, âgé de 66 ans. Il avoit obtenu d'abord l'Evêché d'Aire, & ensuite l'Archevêché de Bordeaux. Les trois Diocéses qu'il a gouvernés avec autant de Religion que de sagesse, publieront à jamais son savoir & sa pieté. Les Economats étoient sous sa direction. Il a laissé pour heritiers M. le Maréchal de Bezons avec sa famille, & M. le Blanc Ministre d'Etat de la Guerre.

Messire Louis-Anne de Clermont de Charte de Roussillon, Evêque Duc de Laon, Pair de France, mourut le 5 Octo-

bre dans son Diocése, regretté des Peuples qu'il conduisoit.

Le Lord Duc de Fits-James, Pair de France, Gouverneur du Haut & Bas Limosin, Colonel d'Infanterie, fils aîné de M. le Maréchal Duc de Berwik, est mort le Lundi 13 Octobre, âgé de 19 ans. Il laisse une Veuve de 15 ans, fille de M. le Duc de Duras.

On écrit de Falaise en Basse Normandie que Madame Raisin y étoit morte le 30 Septembre dernier dans la soixantiéme année de son âge, extrémement regrettée, sur-tout des Pauvres, qu'elle assistoit en toutes sortes d'occasions.

Le 4 Octobre, Charles Jaloux Datteinville, Ecuyer, Commissaire à la Conduite & Police du Regiment des Gardes Françoises, est mort à Paris.

Le même jour, M. Rolland Pierre Gruyn, Conseiller du Roy, Maître aux Deniers de la Chambre de S. M. Seigneur de Tigeri & autres lieux.

Le 8 Octobre, Dame Marie-Jeanne le Rebours, épouse de Messire Jean Roüillé des Fontaines, Seigneur de Marly-Laville, Maître des Requêtes, &c.

Le 17, M. Doye, Docteur Regent, & ancien Doyen de la Faculté de Medecine en l'Université de Paris.

Le [illegible] bre, Dame Henriette-Catherin

tine Gaudin, épouse de M. Alexandre Julien Clement, Chevalier, Seigneur de Feilles & autres lieux, Conseiller au Parlement.

Le 23, M. de la Plante, Secretaire des Commandemens de S. A. S. Monseigneur le Duc de Bourbon.

Le même jour, M. Jean Palapra, Ecuyer, Seigneur de Bigot, Doyen des anciens Capitouls de Toulouze, Academicien des Jeux Floraux, & Secretaire des Commandemens de S. A. Monseigneur le Prince de Vendôme, Auteur de plusieurs Piéces de Theâtre & de quantité de Poësies, est mort à Paris, âgé de 72 ans. M. de Launay remplit sa place auprès de S. A.

EMPLOIS DONNEZ.

LE Commandement du Reduit du Fort de Pierre de Strasbourg, vacant par la mort de M. de Margrain, a été donné au sieur Maran, Capitaine au Regiment Royal Artillerie.

La Lieutenance de Roy à Huningue, par la mort de M. Desroberts, au sieur Fernex, Major de la Place.

La Majorité, au sieur Dubordey, Major du Regiment du Mestre de Camp General des Dragons.

Digitized by Google

ARRESTS, LETTRES PATENTES, &c.

ARREST du Conseil d'Etat du Roy, du 29 Juillet 1721. *qui résilie & annulle, à commencer du premier Septembre 1721. le Bail de la Ferme Generale de la vente exclusive des Tabacs de toutes especes dans le Royaume, fait à la Compagnie d'Occident, maintenant les Indes; & révoque, à commencer dudit jour premier Septembre, le Privilege de l'Entrée & Vente en gros des Tabacs qui avoit été accordée à ladite Compagnie des Indes, par la Declaration du 17 Octobre 1720.*

ARREST du Conseil du 26 Aoust 1721. *Pour la Prise de possession de Me Edouard du Verdier, du Bail de la Ferme Generale du Tabac, pendant neuf années & un mois, commencés le premier Septembre 1721.* En vertu duquel Bail ledit du Verdier sera mis en possession de la Ferme, Privilege, Entrée, Fabrication & Vente exclusive du Tabac en gros & en détail, & de la faculté de le vendre; sçavoir, les Tabacs superieurs en corde mêlez & composez des feuilles des crus étrangers, & des feuilles des Isles & Colonies Françoises, & des Provinces privilegiées où les Plantations ont lieu, jusqu'à cinquante sols la livre dans ses Magasins & Bureaux, & en détail par les Particuliers

culiers qui en auront sa permission, jusqu'à soixante sols la livre ; les Tabacs inferieurs aussi en Corde, composez seulement de feuilles des crus desdites Provinces privilegiées où les Plantations ont lieu, jusqu'à vingt-cinq sols la livre dans ses Magasins & Bureaux, & en détail, jusqu'à trente-deux sols la livre ; Le Tabac de Bresil, jusqu'à trois livres dix sols dans ses Magasins & Bureaux, & en détail, jusquà quatre francs la livre ; & les Tabacs en poudre, aux prix fixez par l'Ordonnance de 1681. Comme aussi en possession & jouissance du droit de Marque sur les Tabacs qui se trouveront audit jour premier Septembre prochain en la possession des Marchands Manufacturiers, & autres Particuliers, à raison de sept sols six deniers pour chaque livre de toutes especes de Tabac fabriqué, en Corde, Andouilles, Carotes, Bâtons, haché ou autrement fabriqué, de vingt sols pour chaque livre de Tabac d'Espagne parfait, & de dix sols pour chaque livre de toutes autres especes de Tabac en poudre, ou grené ; le tout suivant & conformément à la Declaration de Sa Majesté du premier du present mois d'Aoust, portant Reglement, tant pour la Police, Manutention & Regie de ladite Ferme, que pour la fixation du droit de Marque, & du prix de la vente des Tabacs en gros & en détail, & conformé-

ment à l'Ordonnance du mois de Juillet 1681.

LETTRES d'Attache sur la Patente d'union des Missions des Freres Prêcheurs, établies dans les Isles Françoises de l'Amerique, à la Province de Toulouse. *Données à Paris au mois de Septembre* 1721.

ARREST de la Cour de Parlement, *du 6 Septembre* 1721. qui declare nul un Exploit fait à la requeste du nommé Claude le Febvre, par un Huissier son parent au troisiéme degré.

LETTRES Patentes sur Arrest, *données à Paris le* 25 *Septembre* 1721. Qui ordonnent la réduction à l'âge de 25 ans, des coupes des Bois taillis de la fabrique de Reims, & l'adjudication des anciens baliveaux étant sur lesdits Bois, & de tous les modernes de mauvaise nature & déperissans.

LETTRES Patentes sur Arrest, *données à Paris le* 25 *Septembre* 1721. Qui ordonnent des Coupes extraordinaires dans les Forêts du Ressort des Maîtrises de S. Dizier, Urany & Sainte Menehould, & la réduction des Coupes à l'âge de 25 ans, dans des Bois tenus en grurie & grairie, dans l'étenduë de la Maîtrise de Reims.

LETTRES Patentes, qui ordonnent les coupes extraordinaires dans plusieurs Bois Communaux & Ecclesiastiques du Département

tement de Paris. *Données le 26 Septembre 1721.*

LETTRES Patentes sur Arrêts, *données à Paris le premier Octobre* 1721. Qui ordonnent plusieurs Ventes de bois dans la Forest de S. Germain en Laye.

ARREST du conseil d'Etat, *du premier Octobre*, concernant les précautions que les Vaisseaux étrangers seront obligez de prendre pour entrer dans les Ports de ce Royaume.

LETTRES Patentes sur Arrest, *données le 3 Octobre*; Qui ordonne des Coupes de bois dans les Parcs de Versailles & de Marly, pour l'ordinaire 1722.

LETTRES Patentes sur Arrest, *données le 3 Octobre*; Qui réunissent au Domaine du Roy la Seigneurie de Crecy, domaine & Bois dépendans.

Avertissement pour les Maladies de l'œil.

MOnsieur DE WOOLHOUSE (Gentilhomme Anglois, & Oculiste de pere en fils depuis quatre generations) continuë depuis plus de 30 années ses Cours de Pathologie & de Chirurgie Oculaire, avec ses revoüës & démonstrations generales d'environ 230 diverses maladies de l'œil sur des sujets vivans. Il enseigne aux Etrangers plus de 55 differentes operations Ophthalmiques, aussi aisées qu'utiles & seures pour la guerison radicale des maux de la vûë, auxquels les soi disans Oculistes em-

ployent

ployent mal à propos certaines Eaux, Poudres, Fumigations & autres petits secrets hazardez, qui minent, sapent, fondent ou corrodent la tissure compacte ou serrée de l'œil par la suite du temps, en penetrant, gonflant, relâchant & affoiblissant les parties saines de ce tendre organe, sans discernement ni distinction specifique d'avec ses parties déja alterées; de sorte que ces maladies deviennent incurables à la fin, tant par rapport à ces remedes impropres, qu'eu égard à la perte irréparable du temps: mais les instrumens délicats portez sur la partie de l'œil avec l'adresse & experience d'un habile Oculiste, ne sçauroient produire semblables desordres.

Mr de Woolhouse emporte toutes les taches, nuages, tayes, perles, toiles, mailles, cicatrices, onglets, & le reste des ulceres & d'abscez., mauvaises empreintes de la petite verole, de la rougeole, & d'inflammations inveterées, ou des écrouelles, des coups, du feu & des corps étrangers qui ont blessé la visiere, en quinze jours, pourveu qu'on ne les ait pas abbreuvées & imbuës de liqueurs étrangeres d'une vertu caustique & brûlante, ni touché avec le feu potentiel; ce qui les rend incurables à jamais, en cauterisant la transparence du *miroir*, comme on voit ici arriver tous les jours à des personnes mal adressées.

Mr de Woolhouse declare à vûë d'œil la nature du mal en question, & s'il est guerissable, en combien de temps, & par quels remedes ou operations. Il entreprend même de les guerir à forfait par des medicamens prompts, seurs & doux, quand sa Chirurgie spécifique n'y est pas absolument necessaire.

Mais comme la cataracte adherante interieurement à l'Iris, du côté de la temple, a toûjours

Digitized by Google

jours éludé la pointe de l'aiguille qu'on passe précisément de ce côté de la prunelle, il a découvert nouvellement un expedient certain & aisé pour vaincre cette difficulté, qu'on étois obligé ci-devant d'abandonner comme insurmontable : en sorte qu'en huit jours ledit Sieur de Woolhouse garentit, sans retour, toutes sortes de cataractes simples.

Et quant à la vraie Fistule lacrymale, avec carie ou callocité, qu'il est impossible de guerir par les injections ou applications des médicamens topiques, Mr de Woolhouse la guerit, sans récidive, par une methode à lui particuliere, qui ne lui a jamais manqué depuis plus de vingt années qu'il l'a pratiquée, sans se servir du feu, comme on a annoncé dans le Journal des Sçavans du Lundy 22 Février 1712.

Depuis 33 années qu'il pratique dans ce Royaume, il a porté ses reveuës generales, ses recherches & découvertes oculaires à tel point de perfection, qu'on y peut apprendre de lui dans une seule journée, plus qu'on ne sçauroit autrement approfondir pendant le cours ordinaire de la vie d'un homme.

Les differentes especes de gouttes sereines, des cataractes, de glaucomes du Crystallin, & de la vitrée, des chancres & d'ulceres de la cornée, des fistules lacrymales simples & compliquées, des obstructions des points lacrymaux, du conduit nazal & de la hernie du sac, de l'onglet & taye de l'œil, d'avec l'encauthis & la *Pannicule*, de l'albugo ou perle incurable, d'avec les taches, mailles & cicatrices guerissables, & beaucoup d'autres maladies qu'aucun Auteur n'a pas encore bien démêlées, s'y démontrent très évidemment.

Le Grand Duc de Toscane, les Rois de Prusse &

d'Angleterre,

Digitized by Google

d'Angleterre, & bien d'autres Puissances de l'Europe ont chargé Mr de Woolhouse de leur former de sçavans Eleves pour le soulagement de leurs peuples ; & S. M. Czarienne lui fit l'honneur de lui voir faire l'operation de la cataracte, laquelle maladie a suscité une vive dispute parmi les Sçavans depuis l'année 1706, qui n'a été decidée que par la publication (en François & en Latin) d'un Ouvrage de Mr. de Woolhouse sur ce sujet, dont le Journal des Sçavans, du Lundy quatriéme Mars 1720, a donné un Extrait, comme les Ephemerides d'Allemagne de l'année 1717, & le Mercure Galant du mois de Novembre 1718, ont fait mention des diverses operations subtiles que Mr de Woolhouse enseigne & pratique sur les yeux. Les Envieux ont fait courir differens faux bruits touchant la mort, l'aveuglement & l'abandon prétendu que Mr de Woolhouse a fait de sa profession d'Oculiste, & ils font même aposter des Gens pour détourner (par des supercheries & des medisances) les Etrangers qui viennent de toutes les parties de l'Europe ici à Paris pour le consulter.

On le trouvera constamment dans l'Hôpital Royal des Quinze-Vingts, à la Porte Cochere de la grande Aumônerie, à costé de Mr Rossignol, Maître Ecrivain.

AUTRE AVIS.

LE Remede que Mlle. DE REZE a donné jusqu'à present pour guerir de la Goutte, avec lequel elle a fait des cures considerables, étant d'un très grand volume & difficile à transporter à cause des risques & des grands frais qu'il falloit faire pour le transport, elle a crû necessaire d'avertir le Public qu'elle a levé toutes ces difficultés à la persuasion de quelques

Personnes

Personnes de consideration des Provinces & des Pays Etrangers, de la maniere qui suit.

Ce Remede est un Elixir qui étoit mêlé dans une eau appropriée, chaque doze de cette eau étoit de vingt-quatre à trente pintes, à trois livres chaque pinte; comme outre les risques il en coûtoit beaucoup de frais à chaque Particulier pour les caisses, caraffons, emballages, & pour le port, elle a resolu de n'envoyer que l'Elixir, qui est proprement le Remede, qui consiste en une seule pinte, l'eau dans laquelle il étoit mêlé n'en étant que la baze, & d'enseigner à chaque Particulier en lui envoyant ledit Remede, la maniere de faire une Tisane qui tiendra lieu de ladite eau, & la maniere d'y mêler ledit Elixir; le prix de la pinte de cet Elixir est vingt-quatre écus, il n'en faut pas moins d'une pinte pour guerir un Gouteux, il peut être gardé mille ans, & transporté facilement par tout sans s'alterer, ainsi on pourra s'en servir quand on voudra, on épargnera par ce moyen beaucoup de peine & de frais.

Elle continuë à donner ses autres Remedes sans aucun changement, sçavoir, le Baume pour les maux de Dents, dont les Bouteilles sont de trois livres, & de six livres; les Boutons pour les fluxions sur les Dents, à quinze sols chaque Bouton; le Baume Universel, à six livres l'once; l'Eau pour les maux des Yeux, dont les Bouteilles sont de dix sols & de vingt sols; & la Teinture Prophilactique pour la cure & la preservation de la Peste, à six livres l'once. Les Observations sur la Peste par Mlle. de Rezé, & l'usage de cette Teinture, ont été rendus publics par le Journal de Verdun du mois de Juillet dernier.

Mlle. Rezé demeure à Paris, rue de la Comedie Françoise. Il y a une Affiche au-dessus de la Porte.

TROISIE'ME

TROISIE'ME AVIS.

MAdemoiselle BLONDEL, avertit le Public qu'elle a seule la composition d'un Baume, qu'on peut nommer universel.

L'experience qu'elle en a l'a engagée à l'annoncer au Public, après en avoir obtenu la permission.

Ce Baume est un Remede si simpatique pour l'un & pour l'autre sexe, qu'il fortifie le temperament alteré & affoibli par l'âge, par l'excès du travail & par les maladies.

Il guerit toutes sortes de blessures & de playes, soit de coups de fer, soit de feu, dans quelque partie du corps que ce soit, encore que les vaisseaux se trouvent coupés & les os fracassez.

Il guerit aussi les fistules, fait tomber les calus, quelque endurcis qu'ils soient, il purifie les chairs, & les fait reprendre en moins de dix jours, pour les playes les plus dangereuses.

Il guerit encore les Humeurs froides, les Dartres vives, les Feux sauvages, Gratelles ou Galles, quoique ulcerées, les Cancers, les Ecroüelles, & les Fiévres malignes, les Goutes, les Rhumatismes, les piqueures des bêtes venimeuses, les Hemorroides internes ou externes; il fait sortir le sang superflu; il arrête aussi le flux de sang.

Il guerit toutes les fluxions de quelque nature qu'elles soient, les maux d'oreilles, ou tintemens, même la Surdité accidentelle, les maux de Dents, ceux des Yeux, & les Tayes.

Ce Baume est bon contre les indigestions, & c'est un préservatif contre l'Apoplexie & contre la Peste.

La Vente des Bouteilles de ce Baume se fait chez

Digitized by Google

chez M. Langlois, Maître Tabletier ruë Greneta, du côté de la ruë S. Martin, à l'Enseigne du Point du Jour.

On donnera en même-tems la maniere de se servir de ce Baume.

Les grandes Bouteilles sont de quatre livres, & les demies de quarante sols.

LA COMPAGNIE DES INDES,

Vendra argent comptant dans la Ville de Nantes le 12 Novembre 1721. les Marchandises cy-après apportées par les Navires le Solide, la Vierge de Grace & l'Amphitrite, Sçavoir,

220000. Livres de Poivre.
100000. Livres de Cauris.
39670. Livres de Salpestre.
40936. Livres de Bois de Sapan.
7600. Livres Terramerita.
18375. Livres Laque platte.
29450. Livres Laque en bois.
16856. Livres Soye de Bengalle.
19030. Pieces Salempouris blancs.
6070. Idem Guinées blanches.
480. Id. Socretons.
80. Id. Percalles.
3040. Id. Garas blancs.
700. Id. Bafferas blancs.
2800. Id. Sanas blancs.
1900. Id. Hamans.
400. Id. Bazins.
3200. Id. Chavonis.
2160. Id. Ternatannes.
5430. Piéces betilles diverses longueurs.
5080. Id. Organdis diverses.
12210. Id. Casses diverses.
160. Id. Nansouques.

4690. Id. Tanjebs.
14105. Id. Mallemolles diverses.
870. Id. Terindannes & Terindins.
4700. Id. Toques de Bengalle.
80. Id. Serbatis.
5520. Id. Doreas.
140. Id. Terindannes rayées.
320. Id. Tanjebs brodées.
160. Id. Mallemolles brodées.
240. Id. Terindannes brodées.
1630. Id. Stinquerques brodées.
160. Id. Cravattes fil de Tarnatannes.
480. Piéces Cravattes fil de Betilles.
240. Id. Cravattes fil d'Organdy.
2800. Id. Cravattes de Bengalle.
800. Id. Guingans de Pondichery.
300. Id. Garas bleües.
600. Id. Sanas bleües.
1550. Id. Fottes.
2100. Id. Bolsas ou Coutis.
420. Id. Fottamouras.
1500. Id. Coupis.
3600. Id. Calladaris diverses.
2240. Id. Halibanis.
100. Id. Tepays.
3800. Id. Tapseis.
1080. Piéces Guingans de Bengalle.
1800. Id. Mouchoirs de Pondichery.
5400. Id. de Bengalle.
2000. Id. de Soye.
1800. Id. Nillas.
600. Id. Allegeas.
500. Id. Chalbafs.
200. Id. Chuquelas.
1120. Id. Soucis.
240. Id. d'Arains ou Taffetas rayez.
400. Id. Armoisins.
1500. Id. Chillas.
749. Paquets de Rottins.

SUPPLE'MENT.

Digitized by Google

de sçavoir que vous seriez auprès d'Elle. Ce sera un grand bonheur pour Elle de recevoir son éducation d'une personne aussi capable de la lui donner telle qu'il convient au rang où Elle est destinée. Ainsi vous pouvez juger du plaisir que j'en ressens ; sûr comme je le suis, que je n'ai pas besoin de vous prier de vouloir bien avoir soin de ma Fille, puisque votre amitié pour moi me répond que vous n'omettrez rien pour la rendre agreable au Prince qui doit faire tout son bonheur. Aussi pouvez vous compter que j'ai de mon côté pour vous toute celle que je dois avoir, & toute l'estime que demande votre merite. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, MA COUSINE, en sa sainte & digne garde. *A Balsaim le 5. Octobre 1721.*

Signé, PHILIPPE.

Lettre de la Reine d'Espagne, à la Duchesse de Ventadour.

MA COUSINE,

JE ne sçaurois assés vous exprimer combien de plaisir j'ai eu en voyant par votre Lettre du 21 du mois passé, que le Roy de France & M. le Duc d'Orleans vous avoient nommée pour être auprès de ma fille. C'est une chose que j'ai souhaitée avec tout l'empressement possible : ainsi, par-là vous pouvés être persuadée combien j'ay été sensible à un choix aussi agreable pour moi. Je suis trop heureuse que le Roy de France veuille bien avoir la bonté de parler souvent de ma fille avec vous, & j'ose assurer qu'autant qu'elle en est capable à son âge, elle a une tendresse respectueuse pour Sa Majesté, & elle dit qu'elle l'aime beaucoup, &

qu'il n'y a pas au monde un plus bel homme que lui. Je vous prie de me donner souvent de vos nouvelles, en attendant que vous puissiez me les donner conjointement avec celles de ma fille, & de croire que j'ai pour vous la plus veritable & la plus sincere amitié. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, MA COUSINE, en sa sainte & digne garde. A Balsaïm, ce 5. Octobre 1721.

Signé, ELIZABETH.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Chancelier *Le Mercure pour le mois d'Octobre*, & j'ay crû qu'on pouvoit en permettre l'impression A Paris le 2 Novembre 1721.

HARDION.

TABLE.

Extrait d'une Relation envoyée de Rome, au sujet d'un feu d'artifice, serenade solemnelle, collation, &c. page 3
Compliment fait à M. l'Abbé de Saint Albin, nommé Coadjuteur à l'Evêché de Laon. 8
Lettre écrite de Toulouse le 14 Septembre. 10
Lettre écrite aux Auteurs du Mercure. 23
Réponse. 28
Suite du Voyage de Zulma. Histoire de Hassam & de Zatime. 29
Poësies, Enigmes, Chansons. Sur le rétablissement de la santé du Roy. Ode. 69
Epitre à M... sur le rétablissement de la santé du Roy. Ode de M. de Bellechaume. 75
Sur la Convalescence du Roy. Ode. 78
Remerciment à son Altesse Serenissime Monseigneur le Prince de Conti, par Delaisme de Grand Bois, Cavalier dans le Regiment

Digitized by Google

de Conti. 81
Fable, par Monsieur Demonerif. 85
Enigmes. 86
Chanson. 88
Vaudeville du Fleuve d'Oubly. ibid.
Nouvelles Litteraires & des beaux Arts. 90
Spectacles. Le Théatre François. 120
L'Opera. 124
Comedie Italienne. 126
Morts & Mariages des Pays Etrangers. 131
Charges, Benefices & Dignitez des Pays Etrangers. 134
Nouvelles Etrangeres. 141
Suite des réjoüissances publiques. 164
Journal de Paris. 184
La prise de Cartouche. 187
Evêchez, Benefices. 192
Batêmes, Morts & Mariages. 194
Emplois donnez. 197
Arrests, Lettres Patentes, &c. 198
Avertissement pour les maladies de l'œil. 201
Autres Avis. 204
Supplément. 209
Lettre du Roy d'Espagne, à la Duchesse de Vantadour. 216
Lettre de la Reine d'Espagne, à la Duchesse de Vantadour. 217

FIN.

ERRATA
des fautes échappées au Mercure de Juin & Juillet.

A La premiére page de l'Avertissement, ligne 16. ce que *lisez* & que.

Page 2 du même Avertissement, ligne 13, au nôtre, *lisez* aux nôtres.

Page 2 du premier volume ligne 19, Tarterie, *lisez* Tartarie.

Page

Digitized by Google

Page 24 ligne 15, de, *lisez* du
Page 26 ligne 16, m'efflige, *lisez* m'oblige
Page 46 ligne 16, *ôtez* que je trouve
Page 47 ligne 20, encore plus de la revoir, *lisez* encore de la revoir
Idem ligne 21, il sortit par une fenêtre de sa chambre dans, *lisez* il entra dans le Jardin
Idem, ligne 23, *ôtez* de ses
Page 48 lig. 4, *ôtez* comme ils en avoient la figure
Page 49 ligne 10, le, *lisez* les
Page 72 derniere ligne, *ôtez* qu'on
Page 94 lig. 10, Cardamoine, *lisez* Cardamome
Page 96 ligne 24, à, *lisez* &
Page 129 ligne 11, *mettez au bout de la ligne en blanc*, Sayd Effendi.
Page 155 ligne 2, le Coureur, *lisez* le Couvreur
Page 5 de la seconde partie, ligne 21, autres, *lisez* autant
Page 7 ligne 6, Tulon, *lisez* Tulou
Page 9 ligne 9, chagez, *lisez* ornez
Idem ligne 22, qui donne dans les Jardins, *lisez* au bas de
Page 10 ligne 4, ville, *lisez* veille
Page 26 ligne 9, paru, *lisez* été representée
Page 97 ligne 20, de protection, *lisez* de sa protection
Page 101 ligne 10, étoit en bataille, *lisez* du détachement étoit sous les armes.
Page 102 ligne 18, Peintres, *lisez* peintures
Page 108 ligne 20, trop long, *lisez* tres-long
Page 117 lig. 22, étoit en faction sur, *lisez* occupoit
Page 125 ligne 11, Moraldi, *lisez* Maraldi.
Page 127 ligne 27, Le Roy a pris à son service le fameux Coureur nommé Grippe-Soleil; ce Basque prend les lapins au gîte & à la course. *ôtez le reste de l'Article.*

On donnera les autres Errata le Mois prochain.

Digitized by Google

SUPPLEMENT.

Mr. Doros, Conseiller au Parlement de Besançon, vient d'obtenir la Charge de Procureur General du même Parlement.

La Bibliotheque de feu M. Desmaretz, Controlleur General des Finances, doit estre venduë en détail après la saint Martin. Elle est composée de Livres choisis & bien conditionnez. Il y a sur-tout une collection de manuscrits très curieux, dont les Registres du Parlement & les procès Criminels de plusieurs Princes & Seigneurs depuis près de quatre siecles, font une partie considerable. *Le Catalogue* imprimé de cette Bibliotheque, de 90 pages, se distribuë chez Gabriel Martin & Jean Boudot, Libraires ruë saint Jacques.

Le 19 de ce mois le Cardinal du Bois prêta serment entre les mains du Roy pour la Charge de Sur-Intendant des Postes & Relais de France.

Le 20 & le 21 de ce mois les Theatres François & Italien ont celebré la prise de Cartouche, par deux Comedies, dont ce fameux voleur fait le sujet, qui ont attiré un très grand concours. Celle des François est en trois Actes, avec des Chansons

Digitized by Google

à la fin, & disposée d'une maniere Theatrale & fort Comique. Celle des Italiens est en 5 Actes, mais ce ne sont que des Scenes cousuës les unes avec les autres, plaisantes à la verité, mais sans forme de Comedie. Nous rapporterons quelques traits de ces deux Pieces le mois prochain.

L'Ambassadeur de la Porte Othomane partit du Port de Cete le 7 Septembre, sur les Vaisseaux du Roy qui doivent le conduire à Constantinople. Il arriva le 16 du même mois à Tunis en Affrique. C'est de là que nous avons vû des Lettres de Sayd Effendi son fils, qu'il écrit à ses amis de Paris, en françois, & de sa main, d'une maniere très polie & très tendre.

Le Roy a fait faire dans sa chambre du Trône un cabinet boisé pour y poser un Tour d'un travail très recherché & très fini, dont M. d'Osambray a fait present à Sa Majesté. C'est l'ouvrage de l'illustre Mademoiselle Maubois, fameuse pour tous les ouvrages du Tour, qui vient d'être gratifiée d'une pension de 1500 livres. Elle a l'honneur de montrer au Roy, qui fait paroître beaucoup d'adresse & de gout dans cet amusement. Sa Majesté a commencé à tourner le 10 Octobre.

Le 12 du même mois le Roy eut un concert de simphonie guerriere & de chasse, à son dîner, de la composition de

M.

M. Philidor le pere, âgé de 69 ans, qui divertit beaucoup Sa Majesté. Mr. Dampierre, Lieutenant des Chasses de M. le Duc du Maine, y sonna du cor dans la derniere perfection; le Sieur Dubois, excellent Basson, le Trompette Anglois, un Tambour des Cent Suisses, sur le tout les timbales composerent une melodie bruyante & variée, avec les violons & les autres simphonistes la plus agreable du monde.

Le départ de Mademoiselle de Montpensier, quatriéme fille de M. le Duc d'Orleans, est fixé au 15 de Novembre: Elle sera conduite par Madame la Duchesse de Vantadour, nommée par le Roy Gouvernante de l'Infante d'Espagne, qu'elle recevra sur la frontiere, dans l'Isle des Faisans, où l'échange des deux futures Reines doit se faire. L'Infante y sera conduite par le Marquis de Sainte Croix, Majordome-Major de la Reine d'Espagne, qui recevra Mademoiselle de Montpensier, & l'accompagnera jusqu'à la Cour de Madrid, où s'il en faut juger, par le *Te Deum*, que le Roy & la Reine d'Espagne ont fait chanter, au sujet de cette heureuse & double alliance, & des réjoüissances publiques qui ont duré trois jours: Elle sera reçûë avec de grandes acclamations. Les Officiers de la Maison du Prince des Astuties, & de la Princesse sa future épouse,

ſont déja nommez. Le Duc de Popoli, Majordome-Major, ou Grand Maître de la Maiſon de S. A. Royale. Le Comte d'Altamira, Sumelier du Corps, ou Grand Chambellan. Le Comte de S. Eſtevan, Grand Ecuyer. Les Charges de Gentilshommes de la Chambre ont été données au Duc de Candia, au Marquis de Los Balbaſés, & au Marquis del Surco, lequel a été auſſi nommé premier Ecuyer. Les Majordomes de ſemaine ſont, le Comte de Saſaleli, & le Comte d'Arenales. Pour la Maiſon de la Princeſſe, le Marquis de Valero, actuellement Viceroy du Mexique, a obtenu la Charge de Majordome-Major. Le Marquis de Caſtel Rodrigo celle de Grand Ecuyer; le Comte d'Anquiſola & Don Jean Pizaro d'Aragon, fils du Marquis de S. Jean, ont été nommez Majordomes de ſemaine: le dernier des deux a auſſi obtenu la Charge de premier Ecuyer. La Ducheſſe de Montellano a été choiſie pour Camerera-Major, ou Grande Chambellane de la Princeſſe; la Ducheſſe de Liria, la Marquiſe de Torſecuſo, & la Marquiſe d'Aſſeutar, pour Dames du Palais. Dona-Marie de Las-Nieves Angulo, & Dona Joſephe-Marie de Ulloa, pour filles d'honneur; & Dona Iſabelle-Marie Marin, pour Dame d'Atours. Le P. Ignace Laubruſel Jeſuite, a auſſi été

choiſi

Digitized by Google

choisi pour Confesseur de la Princesse.

Le Duc d'Ossone, Ambassadeur extraordinaire d'Espagne, frere du Duc de ce nom, mort à Paris il y a quelques années, & connu ici sous le nom de Comte de Pinto, est arrivé le 29 de ce mois.

On vend chez Colombat depuis peu un Livre intitulé *l'Art du feu, ou de peindre en émail, dans lequel l'on decouvre les plus beaux secrets de cette science, avec des instructions pour peindre & apprêter les couleurs de Miniature dans leur perfection*, par le sieur Jacques Philippes Ferrand, Peintre ordinaire du Roy en son Academie Royale de Peinture & Sculpture.

Odes Morales sur plusieurs veritez de la Religion avec des Cantiques, des Pseaumes, & des Maximes pour la conduite d'un Roy. Le tout en Vers François par le R. P. D. Bernard Theatin, *qui donnera ce Livre par souscription de trois livres chacun*. Elles sont ouvertes dans la maison des Theatins à Paris depuis le 25 de ce mois. Les exemplaires se fourniront au mois d'Avril prochain 1722, le prix sera de quatre liv. pour ceux qui n'auront pas souscrit.

Le R. P. Dom Pierre Coustant, Doyen des Religieux de l'Abbaye Saint Germain des Prez, Auteur d'une Edition de Saint Hilaire,

Hilaire, & d'une nouvelle Compilation des Lettres des Papes, dont il a donné un premier volume cette année, est mort le 18 de ce mois, laissant un second volume de cet ouvrage tout prest pour l'impression, & le reste de son entreprise fort avancé.

Les ouvrages de feu Monsieur de Fer, Geographe du Roy d'Espagne, qui demeuroit sur le Quay de l'horloge du Palais, se vendent à present chez Danet, sur le Pont N. Dame à la Sphere Royale, & chez Bernard, sur le Quay de l'horloge à la même enseigne, tous deux gendres dudit sieur de Fer.

Le sieur Chevillard Historiographe de France & Genealogiste du Roy, vient de mettre au jour, une Carte d'une feuille des Portes-Oriflames, & des Colonels Generaux de l'Infanterie Françoise. Il a eu l'honneur de la presenter à Son Altesse Serenissime Monseigneur le Duc de Chartres; elle fait la 127e feuille de son grand Armorial, avec quatre autres feuilles du Nobiliaire de Champagne, qui paroîtra dans peu de jours, ce qui fera la 131e dont ce grand Volume sera rempli. L'Auteur a mis au jour depuis deux ans 25 feuilles de differents sujets. Entre autres tous les Papes depuis Saint Pierre, le Conclave du Pape Innocent XIII; les Nobiliaires de

Digitized by Google

de Picardie, de Bretagne, & de Champagne, & des autres Cartes de la suitte des grands Officiers de la Maison de France, &c.

Le sieur Chevillard demeure toujours au coin de la rue Neuve Notre-Dame.

Montalant, Libraire à Paris, Quay des Augustins, qui fait imprimer par Souscriptions le Spicilege de D. Luc d'Achery en 3 Vol. in fol. & les Analectes de D. Jean Mabillon in fol. avec des augmentations considerables, conformément au projet qui en a été distribué, donne avis au Public, que passé le dernier Decembre prochain, il n'admettra plus personne à souscrire, attendu que le nombre de Souscriptions qu'il s'est proposé de consommer est presque entierement rempli.

Les Souscripteurs payent 54 livres pour le Spicilege, & 15 liv. pour les Analectes, dont moitié en souscrivant. L'un & l'autre Ouvrage sera achevé d'imprimer à la fin de l'année prochaine.

Le sieur Jacques-Louis Chevillard fils, rue Neuve Notre-Dame à la Providence, vient de mettre au jour une nouvelle Carte en quatre feuilles, trés-curieuse & trés-utile, qui a pour titre, Nobiliaire ou Catalogue des Nobles de la Province de Champagne, où il y a prés de 800 Ecussons ou Armoiries. L'Auteur fait remarquer

par

Digitized by Google

par le moyen des lettres alphabetiques la maniere de trouver avec facilité les noms des Familles, Seigneuries, leur origine, & le tems auquel ils ont obtenu leur Arrest de Noblesse, dressé sur le procés verbal de Mrs de Caumartin & Larcher.

Les Sçavans seront bien aises d'être instruits, que le P. Mery, Benedictin d'Orleans travaille actuellement à un Ouvrage sur les Peres Grecs qui verra bien-tôt le jour. Nous avons déja de ce Pere une Discussion Critique & Theologique, ou Remarques sur le Dictionnaire de Moreri de l'Edition de 1718. L'Auteur s'est déguisé dans cet Ouvrage, qui est fort recherché des Sçavans, sous le nom de Mr Thomas Docteur de Louvain.

On nous mande encore d'Orleans qu'il va paroître incessamment un Poeme de la Pucelle, composé par un Chanoine Regulier de l'Abbaye de Saint Euvert de la même Ville.

Lettre du Roy d'Espagne à la Duchesse de Vantadour.

MA COUSINE,

Il ne manquoit à la joye inexprimable que je ressens de la conclusion du Mariage du Roy mon Neveu, avec l'Infante ma Fille, que de

LE MERCURE DE NOVEMBRE 1721.

Le prix est de 30 sols.

A PARIS,

Chez GUILLAUME CAVELIER, au Palais.
La Veuve de PIERRE RIBOU, Quay des Augustins, à l'Image S. Louis.
GUILLAUME CAVELIER, Fils, rue S. Jacques, à la Fleur-de-Lys d'Or.
ANDRE' CAILLEAU, à l'Image Saint André, Place de Sorbonne.

M DCCXXI.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

Digitized by Google

NEW YORK PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS

AVIS.

ON prie ceux qui adresseront des Lettres ou Paquets d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, sans quoi on ne les recevra point.

L'Adresse generale pour toutes choses est à Mr MOREAU, Commis au Mercure, chez Monsieur le Commissaire le Comte, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris.

Ceux qui pour leur commodité, voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, pourront se servir de cette voye pour les faire tenir.

On trouve le present Mercure à Lyon, *chez* Plaignard.

A Nantes, *chez* Julien Maillard, *dans la grande ruë.*

A Tours, *chez* Gripon.

Amiens, *chez* le François.

Abbeville, *chez* Dumesnil.

Bordeaux, *chez* la veuve Labottiere, *& Fils.*

Châlons, *chez* Seneuse.

Bayonne, *chez* Etienne Labottiere.

Rennes, *chez* Vattar, *près la Pompe.*

Montpellier, *chez les freres* Faures.

Lille, *chez* Danel.

Toulouse, *chez* Tene.

Angers, *chez* Fourreau.

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

Quoiqu'on ait toujours la précaution de faire mettre à la tête de chaque Mercure, un Avis au Public, pour l'avertir qu'on ne reçoit point de Lettres ni de Paquets par la Poste, que le Port n'en soit affranchi, il en vient cependant très-souvent que nous sommes obligez de rebuter; ainsi ceux qui n'ont pas pris cette précaution ne doivent pas être surpris, si les Pieces & Memoires qu'ils nous ont adressez pour inserer dans notre Journal ne paroissent point.

Au reste, nous avertissons encore le Public au sujet du prix de ce Livre, qu'il est impossible de donner dans la conjoncture du tems present à ving-cinq sols. Nous avons attendu à la derniere extremité pour l'augmenter, mais enfin la difficulté de tirer du Papier des Manufactures d'Auvergne, où les Provinces voisines ne portent plus les drapeaux & le autres matieres propres à sa fabrication; sa cherté qui est considerablement augmentée dans tout le Royaume, & la grosseur du Livre, qui excede de plus de 50. pages les Mercures de notre predecesseur, & que nous tâcherons de soutenir sur ce pied là, afin de pouvoir donner à chaque Article une juste étenduë; tout cela nous oblige à augmenter le prix du Mercure de cinq sols, *pour le remettre au prix ordinaire, d'abord que nous le pourrons.*

Voici le cinquiéme Volume du Mercure que nous composons, nous n'avons jamais cru que ce que nous rapportons au sujet de divers Faits, & de diverses Piéces dont nous ne donnons qu'un Extrait, pût plaire à tout le monde; en effet on a murmuré. Les uns se sont plaints qu'on ne parle point assez avantageusement de certaines personnes

Digitized by Google

à la gloire, ou à la reputation desquelles ils s'interessent; d'autres ont dit qu'on est trop prodigue d'éloges. On ne s'attend pas de trouver des hommes sans passion, sans prévention & sans foiblesse. Nous sçavons par experience qu'il y a tout à craindre de la diversité des goûts, même parmi ceux qui passent pour les meilleurs connoisseurs. Tant qu'on ne s'accordera pas avec tout le monde, comme dit un de nos meilleurs Ecrivains, & que la difference des humeurs & des inclinations suivra celle des esprits, il n'y a point lieu de croire qu'on trouve de l'uniformité dans les sentimens, sur-tout dans les choses dont le Createur a laissé à l'homme la liberté de s'entretenir & de juger.

Comme personne n'est plus capable, generalement parlant, de faire l'Extrait d'une Piéce de Theâtre que celui qui l'a composée, nous avertissons aussi les Auteurs qui doivent craindre qu'un autre ne les fasse pas parler & penser aussi-bien qu'ils croyent avoir fait, de composer eux mêmes les Extraits de leurs Pieces, & de nous les faire tenir ensuite, leur promettant de les inserer dans notre Journal tels que nous les recevrons; pourvû toutesfois qu'ils soient assez fidelles, & qu'on ne donne point dans les excès que nous avons dit que nous fuirions, dans notre premiere Preface. Car résolus de n'embrasser ni de favoriser aucun parti, dans quelque contestation de Science & de Litterature que ce soit, nous ne voulons point sortir de la neutralité qui nous convient; mais seulement exposer les Ouvrages & les Ecrits qu'on soumet à la décision du Public, avec la plus grande simplicité que faire se pourra, en retranchant ce que la chaleur pourroit faire dire d'injurieux ou de désobligeant. On aura la même attention pour les loüanges affectées.

Les fautes étant inévitables dans toutes sortes de compilations, il n'est pas possible qu'il ne s'en

glisse

glisse toujours quelqu'une dans celle-cy, où il y a une si grande multiplicité de Faits, de Noms propres, & d'Evenemens, presque toujours appris & narrez avec precipitation : nous prions ceux qui s'en apperceuront, & plus encore les personnes interessées, de vouloir bien nous avertir, pour que nous soyons en état de reparer les manquemens dans lesquels il est presque impossible de ne pas tomber quelquefois. Et qu'on ne nous dise pas qu'il n'y a qu'à prendre des informations justes : douze Emissaires ne suffiroient pas à verifier tous les Faits qu'on rapporte, & quatre mois se passeroient sans pouvoir donner un Mercure.

Disons un mot au sujet des choses qui n'ont plus la grace de la nouveauté a Paris lorsqu'elles paroissent dans notre Livre, & qui sont jugées d'une très-petite importance par quantité de nos Lecteurs. Nous regardons le Mercure comme le Journal de la Nation, qui doit contenir des Memoires fideles de l'histoire de notre tems : nous écrivons pour les Etrangers comme pour les François ; or ce qui paroît insipide & de peu de consequence à Paris, est goûté dans les Provinces, & plus encore dans les Pays Etrangers. Ceux qui vont tous les jours à l'Opera & à la Comedie, qui assistent à toutes les Fêtes, & qui sont témoins oculaires de tout ce qui se passe à la Cour & à la Ville, ne seront jamais bien empressez ni bien disposez à s'amuser de nos recits ; ils sont rebatus de ces matieres. Mais combien de personnes à la Campagne, & dans Paris même qui ne sont point à portée de voir les Spectacles, sont bien aises de sçavoir ces sortes de nouveautez, capables d'instruire & d'amuser agreablement ? Ceux qui ont goûté à tous les mets d'un festin ne peuvent pas se plaire beaucoup à en lire une simple description.

Si le Public continue à goûter cet Ouvrage,

Digitized by Google

nous redoublerons nos soins pour qu'il devienne meilleur ; les correspondances que nous commençons d'établir solidement, & les secours que nous en attendons, nous font esperer que le Mercure sera encore plus interessant, les matieres plus variées & plus agreables à l'avenir. Nous comptons de l'orner de quelques Gravures & de Representations en taille-douce qui feront plaisir.

Comme il y a beaucoup de personnes qui cherchent avec le même empressement à acheter ou à se défaire de certaines choses, telles que des Bibliotheques, Cabinets de Medailles, & autres Antiques, de Manuscripts rares, d'Instrumens de Mathematiques, de Tableaux, Desseins & Estampes, d'anciennes Editions de certains Livres, & plusieurs autres Ouvrages de l'Art & de la Nature, qui interessent les Curieux & les Sçavans ; nous offrons à ceux qui se trouvent dans ce cas, de publier gratuitement leurs intentions, pour faciliter ce qu'ils souhaitent.

Les personnes qui desirent avoir le Mercure des premiers, soit dans les Provinces ou dans les Pays Etrangers, pourront s'adresser à notre Commis, qui le leur envoyera par la voye la plus convenable qu'ils indiqueront, & avant qu'il soit en vente à Paris. Les amis à qui on a recours pour ces sortes de commissions, ne manquent gueres après avoir acheté le Livre, de commencer par le lire, souvent même le prêtent à plusieurs personnes, & ne l'envoyent que quand il leur plaît, sous le pretexte specieux que le Mercure n'a pas paru plutôt.

LE

Digitized by Google

LE MERCURE DE NOVEMBRE 1721.

PIECES FUGITIVES.

*Lettre de M. Petit, de l'Academie Royale des Sciences, à M * * **

Vous me demandés, Monsieur, mon avis au sujet de l'observation de Mr Diamerbroch, inserée dans le Mercure de Juin & Juillet 1721.

Je ne la revoque point en doute, le nom de l'Auteur est mon garant; je vous dirai mon sentiment sur les causes du fait qui paroît extraordinaire, & que sans doute Mr. Diamerbroch ne s'est pas soucié d'expliquer, puis qu'il a recours au Diable, quoi que Medecin.

Digitized by Google

Vous sçavés que l'on appelle merveilleux tout ce dont on ne connoît point la cause, & que les differens degrés d'ignorance font des admirateurs de differentes classes : Je pense que s'il se trouve quelque Phenoméne que l'on ne puisse point expliquer par la figure & le mouvement des corps, c'est parce que nous ignorons quelques proprietés de ces deux causes naturelles. Les Journaux des Sçavans sont remplis d'observations presque semblables à celles dont il s'agit. Mr. le Gendre, premier Chirurgien du Roy d'Espagne, m'écrivit il y a deux ou trois ans, qu'un Seigneur Espagnol avoit avallé une fourchette, qui fut quinze ou dix-huit mois à faire son chemin pour sortir par l'anus, chemin dont elle a marqué les principales routes & son sejour en differens endroits, par la douleur & les fâcheux simptomes qui sont marqués dans l'observation ; si cette fourchette n'eût pû suivre ce chemin, elle auroit causé la mort, ou se seroit fait une autre route à travers la substance des parties ; peut-être auroit-elle pû trouver un lieu, où n'incommodant point, les parties du voisinage l'auroient laissée en repos quelque temps. J'ay plusieurs faits de cette espece qui m'ont été rapportés, ou que j'ay vûs moi-même, lesquels me serviront à remplir

Digitized by Google

plir votre attente, pourvû que vous cessiés d'être si rigide Pirronien.

Les corps étrangers que l'on a trouvés dans plusieurs parties, la plûpart sont entrés dans le corps par les ouvertures naturelles; les épingles, les éguilles, les clous, les os, les noyaux des fruits sont les plus ordinaires; une fourchette, un couteau, une alêne, une clef, le cristal du hochet des enfans, & autres, sont plus extraordinaires, mais ils ont été trouvés comme les autres, & n'ont de plus surprenant que leur grosseur. Les corps entrés par la bouche, & qui se sont trouvés en des lieux écartés de la route des boyaux sont de deux sortes; les uns ont été avalés, & les autres sont restez dans la gorge; J'ay été plus de six mois fatigué par les frequentes visites d'une Demoiselle qui disoit avoir un os arrêté dans le gosier, en avalant une cueillerée de soupe; le premier jour je fis d'inutiles tentatives pour le tirer; le lendemain elle le sentoit plus bas, au dessous de ce qu'on appelle la pomme d'Adam; je lui donnai plusieurs avis tendans à dilater l'œsophage & à faire descendre le corps étranger sans courir risque de l'enfoncer dans la substance des parties, où il n'étoit arrêté que parce qu'il étoit de biais, ou parce que sa pointe, déja engagée ne lui permettoit

Digitized by Google

pas de glisser ; elle voulut se servir d'un poireau, du manche d'un fouet de corde, d'une baleine, & autres corps de cette nature, qui ne réussirent pas mieux les uns que les autres ; elle venoit tous les jours pour se plaindre de son mal, & m'engager à lui trouver quelques instrumens pour l'en delivrer ; mais parce que depuis deux jours elle avaloit bien, qu'elle dormoit, & ne souffroit qu'une douleur très-legere, j'aimai mieux l'amuser par des paroles consolantes, pendant que la nature qui sembloit déja s'être declarée son Chirurgien, travailleroit à sa guerison. Elle se lassa de m'importuner, lors qu'elle ne sentoit plus le corps étranger, que quand elle faisoit de violentes inspirations, quand elle toussoit, crachoit, éternuoit, ou vomissoit ; plus d'un an après elle m'envoya chercher pour la saigner, me montra l'endroit où elle sentoit encore de la douleur dans les grands efforts de vomissement, dont elle étoit tourmentée depuis cinq mois, en consequence d'une grossesse, premier fruit du mariage qu'elle avoit contracté depuis que je ne l'avois vûë ; je touchai toutes les parties de la gorge jusqu'au passage de l'œsophage dans la poitrine, environ vis-à-vis la jointure des clavicules avec le sternum ; je remarquai le corps étranger

qui

qui me parut de travers, sentant ses deux bouts l'un plus près du côté droit que l'autre n'étoit du gauche, ce qui me fit penser qu'il avoit percé l'œsophage : un mois après je la resaignay ; elle me dit que l'os qu'elle avoit avalé s'approchoit de la peau ; en effet je ne sentis plus le bout du côté gauche, & le bout du côté droit s'étoit si fort approché de la peau, qu'il la soulevoit & faisoit bosse, lors qu'elle tournoit le col du côté opposé, je me promis de la voir de temps en temps pour suivre le progrès de cet os : Plus de trois mois après l'ayant oubliée, feu Mr Ledran m'en fit ressouvenir en me parlant d'une épingle qu'il avoit trouvée au bras de Mr Dupil, laquelle épingle avoit été avalée depuis plusieurs années ; j'allai voir la Dame, je trouvai que la cause de sa douleur & de son inquietude s'étoit avancée dans la graisse sous la peau qui couvre le moignon de l'épaule, & je reconnus au toûcher que ce n'étoit point un os, mais une épingle ; elle ne souffroit plus depuis quelque temps, si ce n'est lors que quelque chose la touchoit ; plusieurs fois elle s'étoit réveillée par la douleur que l'oreiller, le traversin, le drap, ou autre corps lui avoit causée en lui touchant l'épaule : Je conseillai à cette Dame de se laisser tirer cette épingle ; la promesse que

je lui fis que cette operation ne seroit pas plus douloureuse qu'une saignée, fit qu'elle y consentit : Pour tenir ma parole j'appuyai le doigt indicateur de la main gauche sur la peau qui couvroit la tête de l'épingle, & qui souleva la pointe & la partie de la peau qui la couvroit, sur laquelle avec une lancette je fis une petite ouverture par où je tirai l'épingle ; la playe fut guerie le lendemain, ou plutôt la nuit, puis qu'en se retournant la compresse & le petit bandage que j'avois appliqué se défirent, & que le matin il n'y paroissoit plus ; l'épingle étoit noire par tout, hors la tête qui avoit quelques points verds de gris. Quoique j'aye de plus surprenantes observations que celle-ci j'ai cru devoir la placer la premiere, parce qu'elle dévoilera plus facilement le mistere, mais j'apprehende que l'on n'admire plus les autres, puisque devenuës faciles à expliquer, elles ne porteront plus le caractere de merveilleux, qui est pour bien des gens le seul merite qu'elles puissent avoir.

EXPLICATION du Phénomene.

LEs arétes, les os & les épingles sont les corps qui s'avalent plus ordinairement ; les arétes dans le poisson, les os, &

& les épingles dans la soupe ; si c'est la faute de ceux qui les avalent, elle est moins pardonnable à ceux qui mangent le poisson, qu'à ceux qui mangent la soupe ; on sçait que le poisson a des arrêtes ; la soupe ne nous prévient d'aucun corps dur ; quand il s'y trouve des os ou des épingles, c'est la faute des Cuisinieres ; si elles passoient leur boüillon, il n'y auroit point d'os, & si elles n'avoient point, comme elles ont toujours, un magasin d'épingles à leurs bavettes & à leurs corsets, contre lesquels elles appuyent le pain pour tailler la soupe, elles n'en feroient pas tomber dans le plat. L'épingle de la Dame dont je viens de parler, fut portée au gosier dans une cueillerée de soupe, elle resta au passage, parce que la pointe se trouva en bas, ou parce qu'elle étoit située un peu de travers ; la douleur qu'elle causa fit contracter ces parties, & l'on sçait que ce n'étoit pas le moyen de s'en délivrer ; les efforts, le poireau, la baléne, & autres ne firent que l'enfoncer plus avant dans les parois du gosier ; puis cette partie continuellement piquée fut dans des contractions continuelles & involontaires qui poussoient l'épingle par delà les parois du gosier ; pour lors les douleurs diminuerent, parce que la pointe se trouva dans la graisse qui remplit l'intervalle des par-

ties

Digitized by Google

ties ; c'est-là où elle resta long-temps, parce que la tête n'étoit pas encore passée ; c'est-là où elle auroit pû être oubliée sans les efforts de la toux & du vomissement qui obligeant les parties du col à des mouvemens violens, les approchoient de la pointe de l'épingle, & renouvelloient la douleur : peu à peu par succession de temps, les impulsions contre la tête de l'épingle, quoi que legeres, la firent passer ; pour lors l'épingle se trouvant toute hors du gosier, fit le reste de son chemin en peu de temps ; toujours poussée, elle arrivoit où la pointe lui preparoit la voye, & toujours dans la graisse de l'intervalle des muscles ou du dessous de la peau ; elle arriva à l'épaule sans presque aucune douleur, parce que la graisse n'est point sensible, ainsi que le prouvent ceux qui enfoncent des épingles dans leurs bras, qui ne sentent plus de douleurs quand la pointe a passé la peau, parce qu'ils la dirigent dans la graisse en la faisant passer obliquement pour éviter la membrane qui couvre les muscles : on peut prouver encore ce fait par les incisions qui se font sans douleur dans les corps graisseux ; je n'ay point de peine à croire que l'épingle ait pris cette route, depuis que j'ai ouvert le cadavre d'une femme penduë, dans lequel je trouvai une épingle placée au mesentere, à trois

travers

Digitized by Google

travers de doigt de l'attache des boyaux ; cette épingle n'y étoit sans doute parvenuë qu'après avoir percé le boyau dans l'endroit où il s'attache au mezentere.

Si je n'avois pas tiré l'épingle de la Dame dont il s'agit, elle auroit pû faire plus de chemin, comme avoit fait celle que feu Mr Ledran m'a dit avoir vû au milieu du bras. Il n'y a pas plus d'un mois qu'une Dame m'en a fait toucher une, qui est parvenuë jusqu'au pied, à la racine du doigt du milieu où elle s'est placée, ayant trouvé plus de graisse & par consequent plus de facilité à se tourner de ce côté là, qu'elle n'en auroit eu à continuer son chemin sous la peau du doigt, qui comme on sçait est bien moins garnie de graisse ; je ne serois pas étonné si cette épingle remontoit le long de la cuisse, parce que la pointe fraye toujours le chemin, & que les parties voisines font toujours effort pour la pousser.

Si les épingles, les éguilles ou autres corps qui voyagent ainsi, trouvent dans leurs chemins quelque obstacle invincible, elles y causent des depôts : on a vû beaucoup d'abscès au fondement, qui ont été causés par des corps avalés qui parcourant la route des boyaux ont été retenus par les replis, par le sphinter de l'anus, ou par des hemorroïdes, & se sont introduits

dans

dans la paroy du boyau, ont percé l'épaisseur, sont entrés dans les graisses, & ont causé des abscès dans lesquels on les a trouvés. C'est ce que j'ay vû plusieurs fois, & j'ay actuellement un malade qui avoit un petit os de poulet dans un abscès gangreneux que je lui ai ouvert au fondement.

Une Demoiselle, qui depuis six mois sentoit des douleurs très-vives toutes les fois qu'elle alloit à la selle me consulta; en examinant la cause de ces douleurs, je reconnu un corps étranger sous la peau, à un pouce du fondement; deux jours après je lui fis une incision, par laquelle je tirai une éguille qu'elle avoit avallée en mangeant la soupe.

Un Rotisseur incommodé d'une hernie qui rentroit avec facilité, se trouva un jour dans des vomissemens très-violens, & sentoit des douleurs trés-vives à l'endroit de la descente qu'il avoit tâché de faire rentrer inutilement: on lui conseilla l'operation, à laquelle il ne consentit que lors qu'il fut si mal que son Chirurgien ni moi n'osions l'entreprendre, crainte de le voir perir entre nos mains: la charité plus forte que la crainte nous y détermina, nous trouvâmes le boyau percé dans le sac de la hernie par la patte d'une moviette qu'il avoit avallée.

J'en

J'en pourrois rapporter bien d'autres qui rendroient ma Lettre trop longue, & peut-être ennuyeuse ; je finis sans vous parler du coûteau, de la fourchette, non plus que du cristal d'un hochet qu'avala un enfant de neuf ou dix ans, je me contente de dire pour satisfaire à votre desir que l'alesne sans manche dont parle M. Diamerbroch avoit été avalée, qu'elle s'étoit arrêtée dans un lieu où sa pointe se trouvant tournée du côté des teguments du ventre, s'y est determinée, & aprés avoir écarté peu à peu la substance du boyau qui la contenoit, comme l'épingle de la Dame, avoit percé le gosier, elle s'étoit approchée de la peau, & la soulevoit, ce qui détermina M. Diamerbroch à faire l'incision, par laquelle il la fit sortir. Je suis, &c.

Voici le Memoire que nous avons promis de donner au sujet de l'Abbaye de Saint Martin de Tours, qui a les Rois de France pour Abbés perpetuels.

NOs Rois ont un droit particulier sur l'Eglise de Saint Martin de Tours : c'étoit anciennement une Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, qui fut secularisée quelque tems après l'irruption des Normands,

mands, lesquels la détruisirent aprés l'avoir pillée, & massacré les Religieux. Par ancienne Transaction & Coutume immemoriale marquées dans le Rituel & dans les Statuts de cette Eglise, le Roy en est Abbé, Protecteur & Chanoine : il préte le serment d'Abbé, porte l'aumusse sur le bras, &c.

Au rapport de Rouillard dans son Histoire de Melun, page 480. les Rois ont droit de presenter & nommer au Doyenné & à la Tresorerie de l'Eglise de S. Martin, la Collation appartient au Chapitre, & en consequence de ce, le Roy lors de son Joyeux Avenement à la Couronne, ou pour mieux dire, à sa premiere entrée en cette Eglise, a droit de nommer un Chanoine.

Le serment que le Roy fait quand il est reçû Abbé & Chanoine de S. Martin de Tours, est singulier ; il se voit en la Pancarte noire l'un des plus anciens & autentiques Cartulaires qui soit en France, il est inseré au dernier feüillet du Livre des Evangiles, écrit en lettres d'or en ces termes : *Ego, annuente Dominô, Francorum Rex, Abbas & Canonicus hujus Ecclesiæ Beati Martini Turonensis, juro Deo & Beato Martino, me de cætero protectorem & defensorem fore hujus Ecclesiæ, in omnibus necessitatibus suis, custodiendo & conservando*

vando possessiones, honores, jura, privilegia, libertates, franchisias, & immunitates ejusdem Ecclesiæ, quantùm divinô fultus adjutoriô secundùm posse meum, rectâ & purâ fide, sic me Deus adjuvet.

Ce serment a été fait par Louis XIII. le Vendredi 25 Juillet 1614, & l'Acte Capitulaire porte que,» le Lundi 21 du même » mois à la premiere entrée que Sa Ma» jesté avoit faite en l'Eglise de S. Martin, » Elle auroit fait difficuté de préter ser» ment pour n'être pas duëment informée, » l'ayant été depuis, Elle auroit à l'exem» ple de ses predecesseurs Rois à l'issuë de » la Messe celebrée dans le Chœur au grand » Autel par l'un de ses Aumôniers, prêté » le serment à genoux sur les saints Evan» giles.

Dans le Livre des Statuts de ladite Eglise est écrit ce qui suit: — *Abbas B. Martini, scilicet Rex Franciæ, est Canonicus de consuetudine, & habet parvam Prebendam quam habet sanctus Venantius, & debet sedere in sede Thesaurarii, & debet pro eâ fieri septimana, &c.* Nous omettons le passage trop long que l'Auteur du Memoire rapporte, & qui se trouve d'ailleurs dans le Traité des anciennes Enseignes & Etendards de France d'Auguste Galland.* Il merite d'être lû par les Auteurs du nouveau

* Chap. 1. De la Chappe de S. Martin.

Glossaire,

Glossaire, à cause de quelques termes singuliers de la basse latinité.

Le Roy en qualité d'Abbé de l'Eglise Royale & Collegiale de Saint Martin de Tours, a pourvû en Regale M. l'Abbé Vauquelin, Prêtre du Diocése de Lisieux, le 7. Août 1721.

Extrait d'une Lettre écrite de Quinpercorentin, le 28 Août 1721.

ON mande de Basse-Bretagne, qu'il fut pêché au mois de Juillet dernier un Poisson monstrueux, d'une beauté rare, pesant 300. livres; il a la tête fort belle, le front quarré, la gueule fort petite, basse & en dessous. Il n'a qu'un seul boyau, une grosse arrête, fort prés & tout le long de l'épine du dos, & presque pas de ventre, cependant sa longueur est de six pieds & demi, sur quatre pieds de grosseur, avec une queuë qui ressemble en quelque façon à une ancre de Navire. Mais ce qu'on admire le plus dans cet animal ce sont les couleurs vives dont sa peau trés-unie est variée. Le plus beau rouge, le vert, le bleu & l'aurore y brillent jusqu'à la moitié du corps, le reste du côté de la tête est comme bariolé de noir & d'une autre couleur qui a tout l'éclat de la nacre de perle.

Ce

Digitized by Google

Ce beau Poisson est inconnu à tous les Pêcheurs & à tous les Marins. On lui trouve quelque ressemblance avec la Dorade, avec cette difference que la Dorade a le nombril en bas, comme tous les autres Poissons, & que celui-cy l'a en haut. On l'a gardé quelque tems en vie, & on l'a tué de maniere qu'il n'est point endommagé. On l'a fait saler tout entier, & on doit l'envoyer à Paris, pour l'exposer aux yeux des Curieux à la Foire Saint Germain prochaine. Cet animal a la chair fort blanche; en le salant on en a coupé un morceau en dedans, qu'on a fait cuire, & six personnes qui en ont mangé assurent qu'elle est très-bonne, & qu'elle a le goût de l'écrevisse.

HISTOIRE D'ABENSAÏ.

C'est lui qui parle.

IL prit la parole en ces termes: Je vous ai dit, Seigneur, que j'étois le fils du Roy de Tombut, j'étois né avec assez de graces dans le figure, quoique cela soit difficile à croire par l'état où vous me voyés: pour celles de l'esprit, Seigneur, vous en jugerés par vous-même.

Mon

Mon pere qui vit encore eſt un homme d'un ſavoir profond qui ne ſe communique à perſonne, & qui gouverne ſon Peuple quoique très groſſier, de ſon cabinet d'une façon très-ſage : l'on ne connoiſſoit point avant lui à Tombut aucune des commoditez de la vie, les bâtimens, les habillemens n'étoient comptés pour rien. L'on vendoit ſes enfans aux Etrangers en échange de vivres pour les faire ſervir d'Eſclaves ; depuis ſoixante & dix ans qu'il regne, il a deffendu que l'on vendît les hommes comme auparavant, il a ſuppléé à cela en donnant à chacun ce dont il avoit beſoin, il a fait faire des habitations, il a reglé ſon Etat de façon qu'il eſt abondant par le travail, & poli par les mœurs, & cela ſans que l'on ſçache d'où lui viennent les ſecours qu'il donne à ſes Peuples journellement ; ce que je vais vous dire, Seigneur, eſt encore plus incroyable ; c'eſt que l'on ne lui connoît pas de femmes, & qu'il a pluſieurs enfans, même très-jeunes, il les donne à élever à un Favori qui eſt le ſeul homme qui habite avec lui & nous dans ſon Palais. Ce Favori nous amenoit quelquefois dans une Chambre proche de celle du Roy, il ſortoit de ſon Cabinet & venoit nous embraſſer, il nous faiſoit quelques diſcours ſur la ſageſſe, il ſortoit enſuite de cette Chambre & nous y laiſſoit,

il

Digitized by Google

il alloit entretenir son Favori dans une autre, & lui donnoit ses ordres : le Favori assembloit ensuite un Conseil, où il rendoit compte de ce que mon pere lui venoit de dire, rien n'étoit plus sage, rien n'étoit mieux ordonné que ses Commandemens ; c'est dans ce Conseil que l'on distribue l'or & l'argent que le Roy envoye par son Favori à tous ceux qu'il juge en avoir besoin : les choses étoient sur ce pied-là lorsque je suis sorti de Tombut ; je suis persuadé qu'elles subsistent de même.

Quand nous avions rendu notre visite du matin, & fait nos études ; il nous étoit permis de faire le reste du jour ce que nous voulions.

J'avois à peu près dix-huit ans lorsque je fis l'imprudence qui a causé tous mes malheurs ; mon pere sur le recit de son Favori, & peut-être sur ma figure, qui étoit plus belle que celle de mes freres, car vous voyés, Seigneur, que je ne suis pas noir, & mon pere l'est comme ceux de son pays, sans doute que je ressemble à ma mere que je ne connois point : mon pere donc me témoignoit infiniment plus d'amitié qu'aux autres, il me parloit souvent en particulier, quoique ce fut dans la même chambre & en presence de mes autres freres, pour lesquels il n'a jamais eu cette distinction, aucun de nous n'o-

soit

ſoit entrer dans ſon Cabinet, quoiqu'il en laiſſât la porte ouverte, lorſqu'il alloit parler dans celle que je vous ay dit à ſon Favori ; la confiance que j'avois en ſon amitié, & la curioſité ordinaire à la jeuneſſe de voir les choſes qu'on leur tient cachées, m'y fit entrer malgré ſa deffenſe, je n'y trouvai qu'une table de bois fort ſimple, une chaiſe de paille, beaucoup de Livres, j'en pris un qui étoit ſur la table, que j'ouvris au hazard, je prononçai deux mots que je n'entendois point comme je les voyois écrits en lettres Grecques.

Dans le moment un petit homme parut à mes yeux haut environ de deux pieds, habillé d'une veſte de ſatin verd bordé d'or, il avoit un très-joli viſage, une tête blonde, des cheveux courts & friſés, avec un bonnet bordé d'or comme ſon habit, qu'il avoit quaſi ſur l'oreille, une taille, des jambes & des pieds proportionnés à ſa grandeur, c'étoit par conſequent la plus jolie poupée que l'on pût voir, il monta ſur la table d'un air fort étourdi & me demanda que me voulez-vous, mon Maître ? il avoit monté apparemment ſur cette table ſans me regarder, croyant que c'étoit Orma (c'eſt le nom de mon pere) qui l'avoit appellé, mon ſilence le fit apperçevoir qu'il s'étoit trompé : il me lança

un

Digitized by Google

un regard furieux, & me dit, Qui vous a rendu si temeraire, jeune homme, d'entrer ici & de m'appeller? J'allois lui répondre, mais il ne m'en donna pas le tems: vous en serez puni, continua-t'il d'un ton colere, assez severement pour vous en repentir long-temps; il monta en disant cela sur mes épaules: son poids me parut si grand que je me courbai comme vous me voyés, il me passa sa méchante petite main sur le visage & il devint tel que je l'ai aujourd'hui: Va, me dit-il ensuite, te montrer à ton pere & à tes freres dans l'état où te voilà; Je me mis à ses pieds quand il fut descendu de dessus mes épaules, & que je sentis que je ne pouvois me redresser, pour le prier de me pardonner, je lui dis que je n'avois fait cette faute que par ignorance & par hazard; il me dit qu'il falloit instruire la jeunesse à ses dépens, & disparut en finissant ces paroles.

Je pris le parti de ne me montrer jamais à mon pere & à mes freres, j'ouvris une fenêtre qui donnoit dans un jardin fermé par de grandes murailles pour empêcher que personne ne pût regarder Orma quand il s'y promenoit; lorsque je fus dans ce jardin j'en fis le tour deux ou trois fois pour en sortir, & m'en aller ensuite si loin que je ne pusse revenir dans la maison paternelle, mais ne trouvant point de porte,

Digitized by Google

je revenois desesperé à la fenêtre par laquelle j'étois entré, lorsqu'une femme à peu près de même grandeur que le petit homme qui m'a mis dans l'état où je suis, sortit de terre devant moy ; elle pleuroit amerement, elle me prit par la main & frappa la terre avec son pied, il s'ouvrit un abîme devant moi, elle m'y entraîna avec elle, je perdis connoissance dans le moment, je ne sçai ce que je devins ni elle non plus.

Lorsque j'ouvris les yeux je me trouvai au milieu d'un grand chemin tout seul, j'avois chassé assez souvent dans toutes les Campagnes de Tombut pour les reconnoître, mais de quelque côté que je pusse regarder, rien ne parut à mes yeux qui fut de ma connoissance, je vis de très-loin une Ville, je pris le parti d'y aller, j'y arrivai à l'entrée de la nuit, je la passai sous la porte ne pouvant aller plus loin par l'accablement & la lassitude où j'étois, je m'endormis sur la terre, & je me réveillai comme le Soleil se levoit ; je trouvai auprés de moi de l'eau & d'autres nourritures suffisamment pour ma journée, j'avançai dans la Ville en demandant à ceux que je rencontrois en quel endroit j'étois, & je les priai instamment de me le dire. Quelques-uns se mettoient à rire en me voyant, d'autres détournoient la vuë avec compas-

sion ;

sion ; mais aucun ne me répondoit. J'allai jusqu'à la porte d'une Mosquée, un Prêtre qui la servoit arriva d'un pas grave, il étoit suivi d'un nombre infini de Peuples qui paroissoient lui porter un grand respect: je me mis sur son chemin, & soulevant ma tête autant qu'il étoit en mon pouvoir, je lui fis la même question que j'avois faite jusques-là inutilement.

Il s'arrêta & m'ayant fait une profonde reverence la main au Turban, il me dit, Seigneur, vous êtes à Bagdad: à ce mot de Bagdad Zulma tressaillit, mais Gracieuse lui fit signe de se contenir: Abensaï continua, car il ne s'étoit point apperçû du mouvement de Zulma: je fus surpris, dit-il, & avec raison, que cet homme qui paroissoit respecté de la populace me traitât de Seigneur sans me connoître avec la figure que j'avois; je lui répondis avec respect de mon côté & je lui fis encore quelques questions; au lieu de me répondre precisément sur ce que je lui demandois, il me dit: Seigneur, si vous me jugés digne de me faire l'honneur de venir chez moi après la Priere, je pourrai vous satisfaire sur ce que vous avez envie de sçavoir; il entra en même tems dans la Mosquée, & je l'y suivis; j'assistai à la Priere, & lorsqu'elle fut finie il en sortit. Je m'étois tenu à la porte pour qu'il ne pût passer sans que je le visse: il

vint droit à moy, & m'ayant encore salué avec respect, il me conduisit chez lui, il me fit donner à manger & se mit à table avec moi, toujours avec des marques de consideration très grandes, je le priai de me dire ce qui me les avoit attirées, il me répondit, Seigneur, vos malheurs ne m'empêchent point de reconnoître le sang dont vous êtes né, vous n'en sçavez pas encore toute la grandeur : mais il ne m'est pas permis de vous l'apprendre ; je sçai, Abensaï, fils du Roy de Tombut, votre imprudence, vous n'êtes pas à la fin de vos peines ; vous n'en pouvez sortir qu'en recevant d'un homme ruiné une piéce d'or, il doit vous la donner par un pur motif de compassion, sans que vous la lui demandiés: si vous pourés trouver cet homme genereux, vous reprendrés votre premiere figure, & vous serés aussi heureux que vous êtes à plaindre.

Je le remerciai de son avis, & l'esperance de trouver quelque homme assez charitable pour me donner cette piéce d'or, me fit concevoir quelque joye : la circonstance qu'il falloit qu'il fut ruiné, me donna d'un autre côté beaucoup d'inquiétude.

Comment trouverai-je, disois-je en moi-même, un homme dont l'ame soit assez noble pour se priver d'une piece d'or par le pur motif de compassion, étant lui-même dans le besoin ? N'im-

N'importe, disois-je ensuite, je ne dois pas en desesperer, puisque cet homme sçait que je dois reprendre ma figure par ce moyen : peut être en sçait-il davantage qu'il ne lui est pas permis de me dire, non plus que le secret de ma naissance : je lui demandai ensuite de demeurer quelque tems à Bagdad, & de trouver bon que je me rendisse les soirs chez lui lorsque j'aurois couru la Ville pendant le jour, dans l'esperance de trouver à Bagdad même le secours dont il me flatoit, & il le trouva bon.

Un soir que je rentrai de meilleure heure, parce que je n'avois pû soutenir la chaleur de ce jour dans les ruës, j'entrai comme il ne m'attendoit pas jusqu'à la porte d'un Cabinet qu'il ne m'avoit pas encore laissé voir ; je le trouvai de bout parlant à l'oreille d'un homme, à ce que je crus, cet homme avoit la physionomie agreable, il paroissoit environ quarante ans ; quoiqu'il lui parlât avec action, l'autre paroissoit égallement tranquille ; une jeune fille seule assise dans un coin du Cabinet belle comme le jour me frapa les yeux, je m'approchai d'elle tant pour ne pas interrompre la conversation de mon hôte, que par les charmes de sa beauté ; je fus surpris de ce qu'elle ne faisoit pas semblant de me voir ; ma figure est si surprenante

que je n'avois encore vû personne me regarder si tranquillement. Aprés un compliment, je lui fis excuse d'oser l'aborder & l'exposer à la frayeur que devoit lui causer ma figure ; j'attendois sa réponse, ne pouvant revenir de la surprise où j'étois que cette personne ne fit aucun mouvement, pas même des yeux, mon hôte tourna la tête dans ce moment, & me voyant parler avec une posture respectueuse à cette personne immobile, il se mit à rire & me dit : Abensaï, vous perdés votre tems, cette Statuë que vous voyés ne peut vous répondre, & ne sçauroit vous voir : tout autre que vous la prendroit en effet pour une personne ; elle est faite par un si grand Ouvrier que l'on peut s'y méprendre, celle à qui vous avez vû que je parlois est pareille à celle-là ; ce n'est point un homme non plus, elle represente un de ros Sages avec lequel j'ay un grand commerce, par ce moyen, sans sortir de mon Cabinet, quand je parle à cette Figure à l'oreille, mon ami l'entend ; il répond à une Figure pareille qu'il a de moy, & je l'entends de même : celle que vous voyés assise represente sa fille ; il m'a chargé de son éducation, & sans qu'il soit necessaire que je la voye, je lui donne par la même moyen des preceptes de sagesse ; je lui demandai le nom du pere

&

& de la fille, il me répondit qu'il ne lui étoit pas permis de me le dire : ce que l'amour fait penser de déraisonnable ne se peut dire, Seigneur, j'avois été frappé de cette personne comme d'un coup de tonnerre, je devois me trouver trop heureux de pouvoir lui parler & de n'en être pas vû : c'étoit ce que j'avois de mieux à souhaiter dans l'état où je suis ; cependant je courois la Ville toute la journée, moins pour chercher la personne charitable qui devoit me rendre ma premiere figure en me donnant une piéce d'or, que pour rencontrer le pere de celle que j'adorois, & faire connoissance avec lui pour m'introduire ensuite dans sa maison ; c'étoit tous les soirs un chagrin nouveau pour moi de ne l'avoir point rencontré ; je rentrois dans la maison avec une tristesse mortelle, je venois le dire à ma Figure ; le Sage m'avoit laissé la liberté de lui parler, disant que puisque cela me faisoit plaisir il ne s'y opposoit pas, qu'il trouvoit que j'avois besoin de consolation dans un état si malheureux, & qu'il vouloit bien me donner toute celle qui dépendroit de lui.

Je passai quelque tems dans cette yvresse d'amour qui ne laisse pas de donner du plaisir ; quoique les sujets n'en soient pas bien réels : j'étois sûr que cette personne m'entendoit, qu'elle étoit persuadée par

mes discours que j'étois infiniment amoureux ; il est vray qu'elle ne me répondoit point, & que je ne pouvois sçavoir si mon amour lui étoit agreable ; mais d'un autre côté c'étoit une grande consolation de songer que nul homme que moy ne pouvoit la voir ; je me flatois quelquefois que le Sage qui vouloit bien me laisser cette consolation, vouloit la preparer par mes discours & les marques que je lui donnois de mon amour, à voir ma figure sans horreur ; il me trouve peut-être tel que je suis, disois-je en moi-même, assez bon parti pour cette fille ; le tems m'éclaircira sur cela, & dans cette attente je jouïs du plaisir de la voir & de lui parler.

Car, Seigneur, hors de toucher cette Figure, l'on ne sçauroit douter que ce ne soit une veritable personne, rien ne sçauroit être si parfait pour tromper les yeux.

Au bout de quelques mois le Sage me dit, Abensaï, vous perdés icy du tems ; si vous aviés dû trouver dans Bagdad la personne qui doit vous tirer de l'état où vous êtes, vous l'auriés rencontrée : vous vous amusés à parler d'amour sans qu'on puisse vous répondre ; il faut être cependant à portée de plaire lorsque l'on est amoureux, faites vos reflexions sur ce que je vous dis, je ne veux pas vous presser de partir, mais je ne veux pas aussi que vous

vous ayés à me reprocher de ne vous avoir pas dit ce que je pense.

Je vous suis fort obligé, lui dis-je, je me suis fait la même leçon; mais j'avois besoin de votre conseil pour m'arracher à une image si parfaite, pendant que je dois craindre d'être vû de la personne même; de plus vous m'avés assuré qu'elle est dans Bagdad, c'est ce qui m'y retient encore.

Moi, Seigneur, me répondit le Sage, je ne vous ai point dit où elle est, ni mon ami non plus, je vous ai dit seulement qu'il m'entendoit lorsque je lui parlois, & qu'elle vous entendoit de même; mais il n'est pas plus difficile de se faire entendre par cette voye à deux mille lieuës, que d'une maison à une autre; vous devés vous souvenir, lorsque vous m'avés fait l'honneur de me demander leurs noms, que je vous ai répondu qu'il ne m'étoit pas permis de vous le dire.

Ce discours me fit prendre dans le moment la resolution de partir de Bagdad, je disois en moi-même, puisqu'il ne me l'a point fait voir, il faut qu'elle ne soit pas icy, sans doute qu'il a voulu fortifier mon amour, pour me donner tout le courage qu'il faut avoir pour courir le monde dans l'humiliation où je suis.

Le lendemain à la pointe du jour au

lieu de sortir, comme je faisois, pour aller dans la Ville, j'allai trouver le Sage, & lui dis que j'avois fait mes reflexions, & que j'avois pris le parti de m'en aller, que je venois prendre congé de lui, & parler encore une fois à la personne dont j'étois si charmé. Je me jettai ensuite à genoux devant cette Figure, je lui dis les raisons de mon départ; je l'assurai de l'excès de mon amour, & j'employai les termes les plus vifs pour la persuader qu'il n'y avoit que la mort qui pût me faire changer de sentiment pour elle.

Le Sage avoit passé dans la Chambre prochaine pour me laisser la liberté de parler sans être entendu, il en avoit usé de même tout le tems que j'avois demeuré chés lui; je ne pûs m'empêcher en lui disant adieu de lui témoigner mon inquiétude sur le peu de moyens que j'avois pour faire mon voyage, je le consultai sur les lieux où je devois aller; à cet égard, me dit-il, c'est à vous, Abensaï, de vous déterminer: la puissance suprême vous inspirera, vous ne devés pas avoir moins de confiance sur vos besoins, avés-vous manqué depuis que vous êtes sorti de la maison paternelle? Je compris qu'il avoit raison, je le priai d'oublier mon peu de foy, je lui fis mille protestations d'amitié & de reconnoissance, & je le quittai ensuite,

Digitized by Google

suite, je sortis de Bagdad à la pointe du jour.

Je ne vous ennuierai point, Seigneur, de mes voyages & de mes peines : il ne m'est rien arrivé de remarquable depuis quatre ans que je marche toujours, aprés avoir fait tout le tour de l'Afrique en suivant les côtes, je suis arrivé icy ; j'avois accoutumé de passer les nuits ou la grande chaleur du jour dans le premier lieu que je trouvois commode, quand l'extrême lassitude m'ôtoit le pouvoir de marcher : cette Pyramide que j'ai trouvée sur mon chemin me parut propre à me retirer, je vous y ay trouvé, Seigneur, c'est le premier bonheur que j'ay senti depuis que je suis sorti de Bagdad; vous avez eu plus de compassion de moy que de frayeur ; & j'ay senti pour vous tout le respect que vous imposés par votre presence, l'esperance que vous m'avez donnée de me faire sçavoir les raisons pour lesquelles un homme comme vous se tient caché dans un endroit si peu convenable, me donnera une seconde consolation : je vous supplie, Seigneur, de ne me point faire languir dans cette impatience.

Digitized by Google

POESIES, ENIGMES, CHANSONS.

PARAPHRASE

sur le Pseaume cent onziéme.

Beatus vir qui timet Dominum: in mandatis ejus volet nimis.

ARBITRE de la nature,
Source d'immenses bienfaits!
Heureuse la creature,
Qui suit tes divins attraits!
Heureux à qui ta voix sainte
D'une salutaire crainte
Soutient le dón de la foy!
Constant ennemi du vice,
Son amour pour la justice
Luy fait observer ta loy.

Potens in terrâ erit semen ejus: generatio rectorum benedicetur.

Ouy, Seigneur, un cœur fidele
Par tes éternels ressorts,
Trouve pour prix de son zele
D'intarissables trésors:
Précieux fruit de ta grace!

Bena-

Beni dans toute sa race.
Le juste sera vanté :
Et plus ferme que la pierre,
Avec éclat sur la terre
Vivra sa posterité.

Gloria & divitiæ in domo ejus : & justitia ejus manet in sæculum sæculi.

Ainsi l'heureuse abondance
Luy donnant tout à foison,
Sur la gloire & la puissance
Il fondera sa maison :
La vertu de l'homme sage
Est l'infaillible présage
Qui le fait vivre à jamais :
A tout autre objet nuisible
Son esprit inaccessible
Goûte une éternelle paix.

Exortum est in tenebris lumen rectis : misericors, & miserator, & justus.

De tes fécondes richesses
Telles sont les profondeurs :
Tu nous combles de largesses,
Souverain maître des cœurs :
Toujours assez bon pour plaindre
Le juste qui te sçait craindre,
Et le pecheur qui te fuit :

Des plus épaisses tenebres
Tes dons à jamais celebres
Font disparoître la nuit.

Jucundus homo qui miseretur & commodat, disponet sermones suos in judicio: quia in æternum non commovebitur.

Incapable de mal faire,
Avec le même maintien,
Le mortel qui veut te plaire,
Hait le mal, & fait le bien:
Sa langue est par tout affable,
Son ame à tous secourable
Console les affligez:
Aussi, toujours bienfaisante,
Les saints projets qu'elle enfante
Ne seront jamais changez.

In memoriâ æternâ erit justus: ab auditione malâ non timebit.

Mais, ô source de cabale,
Esprit noir & tenebreux!
Toy, que la voûte infernale
Suscite aux cœurs genereux:
Monstre digne d'anathême,
Envie au front triste & blême,
Tes traîtres efforts sont vains;
Que fait à leur renommée

Digitized by Google

Ta fureur envenimée ?
Leur Dieu les tient dans ses mains.

Paratum cor ejus sperare in Domino, confirmatum est cor ejus : non commovebitur donec despiciat inimicos suos.

En vain l'Enfer & le Monde
S'arment contre leur ferveur :
La mer & toute son onde
N'éteindroit pas leur ardeur :
Une sainte confiance
Les soutient dans l'esperance
Du terme de leurs desirs :
A couvert des calomnies,
Leur mépris pour les impies
Ne fait qu'aider leurs soupirs.

Dispersit dedit pauperibus, justitia ejus manet in saculum saculi : cornu ejus exaltabitur in gloria.

C'est ainsi que la justice,
Aux yeux de tout l'Univers,
Triomphe de la malice
Des mortels les plus pervers :
Ses faveurs toujours égales,
Sont dans ses mains liberales
Pour le pauvre un prompt secours ;
Et sa gloire lui dispense
L'abondante recompense,
Qui l'enrichit pour toujours.

Peccat

Peccator videbit & irascetur : dentibus suis fremet & tabescet, desiderium peccatorum peribit.

Cependant l'honneur du sage
Livrant l'injuste à l'ennuy,
Le désespoir & la rage
Bien tôt s'emparent de lui :
Son ame à la douleur cede,
L'emportement qui l'obsede
Fait éclater son dépit :
Mais la fureur qu'il exhale
Est au juste moins fatale,
Qu'au pecheur qu'elle endurcit.

Les Vers Latins qui suivent sont un des plus beaux endroits du Poëme de *l'Art de bien écrire*, chef-d'œuvre du P. Rainier Carsughi Jesuite Italien, Livre 3. où il est traité de *l'Imitation*. L'Auteur ne veut pas qu'on porte l'admiration pour les Anciens, jusqu'à marcher toujours sur leurs pas ; jusqu'à étouffer la noble émulation d'aller plus loin qu'eux, &c. & amene enfin le fameux exemple d'une heureuse audace, qui a fait découvrir un nouveau Monde, &c.

Quis finem ingenio statuat ?
Alcides Nautis metas defixerat, undas

Ne

Ne Gaditanas violarent remige scripsit
Mortales, huc usque licet : desistite, fessus
Hîc stetit Alcides. Has vidit Nauta columnas
Plurimus, ac timidus retrò sua carbasa flexit.
Non ita, non Ligurum Tiphis, feliciter audax,
Esse suum credens quidquid natura creasset,
Herculeas Italos contempsit pectore metas.
Sic decet: audendum est, Imitantem nobilis ardor
Deferat Antiquos ultrà : vicisse Magistros
Forsitan & poterit, qui vincere posse putabit.

Traduction.

L'esprit n'a point de borne en ses productions,
Hercule ayant couru de vastes regions,
Fixe au fameux Détroit sa course vagabonde,
Qu'il prend sans raisonner pour les confins du monde;
C'est là qu'il erigea ce double monument,
Source aux siecles futurs d'un long égarement.
Colomb vint, ce Genois plus courageux qu'Alcide,
Entreprend de franchir la barriere timide;
Heureux en son audace, il croit, non pas en vain,
Sur toute la Nature avoir un droit certain.
Du fils de Jupiter la borne méprisée,
Il joüit du succès de sa noble pensée.
Il est beau d'entreprendre; un effort genereux
Peut faire aller plus loin que n'ont fait vos ayeux,

Et

Et le Disciple acquiert une gloire immortelle,
Qui surpasse son Maître en sa route nouvelle.

Le Poëme du P. Carsughi a été imprimé à Rome en 1709, il y en a un bel extrait dans le Journal de Trevoux du mois de May 1711.

REFLEXIONS

sur l'inconstance des choses humaines.

DAns la Nature
Tout change, tout se détruit.
L'eau la plus pure
Cède à l'eau qui la suit.

Tel qu'un nuage
Par un nuage poussé,
Le temps volage
Fuit par le temps chassé.

A la nuit sombre
Succede l'éclat du jour,
Que l'épaisse ombre
Dissipe à son retour.

Dès qu'il a l'être
L'homme est soumis à périr :
Avant de naître
Helas ! il peut mourir.

La

Digitized by Google

La Terre & l'Onde
D'un Vainqueur (a) suivent les Loix,
Il meurt, le Monde
Rentre dans tous ses droits.

Rome s'éleve;
Elle forme des projets,
La Guerre acheve,
Rois, vous êtes Sujets.

Ville suprême,
Quel sort après tant d'Exploits!
Dans ton sein même
Un Roy (b) vange les Rois.

Fameuses Masses, (c)
Monumens de vanité,
Où sont les Places
Où vous avez été?

D'affreux ravages
Ont détruit lieux éclatans.
Ciel! que d'Ouvrages
Le Tems ravit au Tems!

Dans sa jeunesse
Une femme a mille appas;
Mais la vieillesse
Ne les respecte pas.

[a] Alexandre.
[b] Alaric roy des Gots qui prit & brûla Rome.
[c] Les Piramides d'Egypte.

L'homme

Digitized by Google

L'homme varie
Trop ami du changement :
Vivre l'ennuye,
S'il faut vivre unimment.

Le plaisir lasse,
La tendresse n'a qu'un cours,
Hors Dieu tout passe,
Rien ne dure toujours.

ADIEUX
A MADEMOISELLE.

Par M. DE LONGUE *Pere Nourrissier de Mademoiselle de Chartres. Presentez le 16 de ce mois.*

ALLEZ, PRINCESSE, allez où le Ciel vous appelle ;
Assurez à l'Europe une Paix éternelle :
Et que ce double Hymen, formant de nouveaux nœuds,
Rende deux Rois contents, & leurs Sujets heureux !

Vous devez affermir le bonheur de la France ;
L'Espagne voit en vous sa plus chere Esperance ;
Déja de vos attraits l'éclat brille à ses yeux ;
Déja l'air retentit de chants mélodieux.
La Discorde en couroux vainement se mutine ;

Frappé

Digitized by Google

Frappé de vos Vertus, PHILIPPE(1) Vous destine
Sur les rives du Tage un jeune(2)SOUVERAIN,
Qui Vous conduit au Trône, en Vous offrant sa
main.

C'est le fruit précieux d'une rare Prudence,
Ce seront les lauriers dignes de la Regence:
Jouissez des faveurs d'un (3)PERE genereux;
Courez à l'Univers donner des Demi dieux.

Le Scèptre fut jadis le prix de la Sagesse;
Elle fait seule encor une grande Princesse:
CELLE, (4) qui Vous porta dans son illustre
sein,
D'élever une Reine eut toujours le dessein;
Mais une Reine, en qui sa juste Prévoyance
Vouloit que le Mérite égalât la Naissance:
Reine, en qui la Raison, assemblant les Vertus,
Tint les moindres défauts sous ses loix abbatus.

Les Astres vous marquoient une haute Puis-
sance:
Sur votre front serein, dès la premiere Enfance,
De la Majesté sainte on reconnut le Sceau,
Vous parutes regner en sortant du Berceau.

PRINCESSE, conservez le noble Caractére,

(1) Sa Majesté Catholique.
(2) LOUIS, Prince des Asturies.
(3) Monseigneur le Regent.
[4] S. A. R. Madame la Duchesse d'Orleans.

L'Esprit,

L'Esprit, la Pieté de votre Auguste MERE,
Ce Modéle accompli de solides Grandeurs;
De cent Peuples soumis Vous ravirez les cœurs.
Qu'une (1) AYEULE sans cesse à vos yeux se presente,
Faites revivre en Vous son Equité constante;
Le Diadême aura des charmes inoüis,
Nos Neveux béniront le Regne de LOUIS.

Faut-il Vous rapprocher MODENE, ou (2) LUNEVILLE,
Là, cheris des Mortels, dans un Etat tranquille,
Deux fidéles Amans, plutôt que deux Epoux,
Goûtent d'un sort heureux les plaisirs les plus doux.

Marchez avec ardeur sur de si belles traces;
Versez à pleines mains les honneurs & les Graces:
Qu'au cœur du tendre INFANT le vôtre soit uni,
Rapellez Vous en tout la sage (3) CHIVERNI.

Mais, tandis qu'à chanter ces vivantes Merveilles
Les Muses donneront, & leurs soins & leurs veilles;
Tandis qu'auprès de Vous les Jeux & les Amours

[1] Madame.
[2] Demeure de L. A. R. de Lorraine.
[3] Gouvernante de la Princesse.

Dans

Dans la felicité feront couler vos jours ;
PRINCESSE, laiſſez-nous Vous cacher nos allarmes,
Et ſoyez, s'il ſe peut, inſenſible à nos larmes.

A M. DE BRYE, Maître en Fait d'Armes.

Sur ſon Traité de l'Art de tirer des Armes, dedié à Monſeigneur le Maréchal Duc de Villeroy ; qui lui a fait l'honneur de le preſenter au ROY.

SONNET.

SÇavant Maître en cet Art ſi cher à la Nobleſſe,
Ouy, de Brye, en formant les Nourriſſons de Mars,
Tu donnes à leurs corps la grace & la ſoupleſſe,
Tu prépares leur cœur à braver les hazards.
Mais leur communiquant ta Martialeadreſſe,
Tu ſçais leur inſpirer que les plus grands Céſars,
Les Armes à la main, ont auſſi la Sageſſe,
De qui les traits vainqueurs ſont craints de toutes parts.
Ce ſont là de ton Art les principes ſublimes
Et ton bras merita par tes rares maximes,
D'exercer (1) les Heros du ſang de Villeroy.
De concert avec Mars les neuf Sœurs Paciſiques,
Elles mêmes loüant tes Leçons heroïques,
En ont fait la lecture à notre Auguſte Roy.

A P. de Bellechaume.

[1] Mrs. les Marquis de Villeroy, Mrs. les Ducs de Boufflers, Briſſac, de l'Eſdiguieres.

Elles

Vers de Madame de . . .

En envoyant un Ceinturon à Mr de . .

Pour la mere des Amours
Les Graces autrefois firent une Ceinture,
Un certain charme étoit caché dans la tissure:
Avec ce talisman la Déesse étoit sûre
De se faire aimer toujours.
Et pourquoi n'est-il plus de semblable parure?

De la même Manufacture
Sortit un Ceinturon pour l'Amant de Venus:
Mars en sentit d'abord mille effets inconnus.
Venus, qui fit le don, ne se vit pas trompée,
Aussi depuis ce tems le sexe est pour l'épée.

Les Graces, qui pour vous travaillent de leur mieux,
Ont fait un Ceinturon sur le même modele;
Que ne puis-je obtenir des Dieux
La Ceinture qui rend si belle,
Pour l'être toujours à vos yeux!

Digitized by Google

A Madame ***

NE quittez point des lieux si beaux
Où l'ombre de Ninon de myrthe couronnée
Ne se montra jamais sous de tristes lambeaux,
Mais de Jeux & d'Amours toujours environnée.
Ce séjour par elle habité
Devint un temple respecté ;
Où tous les cœurs voloient à l'envi sur ses traces.
Joüissez-y du sort qu'elle a long-tems goûté,
Elle n'eut point votre beauté,
Et vous avez son esprit & ses graces.

Le mot de la premiere Enigme du mois passé est le *Chapeau* ; celui de la seconde, c'est la *Canne*.

PREMIERE ENIGME.

JE ne suis point esprit, ni substance, ni corps,
J'ay cependant, dit-on, des aîles,
Je suis en terre, aux voutes immortelles,
Tout l'Univers se meut par mes ressorts.

Je suis à charge aux uns, aux autres necessaire ;
Les debiteurs connoissent bien mon prix,

Digitized by Google

Je sçai calmer la douleur, la colere,
Et moderer la chaleur des esprits.

Je sçai flechir l'Iris la plus cruelle,
Et des Amans couronner les efforts,
Souvent aussi par moy plus d'une belle
Des plus beaux noeuds a rompu les accords.

Je suis plus promt qu'Atalante & qu'Achille,
On fait pour m'arrêter des efforts superflus;
A deviner, Lecteur, soyez habile,
Ou je m'échape, & ne reviendrai plus.

SECONDE ENIGME.

ASsez sot pour servir de modele en bêtise,
Un jeu fameux pourtant que chez le Peuple on prise
A mon honneur est consacré.
Trois Elemens que j'habite
Vantent très-peu mon merite.
Je meurs très-souvent ignoré,
Et quelquefois mon trépas celebré
Est compté pour plaisir dans une grande fête;
Là pour m'ôter le jour il faut plus d'un effort,
Et je n'expire pas sans bien laver la tête
A celui qui jure ma mort.

CHANSON.

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

Recit de Basse.

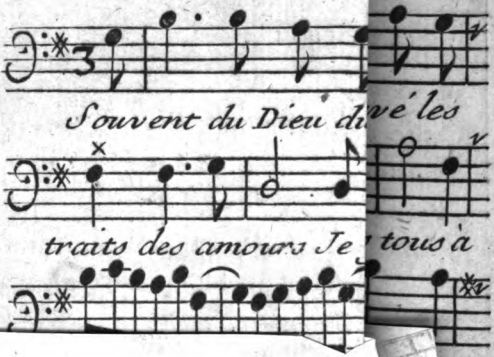

Digitized by Google

CHANSON

SOuvent du Dieu du Vin j'ai chanté la victoire,
Et bravé les traits des Amours ;
Je goûtois en paix d'heureux jours,
Et je les passois tous à boire.

Mais l'Amour, ce tyran des Dieux,
M'aprend enfin quel est son pouvoir redoutable ;
Et pour percer mon cœur d'un coup inévitable,
Il a recours à vos beaux yeux.

NOUVELLES LITTERAIRES ET DES BEAUX ARTS.

METHODE pour faire une infinité de desseins differens, avec des carreaux mi-partis de deux couleurs par une ligne diagonale, ou observations du R. P. Dominique Doüat, Religieux Carme de la Province de Toulouze, sur un Memoire inseré dans l'Histoire de l'Academie Royale des Sciences de l'année 1704, presenté par le R. P. Sebastien Truchet, Religieux du même Ordre, Academicien honoraire, volume in 4°. à Paris chez Delaulne,

ruë saint Jacques, chez Jombert, & chez Cailleau, Place de Sorbonne. 1721.

Ce Livre est orné de 29 planches en taille douce, avec une espece de Dictionaire contenant toutes les permutations que peuvent recevoir quatre carreaux repettez & mi-partis par une diagonale. Nous avons annoncé cet ouvrage dans notre dernier Journal, & nous avons dit quelque chose de son utilité & de ses agrémens. L'amour des beaux Arts nous engage à en donner une idée un peu plus étendüe.

L'Auteur démontre d'abord qu'un carreau mi-parti de deux couleurs par une ligne diagonale, peut, par rapport au même aspect, recevoir quatre differentes positions. Il infere de cette démonstration, qu'un même carreau, diversement placé & apperçû d'un même côté, peut être consideré comme quatre differens carreaux. Quand l'angle ombré du carreau mi-parti de deux couleurs est en bas à gauche, il appelle ce carreau A ; quand il est en haut à gauche, il l'appelle B. Quand il est en haut à droite, il l'appelle C. Enfin quand il est en bas à droite, il l'appelle D.

A. B. C. D.

L'Auteur observe que ces quatre carreaux

reaux A, B, C, D, étant comparez entre eux, sont opposez en trois differentes façons ; sçavoir, diagonalement, horisontalement, & perpendiculairement. Il démontre que pris un à un ils reçoivent quatre permutations ; que pris 2 à 2 ils reçoivent 6 combinaisons, & 12 permutations. Que pris 3 à 3 ils reçoivent 12 combinaisons & 24 permutations ; que pris enfin 4 à 4, ils reçoivent 24 combinaisons, & 48 permutations. Deux Tables representent chacune les permutations : la premiere, avec des carreaux figurez : la seconde, avec des lettres de l'alphabet, l'une & l'autre cottés par des chiffres.

Le P. Doüat prend ensuite dans un autre sens les carreaux A, B, C, D, qu'il a supposé jusqu'ici n'être point repetez. Il démontre qu'étant repetez & pris 2 à 2, ils reçoivent 16 permutations ; que pris 3 à 3 & repetés, ils reçoivent 64 permutations, & que pris 4 à 4 & repetez, ils reçoivent 256 permutations. Des Tables representent ces permutations avec des carreaux figurez, avec des lettres, &c.

Tous les divers choix & les differens arrangemens des carreaux A, B, C, D, sont marqués dans ces Tables dans quelque sens qu'on les y rapporte : l'Autheur observe que ces differens arrangemens faisant des figures agréables à la vûë, on

Digitized by Google

peut avec ces permutations, jointes ensemble, faire un très grand nombre de desseins variez. Il propose ensuite ce Problême qu'il resout dans le Livre.

Fixer le nombre des desseins differens qui peuvent être faits avec les 256 permutations des carreaux A, B, C, D, soit qu'on les prenne une à une, 2 à 2, 3 à 3, ou 4 à 4, &c. jusques à 256.

Pour marquer le nombre de desseins differens qui peuvent être composez, on voit une Table dressée selon les Regles de l'Algebre, qui contient un nombre de desseins si prodigieux, que quand l'Auteur vivroit autant que Mathusalem, par dessus 40 ans qu'il a déja, il ne pourroit les figurer tous sur le papier, quand même il auroit toujours le crayon à la main.

Pour convaincre le Lecteur de la possibilité de cette prodigieuse quantité de desseins, le P. Doüat le renvoye aux Elemens de Mathematique du P. Prestet, en attendant que son Arithmetique speculative & pratique paroisse; afin que, lisant dans les oüvrages de ce grand Mathematicien, que puisque les huit mots Latins qui composent ce Vers fait à la louange de la sainte Vierge,

Tot tibi sunt dotes, Virgo, quot sidera cœlo.

peuvent recevoir 40320 permutations,

G

si l'on n'a pas égard à la mesure du Vers hexametre, & 3276, en gardant les Regles de la Poësie; & que puis qu'avec les lettres de l'alphabet l'on peut faire ce nombre prodigieux de 139172428887252999425128493402200 mots differens; il conclue qu'il n'est pas impossible avec 256 permutations de faire une infinité de desseins & de compositions differentes.

Parmi cette multitude de Desseins, que je n'ai jamais vûs, dit l'Auteur, puis qu'il n'y a que le P. Sebastien & moy qui ayons jamais travaillé sur cette matiere, & que je ne verrai jamais, la vie de l'homme étant trop courte; j'en découvre pourtant de quatre sortes; sçavoir, de simples, de moins simples, de composez & de plus composez. Il donne les Regles pour faire les uns & les autres, & figure dans son ouvrage une centaine de desseins de ces quatre especes. Il les explique en marquant les permutations dont il s'est servi pour les composer, & il observe s'il a repeté de suite ou alternativement ces mêmes permutations.

Il explique encore comment sont composez leurs Desseins opposez diagonalement, horisontalement & perpendiculairement; de sorte qu'avec ces cent Desseins gravez, on en a d'abord 400 sans beau-

coup de peine, & avec un peu plus d'application, & recourant aux Tables des Permutations, le Lecteur ſtudieux peut en compoſer à l'infini.

L'Auteur donne une pratique pour executer ſes deſſeins, ſans recourir aux Tables des permutations, ni qu'il ſoit neceſſaire d'avoir ces deſſeins devant les yeux; comme auſſi pour tracer leurs deſſeins oppoſez diametralement, horiſontalement, & perpendiculairement, par le moyen de ces quatre lettres A, B, C, D, & avec ces mêmes lettres il donne 256 Deſſeins differens, que les curieux pourront executer en s'amuſant agreablement, s'étant munis de 144 petits carreaux de carton, ou d'autre matiere, mi-partis de deux couleurs par une ligne diagonale. Il donne de plus tous les centres & les angles des Deſſeins plus compoſez. Voici une planche qui donnera une idée agreable de ces compoſitions.

Il paroîtra ſans doute étonnant qu'avec une figure auſſi ſimple qu'un carreau mi-parti de deux couleurs par une diagonale, on puiſſe faire une ſi prodigieuſe quantité de Deſſeins variez; mais, comme dit le P. Doüat dans ſa Preface, on doit faire attention que les ſciences les plus étenduës ont des principes tres ſimples. Les Mathematiques n'ont qu'un point, dont on compoſe

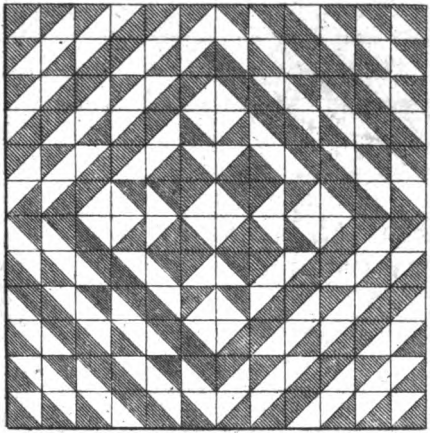

Pl. 8

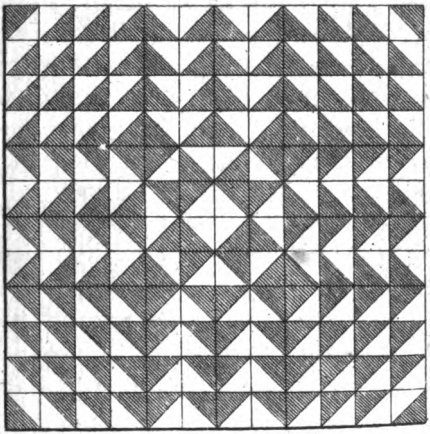

Pl. 9

Digitized by Google

Digitized by Google

pose les lignes, les surfaces & les solides. L'arithmetique n'employe que neuf chifres significatifs, pour exprimer tous les nombres imaginables. La Musique n'a que sept notes.

Ce seroit peu, sur-tout en Mechanique, de donner des Regles, si on n'en rendoit la pratique aisée & facile; c'est à quoi l'Auteur a pleinement satisfait; car les plus simples trouveront dans son Livre une methode courte & ailée pour former tous ses differens Desseins, n'étant necessaire que de connoître la valeur des quatre lettres A, B, C, D, & même sans cette connoissance, ils pourroient encore également executer tous les Desseins sans jetter les yeux sur les planches, en observant seulement les quatre differentes positions du carreau mi-parti.

Cette nouvelle invention sera très utile aux beaux Arts & à la Mechanique. Ceux qui ont écrit de l'Architecture jusqu'à present, ont très peu parlé du pavé, du carrelage, des parquets, &c. On trouvera dans le Livre du P. Doüat, une source intarissable pour paver les Eglises, les Galeries, les Sales, les Cabinets, & pour faire de très beaux compartimens. Le Peintre y puisera de belles idées; les Ouvriers en pieces de rapport, pour la marqueterie; les Marbriers, les Tailleurs de

pierre, les Ebenistes, les Vitriers, les Menuisiers, les Tapissiers, Brodeurs, Tisserands, ceux qui travaillent sur les Canevas, & generalement tous ceux qui font des ouvrages à l'éguille, y pourront apprendre à composer & à executer les Desseins les plus beaux & les plus variez.

Tout l'ouvrage est divisé en quatre parties: La premiere, contient les principes pour faire des Desseins à l'infini. Dans la seconde, on donne 72 Desseins differens, composez avec les mêmes pieces. Les explications des Desseins font la troisiéme partie; & la quatriéme comprend la pratique pour executer les Desseins.

Ce Livre est orné de huit Approbations de consequence; la premiere, de M. Bon President de l'Academie Royale des Sciences de Montpellier, qui certifie avoir lû avec plaisir l'ouvrage du P. Doüat. Il en trouve la methode claire, bien raisonnée & très utile au Public.

M. Gauteron Secretaire perpetuel de la même Academie, dit que c'est un tissu de consequences, tirées des principes clairs & évidens, où l'on voit un ordre & une netteté, qui sont l'effet de l'esprit Geometrique qui regne dans tout l'ouvrage, où le P. Doüat a épuisé l'art des combinaisons & des permutations.

M. Niquet Directeur des Fortifications de

de Languedoc, trouve cette methode très ingenieuse & fort aisée à pratiquer pour carreler les planchers, &c.

M. de Mirabel Ingenieur en Chef, &c. dit avoir lû avec une singuliere attention, l'Art de combiner & permuter les quatre carreaux mi-partis de deux couleurs. Il ajoute que cette matiere n'a jamais été & ne peut être traitée plus profondément, plus methodiquement, ni plus utilement, tant pour les Sçavans que pour les Ouvriers, & pour le Public qui en tirera un grand avantage.

J'ay lû avec satisfaction, dit le P. Saguens, l'ouvrage du P. Doüat; il est rempli de speculations fort élevées, & d'autant de demonstrations tres solides. Les Ouvriers en Marqueterie y pourront apprendre la perfection de leur Art, & les doctes curieux, qui s'adonnent à la Physique, pourront aussi en tirer un grand avantage, pour arriver à la connoissance de cette varieté incomprehensible qu'on voit dans les effets de la Nature.

Le Pere Durant Jésuite, reconnoît dans son Approbation, que l'invention & l'execution de tous les Desseins possibles, sont réduits dans cet Ouvrage à la derniere facilité; on pourra desormais, dit-il, tout trouver & tout executer presque en se joüant.

Extrait des Registres de l'Academie Royale des Sciences, du 14 May 1721.

Mrs. de Lagni & Saurin, qui ont été nommés pour examiner les observations du P. Dr Doüat, Religieux Carme de la Province de Toulouse, sur le Memoire du P. Sebastien Truchet, inseré dans l'Histoire de l'Academie de l'année 1704, en ayant fait leur rapport à la Compagnie, elle a jugé que l'Auteur avoit appliqué la methode des combinaisons & des permutations avec beaucoup d'ordre & de netteté aux differens arrangemens qu'on peut donner à des carreaux mi-partis de deux couleurs, pour en former des compartimens agreables, & qu'il avoit perfectionné & poussé aussi loin qu'il étoit possible, l'idée du P. Sebastien: en foy de quoi j'ay signé le present Certificat. A Paris, le 17 May 1721. FONTENELLE, Secretaire perpetuel de l'Academie Royale des Sciences.

M. Varignon, de l'Academie Royale, Approbateur du Livre, dit que l'Auteur a poussé l'idée du P. Sebastien beaucoup plus loin, par le moyen de la doctrine des combinaisons & des permutations qu'il a conduit dans un plus grand détail des differens arrangemens & dispositions que peuvent avoir entre eux les carreaux mi-

partis

partis de deux couleurs, destinez aux compartimens qu'on en veut faire. Il en donne dans son Livre, dit ce Censeur, plusieurs Desseins differens, très agreables à la vûë, & enseigne une maniere facile d'en construire tant d'autres qu'on voudra, tous differens & également curieux; ce qui me persuade, ajoute-t'il, que cet Ouvrage sera plaisir au Public, &c.

NOUVELLE GRAMMAIRE Françoise & Latine, enrichie de tailles-douces, plus curieuse & plus methodique que toutes celles qui ont paru jusqu'à present, dediée au Roy. *Par* M. Beaumont, *Prêtre, Bachelier de Sorbonne.* Vol. in 4°. *trois livres.* A Paris, chez la Veuve le Fevre, rue S. Severin. 1721.

Ce Livre, dont nous avons déja parlé dans le Mercure de Septembre, fait le premier Volume du Traité des Arts & des Sciences, que l'Auteur va donner au Public, & qui paroîtra le mois prochain sous ce titre: *Traité de tout ce qu'il y a de plus necessaire & de plus curieux pour la veritable intelligence de l'Histoire, avec un Abregé de Chronologie.*

M. Beaumont reconnoît avec beaucoup de modestie son insuffisance à faire des projets qui puissent favoriser les Etudes du Roy. J'admirerai toujours, dit-il dans

son

son Epitre, la bonté des nouveaux Plans qui servent à l'éducation de V. M. & qui marquent également & les grands biens qu'une Ame Royale en peut tirer, & la fecondité surprenante des personnes qui les ont inventez. Ces personnes, SIRE, n'ont d'autre dessein, tout le monde le sçait, & je me fais gloire de le publier, que de conduire V. M. par des routes courtes, simples & aisées, pour arriver plus surement à cette haute perfection, qui doit faire la gloire solide d'un Souverain, & la vraye felicité des Sujets. On voit des preuves autentiques de ces Génies éclairez, dans des exemples recens, qui plaisent, qui charment, & qui édifient tout le monde; en sorte qu'une grande vigilance, jointe à un desinteressement entier, même des plus brillantes Dignitez, persuadent aisément qu'ils veulent constamment demeurer attachez à Votre Personne Sacrée, pour pouvoir plus efficacement travailler à la rendre heureuse & parfaite, &c.

Dans son premier Discours l'Auteur dit que ce Livre peut être appellé Rudiment Royal, eu égard à ses hautes perfections. Voilà, ajoûte-t'il, suffisamment de quoi contenter les Dames de qualité, les jeunes Seigneurs, & les Religieuses qui voudront avoir la satisfaction de lire ou d'apprendre la Grammaire Latine & Françoise, avec

des

des ornemens nouveaux.

M. Beaumont n'omet rien d'essentiel ; il donne jusqu'à l'étimologie des mots, leurs définitions, & leurs divisions, &c.

ETAT DU CIEL, ou Journal de ce qui arrivera chaque jour de plus considerable dans les mouvemens des Astres, avec les ascensions du Soleil, & celles des principales Etoiles pour avoir l'heure pendant la nuit ; augmenté d'une Methode pour reduire le Lever & le Coucher des Etoiles ; & les crepuscules du matin & du soir, & pour dresser les Thêmes celestes, calculé pour Paris, à l'horison de toutes sortes d'autres lieux. *Brochure* in 12. Chez *Collombat*, ruë S. Jacques.

RECUEIL des Actes, Titres & Memoires concernant le Clergé de France, *augmenté d'un grand nombre de Piéces & d'Observations sur la Discipline presente de l'Eglise, divisé en douze tomes, & mis en nouvel ordre suivant la Deliberation de l'Assemblée Generale du Clergé, du 29. Août 1705.* Tome huitiéme, contenant ce qui concerne les Assemblées du Clergé, les differens Départemens ; les Receveurs & les Bureaux des Decimes ; les Droits & Fonctions des Agens Generaux du Clergé, & les Deliberations pour la conservation de ses Archives. *A Paris ; chez P. Simon,* 1721.

TRAITÉ

TRAITE' DE LA PESTE, par M. Ranchin, Medecin de Montpellier, avec l'histoire de la Peste qui affligea cette Ville en 1630, les ordres qu'on y apporta, la desinfection particuliere des maisons, &c. & un Remede specifique contre la Peste, de feu M. le Curé de Colonges, &c. 1721. *A Lion, & se vend à Paris chez Jean Pepingué Libraire, Quay des Augustins, au S. Esprit.*

DISSERTATION SUR L'ASPHALTE, ou Ciment naturel, *découvert depuis quelques années au Val Travers dans la Comté de Neufchâtel*, par le Sr Eirini d'Eyrinis, *Professeur en Grec, & Docteur en Medecine.* Avec la maniere de l'employer, tant sur la pierre que sur le bois, *& les utilitez de l'huile que l'on en tire.* A Paris, chez Nicolas Lottin, ruë S. Jacques, 1721. Brochure de 40. pages.

Cet Asphalte Européen, dit l'Auteur, ne differe de celui d'Asie en aucune de ses parties. Il a l'odeur de l'ambre & la couleur brune. C'est une Pierre minerale, grasse & chaude, visqueuse, & plus gluante que la poix: ses pores sont extrémement serrés, quoique remplis d'huile. Il aproche fort du marbre par sa pesanteur; il devient aussi dur quand il est fondu comme il faut, & il resiste tellement au froid & à l'eau qu'il n'en peut être penetré. C'est

un

un Ciment naturel & le meilleur qu'il y ait dans le monde : il garentit le bois de la pourriture, des vers, & des dommages de la vieillesse : on le compose en mettant neuf livres d'asphalte en poudre & une livre de poix de Bourgogne fonduë. On en peut former des vases, soit avec des moules ou autrement, qui durent d'autant plus, qu'on en peut rejoindre les morceaux par le moyen du feu, lorsqu'ils viennent à se casser sans qu'il y paroisse. L'huile qui se tire de la Pierre d'Asphalte tuë les punaises & leurs graines quand on en frotte les fentes & les trous où elles se retirent ; & la fumée qui sort de cette pierre, quand on la fait calciner sur le feu dans une cueillere de fer, suffit pour les détruire, en fermant les portes & les fenêtres pendant une demi heure, afin que la fumée puisse penetrer dans les plis des rideaux, &c.

L'Auteur croit que ce parfum soulage les personnes attaquées de rhumes de cerveau & de fluxions dans la tête, & qu'il est admirable pour chasser l'air contagieux. Il croit aussi, & cela est autorisé par des Certificats du Chirurgien Major des Invalides, que l'huile d'Asphalte soulage les rhumatismes douloureux ; le Baume d'Asphalte est fort bon contre la galle, la teigne, les engelures, les dartres vives,

en

Digitized by Google

en l'appliquant avec les precautions necessaires ; ainsi que pour les blessures, pour le claveau des Moutons, la rage muë des Chiens, &c.

On trouve de ce Baume, du Ciment & de la même Pierre d'Asphalte, chez le sieur Beni, ruë S. Jean de Beauvais.

NOUVELLES Conjectures sur le Globe de la Terre, *où l'on fait voir de quelle maniere la Terre se détruit journellement pour pouvoir changer à l'avenir de figure : comment les pierres, les mineraux, les metaux & les montagnes ont été formez ; les corps étrangers, comme les carcasses des animaux, les coquillages, &c. y ont été introduits ; le prompt retour des marées, par des abymes dans des mers interieures où elles circulent sous sa croûte, pour produire le flux & reflux. L'on y démontre l'épaisseur determinée de cette croûte, celle de la profondeur de toutes les Mers, le grand vuide qui occupe le dedans de son Globe, la hauteur de notre Atmosphere, & plusieurs autres difficultez trés curieuses que l'on y resoût, dont on ne pouvoit rendre aucune raison. Le tout prouvé par des experiences trés-naturelles.* in 8° de 53. pages sans la Preface. A Paris, chez André Cailleau, Place de Sorbonne, à S. André. 1721.

NOUVELLES

NOUVELLES Conjectures sur l'Origine de la Peste ; *en deux Lettres, l'une de M. Gautier, Inspecteur des Ponts & Chaussées du Royaume ; & l'autre de M. Baux, Medecin à Nîmes.* Brochure in 8°. de 22. pages, imprimée à Meaux chez Frederic Alart, & se vend à Paris chez Cailleau.

NOUVELLES Conjectures Physiques, *concernant la disposition de tous les corps animez.* Deux Lettres de dix pages à chacune Brochure in 8o. A Meaux, chez Alart. 1721.

Ces trois Ouvrages sont les fruits des meditations de M. Gautier sur la Physique generale & particuliere. Ils meritent d'être lûs ; les Curieux y trouveront des pensées singulieres, & des routes toutes nouvelles que l'Auteur découvre dans l'examen de la Nature.

L'HISTOIRE de l'Abbaye de S. Germain des Prez, de la composition de Dom Jacques Boüillard, vient d'être mise entre les mains de ... Dupuis, Libraire à Paris, qui s'est chargé de l'impression, & de la gravure de quantité de Planches, dont cet Ouvrage doit être orné.

NOUVEAUX Voyages aux Isles de l'Amerique, contenant l'Histoire naturelle de

de ces Pays, l'Origine, les Mœurs, la Religion & le Gouvernement des Habitans, anciens & modernes; les Guerres & les évenemens singuliers qui y sont arrivez pendant le long séjour que l'Auteur y a fait; le Commerce & les Manufactures qui y sont établies, & le moyen de les augmenter: avec une description exacte & curieuse de toutes ces Isles; Ouvrage enrichi de plus de cent Cartes, Plans & & Figures en taille-douce. A Paris, chez Guillaume Cavelier & le Gras, au Palais, & chez Cavelier fils & Giffart, ruë S. Jacques. 1722.

L'Ouvrage qui porte ce titre, & qui est en vente actuellement, est divisé en six Parties, qui composent autant de Volumes qui renferment l'Histoire Naturelle, Civile & Militaire de ces Isles la plus détaillée, la plus exacte & la plus complette qui ait paru jusqu'à present.

L'Auteur, qui est un Missionnaire de l'Ordre des Jacobins, a demeuré dans ces Pays plus de douze années, & s'est servi des differens emplois qu'il y a eus, & des voyages qu'il y a faits pour acquerir des connoissances très-étenduës d'une infinité de choses qu'on ne connoissoit que très-imparfaitement. Il paroît que ceux qui avoient parlé avant lui des Manufactures du sucre, de l'indigo, du rocou, n'étoient

Digitized by Google

n'étoient point au fait de ce dont ils vouloient instruire le Public, au lieu qu'on ne trouve rien de mieux détaillé que ce que cet Auteur écrit de ces marchandises. On voit aisément qu'il les connoît à fond, & qu'il a joint une longue pratique à une theorie fort recherchée. Il parle avec la même netteté de la culture du tabac, du cotton, de la vanille, du cacao, du chocolat qui en est composé, de la cochenille, & de quantité d'autres choses. Il ne tiendra pas à lui qu'on ne travaille à bien des Manufactures dont il montre l'utilité & la facilité, & il entre pour cela dans des détails également curieux & instructifs, & d'une maniere que sans ennuyer le Lecteur, il ne lui laisse rien à desirer, & répond par avance à toutes les objections qu'on lui pourroit faire.

On trouve par-tout un mêlange agreable de faits historiques de descriptions d'arbres, de plantes, de fruits, d'animaux, des raisonnemens physiques, des démonstrations, des remedes, des recits d'entreprises de Guerre, de Commerce, de nouvelles découvertes, d'évenemens interessans, dont l'enchaînement est aussi naturel & aussi suivi qu'il est écrit d'un stile net, pur & concis, qui dans sa simplicité ne laisse pas d'avoir toutes les beautés d'une éloquence vive & engageante qui entraîne

&

Digitized by Google

& qui oblige de continuer la lecture qu'on a commencée, quelque régle & quelque borne qu'on se soit imposée quand on a commencé à lire un Volume.

On ne trouve point ailleurs des remarques si curieuses sur l'origine des Caraïbes, leurs differens langages, leur Religion, leurs Mœurs & leurs Coutumes.

Il parle de la même maniere des Negres esclaves, dont on se sert pour faire valoir les terres, il paroît qu'il en a gouverné un grand nombre & bien du tems, & qu'il les connoît à fond.

Les fonctions d'Ingenieur qu'il a exercées lui ont donné des connoissances très-particulieres de la plus grande partie des Isles Françoises & Etrangeres, & les descriptions qu'il en fait sont si exactes, qu'on les connoît parfaitement quand on a une fois lû ce qu'il en écrit.

Il a eu encore un soin particulier de corriger les erreurs des Ecrivains qui l'ont precedé, peu ont échapé à sa critique. Geographes, Botanistes, Ingenieurs, Architectes, Gens de Guerre & de Plume, Ouvriers, Marchands, & Habitans remarqueront leurs defauts dans cet Ouvrage, & trouveront de quoi s'instruire.

On a eu soin d'enrichir ces six Volumes d'un nombre considerable de Cartes, de Plans & de Figures dessinées & gravées

par

Digitized by Google

par les plus habiles gens dans ces Professions : de sorte qu'il y a lieu d'esperer que le Public recevra agreablement un Ouvrage qui lui donne une connoissance aussi parfaite & aussi entiere de ces Pays-là.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL, Chronologique & Historique, de Justice, Police & Finance, distribué par ordre de matieres ; contenant tous Edits, Declarations du Roy, Lettres Patentes, & Arrests du Conseil, rendus depuis l'année 900. jusques & compris l'année 1720, compilé par M. Franç. Jacques Charles, Avocat en Parlement.

L'étenduë & la consequence des matieres que ce Livre renferme interessent une infinité de personnes ; il y est fait mention de tout ce qui concerne le Domaine du Roy, ses Fermiers tant Generaux que Particuliers ; les Conseils d'Etat & Privé, le Conseil des Parties ; les Communautez Ecclesiastiques & Laïques, la Noblesse & la Roture ; les Cours Souveraines & Subalternes ; les Justices des Seigneurs, les Dignitez Ecclesiastiques & Laïques ; les Erections des Principautez, Duchez Pairies, Marquisats, Comtez, Vicomtez, Baronnies, Châtellenies, & Fiefs relevans du Roy ; les Corps des Officiers de Justice, Police & Finance ; la Guerre

Guerre tant sur Mer que sur Terre ; les Officiers & Commensaux de la Maison du Roy, les Officiers de Guerre & de Marine ; le Commerce tant de Mer que de Terre ; les Corps des Marchands, les Communautez d'Arts & Metiers ; les Manufactures, les Academies, les Universitez, les Fondations, les Hôpitaux, les Communautez des Villes, Bourgs & Bourgades du Royaume ; les Traitans & Gens d'Affaires, les Gages, Augmentations de Gages, Taxes, Finances, Emprunts ; les Changemens arrivez jusqu'en 1720. à ce sujet ; les Démembremens survenus, &c. On imprime actuellement cet Ouvrage en trois Volumes in folio. Le prix sera de cent francs.

NOUVEAU COUTUMIER GENERAL, ou Corps des Coutumes generales & particulieres de France, &c. Par M. C. A. Bourdez de Richebourg, Avocat, en 4. Volumes in-fol. L'impression de ce Livre qui se fait chez le Gras & Robustel s'avance, on espere qu'elle sera finie au commencement de l'année prochaine. Le prix sera de 120. liv. pour chaque exemplaire.

HISTOIRE DE FRANCE, depuis l'établissement de la Monarchie Françoise dans les Gaules, dediée au Roy, *Par le Pere Daniel*

Digitized by Google

Daniel de la Compagnie de Jesus. Nouvelle Edition, revuë, corrigée & augmentée par l'Auteur. 7. *Vol. in* 4°. *enrichis de Figures en taille-douce, & de plusieurs Medailles autentiques.* A Paris ruë S Jacques, chez Denis Mariette; Jean-Baptiste de Lespine, & Jean-Baptiste Coignard fils. L'impression par souscription de cette Histoire sera achevée & delivrée en Juillet 1722. pour ceux qui n'auront pas souscrit moyennant 90. liv. en blanc.

MAGIE NATURELLE de J. B. Porta, par Meysonnier, vol. in 12. *chez Collombat, ruë saint Jacques.*

La Maison reglée, & l'art de la bien diriger, *chez le même.*

Meditation Chretienne & Metaphysique du P. Malebranche, vol. in 12. *idem.*

Remedes faciles & domestiques, recueillis par Madame Fouquet, derniere Edition, aug. 2. vol. in 12. *idem.*

LA Cantate sur le rétablissement de la santé du Roy, mise en Musique par M. Clerambaut, paroît depuis quelques jours; on la vend chez l'Auteur, ruë du Four, Fauxbourg saint Germain, & à la Regle d'or, ruë saint Honnoré, chez Foucault. Cette Musique n'est nullement inferieure à celle des autres Cantates de cet illustre Auteur.

Digitized by Google

HISTOIRE DE LA MEDECINE, & des Medecins, par *Bernier*, deuxiéme Edition, in 4°. à Paris chez *L. d'Houri*.

L'anatomie du corps humain, par *Diamerbroch*, avec figures, vol. in 4°. chez le même.

ANDRE' CAILLEAU Libraire, Place de Sorbonne, qui a imprimé le Voyage de l'Arabie Heureuse, & celui de la Palestine, &c. par M. de la R. imprime actuellement le Voyage de Syrie & du Mont Liban, avec des figures, &c. du même Auteur. Il promet cet ouvrage au Public pour le commencement de la nouvelle année 1722.

LA Carte de la Mer Caspienne, que le Czar a envoyée à l'Academie Royale des Sciences, par le Sr Schoumaker, son Bibliothequaire, est la seconde que ce Prince a fait lever; la premiere ayant été dressée par les Mathematiciens qu'il avoit envoyez il y a plusieurs années dans cette Mer, fut communiquée à Mr. de l'Isle, Premier Geographe du Roy; mais comme le Czar n'étoit point satisfait de ce premier Ouvrage, il resolut d'envoyer les mêmes Mathematiciens, pour faire de nouvelles observations, lever le Plan des côtes, fixer la position des principales Villes, determiner

Digitized by Google

miner la profondeur de l'entrée des Rivieres & des Ports, &c.

A l'égard des Livres qui ont été trouvez dans les ruines du grand Bâtiment dont on a parlé dans le precedent Mercure, ce sont de grandes feüilles d'un papier fort épais, qu'on croit fait de cotton ou d'écorce d'arbre, lesquelles sont couvertes de deux vernis appliquez l'un sur l'autre, dont l'un est bleu & l'autre noir, ainsi que cela paroît par quelques endroits qui sont écaillez. Les caracteres bien formez & détachez les uns des autres sont peints en blanc : les lignes sont disposées horisontalement ; mais comme elles sont toutes égales, on ne peut distinguer si elles vont de gauche à droite, ainsi que l'écriture des Indiens & des Européens, ou de droite à gauche comme celle des Hebreux & des Arabes. Quoiqu'on n'ait pû encore découvrir avec quelle écriture ces caracteres ont rapport, on soupçonne qu'ils tiennent de celle des Calmouks & des Mogols, qui sont à l'Occident de la Chine ; ce qui est d'autant plus vrai-semblable, que le pays des Calmouks a été dans le treize, le quatorze & le quinziéme siécle, le centre de deux grands Empires, sous les successeurs de Ginghiskan & de Tamerlan, & que parmi ces Princes, il y en a eu de très-sçavans, & dont les Ou-

Digitized by Google

vrages d'Astronomie & de Geographie sont fort estimez en Europe. Outre la découverte de cette Bibliotheque, que le Czar regarde comme un trésor precieux, des Paysans voisins des ruines qui la renferment, ont raporté plusieurs Statuës de bronze, qu'ils ont trouvées au milieu des bois, dans des Sepultures de Calmouks; & parmi celles que le Czar a fait placer dans son Cabinet, on voit une Lampe Romaine, avec la Statuë Equestre d'un General Romain, qui a sur la tête une couronne de Laurier: deux autres figures d'hommes à cheval avec des armoiries de plaques, semblables à celles que l'on portoit en Occident, dans les douze & treiziéme siécles: plusieurs Idoles Indiennes, & entre autres, deux de cette Divinité fameuse à la Chine sous le nom de *Poussa*, & au Thibet, sous celui de *Manippé*. Les Peuples de la Tartarie, de la Chine, de Siam & des Indes, la reverent comme la mere d'un de leurs Prophetes, qui vivoit 600. ans avant JESUS-CHRIST, & qui est nommé *Foé* à la Chine, *Ogouskan* par les Tartares, *Sommona-Kodon* par les Siamois, & *Boudda* par les Indiens. Les Siamois, qui lui rendent des hommages comme à une Divinité, se servent de l'époque de sa mort pour dater les Actes publics, & cette époque precede de 545 ans l'Ere Chrétienne.

On

Digitized by Google

On nous mande de Lisbonne qu'au commencement de l'autre mois le Roy de Portugal avoit rendu une Ordonnance, par laquelle il est enjoint à toutes les personnes de quelque rang & qualité qu'elles puissent être, de representer incessamment tout ce qu'elles ont en leurs mains de Statuës, Médailles, Monnoyes anciennes, Estampes; Livres rares, Memoires, Manuscrits, Inscriptions, tant en Langue Phenicienne, Grecque, Carthaginoise, que dans la Langue des Goths, des Arabes ou des Maures, soit du tems que les Pheniciens, Grecs, Goths, Romains, Carthaginois ou Maures étoient les Maîtres du Portugal, soit même depuis le Regne de Don Sebastien, qui fut tué en Afrique à la bataille d'Alcacer l'an 1578, à peine contre les Nobles d'encourir la disgrace de S. M. & contre les Roturiers d'être punis suivant la rigueur du Titre V. de l'Ordonnance des Monnoyes.

Le 21. Septembre dernier, l'Academie de *Gli Arcadi* à Rome a fait sa seconde Assemblée destinée aux loüanges du nouveau Pontife, qui fut honorée de la presence du Cardinal Conti frere de S. S. & aprés un sçavant Discours de l'Abbé Zucchetti Pisano on recita une Couronne de Sonnets, qui qui sont déja imprimez.

Digitized by Google

La même Academie, considerant les qualitez des Cardinaux Pereira, *da Canuha* & de Rohan, les ont agregez dans cette celebre Compagnie avec de solemnelles acclamations, le premier sous le nom de *Retimo*; le second de *Basilide*, & le troisiéme de *Arctauro*. Les sieurs *Co. Fran. Maria della Volpe*, d'Imola, & l'Abbé Ant. Fran. Felici Romain, dignes Membres de cette Academie, furent choisis pour porter les Lettres d'Agregation aux nouveaux Academiciens, qu'ils accompagnerent d'une Epigramme Latine à la loüange de chaque Cardinal : la premiere est du Sig. Maria della Volpe, & les deux autres de l'Abbé Felici.

Ad Excellentissimum PEREIRUM DE LA CERDO, *inter Arcades acclamatum, cui nomen retinemus Retimus Sideates.*

EPIGRAMMA.

O DECUS Occiduæ Gentis ! te clara propago,
Te magnum virtus fecerat esse virum.
Magnus eras longinquus adhuc ; nunc, judice Româ,
Vicisti laudes quas tibi fama dedit.
Te benè tractantem jam Tybridis audiit unda
Inter purpureos dogmata sacra Patres.

Grandia

Grandia te ſtupuit Latio ſermone loquentem;
Tantus honor linguæ, tantus in ore vigor!
Mille tibi dotes: pietas tibi ſumma: tuumque,
Munera dum ſpargis, ſpargis ubique Tagum.
Scimus & Algarves inter, pro Rege, ſedentem
Magnanimã ſceptrum ſuſtinuiſſe manu:
Novimus, & Latio valeas in carmine quantum,
Quàm dulces veniant ad tua plectra Deæ.
Hinc eſt, Pharrhaſiæ quod nos gens inclyta Sylvæ
In deſiderium cogimur ire tui:
Et quia clamantis pro te ſuffragia cœtus
Te noſtrum faciunt, tu quoque Paſtor eris.
Scripſimus ecce tuum noſtro jam nomen in albo;
Cordibus in noſtris cætera ſcripſit amor.

Pour M. le Cardinal de Cunha.

O Luſitani decus admirabile cœli,
O & purpureæ gloria ſumma togæ,
Quem virtute gravem, quem majeſtate verendã,
Inſignem atque aureis moribus orbis amat.
Quique animo ſuperas patriæ, Regnique potentis
Quas gaudes populis ſpargere, divitias;
Inter magna tuæ commiſſa negotia curæ,
Queis conſtat veræ Relligionis honos,
Cùm te delectent, Nunni clariſſime, Muſæ,
Muneribuſque ipſas præſidioque juves;
Ingeniorum altrix, Muſarumque inclyta ſedes

Scribere te fastis eligit Arcadia ;
Pastor & Arcadiæ cunctorum diceris ore ;
BASILIDES nomen quin tibi sorte datum.
BASILIDES grajo Rex nomine dicitur ; ergo
Dum tu Pastor eris, Rex quoque noster eris.

Pour M. le Cardinal de Rohan.

Olim quantus eras, Princeps, fas credere tantùm ;
Famaque erat de te maxima ; fama tamen.
Nunc spes, & laudes vicit præsentia. Mentem
At dum Roma tuam novit, & ingenium ;
Atque oris speciem, majestatemque serenam,
Dextraque quas multas prodiga spargit opes ;
Lætior exclamat : Pomum non sufficit unum ;
Æthereus mittat jam tria Poma pater.
Arbitrium mihi sit ; Capitoli in colle sedebo
Æqua magis judex, quàm fuit antè Paris.
Dotibus ipse tribus tria Poma, ARMANDE, mereris ;
Pomum opibus cedet Regia Juno tuis.
Alterum & ingenio Pallas contenta remittet,
Pro formâ Pomum cedet & ipsa Venus.

Le fameux Bonaventure Lamberti, Eleve du celebre Cignani, qui depuis quarante ans demeuroit à Rome, y est mort âgé de 73 ans, fort regretté des Professeurs & des

des amateurs de la Peinture : Carle Cignani étoit Disciple de l'Albane.

On nous écrit de Basse Normandie, qu'on y a trouvé depuis peu dans la démolition d'un vieux Château ruiné, qu'on dit avoir appartenu aux anciens Ducs de Normandie, une petite Statuë Equestre, de bronze doré, fort bien conservée ; sa hauteur est de quinze pouces & demi, en y comprenant l'homme & le cheval, & pese environ vingt livres. Elle étoit élevée sur une colonne de même métal, proportionnée à la grandeur de la Statuë, & de 7 à 8 pieds de haut, mais si ruinée qu'on l'a venduë aux Fondeurs de Ville-Dieu. Les Curieux du Païs croyent que c'est la Statuë de Guillaume le Conquerant, Duc de Normandie & depuis Roy d'Angleterre, qui mourut sur la fin du douziéme siécle. D'autres croyent ce Monument moins ancien, parce que du tems de ce grand Prince, les Arts du Dessein, & sur-tout la Sculpture, étoient entiérement negligez ; ils le donnent cependant tous à un Heros Normand, à cause principalement d'un musle de lion, qu'on voit sur l'Ecu, dont la Figure est armée. Le lion fut de tout tems le simbole de la Normandie, & encore aujourd'hui cette Province en porte deux dans ses armes. Quoiqu'il en soit, cette Statuë paroît meriter l'attention des

Digitized by Google

Curieux, & d'entrer dans quelque Cabinet de distinction. C'est pour cela qu'on la fait porter à Paris, le proprietaire ne voulant pas la garder. On la pourra voir chez M. Bonneau Perruquier, ruë des Boucheries, Faubourg S. Germain, près M. Charras, Apoticaire.

Le Mercredi 12 Novembre 1721, il y eut une Assemblée publique à l'Academie Royale des Sciences, aprés deux mois de vacances, M. l'Abbé Bignon qui présidoit, annonça que M. de Fontenelle, Secretaire Perpetuel de cette Academie, ne liroit point l'Eloge de M. d'Argenson, qu'on étoit en droit d'attendre, parce qu'on n'avoit pas encore fourni les Memoires suffisans.

M. de Reaumur, Academicien Pensionnaire, lut un Memoire sur la maniere de faire l'acier, dont voici l'extrait.

DERNIERE

Digitized by Google

DERNIÈRE PARTIE de l'art de convertir le Fer en Acier:

Où l'on apprend à corriger les defauts des Aciers, soit que ces deffauts viennent de la mauvaise qualité des Fers, soit qu'ils viennent de ce qu'on n'aura pas suivi assez exactement les regles prescrites pour la conversion du Fer en excellent Acier.

LE Royaume tire tous les ans des Aciers ou des outils d'Acier des Pays étrangers pour plusieurs millions; on n'y a presque fait jusques ici que des Aciers grossiers, & des Aciers communs, parce qu'on a ignoré le veritable art de convertir le Fer en Aciers fins. M. de Reaumur, qui dans ses recherches se propose sur-tout ce qui a un rapport direct au bien du Royaume, a travaillé à découvrir, si c'étoit notre faute, ou celle de nos Fers, & après une infinité d'experiences il a reconnu qu'il ne tenoit qu'à nous de nous passer des Aciers étrangers, & d'en avoir même à revendre. Il lut l'an passé un Memoire dans une Assemblée publique, où il rapporta le nombre prodigieux de tentatives qu'il avoit faites pour parvenir à

 cette

cette découverte, & publia genereusement le secret important qu'elles lui avoient apris; il donna les compositions les plus sûres pour convertir le Fer en excellent Acier, & cela à si peu de frais, que l'Acier le plus fin ne sçauroit revenir à l'Entrepreneur un sol ou dix-huit deniers plus cher que le Fer ordinaire: mais il avertit en même temps qu'il lui restoit à donner plusieurs Memoires sur cette matiere, pour l'éclaircir à fond; que quoique quantité de Fers du Royaume fussent très propres à être convertis en Acier, il y en avoit de plus propres les uns que les autres, & qu'il y en avoit d'autres qu'il ne falloit jamais employer à faire l'Acier; que les Memoires qu'il lui restoit à donner détermineroient les caracteres de ces Fers, qu'ils apprendroient la construction des nouveaux Fourneaux, au moyen desquels on épargnera beaucoup de dépense, & on conduira l'operation plus surement; qu'ils apprendront à regler la force & la durée du feu, & qu'ils prescriront toutes les regles necessaires pour conduire les Ouvriers dans la pratique d'un Art si utile. M. de Reaumur a annoncé dans la derniere Assemblée, qu'il fera incessamment imprimer tous ces Memoires, qui doivent precéder celui dont nous venons de donner le titre, & qu'il y lut. Il regarde ce dernier

Digitized by Google

nier comme le plus essentiel ; il apprend à reparer les fautes que les Ouvriers auront faites, en ne suivant pas les regles qui leur auront été prescrites. Si on doze mal les compositions ; si on ne choisit pas bien les Fers ; si on donne un feu trop violent, ou trop long, l'Acier dans lequel le fer a été converti, est très fin ; mais il est intraitable, il soutient mal le marteau, on ne peut le souder ni le corroyer, les ouvrages qui en sont faits restent pleins de fentes & de gersures ; par consequent ces Aciers deviennent inutiles, ils causeroient des pertes considerables aux Entrepreneurs. M. de Reaumur enseigne ici le secret de raccommoder ces Aciers defectueux, & ce qu'il y a d'heureux, c'est que ces Aciers raccommodez ont des avantages sur ceux qui ont le mieux réussi.

C'est l'idée claire que M. de Reaumur s'étoit faite de la nature de l'Acier qui l'a conduit à la découverte de ce secret, en examinant en Physicien l'effet que produisent sur le Fer les compositions qu'il employe pour le convertir en Acier. Il a reconnu qu'on n'avoit eu jusques ici que des idées confuses de la nature de l'Acier, lors qu'on l'a appellé un fer plus raffiné, un fer plus parfait ; que ce qui le caracterise, c'est qu'il est un Fer plus penetré de souffres & de sels, qu'il est Acier plus ou moins

moins fin, selon la quantité de souffres & de sels dont il est penetré; mais que s'il en est penetré excessivement, alors il est intraitable, on ne peut le forger qu'il ne se gerse: suivant cette idée M. de Reaumur a cherché à ôter à l'Acier difficile à travailler les souffres & les sels superflus, & il a imaginé des recuits qui operent sûrement cet effet. Au moyen de ces recuits il ramenne l'Acier au point où il le veut, il le dépoüille à son gré de ses souffres & de ses sels. Jusques là qu'il n'y a point d'Acier qu'il ne ramenne même à être entierement Fer, & cela sans l'exposer à une chaleur violente. Avec ce secret on pourra raccommoder tous les Aciers defectueux des Pays étrangers, dont nos Ouvriers ne se trouvent que trop chargés.

On pourra faire les Aciers, pour ainsi dire, tels qu'on les voudra. Les Couteliers font des étoffes qui sont des composés de lames d'Aciers fins, d'Aciers communs, & d'Aciers grossiers, ou de Fer, au moyen de ce secret on donnera aux Aciers les perfections des étoffes: on aura des Aciers enveloppés de couches de Fer plus ou moins épaisses, selon le besoin qu'on en aura, ce qui épargnera beaucoup de travail.

Enfin au moyen de ce secret nos fabriques naissantes auront un avantage considerable sur celles des Pays étrangers, il

assurera

assurera leur établissement, en mettant les Entrepreneurs à couvert des mauvais succès, qui jusques ici en ont fait échoüer plusieurs.

M. Lemeri, Docteur en Medecine, & Membre de l'Academie, fit l'histoire abregée d'un Remede appellé *Kermés mineral*, connu sous le nom de la Poudre des Chartreux. Il fit connoître que ce Remede étoit tiré des Oeuvres du fameux Chimiste Vanhelmont. Que feu M. Lemeri son pere l'avoit donné au Public dans son Traité de l'Antimoine, & que M. de la Ligerie n'avoit rien donné de nouveau. Il orna sa narration de reflexions, qui firent sentir le caprice, qui laisse long-tems inconnu & ne fait aucun cas d'un Remede excellent, parce qu'il est donné par un Medecin, & met ensuite le même Remede sur le pinacle, parce qu'il vient d'une main inconnuë, ou qui n'a point de rapport à la Medecine. Il marqua après les particularitez & la progression du Remede, & rapporta des experiences qui prouvent les miraculeux effets qu'il produit très-souvent.

M. de Reaumur finit la séance par la lecture d'un autre Memoire, dont nous allons parler.

SECOND

Digitized by Google

SECOND MEMOIRE de M. de Reaumur.

Art de faire des Ouvrages de Fer fondu aussi beaux & aussi finis qu'on les peut faire de Fer forgé.

ON épargne bien du temps quand on peut jetter en moule des ouvrages de métal, au lieu de les faire au marteau, au ciseau & à la lime : le prix des beaux ouvrages de Fer est excessif, parce qu'on n'a pas le secret de les mouler, ou plûtôt parce qu'on ne peut pas les reparer quand ils sont sortis du moule ; leur dureté est à l'épreuve des limes, des ciseaux, & des burins ; d'ailleurs les ouvrages de Fer fondu sont presque aussi cassants que le verre. On a cherché pendant long-temps le secret de rendre le Fer fondu traitable : on prétend qu'il a été trouvé & perdu en differens temps ; s'il a été trouvé, ceux qui l'ont eu l'ont gardé misterieusement, mais il y a apparence que tout ce qui a été découvert là-dessus jusqu'ici, a été très imparfait : les profits immenses que cette découverte eût donné occasion de faire, si elle eût été portée à un certain degré de perfection, ne nous laisseroient pas incertains, si elle a existé. Quoy qu'il

en

en soit, ce secret important est trouvé aujourd'hui, & ne courra plus risque de se perdre. M. de Reaumur en suivant la nature pied à pied, est parvenu à rendre le Fer fondu aussi aisé & plus aisé à travailler au ciseau & à la lime que le fer forgé, & à lui faire prendre plus de souplesse que n'en ont bien des Fers forgés.

Comme il n'a cherché ce secret, que parce qu'il sçavoit l'importance dont il étoit au Public, qu'il n'a en vûë que de lui être utile, il le lui a communiqué sans reserve. Il a détaillé tous les procedés qu'il faut suivre d'une maniere très claire, il a appris à lever toutes les difficultés qui peuvent se presenter dans la pratique d'un art si utile, le fond du secret consiste dans des recuits qu'il donne aux ouvrages de Fer fondu. Dès raisonnemens semblables à ceux qui l'ont conduit à trouver le moyen de raccommoder les defauts des Aciers, l'ont conduit à ce nouvel Art. Nous ne nous hazarderons point à rapporter le détail des procedés, nous pourrions omettre des circonstances qui peut-être exposeroient à de fausses dépenses, ceux qui se fiant sur notre Extrait, voudroient faire des tentatives. D'ailleurs quoi que M. de Reaumur ait poussé la lecture de son Memoire une demie heure par-delà le temps de la durée ordinaire des Assemblées, il en

Digitized by Google

en retrancha considerablement, une heure de lecture n'étant pas suffisante pour entrer dans tous les détails d'un Art entierement nouveau & si considerable ; mais au moins ferons nous entrevoir une partie des avantages qu'on doit s'en promettre. Tout ce que la Serrurerie peut entreprendre d'ouvrages d'ornemens, balcons, rampes d'escalier, grilles, portes grillées, &c. Tous ces Ouvrages, dis-je, pourront être incomparablement plus beaux qu'on ne les a faits jusques ici, & à meilleur marché. Pour donner une idée de la difference du prix, nous rapporterons un exemple bien sensible que M. de Reaumur en a donné. Il y a à la porte de l'Hôtel de la Ferté, ruë de Richelieu, un marteau d'une grande beauté, il a coûté sept cens livres, & n'a pas été payé trop cher ; M. de Reaumur en a fait faire plusieurs, parfaitement semblables, qui ne reviennent pas à deux pistoles ; il montra ces marteaux à l'Assemblée, qui les vit avec surprise ; il y montra aussi un nouveau marteau, qui ne pouvoit être executé en Fer forgé pour douze à quinze cens livres, & qui tout fini ne lui est pas revenu à vingt-cinq livres.

Au moyen de ce nouvel Art, tout ce qu'on fait de plus fini, de plus travaillé en Acier ne coûtera presque rien ; les gardes d'épées d'Acier qui occupoient des

Ouvriers

Digitized by Google

Ouvriers presque pendant des années, ne feront plus que l'ouvrage de quelques jours. Tout ce que l'Arquebusier fait d'ouvrages d'ornemens pourra de même être jetté en moule.

Un des grands avantages de ce nouvel Art regarde sur-tout les Canons; ceux de Fer fondu se crevent par éclats qui tuent les Canoniers; comme leur matiere est cassante, on est obligé de les faire plus pesants que ceux de bronze, & on ne s'en sert que parce qu'il en coûteroit trop, si l'Artillerie de mer, comme celle de terre étoit de bronze; au moyen du secret de M. de Reaumur, on rendra les Canons de Fer fondu au moins aussi legers, & peut-être en même tems plus forts que ceux de bronze.

Mais un avantage encore plus considerable qu'on peut se promettre de ce nouvel Art, c'est qu'il donnera la facilité de faire en Fer toute la batterie de cuisine; marmittes, chaudrons, casserolles, & autres ustenciles de cuivre, qui sont dangereux par leur vert de gris, & qui souvent communiquent un goût desagreable à ce qui a été cuit dedans, pourront être faits de Fer fondu, au moyen du nouvel Art on les rendra aussi minces qu'on voudra, sans être cassantes; quelle épargne ne sera-ce pas pour le Royaume, qui tire tous les

cuivres qu'il employe des Pays étrangers? & quelle commodité pour les Particuliers d'avoir des ustenciles à meilleur marché, & d'un meilleur usage?

Enfin plus on pense à l'étenduë de ce nouvel Art, & plus il paroît immense, il doit faire changer la face de bien d'autres Arts, multiplier prodigieusement les beaux ouvrages, & les ouvrages utiles. Le Public attend de M. de Reaumur qu'il fera bien-tôt imprimer ce qu'il lui a seulement apris de vive voix, afin qu'il puisse profiter incessamment de toutes les utilités d'une si importante découverte.

Le 14 Novembre l'Academie des Inscriptions & Belles Lettres tint son Assemblée publique, Mr l'Abbé Boutard lut d'abord une Ode Latine au sujet du rétablissement de la santé du Roy, à laquelle M. l'Evêque de Blois, qui presidoit à l'Assemblée, répondit, que M. l'Abbé Boutard n'avoit jamais employé sa Muse à un sujet plus interessant que celui qu'il venoit de traiter.

M. Baudelot d'Airval lut ensuite une Dissertation, où il prouva que ce que raconte Platon dans son Crittias, de la Guerre des Atheniens contre les Peuples de l'Isle Atlantide, n'est point une fiction; & après avoir refuté le sentiment de ceux qui ne regardent le sujet de ce dialogue que

Digitized by Google

que comme une allegorie, il prouva par tout ce qui nous reste de l'antiquité sur ce sujet, que Platon racontoit en cet endroit l'histoire d'une veritable guerre. M. le President en resumant le discours de M. Baudelot, y ajoûta de nouvelles preuves, & conclut que la découverte de l'Amerique par les Anciens, & les Colonies qu'on pouvoit y avoir envoyées ne seroient pas une chose problematique, si l'Isle Atlantique qui a sans doute été submergée, avoit comme joint le continent du nouveau Monde aux Isles Açores, aux Terceres, & aux autres qui sont assez voisines de l'Espagne & du Portugal, pour avoir été visitées par les Pheniciens, qui ont sçu les premiers l'art de la navigation, & qu'on sçait par les relations d'Hannon, avoir hazardé des voyages dans l'Ocean Atlantique: il ajouta même que le grand Ban qui a si peu de profondeur en comparaison de la Mer qui l'environne, étoit peut-être le lieu où cette Isle avoit été submergée.

M. de Chambert, reçu depuis peu à l'Academie, lut pour la premiere fois un Discours sur la consideration que les anciens Germains avoient euë dans tous les temps pour les Dames Germaines. L'Auteur après avoir donné d'après César & Tacite, une description exacte de l'Allemagne,

Digitized by Google

magne, & des mœurs des anciens Germains, entre dans les causes de la consideration que les Dames Germaines s'étoient attirée : leur courage, leur modestie, leur attachement à leur devoir, & leur beauté avoient sans doute merité l'estime de leurs maris, & la part qu'ils leur donnoient dans les affaires publiques. M. de Chambert avoit ouvert un trop grand champ pour pouvoir le parcourir dans le peu de temps que les regles de l'Academie prescrivent pour les lectures publiques ; ainsi il se resserra dans la description des mœurs des Dames Germaines, de leur maniere de s'habiller, & de leur beauté. M. l'Evêque de Blois fit sentir à l'assemblée le merite du choix qu'avoit fait M. de Chambert, & ajouta que les sentimens qu'il avoit fait paroître dans le cours de sa Dissertation, étoient dignes de lui.

M. l'Abbé Banier, avant que de lire sa Dissertation, prit occasion de la fin de celle de M. de Chambert, pour faire des excuses à la Compagnie sur ce qu'il l'alloit entretenir de l'Histoire de trois Dames qui n'étoient pas à beaucoup près si belles que celles dont on venoit de parler ; c'étoit une Dissertation sur les Furies. L'Auteur qui travaille depuis quelque temps à éclaircir ce que les Anciens ont pensé sur l'état des Ames après la mort, sur l'Enfer & les

Digitized by Google

les Champs Elisées, & qui a déja lû quelques Memoires sur ce sujet, commence par faire un portrait du Paganisme tel que les Peres de l'Eglise & les premiers Apologistes de la Religion chretienne l'ont representé, & il fait voir ensuite que ce que les Anciens avoient dit de l'Enfer, des Juges de ce triste lieu, des Parques & des Furies, étoit propre à diminuer l'absurdité de leur systême, & à nous faire voir qu'ils n'avoient pas du moins abandonné entierement les lumieres de la raison & de l'équité, en conservant l'idée des récompenses & des châtimens qui étoient reservés après cette vie. M. l'Abbé B. entre ensuite dans le fond de la matiere, & explique l'origine des Furies, leurs noms, leurs emplois, leur caractere, le culte qu'on leur a rendu, les figures sous lesquelles on les a representées, & les portraits que les Poëtes nous en ont laissez; & on sçait assez qu'ils les ont peintes d'une maniere à les rendre effroyables, ce qui donne lieu à l'Auteur de finir ainsi sa Dissertation. » On » n'aura pas de peine à concevoir que ces » Déesses avec un air si affreux aient pû » porter par-tout la crainte & l'horreur; » mais qu'elles ayent voulu inspirer de » l'amour, c'est ce qu'on aura de la peine » à croire; & on regarderoit ce que je » vais repporter comme un paradoxe de » l'histoire

» l'histoire galante des Dieux, si je n'avois
» un garant du fait que j'avance.

» L'Historien Menandre raconte que
» Tisiphone passant près du Mont Astere,
» & ayant vu le jeune Cytheron, en de-
» vint éperdument amoureuse; comme
» elle vit bien que ses attraits feroient peu
» d'impression sur le cœur de ce jeune
» Prince, elle n'eut pas assés de vanité
» pour esperer qu'il fit les avances; il est
» permis aux personnes faites comme cette
» Furie, de franchir les regles de la bien-
» seance: ainsi elle lui fit sa declaration,
» mais il est aisé de juger qu'elle fut mal
» reçûë, & la Déesse piquée au vif d'un
» refus outrageant, délia un des serpens
» de sa coëffure, & l'ayant jetté à la tête
» de Cytheron, la couleuvre s'entortilla
» autour de son col, & l'étrangla. Les
» Dieux, ajoûte mon Auteur, touchez de
» compassion, le changerent en cette mon-
» tagne qui a depuis porté son nom.
» Menandre au reste, auroit pû épargner
» aux Dieux les frais de cette Metamor-
» phose, puisque la vûë seule de Tisipho-
» ne auroit suffi de reste, pour pétrifier
» l'Amant le plus passionné.

M. l'Evêque de Blois, dit que M. l'Abbé B. avoit rempli son ministere & le sien, en rassemblant sur ce sujet tout ce qu'on sçavoit, & plusieurs choses qu'on ne sçavoit

voit pas, & qui ne pouvoient être tirées que d'anciens Auteurs qui demandoient beaucoup dérudition dans ceux qui les lisent & qui sçavent en profiter. Il le loüa sur-tout d'avoir tiré de cette matiere les reflexions morales qui ont appris dans tous les temps & dans toutes les Religions à respecter un Dieu vengeur, qui dès cette vie fait sentir aux pecheurs ces remords secrets qui ne leur donnent aucun relâche, & l'on voit bien, ajouta-t'il, que le vers rongeur dont parle l'Ecriture, témoin implacable & incorruptible, a donné lieu à peindre ces Furies armées de foüets & de serpens.

Les Professeurs du College Royal de France, fondé à Paris par François I. ont repris leurs Exercices, & commencé leur année Academique le Lundi 17 du mois de Novembre 1721. Voici les noms de ceux qui remplissent actuellement les Chaires de ce fameux College.

Pour la Langue Hebraïque.

Mrs. Pinssonnat & Sallier.

Pour la Langue Grecque.

Mrs. Boivin & Massieu.

Pour les Mathematiques.

Mrs. Chevalier & de l'Isle.

Pour la Philosophie.

Mrs. Varignon & Terrasson.

Pour l'Eloquence Latine.

Mrs. Couture & Rollin.

Pour la Medecine, la Chirurgie, la Pharmacie & la Botanique.

Mrs. Preaux, Andry, Geoffroy & Burette.

M. Andry dictera un Traité entier de la Peste, dans lequel il s'étendra particulierement sur les précautions & sur les Remedes; & pour être plus utile au Public il parlera François, contre l'usage ordinaire de ce College.

Pour la Langue Arabe.

Mrs. Defiennes & Fourmont.

Pour le Droit Canon.

Mrs. Capon & le Merre.

Pour la Langue Syriaque.

M. Fourmont.

M. l'Abbé Fourmont, Conseiller du Roy, Professeur Royal de la Langue Syriaque au College Royal de France, Interprete du Roy des Langues Indiennes, Ethiopienne & Copte, & Soû-Bibliothecaire de Sa Majesté, est le premier qui ait enseigné la Langue Ethiopienne dans le Royaume; il a commencé ses leçons au College Royal le Mardi 18 Novembre 1721. comme il en avoit averti le Public par un Programme Latin.

Il a plusieurs Disciples en cette Langue, qui prennent ses leçons exactement, &

Digitized by Google

on ne doute pas qu'il ne leur inspire un grand amour pour les Langues sçavantes & que par son moyen la connoissance de celle-cy qui est si ancienne & si necessaire aux vrais Sçavans, ne devienne commune dans le Royaume.

Il donnera dans peu des Dissertations Critiques.

1°. Sur l'origine des Ethiopiens.

2°. Sur leur Langue, tant ancienne que moderne.

3°. Sur leur Religion & leurs Mœurs.

SPECTACLES,

Piéces Dramatiques & Jeux des Colleges.

Cet Article n'a pas pû trouver place dans les deux derniers mois.

ON ne peut pas douter que les Conciles, les SS. Peres, & les autres Docteurs qui ont blâmé la Comedie, n'ayent eu de bonnes intentions. Mais on doit raisonnablement penser que si le Poëme Dramatique avoit été, comme nous le voyons de notre tems, il n'auroit pas été l'objet de leur severe censure. Pour s'en convain-

Digitized by Google

tre il n'y a qu'à voir les Representations qu'on donne tous les ans, sur des Theâtres magnifiques, dans les Colleges, & dans d'autres Maisons & Communautez Religieuses, qui font profession d'enseigner, & qui pratiquent en effet la Morale la plus étroite, où l'on voit des Tragedies & d'autres Piéces de Theâtre, dans lesquelles par un mêlange ingenieux du Sacré & du Profane, toutes les passions sont admirablement mises en leur jour. On y employe même pour de certains rôles d'autres personnes que des Ecoliers. On y danse des Balets, & toute la difference qui se trouve entre ces Spectacles & ceux qu'on donne sur le Theâtre François, ne consiste que dans la qualité des Acteurs, & en ce qu'on n'y voit point de femmes. Mais l'amour, l'ambition, la colere, la vengeance, & les autres passions, qu'on veut que la Comedie souleve, tandis que le Christianisme a pour but de les abatre, peuvent faire une aussi forte impression, qu'elles en feroient sur les autres Theâtres.

Les Spectacles qui se donnent aux Colleges sont très-loüables & très-anciens. On les regarde comme des fêtes publiques, qui servent comme de couronnement aux penibles travaux de toute une année : on y distribue des prix à la jeunesse qui a fourni

sa

sa carriere au gré des Professeurs. Cela l'excite à y rentrer avec plus d'ardeur après quelque relâche, & cela donne une noble assurance, & une sage hardiesse pour pouvoir paroître & parler en public d'un ton ferme, & avec un geste libre & sans contrainte. Apparemment les Spectacles n'étoient pas si reglez autrefois qu'ils le sont aujourd'hui ; car l'Article 19. de la Pragmatique Sanction, défend les Spectacles & les Banquets dans les Eglises, &c.

Pour mettre au fait des lieux où se donnent ces Spectacles, disons un mot de l'Université de Paris. Elle consiste en 50. Colleges, dont dix seulement sont de plein exercice, c'est-à-dire, qu'on y enseigne les Belles Lettres & la Philosophie sans restriction, au lieu que les autres sont bornez aux élemens de quelques Sciences. Il y en a même où il n'y a aucun exercice, ni Professeurs, comme celui de Maître Gervais, &c. ce sont des lieux fondez pour y entretenir quelques pauvres Garçons, & leur donner le moyen d'étudier sous le nom de Boursiers.

A ces dix Colleges de plein exercice, il faut en ajoûter un onziéme, qui, pour n'être pas du Corps de l'Université, n'en est pas moins útile, c'est le College des Jesuites, cy-devant appellé de Clermont, & depuis de Louis le Grand, Restaura-

Digitized by Google

teur & Bienfaiteur. Les dix Colleges dont nous parlons sont, Navarre, Harcour, Lisieux, le Plessis, Beauvais, la Marche, Montaigu, le Cardinal le Moine, les Grassins, & celui des Quatre Nations, ou College Mazarin.

On donne ordinairement à Paris ces sortes de Spectacles dans le mois d'Aoust, mais comme cela grossiroit trop notre Journal, si on parloit de toutes dans ce Livre, & seroit contraire à la varieté que nous voulons y conserver, nous distribuerons les Extraits de ces Piéces dans les mois suivans, & quand il nous en tombera entre les mains d'anciennes, qui en vaudront la peine, nous ne laisserons pas d'en faire usage, pour les conserver au Public, car ces sortes de Piéces sont pour l'ordinaire perduës & aneanties en peu de tems. Nous prions ceux qui en ont de vouloir nous en faire part, & les Superieurs des Colleges, Confrairies & Communautez dans les Provinces, de nous faire remettre à l'adresse du Mercure, les Programmes, ou les Piéces entieres des Spectacles, Jeux, Divertissemens, Actes, Répresentations de Tragedies, Comedies, Pastorales, Balets, &c. donnez dans leurs Maisons, en Latin, ou en François, pour en gratifier le Public.

Le Mercredi 6. Août, le PARFAIT MONARQUE,

NARQUE, Ballet dansé au College de Louis le Grand, à la Tragedie de Regulus.

DESSEIN ET DIVISION DU BALLET.

ON ne peut remplir l'idée d'un parfait Souverain, qu'on ne remplisse parfaitement les devoirs attachés à la Souveraineté. Ces importans devoirs fournissent la matiere de ce Ballet. La premiere partie represente ce que doit faire un Souverain pour sa propre gloire. La seconde, ce qu'il doit faire pour le bonheur de ses Sujets. La troisiéme, ce qu'il doit faire pour reduire ses Ennemis. La quatriéme, ce qu'il doit faire pour l'honneur des Autels. On place cette partie la derniere, comme celle qui met le comble à la perfection d'un Souverain.

Les aimables qualités que la France admire en son jeune Roy, semblent déja promettre & assurer à ce Prince le Titre de ROY PARFAIT, pour lequel il ne marque tant d'inclination, que parce qu'il veut le meriter dans le cours d'un Regne heureux & glorieux.

OUVERTURE DU BALLET.

ATLAS dans sa vieillesse ne se sentant plus assez de forces pour porter le Globe du monde, s'en décharge en presence de Jupiter assis sur l'Olympe avec les Demi-Dieux, & demande au Souverain de l'Univers un Potentat qui puisse desormais soutenir ce poids immense. Les Quatre Parties du monde sortent de ce Globe, & viennent avec leurs Peuples faire des vœux, pour obtenir un Roy, qui tienne sur la terre la place qu'occupoient les demi Dieux, avant que Jupiter les appellât au Ciel.

Digitized by Google

PREMIERE PARTIE.

Ce que doit faire un Souverain pour sa propre gloire.

1. *Estre à l'épreuve de toutes les Passions contraires à la vraie grandeur.*
2. *Joindre à la suprême Puissance toutes les Vertus Royales dans un suprême degré.*
3. *Regner par lui-même, & n'user que de conseils utiles à sa gloire & au bien de ses Etats.*
4. *Se faire aimer & respecter tant des siens, que des étrangers.*

C'est le sujet des quatre Entrées de cette premiere Partie, où l'on n'envisage que les qualitez personnelles du Souverain, sans rapport aux autres choses qui contribuent à sa gloire.

I. ENTRE'E.

Persée couvert de l'Egide de Pallas, avec laquelle il repousse tous les traits de la volupté, & dompte la fureur des Gorgones, represente un Prince que sa haute sagesse met à l'épreuve des passions douces, & des passions violentes.

II. ENTRE'E.

La Justice, la Prudence, la Liberalité, la Constance, & les autres Vertus Royales reglent tous les pas & les démarches de Lycurge Roy & Legislateur de Lacedemone. Elles le couronne à l'envi, & par reconnoissance il les fait asseoir à ses côtez sur le Thrône, d'où il prononce ses Loix.

III. ENTRE'E.

Aussi-tôt que Lycurge est placé sur le Thrône, les divers Ordres de l'Etat viennent recevoir ses Loix, qu'il énonce lui même, & ne prend conseil que des Vertus qui l'environnent.

IV. ENTRE'E.

Titus Empereur Romain, que son cœur generenx

Digitized by Google

genereux & bienfaisant fit appeller *Les delices du Genre humain*, reçoit avec autant de bonté que de majesté, les hommages que lui viennent rendre les principaux Romains & les Ambassadeurs d'Asie & d'Afrique. Chacun d'eux présente respectueusement à ce Prince les cœurs de leurs Nations. Les Suivans des Ambassadeurs font une Fête avec les Romains en l'honneur de Titus, qui leur a fait un accueil si gracieux.

II. PARTIE.

Ce que doit faire un Souverain pour le bonheur de ses Sujets.

C'est de leur procurer, autant qu'il est en son pouvoir, tous les avantages qui concernent la Necessité, l'Utilité, l'Agrément; mais aucun qui puisse dégenerer en licence.

I. Entre'e.

Cerès, Bacchus & Cybelle, irritez du cruel festin que leur avoit fait servir Tantale, & ne voulant plus fournir ni bled ni vin à cette contrée barbare, font naître de ce festin même la Faim, la Soif, &c. pour tourmenter ce Prince & son Peuple. Pelops fils & successeur de Tantale, fléchit par sa pieté la colere des Divinitez outragées. Il invoque Neptune qui lui fait venir par mer des bleds & des vins en abondance pour le soulagement de ses sujets.

II. Entre'e.

Agenor Roi des Pheniciens pourvoit à l'utilité de son peuple par le commerce que lui enseigne Mercure; & Idomenée par les Arts qu'il fait fleurir en son nouveau Royaume de Salente, suivant le conseil de Minerve.

III. Entre'e.

Pendant que Saturne regne en Italie, les villes

& les campagnes goûtent sous son Empire la douceur des plaisirs innocens.

IV. ENTRE'E.

Le Peuple de Thessalonique abusant des Prosperitez qu'il devoit à la bonté de Theodose, devient oisif, s'amuse à des spectacles de Pantomimes & de Saltinbanques, où il maltraite un Officier que l'Empereur envoye pour y presider. Ce qui engage ce Prince à une vengeance outrée, qui change ce spectacle licentieux en un theâtre d'horreur.

III. PARTIE.

Ce que doit faire le Souverain pour reduire ses ennemis.

1. *N'entreprendre la Guerre que pour de justes raisons, & en vuë de la Paix.*

2. *Bien agguerrir, & bien conduire ses Troupes.*

3. *User de clemence & de moderation dans la victoire.*

4. *Rendre sa Domination aimable aux vaincus, pour la rendre durable.*

I. ENTRE'E.

Agesilas Roy de Sparte, toujours attentif à vivre en bonne intelligence avec ses voisins, & ses alliez, n'entreprend la guerre contre Thissapherne Roi de Perse, que pour repousser la violence de cet ennemi, qui venoit piller son Royaume, & qu'après lui avoir fait offrir la paix par ses Envoyez. Themis lui met le Glaive en main pour marquer la Justice de ses Armes; Mars l'arme d'un Bouclier pour sa défense; la Victoire lui montre le Laurier; la Paix l'invite à preferer le Rameau d'Olive qu'elle lui presente.

II. ENTRE'E.

Cyrus fait faire l'exercice, & former un Siege

à

Digitized by Google

& des jeunes Guerriers, qu'il conduit à la conquête de l'Asie.

III. Entre'e.

Trajan, le meilleur des Césars, fait ôter les chaînes aux Captifs qu'on avoit attachez à son Char de Triomphe. Il est ravi de les voir prendre part à la joye publique des Romains.

IV. Entre'e.

Le même Trajan ne se contente pas d'avoir donné la liberté aux Captifs, il donne encore à leurs principaux Chefs le droit de Bourgeoisie dans Rome, & de ses ennemis en fait ses alliez.

IV. PARTIE.

Ce que doit faire un Souverain pour l'honneur des Autels.

1. *L'établir.* 2. *Le maintenir* 3. *L'étendre.* 4. *Le perpetuer.*

I. Entre'e.

Constantin le Grand, après la défaite du Tyran Maxence, vient avec ses Officiers & quelques Mineurs faire démolir les Temples, & abbatre les Statuës des fausses Divinitez, pour établir le culte sacré sur les ruines du Prophane. Les Génies qui animent les Statuës, tâchent d'abord de le flechir par leurs supplications, mais le voyant inflexible, ils marquent leur dépit par une danse furieuse.

II. Entre'e.

Le Genie de la France va de la part de Philippe Auguste presenter des Armes au Comte Simon de Montfort, pour combattre l'Heresie contraire à l'honneur des Autels. Ce Genie,

 comme

comme un autre Hercule François, terrasse cette Hydre sortie de l'Abîme.

III. ENTRE'E.

Les Barbares que Charlemagne n'avoit subjuguez que pour étendre l'Empire du Christianisme, viennent mettre les armes bas aux pieds des Generaux François, qui en dressent un Trophée à la vraie Religion.

IV. ENTRE'E.

Pendant qu'on éleve ce Trophée à la gloire des Autels, le Tems armé de sa faulx, tâche en vain de renverser cet ouvrage. Les braves François, suivant l'ordre qu'ils ont reçû de leur Roi, désarment cet implacable ennemi des plus beaux établissemens.

BALLET GENERAL.

Les Peuples s'applaudissent du parfait Monarque que le Ciel leur a donné. Ils en temoignent leur joye par diverses Danses conformes au goût & au genie des differens climats. Tous à l'envi se rangent sous son Empire, marchent sous ses Ordres, & font des vœux pour la durée de son Regne.

Les Danses sont de la composition de M. FROMENT.

Le 27 Aoust, à trois heures après midi, les Rhetoriciens du même College ont plaidé une Cause dont voici le sujet.

ARISTE, Négociant habile & vertueux, ayant amassé de grands biens dans une Ville maritime du Royaume; & ne devant sa fortune qu'à lui même, voulut la partager entre les pauvres & ses heritiers. Il laissa par son testament de quoy fonder un Hôpital, pour loger, nourrir, & entretenir au moins trois cens personnes; avec cette condition, qu'on admettroit

Digitized by Google

troit préferablement à tout autre, l'espece de pauvres dont la misere paroîtroit plus digne de compassion, *& pour qui il n'y auroit point encore de retraite établie en cette même Ville.*

On presente des pauvres de quatre especes; des Aveugles, des Insensez, des Enfans Orphelins, & des Vieillards qui ne sont plus en état de travailler. Il s'agit de sçavoir laquelle de ces especes doit l'emporter sur les autres; & dans quel rang ces differents pauvres doivent estre admis, pour remplir les places fondées par Ariste.

Les sieurs Masson, Patin, de Villeneuve & de Marsi ont parlé pour les Aveugles, les Insensez, les Orphelins & les Vieillards. Le sieur de Marville a jugé en faveur des *Insensez*.

On a representé dans le même mois d'Aoust au College du Plessis une Tragedie intitulée *Pompée*. L'Apologue qu'on va lire, est tiré de la petite Piéce qui sert d'Epilogue. *C'est Lycidas qui parle.*

L'AIGLON ORPHELIN.

Un jeune Aiglon à peine avoit commencé
d'être,
Que par un coup fatal il se vit orphelin.
Il devoit des Oyseaux un jour par son destin
Etre, ainsi que son Pere, & le Prince & le Maître,
Et porter comme lui le foudre de Jupin.

La République aîlée étant donc inquiéte
Comment l'Enfant Royal apprendroit à regner,
Ayant perdu celui qui pouvoit l'enseigner,
Dans un Bois écarté convoqua la Diéte.
Après qu'on eut longtemps raisonné, disputé,
Qu'on eût fait, qu'on eût dit tout ce qu'on pou-
voit dire,

Digitized by Google

Il y fut enfin arrêté
Qu'il seroit au plutôt choisi dans tout l'Empire
Deux Sujets capables d'instruire
Le Monarque naissant. On regarde, & d'abord
On choisit d'un commun accord
Un Faucon, l'ornement de la Race emplumée,
Qui par son âge, & beaucoup plus encor
Par sa Prudence consommée
Etoit du Peuple Oiseau devenu le Nestor.
Pour le Monarque Enfant c'étoit un vrai tresor.
Il devoit lui montrer par quelle noble audace
Il pourroit s'élevant jusqu'au plus haut des airs
Affronter le Soleil, & braver les éclairs :
Comment digne heritier des vertus de sa Race,
Il devoit sur les pas de ses braves Ayeux,
Des Dragons, des Serpens mépriser la menace,
Et malgré leurs efforts, leurs replis tortueux,
Les combattre, & triompher d'eux.
Dans cette glorieuse place
On lui donna pour compagnon
Un Cygne. Mais c'étoit un Cygne de renom,
Que la blancheur de son plumage
Relevoit beaucoup moins que les rares talens
Qu'il reçut du Ciel en partage :
Caressant, doux, modeste, accessible en tout tems,
De tout instruit, parlant bien le langage
Propre aux Oiseaux, mais parlant encore mieux.

Digitized by Google

Le langage des Dieux.
Son ministere devoit être
D'inspirer au Monarque une tendre bonté
Pour ceux à qui le Ciel le destinoit pour Maître.
Il devoit par ses soins en son cœur faire naître
Douceur, Clemence, Humanité,
Le convaincre sur-tout que ce Dieu redouté
Qui lui devoit bien-tôt confier son Tonnerre,
Veut que les Rois, les Peuples, tout revére
Sa redoutable Majesté.
Les lots ainsi donnés, chacun du sien s'acquite,
Chacun fait leçon à son tour.
C'est merveille de voir comment l'Aiglon profite:
On voit en lui se former chaque jour
Quelque perfection nouvelle.
Jamais terre ne fut plus prompte & plus fidelle
A remplir l'espoir empressé
Du Laboureur interessé.
Mais parmi les progrès d'un Eleve si digne
Ce qui surprend le plus ceux qu'ils ont pour témoins,
C'est que bien que formé par les fideles soins
Du Faucon & du Cygne,
On voit en lui pourtant par un prodige insigne
Je ne sçai quoi, qui n'est ni Cygne ni Faucon,
Mais quelque chose encor de plus sublime,
De plus grand, de plus magnanime,

Je

Je ne sçai quoi sentant plus son Aiglon,
Que l'on conçoit mieux que l'on ne l'exprime,
Et qui ne peut par aucune leçon
Estre donné. Les Oiseaux s'en étonnent,
Et comme entr'eux ils en raisonnent,
Ne soyez point surpris, leur dit d'un grave ton
Un Corbeau presque centenaire,
Le Roy que vont avoir les habitans de l'air,
Jupiter le destine à porter son tonnerre,
Son premier Maître aussi c'est Jupiter :
Ce Dieu puissant & debonnaire
Joignit en le formant les vertus de son Pere
A celles du plus GRAND de ses nobles Ayeux,
Et composa pour lui cet heureux caractere
Qui nous annonce un Regne salutaire,
Et nous répond d'un Roy selon nos vœux.
Puisse ce Dieu clement agréant nos offrandes,
Défendre notre Aiglon, le proteger toujours,
Et lui donnant des jours
Au gré de nos demandes,
De son Regne attendu prolonger l'heureux cours.

APOLLON *répond.*

Oui, Lycidas, Jupiter l'aime
Cet Aiglon que ta main vient de peindre à nos yeux,

A

Digitized by Google

A ses soins paternels, à sa bonté suprême,
Il sera toujours précieux.
Tandis que tout à son repos conspire;
Que par des soins actifs, par d'importans secours,
Un Auguste Heros veille sur son Empire,
Jupiter veille sur ses jours.
En vain l'impitoyable Parque
L'avoit conduit au bord de la fatale Barque
Où tout mortel est attendu :
En vain prête à couper la trâme du Monarque,
Elle tenoit déja son cizeau suspendu ;
Jupiter attentif de son Palais celeste
A détourné le coup funeste
Par qui ce Roy des airs dans la nuit du tombeau
Alloit voir de ses jours éteindre le flambeau :
Ce Dieu parle. A sa voix puissante
La Parque obéissante
A laissé tomber son cizeau.
Quelles fêtes, grands Dieux ! quels transports d'alegresse
Ont dissipé soudain la mortelle tristesse
Où tous les cœurs étoient plongez !
Par tout en cris de joye on voit les pleurs changez.
Grands, Petits, Enfance, Vieillesse,
Tout s'anime, tout s'interesse,
Tout goûte avec plaisir un bien si précieux ;
De toutes parts chacun s'empresse

Digitized by Google

A chanter le bienfait des Dieux.
Les Temples chaque jour retentissent sans cesse
Des plus melodieux accens ;
Par-tout sur les Autels on voit fumer l'encens,
Et la Terre livrée à la réjoüissance,
Semble vouloir par mille feux divers
Elancez dans les airs,
Forcer le Ciel, témoin de sa reconnoissance,
A partager sa joye & ses concerts.

Heureux le Roy que tout un Peuple adore !
Qui des vœux de ce Peuple est l'objet fortuné.
Mais cent fois plus heureux encore
Le Peuple à qui ce Roy par les Dieux est donné !
&c.

La Piéce qu'on vient de lire est de M. Piat, *Regent de Rhetorique du College du Plessis.*

On nous écrit de Rome que le Jeudi 18. Septembre, dans la grande Salle du College Romain, tenduë de belles tapisseries de velours & de damas cramoisi, on avoit dressé un Theâtre magnifique sur le dessein & par les soins du Sig. Jean Dominique Pioli, très-habile en perspective & en décorations, sur lequel Theâtre on representa une Tragedie en Vers Latins, intitulée ALTEMENE, du P. Carpani Jesuite, composée sur le modele des Tragedies de Seneque; en cinq Actes, avec un Prologue

Digitized by Google

Prologue & des intermedes en Musique de la composition du fameux Sig. Carlo Fran. Cesarini, Maître de la Chapelle du Pape, & d'autres ornemens & exercices convenables à cette Piéce, un Ballet où les Jeux Olympiques étoient representez, &c. Ce noble Spectacle étoit dedié au Cardinal Nugno de Cunha d'Attayde, lequel a fait éclater sa magnificence & sa liberalité, non-seulement en fournissant à toute la dépense pour cette magnique representation, mais encore en faisant donner des presens, proportionnez à sa generosité, aux huit jeunes Ecoliers qui ont declamé la Tragedie, aux plus habiles Rhetoriciens, Humanistes, & autres de la premiere, de la seconde & de la troisiéme Classe. On distribua des Livres & des bougies à tous les Spectateurs, qui étoient en trés grand nombre, & à tous les Entr'Actes on servoit toutes sortes de rafraîchissemens, des sorbets de toute espece, des biscuits, des fruits glacez, &c. Ce magnifique Spectacle, honoré de la presence de 23 Cardinaux, des Ministres des Princes Etrangers, de divers Princes & Seigneurs Romains, ne finit qu'à deux heures de nuit.

L'après-dinée du 5 Octobre il y eut une fête Academique au College Clementin, où les Academistes celebrerent les Lettres, les Armes, & les beaux Arts, par un aparat

des

Digitized by Google

des plus magnifiques. On voyoit representé sur un grand Theâtre élevé dans la grande cour, le Temple de la Gloire, soutenu par des colonnes, avec un frontispice fort élevé, orné de trophées, de palmes, & de lauriers, avec des festons de fleurs qui indiquoient les divers exercices des Armes & des Lettres qu'on cultive dans ce College. Le simulacre de la Gloire paroissoit entre Pallas & Hercule, &c. tout cet aparat fut dessiné par le celebre Fran. Bibiana Architecte & Ingenieur. La fête étoit dediée au Cardinal Pereira, & honorée de la presence de 19. Cardinaux, & de grand nombre de Princes & Seigneurs.

Après une symphonie bruyante de trompettes, timbales, cors de chasse & hautbois, on recita des Vers Latins & Italiens, & quelques discours en prose, contenus dans les Livres imprimés qu'on distribua. Ensuite parurent les Danseurs du Ballet, lequel Ballet varié & ingenieusement composé, fut suivi de l'exercice de l'Epée, de la Pique, du Drapeau, &c. aprés quoi les Cavaliers entrerent en lice pour l'exercice du manege: ils formerent des tournois, des joûtes, &c. Cette agreable fête fut terminée par une Cantate à trois voix, qui faisoit allusion aux trois principaux exercices de ce College, qui ont pour objet la Religion, la Vertu & la Noblesse.

L'OPERA.

Digitized by Google

L'OPERA.

L'Academie Royale de Musique a cessé les representations du Ballet des Fêtes Venitiennes, pour reprendre Issé. *Le 21 du mois dernier* la Dlle la Garde, dont on a parlé dans le dernier Journal, y a chanté le premier Rôle, avec beaucoup de goût & d'expression ; mais on a trouvé que sa voix avoit moins d'étenduë. La Dlle Tulou a repris ce Rôle le 4 de ce mois, & l'a chanté jusqu'au Mardy 11. quand on a cessé cet Opera.

Le 11. *de ce mois*, Fête de saint Martin, on a commencé les Bals qu'on donne en hyver sur le Theâtre de l'Opera, & qui durent depuis onze heures du soir jusqu'à six heures du matin ; on y paye le prix ordinaire de 5 livres par personne.

Le 13 *Novembre*. PHAETON Tragedie de M. Quinault, mise en Musique par M. de Lully, que le Public attendoit avec impatience, n'ayant pas été representée depuis près de douze ans. Elle parut à la Cour pour la premiere fois au mois de Janvier 1683. Comme il n'y avoit point à Versailles de lieu propre pour y faire des machines, cet Opera fut executé avec

les

Digitized by Google

les seules decorations. Il fut ensuite representé à Paris le 27 Avril dans tout son lustre.

Dans cette reprise, les deux Roles du Prologue sont chantez par la Dlle Hermans & le sieur Chassé. Ceux de Libye, de Theone & de Climene dans la Tragedie par les Dlles Tulou, Antier & Lambert. Phaëton, Epaphus, Prothée, Triton, Merops, le Soleil, par les Srs. Muraire, Thevenard, Dubourg, Jassier, le Mire & Tribout. Ce dernier Acteur n'avoit jamais paru à Paris; c'est un jeune homme fort bien fait, à qui on trouve beaucoup de graces dans la declamation, dans le geste, & dans la voix.

Phaëton a été la premiere Piece Lirique qui ait paru à Lyon, lors qu'on y établit une Academie de Musique en 1687. Elle y fut representée avec un succès si extraordinaire, qu'on la venoit voir de plus de trente lieuës à la ronde.

M. de Freneuse dans sa comparaison de la Musique Italienne à la Musique Françoise, dit dans son premier Dialogue, page 69., que le Duo, *Helas! une chaîne si belle, &c.* qui a tant eu de cours, n'est pas cru de tout le monde de Lully. On prétend qu'il est de l'Alloüette l'aîné, qui étoit son Secretaire. La preference que M. de Lully donne à cet autre Duo, *Que mon*

sort

Sort seroit doux, &c. fortifia la suspicion qu'on avoit sur l'autre, que quelques-uns attribuoient à son Secretaire; & il n'est pas sans apparence, poursuit le même Auteur, que Lully, en homme d'esprit, n'ait été bien aise d'élever, *Que mon sort, &c.* qui est sûrement de lui, aux dépens de l'autre, qui est peut-être de l'*Allouette.*

Mais le même M. de Freneuse reconnoît dans son quatriéme Dialogue, page 124, que c'étoit un faux bruit; car Lully, dit-il, avoit congedié l'Alloüette plus de quatre ans auparavant, sur ce qu'il lui revint que l'Allouette se vantoit d'avoir fait les plus beaux airs de l'Opera d'Isis.

Le même Auteur remarque que le Rôle de Phaëton est singulier, en ce que ce jeune ambitieux paye à toute heure d'esprit, où les autres Heros d'Opera payent de tendresse.

Il admire ce trait de Libye dans la deuxiéme Scene du premier Acte: *Vous y venez rêver aussi*, en ce que Libye rend là malignement à Theone, le reproche que celle-ci lui fait de chercher la solitude. Le ton marque à merveille que Libye entend finesse à cette réponse.

Dans la troisiéme Scene du second Acte, on a cependant critiqué, & avec raison, cet endroit:

Que

Que l'incertitude

Est un rigoureux tourment, &c.

Quoi que l'air soit beau & agréable à l'oreille, il n'est point expressif, ni dans le caractere qu'il faut, car Libye se plaint de la rigueur d'une incertitude douloureuse, & elle s'en plaint d'un ton & d'un mouvement gay & badin, qui fait un contre-temps que le bon sens ne peut souffrir.

Mais c'est une legere tache dans un si magnifique Opera; on admire sur tout dans le genre serieux & grave, au premier Acte.

Le sort de Phaëton se découvre à mes yeux, &c.

Au quatriéme Acte.

Vous êtes son fils, je le jure

Par ce Dieu, &c.

Au cinquiéme Acte.

C'est toy que j'en atteste,

Fleuve, &c.

N'oublions pas de faire remarquer le beau Duo.

Non, non, rien n'est comparable

Au destin glorieux, &c.

Le Chœur merveilleux du quatriéme Acte.

Allez répandre la lumiere, &c.

Qui est admiré par tout ce qu'il y a de gens

Digitized by Google

gens de bon goût & d'habiles Musiciens. On ne peut pas douter que toutes les parties generalement ne soient de son incomparable Auteur, car souvent il se déchargeoit sur d'autres du soin de faire celles du milieu.

Il y a encore au 5e. Acte, un bel air de basse.

Dieu, qui vous declarez mon pere, &c.

Quelques-uns ont trouvé ce dernier Acte trop inégal, & trop mélé d'excellent & de choses moins travaillées. Le Duo que font Climene & Theone, après que Phaëton a trébuché, paroît de cette derniere espéce.

O sort fatal, ô chute affreuse !
O temerité malheureuse !

Au reste, cet Opera, le douziéme & un des plus beaux des illustres Auteurs qui l'ont composé, est parfaitement bien remis : le Ballet composé par le Sr Pecourt a été trouvé fort brillant & fort beau ; on reconnoît par tout le génie & le goût de M. de Francines, qui dirige l'Academie Royale de Musique. Les rôles sont bien distribuez, les habits très-riches & dans le vrai caractere qu'il faut, les decorations magnifi-

Digitized by Google

ques ; une entre les autres a frappé les Spectateurs, qui l'ont aplaudie avec acclamation ; c'est celle qui represente le Palais du Soleil au 4e. Acte, elle est d'ordre Jonique composé. On voit dans les entrecolonemens douze figures assises, representant les 12. mois de l'année avec leurs attributs ; un médaillon attaché à la corniche, pend au-dessus de chaque figure, entouré de guirlandes & de festons, composez des fleurs & des fruits de chaque saison. Dans les Médaillons sont peints les signes du Zodiaque, qu'on ne voit point aux figures placées sur les piedestaux ; dans quelques-uns les Muses sont representées, &c. Le riche plafond est composé dans le goût de la décoration.

Au septiéme chassis de chaque côté, on voit deux colonnes isolées sur le devant, qui terminent une estrade élevée de six degrez, avec une balustrade qui semble être envelopée de nuées, où sont assises douze Actrices representant les douze heures du jour. Le haut de cette estrade est de figure circulaire, & semble percé de sept arcades, dont la corniche est soutenuë par des groupes de cariatides, & l'entablement est enrichi de divers ornemens & attributs, qui accompagnent quatre bas reliefs, où sont representez quatre sujets choisis du Dieu

de

de la Lumiere. Au milieu de l'estrade est placé le trône lumineux du Soleil, enrichi de pierreries & d'autres ornemens brillans de differentes couleurs. Tout le Palais en general paroît entouré d'une gloire très-resplandissente.

Cette superbe décoration a été executée en peinture par M. Perrault, Peintre de l'Académie, sur les desseins & la conduite de M. Berain, Dessinateur de la Chambre & Cabinet du Roy.

Le Dimanche 10 Novembre, le Roy honora de sa presence la troisiéme representation de PHAËTON, avec tous les Princes, Princesses, Seigneurs & Dames de la Cour, les Ministres des Princes Etrangers, &c. ce qui forma la plus auguste & la plus brillante assemblée qu'il soit possible de voir. S. M. voyoit l'Opera pour la premiere fois. Elle partit du Palais des Thuilleries à 5. heures en carosse à deux chevaux, accompagnée de M. le Duc de Bourbon, de M. le Comte de Clermont, de M. le Maréchal Duc de Villeroy son Gouverneur, de M. le Duc de Boüillon, Grand Chambellan de France, & de M. le Duc d'Harcour Capitaine des Gardes du Corps. Le Roy entra par le Palais Royal, où il trouva S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orleans au haut du grand Escalier, qui conduisit S. M. par la Salle des Gardes où les

Digitized by Google

Gardes du Roy avoient pris leurs postes, dans l'appartement de Mademoiselle de Montpensier, qui reçut les complimens de S. M. sur son mariage avec le Prince des Asturies: Le Roi alla ensuite dans la Loge de Madame, où S. M. se plaça entre cette Princesse & M. le Duc d'Orleans. Dans la Loge attenant, la Princesse des Asturies, Madame la Duchesse d'Orleans, M. le Duc de Chartres, Mademoiselle de Chartres, Monsieur le Duc, Monsieur le Comte de Clermont, le Prince de Turenne, &c. L'Opera fut parfaitement representé, & Sa Majesté parut y prendre grand plaisir. Tous les espaces étoient extremement ménagez, & jusques aux moindres places occupées par des gens de distinction, dont la parure, par la richesse des étoffes & l'éclat d'une infinité de pierreries, produisoit un effet admirable. On avoit élevé un Parquet dans le Parterre de deux pieds de hauteur, sur lequel on avoit placé des bancs comme à l'Amphiteâtre. C'étoient les Officiers des Gardes du Roy qui plaçoient sur les billets de M. le Duc d'Harcour. En pareille occasion le Roy fait seul les frais de l'Opera. S. M. donne 400. pistoles, & fait fournir les bougies. Le Spectacle finit à l'heure ordinaire. Le Roy s'en retourna souper aux Thuilleries, pour revenir au Bal du Palais Royal, dont nous parlerons plus bas.

On

Digitized by Google

On apprend par les dernieres nouvelles de Rome, que Don André Mello de Castro Ambassadeur de Portugal, faisoit preparer un Opera à l'honneur du Pape, qu'il a dû faire representer dans son Palais le 16. de ce mois, jour auquel S. S. avoit declaré qu'Elle prendroit possession de l'Eglise de S. Jean de Latran.

THEATRE ITALIEN.

ARLEQUIN CARTOUCHE, Comedie Italienne, en cinq Actes, sans nœud, & sans autre dénouëment que la prise de ce Voleur. Ce sont des tours de Filoux dont on a composé plusieurs Scenes, cousuës précipitemment les unes aux autres, pour prévenir une Piece sous le même titre, affichée pour le Theâtre François.

On a tant parlé de Cartouche, que personne n'ignore presque que c'est le nom d'un jeune homme d'environ 26 ans, chef d'une bande de Voleurs, fameux par quantité de vols & de meurtres, & plus encore par son adresse, son courage & ses subterfuges à se soustraire aux poursuites de la Justice, qui s'est sauvé plusieurs fois des Prisons & des mains des Archers; qu'on poursuivoit depuis long-

temps, & qui en dernier lieu depuis qu'il est pris, a fait des efforts incroyables pour sortir de son Cachot pendant la nuit, lui deuxiéme, quoi qu'il eût les fers aux mains & aux pieds. Après avoir percé deux murs, & traversé deux latrines & une cave, il étoit parvenu jusques dans la Boutique d'un Artisan, à plain pied de la ruë, où il fut découvert & repris aussi-tôt.

Cette Comedie a été jouée pour la premiere fois le Lundi 20 Octobre sur le Theâtre du Palais Royal. On l'a cessée après treize representations très nombreuses, le 11 Novembre. Quoi que ce soit une Piece toute de jeu, & dont par consequent tout l'agrément consiste dans l'action, nous ne laisserions pas de dire quelque chose des principales Scenes, afin d'en donner une legere idée à ceux qui ne l'ont pas vûë; mais des personnes réspectables aux lumieres desquelles nous soumettons volontiers les nôtres, nous ont conseillé de ne pas entrer dans ce détail.

Vaudeville de la Veuve Coquette, petite Comedie du Theâtre Italien, dont nous avons parlé le mois passé.

UN Amant avant l'himenée,
Enchanté de sa destinée,

Croit

Croit que ses feux seront sans fin.
L'Hymen souhaité vient enfin :
La premiere nuit l'amour reste,
Mais souvent le petit malin,
Zeste,
S'envole dès le lendemain.

La plus vive douleur s'appaise,
Comme la Matrone d'Ephese,
Une Veuve est-elle aux abois ;
Un vivant de joli minois,
A la regaillardir est preste,
Il fait si bien du premier coup,
Zeste,
Qu'à l'Hymen elle reprend goût.

En vain dans son humeur jalouse,
Un Epoux croit de son épouse
Ecarter toujours les galans :
Que servent les soins vigilans ?
Il ne faut qu'un moment funeste,
Un jeune gaillard qui plaira,
Zeste,
A sa barbe lui croquera.

SILVIA.

Les Meres qui font les jeunettes,
Ne veulent pas que leurs fillettes

Digitized by Google

LE THEATRE FRANCOIS.

LEs Demoiſelles Doſlis & Labat, qui ont repreſenté divers Rôles ſeparément, viennent de paroître enſemble dans la Tregedie du Comte d'Eſſex : La premiere a joué le Rôle de la Reine Elizabeth ; & la ſeconde celui de la Ducheſſe d'Irton. Elles ont été aplaudies, & le Public paroît ſouhaiter qu'on les reçoive toutes deux.

La Dlle Drevet, qui avoit paru ſur ce Theâtre il y a trois ans, dans le Rôle de Jocaſte, dans l'Edipe de M. de Voltaire, & dans le Rôle de la Servante dans les Folies amoureuſes de Mr Renard, vient de ſe montrer encore dans les deux Rôles Comiques du *Tartuffe* & du *Legataire*.

La Comedie de CARTOUCHE, que les Comediens François ont joüée le 11 de ce mois pour la 13e. & derniere fois, eſt une de ces Pieces qu'on doit regarder comme un Vaudeville, fait ſur un évenement nouveau & ſingulier, dont tout le monde s'entretient, & que chacun s'empreſſe de ſçavoir. Dans de pareilles circonſtances une Piece de Theâtre ne manque

Digitized by Google

que jamais de réussir & d'attirer la foule, pour peu qu'elle soit ingenieusement conduite. Les plaisanteries prises du sujet, ou qui y sont ramenées, ne portent jamais à faux : Le lieu de la Scene & l'action prêtent encore de nouveaux agrémens à des choses qui ont déja diverti dans le simple recit qu'on en a entendu faire ; ajoûtez à cela qu'on ne va guere voir ces sortes de Pieces qu'avec une pleine confiance d'y avoir du plaisir, excité par l'envie de sçavoir comment l'Auteur aura mis en œuvre les traits dont on est déja instruit. D'ailleurs dans une nombreuse assemblée, les spectateurs s'ameutent, pour ainsi dire, les uns les autres ; les éclats de rire qu'on entend provoquent, en sorte que souvent tel homme froid & mal-aisé à faire sortir de sa taciturnité, se laisse pourtant entraîner, sans pouvoir en sortant se rendre raison du plaisir qu'il a eu.

L'impatience étoit si grande de voir cette Piece le jour qu'on la representa pour la premiere fois, qu'on ne put pas achever la premiere Scene de la Comedie d'Esope à la Cour, qu'on devoit joüer d'abord, il fallut l'interrompre & ceder aux cris tumultueux du Parterre, qui demandoit Cartouche. Comment la posterité jugera-t'elle du goût de notre siecle, si elle aprend qu'on a preferé la Piece de Cartouche à

Digitized by Google

En vain un air modeste
Vous empêche d'être jaloux,
Et zeste & zeste & zeste,
Qui peut être foible pour vous,
L'est pour le reste.

Le plumet hardiment
Frappe au cœur d'une belle,
L'Abbé dans la ruelle
L'attaque doucement,
En vain elle conteste,
Et de l'Amour brave les traits;
Et zeste & zeste & zeste,
Un Financier survient après
Qui fait le reste.

Chez un Marchand Badaut
Qu'un Galand fasse emplette,
Ce qu'il prend il l'achette
Deux fois plus qu'il ne vaut,
Quel besoin qu'il conteste,
La femme dont il est cheri,
Et zeste & zeste & zeste,
Dans l'absence de son mary
Lui rend son reste.

Au Parterre.

Nos plus ardens desirs
Sont de vous satisfaire,

Le

Digitized by Google

Le bonheur de vous plaire
Fait nos plus doux plaisirs ;
La critique funeste
Dit que nous volons votre argent,
Et zeste & zeste & zeste,
Le Parterre, s'il est content,
Répond du reste.

Le 17. Novembre, la Dlle. Dubreuil, Comedienne qui joüe dans les Troupes de Province, s'est presentée pour la seconde fois pour remplir les rôles de Reines Meres; c'est une grande personne qui pare bien le Theâtre, qui a de la voix & qui peut avoir quelques talens pour la declamation qui ne sont pas encore bien dévelopez. Elle vient de paroître dans le rôle d'Agrippine, dans la Tragedie de Britanicus. Elle avoit auparavant joüé celui de Clytemnestre dans Iphigenie.

Le 18 du même mois, on a representé la Tragedie nouvelle d'EGYSTE. Les rôles sont distribuez en cette maniere.

TYNDARE, Roy de Sparte,
le Sr Poisson fils.
ATRE'E, Roy d'Argos,
le Sr le Grand.
THYESTE, frere d'Atrée,
le Sr Baron.

EGYSTE

Digitized by Google

EGYSTE, fils de Thyeste & de Pelopée;
le Sr Quinaut.

AGAMENNON, fils d'Atrée,
le Sr Q. Dufresne.

PELOPE'E, fille de Thieste, & mere d'Egyste, connue sous le nom d'Irene,
la Dlle. Lecouvreur.

La scene est à Sparte.

Comme cette Piéce n'est point imprimée, nous ne pouvons pas en donner un Extrait dans les formes. En attendant voici un petit Memoire qu'un des Auteurs de cette piece nous a prié d'inserer dans le Mercure. Nous insererons de même les deffenses que celui qui y est attaqué voudra nous faire tenir.

On sçait que la nouvelle Tragedie d'Egyste est un ouvrage de societé, & je ne me deffens pas d'y avoir beaucoup de part; mais il n'est pas juste que je partage avec mon associé des loüanges qu'il a seul meritées. Je lui laisse toute la gloire de sa Pelopée, *je n'y prétens rien. J'ai même sujet de me plaindre qu'une étrangere se soit introduite à mon insçû, pour y mettre le desordre en mon absence, après avoir chassé la fille de la maison. Clytemnestre dont elle a pris la place, ne sçauroit rien perdre de ses droits jusqu'à ce qu'elle soit jugée; elle est bien éloignée d'y vouloir rentrer avec triom-*

phe:

phe ; & pour les reclamer seulement en justice, tout favorables qu'ils sont, elle auroit besoin d'un peu de cette confiance avec laquelle sa Rivalle s'est osé introduire.

Voilà ce que j'ay à dire de plus pressé. J'aurois d'autres éclaircissemens à donner pour mon interêt ; mais je promets que je n'en fatiguerai point le Public, & que je ne les lui donnerai qu'à mesure on qu'il paroîtra le souhaitter, ou qu'on m'y forcera.

Au reste, si on a trouvé des défauts dans la Tragedie d'Egyste, on y a aussi trouvé des beautez, dont nous pourrons parler le mois prochain. Un Argument fait sur les representations de cette Piéce, qu'on vient de nous envoyer, pourra cependant satisfaire la curiosité des Lecteurs. Nous n'y changerons rien.

La haine qui regnoit depuis long tems entre Atrée & Thyeste, avoit produit des effets si funestes, que Tyndare Roy de Sparte, selon cette Fable, pour en arrêter le cours, entreprit de reconcilier ces deux freres ennemis. Sparte qui servoit déja d'asile à Thyeste, sur lequel Atrée avoit usurpé le trône d'Argos, fut le lieu du Congrès. Atrée s'y rendit. Tyndare lui avoit promis en mariage sa fille Clytemnestre pour son fils Agamemnon ; la paix devoit se conclure à la faveur de cet hymen, par la restitution du Trône usurpé ; en quoi Tyndare est d'autant plus genereux, que par-là sa fille devoit avoir un Trône de moins.

Thyeste témoigne beaucoup de défiance à l'approche

proche d'Atrée, & Atrée ne peut si bien dissimuler à son arrivée, qu'il ne lui échape quelques marques de sa mauvaise volonté, en presence même de Tyndare. Il se plaint que les Argiens se sont revoltez en faveur de son frere, qu'il accuse d'avoir fomenté cette revolte, & fait connoître à Tyndare qu'il vient d'envoyer son fils Agamemnon contre les rebelles pour les faire rentrer dans son obéïssance, se reservant aprés le droit de faire une restitution volontaire d'un Trône qui lui appartient par droit de conquête. Des pretextes si frivoles irritent Tyndare, qui lui fait connoître qu'il pourroit bien prendre parti contre lui, s'il s'obstine dans son injustice. Atrée a recours à sa dissimulation ordinaire. Il fait esperer qu'il n'apportera plus d'obstacle à cette paix tant desirée; mais dans un monologue immediatement aprés, il fait connoître que ce prétendu Traité de paix est un nouveau piége qu'il tend à Thyeste, pour exercer de nouvelles barbaries contre lui, ne se promettant pas moins que de le faire assassiner par son propre fils Egyste, dont lui seul connoît le sort; & qui semble lui avoir été adressé par les Dieux.

Au second Acte, Egyste se plaint aux Dieux de la cruauté qu'ils ont de lui cacher son origine. Atrée le trouvant agité lui demande d'où vient son trouble. Egyste lui raconte un songe dont l'aplication équivoque flate Atrée du succès de ses vœux; il dit à Egyste qu'il est seul instruit du secret de sa naissance, qu'elle est des plus illustres, mais qu'il n'aprendra qui lui a donné le jour qu'à une condition, qu'Egyste brûle de sçavoir, mais Atrée l'oblige à se retirer, voyant Agamemnon qui survient avec une prétendue fille du Gouverneur d'Argos, qui lui est presentée comme un garant de la foy du Gouverneur. Atrée paroît satisfait de son fils, vainqueur dès

Argiens;

Digitized by Google

Argiens ; il l'envoye annoncer cette heureuse nouvelle à Tyndare ; il fait quelques complimens à son ôtage, & se retire. Le prétendu ôtage se fait connoître à sa confidente pour Pelopée fille de Thyeste. Elle lui dit que son malheureux pere effrayé d'un oracle qu'elle ignoroit, l'avoit bannie pour jamais de sa presence, & qu'elle s'étoit consacrée à Minerve par ses ordres : elle ajoûte qu'un jour étant sur le bord d'un fleuve, un inconnu voulut lui faire violence, qu'elle se sauva dans le Temple, où malgré ses cris & malgré Minerve & tous les Dieux attestés, cet inconnu la suivit & executa son sacrilege dessein. Elle lui dit encore que s'étant jettée sur l'épée pour vanger son honneur outragé, cette épée lui étoit restée entre les mains par la fuite de son ennemi, & qu'elle avoit reconnu à ce funeste fer, que celui qui venoit de l'outrager étoit son propre pere. Cette affreuse connoissance, poursuit-elle, me porta à exposer aux bêtes farouches le détestable fruit d'un crime qui faisoit fremir la Nature ; mais les Dieux le conserverent malgré moi ; des bergers qui en avoient pris soin me le presenterent quelques années après, & me le firent reconnoître à des circonstances convainquantes ; je lui dis que Minerve le prenoit sous ses auspices ; je l'armai de l'épée de Thyeste, & lui annonçai, sans lui revéler son sort, que ce fer devoit servir à executer les ordres irrevocables du Destin. Pelopée dit enfin qu'elle a quitté les autels sacrés par un ordre exprès de Minerve, qui lui a promis qu'elle trouveroit la fin de ses malheurs dans la Cour de Tyndare, où son pere Thyeste & son fils Egyste sont actuellement sans connoitre leur veritable sort.

Pelopée, sous le nom d'Irene, dit à Agamemnon, au troisiéme Acte, que l'amour qu'il a

pris

Digitized by Google

pris pour elle ne doit pas rompre une paix qui doit faire la fecilité de tant de Peuples, & que d'ailleurs elle ne sçauroit répondre à sa tendresse. Agamemnon se laisse persuader, & promet de lui sacrifier jusqu'à son amour, en recevant la main de Clytemnestre, &c. Pelopée se retire; Thyeste vient; la Scene entre l'oncle & le neveu est affectueuse de part & d'autre. Atrée qui survient ne trouve pas bon que son fils ait des conferences secrettes avec son mortel ennemi. Les deux freres s'injurient reciproquement en presence d'Agamemnon. Atrée resté seul avec ce dernier lui reproche sa tendresse pour son oncle, & le renvoye aux pieds de Clytemnestre offensée de son amour pour la prétenduë fille du Gouverneur d'Argos. Dans le monologue suivant, il se prepare à mettre la derniere main à sa vengeance; Egyste vient à propos pour en être l'instrument; Atrée lui promet le Trône d'Argos & Clytemnestre, outre la connoissance de son sort; pourvû qu'il le vange de son ennemi. Egyste est prest à le vanger, mais à peine a t'il appris que cet ennemi est Thyeste, qu'il frémit à ce nom, par une espece de pressentiment que les Dieux font naître dans son cœur. Il se détermine enfin à tuer Thyeste.

Thyeste commence le quatriéme Acte avec Tyndare, à qui il fait entendre qu'Atrée a quelque mauvais dessein. Tyndare ne peut croire ce que Thyeste lui veut persuader, & jure de se vanger avec éclat, s'il vient à découvrir qu'Atrée trâme quelque perfidie. Thyeste reste seul sur la Scene à reflechir sur son sort; Egyste vient à dessein de l'assassiner; il tire l'épée sans que Thyeste s'en apperçoive; mais par un secret avis des Dieux il n'ose lui porter le coup mortel, pressé même par de violens remords, il met entre les mains de Thyeste ce même fer qu'il

devoit

Digitized by Google

devoit tremper dans son sang, & demande la mort à celui à qui il avoit juré de la donner. Thyeste, à la vuë de cette fatale épée, fremit d'horreur; il se souvient qu'il l'a laissée autrefois entre les mains d'une fille qu'il a violée; il tremble qu'il n'ait rempli malgré lui l'oracle qu'il avoit voulu démentir, en consacrant Pelopée sa fille au service de la chaste Minerve. Il interroge Egyste, & par ses réponses il se trouve confirmé dans ses soupçons. Egyste reconnoît Thyeste pour son pere, & ne doutant point qu'Atrée, informé du secret de sa naissance, n'ait voulu le rendre parricide; il reprend son épée, & malgré tout ce que son pere lui peut dire, il court le vanger; Pelopée survient, & se faisant connoître pour fille de Thyeste & pour mere & sœur d'Egyste, elle l'invite à la vengeance que les Destins exigent de lui.

Au cinquiéme Acte s'execute ce qui a été projetté dans la derniere Scene du quatriéme. Thyeste apprend à Tyndare & à Agamemnon, que le cruel Atrée a voulu employer la main d'Egyste son fils à lui donner la mort, pour avoir le barbare plaisir de le faire perir par un forfait affreux. Agamemnon fremit de ce parricide; il prie cependant encore Thyeste de se reconcilier avec son frere. Pendant cette Scene Egyste tuë Atrée; Agamemnon qui entend du bruit vient pour le secourir, mais à peine est-il sorti, qu'Egyste vient annoncer à Thyeste qu'Atrée ne vit plus, qu'il l'a tué au milieu de sa garde, qui est demeurée immobile par une espece de miracle. Dans les premieres representations, Pelopée venoit se poignarder sur la Scene; mais on a retranché & sa presence & les predictions qu'elle y venoit faire.

NOUVELLES

Digitized by Google

NOUVELLES E'TRANGERES.

De Constantinople le 18 Octobre.

M. Noplief Envoyé extraordinaire du Czar auprès de sa Hautesse, est arrivé à Constantinople le 19 Septembre. On a été à la veille d'une rupture avec la Republique de Venise, au sujet d'un Batiment de *Dulcigno* qui a été brûlé par les Venitiens. Le Grand Seigneur fort irrité de cette action, demandoit pour reparation les Forteresses de Prevesa & de Vonissa. Cette dissension naissante a été apaisée par la mediation de M. Dierling Secretaire d'Ambassade de l'Empereur à la Cour Ottomane, & par les soins de M. Jean Emo, Baile de la Republique de Venise, l'accord a été signé le 10 Septembre. Le Baile s'est chargé de faire consentir la Republique à relâcher tous les Esclaves Turcs qu'elle retient dans ses Etats, & à payer la somme de trente mille livres aux Habitans de Dulcigno, pour le prix du Navire brûlé. Il a été écrit de Constantinople en Italie, que dans le dernier Divan, après avoir terminé quelque affaire importante, on avoit proposé au Grand Seigneur d'envoyer son fils aîné voyager en Europe, pour en connoître les Monarchies & les mœurs. Les principaux Officiers du Divan aplaudirent à cette proposition, quoi qu'opposée aux Loix de Mahomet, & allegueront pour la justifier le bien de l'Etat & l'exemple du Czar, qui a si bien sçu profiter de ce qu'il a remarqué dans les differens Pays qu'il a parcourus utilement, & qui n'a pas fait un

seul

Digitized by Google

seul voyage sans emmener avec lui dans ses Etats, des Arts & des Sciences, jusqu'alors inconnus aux Moscovites. On assure que les Lettres écrites de Paris par l'Ambassadeur de la Porte, ont fort contribué à faire naître cette idée.

MOSCOVIE.

De Petersbourg le 8 Octobre.

LE premier de ce mois le Comte de Kinski Ambassadeur de la Cour de Vienne, eut sa premiere audience du Czar. La ratification du Traité de Paix est arrivée de Nystad, & fut reçuë avec une triple salve d'Artillerie, feux de joye & illuminations. L'Empereur de la Chine a permis aux Négocians de Russie de venir deux fois par an dans ses Etats avec leurs Caravanes, & S. M. Cz. fera escorter ces Caravanes jusqu'aux murailles de la Chine, par un Détachement de soixante Soldats. S. M. Cz. a depuis peu fait present de dix mille Roubles au premier Plenipotentiaire de Suede, de huit mille au deuxiéme, & de deux mille au Secretaire d'Ambassade. Il ne faut pas omettre ici les divertissemens occasionnés par le mariage du Prince Poop, qui fut celebré le mois passé avec une magnificence & un goût extraordinaire. La marche commençoit par le Czar, habillé de velours noir, en Matelot Hollandois; M. Butulin, un des Lieutenans Generaux de ses Armées, M. Gollovvin & M. Chernicof, Majors Generaux, le précedoient, battant le Tambour. La Czarine déguisée en Paysane Hollandoise, & tenant dans son bras un panier d'œufs, accompagnoit le Czar. Ils étoient suivis par le Duc d'Holstein & les Seigneurs de la Cour, déguisez en Vendangeurs François, portant des raisins

à

à la main. Ensuite marchoient differens joueurs d'instrumens, qui annonçoient & conduisoient les nouveaux mariez. Le repas ne démentit point l'ordre & l'agrément de la Fête : Le Bal dura toute la nuit. La même Mascarade fut repetée le lendemain ; on fut prendre les deux nouveaux Epoux dans leur Hôtel, & delà on les mena au Port, où on s'embarqua sur une Flote galante, de petites Barques ornées pour la promenade sur la Riviere, on la termina par un souper superbe au Bureau de la Poste. Le troisiéme jour le Prince Menzicof, vêtu en Bourguemestre de Hambourg, regala tous les illustres Acteurs de cette agréable Mascarade. La Fête enfin finit par le spectacle de voir lancer à l'eau un nouveau Bâtiment, & par un combat d'un Lion contre un Ours, qui fut donné par l'Amiral Apraxin dans son Hôtel. Le bruit court que la Czarine est enceinte. M. le Fort Envoyé du Roy de Pologne a eu l'honneur le 5 Octobre d'être admis dans le Senat à l'audience de Sa Majesté Czarienne, à qui il présenta sa lettre de creance ; il fut reçu trés gracieusement. Le Traité de paix conclu à Nystad, dont on a fait la publication, est composé de vingt-quatre Articles ; en voici l'extrait. Il y aura amnistie generale pour tous les Sujets de leurs Majestez Czarienne & Suedoise, excepté pour les Cosaques. Les hostilitez cesseront de part & d'autre aprés la signature du Traité. Le Roy de Suede cede au Czar la Livonie, l'Estonie, l'Ingrie, une partie de la Carelie & du district de Vibourg, les Isles d'Ozel, d'Agoé, de Moën, & quelques autres. Le Czar rend à la Suede le grand Duché de Finlande, excepté une partie reservée, dont les Ministres Suedois & Moscovites sont convenus : il s'oblige à payer à S. M. S. deux millions de Risdales dans les termes specifiez par

un article separé. La Finlande rendue par le Czar sera évacuée un mois après l'échange des ratifications ; les Suedois auront la liberté d'achetter tous les ans pour cinquante mille Roubles de grains dans les Ports de Riga, de Revel & de Vibourg, sans payer aucun droit de sortie ; cet Article cependant n'aura point d'execution dans les années de disette, ou lorsqu'il y aura quelque raison suprême d'empêcher le transport des grains. Le Czar promet de ne se point mêler en aucune maniere des affaires domestiques du Royaume de Suede ; que les limites des Etats qui restent au Czar, ou qui reviennent à la Suede, seront reglez par des Commissaires députez de part & d'autre après l'échange des ratifications : que les habitans de la Livonie, l'Estonie & de l'Isle d'Ozel jouiront des mêmes privileges dont ils ont joui sous les Gouvernemens précedens ; que l'exercice de la Religion sera libre dans ces Provinces, & que la Religion Grecque y sera tolerée. Que la proprieté des fonds de terre restera à ceux qui pourront prouver une possession juridique : que tous les biens confisquez pendant la derniere guerre seront rendus à leurs proprietaires, sans restitution de fruits & de revenus. Que les Gentilshommes & autres habitans des Provinces cedées au Czar par le Traité, pourront lui prester serment de fidelité, sans que cela les empêche d'aller servir ailleurs ; que ceux qui refuseront de faire ce serment auront trois ans pour vendre leurs biens, en remboursant les rentes qui seroient hypotequées dessus : que du jour de la signature du Traité on ne levera plus de contributions en Finlande, & que cette Province fournira des vivres aux troupes du Czar jusqu'à ce qu'elles soient arrivées sur les frontieres : qu'il sera libre au Czar d'en emmener le Canon, & que les

Digitized by Google

habitans seront tenus de lui fournir les chevaux necessaires pour cette voiture. Que de part & d'autre les prisonniers seront relâchez sans rançon, à condition seulement de payer leurs dettes; qu'ils pourront cependant demeurer au service du Prince dans les Etats duquel ils sont detenus. Le Roy de Pologne est compris dans ce Traité; la negociation doit se faire par l'entremise du Czar, qui promet de traiter les Commerçans Suedois, comme les nations qu'il a le plus favorisées dans ses Etats. Il a été aussi arrêté qu'à l'avenir les Ambassadeurs & autres Ministres que leurs M. Cz. & S. s'envoyeront ne seront plus defrayez, comme ils l'étoient, par le Prince près de qui ils résideront. Le Czar & le Roy de Suede pourront dans le terme de trois mois aprés la ratification nommer ceux qu'ils voudront comprendre dans cette Paix. On ne derogera en aucune maniere au present Traité dans le reglement des differends qui pourroient survenir dans la suite. Tous les deserteurs & malfaiteurs seront rendus de part & d'autre à la premiere requisition; & les ratifications seront échangées trois semaines après la signature des Plenipotentiaires.

Le 9 Octobre on celebra l'anniversaire de la Victoire que les Russiens remporterent prés de Lesna l'année 1708. sur les Suedois, commandés par le General Lewenhaupt. Le même jour le Czar rendit la liberté aux prisonniers Suedois, les passa en revûe, & leur fit donner des habits neufs; on équipe trois Vaisseaux pour les conduire dans leur patrie. A l'égard des autres prisonniers distribuez dans la Province d'Astracan, & dans la Siberie, Sa M. Cz. a fait offrir de l'emploi à ceux qui en voudront accepter. Les Reformez de la ville de Riga ont obtenu la permission d'y bâtir une Eglise pour l'exer-

cice

cice de leur Religion. On se prépare pour celebrer la Paix conclue à Nystad, le Prince Menzikof est chargé du soin des divertissemens que le Czar a ordonnez pour cette fête.

SUEDE.

De Stokholm, le 23 Octobre.

LE Roy qui joüit à present d'une parfaite santé, fit le 25 Septembre la revuë du Regiment de Westmouland Infanterie, & le 26 celle du Regiment d'Ostrogothie, qui depuis sont retournez l'un & l'autre dans leurs quartiers. M. de Cromstrom, Brigadier, qui est arrivé depuis deux jours, a eu l'honneur de baiser la main de Sa Majesté, qui lui a fait un accueil très-favorable. La Flotte commandée par le Vice-Amiral Noris partit le 5. Octobre avec un très-bon vent pour retourner dans la Grande Bretagne. Le Comte de Velling Plenipotentiaire de Suede au Congrès de Brunswich, a reçu ordre de revenir incessamment en cette Ville. On a publié une Ordonnance qui oblige tous les Vaisseaux Etrangers qui arriveront dans les Ports de ce Royaume de faire la quarantaine, avec defense sous des peines très rigoureuses de donner entrée aux marchandises venant des Ports de la Mediterranée. On n'a point encore reçu la ratification du Traité de Nystadt, on a pourtant des nouvelles de la publication de la Paix à Petersbourg; on croit que le grand vent qui regne depuis quelques jours aura obligé le Courier venant de Nystadt de relâcher dans quelque Port. Le Colonel Stobens s'est entierement justifié des accusations portées contre lui; il a été déchargé par le Conseil de Guerre du crime de Leze-Majesté dont on l'avoit pretendu coupable; on a condamné à mort six de ses accusateurs convaincus

de fausseté & de faux témoignage, & tous leurs biens ont été confisqués. Le Major General Coyet, M. de Rosenspa, & M d'Ahman Auditeur General, sont nommez pour aller en Scanie, regler avec les Commissaires du Roy de Dannemarck les differends des deux Nations.

D'ANNEMARC.

De Coppenhague, le 24 Octobre.

LE Roy pour augmenter le débit du marbre de Norwege, a mis un impôt très-considerable sur tout le marbre Etranger. M. Westfalen, cy-devant Envoyé du Roy auprès de S. M. Czarienne, est revenu de Petersbourg.

La Cour a celebré à Valloé le 11 du mois l'anniversaire de la Naissance du Roy, qui entroit ce jour-là dans sa cinquante & uniéme année de son âge, étant né à pareil jour en 1671. La Flote d'Angleterre est partie pour retourner dans ses Ports. On a pris icy des mesures pour payer dans le terme de trois mois tout ce qui est dû d'arrerages aux Troupes & aux Matelots Nationaux qui ont servi sur la Flotte Danoise pendant la derniere guerre contre la Suede. On a envoyé ordre au Receveur du Peage du Sund de ne plus recevoir jusqu'à nouvel ordre l'augmentation de six sols sur les Risdales ou Especes qu'on exigeoit depuis quelque tems des Vaisseaux Etrangers. Ainsi les Droits qui avoient été poussés jusqu'à 25. pour cent, sont rétablis sur l'ancien pied de 12. & demi. On a publié une autre Ordonnance du Roy qui revoque la permission accordée pendant la derniere guerre aux Peuples de Norvege d'apporter des bleds dans cette Ville sans y payer aucuns Droits d'entrée, Sa Majesté Danoise rétablit ces Droits, & n'en exemte que les habitans de Nordenfield, à qui la franchise de ce Port a été accordée dès l'année 1694.

POLOGNE

POLOGNE.

De Varsovie, le 15 Octobre.

L'Empereur s'interesse fort pour faire obtenir la Primatie de Pologne à l'Evêque de Cujavie. On se flatte que le Roy arrivera dans cette Ville au commencement de Novembre prochain, & qu'il aura égard aux pressantes representations des Deputez qui lui ont été envoyés à Dresde, pour l'inviter à revenir dans le Royaume, où sa presence est très necessaire. Les dernieres Lettres de Kaminieck portent, qu'il y étoit arrivé deux Turcs munis d'un Passeport du Bacha Commandant à Choczin, sous pretexte de recevoir quelques sommes qui leur étoient duës, & qu'ils avoient fait un achat considerable de farine, qu'ils avoient fait transporter dans leurs quartiers. Le Tribunal de Vilna en Lithuanie a été transferé à Minsch. Le Bacha de Silestrie a mandé au Grand General de la Couronne qu'il va faire restituer aux Polonois tous les bestiaux qui leur ont été enlevés, & permettra le passage dans son Gouvernement à ceux qui viennent de Pologne, & aux Marchands Polaques, & qu'il remettroit le commerce sur l'ancien pied. Sur cette nouvelle le Grand General a envoyé ordre aux Troupes qui s'étoient avancées vers Kaminieck de retourner dans leurs quartiers.

ALLEMAGNE.

De Vienne, le 8 Novembre.

ON ne parle plus de la Reforme projettée dans les Troupes Imperiales; on continuë à les payer exactement tous les mois; on a seulement commencé la Reforme de quelques

Digitized by Google

Regimens Espagnols en Hongrie. Le Ministre de France a fait part à l'Empereur du mariage du Roy Très Chretien avec l'Infante d'Espagne. M. le Comte de Saint Saphorin, Ministre du Roy de la Grande Bretagne, a notifié à Sa Majesté Imperiale la conclusion de la paix entre le Czar & le Roy de Suede. Le premier d'Octobre on a celebré avec magnificence l'Anniversaire de la naissance de l'Empereur, qui entroit ce jour-là dans la trente septiéme année de son âge, étant né à pareil jour de l'année 1685. S. M. I. reçut les compliments des Imperatrices, des Archiduchesses, des Ministres Etrangers, & des principaux Seigneurs de sa Cour. L'Empereur a donné son portrait enrichi de diamans, avec une bague de prix au Baron de Halden, Ministre de l'Evêque de Saltsbourg, qui se dispose pour se rendre à Ratisbone. On mande de Cologne que la Ville de Liecthenau, située à deux lieuës de Paderborn, a été entierement consumée par un incendie. On reforme en Allemagne les Regimens de Konigsek, de Tolede, Nadasti, Stenville, Veterani, Batée, Cordoüe, Vasques, Konigstein, Trautson, Alumada, & Faber. On reforme en Italie les Regimens de Langlis, Rome, Tige, Walmerode, Lucini, & Estarhasi.

PORTUGAL.

De Lisbone, le 27 Octobre.

UN Indien, natif de la côte de Malabar, fut batisé dans l'Eglise de Saint Roch le 8 Septembre. M. Viconti Bichi, Nonce du Pape en cette Cour, a eu son audience de congé du Roy, & se dispose à retourner en Italie. Le Capitaine d'un Vaisseau Hollandois, attaqué sur les côtes de Portugal par un Corsaire de Salé

Salé, a fait mettre le feu aux poudres, & s'est fait sauter en l'air plutôt que de se rendre à son ennemy. Trente six Soldats du Bâtiment Salvin, qui étoient passez sur le Navire de Hollande, pour s'en saisir, ont partagé le sort de leurs genereux vaincus. Le 18 Septembre le Roy, la Reine & les Infants virent des balcons du Palais le cinquiéme combat de Taureaux. Le Cavalier Gregoire Sernache de Noronha s'y distingua par son adresse. Des Lettres de l'Isle de Solor, apprennent que les habitans de l'Isle de Sumba se sont soumis à la domination du Roy de Portugal, ce Pays abonde en cire, en miel, & en métaux. On a reçu de Goa une Relation des évenemens extraordinaires arrivez depuis peu dans l'Empire du Grand Mogol, dont voici les principaux faits. Le Vizir Abulkan & son frere Alan Askan, Grand General de l'Empire, s'étant saisis du Gouvernement par leurs intrigues & leurs liberalitez outrées, emprisonnerent aussi tôt le Grand Mogol Pharurxer, & après lui avoir crevé les yeux, ils lui firent souffrir une mort ignominieuse. Ils placerent ensuite sur le Thrône Rasser Darkan, Prince du Sang de l'Empereur immolé à leur perfidie. Ce Prince avoit été détenu en prison jusqu'au moment de son élevation, qui ne dura pas; il mourut très-peu de temps après. Le Vizir & le Grand General proclamerent à l'instant le Prince Samjabador. Les Habitans d'Agra, capitale de l'Empire, n'aprouverent pas ce choix. Ils firent élection du Prince Nicorxer, de la Race du fameux Arang Zurch: ces deux proclamations enfanterent d'abord une guerre civile; chaque parti voulut soutenir son choix, les Armées se mirent en campagne, & se firent des attaques réiterées; mais la contestation n'ayant pû être

decidée par les armes, le Vizir fit succeder la ruse à la force, il corrompit par ses largesses les principaux Habitans d'Agra, qui ouvrirent leur Ville à son parti, & lui livrerent le Prince Nicorsner; mais son destin le tira de ce précipice. Un bruit sans fondement se répandit, on crut qu'on avoit fait mourir à Deli le Prince Samjabador son competiteur, & sur cette nouvelle imaginaire on lui rendit la liberté & l'Empire, de l'aveu même de ses ennemis. Le Prince Samjabador paya cher cette réunion, elle lui coûta la vie. Le Vizir & son frere ont eu l'habileté non seûlement de maintenir leur autorité pendant ces troubles, mais encore de separer les Armées, & de rétablir la paix sans se compromettre.

ESPAGNE.

De Madrid, le 30 Octobre.

M. Bragadin Ambassadeur de la Republique de Venise, en est parti pour se rendre à Madrid. Le Capitaine Stuart, Envoyé du Roy de la Grande Bretagne auprès du Roy de Maroc, est revenu de Tétuan & arrivé à Gibraltar, avec deux cens quatre-vingts-dix Esclaves Chretiens qu'il a ramenez. Le 5 Octobre, fête du Rosaire, le Roy assista au Service Divin, & prit ensuite le divertissement de la Pêche avec la Reine & le Prince des Asturies. La Chambre du Commerce des Indes tint le 30 Septembre une Assemblée generale à Cadix; on informa tous les Interessez des ordres que le Roy avoit donnez pour remettre aux Proprietaires l'or & l'argent & les autres effets apportez par la derniere Flote de la nouvelle Espagne, en payant seulement par eux les droits accoutumez. En reconnoissance de cette bonté, l'Assemblée

resolut

resolut aussi tôt de faire à Sa Majesté un don de trente mille doublons. L'Amiral Sommelsdick continuë à croiser dans le détroit. Quatre de ses Vaisseaux ont paru le 24 Septembre à la vûë du Port de Cadix, & y jetterent l'anchre le 25. Ils envoyerent le même jour un petit Bâtiment Anglois par eux repris sur les Saltins, qui avoit sur son bord dix sept Anglois. On mande de Cadix qu'il y est arrivé du Perou un Vaisseau, dont la cargaison se monte à un million & demy. On apprend de Lisbone que la Flotte partie de la Baye de tous les Saints, composée de soixante Navires, est arrivée dans le Port de cette Ville, chargée des effets suivans. 24770 pieces d'or pour le Roy. 283487 pieces d'or, pour les Particuliers. 230826 *ortane* d'or en poudre. 5270 quintaux de bois de bresil. 18762 caisses de sucre. 27558 roulleaux de tabac, & autres marchandises.

ITALIE.

De Rome, le premier Novembre.

LE Pape a continué dans la Dignité de Conservateurs du Peuple Romain pour les trois derniers mois de la presente année le Marquis *Serlupi*, le Marquis *Mussini*, le Marquis *Cassarelli* & M. *Vitelleschi*, qui sont les mêmes qui ont été élus au commencement de Janvier sous le precedent Pontificat. On a fait à l'ordinaire la Calvacade pour l'ouverture du Tribunal de la Rote. M. *Crispoldi* & Calcagnini derniers Auditeurs, M. *Herrer* Espagnol, & M. *Coyro* de Milan, se rendirent à S. Pierre avec un cortege nombreux, & là M. Foscari qui est de ce Tribunal, fit un Discours aussi élegant que profond & merita les suffrages de toute cette sçavante Assemblée. Le 29 Septembre M. *Andrea de Mello*

& *Castro de Conti di Galucas*, Ambassadeur du Roy de Portugal, eut sa premiere audience publique du Pape dans son Palais Quirinal. Cette Ceremonie fut des plus magnifiques. Quand tout fut disposé, le Pape se rendit pour être le témoin caché de cette marche superbe à une fenêtre située devant la Basilique de Sainte Marie Madeleine. Le premier carosse qu'occupoit l'Ambassadeur avec M. *Mattei* Archevêque *de Fermo*, M. *Petra* Archevêque de *Damasco*, M. *Nicolai* Archevêque de *Mira*, M. *Cernini* Archevêque de *Nicomedia*, & M. Braschi Evêque de *Sarsina*, étoit precedé par quarante Estafiers, dont les justaucorps d'écarlate fine galonnés d'un large galon de velours vert & enrichi d'or, laissoient voir des vestes d'une étoffe verte & or. Ces Estafiers avoient tous sur leurs chapeaux des Plumets rouges & blancs. Le reste de leur ajustement répondoit à la richesse de leurs livrées. Le nombre des autres Domestiques, Postillons, Cochers & autres montoit à plus de quatre vingts. Huit Pages superbement habillés suivoient les Estafiers & le carosse de Son Excellence étoit entouré de huit Gardes & de six Mores vêtus richement, mais dans le goût de leur Pays. Ce Carosse, qui attira & satisfit les regards de toute la Ville, étoit suivi par cinq autres variés par le goût, mais égaux par la magnificence. L'Ambassadeur fut reçu au Quirinal par M. *Doria* Archevêque de Patrasso, & conduit par ce Prelat dans l'antichambre de Sa Sainteté, où il n'attendit qu'un moment pour être introduit à l'audience par M. Meniconi Maître de Chambre; M. Gieudice Major-dome le reçut à l'entrée de la Chambre; là l'Ambassadeur observa le Ceremonial reglé, & obtint du Pape une audience d'une heure, qui fut terminée aussi gracieusement qu'elle avoit commencé. En sortant du

Palais

Palais Apostolique, Son Excellence fut visiter le Cardinal Conti frere de Sa Sainteté, & le Cardinal *S. Agnese* Secretaire d'Etat. Le même jour, le Cardinal de Rohan reçut un Courier de la Cour de France; il eut le lendemain une audience particuliere de Sa Sainteté. On publia ensuite la nouvelle du mariage du Roy Très-Chrétien avec l'Infante d'Espagne. Le Dimanche 5. Octobre au matin, le Cardinal Bussy Evêque d'Ancone, fit dans l'Eglise des Religieuses du Champ de Mars la ceremonie du Sacre de M. Bisleki Evêque de *Cagli*, de M. *Leonini* Evêque de *S. Severino*, de M. *Pini* Evêque de *Bagnarea*. Il fut assisté dans cette sainte Ceremonie par M. *Mattei* Archevêque de *Fermo*, & par M. *Batelli* Archevêque d'*Amasia*.

Les Duchesses sœurs du Pape ont été avec leurs enfans au Palais du Cardinal d'Acunha voir passer la Procession de la Confrairie des Stigmates; cette Eminence les a reçuës avec toutes les distinctions possibles, & leur a fait present de boëtes d'or garnies de diamans. Le Cardinal de Rohan a fait present au Cardinal Conti d'un très-bel attelage de chevaux gris pommelés, qui, le lendemain les a donnés au Pape son frere. Sa Sainteté touchée du mal qui afflige la Ville d'Avignon, y a envoyé des secours d'argent considerables. Le Cardinal de Bissy a eu son audience de congé, & est parti de Rome le 12. Octobre.

ANGLETERRE.

De Londres le 10 Novembre.

LA nuit du 11 au 12 Octobre un funeste incendie ravagea la belle maison de campagne du Comte de Rochester, située à Pietersham au bout du Parc de Richemont. Madame la Com-

Digitized by Google

tesse d'Essex, fille aînée de ce Seigneur, étant prête d'accoucher, la Sage femme & la Garde qui chauffoient la nuit des linges devant un grand feu, s'endormirent toutes les deux : le feu prit au linge, & gagna d'abord les chambres voisines. Un Paysan qui passoit reveilla tous les domestiques ensevelis malheureusement dans un sommeil profond : le Comte & la Comtesse de Rochester qui s'éveillerent les premiers, se sauverent en chemise. On enveloppa la jeune Comtesse d'Essex dans des couvertures, & on la porta dans le Jardin. La Gouvernante de sa sœur Meledy Charlote Hyde, la fit descendre dans une cave par des linges nouez les uns aux autres. On y trouva six heures aprés cette petite infortunée ensevelie sous les ruines ; la Gouvernante ayant voulu suivre sa jeune Maîtresse par le même chemin, un des linges manqua, & la Gouvernante fit une chute si rude, qu'elle en mourut. La Sage-femme qui sauta par la fenêtre tomba sur les pointes d'une balustrade de fer, se rompit une jambe, & mourut aussi quelques heures aprés. Tous les Domestiques furent blessez, & le Jardinier fût écrasé par l'éboulement d'une muraille. La maison fût entierement consumée, papier, meubles, argenterie, pierreries, rien n'échappa à la fureur des flames : la perte est estimée quarante mille livres sterlings. Les Sçavans regrettent fort la belle Bibliotheque assemblée par le Comte de Clarendon Chancelier d'Angleterre, ayeul du Comte de Rochester. La Comtesse d'Essex accoucha le lendemain chez Milord Carelton. Le 28 Octobre, le Roy revint de Kinsington au Palais de Saint James. Les trois jeunes Princesses y étoient arrivées dés le matin. Le 29 les Ministres Etrangers & les principaux Seigneurs complimenterent Sa Majesté sur son retour. Le Parlement s'est assem-

blé

blé le même jour au matin, & le Roy s'est rendu à la Chambre des Pairs : là il a remis au Chancelier son discours, qui notifie aux deux Chambres la conclusion de la Paix du Nord, & la signature du Traité entre l'Angleterre & le Roy de Maroc. Aprés la lecture de ce discours, qui recommande l'avancement du Commerce, promet une diminution des droits d'entrée & de sortie sur les provisions & sur les marchandises qui seront transportés dans les Colonies de l'Amerique, ainsi que sur celles qui en viendront; & enfin exhorte à prendre toutes les précautions possibles pour prevenir la communication du mal contagieux; Le Lord Lechmere & le Comte de Torrington prirent séance dans la Chambre Haute. Le Marquis de Pozzobueno, Ambassadeur du Roy d'Espagne, a présenté au Roy les Lettres de Sa Majesté Catholique, qui lui font part du mariage de l'Infante sa fille avec le Roy Tres Chretien, & de celui du Prince des Asturies avec Mademoiselle de Montpensier. Le Vice-Amiral Norris arriva le premier Novembre de la Buoy de Nord où il avoit laissé sa Flotte, & le 2. il eut l'honneur de saluer le Roy, & de lui rendre compte de son Expedition dans la Mer Baltique.

CHARGES ET DIGNITEZ des Pays Etrangers.

ROME.

LE Grand Duc de Toscane envoya sur la fin du mois dernier la Croix de l'Ordre de S. Etienne, à Don Marc-An-

Digitized by Google

toine Conti neveu du Pape, & ce Prince l'a nommé depuis à une Commanderie de 500. écus de revenu.

Le Pape a donné l'Anneau de Cardinal au Cardinal Albani, avec le Diaconat de S. Adrien qui vaquoit, le Cardinal Prieuli étant passé dans l'Ordre des Prêtres.

Le R. P. *Antonio Federici*, General des Capucins, voulant se débarasser à cause de son grand âge d'un Emploi trop étendu, l'a remis, avec l'agrément de Sa Sainteté, au R. P. *Bernardino de S. Angelo in Vado*, qui étoit Procureur General de son Ordre. Un Bref l'a declaré Vicaire General. Et les fonctions de Procureur General ont été confiées au R. P. *Pietro Maria de Lucca* Consulteur.

L'Abbé D. Ettoré Quarti a obtenu de Sa Sainteté l'Evêché d'*Anglona*, Suffragant de l'Archevêché de Matera.

Le Cardinal Albani a obtenu l'Abbaye de S. Leonard dans la Poüille, vacante par la mort du Cardinal de Tournon.

VIENNE.

Le Comte d'Althan Grand Ecuyer de l'Empereur, a eu le jour de sa fête un present de quinze mille écus de sa Majesté Imperiale.

Le Comte d'Alteni, Commandant de Bran en Moravie, a obtenu le Regiment de Bagni.

Le

Le Marquis de Villanova, Colonel du Regiment de Cordua qui a été cassé, a obtenu ce Regiment de Galuas.

Le Prince Jean-Leopold Donet de Trautson, Chevalier de la Toison d'Or, & Conseiller d'Etat, a obtenu la Charge de Grand Maître de la Maison de l'Empereur, vacante par le decés du Prince de Lichtenstein.

Le Comte d'Ahumada a été nommé Commandant General des Troupes en Sicile, à la place du General Zumjungen.

Le Comte Jean Draskowits Lieutenant General de Croatie, a pris séance dans le Conseil Aulique de la guerre.

Le Comte de Herbestein Grand Prieur de Bohême, le Comte de Teschon Grand Bailly de la haute Silesie, & le Comte Etienne de Kinski, actuellement Ambassadeur à la Cour de Russie, ont été nommés par l'Empereur Conseillers au Conseil Privé.

Le Marquis Garofalosa a été nommé par l'Empereur Regent du Vicariat dans le Royaume de Naples.

ESPAGNE.

Don Michel Stella, cy-devant General de l'Ordre des Minimes, a été sacré Evêque de Xaca, dans l'Eglise du Couvent de la Victoria à Madrid par l'Inquisiteur General, assisté des Evêques de Sion &

de

Digitized by Google

de Laren. Cette Ceremonie fut illustrée par la presence de tous les Grands d'Espagne résidens à Madrid, qui avoient été invités par le Comte de Lemus, que l'Evêque de Xaca avoit choisi pour son Parrain.

ANGLETERRE.

Le Chevalier Guillaume Stwart, le plus ancien des Aldermans de la Ville de Londres, fut élu Lord-Maire de cette Ville le 10 Octobre.

M. François Child a été élu Alderman de la Ville de Londres, à la place du Chevalier Child son frere, qui est decedé le 17 Octobre.

L'Evêque de Winchester a été élu Gouverneur de la Corporation ou Communauté des enfans du Clergé à Londres, à la place du feu Evêque d'Ereford.

M. Monck a été nommé par le Roy d'Angleterre Procureur General à la Jamaïque, à la place de M. Emond Kelli.

Le Lord Fairfax a été fait Cornette dans le Regiment des Gardes Cavalerie, commandé par le Marquis de winchester.

L'Evêque de Lincoln a été nommé par le Roy Doyen de la Chapelle Royale du Palais, à la place de l'Evêque de Durham, qui s'est démis volontairement de cette Charge.

TURQUIE.

Mustapha Bacha, gendre du Grand Seigneur,

Digitized by Google

Seigneur, a obtenu la Charge d'Amiral & Capitaine General de ses Flottes & Armées Navales, vacantes par la mort du Capitan Bacha dans l'Archipel.

Abdula Effendi, cy-devant Commissaire General de l'Arsenal, a obtenu la Charge de Nischangi ou Garde des Sceaux, dont étoit revêtu le nouvel Amiral.

On apprend de Gand que le Baron de Pottels Bergue-Boulanchin, y fut élu Chef de la Regence, ou premier Echevin de la Keure, le 27 de l'autre mois.

MORTS ET MARIAGES des Pays Etrangers.

M. le Chevalier *Giorgio Thun*, Gentilhomme de la Chambre du Prince de la Mirandole, est mort à *Siniglia*, après avoir pris les bains de *Nocera*.

M. *Domenico Sabbatini de Strongoli*, Evêque d'*Anglona*, Suffragant de *Matera*, est mort dans son Diocese le 20 Septembre, âgé de soixante-huit ans.

M. *Tommaso Bonaventura de Gherardesca*, Archevêque de Firenze, est mort à l'âge de soixante & onze ans & demy, après avoir gouverné ce Diocese avec une très grande integrité durant dix-sept années & dix mois.

M.

M. Jerôme Archinto de Milan, Archevêque de Tarse, cy-devant Nonce du Pape à Cologne, & depuis à Varsovie, y est mort le 30 Septembre, sans avoir fait l'ouverture du Tribunal de la Nonciature; son corps a été inhumé dans l'Eglise des Théatins de Varsovie, sans aucune pompe & ceremonie, ainsi qu'il l'avoit très-expressément recommandé par son Testament.

M. le Comte Scipio Bagny, General des Troupes de l'Empereur, Conseiller aux Conseils d'Etat & de Guerre, & Colonel d'un des plus beaux Regimens d'Infanterie qui soit au service de S. M. I. est mort à Vienne d'apoplexie le premier Octobre.

Le Prince Antoine Florian de Lichtenstein, Grand Maître de la Maison de l'Empereur, & Chevalier de la Toison d'Or, est decedé à Vienne le 11 Octobre, âgé de soixante-cinq ans. Son corps a été inhumé au tombeau de ses ancêtres.

La Baronne Sophie Barbe de Keller, Dame de l'Ordre de la Croisade, est morte à Vienne le 28 Septembre.

Le Prince de Radzewil est mort à Vilna le 4 Septembre.

Diego de Corta, Portugais, est mort à Santarem le 25 Août, âgé de cent six ans. Ce rare vieillard avoit conservé tout son

bon

Digitized by Google

bon sens, & une si prodigieuse memoire, qu'il n'avoit oublié aucuns des noms & surnoms des Ayeuls & Bisayeuls de la plus grande partie des Bourgeois de sa Ville: il se souvenoit même de leur âge & du lieu de leur sépulture. Il avoit été batisé dans l'Eglise Parroissiale de Marville, au mois de Novembre 1615.

Don Louis de Saldanha de Gama, Conseiller au Conseil de Guerre du Roy de Portugal, Seigneur de la Ville de Bemporta, Commandeur de Salvaterra, de l'Ordre de Christ, est mort à Lisbonne le 24 Septembre, âgé de soixante & onze ans.

Le Marquis de Tolosa, cy-devant Secretaire d'Etat des Dépêches universelles de la Guerre, de la Marine & des Indes, est mort à Madrid le 10 Octobre, âgé de quarante ans.

Le Chevalier Robert Child, Alderman de la Ville de Londres, y est mort le 17 Octobre.

M. Joseph *Olano*, Secretaire du Cabinet de l'Empereur, est mort à Rome le 12 Octobre. Son corps fut porté à l'Eglise Paroissiale de Sainte Marie *in Aquiro*, M. le Cardinal d'Alton lui ordonna un Convoy, où il fit éclater sa magnificence ordinaire.

M. *Blaise Gambaro* Napolitain, Evêque de

de Telese, Suffragant de Benevent, est mort à Rome, âgé de soixante & onze ans, après vingt-huit années d'Episcopat.

Don Thomas d'Aquin, Prince de Castillon, Viceroy & Capitaine General du Royaume de Navarre, mourut à Pampelune le 20. du mois dernier.

Le Brigadier Hans Hamilton est mort à Londres au commencement de ce mois.

Le Prince Marc-Antoine Conti épouse à Rome la fille du Duc de Paganico.

MARIAGES.

Le Prince de Salsbach, second fils du Comte Palatin de Sultsbach, épouse la Princesse d'Auvergne, Marquise de Bergenhopzoom.

M. Michel Antoine Comte d'Althan a épousé à Vienne en Autriche M. Jeanne Françoise Bonaventure Comtesse d'Esterhasi de Galanta, Dame du Palais de l'Imperatrice Amelie. Le 22 Octobre, leurs Majestés Imperiales accompagnées des Archiduchesses, assisterent à la celebration de ce mariage.

M. le Comte de Cartelli épousa le 23. Octobre la Comtesse d'Erps. La ceremonie se fit au Château de Pilnits, & fut décorée par la presence du Roy de Pologne, accompagné du Prince Electoral de Saxe son fils, & de la Princesse son épouse. Il y eut un grand repas & un bal magnifi-

Digitized by Google

magnifique : la Princesse Electorale après y avoir dansé jusqu'à minuit, sentit quelques douleurs, & accouchà deux heures après d'un Prince, qui fut batisé le lendemain 25 Octobre, & nommé Joseph-Auguste. C'est l'unique heritier du Prince Electoral. Cette heureuse naissance fut celebrée à Dresde par une triple salve d'Artillerie, & par un *Te Deum* qui fut chanté l'après-midi dans l'Eglise de Sainte Croix.

Le 29 de l'autre mois, le Comte Sigismond Tschirnhaus, Chambellan de l'Empereur, épousa à Vienne la Comtesse Marie Therese de Rappach, Demoiselle d'Honneur de l'Imperatrice. Leurs M. I. & les Archiduchesses, ont honoré de leur presence la ceremonie de ce mariage.

JOURNAL DE PARIS.

DAns le dernier Mercure, M. Robin a été qualifié Secretaire de l'Ambassadeur de France en Espagne au sujet de la distinction qui lui a été accordée par Sa Majesté Catholique, & M. Robin est en Espagne en qualité de Commissaire du Roy Très-Chrétien, voilà son titre ; le Roy d'Espagne content de ses negociations auprès de lui, l'a fait Comte de Castille.

On

Digitized by Google

On dit ici que l'Empereur a arrêté le mariage de l'Archiduchesse Marie-Amelie, seconde fille de l'Empereur Joseph avec le Prince Electoral de Baviere.

M. Gedda, Resident du Roy de Suede en cette Cour, a notifié au Roy la conclusion de la Paix signée à Nystadt par les Plenipotentiaires Suedois & Moscovites.

Monsieur le Duc d'Orleans a fait un present au Prince des Asturies des plus belles Tapisseries qui soient à la Manufacture Royale des Gobelins.

M. le Comte de Verdun est parti de Paris pour aller commander dans le Forest, dont il est Lieutenant General, & y donner les attentions dont il est très-capable, pour éviter la communication du mal contagieux dans cette Province.

La veille de la Fête de tous les Saints le Roy assista aux premieres Vêpres dans la Chapelle des Tuilleries. M. l'ancien Evêque de Frejus Precepteur de Sa Majesté, y officia. Et le lendemain premier Novembre & jour de la Fête, le Roy, accompagné de Monsieur le Duc d'Orleans, de M. le Duc de Chartres, de M. le Maréchal Duc de Villeroy Gouverneur de Sa Majesté, entendit la grande Messe celebrée Pontificalement par M. l'ancien Evêque de Frejus. Le Roy s'étoit auparavant

Digitized by Google

vant confessé à M. l'Abbé Fleury son Confesseur. Madame la Duchesse de Boufflers, petite-fille de M. le Maréchal de Villeroy, fit la Quête pour les Pauvres.

Le deux Novembre, le Roy quitta le deüil qu'il avoit pris pour Madame la Grande Duchesse de Toscane, & entendit la Messe dans sa Chapelle, où sa Musique chanta un *De profundis* de la composition de M. de la Lande.

La veille de la Toussaints, M. le Duc d'Ossone, Ambassadeur Extraordinrire du Roy d'Espagne, eut une audience particuliere du Roy; il y fut conduit par M. Remond Introducteur des Ambassadeurs, & présenté par M. le Cardinal du Bois. Sa Majesté étoit accompagnée de M. le Maréchal Duc de Villeroy son Gouverneur, & de M. l'ancien Evêque de Frejus son Précepteur. Le même jour M. le Cardinal de Noailles Archevêque de Paris donna le Sacrement de la Confirmation à Mademoiselle de Montpensier dans l'Eglise du Monastere Royal du Val-de-Grace: ensuite cette jeune Princesse fit sa premiere Communion par les mains de M. le Curé de S. Eustache, son Confesseur & son Curé.

M. de Manibant, President à Mortier du Parlement de Toulouse, a été nommé Premier President de ce Parlement, par la demission volontaire de M. de Bertier.

M.

Digitized by Google

M. le Cardinal du Bois a fait rendre le Pain-beni dans l'Eglise S. Eustache sa Paroisse avec une pompe digne de son rang & de ses emplois.

Le 6 Novembre la Faculté de Sorbone fit dans son Eglise un service solemnel pour le repos de l'ame de feu M. l'Archevêque de Rouen. Messieurs les Evêques d'Avranches & de Sarlat, & M. l'Abbé de Besons, ses neveux, assisterent à la ceremonie.

Le 9, M. l'Abbé de Tavannes fut sacré Evêque de Châlons sur Marne dans l'Eglise des Theatins par M. l'ancien Evêque de Frejus, Precepteur du Roy, qui fut assisté dans cette sainte ceremonie par M. les Evêques d'Avranches & de Mirepoix.

Le même jour le Roy alla au Château de la Muette; Sa Majesté y prit le divertissement de la chasse; Elle fut accompagnée dans cette promenade par M. le Comte de Clermont, & M. le Maréchal Duc de Villeroy.

Le 10 Novembre, Madame la Duchesse de Vantadour présenta au Roy les Femmes de chambre de l'Infante, qui furent ensuite saluer M. le Duc d'Orleans, Madame la Duchesse d'Orleans, & Mademoiselle de Montpensier.

Le même jour M. l'Abbé de Maniban Evêque de Mirepoix & M. l'Abbé de Tavannes Evêque de Chalons sur Marne, prêterent

prêterent serment de fidelité entre les mains du Roy à la Chapelle en presence de M. le Duc d'Orleans.

Le 12, l'ouverture du Parlement se fit par une Messe celebrée par l'Abbé de Champigny Chantre de la Sainte Chapelle, dans la Chapelle de la grande Salle du Palais. M. le Premier President & les Chambres assistérent à la ceremonie dans l'Ordre accoutumé.

Le 13, Mr le Duc d'Ossone Ambassadeur extraordinaire du Roy d'Espagne eut sa premiere audience publique au Louvre. Il y fut conduit par M. le Prince d'Elbœuf & M. le Chevalier de Sainctot Introducteurs des Ambassadeurs, qui l'avoient été prendre dans le Carosse du Roy à l'Hôtel des Ambassadeurs. L'ordre de la marche fut ainsi arrangé. Le Carosse de l'Introducteur, celui du Prince d'Elbœuf, les Pages de l'Ambassadeur, la Livrée tres-nombreuse & tres-richement vêtue d'habits jaunes couverts sur toutes les coutures d'un galon de velours rouge, accompagné de deux galons d'or. Les habits des Pages sont d'écarlate tres-fine & galonnez d'or avec goût & avec magnificence. Ensuite paroissoit le Carosse du Roy suivi de six superbes Carosses de l'Ambassadeur, remplis de la Noblesse Espagnole du Cortege. M. le Duc d'Osso-

ne trouva sur son passage les Compagnies des Gardes Françoises & Suisses sous les armes & les tambours apellans dans la place du Carrouzel, dans la Cour du Louvre les Gardes de la Porte & ceux de la Prévôté en haye aussi sous les armes & dans leurs postes ordinaires, M. des Granges Maître des ceremonies, le reçut au bas de l'Escalier, les Cent Suisses étoient rangez sur l'Escalier & dans leur Salle la hallebarde à la main. M. le Duc d'Harcourt Capitaine d'une des Compagnies des Gardes du Corps, le reçut en dedans de la Salle des Gardes, qui étoient pareillement sous les armes & en haye. M. le Duc d'Ossone arrivé au Trône du Roy, lui fit compliment de la part de leurs Majestez Catholiques sur la convention de son mariage avec l'Infante d'Espagne, & demanda en même tems à Sa Majesté au nom du Roy d'Espagne, Mademoiselle de Montpensier fille de M. le Duc d'Orleans Regent, pour le Prince des Asturies; ce qui lui fut accordé par le Roy avec une satisfaction parfaite, qui marqua à l'Ambassadeur la joye sincere que lui causoit cette double alliance si chere aux deux Nations. Après l'Audience, M. le Chevalier de Sainctot reconduisit M. le Duc d'Ossone dans le même Carosse du Roy à l'Hôtel des Ambassadeurs. L'aprés-midi du

du même jour, M. le Duc d'Orleans donna audience publique au Palais Royal à M. le Duc d'Ossone, qui fut conduit par M. de Marpré Introducteur des Ambassadeurs auprés de Son Altesse Royale.

Deux jours aprés ces Audiences, M. le Chancelier, M. le Maréchal Duc de Villeroy, Gouverneur du Roy, & M. le Pelletier de la Houssaye, Conseiller d'Etat & Controleur General des Finances, nommez par Sa Majesté pour signer les Articles du mariage du Prince des Asturies avec Mademoiselle de Montpensier, fille de M. le Duc d'Orleans, s'acquitterent de cette glorieuse commission. Ces Articles furent signez de la part du Roy d'Espagne par M. le Duc d'Ossone, Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté Catholique, & Dom Patricio Laulés, son Ambassadeur Ordinaire.

Le lendemain 16 après midi, ces deux Ambassadeurs furent conduits au Louvre par M. le Prince d'Elbeuf & M. le Prince Charles de Lorraine, accompagnez de M. le Chevalier de Sainctot, & de M. Remond, Introducteurs des Ambassadeurs: On observa le même ordre & les mêmes ceremonies de l'Audience publique de M. le Duc d'Ossone. A quatre heures le Roy entra dans son Cabinet, & se plaça sous le dais devant son fauteüil, avec une table devant lui; Madame & Monsieur le

Duc d'Orleans étoient aux deux côtez de cette table, & sur le tapis de l'estrade tous les Princes & Princesses de la Maison Royale paroissoient de l'un & de l'autre côté, chacun dans leur rang, & formoient autour de Sa Majesté un cercle auguste & brillant. Alors on avertit les deux Ambassadeurs, qui furent conduits dans le Cabinet du Roy, là M. le Duc d'Ossone fit son compliment à Sa Majesté, & se retira ensuite avec l'Ambassadeur ordinaire à leur place marquée au bas du tapis; après quoi M. le Comte de Maurepas, Secretaire d'Etat, lut le Contract de Mariage du Prince des Asturies avec Mademoiselle de Montpensier, qui sur la premiere colonne fut signé par le Roy, ensuite par Madame, par Monsieur le Duc d'Orleans, & par tous les Princes & Princesses de la Maison Royale. Les deux Ambassadeurs du Roy d'Espagne signerent sur la seconde colonne. M. le Duc d'Ossone après la signature fit son remerciment au Roy, & se retira avec Dom Patricio Laulés, Ambassadeur ordinaire d'Espagne. On les reconduisit suivant le ceremonial usité.

Dès que cette ceremonie fut achevée, le Roy alla au Palais Royal rendre visite à Mademoiselle de Montpensier, qui reçut cet honneur, étant auprés de Madame,

De

De là Sa Majesté se rendit dans la Loge du Palais Royal, où elle vit representer l'Opera de Phaëton; Madame étoit à la droite du Roy, & Monsieur le Duc d'Orleans à sa gauche. M. le Duc de Bouillon Grand Chambellan, M. le Duc de Mortemar, premier Gentilhomme de la Chambre, & M. le Duc d'Harcourt, Capitaine des Gardes du Corps, étoient derriere le fauteüil du Roy. Dans la loge à côté il y avoit M. le Duc de Chartres, M. le Duc de Bourbon, & M. le Comte de Clermont. Comme le Roy donnoit l'Opera, on n'y admit que les compagnies les plus brillantes de la Cour & de la Ville. Après l'Opera Sa Majesté fut souper au Louvre, & revint sur les dix heures du soir, commencer avec Mademoiselle de Montpensier un Bal magnifique preparé par les ordres de Monsieur le Duc d'Orleans, au Palais Royal. Le Roy fit remarquer dans sa danse une grace qui caracterise toutes ses actions. En se retirant du Bal il traversa huit Salles peuplées de Dames très parées, & de Masques galament déguisés. Le départ du Roy fut suivi d'un grand souper que donna M. le Duc de Chartres dans la Galerie de son appartement, aux Ambassadeurs du Roy d'Espagne, à la Noblesse Espagnole qui les escortoit, & aux principaux Seigneurs de

Digitized by Google

sa Cour. On dansa jusqu'au jour dans tous les appartemens du Palais Royal, & les rafraichissemens furent distribuez avec une si prodigieuse liberalité, que, quoi que l'affluence des Masques fut continuelle, aucun n'y desira rien de ce qui compose un ambigu le plus varié, qu'il ne l'eût dans le moment.

Le 18 au matin, jour du départ de Mademoiselle de Montpensier, elle fut complimentée au nom du Roy par M. le Maréchal Duc de Villeroy; M. de Château-neuf Conseiller d'Etat & Prevôt des Marchands, lui fit les complimens & les présens de la Ville : ensuite cette jeune Princesse sortit du Palais Royal, dans un carrosse du Roy, où étoient Monsieur le Duc d'Orleans, M. le Duc de Chartres, Madame la Duchesse de Vantadour, Madame la Princesse de Soubise, & Madame la Comtesse de Chiverni.

Ce premier carrosse étoit suivi par le détachement des Gardes du Corps, ordonné par le Roy pour conduire Mademoiselle de Montpensier en Espagne, & par les autres carrosses & Officiers de la Maison de Sa Majesté, commandés pour le même service. Monsieur le Duc d'Orleans accompagna la Princesse sa fille jusqu'au Bourg la-Reine, & M. le Duc de Chartres poussa jusqu'à Châtres, qu'on appelle presen-

Digitized by Google

presentement Arpajon, ainsi qu'il a été accordé à M. le Marquis d'Arpajon, Lieutenant General des Armées de Sa Majesté, Chevalier de la Toison d'Or, & Gouverneur de Berry.

Le détachement des Gardes du Corps destiné pour escorter l'Infante, est commandé par M. de la Billarderie l'aîné, Lieutenant, M. de Sommery, & M. de Boisendu, tous deux Exempts, sont de ce détachement avec M. de Nantia, Brigadier de la Compagnie de Noailles, M. Patris, Sous-Brigadier de la Compagnie de Villeroy, M. Moiron, Brigadier de la Compagnie de Charost, & M. Dufage, Sous-Brigadier de la Compagnie d'Harcourt. M. Duval fait les fonctions de Contrôleur General de la Maison du Roy. On donnera le mois prochain un Etat exact de la Maison de l'Infante.

Carrosses du Voyage.

1r Carosse du Corps. Mademoiselle de Montpensier, Madame la Duchesse de Vantadour, Madame la Princesse de Soubise, Madame de la Lande Soû-Gouvernante de l'Infante, Madame de Chiverni Gouvernante de la Princesse.

2e. Madame de Villefort, Mlle. Lary, M. de Jour Ecuyer du Roy, M. des Granges Maître des Ceremonies.

3e & 4e Carosses à six places chacun. Mad. Mercier & Mlle. Mercier sa fille, premieres Femmes de Chambre de l'Infante ; Mesdames la Baume, Perseval, Leriche, le Moine, Threux, Perin ; Mad. Chapard premiere Femme de Chambre de Mademoiselle de Montpensier, & quatre autres Femmes de Chambre.

5e Carosse. M. Boudin Premier Medecin de l'Infante, M. de la Fosse Chirurgien, M. Boldue Apoticaire, & M. Mercier mari de Madame la Nourrice, premiere Femme de Chambre.

6e. Carosse. M. l'Abbé de Pesé, Aumonier du Roy, l'Abbé de Varennes Chapelain, l'Abbé Peigné Clerc de Chapelle, & M... Maître de Langue de l'Infante.

7e. M. Porée & M. de Bonnefois Huissiers de la Chambre du Roy, Mrs. Larcher & Courteil Valets de Chambre.

8e. Mrs. Clerambaut & Hollande Garçons du Garde-Meuble du Roy, Mrs. le Comte & Mareschal, Garçons de la Chambre du Roy.

Trois Carosses à huit places pour les Femmes de Chambre de Mesdames les Soû-Gouvernante & Femmes de Chambre de l'Infante. Une Blanchisseuse, une Couturiere, une Empeseuse, deux Portefaix, &c.

Trois Carosses pour la maison de Madame

la

Digitized by Google

la D. de Vantadour. Un Gentilhomme, un Maître d'Hôtel, un Chef de Cuisine, un Officier, deux Valets de Chambre, trois femmes de Chambre, cinq Laquais, deux Porteurs de Chaise, &c.

Route de Paris à Bayonne.

De Paris à Châtres	18 Novembre.
Estampes	19
Touri	20
Orleans, *sejour*	21 22.
Saint Laurent des Eaux	23
Blois	24.
Amboise, *sejour.*	25 26
Loche	27
La Haye en Touraine	28
Chastellerault	29
Poitiers, *deux sejours.*	30. 1. & 2 Dec.
Lusignan	3
Saint-Leger de Messe	4
Aunay	5
Saint-Jean d'Angely	6
Xaintes, *deux sejours.*	7. 8. 9.
Pons	10
Mirambault	11
Blaye *par eau*	12
Bordeaux, *trois sejours.*	13. 14. 15. 16
Poudonzac	17
Bazas	18
Rocfort	19
Mont-de-Marsan, *sejour.*	20. 21.

Digitized by Google

Tartas	22
Ponton	23
Dax	24
Saint-Vincent	25
Bayonne	26

10 *Sejours.* 38 *jours de marche.*

Et 181 *Lieues.*

On ſçait qu'il eſt d'uſage dans les Ceremonies qui regardent les Têtes couronnées, ou les Perſonnes deſtinées pour l'être, d'envoyer un Prince étranger de France, ſoit pour les conduire, ſoit pour les recevoir ; donner Acte de délivrance ou de reception, &c. M. le Prince de Rohan a été nommé pour remettre Mademoiſelle de Montpenſier à M. de Santa Crux, Grand d'Eſpagne, Major-Dome Major de la Maiſon de la Reine d'Eſpagne, & recevoir de lui l'Infante d'Eſpagne future Reine de France. Ce Seigneur a fait partir vingt-cinq Gentilshommes, ſeize Pages, & ſoixante Hommes de Livrée, pour avoir un cortege honorable, & s'acquitter dignement de cette Commiſſion.

Nous avons omis dans le precedent Mercure, en parlant des réjoüiſſances faites à Valognes, de dire qu'elles avoient été faites par les ordres, les ſoins & à l'exemple de M. de Courci, Gouverneur de

Digitized by Google

de la Ville & du Château, qu'il a eu la principale part à cette fête, & qu'il y a fait une dépense très-considerable en festins & autres somptuositez.

BENEFICES DONNEZ.

Du 13 Novembre 1721.

L'Abbaye de Notre-Dame de Crizenon, Ordre de Saint Benoist, Diocese d'Auxerre, a été donnée sur la démission de la Dame de Romainval Abbesse, à la Dame de Beausoleil Religieuse du même Ordre.

Du 21 Novembre.

Le Prieuré de Donnemarie, Ordre de saint Augustin, Diocese de Sens, qui a vaqué par le decès de la Dame de Megrigny, à la Dame de Pigray, Religieuse du même Ordre.

Le Prieuré de Saint Pierre de Chaumont, Diocese de Rouen, qui a vaqué par le decès de M. de Bezons Archevêque de Rouen, a été donné à Messire François de Bonecourt de Prulay, Clerc Tonsuré.

Ledit jour 21 Novembre.

La Prevôté de l'Eglise Cathedrale d'Arras, qui a vaqué par la démission de M. l'Abbé de la Croix, Chanoine de l'Eglise de Paris, à M. l'Abbé de la Vieuville,

Digitized by Google

Chantre & Chanoine de l'Eglise d'Arras.

La Coadjutorerie de l'Abbaye Reguliere des Pierres, Ordre de Cîteaux, Diocese de Bourges, a été donnée au Frere Silvain Simonet, Prêtre Religieux dudit Ordre.

La Prevôté d'Onaly dans l'Eglise Royale & Collegiale de Saint Martin de Tours, à laquelle le Roy a droit de presenter à titre de Regale, à cause de la vacance du Doyenné de ladite Eglise, la Collation appartenante au Chapitre, vacante par le decès du Sieur Auboüin du Part, dernier Titulaire, en faveur du Sr. de Massy, Prêtre du Diocese de Docteur de Sorbonne.

La Chapellenie ou Legat, vulgairement appellé le Benefice des Camus, desservi en l'Eglise Paroissiale de Saint Cyr, vacant en Regale par le decès du Sr. Jean Germon, dernier Titulaire, en faveur du Sr. Pierre Cose Acolythe, sur la representation des Srs. Renaudin & Beillevaire, Fabriqueurs en charge de ladite Eglise.

EMPLOIS DONNEZ.

M. de Courtade, Commandant au Fort des Bains en Roussillon, s'est retiré avec ses appointemens que le Roy lui a conservés.

M. Pilot, Commandant au Fort Saint Elme, a eu sa place.

M.

Digitized by Google

M. de Sicard, Garde de la Manche du Roy, a eu le Commandement du Fort Saint Elme.

M. de Mirmant, Commandant au Port de Vendre, est mort.

M. de Valabry, Garde de la Manche, a été pourvû de cet Employ.

BAPTEMES, MORTS ET MARIAGES.

MADAME Elisabeth Gobelin, Comtesse de Sainte Mesme, Dame d'honneur de la grande Duchesse de Toscane, veuve de M. Anne de l'Hopital, Comte de Sainte Mesme, Lieutenant General des Armées du Roy, & premier Ecuyer de Gaston Fils de France, Duc d'Orleans, est morte à Paris le 23. Octobre, âgée de quatre-vingt sept ans.

Frere Adrien Claude le Tellier, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem, Commandeur de Louviers Vaumion, est mort à Paris le 5. Novembre, âgé de soixante cinq ans : il a été enterré dans l'Eglise du Temple.

Mademoiselle Henriette de la Rochefoucault, est morte à Paris le 3, âgée de quatre-vingt quatre ans.

M. Jacqueline Gremoard de Beauvoir du Roure, veuve de M. Louis Armand Vicomte

Vicomte de Polignac, Chevalier des Ordres du Roy, Marquis de Chalençon, Comte de Randon & de Brieux, Chef de la Noblesse de Languedoc, & Gouverneur du Vélay, est morte à Paris le 7 Novembre, à l'âge de quatre-vingts ans.

Le 5 Novembre, Dame Marie-Elizabeth Raince, veuve de Messire Hilaire Bernard de Requeleine, Baron de Longepierre, Secretaire des Commandemens de Monseigneur le Duc de Berry.

Le 8. Dame Marthe-Marguerite Jallot, épouse de Jean Jacques Fenel, Ecuyer, Conseiller-Secretaire du Roy, Maison, Couronne de France & de ses Finances, Contrôleur General de la Grande Chancellerie.

Le 11. Dame Marie Antoinette Croiset, épouse de Messire Jean-Baptiste Louis Laugeois d'Imbercourt, Conseiller du Roy en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel.

Le 11. Messire Nicolas de Chanterair, Sieur d'Ormoy, Conseiller du Roy, Ancien Contrôleur ordinaire des Guerres au Regiment des Gardes Suisses, & autres Troupes Etrangeres de Sa Majesté.

Me. Louis Gondoin, ancien Avocat au Parlement, Administrateur de l'Hôpital General de Paris; Me Quilles de Blaru Avocat,

Avocat, lui succede dans cet Employ.

Jean Anisson, Ecuyer Sieur de Hautetoche, Chevalier de l'un des Ordres du Roy, mort à Paris le 13 Novembre, âgé de 74. ans. Il étoit député de la Ville de Lyon au Conseil de Commerce, depuis l'établissement de ce Conseil, & il avoit eu l'honneur d'être envoyé deux fois par le feu Roy en Angleterre, pour y negocier un Traité de Commerce lors de la derniere Paix.

Le 18. Dame Aymée-Chacheré, Veuve de Nicolas Fayet, Ecuyer, Seigneur de Coudray, Lieutenant des Chasses de Varennes & de Lormere.

Le 20. Messire Nicolas Fraguier, Chevalier, Seigneur Dumée, Conseiller du Roy en sa Cour de Parlement & Grand-Chambre d'icelle, decedé en son Château près Melun.

Bâtêmes.

Le 11. Novembre, Louis né du Mardy 4. du mois, fils de M. le Comte de Melfort, Chevalier des Ordres Militaires de S. Louis & de S. Lazare, Mestre de Camp de Cavalerie, & de Dame Madeleine-Silvie de Sainte-Hermine son épouse, a été batisé dans la Chapelle du Palais Royal, Mademoiselle de Montpensier, promise au Prince des Asturies, a été la Marraine, & M. le Duc de Chartres a été le Parrain.

Le

Le 24 Novembre a été batisé à S. Sulpice Alexis Gaucher, fils d'Alexis-Madeleine Rozalie Comte de Châtillon, Grand Bailly d'Hagulnan, Maréchal des Camps & Armées du Roy, Mestre de Camp General de la Cavalerie de France, & Madame Charlote Vautru de Voysin son épouse.

Mariages.

Le mariage de Messire Benjamin Louis Marie Frottier, Chevalier Marquis de la Coste, âgé de 22 ans, Mestre de Camp de Cavalerie, Cornette de la Compagnie des 200. Chevaux-Legers servans la garde ordinaire du Roy, fils de Messire Benjamin Louis Frottier, Chevalier Marquis de la Coste Messelierre, Lieutenant de Roy de la Province de Poitou, & de Dame Elizabeth Olive de Saint-George de Verac : avec Demoiselle Marie-Marguerite Radegonde de Mesgrigny de Vivonne, âgée d'environ 20 ans, fille de feu Messire François Romain Luc de Mesgrigny, Chevalier Comte de Belin, &c. & de Dame Marguerite Radegonde de Bessey de Lusignan, Comtesse de Belin, a été celebré à S. Sulpice le 25 de ce mois.

François de Roye de la Rochefoucault, Comte de Roucy, Lieutenant General des Armées du Roy, Gouverneur de Bapaume, mourut à Paris le 29 Novembre, âgé de 62 ans.

SUPPLEMENT.

Digitized by Google

SUPPLEMENT.

LE 24. Nov. le Parlement assemblé commença les Mercuriales à la Grand' Chambre ; M. de Lamoignon premier Avocat General, fit un discours où l'on reconnut & sa propre éloquence & celle de ses ancêtres. Ce discours discutoit la profession d'Avocat, & prouvoit avec autant de force que d'agrément que la probité & la science étoient la baze de cette illustre profession. M. de Lamoignon fit les portraits de quelques anciens Avocats qui avoient rassemblé les rares qualitez qu'il exigeoit dans leurs nouveaux confreres. M. d'Aguesseau le fils, pourvû depuis peu de la Charge d'Avocat General, trouva une place meritée dans ces éloges. Les secondes Mercuriales qui devoient se faire le 26, furent remises au 28, pour donner ce jour au Jugement de Cartouche, qui reçut le 27 la juste punition de ses crimes, aprés avoir resisté avec fermeté aux tourmens de la Question sans déclarer ses complices ; & ce ne fut qu'au pied de l'échafaut que touché des vives exhortations de M. Delan, Docteur de Sorbonne, qu'il se

se fit mener à l'Hôtel de Ville, où il avoua son nom, tous ses crimes, & découvrit tous ses complices. Sur ses dépositions on fit venir pendant toute la nuit & la matinée une trentaine de personnes accusées, prisonniers, & autres pour éclaircir divers Faits. Enfin aprés cette longue & triste Scene, il fut executé le lendemain à une heure & demie après midi.

On apprend de Francfort que depuis la mort du Prince de Nassau-Saarbrug, deux Princesses ses filles sont aussi mortes de la petite verole, & qu'une troisiéme Princesse est attaquée de la même maladie.

Les nouvelles de Turin portent, que le voyage de M. de l'Epine à Lisbonne, & celui d'un Gentilhomme que le Roy *de Sardaigne* y a envoyé, ne regardent point le mariage du Prince de Piémont avec une Princesse de Portugal; & on dit qu'on negocie le mariage de ce Prince avec une Princesse Palatine de Sultzbach, âgée de 16 à 17 ans.

On mande de Vienne que le 4 de ce mois on y celebra avec pompe la fête de saint Charles, dont S. M. I. porte le nom. Elle assista le soir à la representation d'un Opera intitulé *Ormisde*.

On écrit de *Dresde* qu'il y étoit arrivé au commencement de ce mois un Juif de Valachie,

Digitized by Google

Valachie, âgé de cent dix ans, qui sçait toutes langues vivantes, & qui a servi d'Interprete au feu Roy de Suede Charles XII. pendant son sejour à Bender : on assure que ce vieillard est aussi droit & aussi agile que le pourroit être un homme de cinquante ans. Le Roy de Pologne, le Prince Electoral, & tous les Seigneurs de cette Cour se font un plaisir de l'interroger sur les particuliaritez de sa vie, & sur le regime qu'il a observé pour arriver à un si grand âge.

Les dernieres Lettres de Madrid portent que le 9 de ce mois l'Infante d'Espagne Marie-Anne Victoire, née le 3 Mars 1718, avoit reçu les ceremonies du Batême par les mains de Don Alexandre Aldobrandini, Archevêque de Rhodes, Nonce du Pape à Madrid, & son Legat *à Latere*, assisté des Evêques de Sion & de Laren. Cette ceremonie se fit en presence du Roy, de la Reine & des Infants. Le Prince des Asturies a été Parrain de la Princesse.

On a appris à Madrid par les Lettres du Mexique du 15 Avril dernier, que le principal Capitaine des Indiens de Nayarit y étoit arrivé avec les principaux Caciques de son parti, pour demander le Batême, & pour prêter serment de fidelité à Sa M. C. Ils étoient conduits par le Capitaine Jean de la Torre, à qui ils ont obligation

obligation de leur conversion, & ils furent reçus dans la Ville par le Marquis de Valero, Viceroy du Pays, qui leur a donné des Missionnaires de la Compagnie de Jesus, pour les instruire dans les mysteres de la foy, avant que de les recevoir au baptême.

Les dernieres Lettres de Rome portent qu'on y attendoit le Prince hereditaire de Modene & la Princesse son épouse, qui doivent venir voir le ceremonie de la prise de possession de saint Jean de Latran. On prepare le Palais des Angelis pour les recevoir.

On apprend par les Lettres de Provence, qu'à la Ville d'Avignon près, cette Province est entierement délivrée de la contagion, qu'elle est presque cessée à Orange; qu'on s'accoutume à entendre parler du mal sans s'effrayer, & qu'on a beaucoup plus d'esperance que de crainte. Les mêmes Lettres ajoutent que la mortalité diminuë considerablement à Avignon & dans tout le *Comtat*. Les lignes qu'on a faites pour enfermer le Gevaudant, sont tres-exactement gardées par les Troupes, qui continuent de joüir d'une parfaite santé. Le mal s'éteint visiblement à Mendes & aux environs.

Le Marquis de la Fare, avant son départ pour Madrid, a vendu son Regiment de

de Normandie au Duc d'Olonne, qui a cedé le sien au Comte de Ligny.

Le 25 de ce mois, M. Azevedo Coutinho, Envoyé Extraordinaire de Portugal, eut sa premiere audience publique du Roy, y étant conduit par le Chevalier de Sainctot, Introducteur des Ambassadeurs, qui étoit allé le prendre en son Hôtel dans les Carosses de S. M.

On nous écrit d'Orleans du 29 de ce mois, que Mademoiselle de Montpensier y arriva le 21 à 4 heures du soir. S. A. R. fut reçuë & haranguée par le Maire, à la tête des autres Magistrats, qui lui presenterent les Clefs de la Ville, son Discours fut trouvé éloquent & poli. La Milice Bourgeoise étoit sous les armes, en double haye dans les ruës, depuis la Porte Banier jusqu'au Palais Episcopal, où M. Gaston Fleuriau d'Armenonville Evêque d'Orleans reçut la Princesse, qui confia sa garde à la Milice de la Ville, toujours inviolablement attachée au Sang de Bourbon. Le 22 S. A. R. fut haranguée par le Chapitre de Sainte Croix, par l'Université, par le Bailliage, & les autres Corps de Justice. La Princesse partit le 23 à huit heures du matin, & fut conduite jusqu'à Cleri par un Escadron, composé de la plus brillante Jeunesse d'Orleans, tous fort lestes & fort bien montez; ils avoient été au-

devant

Digitized by Google

devant de S. A. R. le jour de son arrivée.

La Ville d'Orleans & les Habitans de la Campagne qui accouroient en foule, ont donné en cette occasion des marques éclatantes de leur amour & de leur respect pour la Maison d'Orleans.

Le P. Prieur des Feüillans de l'Abbaye de S. Mesmin, à deux lieuës d'Orleans, eut l'honneur de complimenter la Princesse, & de lui presenter des rafraîchissemens.

La Piece suivante nous fut remise trop tard le mois passé, pour pouvoir entrer dans le dernier Journal.

ACTE declaratoire de l'état de la Santé de la Ville de *Marseille*.

CE jourd'huy dernier Septembre 1721. M. le Bailli de Langeron, Chef d'Escadre des Galeres, & Maréchal de Camp des Armées du Roy, Commandant dans la Ville de Marseille, son Territoire & lieux voisins; & Mrs. Estelle, Audimar, Moustiers, & Dieudé, Echevins, Protecteurs & Deffenseurs des Privileges, Franchises & Libertés de cette Ville, Conseillers du Roy, Lieutenans Generaux de Police, étant assemblés dans l'Hôtel de Ville, avec les principaux Officiers Municipaux; sçavoir, le Procureur du Roy de la Police, les Intendans

tendans de la Santé, les Deputés de la Chambre du Commerce, les Directeurs des Hôpitaux, plusieurs des Commissaires Generaux & Particuliers des Quartiers & Parroisses, & autres notables Citoyens.

M. Estelle, Premier Echevin, a representé à l'Assemblée que l'incertitude où l'on peut être dans les Pays Etrangers de l'état où la Santé se trouve dans cette Ville, pouvant empêcher ceux qui y ont des affaires & négoces de prendre les mesures qui leur conviennent; il seroit à propos, pour que chacun fût instruit & certain de la verité, de manifester par un Acte le bon état & la Santé où est Marseille à present; & que le jour d'hier, aprés quarante jours passés, sans qu'il ait plus paru de marques de Contagion, le *Te Deum* fut chanté en Action de graces pour la delivrance de ce mal.

Sur, aux fins susdites, & en foy & témoignage de la verité, Nous Commandant, Echevins, Officiers, Citoyens & Assemblée, disons, declarons & faisons sçavoir que depuis le 19 Août, il n'y a eu aucun malade atteint ni suspect du mal contagieux dans cette Ville de Marseille: & comme précedemment ce mal avoit si fort baissé & diminué depuis quelques mois, qu'on n'en voyoit presque plus que par intervale & de loin en loin, que la communication

munication ne produisoit aucun mauvais effet, & que les desinfections generales avoient été réiterées tant de fois & avec tant d'exactitude, qu'il ne reste rien qui n'ait été parfaitement purgé ; ayant lieu de croire que dans cette heureuse situation, Dieu nous avoit fait la grace de nous delivrer entierement de ce mal, nous priâmes M. l'Evêque de faire chanter le *Te Deum* en Action de graces ; ce qui fut fait le jour d'hier, 29 Septembre, à l'Eglise Cathedrale, où il officia Pontificalement, & où Nous Commandant assistâmes, avec Mrs les Echevins, aussi-bien qu'à la Procession Generale qui fut faite ensuite, avec toute la solemnité possible, & un concours extraordinaire, tant de la Noblesse que des Negocians & du Peuple, ce qui fut suivi de feux de joye & autres réjoüissances publiques. Et d'autant qu'il importe au bien du Commerce de meriter la confiance de nos Voisins & des Nations Etrangeres, & voulant employer pour cela les moyens qui nous paroissent les plus efficaces, &c. En foy de quoi le present Acte a été dressé au lieu, an & jour que dessus, &c. Signé, le Bailly de Langeron, &c.

M. le Duc d'Ossonne, Ambassadeur Extraordinaire d'Espagne, occupe toujours avec toute sa suite l'Hôtel des Ambassadeurs depuis le 9 de ce mois, où il est

servi

servi avec toute la magnificence possible par les Officiers du Roy. M. Messier, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Maître d'Hôtel du Roy, a été nommé pour l'y recevoir au nom de S. M. pendant tout le séjour que Son Excellence fera à Paris.

Les Vers suivans ont été donnés à M. le Maréchal de Villeroy le 25 Novembre.

Sur le pied que les Louis sont,
Le Sieur Barême dans ses Livres,
M'apprend que quinze Louis font
Six cens soixante & quinze livres.
Ah! que joyeusement ma Muse chanteroit
Sur la Lyre & sur la Trompette,
LOUIS Quinze s'il me donnoit
Quinze Louis sur sa Cassette.

On repete fort assidument le Ballet du Roy, il sera dansé le treiziéme Decembre dans la Gallerie des Ambassadeurs, où l'on a dressé un Theâtre d'une maniere fort ingenieuse, au bout qui est du côté de la Riviere: l'autre espace qui fait presque la moitié de la longueur de la Gallerie, contiendra les spectateurs. On sçait que cette superbe Gallerie fait un des plus beaux ornemens du Palais des Tuilleries; le feu Roy y a donné autrefois des Audiences publiques. Le plafond

est copié d'après celui de la Gallerie Farnese, peint par le fameux *Annibal Caruche*, la Fable de Psiché y est representée en differens Tableaux, avec d'autres sujets tirez des Metamorphoses, mais placées & disposées d'une maniere fort differente. On ne peut trop admirer ces belles copies, qui le cedent peu aux originaux, ayant été faites par de très habiles Peintres.

Le 28 de ce mois les Comediens Italiens ont representé une Piece nouvelle toute Italienne, en trois Actes, intitulée *Arlequin faux brave*. Ils doivent donner au commencement du mois prochain *Phaëton*, Parodie nouvelle.

Les Comediens François donneront le Jeudy quatriéme du même mois, *la Vengeance de l'Amour*, Comedie en Vers en cinq Actes, par l'Auteur de *l'Ecole des Amans*.

En attendant que nous puissions donner un détail exact de la Maison de l'Infante, il faut ajouter au nombre des Dames & des Officiers dont nous avons parlé au sujet du Voyage d'Espagne, six Pages de la grande Ecurie, à cheval, un détachement de douze Suisses, commandez par un Exempt, un Brigadier & un Soû-Brigadier. Deux Valets de Chambre du Roy, deux Huissiers de la Chambre, un Maréchal des Logis, huit Fourriers, & autres

Officiers

Digitized by Google

Officiers de la Bouche & Ecurie de Sa Majesté.

REPONSE DU ROY, à la Lettre de Sa Majesté Catholique.

JE ne puis assés marquer à Votre Majesté avec quelle joie & quelle reconnoissance j'accepte une proposition qui me prévient sur tout ce que j'aurois de plus à desirer : ce qui augmente encore le plaisir que je ressens, c'est qu'elle soit si conforme aux sentimens du Roy mon Bisayeul, dont l'exemple & les intentions seront toujours les regles de ma conduite. La connoissance de ses vertus & le respect pour sa memoire, sont la plus considerable partie de l'éducation que je reçois ; & tout plein que j'en suis, il me semble que je le vois ordonner cette union qui resserre les liens du Sang, déja si étroits entre nous. Les tendres sentimens d'amitié & de consideration que je vous dois comme à mon Oncle, seront encore fortifiés par ceux que je vous devrai comme à mon Beau-Pere. Je regarderay l'Infante d'Espagne comme une Princesse destinée à faire le bonheur de ma vie ; je me tiendrai heureux moi-même de pouvoir contribuer au sien, & c'est par cette attention que

je me promets de marquer à Votre Majesté la sincere reconnoissance que je lui dois, &c. LOUIS.

LETTRE DU ROY,
aux Etats Generaux.

TRes chers, Grands Amis, Alliez & Confederez. Nous sommes si persuadez que vous prenez part à tous les évenemens qui nous interessent, que Nous nous promettons que vous apprendrés avec plaisir la convention de notre Mariage avec notre Cousine l'Infante d'Espagne, & la conclusion prochaine de celui de notre Cousin le Prince des Asturies, avec notre Tante la Princesse de Montpensier, fille du Duc d'Orleans notre Oncle; & Nous ne doutons point aussi que vous ne soyés sensibles à la satisfaction que nous avons de l'un & de l'autre. De notre côté Nous vous assurerons qu'ayant pour vous une parfaite estime & une sincere bien veillance, Nous serons toujours très disposés à vous en donner des marques. Sur ce, Nous prions Dieu qu'il vous ait, Très chers, Grands Amis, Alliés & Confederés, en sa sainte & digne garde. Ecrit à Paris le 2 Novembre 1721.

Votre

Votre bon Ami, Allié & Confederé. *Signé*, LOUIS. *Et plus bas*, Le Cardinal DU BOIS. *Au dos de la Lettre est écrit* : A nos Très-chers Grands Amis, Alliez & Confederés les Srs. Etats Generaux des Provinces Unies des Pays-Bas.

On apprend de Petersbourg que le 2. de ce mois les Ministres de l'Empereur, du Roy de France, de Prusse, & de Hollande, ayant été invitez de se trouver à la ceremonie de la publication de la Paix avec la Suede, ils accompagnerent le Czar à l'Eglise, de même que les Senateurs & autres Grands Seigneurs. Après le Service Divin on lut publiquement le Traité de Paix ; après quoy l'Evêque de Berna prononça une belle Oraison, qui fut suivie d'un Discours du Chancelier, adressé à Sa Majesté Czarienne au nom du Senat & de tous les Etats, dans lequel il lui donna le titre de PIERRE LE GRAND, *Pere de la Patrie, & Empereur de toute la Russie*. On fit ensuite une décharge de tout le canon des Remparts, de l'Amirauté & des Galeres, & une décharge de toute la Mousqueterie. Le soir il y eut un magnifique festin au Senat, après lequel on tira un beau feu d'artifice : il y eut quantité d'illuminations. On fit couler deux fontaines de vin rouge & blanc, &

Digitized by Google

rôtir un bœuf pour le Peuple. Il y aura encore d'autres festins pendant cinq ou six jours, & une Mascarade.

REMEDE PRESERVATIF contre la Peste.

IL faut mettre dans huit livres de bon Vinaigre, une poignée de chacune des Herbes suivantes, de Ruë, de Menthe, de Romarin, de petite Absynthe, & de Lavande; on peut y ajouter, si l'on veut, une poignée de Thym, & une de graine de Geniévre; faire infuser le tout pendant huit jours dans un pot de terre vernissé, bien bouché avec de la pâte autour du couvercle, sur des cendres chaudes; ensuite couler le tout en pressant & exprimant les herbes, après y faire fondre une once de Camphre, & conserver le Vinaigre dans des Bouteilles bien bouchées.

Usage de ce Vinaigre.

Il faut s'en frotter les Temples, les Narines, s'en rincer la bouche tous les jours, & en imbiber une petite Eponge fine, pour la porter au nez dans le besoin,

Digitized by Google

soin, c'est un des meilleurs Préservatifs contre la Peste.

Cette Recette a été tirée des Registres du Parlement de Toulouse, parce que quatre Voleurs y furent convaincus, lors de l'ancienne grande Peste, qu'ils alloient chez les Pestiferez, les étrangloient dans leur lit, & aprés voloient leurs Maisons; pour quoi ils furent condamnés à être brûlés vifs; & pour qu'on leur adoucît la peine, ils découvrirent leur secret Préservatif, aprés quoi ils furent pendus.

LETTRES PATENTES, ARRESTS &c.

ARREST DU CONSEIL D'ESTAT DU ROY,

Du 23. Novembre 1721.

Qui ordonne qu'à commencer en l'année 1722, il sera fait un fonds annuel de la somme de Quarante Millions, dont l'employ sera fait dans les Etats du Roy, des Fermes & des Finances, pour servir au payement des arrerages des dettes visées en execution de l'Arrest du 26 Janvier dernier, qui seront liquidées suivant le Reglement annexé à la minute du present Arrest.

LE ROY ayant fait examiner en son Conseil l'Etat de ses fonds, & celui des dépenses absolument necessaires, pour connoître quelle

Digitized by Google

partie de ses revenus Sa Majesté peut affecter dès à present au payement des differentes dettes de l'Etat, dont les titres ont été representez aux Sieurs Commissaires de son Conseil à Paris, & dans les Provinces, & par eux visez en execution des Arrests des 26 Janvier, 16 Fevrier, 18 Mars, 27 Avril, 18 & 20 May de la presente année; & ayant reconnu par cet examen que ses fonds annuels ont été considerablement diminuez, tant par la suppression du Dixiéme, & par celle de plusieurs droits, que par la circonstance presente de la Contagion, qui par l'interruption qu'elle cause au Commerce, ne luy permet pas de demander de nouveaux secours à ses Peuples, & met Sa Majesté dans la necessité de se charger sur ses propres revenus, du payement de toutes les dettes qui seront liquidées : Et à cet effet de distraire dès à present de ses mêmes revenus jusqu'à la somme de Quarante Millions de livres, pour estre annuellement employée, d'abord au payement exact & regulier des arrerages desdites dettes, & successivement au remboursement des capitaux, avec ce qui proviendra de l'extinction des Rentes viageres, & des autres fonds que Sa Majesté y destinera, dans l'intention de diminuer par des remboursemens effectifs cette partie des dettes de l'Etat, lorsqu'il plaira à Dieu de faire cesser le mal contagieux, & à proportion du rétablissement du Commerce, qui produira dans les Revenus de Sa Majesté une augmentation, qu'Elle veut aussi estre invariablement destinée & affectée à ces mêmes remboursemens. Et Sa Majesté desirant qu'il soit incessamment procedé à la reconnoissance & liquidation generale desdites dettes, relativement à la nature des differens titres de creances representez, & à leurs enseignements & origines

origines indiquées par les Declarations & Bordereaux que les Proprietaires & Porteurs de ces effets en ont fournis ; Elle auroit cejourd'huy fait arrêter en son Conseil le Reglement general qu'Elle veut estre observé dans la liquidation & reduction de ces creances : Et par l'ordre que Sa Majesté se propose de faire observer dans le Recouvrement, employ & distribution de la somme de Quarante Millions, qu'Elle veut bien dès-à-present affecter, tant au payement regulier des arrerages, qu'aux remboursemens successifs des capitaux des dettes qui seront reconnuës : Ces divers titres de creances pourront acquerir & conserver une valeur absoluë, au lieu du discredit dans lequel ils ont été depuis long temps, surquoy desirant expliquer ses intentions, Ouy le Rapport du Sieur Le Pelletier de la Houssaye, Conseiller d'Etat ordinaire & au Conseil de Regence pour les Finances, Controlleur General des Finances : SA MAJESTÉ ESTANT EN SON CONSEIL, de l'avis de Monsieur le Duc d'Orleans Regent, a ordonné & ordonne que le capital des effets & titres de creances des dettes concernant Sa Majesté, qui ont été representez aux Sieurs Commissaires de son Conseil à ce deputez, tant à Paris que dans les Provinces, & par eux visez en execution des Arrests des 26 Janvier, 16 Fevrier, 18 Mars, 27 Avril, 18 & 20 May de la presente année, sera & demeurera liquidé & réduit conformément au Reglement general que Sa Majesté en a fait arrêter ce jourd'huy en son Conseil, & qui demeurera annexé à la minutte du present Arrest, sans que les Commissaires qui seront nommez par Sa Majesté pour proceder à la verification desdits effets & titres de créance, puissent sous quelque pretexte que ce soit,

exceder les quotitez fixées, relativement à l'origine & à la nature des effets par ledit Reglement general : Et pour satisfaire tant au payement annuel des arrerages, qu'aux remboursemens successifs des capitaux. Veut & entend Sa Majesté, qu'à commencer du premier Janvier de l'année prochaine 1722, il soit fait & laissé fonds annuellement dans ses Etats des Fermes, & dans ceux des Finances, tant des vingt Generalitez des Pays d'Election, que des Provinces & Pays d'Etats, de la somme de Quarante Millions de livres de revenu actuel & effectif, laquelle somme, avec ce qui proviendra de l'extinction des Rentes viageres, & de l'accroissement des Revenus, & autres fonds qui y seront destinez, S. M. a affecté & affecte par privilege & preference à la partie revenante à son Tresor Royal, au payement des arrerages & capitaux desdites dettes ; & sera ladite somme remise directement par les Fermiers, Receveurs & Tresoriers, aux Payeurs des Rentes créez, & autres qui seront à ce commis ; le tout suivant la repartition qui en sera arrêtée au Conseil : Lesquels Payeurs & autres chargez desdits deniers, seront tenus d'en compter annuellement par Etat au vray au Conseil, & ensuite aux Chambres des Comptes en la maniere accoutumée. Ordonne en outre Sa Majesté, que quelque diminution qui puisse arriver sur le capital des dettes, soit par le remboursement effectif des Rentes perpetuelles, ou par l'extinction des Rentes viageres, ou même par les fonds extraordinaires, que Sa Majesté se propose de destiner au remboursement des Capitaux, le méme fonds de Quarante Millions de revenu actuel & effectif, continuëra toujours d'être fait dans les Etats de Sa Majesté, pour estre l'excedant des arrerages employé sans au-

cun

cun divertissement, au remboursement successif desdits Capitaux. Et sera le present Arrest, ensemble le Reglement general y annexé, executé nonobstant toutes oppositions & autres empêchemens, dont si aucuns interviennent Sa Majesté s'en est reservé la connoissance, & icelle interdit à toutes ses Cours & autres Juges.

REGLEMENT General que Sa Majesté étant en son Conseil, Veut & entend être observé & executé, pour parvenir à la Reconnoissance, Liquidation & Reduction des Effets & Titres de Creance qui ont été representez aux Sieurs Commissaires de son Conseil à ce Deputez, & par eux visez en execution des Arrests du Conseil des 26. Janvier, 16 Fevrier, 18. Mars, 27. Avril, 18. & 20. May 1721.

Les Dettes de l'Etat qui font la matiere du present Reglement, consistent en Sept differentes natures d'Effets.

SÇAVOIR.

Effets presentez au Visa à liquider.

1°. Les Rentes Perpetuelles de l'Hôtel de Ville, créées par Edit du mois de Juin 1720, ou restantes des anciennes creations.

2°. Les nouvelles Rentes Viageres sur l'Hôtel de Ville.

3°. Les Rentes Provinciales sur les Tailles.

4°. Les Billets de la Banque Royale.

5°. Les Rentes Viageres sur la Compagnie des Indes.

Digitized by Google

6°. Les Certificats pour Ecritures en Banque.

7°. Les Actions Rentieres sur la Compagnie des Indes.

Origines des Effets.

La Liquidation de tous ces Effets sera faite suivant les differentes origines portées dans les Declarations des Particuliers, sauf plus grande reduction en cas de preuve contraire.

Ces Origines seront distribuées en Cinq Classes.

SÇAVOIR.

La premiere, des Remboursemens faits par le Roy.

La deuxiéme, des Remboursemens de Particulier à Particulier.

La troisiéme, des Ventes d'Immeubles.

La quatriéme, des Ventes de Meubles, Marchandises & deniers comptans.

La cinquiéme, des Origines non declarées.

I. CLASSE.

Des Remboursemens faits par le Roy.

Dans la premiere Classe des Remboursemens faits par le Roy, seront comprises les sept Origines suivantes.

1°. Les Rentes sur les Aydes & Gabelles, soit que les Contrats restent en nature, ou qu'il y ait eu Remboursement.

2°. Les Rentes sur les Postes.

3°. Les Rentes sur le Controlle des Actes & des Exploits.

4. Les Rentes sur les Tailles.

5°. Les Remboursemens de Charges & Augmentations de Gages, depuis Septembre 1719.

6. Les Appointemens, Pensions & Gratifications

tions des Officiers Militaires & autres, depuis Septembre 1719.

7°. Les Dettes de Communautez des Officiers sur les Quays, Ports & Halles de Paris, que le Roy s'est chargé d'acquitter.

Les Effets dont les origines sont comprises dans la premiere Classe cy dessus, seront liquidez comme il suit :

SÇAVOIR,

Les Rentes Perpetuelles sur l'Hôtel de Ville seront conservées en leur entier sans aucune reduction.

Les Rentes Viageres sur l'Hôtel de Ville seront aussi conservées en leur entier sans aucune reduction.

Les Rentes Provinciales sur les Tailles seront pareillement conservées en leur entier sans aucune reduction.

Les Parties de Billets de Banque de Dix mille livres, & au-dessus, même celles au dessous de cette somme, qui se trouveront jointes à d'autres Effets, seront reduites d'un tiers, & liquidées aux deux tiers, lesquelles dans ce cas, n'ont plus le privilege de petites sommes expliquées cy-après.

Les Parties depuis Dix mille livres exclusivement jusqu'à Six mille livres inclusivement, composées uniquement de Billets de Banque, seront reduites d'un quart, & liquidées aux trois quarts.

Les Parties depuis Six mille livres exclusivement jusqu'à Deux mille livres inclusivement, composées uniquement de Billets de Banque, seront reduites d'un cinquiéme, & liquidées à quatre cinquiémes.

Les Parties depuis Deux mille livres exclusivement jusqu'à Cinq cens livres exclusivement, composées

composées seulement de Billets de Banque, seront reduites d'un sixiéme, & liquidées aux cinq sixiémes.

Les Parties de Cinq cens livres & au dessous, composées seulement de Billets de Banque, seront conservées en entier sans aucune reduction.

Les Rentes Viageres sur la Compagnie des Indes seront reduites de deux cinquiémes, & liquidées à trois cinquiémes.

Les Certificats pour Ecritures en Banque seront reduits de deux cinquiémes, & liquidez à trois cinquiémes de leur premiere valeur.

Les Actions Rentieres évaluées seront reduites de deux cinquiémes, & liquidées à trois cinquiémes.

II. CLASSE.

Remboursemens de Particulier à Particulier.

Dans la seconde Classe des Rembousemens de Particulier à Particulier, sont comprises les sept Origines suivantes :

1°. Les Rentes sur le Clergé.

2°. Les Rentes sur les Pays d'Etats.

3°. Les Rentes sur les Secretaires du Roy, Notaires & autres Corps & Communautez, dont le Roi ne s'est point chargé d'acquitter les dettes.

4°. Les Contrats sur les Particuliers, Obligations, & Condamnations sur Billets & Lettres de Change avant Septembre 1719. & acquitez depuis.

5°. Les Effets representez par les Depositaires autorisez en Justice, quoyque l'origine n'en soit point declarée, à l'exception de ceux desdits Effets deposez qui reviendront ou devront revenir au pouvoir des déposans, lesquels en ce cas

seront

Digitized by Google

feront tenus d'en justifier les origines.

6. Les Ventes d'Immeubles & Charges avant Septembre 1719, & payées en 1720.

7°. Les Retraits faits depuis Septembre 1719 de Biens acquis avant ledit tems.

Les Effets, dont les origines sont comprises dans la seconde Classe cy dessus, seront liquidez comme il suit :

SÇAVOIR,

Les Rentes Perpetuelles sur l'Hôtel de Ville seront conservées en entier sans aucune reduction.

Les Rentes Viageres sur l'Hôtel de Ville seront aussi conservées sans aucune reduction.

Les Rentes Provinciales sur les Tailles seront aussi pareillement conservées en leur entier sans aucune reduction.

Les Parties de Billets de Banque de Dix mille livres & au dessus, même celles au dessous de cette somme qui se trouveront jointes à d'autres Effets, seront reduites d'un Tiers, & liquidées aux deux Tiers.

Les Parties depuis Dix mille livres exclusivement jusqu'à Six mille livres inclusivement, composées uniquement de Billets de Banque, seront reduites d'un quart, & liquidées aux trois quarts.

Les Parties depuis Six mille livres exclusivement jusqu'à Deux mille livres inclusivement, composées uniquement de Billets de Banque, seront reduites d'un cinquiéme, & liquidées à quatre cinquiémes.

Les Parties depuis Deux mille livres exclusivement jusqu'à Cinq cens livres exclusivement, composées seulement de Billets de Banque, seront reduites d'un sixiéme, & liquidées à cinq sixiémes.

Les Parties de Cinq cens livres & au-dessous, composées

composées seulement de Billets de Banque, seront conservées en entier sans aucune reduction.

Les Rentes Viageres sur la Compagnie des Indes seront reduites de deux Cinquiémes, & liquidées à trois Cinquiémes.

Les Certificats pour Ecritures en Banque, seront reduits de deux Cinquiémes, & liquidées à trois Cinquiémes.

Les Actions Rentieres évaluées, seront pareillement reduites de deux Cinquiémes, & liquidées à trois Cinquiémes.

III. CLASSE.

Ventes d'Immeubles.

Dans la troisiéme Classe seront comprises les Ventes des Terres, Maisons, Charges & autres Immeubles, faites depuis le mois de Septembre 1719.

Les effets dont les origines sont comprises dans la troisiéme Classe cy-dessus, seront liquidez comme cy-après,

SÇAVOIR,

Les Rentes Perpetuelles sur l'Hôtel de Ville seront reduites & liquidées à moitié de leur Capital.

Les Rentes Viageres sur l'Hôtel de Ville seront aussi reduites & liquidées à moitié.

Les Rentes Provinciales sur les Tailles, seront pareillement reduites & liquidées à moitié.

Les Parties de Billets de Banque de Dix mille livres & au-dessus, même celles au dessous de cette somme, qui se trouveront jointes à d'autres Effets, seront reduites de deux tiers, & liquidées à un tiers.

Les Parties depuis Dix mille livres exclusivement jusqu'à Six mille livres inclusivement,

composées

composées uniquement de Billets de Banque, seront reduites de deux Cinquiémes, & liquidées à trois Cinquiémes.

Les Parties depuis Six mille livres exclusivement jusqu'à Deux mille livres inclusivement, composées seulement de Billets de Banque, seront reduites d'un tiers, & liquidées à deux tiers.

Les Parties depuis Deux mille livres exclusivement jusqu'à Cinq cens livres exclusivement, composées seulement de Billets de Banque, seront reduites d'un quart, & liquidées à trois quarts.

Les Parties de Cinq cens livres & au dessous, composées seulement de Billets de Banque, seront conservées en entier, sans aucune reduction.

Les Rentes Viageres sur la Compagnie des Indes, seront reduites de deux tiers, & liquidez à un tiers.

Les Certificats pour Ecritures en Banque, seront aussi reduits de deux tiers, & liquidez à un tiers.

Les Actions Rentieres évaluées, seront pareillement reduites de deux tiers, & liquidées à un tiers.

IV. CLASSE.

Ventes de Meubles ou Marchandises & Deniers comptans.

La quatriéme Classe des Ventes de Meubles ou Marchandises & Deniers comptans, sera distinguée en quatre Subdivisions.

I. SUBDIVISION.

La premiere Subdivision ne renfermera pour origines que les Remboursemens ordonnez par le Roy, prouvez par les Liquidations non acquittées,

Digitized by Google

quitées, & qui sont rapportées par les mêmes Porteurs ausquelles elles ont été expediées, ou les Recepissez de la Monnoye presentez au Visa.

Les Effets dont les origines sont comprises dans la premiere Subdivision de la quatriéme Classe cy dessus, seront liquidez comme il suit,

SÇAVOIR,

Les Rentes Perpetuelles sur l'Hôtel de Ville, seront conservées en entier, sans aucun reduction.

Les Rentes Viageres sur la Ville, seront aussi conservées en leur entier, sans aucune reduction.

Les Rentes sur les Tailles, seront pareillement conservées en leur entier, sans aucune reduction.

Les Parties de Billets de Banque de Dix mille livres & au-dessus, même celles au dessous de cette somme, qui se trouveront jointes à d'autres effets, seront reduites d'un tiers, & liquidées aux deux tiers.

Les Parties depuis Dix mille livres exclusivement jusqu'à Six mille livres inclusivement, composées seulement de Billets de Banque, seront reduites d'un quart, & liquidées aux trois quarts.

Les Parties depuis Six mille livres exclusivement jusqu'à Deux mille livres inclusivement, composées seulement de Billets de Banque, seront reduites d'un cinquiéme, & liquidées à quatre cinquiémes.

Les Parties depuis Deux mille livres exclusivement jusqu'à Cinq cens livres exclusivement, composées seulement de Billets de Banque, seront reduites d'un sixiéme, & liquidées à cinq sixiémes.

Les Parties de Cinq cens livres & au-dessous composées uniquement de Billets de Banque, seront

Digitized by Google

seront conservées en leur entier, sans aucune reduction.

Les Rentes Viageres sur la Compagnie des Indes, seront reduites de deux cinquiémes, & liquidées à trois cinquiémes.

Les Certificats pour Ecritures en Banque, seront aussi reduits de deux cinquiémes, & liquidez à trois cinquiémes.

Les Actions Rentieres évaluées, seront pareillement reduites de deux cinquiémes, & liquidées à trois cinquiémes.

II. SUBDIVISION.

De la Quatriéme Classe.

La seconde Subdivision de la Quatriéme Classe comprendra les neuf origines suivantes.

1°. Les Conversions de Billets de l'Etat en Recepissez du Tresor Royal, depuis payez en Billets de Banque.

2°. Les Produits des Billets & autres Creances des Entrepreneurs de Vivres, Estapes & Fourages, suivant les liquidations.

3°. Les Apointemens de Commis.

4°. Les Gages de Domestiques.

5°. Les Salaires des Ouvriers & Artisans.

6°. Les Arrerages des Rentes & autres Revenus des Fonds & Epargnes.

7°. Les Pensions & Gratifications à des Veuves d'Officiers & autres, avant le mois de Septembre 1719.

8°. Les Remboursemens de Creances par Obligations, & autres Actes qui n'ont point de datte autentique.

9°. Les Sommes payées aux Marchands en 1720. pour livraisons faites avant ladite année, suivant leurs Livres.

Les Effets dont les origines se trouveront

comprises

Digitized by Google

comprises dans la seconde Subdivision de la quatriéme Classe cy dessus, seront liquidez comme cy après :

SÇAVOIR,

Les Rentes Perpetuelles sur l'Hôtel de Ville, seront reduites d'un tiers, & liquidées à deux tiers.

Les Rentes Viageres sur l'Hôtel de Ville, seront aussi reduites d'un tiers, & liquidées à deux tiers.

Les Rentes Provinciales sur les Tailles, seront pareillement reduites d'un tiers, & liquidées à deux tiers.

Les Parties de Billets de Banque de Dix mille livres & au-dessus, même celles au dessous de cette somme, qui se trouveront jointes à d'autres Effets, seront reduites & liquidées à moitié.

Les Parties depuis Dix mille livres exclusivement jusqu'à Six mille livres inclusivement, composées seulement de Billets de Banque, seront reduites de deux cinquiémes, & liquidées à trois cinquiémes.

Les Parties depuis Six mille livres exclusivement jusqu'à Deux mille livres inclusivement, composées seulement de Billets de Banque, seront reduites d'un tiers, & liquidées à deux tiers.

Les Parties depuis Deux mille livres exclusivement jusqu'à Cinq cens livres exclusivement, composées uniquement de Billets de Banque, seront reduites d'un quart, & liquidées aux trois quarts.

Les Parties de Cinq cens livres & au-dessous, composées seulement de Billets de Banque, seront conservées en entier, sans aucune reduction.

Les Rentes Viageres sur la Compagnie des Indes, seront reduites de deux tiers, & liquidées à un tiers.

Les Certificats pour Ecritures en Banque, seron-

Digitized by Google

seront aussi reduits de deux tiers, & liquidez à un tiers.

Les Actions Rentieres évaluées, seront pareillement reduites de deux tiers, & liquidées à un tiers.

III. SUBDIVISION.

De la Quatriéme Classe.

La troisiéme Subdivision de la Quatriéme Classe sera composée de dix origines,

SÇAVOIR,

1°. Les Ventes de Meubles, Marchandises, Pierreries, Bijoux & Vaisseaux.

2°. Les Ventes de Fonds de Boutique, depuis le premier Septembre 1719.

3°. Les Remboursemens de Billets purs & simples ou Lettres de Change dattées ou non dattées, sans autre Titre.

4°. Les Payemens en Compte en Banque ou Billets de Banque, pour Lettres de Change tirées du Pays Etranger, & autres.

5°. Les Especes portées à la Banque où à la Monnoye, ou autres Bureaux de Recette.

6°. Les Effets provenans des Dividendes d'Actions.

7°. Les Emprunts faits par Contracts de Constitution, avant Septembre 1719.

8°. Les Dots portées par Contracts de Mariage, avant Septembre 1719, ou depuis, sans origines declarées.

9°. Les Remboursemens faits par le Roy, ou par les Particuliers avant Septembre 1719.

10°. Les Retraits faits des biens achetez depuis Septembre 1719.

Les Effets dont les origines sont comprises dans la troisiéme Subdivision de la quatriéme

Classe

Digitized by Google

Classe cy-dessus, seront liquidez comme il suit,

SÇAVOIR,

Les Rentes perpetuelles sur l'Hôtel de Ville, seront reduites & liquidées à la moitié.

Les Rentes Viageres sur l'Hôtel de Ville, seront aussi reduites & liquidées à la moitié.

Les Rentes sur les Tailles, seront pareillement reduites & liquidées à la moitié.

Les Parties de Billets de Banque de Dix mille livres & au dessus, même celles au dessous de cette somme, qui se trouveront jointes avec d'autres effets, seront reduites de trois cinquiémes, & liquidées à deux cinquiémes.

Les Parties depuis Dix mille livres exclusivement jusqu'à six mille livres inclusivement, composées uniquement de Billets de Banque, seront reduites de deux cinquiémes, & liquidées à trois cinquiémes.

Les Parties depuis six mille livres exclusivement, jusqu'à deux mille livres inclusivement, composées seulement de Billets de Banque, seront reduites d'un tiers, & liquidées aux deux tiers.

Les Parties depuis Deux mille livres exclusivement jusqu'à Cinq cens livres exclusivement, composées seulement de Billets de Banque, seront reduites d'un quart. & liquidées aux trois quarts.

Les Parties de Cinq cens livres & au dessous, composées seulement de Billets de Banque, seront conservées en entier sans aucune reduction.

Les Rentes Viageres sur la Compagnie des Indes, seront reduites de deux tiers, & liquidez à un tiers.

Les Certificats pour Ecritures en Banque, seront

Digitized by Google

seront aussi reduits de deux tiers, & liquidez à un tiers.

Les Actions Rentieres évaluées, seront pareillement reduites de deux tiers, & liquidées à un tiers.

IV. SUBDIVISION.

De la Quatriéme Classe.

La Quatriéme Subdivision de la quatriéme Classe comprendra trois origines.

SÇAVOIR,

1°. Les Emprunts faits par Contract de Constitution depuis le premier Septembre 1719, sans origine declarée.

2°. Les Dons purs & simples, ou à charge de Rentes Viageres, sans stipulation d'origines.

3°. Les sommes payées pour desistemens de Retraits.

Les Effets, dont les origines sont comprises dans la quatriéme Subdivision de la quatriéme Classe cy-dessus, seront liquidez comme il suit.

SÇAVOIR.

Les Rentes perpetuelles sur l'Hôtel de Ville, seront reduites de deux tiers, & liquidées à un tiers.

Les Rentes Viageres sur l'Hôtel de Ville, seront de même reduites de deux tiers, & liquidées à un tiers.

Les Rentes sur les Tailles seront reduites de deux tiers, & liquidées à un tiers.

Les Parties de Billets de Banque de dix mille livres & au dessus, même celles audessous de cette somme, qui se trouveront jointes à d'autres

tres Effets, seront reduites de trois quarts, & liquidées à un quart.

Les Parties depuis Dix mille livres exclusivement jusqu'à six mille livres inclusivement, composées seulement de Billets de Banque seront reduites & liquidées à moitié.

Les Parties depuis Six mille livres exclusivement jusqu'à Deux mille livres inclusivement, composées seulement de Billets de Banque, seront reduites de deux cinquiémes, & liquidées à trois cinquiémes.

Les Parties depuis Deux mille livres exclusivement jusqu'à Cinq cens livres exclusivement, composées uniquement de Billets de Banque, seront reduites d'un tiers, & liquidées à deux tiers.

Les Parties de Cinq cens livres & au-dessous, composées seulement de Billets de Banque, seront conservées en entier, sans aucune reduction.

Les Rentes Viageres sur la Compagnie des Indes, seront reduites de trois quarts, & liquidées à un quart.

Les Certificats pour Ecritures en Banque, seront aussi reduits de trois quarts, & liquidez à un quart.

Les Actions Rentieres évaluées, seront pareillement reduites de trois quarts, & liquidées à un quart.

V. CLASSE.

Origines non declarées.

La Cinquiéme Classe des origines non declarées comprendra non seulement les cas où les Porteurs d'Effets n'ont pas voulu dire d'où ils les tiennent, mais encore ceux où ils ont declaré que les Effets proviennent des profits par eux faits sur le Papier.

Tous les Effets qui sont dans l'un des deux cas contenus

Digitized by Google

contenus en la Classe ci dessus, sans autre origine, de quelque nature qu'ils soient, seront reduits des dixneuf vingtiémes, & liquidez à un vingtiéme.

Et à l'égard de tous les Effets qui ont dû être representez & visez, & qui ne l'ont pas été, ils demeureront eteints & supprimez, sans que les Proprietaires ou Porteurs d'iceux en puissent jamais prétendre ou repeter aucune valeur, ni qu'ils puissent estré exposez en vente ou autrement negociez, sous la peine de trois mille livres d'amende, & même de plus grande, suivant l'exigence des cas. Fait au Conseil d'Etat du Roy, Sa Majesté y étant, tenu à Paris le vingt-troisiéme jour de Novembre mil sept cent vingt-un. Signé, PHELYPEAUX.

ARREST DU CONSEIL D'ETAT DU ROY,

Du 23 Novembre 1721.

Concernant les Actions de la Compagnie des Indes, portant que celles qui ont été presentées au Visa, en execution de l'Arrest du 26 Janvier 1721, demeureront fixées au nombre de Cinquante mille, dont la reduction sera faite suivant les origines, & suivant le Reglement qui y est aunexé.

LE ROY ayant par l'Arrest de ce jour, destiné & affecté annuellement sur ses plus clairs revenus jusques à la somme de Quarante Mil-

lions de livres, au payement regulier des arrerages, même au remboursement successif des capitaux des dettes de l'Etat, que Sa Majesté a bien voulu reconnoître; & ayant prescrit par le Reglement general qu'Elle a fait arrêter le même jour en son Conseil, la forme en laquelle Elle entend qu'il soit procedé à la liquidation & reduction des differens titres de creances qui ont été representez aux Sieurs Commissaires du Conseil à ce députez, tant à Paris que dans les Provinces; & qui ont été par eux visez en execution des Arrests du Conseil des 25 Janvier, 16 Fevrier, 18 Mars, 27 Avril, 18 & 20 May de la presente année: Sa Majesté a crû devoir en même-temps porter son attention sur les Actions & Dixiémes d'Actions interessées de la Compagnie des Indes, qui ont été répandues dans le Public, & dont un grand nombre se trouve à des titres très-favorables, entre les mains de plusieurs de ses Sujets de toutes conditions, à qui elles tiennent même lieu de leur ancien Patrimoine. Ces motifs joints à la necessité de conserver, & même d'accroître le Commerce du Royaume, en formant un Corps de Compagnie, qui par le choix des Sujets qui la composeront, & par une Regie exacte, puisse faire usage, pour le plus grand bien de l'Etat, des établissemens considerables qui se trouvent dèja faits dans presque toutes les parties du monde, & des fonds suffisans qui existent pour soutenir ses differentes operations, qui sont l'objet de son Commerce; ont determiné Sa Majesté dans le même esprit d'assurer la fortune des Creanciers legitimes de la Compagnie des Indes, à se faire rendre un compte exact de l'administration qui a été faite par les Directeurs, pour connoître au juste quels

enga-

engagemens elle auroit contractez, tant envers Sa Majesté, qu'envers le Public. Pour remplir l'une & l'autre de ces vûës, Sa Majesté ayant par les Arrests de son Conseil des 26 Janvier & 7 Avril de la presente année, pourvû à la sûreté des Actionnaires, & ordonné que les Directeurs de ladite Compagnie seroient tenus de compter pardevant les Sieurs Commissaires de son Conseil députez à cet effet, des differens Fonds & Revenus de Sa Majesté, de l'administration desquels elle avoit été chargée : Il ne reste plus qu'à assûrer la condition des Creanciers de bonne foy de cette même Compagnie, en procedant à une repartition proportionnelle de ses Actions interessées, sur les mêmes principes que Sa Majesté a établis pour la liquidation & reduction des autres dettes, dont Elle a bien voulu se charger, relativement à leurs origines : au moyen de laquelle Repartition la totalité desdites Actions, bien que reduite à une moindre quantité, conservera toujours les mêmes produits & les mêmes avantages qui étoient affectez à un plus grand nombre d'Actions : Se reservant d'ailleurs Sa Majesté, d'augmenter dans la suite, par la protection speciale qu'Elle donnera au Commerce, & même par de nouvelles graces, les produits & benefices de cette Compagnie ; ensorte qu'elle se trouve toujours en état d'assurer aux Actions un Dividende fixe, qui soit au moins en proportion avec les Revenus attachez aux autres Effets liquidez : A quoy Sa Majesté desirant pourvoir, Ouy le Rapport du Sieur Le Pelletier de la Houssaye, Conseiller d'Etat ordinaire & au Conseil de Regence pour les Finances, Controlleur General des Finances : SA MAJESTE' ESTANT EN SON CONSEIL, de l'avis

de Monsieur le Duc d'Orleans Regent, a ordonné & ordonne que toutes les Actions & Dixiémes d'Actions interessées qui ont été representées aux Sieurs Commissaires du Conseil, tant à Paris que dans les Provinces, & par eux visées en execution des Arrests des 26 Janvier, 16 Fevrier, 18 Mars, 27 Avril, 18 & 20 May derniers, seront & demeureront reduites au nombre de Cinquante mille, suivant la reduction & repartition qui en sera faite relativement aux diverses origines, le tout conformément au Reglement General que Sa Majesté en a cejourd'huy fait arrêter en son Conseil, & qui demeurera annexé à la minute du present Arrest : N'entend neanmoins Sa Majesté comprendre dans ladite repartition les Actions interessées du premier Timbre seulement, quoy qu'elles ayent été presentées au Visa, attendu qu'elle ont été annullées par l'Arrest du 2 Decembre 1720. Veut pareillement Sa Majesté, que toutes les Actions & Dixiémes d'Actions, qui n'ont pas esté visées, de quelque maniere qu'elles soient Timbrées, demeurent nulles, supprimées & éteintes, suivant l'Arrest du 10 Aoust dernier : Lesquels Arrests des 2. Decembre 1720. & 10 Aoust dernier, Sa Majesté entend estre executez selon leur forme & teneur,

Reglement

REGLEMENT GENERAL que Sa Majesté, étant en son Conseil, veut & entend estre observé, pour parvenir à la Repartition & Reduction des Actions & Dixiémes d'Actions interessées de la Compagnie des Indes, qui ont esté representées aux Sieurs Commissaires de son Conseil à ce deputez, & par eux visées en execution des Arrests du Conseil des 26. Janvier, 16 Fevrier, 18 Mars, 27 Avril, 18 & 20 May 1721.

Les Actions & Dixiémes d'Actions interessées de la Compagnie des Indes, seront liquidées eu égard au nombre, & non selon leur évaluation, en reglant la décision sur les differentes origines portées par les Declarations des Porteurs, sauf à en faire plus grande reduction, en cas de preuve contraire à l'Exposé de la Declaration.

Ces Origines seront distribuées en cinq Classes

La Premiere, des Remboursemens faits par le Roy.

La Deuxiéme, des Remboursemens de particulier à particulier.

La Troisiéme, des Ventes d'Immeubles.

La Quatriéme, des Ventes des Meubles ou Machandises & deniers comptans.

La Cinquiéme, des Origines non declarées.

Digitized by Google

I. CLASSE.

Des Remboursemens faits par le Roy.

La Premiere Classe des Remboursemens faits par le Roy, contiendra les 7 Origines suivantes.

1. Des Rentes remboursées sur les Aydes & Gabelles, depuis Septembre 1719.

2. Des Rentes remboursées sur les Postes, depuis Septembre 1719.

3. Des Rentes remboursées sur le Controlle des Actes & Exploits, depuis Septembre 1719.

4. Des Rentes remboursées sur les Tailles, depuis Septembre 1719.

5. Des Remboursemens de Charges & Augmentations de Gages, depuis Septembre 1719.

6. Des Appointemens, Pensions & Gratifications des Officiers Militaires, depuis Septembre 1719.

7. Des Dettes des Communautez des Officiers sur les Quays, Ports & Halles de Paris, que le Roy s'est chargé d'acquitter.

Les Actions & Dixiémes d'Actions interessées, dont les origines sont comprises dans la Classe cy-dessus, seront liquidées comme cy aprés.

Les Parties composées d'une Action & au-dessous, seront conservées en entier sans aucune réduction.

Les Parties composées depuis une Action jusqu'à deux inclusivement, seront réduites d'un dixiéme du total, & liquidées aux neuf dixiémes.

Les Parties composées depuis deux Actions jusqu'à cinq exclusivement, seront réduites de deux dixiémes du total, & liquidées aux huit dixiémes.

Les Parties composées de cinq Actions & au-

dessus,

Digitized by Google

dessus, seront réduites de quatre dixiémes du total, & liquidées aux six dixiémes.

II. CLASSE.

Des Remboursemens de Particulier à Particulier.

La seconde Classe des Remboursemens de particulier à particulier, comprendra les sept Origines cy-aprés :

SÇAVOIR,

1. Des Rentes sur le Clergé, remboursées depuis Septembre 1719.
2. Des Rentes sur les Pays d'Etats, depuis Septembre 1719.
3. Des Rentes sur les Secretaires du Roy, Notaires & autres Corps & Communautez, dont le Roy ne s'est point chargé d'acquitter les dettes, depuis Septembre 1719.
4. Des Contrats sur les particuliers, Obligations & Sentences sur Billets & Lettres de Change, renduës avant Septembre 1719, & acquittées depuis.
5. Des Effets déposez par autorité de Justice, reçûs par les Créanciers, & non par les Deposans, depuis Septembre 1711.
6. Des Ventes d'Immeubles & Charges, avant Septembre 1719, payées en 1720.
7. Des Retraits faits depuis Septembre 1719, de Biens acquis avant ledit temps.

Les Actions & Dixiémes d'Actions interessées, dont les Origines sont comprises dans la seconde Classe cy dessus, seront liquidées comme il suit.

Les Parties composées d'une Action & au-dessous, seront conservées en entier sans aucune réduction.

Digitized by Google

Les Parties composées depuis une Action jusqu'à deux inclusivement, seront réduites d'un dixiéme du total, & liquidées aux neuf dixiémes.

Les Parties composées depuis deux Actions jusqu'à cinq exclusivement, seront réduites de deux dixiémes du total, & liquidées aux huit dixiémes.

Les Parties composées de cinq Actions & au-dessus, seront réduites de quatre dixiémes du total, & liquidées aux six dixiémes.

III. CLASSE.

Des Ventes d'Immeubles ou Emprunts justifiez.

La Troisiéme Classe des Ventes d'Immeubles, ne contiendra que les Origines provenantes de Ventes de Terres, Maisons, Charges & autres Immeubles, faits depuis le mois de Septembre 1719, ou des Emprunts faits & justifiez depuis ledit temps, & dont l'engagement subsiste encore.

Les Actions & Dixiémes d'Actions interessées, dont les Origines sont comprises dans la troisiéme Classe cy-dessus, seront liquidées comme cy-après.

Les Parties composées d'une Action & au-dessous, seront conservées en entier sans aucune reduction.

Les Parties composées depuis une Action jusqu'à deux inclusivement, seront reduites de trois dixiémes du total, & liquidées aux sept dixiémes.

Les Parties composées depuis deux Actions jusqu'à cinq exclusivement, seront reduites de cinq dixiémes, ou de moitié du total, & liquidées aux cinq dixiémes.

Les Parties composées de cinq Actions & au-

dessus,

dessus, seront reduites de sept dixiémes du total, & liquidées à trois dixiémes.

IV. CLASSE.

Des Ventes de Meubles ou Marchandises, & deniers comptans.

La Quatriéme Classe des Ventes de Meubles, ou Marchandises & Deniers comptans, contiendra les vingt Origines cy-après.

SÇAVOIR,

1. Des Remboursemens faits par le Roy depuis Septembre 1719, prouvez par des liquidations rapportées par les mêmes Porteurs ausquels elles ont esté expediées.

Les Actions & Dixiémes d'Actions interessées qui se trouveront dans le cas de la premiere origine cy dessus, seront liquidées en la maniere suivante, comme dans la premiere Classe.

Les Parties composées d'une Action & au-dessous seront conservées en entier sans aucune reduction.

Les Parties composées depuis une Action jusqu'à deux inclusivement, seront reduites d'un dixiéme du total, & liquidées aux neuf dixiémes.

Les Parties composées depuis deux Actions jusqu'à cinq exclusivement, seront reduites de deux dixiémes du total, & liquidées aux huit dixiémes.

Les Parties composées de cinq Actions & au-dessus, seront reduites de quatre dixiémes du total, & liquidées aux six dixiémes.

Les autres Origines comprises dans la Quatriéme Classe, seront celles qui proviennent.

2. Des Conversions de Billets de l'Estat en

Digitized by Google

Recepissez du Tresor Royal, depuis payez en Billets de Banque.

3. Des produits des Billets & autres Creances des Entrepreneurs des Vivres, Etapes & Fourrages, suivant les Liquidations.

4. Des Appointemens des Commis.

5. Des Gages des Domestiques.

6. Des Salaires des Ouvriers & Artisans.

7. Des Arrerages de Rentes & autres Revenus des fonds & Epargnes.

8. Des Pensions & Gratifications à des Veuves d'Officiers, & aux Nouveaux Catholiques.

9. Des Remboursemens des Creances par Obligations & autres Actes non dattez.

10. Des Sommes payées aux Marchands en 1720. pour livraisons faites avant ladite année, suivant leurs Livres.

11. Des Ventes de Meubles, Marchandises, Pierreries, Bijoux & Vaisseaux, depuis le premier Septembre 1719.

12. Des Ventes de Fonds de Boutiques, depuis le premier Septembre 1719.

13. Des Remboursemens de Billets purs & simples ou Lettres de change, dattez ou non dattez, sans autre titre.

14. Des Payemens en Comptes en Banque, ou Billets de Banque, de Lettres de change tirées des Pays Estrangers.

15. Des Especes portées à la Banque ou à la Monnoye, justifiées ou non justifiées.

16. Des Dividendes d'Actions.

17. Des Emprunts faits par Contrats de Constitution, avant Septembre 1719.

18. Des Dots portées par Contrats de Mariages, avant Septembre 1719. ou depuis, sans Origine declarée.

19. Des Remboursemens faits par le Roy ou par les Particuliers, avant Septembre 1719.

20. Des

20. Des Retraits faits en 1720. de Biens acquis depuis Septembre 1719.

Les Actions ou Dixiémes d'Actions, dont les Origines sont comprises dans les 19. dernieres cy-dessus, seront liquidées comme cy après.

Les Parties composées d'une Action & au dessous, seront conservées en leur entier sans aucune reduction.

Les Parties composées depuis une Action jusques à deux inclusivement, seront réduites de trois dixiémes du total, & liquidées aux sept dixiémes.

Les Parties composées depuis deux Actions jusques à cinq exclusivement, seront réduites de cinq dixiémes, ou de moitié du total, & liquidées à la moitié.

Les Parties composées de cinq Actions & au-dessus, seront réduites de sept dixiémes du total, & liquidées aux trois dixiémes.

Lorsque l'Evaluation des Actions n'aura pû estre faite par les declarations; parce qu'elles auront esté trouvées sous des scellez, sans qu'on en ait pû sçavoir l'Origine, elles seront liquidées comme cy-aprés.

Les Parties composées d'une Action & au-dessous, seront conservées en entier sans réduction.

Les Parties composées depuis une Action jusqu'à deux inclusivement, seront reduites d'un dixiéme du total; & liquidées aux neuf dixiémes.

Les Parties composées depuis deux Actions jusqu'à cinq exclusivement, seront reduites de deux dixiémes sur le total, & liquidées aux huit dixiémes.

Les Parties composées de cinq Actions & au-dessus, seront reduites de quatre dixiémes sur le total, & liquidées aux six dixiémes.

Digitized by Google

V. CLASSE.

Des Origines non déclarées.

La Cinquiéme Classe des Origines non declarées, renfermera non seulement les cas où les porteurs d'Actions n'ont pas voulu dire d'où ils les tiennent, mais encore ceux où ils ont declaré qu'elles proviennent des profits par eux faits sur le Papier.

Les Actions & Dixiémes d'Actions interessées, qui se trouveront dans le cas de la cinquiéme Classe, quelle qu'en puisse estre la quantité, seront & demeureront annullées en entier, & il n'en sera fait aucune liquidation.

Les Actons du premier Timbre, seront & demeureront annullées, conformément à l'Arrest du Conseil du mois de Decembre 1720, faute d'avoir esté déposées à la Banque, & il n'en sera fait aucune liquidation.

FAIT au Conseil d'Etat du Roy, Sa Majesté y estant, tenu à Paris le vingt troisiéme jour de Novembre mil sept cent vingt-un. *Signé*, PHELYPEAUX.

LETTRES PATENTES *donnée à Paris le 6 Octobre* 1721, portant que le Prevôt de l'Isle sera le procès au nommé Tiby & ses complices, &c.

ARREST du Parlement *du 26 Novembre* 1721, portant condamnation de mort contre Louis-Dominique Cartouche & ses complices, &c. par lequel la Cour declare la contumace bien instruite contre lesdits Camus, Antoine François & Blaise, & adjugeant le profit d'icelle; pour réparation des cas mentionnez au procès, condamne lesdits Camus, Louis-Dominique Cartouche, dit

dit Lamare, ou Petit, ou Bourguignon ; Jacques Maire, dit Limousin ; Jean Pierre Balagny, dit Capucin ; Pierre François Gruthus du Chastelet, dit Lorrain, & Charles Blanchard, dit Gaillard, avoir les jambes, cuisses, bras & reins rompus vifs, sur un échaffaut, qui pour cet effet sera dressé en Place de Gréve de cette Ville de Paris ; ce fait leurs corps mis chacun sur une rouë, la face tournée vers le Ciel, pour y finir leurs jours ; & lesdits Jean-Baptiste Madelaine, dit Beaulieu, & Jean-Baptiste Messié, dit Flamand, être pendus & étranglez, jusqu'à ce que mort s'ensuive, à des potences, qui pour cet effet seront plantées en ladite Place de Gréve, & leurs corps morts y demeurer vingt-quatre heures, puis portez au gibet de Paris ; & seront préalablement lesdits Louis Dominique Cartouche, dit Lamare, ou Petit, ou Bourguignon ; Jacques Maire, dit Limousin ; Jean Pierre Balagny, dit le Capucin ; Pierre-François Gruthus du Chastelet, dit Lorrain ; Charles Blanchard, dit Gaillard ; Jean-Baptiste Madelaine, dit Beaulieu ; & Jean-Baptiste Messié, dit Flamand, appliquez à la question ordinaire & extraordinaire, declare tous & chacuns leurs biens ; ensemble ceux dudit le-Camus, situez en pays de confiscation, acquis & confisquez au Roy ou à qui il appartiendra, sur chacun d'iceux, & autres non sujets à confiscation, préalablement pris la somme de cent livres d'amende vers ledit Seigneur Roy, & à sursis à faire droit à l'égard desdits Jean-Baptiste Chevrelot, dit Drillon ; Marie le Roy ; Etienne Verel, dit Loyson ; Madelaine Henry, dit la Bonne ; Marie-Madelaine Chevalier ; Marie-Jeanne Rolland ; Marie-Anne Rolland ; Marie-Antoinette Neron ; Pierre Dantragues, dit Duplessis ; Louis Sauvé ; Antoine Descroix, dit la Teste de Mouton ; Christophe Neron ; André

Vilars,

Digitized by Google

Villars, dit Castellard; Jean-Baptiste Rosy, dit le Chevalier le Craqueur; Louis Lamy; Philippe Saunier; Pierre Didier Dutaut, Martin Marin; Anne Josse, femme Marin; Michel Miché, dit Parisien; Marie Françoise Chanteloup; Louis Cartouche; Jacques Tauton; Simon Marchandon; Pierre Jomas; François-Antoine Cartouche; Marguerite Molle, femme Millebled; Jeanne Pellier, veuve Menel; Estienne Petit; Pierre Collet; Nicolas Courtin, dit Jacob de Mouchy; Gervais Savard; Françoise Gauché; Antoine François, & Blaise, jusqu'après l'entiere execution du present Arrest, &c.

Les Arrests concernant les Billets de Banque & les Actions, qui interessent si fort le public, aprés lesquels nous avons attendu long-temps, sont la cause que le Mercure paroît un peu tard.

NOUS avons oublié de dire en parlant de M. le Duc d'Ossonne, que le 19 Novembre Messieurs les Prevôt des Marchands & Eschevins à la tête du Corps de Ville, allerent par ordre exprès du Roy, luy faire les complimens de la Ville de Paris, sur la convention du mariage du Roy, avec l'Infante d'Espagne, & sur la convention de celuy du Prince des Asturies, avec Mademoiselle de Montpensier: ce qui fut executé

executé avec les cérémonies ordinaires ; & avec les presens que la Ville a accoûtumé de faire dans ces occasions. S. E. étoit accompagné de Don Patricio Lawlés, Ambassadeur ordinaire de S. M. C.

On écrit d'Espagne que le 25 de ce mois, le Roy & la Reine devoient partir pour aller conduire l'Infante d'Espagne jusqu'à Lerme, Ville de la vieille Castille, à six lieuës de Burgos, & que leurs Majestez & le Prince des Asturies y attendront Mademoiselle de Montpensier.

On aprend de Rome que le Prince hereditaire de Modene, & la Princesse son Epouse, y arriverent le 6 Novembre *incognito*, sous le nom du Comte & de la Comtesse de *San-Felice* : ils allerent descendre au Palais qu'occupoit le Cardinal de Bissy, le Cardinal de Rohan, qui ne revint que le 7 d'Albano, alla leur rendre visite, & fut receu avec toutes les marques de consideration imaginables.

Le premier Decembre, Dame Marie Charlotte Charon de Menars, Epouse de M. Jean René de Longueil, Marquis de Maisons & de Poissy, President à Mortier, mourut à Paris âgée de 14 ans.

Le deux, le Baron de Hop, Ambassadeur des Etats Generaux des Provinces unies, eut audience particuliere du Roy, étant conduit par le Chevalier de Saintot, Introducteur

Introducteur des Ambassadeurs.

Le quatre, M. de Tavanes Evêque de Châlonsſur Marne fut receu Comte & Pair de France, & prit ſéance au Parlement avec les cérémonies accoûtumées.

Le Roy vient de nommer la Dame de Tavanes à l'Abbaye de S. Andoche, Ordre de S. Benoiſt, Dioceſe d'Autun, vacante par le deceds de la Dame d'Epinac.

APPROBATION.

J'AY lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier *Le Mercure pour le mois de Novembre*, & j'ay crû qu'on pouvoit en permettre l'impreſſion. A Paris le 5 Decembre 1721.

HARDION.

TABLE.

LEttre de M. Petit, au ſujet du Fer d'une aleſne de Cordonnier, avalé par un enfant. page 7
Memoire ſur l'Abbaye de ſaint Martin de Tours, dont le Roy eſt Abbé & Chanoine. 17
Poiſſon monſtrueux pêché en Baſſe Bretagne. 20
Hiſtoire d'Abenſaï. 21
Poëſies, Paraphraſe du Pſeaume 121. 36

Vers

Vers Latins traduits. 40
Reflexions en Vers. 42
Adieux à Mademoiselle. 44
Sonnet à Mr. de Brye. 47
Vers de Mad. de * * * en envoyant un ceinturon. 48
A Mad. Vers. 49
Enigmes. 50
Chanson, Vaudevilles notées des Comedies de Cartouche & de la Veuve coquette. 51
On trouvera les paroles de ces deux Vaudevilles aux pages 126, &c. & 133, &c.
Nouvelles Litteraires & des Beaux Arts. Methode pour faire une infinité de Desseins differens, avec des carreaux mi-partis de deux couleurs par une diagonale. 51
Nouvelle Grammaire Françoise & Latine. 61
Dissertation sur l'Asphalte, &c. 64
Nouveaux Voyages aux Isles de l'Amerique. 67
Dictionnaire universel, &c. 71
Reception des Cardinaux de Rohan, &c. à l'Academie des Arcadi à Rome. 77
Statuë Equestre trouvée en Basse-Normandie. 81
Assemblées publiques des Academies à Paris, & Memoires de M. de Reaumur, pour convertir le Fer en Acier, & pour faire des Ouvrages de Fer fondu aussi beaux & aussi fins qu'on les peut faire de Fer forgé. 82
Discours de M. Chambert de l'Academie des Belles Lettres, sur la beauté & le merite des Dames Germaines. 93
Dissertation de M. l'Abbé Banier de la même Academie, sur les trois Furies. 94
Professeurs du College Royal. 97
Spectacles, Jeux des Colleges, &c. 99
Le parfait Monarque. 102
Cause plaidée au College des Jesuites. 108
L'Aiglon orphelin, Poëme. 109

L'Opera

Digitized by Google

L'Opera, Phaëton 117
Theâtre Italien, Cartouche. La Soubrette, &c. 125
Thâtre François. Cartouche. Egyste, &c. 130
Nouvelles Etrangeres. *Charges & Dignitez. Morts & Mariages.* 142
Journal de Paris. Benefices & Emplois donnez. 179
Naissances, Morts & Mariages. *Voyage d'Espagne.* 181
Supplément. 185
Acte declaratoire de l'état de la santé de la Ville de Marseille. 190
Réponse du Roy à la Lettre de Sa Majesté Catholique. 195
Lettre du Roy aux Etats Generaux. 196
Remede Preservatif contre la Peste. 198
Arrests pour les Billets de Banque & les Actions. 199

ERRATA
Pour le Mercure d'Aoust.

Page 8. ligne 22. pour sa Nice, *lisez* pour Nice.
Page 58. ligne 9. 1698, *lisez* 1668.
Page 63. ligne 25. un pitoyable, *lisez* un si pitoyable.
Page 90. ligne 18. bientôt, *lisez* à la fin
Page 118. *derniere ligne*, habillées, *lisez* habillez
Page 130. ligne 2. que prés de vingt-un, *lisez* que 21 an.
Page 159. ligne 19. Volnire, *lisez* Voluire.
Page 201. ligne 8. simphonies, *lisez* Simphonistes.

Errata

Digitized by Google

Errata de Septembre.

PAGE 6. ligne 9. Thenenot, *lisez* Thevenot.
Page 25. ligne 10. lesquels, *lisez* lesquelles
Page 31 ligne 3. Conperet, *lisez* Couperie
Page 34. ligne 24. le jour, *lisez* ce jour.
Page 48. Brumai, *lisez* Brumoi.
Page 55. ligne 10. dement, *lisez* devient.
Page 74. ligne 8. j'hesite, *lisez* j'hesite.
Page 75. ligne 2. dans l'Abbaye de S. Marcel à Châlons, *lisez* le Prieuré de S. Marcel prés Challon.
Page 81. ligne 6. quand, *lisez* quant
Page 83. l. 2. *du bas*, Champagne, *lisez* Bourgogne.
Page 88. *ligne penult.* ses, *lisez* ces.
Page 100 ligne 6. *après ce mot* l'Academie, *ajoutez* Cette traduction n'est pas de nous.
Idem, *derniere ligne*, eu, *lisez* élu.
Page 109. ligne 7. Bernier, *lisez* Bernin.
Page 112. ligne 2 & 8 *du bas*, Vanvres, *lisez* Vanves.
Page 131. ligne 27. de la Plaine, *lisez* de Plaine.
Idem, *derniere ligne*, l'Amour vengé, *lisez* la vengeance de l'Amour.
Page 150. ligne 2. & Generaux, *lisez* & les Generaux.
Page 150. ligne 9. Suede, est, *lisez*, & est.
Page 152. ligne 9. *du bas*, Brigantin, sont, *lisez* Brigantin & sont.
Page 153. ligne 12. & Galeres, *lisez* & les Galeres.
Page 159. ligne 11. Secretaire des, *lisez* Secretaire de la Congregation.
Page 176. ligne 20. Boujols, *lisez* Bouzols
Page 216. *derniere ligne*, a péri, *lisez* est péri.

Errata

Digitized by Google

Errata d'Octobre.

PAGE 6. ligne 6. Guiliva, *lisez* Giuliva.
Page 9. ligne 11. promis, *lisez* permis.
Page 10. ligne 10. même, *lisez* mêmes.
Page 18. ligne 21. nous, *lisez* vous.
Page 29. ligne 24. & eux, *lisez* & avec eux.
Page 52. ligne 7. il n'a pas, *lisez* il n'est pas.
Page 53. ligne 34. y conduits, *lisez* y a conduit nous en tirera.
Page 54. ligne 8. & nous, *lisez* & que nous.
Page 54. ligne 5. *du bas*, ctoes, *lisez* costes.
Page 55. ligne 14. *ôtez* aussi.
Ibid. ligne 18. j'aurois, *lisez* je serois.
Ibid. lignes 11 & 12. à vous, *lisez* sur vous & sur.
Page 56 ligne 34. Achmet le, *lisez* Achmet avoit fait le.
Page 69. ligne 2. ton œil, *lisez* ton ciel.
Idem ligne 6. l'eau s'allume, *lisez* l'air s'allume.
Page 74. ligne 9. tes ris, *lisez* tes vifs.
Page 91. ligne 16. qu'elles, *lisez* quelques.
Page 111. ligne 7. Orientales, *lisez* Occidentales.
Page 114. ligne 10. Bernouilli, *lisez* Bernoulli.
Page 135. ligne 9. Origli, *lisez* Orighi.
Page 139. ligne 18. Balouse, *lisez* Valouse.
Page 140. ligne 5. Secretaire de M. le Marquis de Maulevrier, *lisez* Commissaire du Roy en Espagne.
Ibid. ligne 3. S. M. T. *lisez* S. M. T. C.
Page 148. ligne 14. & pourra, *lisez* & en pourra.
Page 157. ligne 6. *du bas* Messa, *lisez* Mezza.
Page 162. ligne *du bas* 2, leur, *lisez* eurs.
Page 195. ligne 17. Diocese de, *ajoutez* Rouen au Vexin François.
Page 212. ligne 4. Sumelier, *lisez*, Sumiller
Page 216. ligne 21. Euvert, *lisez* Euverte.

Digitized by Google

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Maitres des Requestes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Nos bien amez les Sieurs Du FRENY, DE LA ROQUE, & FUSBELLIER, Nous ont fait remontrer qu'ils souhaitoient faire imprimer & donner au Public tous les mois un Ouvrage qui a pour titre, *Le Mercure*, s'il Nous plaisoit leur accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaire ; A CES CAUSES voulant favorablement traiter lesdits Sieurs Exposans, Nous leur avons permis & permettons par ces Presentes de faire imprimer ledit Livre en tels volumes, forme, marge, caractere, conjointement ou separément, & autant de fois que bon leur semblera, & de le faire vendre & debiter par tout notre Royaume pendant le temps de douze années consecutives, à compter du jour de la datte desdites Presentes, à condition neanmoins que chaque Volume portera son Approbation expresse de l'Examinateur qui aura été commis à cet effet, & que lesdits Sieurs Exposans ne pourront ceder ni transporter qu'entre eux, & non à d'autres le present Privilege, lequel en cas de decès d'aucun d'iceux appartiendra en entier au survivant. Faisons deffenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter ni contrefaire ledit Livre cy-dessus exposé en tout ou en partie, ni d'en faire aucuns Extraits, sous quelque pretexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre ou autrement, sans la permission expresse & par écrit desdits sieurs Exposans, ou de ceux qui auront droit d'eux, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amande contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel Dieu de Paris, l'autre tiers ausdits Sieurs Exposans, ou de ceux qui auront droit d'eux, & de tous dépens, dommages & interests, à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur les Registres de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la datte

Digitized by Google

d'icelles ; que l'impression de ce Livre sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie ; & qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit ou Imprimé qui aura servi de Copie à l'impression dudit Livre sera remis dans le même état où les Approbations y auront été données, és mains de notre trés cher & feal Chevalier Chancelier de France le Sieur Daguesseau, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit trés cher & feal Chancelier de France le Sieur Daguesseau, le tout à peine de nullité des Presentes ; du contenu desquelles vous enjoignons de faire joüir lesdits sieurs Exposans, ou leurs ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble & empêchement. VOULONS que la Copie desdites Presentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers Secretaires foy soit ajoûtée comme à l'Original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires : CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris le troisiéme jour du mois de Juillet l'An de grace mil sept cent vingt-un, & de notre Regne le cinquiéme. *Signé*, Par le Roy en son Conseil, DE SAINT-HILAIRE.

Et à côté est écrit :

Il est ordonné par l'Edit du Roy du mois d'Aoust 1686 & Arrest de son Conseil, que les Livres dont l'impression est permise par Privilege de Sa Majesté, ne pourront être vendus que par un Libraire ou un Imprimeur.

Registré sur le Registre quatriéme de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 748, No 811 *conformément aux Arrests & Reglemens, & notamment à l'Arrest du Conseil du* 13 *Aoust* 1703. *A Paris le* 4 *Juillet* 1721. Signé, DELAULNE, Syndic.

Digitized by Google

LE MERCURE DE DECEMBRE 1721.

Le prix est de 30 sols.

A PARIS,

Chez GUILLAUME CAVELIER, au Palais.
La Veuve de PIERRE RIBOU, Quay des Augustins, à l'Image S. Louis.
GUILLAUME CAVELIER, Fils, ruë S. Jacques, à la Fleur-de-Lys d'Or.
ANDRE' CAILLEAU, à l'Image Saint André, Place de Sorbonne.

M DCC. XXI.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

Digitized by Google

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS

AVIS.

On prie ceux qui adresseront des Lettres ou Paquets d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, sans quoi on ne les recevra point.

L'Adresse generale pour toutes choses est à Mr MORNAU, Commis au Mercure, chez Monsieur le Commissaire le Comte, vis à-vis la Comedie Françoise, à Paris.

Ceux qui pour leur commodité, voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, pourront se servir de cette voye pour les faire tenir.

On trouve le present Mercure à Lyon, *chez* Plaignard.

A Nantes, *chez* Julien Maillard, *dans la grande ruë.*

A Tours, *chez* Gripon.

Amiens, *chez* le François.

Bordeaux, *chez* la veuve Labottiere, & Fils.

Châlons, *chez* Seneuse.

Bayonne, *chez* Etienne Labottiere.

Rennes, *chez* Vattar, *près la Pompe.*

Montpellier, *chez les freres* Faures.

Lille, *chez* Danel.

Toulouse, *chez* Tene.

Angers, *chés* Fourreau.

Digitized by Google

LE MERCURE DE DECEMBRE 1721.

PIECES FUGITIVES.

Extrait d'une Lettre de Monsieur D. C. A. D. S. sur le Trou du Cluzeau *en Perigord.*

LA plûpart des Ecrivains François, qui jusqu'à present nous ont donné des descriptions de la France, se sont contentés de les composer dans leurs Cabinets, sans se donner la peine de parcourir le Royaume pour connoître par eux-mêmes les merveilles de la Nature & de l'Art, qui sont dans les Provinces, les Villes & les Bourgs dont ils ont parlé. Ce qu'ils en ont donné au Public n'est

Digitized by Google

prement qu'un simple extrait des Auteurs qui en ont écrit avant eux.

Il n'en est pas de même des Etrangers qui voyagent en France: Ils veulent tout voir de leurs propres yeux; ils s'informent de ce qu'il y a de singulier & de plus remarquable dans les lieux qu'ils visitent; leur curiosité les porte à voir les mines, les fontaines minerales, celles dont les eaux croissent & décroissent par une espece de flux & de reflux journalier, les monumens de l'antiquité, les vestiges qui nous restent des grands chemins des Romains, & une infinité d'autres choses dont ils font des observations & descriptions exactes dans les Journaux de leurs voyages, & lors qu'on a le soin de leur en demander la communication, l'on y trouve des singularités que l'on est surpris que les François mêmes, qui nous ont donné ces descriptions, n'ayent pas observées.

Ce n'est que par la lecture du Journal manuscrit du voyage que Mr. de Wilde d'Amsterdam a fait en France il y a six ans que j'ay eu quelque connoissance du merveilleux Trou du Cluzeau, situé dans la Terre de Mirmont en Perigord, dans lequel il a eu la curiosité d'entrer; mais comme il observe qu'il n'y a fait qu'environ une lieuë & demie de chemin avec les guides qui le conduisoient, & que sans

aller

Digitized by Google

aller plus loin, il est retourné sur ses pas; pour en estre mieux informé, j'en ay écrit à Monsieur le Marquis de Mirmont, Mestre de Camp de Cavelerie, qui en est le Seigneur. Je lui ay fait plusieurs questions qui tendent à un plus grand éclaircissement; il s'est donné la peine d'y répondre article par article.

1°. Le Trou du Cluzeau, ou autrement de Grandville, est l'entrée d'une caverne ou longue voûte qui passe dessous une montagne fort haute appellée Chantepit. Cette entrée est si basse que l'on ne peut s'y introduire sans se courber; mais elle peut-être aggrandie autant que l'on voudra, en la dégageant des terres qui s'y sont accrûës.

La tradition du païs est que c'est une voûte que les anciens ont fait faire par dessous cette montagne pour passer d'un lieu à un autre, & en accourcir le chemin.

2°. On ne peut y entrer sans de bons guides & sans une bonne provision de flambeaux ou de falots, de paille & de fusils pour les rallumer lors qu'ils s'éteignent.

3°. La premiere voûte que l'on y trouve est d'environ trente pieds de haut.

4°. Assés proche de l'entrée & durant quarante ou cinquante pas, on sent sous les pieds une terre argilleuse, dans laquelle

Digitized by Google

on enfonceroit jusqu'à demi-jambe si l'on s'y arrêtoit.

5°. Toutes les voûtes sont tres belles, mais elles ne sont pas de la même hauteur. Il paroît dessus plusieurs belles peintures & quantité de statuës formées apparemment par les goutes d'eau qui en distillent sans cesse; d'où il paroît que le tout est naturel, n'y ayant nulle apparence que l'Ouvrier y ait mis la main. On y voit aussi plusieurs autres choses tres-remarquables, mais principalement la maniere dont les voûtes sont taillées.

6°. A l'égard de la distance qu'il y a de l'entrée jusqu'à un ruisseau que l'on trouve à son extrémité, elle est de huit à neuf lieuës. Tres-peu de personnes ont eu le courage d'en faire le trajet. Ce ruisseau n'a que deux pieds de largeur; il n'est point rapide, on le voit en bas en abordant; & si l'on descendoit de l'autre côté, on ne sçauroit en revenir sans une échelle. On voit au delà de ce ruisseau un autre espace souterrain fort étendu. On ne sçait si personne a eu la curiosité d'y passer.

7°. Il y a plusieurs chemins qui sont aussi voûtés; ainsi on ne peut y aller en droiture.

8°. Celui qui conduit au ruisseau est beaucoup plus spacieux que les autres.

9°.

9°. Les chemins ne sont point impratiquables, quoi que penibles, sur tout pour ceux qui ne sont point accoutumés à aller à pied. On y trouve plusieurs endroits où trois carosses passeroient de front.

10°. Le rapport de ceux qui assurent que tous les chemins sont pavés, n'est pas juste. Il est vrai qu'en une grande partie du chemin on passe sur du rocher, qui tient lieu de pavé, & c'est ce qui fait que plusieurs s'y sont mépris.

11°. A trois cens pas au delà de l'entrée du Cluzeau, on voit une pierre qui est faite en pain de sucre, sur la pointe de laquelle il tombe des gouttes d'eau qui découlent de la voûte, & qui produisent une espece de fumée; on la nomme vulgairement l'Etron de la vieille.

12°. On tire à quelque distance de cette pierre, une espece de bol Armenien de couleur rougeâtre que l'on nomme dans le pays Baljarmeno, qui est un remede souverain pour remettre les bras & les jambes rompuës, en le paitrissant avec du blanc d'œuf. Ce bol est encore meilleur pour les coupures, faisant consolider la playe en tres-peu de temps. On s'en sert aussi pour tirer les empreintes des pierres gravées.

13°. A l'égard de la chambre appellée la chambre dorée; elle est à côté d'une

Digitized by Google

autre ruë ; sa grandeur est d'environ dix ou douze pieds en quarré ; l'entrée ressemble à celle d'un four. A la voir à la faveur des flambeaux, ses murailles produisent le même effet que si elles étoient parsemées de pierreries les plus fines. En sortant elles ressemblent à du cristal ; & enfin après en être sorti, elles ne luisent plus, quoi qu'on les regarde avec la lumiere des flambeaux.

14°. La distance qu'il y a de l'entrée du Trou du Cluzeau à une place fort spacieuse nommée le Marché, est d'une lieuë & demie. Sa grandeur est de deux quartonnées, c'est-à-dire de deux quarts d'arpens. Elle est toute sablée, les goutes d'eau qui découlent de la voûte tombant sur ce sable, forment une infinité de figures qui ressemblent à celles que plusieurs animaux differens forment en passant sur du sable moüillé : & cela a donné lieu de croire à plusieurs personnes qu'il y avoit aux environs des animaux de toutes especes.

15°. A l'égard des tables de pierre qu'on dit être autour de ce marché, faites en apparence pour étaler des marchandises, il n'y en a pas. Il est vrai qu'il y a plusieurs endroits où le rocher qui avance forme quelque chose d'approchant à la forme d'une table. A un coin de ce marché on voit un gros pillier qui semble soutenir

la

Digitized by Google

la voûte ; il s'en faut cependant environ un pied qu'il ne touche à terre. Ceux qui y entrent écrivent leur nom sur ce pillier.

16°. On trouve assés proche du Marché une pierre tres-longue, que l'on nomme le tombeau de Gargantua. Elle est de la longueur de vingt-cinq à trente pieds, & pointuë par les deux bouts.

17°. Quant au ruisseau qui termine le chemin de cette longue voûte, il ne seroit pas possible d'y faire conduire un petit batteau ; il n'est pas même assés large ni assés rapide pour le porter. On assure qu'ayant mis sur l'eau de ce petit ruisseau un canard avec un ruban au col, il sortit quelque temps aprés sous le pont de Perigueux, qui est à quatre grandes lieuës de là.

18°. Il est vrai que l'on voit plusieurs ruës qui prenant fin, forment plusieurs endroits qu'on peut appeller des chambres.

Voilà, MONSIEUR, tout ce que M. le Marquis de Mirmont s'est donné la peine de m'en écrire. Il ajoute qu'il est informé de toutes ces circonstances, tant par le rapport qui lui en a été fait par feu M. son pere, qui est allé jusqu'au ruisseau, & les guides qui ont coutume d'y conduire les Etrangers, que par ce qu'il a vû de ses propres yeux. Si vous voulés

en sçavoir davantage, prenés la peine d'aller voir vous-même cette merveille.

L'Auteur de la Dissertation suivante, est connu dans la Republique des Lettres par plusieurs Pieces qui ont été inserées dans divers Journaux. Les unes ont paru sous son nom, & les autres sont anonymes, comme celle qu'il fit à l'âge de dix-neuf ans, & qui a été inserée dans les nouvelles litteraires du samedi douziéme Septembre mil sept cent seize, avec ces lettres initiales I. F. G. D. L. H., car les trois premieres lettres marquent son nom, & les trois dernieres designent le lieu où il a pris naissance, qui est la Haye en Hollande.

Dissertation sur l'Arc de Triomphe de la Ville d'Orange, adressée à Mr Thomassin de Mazaugues, &c.

ON ne sçauroit douter que le tems ne détruise à la fin les plus superbes & les plus solides édifices, aprés les preuves éclatantes que nous en fournit cette Ville : les Anciens s'étoient fait un plaisir de l'embellir d'un nombre infini de magnifiques Bâtimens. Mais helas ! combien de ruines, combien de mazures ne voit-on pas de ces beaux

beaux Monumens, si dignes d'avoir eu une durée qui égalât celle des siécles? Il est vray que nous avons encore la satisfaction de faire voir aux Etrangers un Theâtre antique, un Arc de Triomphe, &c. qui quoiqu'alterés par l'injure des tems, leur font cependant visiblement connoître que tout ce qu'ils ont lû de la magnificence des Anciens ne sont point de choses fabuleuses. Il seroit à souhaiter que les Magistrats, dont on ne sçauroit trop loüer la sagesse & la vigilance, voulussent un peu s'interesser à la conservation de ces belles Antiquitez qui font tant d'honneur à cette Ville. Leur gloire & leur amour pour le bien public les devroit engager à s'en declarer les protecteurs, sur-tout à present que nous vivons dans un siécle où les Belles Lettres fleurissent avec tant d'éclat, & où elles ont le bonheur d'être honorées des favorables regards de notre Auguste Souverain. Ce seroit là un moyen sûr & infaillible pour que Orange fût dans tous les âges une Ville illustre & celebre, toujours remplie de Curieux qui ne pourroient se lasser d'admirer de si precieux Tresors. Mais où m'emporte le zéle & l'amitié que j'ay pour cette seconde Patrie! J'avouë que charmé, ébloüi des grandes richesses que nous possedons, je me suis insensiblement un peu trop arrêté au plaisir d'en parler, & j'ay

presque oublié que j'avois l'honneur d'écrire à une personne qui n'est pas moins celebre par la beauté de son esprit, que par la methode admirable qu'elle observe en traitant les matieres les plus épineuses.

Mon dessein est de rechercher à qui nous sommes redevables de ces Antiquitez; je commencerai par notre Arc de Triomphe, qui est, à mon avis, infiniment plus ancien que notre Theâtre.

Je crois que cet Arc de Triomphe, qu'on apelle vulgairement *la Tour de l'Arc*, fut construit environ 121. ans avant la naissance de Notre-Seigneur Jesus Christ par Cneius Domitius Ænobarbus, & par Quintus Fabius Maximus, après les Victoires que ces Consuls Romains remporterent sur divers Peuples qui habitoient autrefois dans ces Provinces. Mais comme ce n'est qu'aprés un mûr examen que j'ay embrassé ce sentiment que j'ay l'avantage de vous proposer, il me semble qu'il est necessaire que je vous explique ma pensée un peu plus en détail.

Quelque tems après que M. Fulvius Flaccus eut défait les Liguriens, &c. qui étoient en-deçà des Alpes, les Marseillois se plaignirent aux Romains que divers Peuples qui habitoient aux environs de leur Territoire, faisoient des courses sur leurs terres, & leur causoient beaucoup

de

de dommages : ils ajoûtoient même qu'ils avoient à leur tête Teutomalion, Roy des Saliens (ils possedoient une grande partie de la Provence) & qu'il étoit impossible qu'ils pussent resister à tant de Peuples ligués ensemble, à moins qu'ils ne lui envoyassent du secours. Les Romains acquiesçant aux prieres des Marseillois leur envoyerent Caius Sextius, qui ayant défait ces Peuples, mit une Colonie Romaine dans Aix, qui est une Ville située auprès de diverses Fontaines d'eau chaude, ce qui lui fit donner le nom d'*Aquæ Sextiæ*. Cependant le Roi Teutomalion s'étant refugié chez les Allobroges, qui étoient des Peuples du Dauphiné, les Romains jugerent à propos d'envoyer contre ces Peuples Domitius Ænobarbus, qui eut un succès assez heureux dans cette guerre, car ils les batit, suivant Tite-Live, Liv. 61. dans un combat qui se donna auprès de Vindalion ; Ville, pour le dire en passant, qui étoit située, suivant Strabon, Liv. 4. dans l'endroit où la Sorgue se jette dans le Rhône, & par consequent il me semble qu'on peut assurer que les Campagnes de cette Principauté d'Orange ont été le Theâtre sur lequel Domitius Ænobarbus se signala d'une maniere si distinguée ; mais comme ces Peuples ne furent pas entierement défaits, & que d'ailleurs Bituitus

tus Roy des Auvergnats s'étoit joint aux Allobroges, le Consul Fabius Maximus vint dans ces quartiers, & eut le bonheur de les vaincre dans un combat qui ne fut pas moins sanglant que mémorable. Du côté des Romains il n'y eut que quinze hommes de tuez, mais les ennemis y perdirent deux cens mille hommes, il y en eut cent vingt mille qui resterent sur le champ de bataille, & les autres furent pris prisonniers, ou se noyerent dans le Rhône en voulant traverser un Pont de Bateaux qu'ils avoient faits sur ce Fleuve, qui étant trop surchargé de monde fondit sous eux. Bituitus même fut pris prisonnier & conduit en triomphe sur le même Char d'argent qu'il montoit lorsqu'il combatit. Par ce moyen les Romains furent entierement maîtres de ces Provinces, comme l'a très-bien remarqué Ammien Marcellin sur la fin du xv. Liv. de son Histoire ; *Hæ regiones*, dit-il, *primò tentatæ per Fulvium, deinde prœliis parvis quassatæ per Sextium, ad ultimum per Fabium Maximum domitæ.*

Domitius Ænobarbus & Fabius Maximus ressentirent une grande joye d'avoir vaincu des Peuples, qui outre la bravoure & la valeur qui leur étoient naturelles, avoient contracté quelque politesse par le commerce qu'ils avoient eu avec les Villes

de

de Marseille, de Nice, d'Antibes, d'Arles, d'Orange, &c. dont les unes avoient été fondées par les Habitans de Phocée, Ville de l'Ionie dans l'Asie Mineure, & les autres en avoient reçu des Colonies. Ils resolurent de faire construire quelques Monumens pour laisser à la posterité des marques authentiques des Pays qu'ils avoient soumis à la domination Romaine par les deux Victoires qu'ils venoient de remporter. *Ils éleverent*, au raport de Florus, Liv. 3. chap. 1, *des Tours de pierre aux lieux où ils avoient vaincu leurs ennemis.*

Si on fait reflexion sur ce que je viens de dire, & qu'ensuite on regarde la situation de cette Ville, on verra facilement les raisons qui engagerent ces Consuls Romains à choisir notre Terroir pour y faire bâtir notre Arc de Triomphe; ajoûtez à cela qui Bituitus fut aussi défait tout contre le Rhône, (*juxta Rhodanum Fluvium*) selon Eutrope, Liv. 4. & à mon avis dans le Territoire de cette Ville. En cela ils introduisirent l'usage qui a été observé inviolablement par les Romains de ne construire des Trophées que dans les lieux mêmes, ou tout auprès des endroits où les ennemis avoient été mis en fuite. Ils illustrerent si fort la Ville d'Orange par la construction de ce superbe édifice, que d'inconnue qu'elle étoit auparavant, elle devint

devint si fameuse & si florissante, que 43. ans après la Naissance de Notre-Seigneur Jesus-Christ Pomponius la nomma *Arausio Secundanorum*, & assure en même tems qu'elle étoit très opulente.

Quand je considere que dans toute la côte du Dauphiné qui borde le Rhône on ne trouve aucune trace de ces *Tours de Pierre*, je me confirme toujours de plus en plus dans le sentiment que notre Arc de Triomphe doit son origine aux victoires remportées par ces Generaux Romains. Ils battent les Peuples du Dauphiné, ils font élever de Tours de Pierre, & cela tout contre le Rhône, où trouver cela que dans notre Territoire ? D'ailleurs si on examine avec attention cet édifice, on y verra une infinité de caractéres qui conviennent parfaitement à Domitius Ænobarbus & à Fabius Maximus, & qui ne sçauroient convenir à Marius.

Ces tridens, ces sirenes, ces mats, ces cordages, ces ancres, & ces navires qui paroissent à moitié, que signifient-ils autre chose ? si ce n'est, 1°. Que c'étoit par le secours des Dieux de la Mer que les ennemis du Peuple Romain s'étoient noyez dans le Rhône. 2°. Que Bituitus, ce formidable ennemi, fut conduit par mer jusqu'à Rome, suivant Valere Maxime, Liv. 9. chap. 6. 3°. Que les Romains étoient redevables

redevables aux Marseillois de la conquête de ces Pays ; car, pour me servir des paroles de Ciceron au second Livre de ses Offices, on peut assurer que sans le secours de la Ville de Marseille les Generaux Romains n'auroient jamais triomphé des Peuples de deçà les Alpes.

On y voit encore des Enseignes militaires qui étoient en usage dans le tems de ces deux grands hommes, au lieu que l'on n'y remarque point l'*Aigle*, qui étoit l'Enseigne Militaire que Marius lui même s'appropria, au rapport de Pline le Naturaliste, Liv. 13. chap. 4. dans son second Consulat, c'est-à-dire, un peu avant qu'on vint pour faire la guerre aux Cimbres & aux Teutons. Je ne sçaurois croire qu'on eût oublié d'y representer la figure d'une *Aigle*, s'il étoit vrai que Marius eût fait élever cet Arc de Triomphe. Auroit-on negligé d'y mettre une particularité aussi remarquable & aussi glorieuse pour Marius, tandis qu'on y a gravé plusieurs choses qui ne sont pas à beaucoup prés si considerables.

Permettez-moy, Monsieur, que je raporte en cet endroit ce que j'ay découvert sur la face Septentrionale de ce Bâtiment. J'ai remarqué qu'on y voit du côté droit la tête d'un homme qui a une longue barbe & une face venerable & majestueuse, mais dont

Digitized by Google

dont le haut du visage est à moitié effacé par l'injure des tems, ayant derriere lui des instrumens de Marine. Sur la même face & du côté gauche & à une égale hauteur, au-dessus d'un mur qui est rompu & brisé par le tems, & de quelques autres instrumens de Marine, on y voit une tête d'un jeune homme, autour de laquelle il y a deux cercles remplis d'ornemens d'Architecture. Ne pourroit-on pas conjecturer que le premier est le Bituitus dont j'ay déja parlé, & que le second est son fils Congentiatus, qui fut aussi conduit à Rome suivant Tite-Live, Liv. 61? Je croirois facilement que ce n'est pas sans sujet qu'on a placé ces Representations sur la face Septentrionale de cet Edifice. On a sans doute voulu marquer par-là que la bataille dans laquelle Bituitus fut vaincu, se donna au Septentrion de la Ville d'Orange. En effet, de la maniere dont Bituitus est placé, il semble qu'il regarde continuellement l'endroit où il perdit sa liberté.

S'il m'étoit permis de raporter un ouy-dire, je remarquerois que l'on m'a dit que sur la face Occidentale il y avoit la representation de trois personnages, dont deux seulement avoient une longue barbe, je n'oserois assurer que cela soit veritable, attendu que cette face tomba en 1705 & 1707; mais s'il étoit vrai qu'on y ait vû autrefois

ces

Digitized by Google

ces Representations, je conjecturerois que la premiere figure en tirant du côté du Septentrion étoit le Dieu Mars, celle du milieu Hercule, & enfin la troisiéme en tirant du côté du Midi étoit le Roi Teutomalion. Par-là il est clair que la figure de ce Roy étoit placée dans la même attitude que celle de Bituitus ; ce qui sont des circonstances qui me paroissent fort considerables.

Plutarque dépeint les Cimbres & les Teutons vaincus par Marius de la maniere suivante : Ces Barbares, dit-il, selon la version d'Amiot, étoient remarquables par *la grandeur de leur corps... leurs visages étoient hideux à voir... & leur parole étoit merveilleusement étrange & bestiale... La façon de leurs armes, & la maniere de les manier du tout inusitée... Ces hommes bestiaux hurloient à hauts cris, qui n'étoient point semblables aux soupirs & gemissemens des hommes, mais plutôt aux hurlemens des bêtes sauvages. Ils avoient*, ajoûte-t-il, *sur leur tête des armets en forme de gueules de bêtes sauvages, & des mufles étranges, sur lesquels ils portoient de grands & hauts pennaches qui sembloient des aîles, & les faisoient trouver à l'œil encore plus hauts & plus grands hommes qu'ils n'étoient* Cette description ne sçauroit se rapporter aux

Figures

Figures & Representations qui se voyent encore sur cet Arc de Triomphe, car les vaincus y sont representez avec le casque & la cuirasse, sans que leurs têtes soient chargées de ces *armets faits en forme de bêtes sauvages*, & de ces *grands & hauts pennaches* semblables *à des aîles*. Ils y sont representez combattans avec le visage découvert, les uns à pied & les autres à cheval. Ils tiennent tous d'une main un bouclier, & de l'autre il y en a qui tiennent une épée, d'autres une façon de sabre, d'autres un dard, d'autres une lance ou une pique. Ils ont tous une chaussure qui leur couvre la moitié de la jambe, & qui est presque à la Romaine. Leurs chevaux sont representez avec la bride & la selle sans aucuns étriers. Toutes ces choses semblent plutôt convenir aux Peuples qui habitoient dans ces Provinces du tems de Domitius Ænobarbus & de Fabius Maximus, que non pas aux Cimbres & aux Teutons, qui étoient des Peuples barbares d'une certaine ferocité qui tenoit presque plus de la bête que de l'homme, & qui n'avoient rien d'humain que la parole. Mais ce qui me paroît remarquable c'est la maniere dont on vient de voir que ces chevaux étoient enharnachez, parce que par-là on peut aisément juger que Pancirol *Rer. memorab. lib. 2. pag. 273.* Mezeray dans

dans son *Histoire de France avant Clovis*, *pag.* 37. & une infinité d'autres Auteurs se sont trompez, lorsqu'ils ont assuré que l'usage des selles étoit inconnu aux Romains.

Tite-Live, Velleius Paterculus, Florus, Plutarque, Aurelius Victor, &c. affirment que Marius défit les Teutons auprès d'Aix, qui est une Ville éloignée de celle cy d'environ quinze lieuës. Marius se seroit-il écarté d'un usage qui a toujours été si constamment suivi de bâtir des Trophées dans le même endroit où les ennemis avoient pris la fuite ?

Valere Maxime, Liv. 6. chap. 9. dit que Marius fit élever deux Trophées à Rome pour avoir défait les Cimbres & les Teutons : *cujus Bina Trophæa in Urbe spectantur.* Si ce General en avoit aussi fait construire quelqu'un dans ce Pays, il est à presumer que cet auteur ne l'auroit pas teu.

Le même Valere Maxime Liv. 3. ch. 6. a écrit que Marius, après qu'il eut triomphé des Cimbres & des Teutons, ne but plus que dans un gobelet apellé *Cantharus*, à cause que Bacchus revenant victorieux des climats de l'Autore bûvoit dans un semblable gobelet, voulant par-là mettre ses victoires en parallele avec celles de Bacchus. Cependant on auroit omis cette

particularité

particularité sur notre Arc de Triomphe, ce qui me semble être contraire à ce que les Romains observoient dans leurs bâtimens publics, car ils étoient si exacts qu'ils y faisoient representer jusques aux moindres circonstances des choses qui pouvoient servir à relever la gloire de ceux en l'honneur desquels on les faisoit construire.

On auroit aussi oublié de marquer sur ce superbe Edifice les actions heroïques des femmes de ces Barbares ; de même que la fureur dont elles furent transportées lorsque leurs maris eurent été vaincus.

C'est en vain qu'on objecte que si on attribue cet Ouvrage à Marius, on est fondé sur une Tradition de plus de 19 siecles, car c'est une objection qui paroit foible, attendu les grandes revolutions qui sont arrivées dans cette Ville. On y a vû en divers tems des guerres, des famines, des massacres & des pestes qui peuvent avoir entierement aboli la connoïssance de ce qui a précédé. Ceux qui échapent de ces sortes de fleaux expliquent ensuite les monumens anciens, suivant qu'ils le jugent à propos, soit qu'ils manquent d'érudition, ou de bonne foi. Par consequent il n'y a pas grand fonds à faire sur ce que l'on lit sur un des Boucliers de cet Arc de triomphe *Marius* (notez que sur

un

un autre Bouclier il y a *Dacudo*, sur un autre *Vdillus*, sur un autre *Cains*, sur un autre *Rodagus*,) parce qu'il semble que la raison & le bon sens dictent que si Marius avoit fait construire cet Edifice, il auroit mieux aimé faire mettre une Inscription sur ce Bâtiment, plûtôt que de faire graver son nom sur un Bouclier ; mais comme il est certain qu'il n'y a point d'inscription, il est fort vraisemblable que quelqu'un aura écrit ces paroles, dans la veue d'en imposer à la posterité. Cet homme, quel qu'il soit, & en quel tems qu'il ait vecu, n'auroit pas été le seul qui eût tendu de ces sortes de pieges aux Antiquaires. M. Bayle dans l'article Grassis de son *Dict. Hist. & Crit.* a raporté des exemples de pareilles impostures. D'ailleurs comme le nom de *Marius* étoit anciennement un nom assez commun, je croirois facilement que l'on a confondu ce *Mario* que l'on voit gravé sur un Bouclier de cet Edifice, avec le Marius qui est si celebre dans l'Histoire Romaine. On sçait que ceux qui étoient dans les troupes avoient accoutumé de mettre leurs noms sur leurs Boucliers. Ainsi suivant toutes les aparences *Mario*, *Dacudo*, &c. sont des noms des Officiers ou de Soldats de l'armée de Domitius Ænobarbus, & de Fabius Maximus.

Quand

Quand à ce que l'on objecte que M. de la Pise a écrit que des personnes dignes de foi lui avoient attesté qu'au commencement du dix-septiéme siecle, il avoit tombé de la face Occidentale de cet Arc de Triomphe une grosse pierre, sur laquelle étoit écrit: *Teutobochus*. J'aurai l'honneur de vous dire, Monsieur, qu'il arrive quelque fois, que lors que l'on est préoccupé pour quelque sentiment, l'on ne considere pas ce que l'on lit avec cet esprit de Pyrronisme, qui est si utile dans l'étude des sciences. On n'examine pas alors avec toute l'attention necessaire si un nom est écrit d'un caractere qui convienne au tems qu'il doit avoir été veritablement gravé; s'il manque quelque lettre, on l'a suplée avec facilité; si le nom n'est pas tout à fait lisible, on a tellement l'idée remplie du sentiment que l'on a embrassé, qu'à la fin on voit ce que peut-être d'autres, qui n'auroient aucun préjugé, ne verroient point. On ne se donne pas la peine de verifier si Eutrope livre 4 a assûré que ce Roi des Teutons s'appelloit *Teutobodus*. (Nottez qu'Eusebe dans sa Chronique pag. 141, l'a nommé *Teutomodus*.) L'on n'a égard qu'à ce que l'on a dans l'esprit, sans se mettre en peine si ce qu'on pense est conforme à ce que les Auteurs anciens ont écrit. N'y ayant personne qui ait déterré

comme

comme vous, Monsieur, les particularités les plus cachées de l'Histoire ancienne & moderne; vous vous ressouvenez sans doute que les Romains transporterent autrefois à Rome un des Dieux des Toscans qui avoit nom *Semo Sancus*, & qu'ils mirent cette inscription au pied de sa Statuë : *Simoni Sanco Deo fidio Sacrum*. Saint Justin Martyr, cet illustre défenseur de la Religion chretienne, tout rempli du beau zele qui anime les veritables Chretiens, crut que les Romains avoient érigé une statuë à Simon Magicien, quoi qu'il y ait une difference infinie de *Semoni Sanco* à *Simoni Sancto*, qu'il croyoit avoir lû dans cette Inscription. Tant il est vrai que quand l'esprit est prévenu, on voit ce que l'on souhaite de voir.

Je ne doute point qu'il ne soit arrivé la même chose à ceux qui ont pris une tête que l'on voit sur la face meridionale de notre Arc de Triomphe, pour la celebre Marthe; cette femme Syrienne & Pythonesse de Marius, à cause de quelque legere ressemblance qu'il y a de cette figure avec cette Marthe; car si ceux qui ont les premiers consideré cette tête n'avoient eu aucun préjugé, ils se seroient sans doute aperçus que bien loin d'être la Pythonesse de Marius, c'étoit au contraire la Déesse que les Romains adoroient sous le nom de

Digitized by Google

l'Esperance. En effet on y remarque la representation d'une tête avec une main gauche qui semble la toucher, & autour de cette tête il y a sept à huit cercles éloignés les uns des autres d'environ deux doigts, ce qui est la maniere dont ces Payens representoient la Déesse Esperance, à laquelle ils avoient même fait bâtir des Temples dans Rome. C'est là uniquement ce que l'on voit sur cet Edifice, & il y a lieu de s'étonner que M. de la Pise ait eu la hardiesse d'assurer qu'il y a sur cette face *la tête d'une femme montrant les bras & les épaules.... ayant la tête appuyée sur son bras & main droite, & tenant le doigt à l'oreille*, & qu'ensuite il en ait fait graver une copie qui est à la verité conforme aux idées qu'il avoit que c'étoit la Pythonesse, mais qui ne ressemble en aucune maniere à l'original. Ce defaut de sincerité me semble trop considerable, car si ce bâtiment fut venu à périr, où est la personne qui n'eût crû sur la foi de M. de la Pise, que l'on voyoit sur la face meridionale de cet Edifice une main representée dans une semblable attitude? Cette falsification me fait avoir de fort grands soupçons, pour ne rien dire de pis, sur ce que cet Historien a écrit au sujet du Roy *Thentobochus*.

A côté de cette Déesse on voit la representation

sentation d'un des Generaux qui ont fait construire ce Bâtiment; je croy que c'est Domitius Ænobarbus, parce que de la maniere dont il est situé, il semble qu'il regarde le lieu où il cueillit autrefois les lauriers qui lui ont acquis une gloire immortelle. Ce General a à son côté droit la representation de la Bataille dans laquelle le Roy Teutomalion fut vaincu. Et comme de ce même endroit Ænobarbus a vis-à-vis de lui le reste de la Gaule qui n'avoit point encore été subjuguée par les Romains, c'est à juste titre qu'à son côté gauche on a placé la Déesse Esperance, comme voulant marquer par là l'esperance qu'il avoit qu'un jour ce beau païs seroit soumis à la puissance Romaine. L'exemple du fameux Cap de Bonne Esperance pourroit servir à fortifier mon sentiment, je ne m'y arrêterai pourtant pas; j'aime mieux dire que sur la face Septentrionale & à une égale hauteur, on voit du côté droit un General, & du côté gauche une Bataille; je conjecture que c'est Fabius Maximus, lors qu'il vainquit le Roy Bituitus.

Enfin je ne dois pas oublier de marquer que dans l'interieur de cet Edifice il y a quelques têtes de femme. L'exactitude des Romains étoit trop grande pour que j'osasse douter que ces figures ont été mi-

ses en cet endroit au hazard & sans dessein.

Voilà, MONSIEUR, les raisons qui m'ont obligé à rapporter à Domitius Ænobarbus & à Fabius Maximus, la construction de notre Arc de triomphe. Opposé en cela au sentiment d'un illustre Sçavant, qui fait l'ornement & la gloire de cette Ville, tant par sa pieté que par les découvertes curieuses & sçavantes qu'il a faites sur l'Histoire de nos Evêques. Ce sçavant homme attribuë la construction de cet Edifice aux Consuls Romains Caïus Marius & Catulus Luctatius; sans doute son sentiment est fondé sur des preuves solides à quoi n'aura pas peu contribué les lumieres qu'il aura tirées des Medailles, science qu'il possède à un degré éminent. Cette difference d'opinion m'a tenu quelque temps en suspens, n'osant qu'à peine mettre sur le papier tout ce qui se pensoit sur ce sujet; mais enfin j'ay surmonté tous ces scrupules, autant pour m'instruire que pour avoir lieu de m'exercer & profiter en même-tems des connoissances que l'un & l'aurre avés acquises par une continuelle application aux Belles Lettres. Je prens la liberté de vous envoyer cette Dissertation, persuadé, MONSIEUR, que rien n'échappe à la sagacité de votre critique, & qu'en matiere d'Antiquitez tout ce qui

n'est

Digitized by Google

n'est pas recevable ne sçauroit subsister devant vous. S'il arrive que vous ne trouviés pas les preuves que j'avance solides & suffisantes, je ferai toujours gloire d'acquiescer à votre jugement, comme étant avec une profonde soumission, MONSIEUR, Votre tres-humble & tres-obéïssant serviteur, JEAN FREDERIC GUIB, Docteur ès Droits.

A Orange ce 25 Août 1721.

Lettre écrite de Londres au mois d'Octobre dernier.

VOici, Monsieur, ce que j'ay pû apprendre, & les choses que j'ay vuës, au sujet de ce que vous me demandez.

La Couronne que le Roy d'Angleterre porte au Parlement a quatre branches, terminéee par une Croix de pierreries. Il y a un rubis d'une prodigieuse grosseur sur la bande d'or, au-dessous de laquelle est une bordure d'hermine, mouchetée de noir à l'entour. Une émeraude d'une grosseur extraordinaire est placée precisément au-dessous de la Croix, & au-dessus des branches d'or.

La Couronne que l'Archevêque de Cantorberi met sur la tête du Roy à son Couronnement, a au milieu une rose d'é-

meraudes terminée par une grosse ametiste. Elle n'est pas si enrichie de pierreries que celle que S. M. porte au Parlement.

On voit dans la Chambre des Joyaux & richesses de la Couronne, dans la Tour de Londres,

1°. La Couronne Imperiale, avec laquelle tous les Rois d'Angleterre ont été sacrez depuis Edoüard le Confesseur.

Le Globe que le Roy tient en sa main gauche à son Couronnement, au haut duquel il y a une pierre precieuse de la grosseur presque d'un pouce & demi.

Le Sceptre Royal avec la Croix, au bas duquel il y a une autre pierre précieuse de trés-grand prix.

Le Sceptre avec la Colombe, emblême de la Paix.

Le Bâton de S. Edoüard, d'or massif, qu'on porte devant le Roy à son Couronnement.

Une Saliere de parade, qui a la même figure de la Tour de Londres, dont on se sert à la table du Roy à son Couronnement.

La Courtana, ou Epée de Grace, qu'on porte entre les deux Epées de Justice Spirituelle & Temporelle.

Un beau Baptistaire de vermeil doré, dans lequel on baptise les Princes & Princesses

Digitized by Google

cesses de la Famille Royale.

Une grande Fontaine d'Argent, dont la Ville de Plimouth fit present au Roy Charles II.

La Couronne de Son Altesse Royale le Prince de Galles.

La Couronne de la Reine Marie, son Globe & ses Sceptres, avec le Diadéme qu'elle porta à la Ceremonie de son Couronnement.

Un Sceptre d'yvoire, avec la Colombe, fait pour la Reine, épouse du Roy Jacques.

Les Eperons d'or, & les Bracelets, dont on se sert au Couronnement des Rois.

L'Ampoule, ou l'Aigle d'or, qui contient l'huile sacrée, pour oindre les Rois & les Reines d'Angleterre, &c.

Je suis revenu depuis peu d'Oxford, Ville Capitale de la Comté de ce nom, à 16 lieuës de Londres, ainsi je puis vous dire des nouvelles bien fraîches de cette fameuse Université, qui fut fondée en 895. par le Roy Alfred. Elle est composée de dix-neuf Colleges, où l'on compte deux mille cinq cens personnes, tant Docteurs qu'Ecoliers. Le Chancelier est toujours un Seigneur qui est élû à vie par l'Université. C'est à present le Comte d'Arran, frere du Duc d'Ormond. Le Vice-Chancelier est élu tous les trois ans.

Digitized by Google

On voit un trés-beau bâtiment où sont les Imprimeriesde l'Université Le Sr Basquet, Libraire de Londres, en est le Directeur.

Le *Musæum Ashmolcanum* est d'un bon goûtd'Architecture;on y conserve plusieurs raretez, comme metaux, mineraux, animaux, fossiles, insectes, squelettes, &c. J'y ay vû deux pierres naturelles; qui ressemblent parfaitement au cerveau humain.

On y voit le chapeau noir de Jean Bradshaw, President du Conseil, qui prononça l'Arrest de mort de Charles I. il est fort haut, avec une calotte de fer en dedans. On montre aussi l'Epée de Cromwel & celle d'Henry VIII. Dans la grande Bibliotheque Bodleienne, l'Epée que le Pape lui envoya pour lui témoigner sa satisfaction de ce qu'il avoit écrit contre Luther: la poignée est de cristal, dans laquelle il y a quelques Reliques. On y voit quantité de Medailles antiques & modernes; plusieurs petits cercles d'écorce d'arbre, sur lesquels il y a des caracteres Mexicains; divers Manuscrits très-anciens Grecs & Latins, dans un desquels il y a un Symbole des Apôtres, où il n'est point fait mention de la descente de J. C. aux enfers. Il finit par larésurrection de la chair.

Dans la Bibliotheque du College de S. Jean, j'ay vû un chapeau fait de cloux de gerofle. Une tête de Charles I. dessinée

par

Digitized by Google

par de si petits caracteres Anglois, qu'on a de la peine à les lire, à moins d'avoir une loupe qui grossisse beaucoup. Ce sont tous les Pseaumes de David. On me montra le Livre de Prieres d'Henry VIII. avec des Images colorées, & la Vie des Saints, avec d'autres Images sur du vêlin.

L'Amphiteâtre a été bâti sous le Regne de Charles II. en 1668. aux dépens de Gilbert Scheldon, Archevêque de Cantorbery, & Chancelier de l'Université, lequel fournit 60000. livres sterlin. Il peut contenir 5000 persones. On voit deux Chaires vis-à-vis l'une de l'autre, pour ceux qui soutiennent des Theses. Elles ont une prouë de Navire sur le devant, *è rostro dicunt, sicut in antiqua Roma.* La Chaire du Chancelier est au milieu plus élevée que les autres.

Les Peintures du platfond representent Apollon & les Muses, avec quantité de figures allegoriques. La charpente du bâtiment est trés ingenieusement composée, principalement celle qui soutient le platfond, où il ne paroît aucun pilier.

Dans le New College il y a un Jardin, dont l'extremité est terminée par une hauteur, qu'on appelle le Parnasse, où l'on voit deux Ifs taillez en Suisses, dont les figures sont fort singulieres. On voit aussi deux arbres dans le Jardin de Medecine,

taillez en piedestaux, sur lesquels il y a des vases dont il sort comme des fleurs. Chaque piedestal n'a qu'un arbre. Au Jardin du President du College de la Madeleine, il y a encore plusieurs ifs taillez en figures humaines, dont les têtes sont de bois coloré, & dans le Jardin des Plantes on est très-étonné de voir à l'entrée deux Suisses d'une taille gigantesque, formez par les mêmes arbres : les têtes sont de bois coloré de chair ; ils ont une veritable cravatte de linge, & tiennent chacun une hallebarde.

Le College de Christ est le plus grand College d'Oxford. On voit une assez belle figure de Mercure dans un bassin au milieu de la cour, qui fait jaillir l'eau par les talonnieres, par le caducée, &c.

Il n'y a des Orgues que dans quatre Colleges.

La Bibliotheque Bodleïenne est dans le bâtiment des Ecoles Publiques. J'ai vû au-dessus une galerie en équerre, où sont les Portraits de plusieurs grands hommes, entre autres Joseph Scaliger, Casaubon pere & fils, Galilée, Grotius, Martin Frobiser, qui a le premier fait le tour du Monde, &c.

La Devise de l'Université est peinte dans la voûte de la Bibliotheque & de la galerie superieure. C'est un Livre ouvert sur un

fond

Digitized by Google

fond d'azur & trois couronnes d'or. Les paroles du Livre sont, *Dominus illuminatio mea.*

Il y a une grosse Cloche dans la Tour du College de Christ, qui est le plus beau de tous, & qui ressemble plutôt à un grand Palais qu'à un College, laquelle Cloche sonne tous les jours à neuf heures du soir autant de coups qu'il y a de gens de la fondation dans le College, dans le tems qu'elle sonne.

Les Vacances de l'Université commencent le 15. Juillet, vieux stile, & finissent le 10. Octobre, & à Noël depuis le 18. Decembre jusqu'au 14. Janvier. Il y a encore de petites Vacances au mois d'Avril, depuis le premier de ce mois jusqu'au 14.

M. Jaques Broadley vient d'être choisi Professeur en Astronomie dans cette Université, à la place du feu Docteur Kerl.

A propos de Professeur, vous serez peut-être bien aise d'apprendre un prodige vivant de l'Université de Cambrige. C'est un Professeur en Mathematique & en Optique, nommé Sanderson, lequel est aveugle depuis l'âge de six mois.

J'ay vû à Londres, MONSIEUR, la nouvelle fabrique de Peinture, dont vous avez parlé dans votre Mercure du mois de Juillet dernier. Le sieur le Blon, Pein-

Digitized by Google

tre Allemand, en est, comme vous sçavés, l'inventeur & l'artisan. Voici la maniere d'operer pour copier toutes sortes de tableaux & de portraits, par le moyen de trois planches de cuivre. On remplit d'abord d'une couleur bleuë les traits & les hachures de la premiere planche, où le sujet est gravé; on l'imprime sur une feüille de papier blanc, à la maniere ordinaire dont les Imprimeurs en taille-douce impriment les Estampes. Cette Estampe sort de dessous la presse, ombrée de bleu. On prend ensuite la seconde planche, où le même sujet est gravé, on y met du jaune, & on l'imprime sur la feüille déja tirée en bleu. De ces deux couleurs jaune & bleu, il en resulte du verd, dont l'Estampe de cette seconde impression paroît ombrée. On fait la même chose avec du rouge que l'on met sur la troisiéme planche (où le sujet est pareillement gravé) laquelle étant imprimée sur la même feüille ombrée de verd, on voit paroître la couleur naturelle de la chair, produite par cet accord du bleu, du jaune & du rouge.

A l'égard des draperies, on prépare la planche sur les differentes couleurs du tableau qu'on copie, en se servant successivement des trois couleurs dont je viens de parler.

Je reserve à une autre fois à vous parler des

des Theâtres, des Pieces & des Auteurs Dramatiques de cette Nation, &c. Je suis.

Extrait d'une Lettre écrite de Lyon aux Auteurs du Mercure.

IL est impossible, MESSIEURS, dans vos recherches litteraires, qu'il n'échape toujours quelque chose à votre vigilance. Vous n'avez point encore parlé du *Journal abregé de ce qui s'est passé en la Ville de Marseille, depuis qu'elle est affligée de la contagion, tiré du Memorial de la Chambre du Conseil, tenu par le sieur Pichatty de Croissainte, Conseiller & Orateur de la Communauté, & Procureur du Roy de la Police.* Cet ouvrage merite d'être lû par l'importance de la matiere, malgré les negligences du stile & l'obscurité du langage, qu'on trouve dès le titre même du Livre. Un sujet aussi lamentable, & qui ne fournit que de tristes & affreuses images, a sans doute plus occupé l'Auteur, en qualité de Citoyen, affligé des maux de sa Patrie, qu'en qualité d'Orateur qui sçait parler & écrire correctement. Ces images sont en effet capables de troubler & de faire pâlir l'Ecrivain le plus assuré. C'est pour parler avec Juvenal, Marcher sur des serpens, c'est joüer le personnage

de

de l'Orateur de Lyon, qui pour les (*a*) raisons que l'on sçait, ne haranguoit qu'en tremblant devant l'Autel fatal érigé dans cette Ville, en l'honneur de Rome & d'Auguste.

(*b*) . . . . . *& sic*
Palleat, ut nudis pressit qui calcibus anguem,
Aut Lugdunensem Rhetor dicturus ad aram.

Quoi qu'il en soit, ce Livre quoi que mal limé, & peu intelligible en plusieurs endroits, a déja été imprimé deux ou trois fois. On y voit de grands & heroïques exemples de charité, de vigilance & d'intrepidité chretienne. Il seroit enfin à souhaiter pour rendre ce Journal historique utile à un plus grand nombre de Lecteurs, & pour en transmettre plus seurement les faits à la posterité, que quelqu'un prit la peine d'en faire une bonne traduction en notre Langue, en attendant on le trouve à Paris chez Charpentier, chez Josse, & Prault Libraires.

a L'Auteur d'une mauvaise Piéce n'en étoit pas quitte pour être sifflé : la Loy de Caligule, Instituteur des Jeux litteraires de Lyon, le condamnoit à l'effacer avec la langue, ou avec une éponge, si mieux n'aimoit le pauvre Orateur être plongé dans le Rhône, après avoir été rudement battu à coups de ferule.

(*b*) Satyr. I.

Permettez-

Permettez-moy, MESSIEURS, encore un petit avis sur une legere omission, qui regarde aussi la Ville de Marseille, non pas cette Ville abbatuë & affligée, dont nous venons de parler, mais Marseille heureuse & triomphante. Vous avez remarqué, en parlant de la mort du grand Prieur de Saint Gilles F. Joseph de Felix la Renarde, (*a*) qu'un de ses parens se signala beaucoup en l'année 1637, lors de la reprise des Isles de Lerins sur les Espagnols. A la tête d'un Corps considerable, & entouré de la Noblesse Marseilloise, il se détacha pour attaquer l'un des principaux Chefs des Ennemis, il le combattit long-temps, & le terrassa enfin, lui enlevant ses armes, dont il fit l'usage que vous avez dit, par un enthousiasme de devotion guerriere. Cette action de valeur contribua beaucoup à l'heureux succés de cette journée, (*b*) qui fut celebrée par les meilleurs Poëtes du temps. Vous parlez même d'une Ode qui est toute entiere dans le XXI. Tome du Mercure François, où le genereux *Felix* n'est pas oublié: Voici la strophe qui le regarde, laquelle n'auroit pas allongé de beaucoup votre remarque.

(*a*) Mercure de Juillet, page 80
(*b*) 14. May 1637.

Dans

Digitized by Google

Dans l'incertitude du sort
Felix d'une ardeur incroyable
Se vint opposer à l'effort
D'un Capitaine redoutable :
Enfin après quelque combat,
Ce brave Marseillois l'abbat,
Rapportant sa dépoüille même,
Que par un vœu devotieux
(Connoissant ce bonheur extrême)
Il offre * à la Reyne des Cieux.

Je suis, MESSIEURS, &c.

Nous donnerons le mois prochain l'Histoire d'Abulmer, *qui ne peut trouver ici sa place, à cause de l'abondance des matieres.*

* Felix offre & append à la Chapelle de Notre-Dame, qui est sur le gravier de Cannes, le baudrier & armes de ce Capitaine Espagnol. *Cette Note est du Mercure François. Cannes, Ville Maritime de Provence.*

Digitized by Google

POESIES.

DIDON.

CANTATE, *mise en Musique par* M. Collin de Blamont, *Surintendant de la Musique du Roy.*

EChappé de l'horreur d'un terrible naufrage,
Malgré tout le courroux des Dieux,
Enée arrivé dans Carthage
Goûtoit le bonheur precieux
De se voir adoré d'une Amante fidelle,
L'amour pour ce Heros avoit blessé Didon;
Le funeste recit des malheurs d'Ilion,
Paroissoit lui donner une grace nouvelle.

Servés cet Amant glorieux,
Jeunes Enfans quittés Cytherre,
Venés tous avec votre Mere
Embellir ces aimables lieux.

Que le puissant Dieu de la Thrace
Daigne à la terre faire grace,
Qu'il s'unisse à vous dans ce jour,
Pour celebrer les charmes de l'amour;
Servés cet Amant glorieux,
Jeunes Enfans quittés Cytherre,

Venés

Digitized by Google

Venés tous avec votre Mere
Embellir ces aimables lieux.

Mais tandis qu'occupé d'une si belle chaîne,
Enée oublie & Junon & sa haine;
Mercure se presente & montre à ce Heros
Du sort de l'Univers l'arrêt irrevocable;
Quittés, lui dit ce Dieu, cet objet trop aimable,
Cherchés la gloire & les travaux,
Il est beau de marcher sur les traces d'Alcide,
Déja l'on voit sur la plaine liquide
Ce frere de l'Amour qui va fendre les flots.

Courés à la victoire,
Combattés tous les Dieux,
Leurs transports furieux
Serviront votre gloire.
Courés, &c.
Leurs transports, &c.

Laissés aux timides Bergers
Le soin de conter des fleurettes,
Laissés les au son des musettes
Goûter des plaisirs sans dangers.
Courés à la victoire,
Combattés tous les Dieux,
Leurs transports furieux
Serviront votre gloire.

Didon voit partir son Amant;

L'on

Digitized by Google

L'on entend de ses cris retentir le rivage ;
Elle demande aux Dieux de soulever l'orage ?
Volés, fiers Aquilons, en ce fatal instant
Et ramenés un inconstant,
Disoit cette Reine éperdüe ;
Mais le Vaisseau qui s'éloigne du Port
Dans le desespoir qui la tue,
Ne lui fait plus souhaitter que la mort.

L'amour a trop d'empire
Sur tout ce qui respire :
Fuyons, fuyons ces feux.
Il faut se deffendre
D'avoir un cœur tendre
Pour être heureux ;
L'amour a trop d'empire
Sur tout ce qui respire.

D'une jeune beauté
Il ne faut qu'un sourire
Pour nous ôter la liberté,
L'amour a trop d'empire
Sur tout ce qui respire ;
Fuyons, fuyons ces feux,
Il faut se deffendre
D'avoir un cœur tendre
Pour être heureux,
L'amour a trop d'empire
Sur tout ce qui respire.

Digitized by Google

A SON ALTESSE SERENISSIME MONSEIGNEUR LE COMTE DE CLERMONT.

De la masle Vertu redoutable ennemie
La molle Oisiveté si fatale aux Heros,
Esperoit sur LOUIS verser ses froids pavots,
Et sans peine regner sur son ame endormie.
Mais detestant Fleuri, maudissant Villeroy,
Surveillans importuns qui l'écartent du Roy,
Elle fuyoit enfin triste, desesperée,
Loin du Louvre portant son dépit orgueilleux.
Le Palais de Clermont s'offre alors à ses yeux;
Elle y court: sa retraite y doit estre assûrée:
Voudroit on la bannir de cet heureux sejour?
Que LOUIS du travail fasse l'apprentissage,
Pour le repos du monde il doit veiller un jour,
Mais à l'Oisiveté Clermont doit rendre hommage;
Un Prince né pour vivre au gré de ses desirs,
Peut-il ne pas aimer la mere des Plaisirs?
Elle ignoroit encor, que malgré la jeunesse,
Loin de lui chaque jour repoussant la Paresse,
Dont la trompeuse voix le sollicite en vain,
Clermont met à profit ces heures si rapides,
Ces instans precieux qu'à nos desirs avides

Le

Digitized by Google

Le Tems donne à regret & dérobe soudain.
Il comparoit alors, attaché sur l'Histoire,
D'Auguste triomphant le regne plein de gloire,
Et celui de Titus moins brillant, mais plus doux,
(Tems heureux ! que LOUIS réunira pour nous)
L'Oisiveté fremit, ah ! c'en est trop, dit elle,
On me brave, on m'insulte, & tel est je le voy,
Le fruit pernicieux de l'exemple du Roy.
Clermont qui veut toujours le prendre pour modele,
Prétend donc comme lui, me chasser à son tour,
Et du triste travail goûter le fol amour.
Je sçai que par l'effet d'une aveugle tendresse
Sur de vils faineans la prodigue Richesse
A répandu sans choix son or à pleines mains,
Et rangé sous mon joug tous ces lâches humains.
Mais quel frivole honneur d'être leur souveraine?
Cet indigne triomphe est pour moi sans appas :
Méprisables captifs dévoüez à ma chaîne
Ils grossissent ma Cour & ne l'honnorent pas.
Clermont sera pour nous une illustre conqueste,
Soumettons son orgüeil ; & brûlons à ses yeux
Ce detestable amas de Livres odieux.
Courons... elle y voloit : Minerve qui l'arreste,
La menace & lui dit : Insensée où vas-tu ?
Dans ce lieu, mon sejour, tu n'as rien à prétendre.
Je prends soin de Clermont ; respecte sa vertu,

Tes

Digitized by Google

Tes attraits seducteurs ne pourront la surprendre.
Le sang dont il est né, plein d'une noble ardeur,
Ne te permettra pas de refroidir son cœur.

Coupable Oisiveté, LOUIS qui te deteste,
Déja t'annonce un Regne à toy seule funeste,
Favorable aux Mortels.
De la bonté des Dieux les peuples qui l'attendent
Sans cesse le demandent :
Les Dieux exauceront leurs soupirs éternels.

Il arrive ce Regne, où de la Vertu mesme,
Assise sur le thrône auprès du Roi qu'elle aime,
On recevra les loix.
Tous les crimes fuiront cette heureuse contrée,
Et la divine Astrée
Descendra sur la terre une seconde fois.
Le Soleil qui bientôt va sortir du nuage,
Réchaufera les cœurs & rendra le courage
Aux esprits languissans.
La Gloire & la Fortune en ces tems desirables,
De leurs mains secourables.
Soutiendront à l'envi tous les Arts florissans.

Les Sçavans que Philippe anima dans leurs veilles
Répondront à leur tour par d'utiles merveilles
Aux dons qu'il leur a faits.

Du

Digitized by Google

Du Roy, leur dira-t il, *consacrez la memoire*,
Travaillez pour sa gloire,
Je vous demande à tous ce prix de mes bienfaits.

Peuples, rassemblez-vous, & preparez vos festes,
Commencez à benir l'Astre qui sur vos testes
Fera des jours si beaux :
Déja rempli du feu que son approche inspire,
Apollon prend sa Lyre,
Les Muses vont former des Poëtes nouveaux.

La Naissance de JESUS-CHRIST.

CANTATE.

PRès de ces tristes lieux
Que tant de mortels malheureux
Font retentir de cris funebres
Est un antre profond, noir sejour des tenebres ;
Là les Prophetes renfermez
Pleins d'ardeur & d'espoir attendoient le Messie.
Et vers la Celeste Patrie
Poussoient mille vœux enflammez.

Nous gemissons dans l'esclavage
Dieu juste, écoutez nos soupirs,
Ne differez pas davantage,
Exaucez nos brûlans desirs.

Que

Digitized by Google

Que l'impieté triomphante
Soit releguée aux noirs Enfers,
Grand Dieu, que votre main puissante
Daigne à jamais briser nos fers;
Cieux ouvrez-vous, & que la Terre enfante
Le Redempteur de l'Univers.

Prophetes, vous verrés vos desirs accomplis,
La nuit regne déja sur la Terre & sur l'Onde,
Le Sauveur va paroître, & les tems sont remplis,
Il sort du chaste sein d'une Vierge feconde.
O nuit, à travers votre horreur,
Malgré vous brille la splendeur,
L'humble Foy le trouve & l'adore,
Et jusques aux climats où se leve l'Aurore
Un Astre lumineux annonce sa grandeur.

Celestes Habitans de la voûte azurée,
Purs Esprits, du Très-Haut Ministres éternels,
Descendez, accourez, volez chez les Mortels,
Là reside le Dieu qui forma l'Empirée,
Offrez-lui votre Encens, dressez-lui des Autels.

Venez lui rendre hommage
Vous qui donnez des Loix aux barbares climats,
Du plus lointain rivage
Precipitez vos pas,
Votre salut doit être son ouvrage.

Du

Du haut des Cieux une legion d'Anges
Tombe aux genoux de ce Divin Enfant ;
L'air retentit de ses loüanges ;
Trois Rois du fond de l'Orient
Viennent mettre à ses pieds leur Sceptre & leur Couronne.
L'Enfer fremit, la Nature s'étonne ;
Jesus dans sa Creche est plus grand
Qu'Herode sur son Thrône.

Peuple à gemir si long tems condamné,
Le Ciel enfin à vos maux s'interesse ;
Israël, c'est pour vous que le Sauveur est né.
Que tout chante, que tout s'empresse,
Sur votre front de festons couronné,
Faites éclater l'allegresse,
Israël, c'est pour vous que le Sauveur est né.

Plus d'allarmes,
Plus de larmes,
Sion, livrez vous
Aux transports les plus doux ;
Reprenez tous vos charmes,
Allez recevoir votre Epoux.
Plus d'allarmes, &c.

Par le P. DE PONCY, *Jesuite, de la Province de Lyon, âgé de 22. ans.*

Digitized by Google

LE LYS ET LA VIOLETTE.

ALLEGORIE.

UN Lys avoit sa Cour. En quels lieux étoit-elle ?
L'histoire ne nous en dit rien :
Elle dit seulement, & je le croirois bien
Que jamais Cour ne fut plus belle.
On y voyoit de tous côtés
Mille fleurs étaler leurs naïves beautés,
L'Anemone à l'œil vif, la blanche Tubereuse,
La Rose, la Tulippe, au maintien gracieuse
La Jonquille à l'odeur flateuse,
Se disputoient à qui mieux mieux
L'honneur d'entretenir l'agrément de ces lieux.
Certaines fleurs sur-tout de la Chine apportées
Faisoient grand bruit & grand fracas,
En vingt endroits divers superbement plantées,
Elles vouloient par tout avoir le pas.
On y couroit, c'étoit la mode,
On aimoit (de tout tems on eut cette methode)
La nouveauté de leurs appas.
En brillant équipage
On voyoit chaque jour
Maints papillon volage
Leur venir rendre homage
Et leur faire la cour.

La

Digitized by Google

La Violette seule au fond de la contrée
Vivoit modestement en un coin retirée.
Elle avoit eu jadis un sort plus glorieux
Née au pied du Lys même, à ce que dit l'histoire,
Elle avoit sçû long-tems briller seule à ses yeux ;
Mais ce tems n'étoit plus : le faste ambitieux
En avoit presque éteint jusques à la memoire.
Elle n'avoit gardé de sa premiere gloire
Qu'une fierté modeste, une noble candeur,
Une beauté sans fard, une agreable odeur,
Pour le noir artifice une haine implacable,
Et sur-tout pour le Lys un zéle inalterable.
Au reste elle étoit simple, & par cette raison
Chacun la méprisoit : ce n'estoit, disoit-on,
Qu'une plante vulgaire, une fleur surannée,
Prisée aux tems passés des Grecs & des Latins ;
Mais pour le tems present les goûts étant plus fins
A quoi pouvoit servir la pauvre infortunée ?
A rien, ou tout au plus à parer quelquefois
Ou les Bergers des Champs, ou les Nimphes des Bois.
Ainsi vivoit au loin la triste Violette,
Lorsque le Lys parcourant ses Etats
Les Dieux vers l'humble fleur conduisirent ses pas.
Dés le premier regard que ce Prince lui jette,
Il reconnoît ses innocens appas,
Ces charmes naturels qui dans les premiers âges

Digitized by Google

Avoient de ses Ayeux merité les suffrages.
Il s'arrête, & d'un ton qui marquoit sa bonté
Sortés, dit-il, de votre obscurité,
Suivés votre Monarque : A ces ordres soumise,
Elle part sur le champ, à la Cour elle vient :
Nombre d'admirateurs aussi-tôt la courtise.
On la caresse, on la vante, on la prise,
En maints endroits on s'entretient
De sa beauté, chacun la trouve exquise,
Ceux-ci par inclination,
Ceux-là par politique. Il n'est fleur si hautaine
Qui suspendant en cette occasion
Son orgüeil & sa haine,
De son affection,
A la nouvelle fleur ne donne quelque marque ;
Sur-tout on loüa fort le bon goût du Monarque.

Nous le loüions aussi ; puisse ce Roy des Fleurs
Regner aussi long-tems que notre cœur souhaitte,
Et continuant ses faveurs
Aussi long-tmems cherir la simple Violette.

Cette Piéce est de M. Piat, Regent de Rhetorique du College du Plessis, Auteur de l'Aiglon orphelin. Elle fut luë sur le Theâtre, & fort applaudie, le 21 Aoust dernier, ors de la distribution des prix.

Epistre

Digitized by Google

EPISTRE DE Mr. THIRIOT, à Mr. D. V.

FUtur Virgile de la France,
Tandis que d'une égale voix
Vous chantez les fameux exploits
Du Heros qui par sa vaillance
Releva la vaste puissance
De l'Empire & du nom François,
Reduisit la ligue aux abois,
Qui mèconnoissoit sa naissance,
Et reprimant son insolence,
Luy fit si bien goûter ses loix
Par son adorable clemence,
Qu'il fut l'amour du monde: & l'exemple des Rois.

Tandis que vous achevez votre Poëme, je passe les jours & les nuits dans des souffrances & des insomnies continuelles.

Un feu coulant de veine en veine,
Toujours m'agite & me fait peine,
Semblable à celui dont brûla
Le fier & fameux fils d'Alcmene,
Quand par malheur il s'affubla
De cette robe si mal saine,
Que le Centaure ensanglanta,

Digitized by Google

Dont il souffrit mort inhumaine
Sur la montagne d'Oëta.

Si ce mal redouble & s'irrite,
Je subiray bien-tôt la loy
Qui sur les rives du Cocyte
Confond Achille avec Thersite,
Et le Berger avec le Roy.

Cette triste situation me réduit à peser tous mes besoins avec scrupule, malgré la faim canine qui me devore : je m'occupe de reflexions, & j'ay remis à un autre temps certaines recherches dont nous étions convenus, *Nam non ideo vivimus ut studeamus, sed ideo studemus ut suaviter vivamus.* Tâchez, mon cher Monsieur, de venir me tirer de l'accablement où je suis, & dont les Vers que je vous envoye ne se ressentent que trop.

Ille te mecum locus, & beata postulant arces :
Ibi tu calentem debita sparges lacryma favillam
. . . amici.

Je vous attends dans ce sejour,
Où content de sa solitude,
Vous pourrez couler tout le jour
Dans l'honnête repos d'une facile étude.

Le Printems habillé de diverses couleurs,

Les

Digitized by Google

Les chants des oiseaux, les Prairies,
Les Eaux, les Zephirs & les Fleurs,
Exciteront en vous d'heureuses rêveries
Au son du champêtre hautbois,
Le Silvain, la Nimphe legere
Forment des danses dans nos Bois.

Sous des antres profonds ignorés du vulgaire,
Le silence ami des Forests,
Pour le Poëte a des attraits,
Pour les autres humains ce ne sont que chimeres,
C'est dans ces respectables lieux
Qu'il s'entretient avec les Dieux,
Et participe à leurs mysteres.

Sur le soir avec liberté
Et dans le sein de l'indolence,
Un souper où la propreté
Dédommage de l'abondance,
Regalera votre Excellence,
Et voilà tout en verité.

Mais je sens bien que ce n'est pas assés pour vous dédommager de la froide compagnie d'un homme que la Medecine a condamné pour long-tems à ne vivre que de laict.

Digitized by Google

Le mot de la premiere Enigme du mois passé, c'est le Temps : *celui de la seconde, c'est l'*Oye.

PREMIERE ENIGME.

JE suis un triple cabinet,
Avec une triple ouverture
Par où passe plus d'une ordure,
Que chacun y porte à regret.

Celui qui porte le paquet,
Ne le porte pas sans murmure;
Deux patiens font la figure
De gens condamnés au gibet.

Pendant que l'un des deux raisonne,
Un tiers sans conseil de personne,
De tout point veut être éclairci;

Là pour le repos de son ame,
Il ne faudroit pas qu'un mary
Se trouvât derriere sa femme.

SECONDE ENIGME.

MAigredos porte chair, & chair aussi le porte;
Maigredos est pourtant & sur chair & sur os;
Quelque fois il est en repos,
Quelque fois on diroit que le vent le transporte.

Il

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

Il trotte dans les champs, caracole à la Cour ;
Avec son Medecin de Paris fait le tour.
Si l'on dépêche aux Rois une grande nouvelle,
Il arrive avec le Courrier ;
Au combat il soutient le plus brave guerrier,
Mais avec le poltron il fuit à tire d'aîle.
Enfin vous voyez Maigredos
Servir près du Goujat, comme près du Heros.

CHANSON

TU me trompes, cruel amour ;
Ne me flate plus du retour
De l'ingrat objet que j'adore.

Bacchus c'est toi seul que j'implore,
Viens regner sur l'Amour,
Viens, triompher ici.

Jeuvons... mais quand j'ay bû je sens que j'aime encore :
Bacchus me trompe-t'il aussi ?

NOUVELLES LITERAIRES ET DES BEAUX ARTS.

DISCOURS prononcez dans les Conferences de l'Academie de Peinture & Sculpture. *Par* M. Coypel, *Ecuyer,*

Premier Peintre du Roy, &c. in 4°. A Paris chez Collombat 1721.

Après avoir donné l'exttait de la Preface de ce Livre dans un de nos derniers Mercures, nous avons fait attendre quelque chose du corps de l'Ouvrage : nous tenons parole. Il commence par une Epitre en Vers que M. Coypel adresse à son fils. Les Discours qu'on lit ensuite sont relatifs à cette Epitre, & les Vers qui en sont successivement citez servent de texte à ces mêmes Discours : donnons quelques fragmens de l'Epitre.

Un Peintre qui se flate, en son orgueil extrême,
Connoissant peu son Art, se connoit peu lui-même;
Et charmé de l'encens dont on vient l'entêter,
En nourrit les erreurs qu'il devoit rejetter.

. . . . . .

Des grands Maitres de l'Art contemplez les merveilles,
Profitez avec soin de leurs sçavantes veilles;
Que leurs talens divers soient par vous respectés:
Mais fuiez leurs défauts en cherchant leurs beautés.
Suivant donc la raison, cette vive lumiere,
Cherchez dans le Corrége une grande maniere,
Un grand goût de dessein, un heureux choix du beau;
La grace, le naïf, le charmes du Pinceau;

Mais

Mais n'en imitez pas, par un esprit bizarre,
Les caprices outrez, où sa verve s'égare.
Du fameux Titien, le coloris charmant,
Dans ces tableaux exquis est un enchantement :
C'est là que le Pinceau par sa docte imposture,
Semble, en nous séduisant, surpasser la nature :
Là des douces couleurs les tons harmonieux,
Par des divins accords sçavent charmer les yeux.
On y voit du Pinceau les plus grands avantages,
Et la force & le vrai frapent dans ses Ouvrages ;
Gardez-vous cependant, plein de son coloris,
D'être de son dessein également épris.
Pour cet Art qu'on neglige, un plus parfait modelle
Offre à votre genie une route fidelle ;
ANNIBAL vous y peut conduire seurement ;
En marchant sur ses pas on s'avance aisément.
MICHEL-ANGE avant lui par un Dessein sévére,
D'un goût terrible & fier forma le caractére ;
Mais le soigneux CARACHE en demêla le beau,
Et sçut y joindre encor les graces du Pinceau.
Du grand majestueux, puisé dans MICHEL-ANGE,
Et du vrai du CORREGE il fit un doux mélange ;
Mais malgré ses talens si justement vantés,
Il n'atteignit jamais les sublimes beautez,
Dont le Grand RAPHAEL, dès ses premieres veilles,
Sçût étaler aux yeux les sçavantes merveilles.

Il découvre à la fois les plus rares tresors ;
Justesse de contours, proportion de corps,
Le dessein élegant de l'Antique Sculpture,
Joint aux effets naïfs que fournit la Nature ;
Un choix pur & sçavant, de simples agrémens,
Un grand goût de draper, de beaux ajustemens
Negligez avec art, conduits avec prudence ;
Une docte sagesse, une juste abondance,
Un genie à la fois & sublime & profond ;
Aisé, simple, solide, agreable, fecond,
Sage, sans être froid, & simple sans bassesse,
Grand sans paroitre outré, toujours plein de noblesse,
Profond sans être obscur, agréable sans fard ;
La raison y paroit Souveraine de l'art :
On ne l'y trouve point lachement abaissée
Sous le joug dangereux d'une fougue insensée,
Qui par le faux éclat d'un feu pernicieux,
Fait la guerre au bon sens pour éblouir les yeux ;
Là des expressions les beautés naturelles,
Nous offrant du sujet les images fidelles :
Les mouvemens de l'ame y sont peints doctement.
La force s'y fait voir unie à l'agrément :
Tout prenoit sous sa main un divin caractere ;
Et suivant une route inconnue au Vulgaire,
Par les charmes touchans des simples verités,
Il s'élevoit toujours aux sublimes beautés.

. . . . . .

Jule,

Digitized by Google

* Jule, plus abondant par mille inventions,
Sçut enchanter l'esprit par ses productions ;
Et fidele amateur des beautés de l'Antique,
Il en remit au jour la grandeur heroique.
Heureux s'il eut pû joindre à sa noble fierté
Un Pinceau moins aride & plus de verité !
Que de son feu divin la vehemente flame
Echauffe votre verve & passe dans votre ame.
Allez, mon fils, allez plein d'un hardi dessein,
Semblable à Promethée en faire un beau larcin.
On pardonne aisément cette heureuse finesse,
Quand le Peintre sçait bien déguiser son adresse,
Et qu'une autre beauté, jointe au beau qu'il a pris,
Coulant de même source, en égale le prix :
Mais loin ces Peintres froids, pressez dans leur genie,
Qui derobant des biens que le Ciel leur denie,
Du merite d'autrui font valoir leur Pinceau,
Et de lambeaux exquis font un mauvais tableau.

. . . . . .

Que la nature soit votre guide fidelle,
Et qu'aucun faux éclat ne vous écarte d'elle.
N'allez pas cependant, trop timide & peu vif,
Ralentir d'un beau feu les mouvemens actifs :
Saisissez promptement l'instant qui vous anime,
C'est lui seul qui produit le grand & le sublime.

* *Jules Romain Disciple de* Raphael.

Soyez

Soyez sur ce precepte attentif à ma voix,
Imitez la nature, & sachez faire un choix;
Tachez de peindre ensemble & le grand & l'aimable,
Le tendre & le naïf, le fort & l'agréable;
Sçachez fraper l'esprit en abusant les yeux:
Soyez vif & correct, toujours harmonieux.
Il est dans les couleurs de douces sympaties,
Qui par un art divin doctement assorties,
Sçavent charmer les yeux d'autant d'accords touchans,
Qu'à l'orielle ravie en offrent les beaux chants.
Des ombres & des jours menagez l'avantage,
C'est de là que dépend tout l'effet d'un Ouvrage.
Mais que de ce grand Art le mystere enchanté,
Soit pris sur la raison & sur la verité.

. . . . . .

Je hais d'un Peintre froid l'aveuglement extrême,
Qui rempant & sans force, est content de lui-même:
D'une exacte froideur mes yeux sont rebutés;
J'aime mieux des défauts & de grandes beautés;
Mais n'allez pas pourtant, prompt à vous satisfaire
Pour quelque faux brillant sotement vous complaire. &c.

Insensiblement nous copierions toute l'Epitre, le Lecteur n'en seroit sans doute pas fâché, & nous y gagnerions aussi, mais

mais il faut se borner pour ne pas trop allonger cet Extrait.

A la tête du premier Discours est une belle Vignette en Taille-douce, où l'on voit la Peinture au milieu, & aux côtez les Statues de Michel-Ange, de Raphaël, du Titien & du Correge, avec ce Vers au bas, tiré de l'Epitre sur la Peinture,

Des Grands Maîtres de l'Art contemplez les merveilles.

Quoique beaucoup de personnes croyent, dit l'Auteur dans le premier Discours, que la perfection de la Peinture ne consiste que dans le rapport & la ressemblance aux objets visibles de la Nature, elle ne se borne pas là; elle doit joindre à la fidelité de l'histoire, toute l'élevation & le sublime de la Poësie, de même que la Tragedie: elle doit trouver des ressors qui remuent les passions, & qui inspirent à son gré la joye, la tristesse, la douceur, la colere & l'horreur. Elle doit par la force de ses enchantemens nous transporter dans les Pays, & parmi les Nations qu'elle veut representer. Enfin sur une superficie plate, elle doit, en abusant les yeux, toucher le cœur, instruire l'esprit, contenter la raison.

Le grand Peintre doit sçavoir par d'ingenieuses allegories donner des corps aux idées

idées mêmes, & tromper tellement les yeux & l'esprit, qu'il fasse prendre pour des veritez, des choses qui n'ont jamais été, & qui ne peuvent jamais être.

Les Sçavans & les gens de Lettres que le Peintre doit consulter, ne sont pas toujours sensibles à de grandes beautez. Le Mathematicien raporte tout à la Geometrie, aux Plans & à la Perspective; les beautez de l'imagination le touchent peu. L'Historien n'est saisi que de la fidelité de l'histoire, de la regularité du Costume. L'Orateur & le Poëte, de l'invention, de la grandeur des idées, & des passions en general. Peu de ces Mrs. s'apperçoivent que l'œconomie d'une Piéce d'Eloquence, ou d'un Poëme, doit se trouver dans un Tableau bien disposé.

Au sujet de ceux qui copient sans discernement, qui entêtez des ouvrages des grands Maîtres rencherissent souvent sur les duretez & les secheresses qui se trouvent en beaucoup d'endroits, l'Auteur dit avoir vû à Rome un Peintre qui faisoit son idole des Fresques du Vatican, & dont la ridicule exactitude, alloit jusqu'à imiter fidellement les fentes du Plâtre, qu'il prenoit pour des muscles ou des plis de draperie: ainsi, ajoûte-t-il, copiant sans goût d'excellens originaux, des bas-reliefs & des statuës antiques, on ne fait quelque

quelquefois, à force de travail & de peine, qu'augmenter son incapacité & sa presomption : *chi segne sempre mai va avanti*, disoit le grand Michel-Ange.

L'imitation plaît generalement, puisque dans les moindres objets exactement imitez, elle fait toujours son effet. Les petits Tableaux Flamans sont bien recommandables par cette partie, & je suis quelquefois fâché, dit Mr Coypel, qu'on les bannisse des Cabinets, où l'on rassemble les Tableaux des anciens Maîtres d'Italie : je sçai qu'il manque aux premiers le choix, la noblesse & l'élevation qui se trouve dans les derniers ; mais dans les sujets qui leur conviennent, ils sont quelquefois parfaits, même par la naïveté des expressions. Le Calse, qui dans les objets qu'il a imitez d'après Nature, me paroît imiter le langage de la Peinture, aussi-bien que le Georgion & le Titien, avec la difference qu'il ne fait pas dire d'aussi grandes choses que ces grands Maîtres de l'Art.

Quand les beautez l'emportent de beaucoup dans un ouvrage, je ne serai point choqué d'y voir certaines taches qui viennent ou d'une negligence pardonnable, ou de l'infirmité si naturelle aux hommes. Il y a des tableaux presque exempts de defauts, justes dans les mesures & les propor-

Digitized by Google

proportions, reguliers par les plans & la perspective, sans erreur sur la justesse des lumieres & des ombres, peints avec agrément ; mais tellement dénuez du feu divin qui anime tous les Arts, qu'ils coûtent autant de peine à être regardez, qu'ils paroissent en avoir coûté à être produits. On en voit d'autres pleins d'irregularitez & de licences, propres enfin à exercer agréablement ceux pour qui la plus severe critique a des douceurs charmantes, qui, malgré leurs defauts, frapent, remuent, étonnent.

Entre le grand nombre de preceptes que l'Auteur donne à ses Eleves, il dit que les regles de la declamation sont necessaires à la Peinture ; le Peintre ne pouvant suppléer à la parole que par la vive expression des gestes & des actions dont se servent les muets pour se faire entendre. Les Peintres doivent aussi avoir quelque connoissance de l'Art des Ballets, non seulement par le choix noble & gracieux des attitudes, mais aussi pour imiter en partie les Pantomimes celebres chez les anciens, dont les pas reglez, les mouvemens, les expressions du visage & les gestes parloient aux yeux.

Il faut bien se garder, poursuit Mr Coypel ailleurs, de suivre le goût du siecle, pour vouloir ajoûter des graces à

la

Digitized by Google

la nature; car les ornemens avec lesquels on s'imagine l'embellir la défigurent tellement, qu'à peine peut-on la reconnoître. Tout ce qui est hors d'elle ne sçauroit veritablement plaire. Un Vieillard, si j'ose le dire, a plus de grace avec une barbe venerable, & des cheveux blancs naturels, qu'avec des cheveux postiches, bouclez & poudrez. Je dirois même, si j'osois, que les Dames sont mille fois plus gracieuses avec leur teint naturel, qu'avec tout l'art & les couleurs qu'elles prodiguent pour peindre leurs visages, & qui desesperent les Peintres qui sont obligez de les imiter pour leur plaire. Que les anciens Peintres étoient heureux! La nature s'offroit toujours à leurs yeux avec ses plus naïves beautez; ils n'avoient qu'à la voir & à l'imiter. Nous ne pouvons pas la suivre fidellement, parce que nous ne la voyons que contrefaite & masquée; cependant notre objet est de l'imiter: cela est bien triste.

Les Peintres sont presque toujours contraints par les caprices differens de ceux pour qui ils travaillent. N'exige-t'on pas même d'eux de farder quelquefois une vieille, de rendre blancs les cheveux d'une jeune personne, d'habiller la moindre Bourgeoise en superbe Princesse, le Financier en Heros, le Magistrat en Adonis?

Pour exprimer & peindre d'après nature,

ture, M. Coypel conseille à ses Eleves de frequenter la Cour, pour étudier sur ce grand theâtre du monde, le vrai des mœurs, des caracteres & des passions : Par exemple, l'humanité, la douceur, la bonté, & la dignité du Maître : la politesse & la simplicité de la plûpart des Grands, l'orgueil des inferieurs, & la hauteur des petits en general ; car il y a de l'exception par tout ; l'air important des uns, l'air mysterieux des autres ; l'attention & l'assiduité importune de ceux qui ne sont jamais vûs, & qui ne le seront peut-être jamais ; l'inquietude & l'agitation de ceux qui courent aprés les bienfaits & les graces ; la jalousie de ceux qui voyent faire du bien aux autres, l'air faux de leurs complimens & de leurs embrassemens ; la legereté & la confiance des jeunes gens, leur air decisif pour juger de tout ce qu'ils ne connoissent point & qu'ils ne veulent point se donner la peine de connoître ; l'avarice, l'ambition hors de saison des Vieillards qui courent après des graces dont ils ne sçauroient joüir, leurs regrets du passé, leur mépris du present ; la bassesse & la souplesse des uns, l'audace hardie & temeraire des autres. Enfin c'est là qu'on peut étudier tout ce qui agite & trouble l'ame & le cœur de tous les hommes.

Ce

Digitized by Google

Ce Livre est accompagné de deux Aprobations, la premiere de l'Academie des Inscriptions & belles Lettres, où M. Gros de Boze, Secretaire perpetuel, qui parle au nom de cette Academie, dit que M. Coypel joint dans ces discours, à tout ce qui peut donner une parfaite connoissance de son Art, les traits d'une éruditiou peu commune. La seconde de l'Academie Royale de Peinture & Sculpture, dans laquelle M. Tavernier Secretaire s'exprime ainsi. L'Academie assemblée a jugé que l'impression de ces Discours, qui ont été prononcez publiquement avec l'aplaudissement general, tant de la Compagnie que de nombre d'Illustres Auditeurs qui s'y sont trouvez, seroit très agreable aux Sçavans & aux amateurs de l'Art de Peinture, & très utile pour les Etudians qui voudront se perfectionner dans la pratique des choses absolument necessaires pour atteindre à la perfection de cet Art; c'est ce que M. Coypel décrit & enseigne parfaitement dans les Discours qu'il a composez, &c.

On debite chez Jacques Colombat, Imprimeur ordinaire du Roy & de l'Academie Royale de Peinture & Sculpture, rue S. Jacques au Pelican, un Programe en Langue Latine, qui contient le projet d'une

Digitized by Google

d'une Grammaire Hebraïque & Chaldéenne, & d'un Dictionaire nouveau pour ces deux Langues, qui depuis tant de siecles sont l'objet des recherches des Sçavans.

Cet Ouvrage curieux, qui sera vendu par Souscriptions, a pour Auteur le R. P. Dom Pierre Guarin, Religieux Benedictin de la Congregation de Saint-Maur. On le divisera en trois volumes in 4°.

Voici les conditions proposées aux Souscripteurs. Les exemplaires en blanc leur seront livrez pour quarante francs monnoie de France. On les vendra soixante livres au Public. Ainsi les Souscripteurs gagneront un tiers sur le prix. On ne commencera à recevoir les Souscriptions qu'au mois de Janvier 1722. L'Imprimeur en donnera son Reçu, en payant par le Souscripteur la moitié du prix; le restant ne se payera qu'en 1724. lorsqu'on livrera l'Ouvrage imprimé.

Le P. Guarin explique dans son Programme les raisons qui l'ont déterminé à une étude penible & embarassée. Il expose ensuite que quoique depuis deux siecles le nombre des Grammaires Hebraïques soit considerablement augmenté, on n'en est pas cependant plus instruit dans la Langue des Saintes Ecritures, les uns ayant dans leurs Methodes sacrifié la clarté à la brieveté, les autres n'ayant pû s'expliquer entierement

Digitized by Google

tierement malgré leur diffusion. Le P. Guarin divise son Ouvrage en trois volumes, dont les deux premiers comprendront la Grammaire, & le troisiéme le Lexicon, qui sera assez étendu pour être divisé & relié en deux volumes, au gré des acheteurs.

La Grammaire sera divisée en trois Livres. Le premier renfermera l'étymologie, ou pour mieux dire, l'analogie des mots. Le second contiendra la Syntaxe tant simple que figurée. Enfin le troisiéme sera pour divers Traitez qui regardent la Grammaire & la Litterature Hebraïque. Le tout sera suivi de trois Indices fort amples. Le premier, des passages de l'Ecriture qui sont expliquez en très grand nombre dans l'Ouvrage. Le second, des mots difficiles & irreguliers. Le troisiéme sera pour la Table des matieres.

Quoique cette Grammaire comprenant deux volumes in 4°. paroisse fort étendue, elle sera cependant assez courte & abregée pour les Commençans; car l'Auteur fait imprimer en plus gros caracteres, & à longues lignes ce qui les regarde; & en deux colonnes, & d'un caractere plus petit ce qu'il destine pour ceux qui ont deja fait quelque progrès dans cette Langue.

La Syntaxe est fort étendue; mais aussi le P. Guarin espere qu'elle pourra servir de

Com-

Digitized by Google

Commentaire pour expliquer tous les *idiotismes* ou façons de parler particulieres de l'ancien & du nouveau Testament ; & qu'avec ce secours on entendra facilement quantité d'endroits difficiles de l'Ecriture, dont l'intelligence ne se trouve que dans un grand nombre de gros volumes, que tout le monde n'est pas en état d'acheter, ni de lire.

Le troisiéme Livre de cette Grammaire renferme plusieurs Traitez, dont la plupart ne sont pas moins curieux qu'utiles : on en peut voir la liste dans le Programme, qui nous fait comprendre que l'Auteur a été trop modeste dans le titre de son Ouvrage. Il a voulu sans doute surprendre agréablement ses Lecteurs, en leur présentant une petite Bibliotheque Hebraïque, au lieu d'une simple Grammaire. On voit en effet par le plan de cet Ouvrage, que le P. Guarin a dessein que son Livre puisse suffire lui seul pour acquerir une solide & parfaite connoissance de la Langue Sainte, sans donner dans les rêveries des Rabbins.

Le Dictionaire, qui est le troisiéme volume, & la derniere partie de tout l'Ouvrage, est d'un goût nouveau, soit pour l'arrangement des mots, soit pour leur signification. Non seulement les Racines, mais encore les mots derivez, qui commencent par les lettres que les Grammai-

riens

Digitized by Google

riens Hebreux appellent *heemantiques*, & que les Commençans ont tant de peine à trouver dans leurs Dictionaires, sont mis par ordre alphabetique, outre les significations des mots qui sont renfermées dans les autres Lexicons; l'Auteur a ajouté dans celuy-ci celles que donne l'ancienne Version Grecque des Septante, & les fragmens qui nous restent de celles d'Aquila, de Symmaque, de Theodotion &c. de la 5e, 6e & 7e Editions, persuadé que ces Interpretes étant plus proches des temps où la Langue Hebraïque étoit en usage, étoient aussi eux mêmes plus en état de l'entendre, que ceux qui ne sont venus que mille ou douze cens ans aprés. Il n'oublie pas sur-tout l'ancienne Version Vulgate, qui est chez lui comme chez tous les Catholiques, d'un tres grand poids, & qui a été justement estimée des plus habiles Protestans. Il ne s'est pas borné là; car dans les mots difficiles, & qui ne se trouvent qu'une ou deux fois dans l'Ecriture, il a cru devoir encore consulter les plus habiles Commentateurs de nos jours, & les Langues Orientales, qui tirent leur origine de l'Hebraïque.

Après le plan general de l'Ouvrage, le P. Guarin donne pour échantillon des caracteres & de la disposition typographique, les sept premieres pages de la Grammaire,

& les deux premieres du Lexicon. Nous pouvons dire qu'il donne en même tems un échantillon de la netteté & de l'érudition avec laquelle il traite sa matiere. Il joint à l'Alphabet Hebreu l'Alphabet Samaritain, & l'Alphabet Rabinique, afin que ceux qui voudront lire le Pentateuque Samaritain & les Rabins, en connoissent au moins les lettres, & n'ayent pas besoin de recourir à d'autres Grammaires.

Dans les Notes qui suivent la seconde page de la Grammaire, il prouve que les Grecs ayant reçu des Phenicens leurs lettres, au moins celles dont on se sert aujourd'hui, lisoient autrefois comme les Orientaux, de droit à gauche. Il fait voir par des passages formels des Anciens, tant Juifs, que Chrétiens, que les caracteres Samaritains étoient en usage chez les Juifs avant la Captivité de Babylone, & que les caracteres Hebreux d'aujourd'huy sont les caracteres Chaldéens, qu'Esdras permit aux Juifs de garder quand ils furent de retour à Jerusalem. En expliquant la valeur des lettres Hebraïques, il montre par un texte décisif de S. Jerôme, que la double prononciation, du *Schin Schibboleth*, & du *Sin Sibboleth*, n'étoit pas inconnue du temps de ce saint Docteur, comme l'a avancé un Auteur moderne.

Le Programme finit par un morceau du Lexicon

Lexicon, où aprés le mot Hebreu ou Chaldéen on met la signification ou l'interprétation des Septante, qui est suivie de celles que donnent les autres Versions Grecques d'Aquila, de Symmaque, de Theodotion, &c. Puis vient celle de la Vulgate, & en dernier lieu celle qu'on trouve dans les Dictionnaires modernes; & quand la signification du mot est douteuse, on la cherche dans les langues voisines de l'Hebraïque. Ensorte qu'on trouve dans ce Dictionnaire toutes les differentes interprétations que les Anciens & les Modernes ont données des mots Hebreux & Chaldéens de l'Ecriture.

Au reste, c'est rendre justice au Sieur Colombat, de dire avec le R. P. Guarin, que son Imprimerie est enrichie des Caracteres Orientaux les plus finis. Cet habile homme a un fils né avec des talens heureux, lequel pour imprimer cet Ouvrage avec plus d'exactitude, a appris l'Hebreu & le Grec, & se dispose à apprendre les autres Langues de l'Orient.

LA MEDECINE AISE'E, où l'on donne à connoître les causes des maladies, & les remedes propres à les guerir. Par M. *le Clerc*, nouvelle Edition augmentée. A Paris, chez L. d'Houry, in 12.

CHIRURGIE complette, *du même Auteur*

teur, par demandes & par réponses, chez *le même.*

Son Osteologie, contenant la suite de la Chirurgie complette, &c. *idem.*

Le même Libraire r'imprime le Traité des maladies les plus frequentes, & les remedes specifiques pour les guerir. Par M. *Helvetius*, beaucoup augmenté.

LE PARFAIT NEGOCIANT, *ou instruction generale pour ce qui regarde le Commerce des Marchandises de France & des pays étrangers. Par le sieur J. Savari des Brulons, huitiéme Edition revûe & corrigée, & nouvellement augmentée des Edits, Declarations, Arrests & Reglemens intervenus sur le fait du Commerce & des Manufactures, depuis la precedente Edition; ensemble de la vie de l'Auteur: Par M. Philemon Louis Savari son fils, Chanoine de l'Eglise Royale de saint Maur.* A Paris, chez Cl. Robustel, ruë saint Jacques, à l'Image saint Jean, in 4°, 1721.

On aprend dans ce Livre autre chose que les belles Lettres & les beaux Arts, le bon & l'utile l'emportent de beaucoup sur le beau & l'agreable. C'est un excellent ouvrage dans son espece, que les Avocats citent tous les jours au Palais. Il a été traduit en Allemand, en Hollandois, en Anglois,

Digitized by Google

Anglois, & en Italien. Les augmentations de la seconde partie concernent la permission accordée aux Nobles de faire le Commerce en gros, les Banques de France, d'Amsterdam, de Hambourg, &c.

Jacques Etienne, Libraire ruë saint Jacques, vient de proposer par souscription le DICTIONNAIRE UNIVERSEL DE COMMERCE, contenant tout ce qui concerne le Commerce qui se fait dans les quatre parties du Monde, en gros, en détail, par terre, par mer, de proche en proche, & par des voyages de long cours. L'explication de tous les termes dont on se sert dans ce Negoce, ou qui y ont rapport. Les monnoyes de compte qui y servent à tenir les Livres & Ecritures des Marchands: Les Monnoyes réelles d'or & d'argent, de billon, de cuivre, d'étain, de plomb, de coquillages & de fruits qui y ont cours; leur titre, leur valeur, leur fabrique & monnoyage, & leur évaluation sur le pied de celles de France. Les poids & mesures qui y sont en usage, reduites les unes aux autres. Les productions qui croissent & qui se trouvent dans tous les lieux où les Nations d'Europe ont porté leur Commerce, ou qu'elles ont chez elles; comme les metaux, mineraux, les pierreries, les drogues pour la Mede-

Digitized by Google

cine & la Teinture; les Epiceries, les Bestiaux, les Grains, Legumes, Sels, Vins, & autres boissons, les Bois, les Soyes, les Laines, Cottons, Chanvres, Lins; les Poissons, les Pelleteries, les Cuirs, les Huiles, &c. les Etoffes, ouvrages & Manufactures d'or, d'argent, de soye & autres, leur aulnage, &c. La description des Métiers & Machines qui servent à leur fabrication, avec les droits d'entrée & de sortie, &c. Les Compagnies de Commerce, tant Françoises qu'Etrangeres, pour les Indes Orientales & Occidentales, la Chine, le Senegal, la Guinée, le Levant, le Sud, le Nort, la Mer Baltique, &c. avec l'Histoire de leurs établissemens, leur regie & administration, leurs Concessions & Privileges, leurs Actions, Primes, Souscriptions, & leur Negoce. Les Banques établies pour la commodité & la seureté des Negocians. La Banque Royale de France, celle de Venise, d'Amsterdam, de Roterdam, de Hambourg, avec la Police qui s'y observe. Les Consuls que les Nations de l'Europe ont les unes chez les autres, leur Jurisdiction, leurs Droits & leurs Prerogatives. Cet Ouvrage contient aussi le detail du Commerce de la France en general, & de la Ville de Paris en particulier, & qui comprend le Conseil Royal de Commerce, les Chambres

Digitized by Google

Chambres des Villes qui ont droit d'y entrer, leurs Deputez, les Juges des Manufactures, & les Inspecteurs départis dans les Provinces. Les Jurisdictions Consulaires de Paris & des autres Villes, &c. Les Edits, Declarations, Ordonnances, Arrests & Reglemens sur le Commerce. Les Chambres d'Assurances : l'Etablissement des six Corps des Marchands, & des 124 Communautés des Arts & Métiers de la Ville de Paris; leurs Statuts, leurs Privileges, leur Negoce; ensemble la description de tous les outils & instruments qui servent aux Artisans de ces divers Métiers. L'Arithmetique mercantile, les differens Livres des Marchands, leurs Comptes, leurs Societez; les Banquiers & Agens de Banque, les Lettres de Change, les especes de Billets de Commerce, &c. L'établissement des Prevôt des Marchands & Echevins de la Ville de Paris, leur Jurisdiction & droit de Police sur les Marchands & marchandises qui y arrivent par la Riviere. Enfin toutes les Foires, tant franches qu'autres, qui se tiennent en France & dans les lieux les plus celebres de l'Europe, & autres parties du Monde. Par *M. Jacques Savary des Brulons*. Le nom seul de l'Auteur, si connu dans toute l'Europe, annonce le merite de cet Ouvrage. Les matieres immenses qu'il renferme, la curiosité des

Digitized by Google

recherches sur l'Histoire naturelle, la Botanique, les Mechaniques, &c. en assurent l'utilité, non seulement aux Marchands, mais aux gens de toute condition. Il sera en deux gros volumes in folio, en bon papier & beaux caracteres, dont le premier est achevé. Les Souscripteurs ne payeront que 15 livres en souscrivant, & 15 livres lors qu'on leur délivrera l'Ouvrage complet en feüilles, qui sera achevé d'imprimer vers la fin de l'année 1722. Ceux qui ne souscriront pas le payeront 45 livres en blanc.

VOYAGE DU TOUR DU MONDE *traduit de l'Italien de Gemelli Carreri, par L. M. N. enrichi d'un grand nombre de figures. 6. vol. in* 12. A Paris, chez Etienne Ganeau. A la fin du second volume l'Auteur parle du Golfe Persique, où se fait le grand Commerce des Perles & de l'Isle de Baharen, où l'on pêche les plus belles; & il rapporte une singularité digne de la curiosité du Public. Comme il n'y a aux environs de cette Isle que des eaux salées & fort mauvaises, dit-il, auxquelles les Etrangers qui viennent à la pêche des perles, ne sont point accoûtumez, ils en envoyent prendre de douce au fond de la mer, à une lieuë de l'Isle. Voici comment cela se fait: quatre hommes

vont

Digitized by Google

vont dans une Barque, & lors qu'ils sont arrivez à une lieuë en mer, deux plongent avec des vases bien bouchez à leur ceinture; quand ils sentent le fonds, ils les débouchent vîte & les emplissent d'eau douce, qui se trouve jusqu'à trois pieds au dessus du fond, & se font ensuite retirer en haut par le moyen d'une corde à laquelle ils sont attachez. M. Gemelli parle ensuite du fameux arbre des Baniânes, qui est d'une telle grandeur, qu'il peut couvrir mille personnes assises sur un mur élevé de deux pieds, & bâti exprès en quarré.

TRAITE' DE LA PESTE, *recueilli des meilleurs Auteurs anciens & modernes, & enrichi de remarques & observations theoriques & pratiques; Par M. Manget, Medecin du Roy de Prusse, & Membre de l'illustre Societé des Spensierati de Rossano.* A Genes, chez Philippe Planche, 1721. in 12. & se vend à Paris, chez Montalant.

LE CALENDRIER DE LA COUR, *qui s'imprime tous les ans pour la famille Royale & Maison de Sa Majesté*, contenant le lever & coucher du Soleil & de la Lune, la durée des jours, leurs accroissemens & diminutions, avec la naissance

des Rois, Reines, Princes & Princesses de l'Europe, les poids & mesures, & plusieurs autres choses curieuses & utiles; *Brochure* in 24. chez Collombat, ruë saint Jacques 1722.

CONNOISSANCE DES TEMPS pour l'année 1722, au Meridien de Paris, *publiée par l'ordre de l'Academie Royale des Sciences, & calculée* par M. Lieutaud, *de la même Academie*, vol. in 12. A Paris, chez Jean Mariette, ruë saint Jacques, aux colonnes d'Hercules.

METHODE FACILE, ou Conduite Chretienne pour bien entendre la sainte Messe, avec l'Ordinaire en Latin & en François, des Prieres & des Reflexions pour le Matin & pour le soir, &c. *chez le même.*

VOYAGE pour la Redemption des Captifs aux Royaumes d'Alger & de Tunis, fait en 1720 par les RR. PP. François Comelin, Philemont de la Motte, & Joseph Bernard, de l'Ordre de la Sainte Trinité, dits Maturins, dedié au Roy, volume in 12. A Paris, chez Anne Sevestre, Pont saint Michel, près le Marché neuf. Et Pierre-François Gifart, ruë saint Jacques, à sainte Therese.

ULTIMÆ verba factaque & ultimæ voluntates

luntates morientium Philosophorum, Virorumque & Fœminarum illustrium &c. Les dernieres paroles, les dernieres actions, & les dernieres volontez des Personnes illustres de toutes sortes de conditions, Rois, Princes, Cardinaux, Evêques, Papes, Philosophes celebres, Dames de tous les siecles, &c. Tout l'Ouvrage est en Latin, imprimé à Anvers chez J. François Lucas, en deux vol. in folio. 1721.

RECUEIL de plusieurs Pieces de Physique, *où l'on montre l'invalidité du Systême de M. Newton*, avec une Dissertation sur les Passions de l'ame, *par M. N. Hartsoeker*; in 12. chez la Veuve Broedelet à Utrecht.

PIERRE HUMBERT Libraire à Amsterdam, debite la nouvelle édition du *Dictionaire Critique de feu M. Baile*, augmentée par l'Auteur de plus de 260 articles, sans compter diverses augmentations dans le corps de l'Ouvrage; 4 volumes in folio.

ON vend actuellement à Utrecht, *chez Desbordes & van Poolsum* le Voyage d'Italie de *M. Misson*, traduit de l'Anglois, avec un Memoire contenant des avis utiles à ceux qui voudront faire le même voyage. Cinquiéme édition, enrichie de nouvelles

figures, & augmentée d'un quatriéme volume, contenant des Remarques que M. *Addisson* a faites dans son dernier voiage d'Italie. 4 volumes in 12.

Le 22 d'Octobre dernier, jour auquel le Roy de Portugal entroit dans sa trente-troisiéme année, l'Academie Royale de l'Histoire à Lisbone s'assembla dans une des Salles du Palais, en presence du Roy, de la Reine, & de toute la Famille Royale. Le Marquis d'Abrantes, Directeur & Président ce jour-là, commença la Séance par un éloge des principales actions de Sa Majesté, &c. Aprés son compliment, il rendit compte au Roy du progrès de cette Academie.

Le 23 de l'autre mois, les Députez de l'Academie que le Roy d'Espagne a établie à Madrid pour perfectionner la Langue Espagnole, eurent l'honneur de saluer sa Majesté, de lui baiser la main, & de le complimenter sur la convention du mariage de l'Infante sa fille avec le Roy de France.

Nous aprenons avec regret aux amateurs des Arts du Dessein, la mort d'Etienne Picard, surnommé le Romain, arrivée à Amsterdam le 12 du mois dernier, à la quatre-

Digitized by Google

quatre-vingt-dixiéme année de son âge. C'étoit un des plus habiles Graveurs du siecle. Il fut reçu en 1664. membre de l'Academie Royale de Peinture & Sculpture à Paris, & il en étoit le Doyen depuis 1705; il quitta Paris en 1710, pour aller demeurer en Hollande.

Les fameux Tableaux que Monsieur le Regent attendoit d'Italie, sont arrivez au nombre de plus de deux cens. Nous en donnerons un Catalogue circonstancié, & la description des plus considerables.

Nous aprenons d'Angleterre, au sujet de l'insertion dont nous avons parlé dans le Mercure de Septembre, que la Princesse de Galles a fait faire une liste de tous les orphelins de la Paroisse de S. James, afin que ceux qui n'ont point encore eu la petite verole, puissent la prendre par la voie de l'insertion.

On écrit de Dresde, que le Roy de Pologne se rendit au commencement de ce mois à Osterwisen, accompagné de plusieurs Ministres, pour voir & examiner une machine propre à éteindre le feu, qu'un particulier d'Ausbourg a inventée, & aportée exprès. On en fit l'épreuve devant S. M. sur une maison de bois, qu'on avoit construite à ce dessein, & qui étoit remplie de copeaux de sapin & de cercles poissez.

Lorsque

Lorsque cette maison fut en flammes, l'Inventeur employa son secret, & jetta dans le feu ce qu'il avoit préparé, qui fit un terrible fracas, & le feu s'éteignit tout d'un coup. Le Roy lui a fait donner 200 Ducats, & l'on ne doute pas qu'il n'obtienne une recompense considerable de l'Empire, pour publier son secret; d'autant plus que chaque proprietaire de maison pourroit alors l'avoir pour deux Florins.

SPECTACLES.

PIECES DRAMATIQUES ET JEUX DES COLLEGES.

LE 10 Août dernier on representa à Paris sur le Theâtre du College Mazarin, pour la distribution des prix, la Tragedie de SEDECIAS, en trois Actes, dont voici le sujet.

Sedecias, fils de Josias, ayant été établi Roi des Juifs par Nabuchodonozor, à la place de Joachim son neveu, que ce Roy des Assiriens emmena captif à Babylone; bien loin de reconnoître une si grande faveur, & d'entretenir avec son bienfaicteur une paix sincere & solide suivant le serment qu'il en avoit fait; il rompit peu de

de temps après avec lui, fit alliance avec le Roy d'Egypte, & sans respecter les avis que le Prophete Jeremie lui donnoit de la part de Dieu, pour prévenir les derniers malheurs dont il étoit menacé, il imita les excès & les impietés de son Predecesseur, & porta par son exemple son Peuple à toutes sortes d'abominations. Cette conduite attira sur lui & sur ses Sujets la colere & la vengeance du Seigneur; car étant sur la fin de la neuviéme année de son Regne, Dieu suscita aussi contre lui Nabuchodonosor, qui ne pensant qu'à venger ses injures particulieres, vengea en effet celles de Dieu. Le Siege de Jerusalem qu'il tint long temps environnée de toutes ses Troupes, la réduisit à une famine effroyable; & après deux ans on donna à la Ville un grand assaut, & on y entra par la breche. Plusieurs personnes de qualité s'enfuirent pendant les tenebres de la nuit, & Sedécias lui-même avec ses deux enfans, se sauva par une porte secrete, mais Nabuchodonosor l'ayant fait poursuivre, il fut attrapé près de Jericho, & amené devant ce vainqueur, qui ayant fait tuer en sa presence ses deux fils, lui fit crever les yeux, le chargea de chaînes, & le mena en cet état à Babylone.

PERSONNAGES.

Digitized by Google

PERSONNAGES.

NABUCHODONOSOR Roi de Babylone.

NABAZARIS, Prince Chaldéen, & Geral des Armées de Nabuchodonosor.

AREMANTUS & EMEGARUS, Lieutenans Generaux de Nabuchodonosor.

SEDECIAS Roi des Juifs.

JEREMIE, Prophete.

MARDOCHE'E, Prince Juif.

GEDELIAS, premier Ministre de Sedecias.

HELCIAS, fils de Sedecias.

AZARIAS, frere d'Helcias.

La Scene est à Jerusalem, dans le Palais de David.

Au reste cette Piece n'est point nouvelle; elle a déja été representée sur le même Theâtre en 1703. Il y a même assez long-tems que les Professeurs de ce College n'en ont donné de leur composition.

Une autre Tragedie sous le même titre fut representée au College d'Harcour au mois d'Août 1717, par les Ecoliers de ce College, M. Josset, qui y étoit Professeur

fesseur de Rhetorique, en est l'Auteur. Nous allons donner le nom des Personnages, après avoir dit un mot du sujet, qui est pris du quatriéme Livre des Rois.

Ayant donc pris le Roy, ils l'emmenerent au Roy de Babylone, à Reblata, & le Roy de Babylone lui prononça son Arrest; il fit mourir les fils de Sedécias aux yeux de leur pere, il lui creva les yeux, le chargea de chaînes, & l'emmena à Babylone.

PERSONNAGES DE LA PIECE.

SEDECIAS, *Roy de Juda.*

OSIAS & MISAEL, *fils de Sedecias.*

SAREA, *Pontife.*

NABUCHODONOSOR, *Roy d'Assyrie.*

AREMANT, *Generalissime de l'Armée de Nabuchodonosor.*

ARIOC, *Capitaine des Gardes de Nabuchodonosor.*

NABUZARDAN, *General de l'Armée de Nabuchodonosor.*

ZACHUR, *ami d'Aremant.*

La Scene est à Reblata; Ville de Syrie.

THEATRE

Digitized by Google

THEATRE ITALIEN.

LE 11 Decembre les Comediens Italiens ont représenté pour la premiere fois la Parodie de Phaëton, petite Comedie fort ingenieusement composée. C'est l'Opera réduit en un acte, & mis en Comique : l'Auteur a travesti les Rois & les Princes en Cabaretiers & en Paysans, Epaphus en Arlequin, & Phaëton en Trivelin. Tous deux n'ayant d'autre ambition que d'épouser la fille du Cabaretier Colas, pour être maître du Cellier, qu'on a substitué à la place du Royaume, dont il s'agit à l'Opera. Trivelin l'emporte sur son Rival. Il y a divers traits comiques de critique sensée ; par exemple, la querelle d'Arlequin & de Trivelin, finit par ces mots que dit ce dernier, *Allons, l'épée à la main, nous ne sommes pas ici à l'Opera.* Sur la fin de la Piece, la Bergere Climene, mere de Phaëton, ne l'ayant point vû depuis qu'il est monté au Ciel, reçoit une lettre de sa part, & dit, *Il a bienfait de m'écrire, car sans cela je n'aurois pas sçu ce qu'il étoit devenu.*

L'OPERA

L'OPERA.

L'Academie Royale de Musique ne nous fournit presque rien de nouveau ce mois-ci, qui merite d'être raporté. Elle continue toujours les représentations de Phaëton. Mais nous ne devons pas passer sous silence la Dlle Maure, jeune personne qui vient de chanter le Rôle d'Astrée dans le Prologue de cet Opera. On lui trouve des graces & de l'expression dans le visage, dans les yeux & dans le geste; & pour la voix, on ne la compare pas moins qu'à Mlle Rochoys, la plus fameuse Actrice qui ait paru sur ce Theatre.

Le sieur Tribout, chante depuis quelques jours dans le même Opera le Rôle de Phaëton, avec beaucoup d'aplaudissement.

On apprend de Vienne qu'on y a représenté le 19 du passé un Opera intitulé *le Jugement d'Enone*, à l'occasion de la fête de l'Archiduchesse Elizabeth, sœur aînée de l'Empereur.

On a representé à Madrid, devant leurs M. C. quelques jours après l'arrivée du Duc de Saint Simon, Ambassadeur extraordinaire de France, une Tragedie en Musique, intitulée *Semelé embrasée*.

LE

Digitized by Google

LE THEATRE FRANCOIS.

LE Mardy 2e Decembre, les Comediens du Roy ont remis au Theâtre *Colin Maillard*, petite Comedie d'un Acte en Prose, ornée de chants & de danses, du Sieur Dancourt, qui n'avoit été jouée depuis très long temps, & que le Public a revûë avec plaisir.

LA VENGEANCE DE L'AMOUR, Comedie de M. Joly, que nous avions annoncée, & que le Public n'a point goûtée, n'ayant été representée qu'une fois. Nous n'entrerons point dans les defauts qu'on reproche à l'Auteur, lequel nous écrit en ces termes: *Messieurs, aprés avoir vû réussir ma Comedie de* l'Ecole des Amans, *dont la simplicité, la pureté du stile, la versification châtiée, & les ressorts du cœur humain assez heureusement développez, faisoient tout le merite, j'ay cru que je devois m'attacher à ce genre de Comedie; c'est ce qui m'a déterminé à choisir* la Vengeance de l'Amour, *où je m'étois imaginé que je pourrois employer les mêmes moyens qui m'avoient si utilement servi, puis que le Public en avoit été content, au delà même de mon esperance; mais je vois bien que*

je n'ay point assez reflêchi sur la grandeur de l'entreprise, & sur le danger qu'il y a de traiter de pareils sujets en cinq Actes, où la simplicité quelque ornée qu'elle puisse estre, ne se peut soûtenir; au lieu que dans une Piece en trois Actes; cette même simplicité accompagnée des circonstances dont j'ay parlé, peut être favorablement reçûë. Je pourrois vous faire part de quelques reflexions que jay faites sur la difficulté, ou pour mieux dire sur l'impossibilité qu'il y a de diviser une action theâtrale en cinq parties, sans qu'il y en ait deux qui prenant sur les trois autres, les alterent & les affoiblissent, puis que l'exposition, le nœud & le dénoüement doivent la composer; mais ce détail me meneroit trop loin. Je suis, &c.

Nous joignons ici un fragment de cette Comedie, fait dans l'idée des tableaux de l'Albane; il est placé à la suite d'un recit que la Servante fait d'une jeune personne qui est revenuë du Bal avec une passion dans la tête, & voulant à ce sujet donner l'essor à son imagination, elle ajoûte ces Vers,

. . . Une troupe d'Amours
Entre de tous côtez, & vole à son secours,
Autour d'elle aussi tôt tous à l'envi s'empressent,
Les uns baisent ses mains, les autres la caressent,
L'un

L'un compose un bouquet, la couronne de fleurs,
Un autre tend la main pour recueillir ses pleurs,
Un autre prend son pouls, le tâte, l'étudie,
Et rit du prompt succès dont sa fleche est suivie.
Ce n'est pas tout, tandis que j'observe avec soin,
L'un d'eux vient m'avertir & me montre en un coin,
Quatre de ces fripons charmez de leur conquête,
Dont la danse legere inventoit une fête,
Et qui par leur transport & leur air triomphant
M'apprenoient que contre eux en vain on se defend,
Et que des cœurs mutins la folle resistance
Donne encor plus d'éclat à leur toute-puissance.

Le 10 *Decembre* on a remis au Theâtre la Tragedie d'*Electre* de Mr. Crébillon, que le Public a revûë avec beaucoup de plaisir. La Dlle *Lecouvreur* & le Sr. *Q. du Fresne*, ont extrémement plû dans les Rôles d'Electre & d'Oreste.

Le 20 *Decembre* la Dlle Châteauneuf qui n'avoit jamais representé sur ce Theâtre, y a joüé deux Rôles de suivante dans les Comedies de *Tartuffe* & des *Folies amoureuses*; un air gay, de la vivacité, & une voix agreable, lui ont attiré les aplaudissemens du Public.

Le 21 on a donné la seconde representation de Venceslas Tragedie de *Rotrou*, que

que le Public demandoit depuis très long temps, & qui est fort aplaudie. Le Sr. Baron y represente *Ladislas* d'une maniere inimitable. C'est par ce Rôle qu'il termina sa premiere carriere, lors qu'il quitta le Theâtre en 1691, joüant devant la Cour à Fontainebleau.

Ce n'est pas d'aujourd'huy qu'on trouve cette Piece excellente, soit par la conduite, soit par les caracteres: c'est la seule de cet Auteur, avec *Cosroes*, qui se soit conservée au Theâtre, & qui plaise toujours malgré l'air gothique de sa versification. Elle fut imprimée à Paris en 1648, quelque temps après les premieres representations, & dediée au Cardinal Mazarin. Au reste, quoi que le grand Corneille soit generalement parlant bien superieur à Rotrou, qu'il appelloit cependant son pere; il y a quelques-unes de ses Tragedies qui ne soutiendroient pas le parallele qu'on en pourroit faire avec celle ci.

Comme toutes les Pieces de Theâtre de Rotrou, dont les Maîtres de l'Art font encore aujourd'hui beaucoup de cas, n'ont jamais été assemblés en corps d'ouvrage, les curieux ne seront pas fâchés d'en trouver ici les titres recueillis avec soin; mais comme Rotrou, homme mal à son aise, & grand dépensier, faisoit quelque fois une Piece en deux nuits, lors

Digitized by Google

lors qu'il étoit pressé d'argent, nous ne sommes pas sûrs qu'il ne nous en soit échapé aucune.

CATALOGUE.

L'hypocondre, *Comedie en* 1631.
Diane, *Comedie.* 1635.
La Bague de l'oubly, *Comedie.* 1635.
Les occasions perduës, *Comedie.* 1636.
Clorinde, *Comedie.* 1636.
Celiane, *Comedie.* 1637.
Philandre, *Comedie.* 1637.
L'heureux naufrage. *Tragi-Comedie.* 1638.
Alfrede, *Comedie.* 1639.
Les deux Pucelles, *Comedie.* 1639. (*a*)
La Sœur, *Comedie.* 1647.
Les Menechmes, *Comedie, imitée de Plaute.* 1636.
Les Sosies, *Comedie imitée.* idem. 1638.
Les Captifs, *Comedie.* idem. 1640.
Celimene, *Pastorale.* 1636. (*b*)
Cleagenor & Doristée, *Tragi-Comedie.* 1635.
L'heureuse constance. *idem.* 1636.

(a) *La premiere Comedie de Quinaut, est imitée presque mot à mot de celle-ci, sous le nom des* Sœurs Rivales.

(b) *On joüa cette Piece plus de vingt ans aprés, retouchée par Tristan, sous le nom* d'Amarillis.

Agesilan

Agesilan de Colchos, *Tragi-Comedie.* 1637.

L'innocente infidelité, *idem.* 1637.

La Pelerine amoureuse, *idem.* 1637.

Amelie, *idem.* 1638.

Laure persecutée, *idem.* 1639.

Clarice, ou l'Amour constant. *idem.* 1643.

Celie, ou le Viceroy de Naples, *idem.* 1646.

Dom Bernard de Cabrere, *idem.* 1647.

D. Alvare de Lune. *idem.*

Hercule mourant, *Tragedie.* 1636.

Chrysante, *Tragedie.* 1640.

Antigone, ou la Thebaïde, *Trag.* 1640.

Iphigenie, *Tragedie.* 1642.

Belisaire, *Tragedie.* 1644.

Venceslas, *Tragedie.* 1648.

Saint Genest, *son martyre, Tragedie.* 1648.

Cosroes, *Tragedie.* 1649.

Florimonde, *Tragi-Comedie.* 1654. c'est son dernier ouvrage.

Digitized by Google

NOUVELLES E'TRANGERES.

De Petersbourg ce 18 Novembre.

LE Czar est allé pour quelques jours à *Cronslot*, avec tous les masques qui ont assisté aux nôces du *Knes Papa*; la Cour en revint le 19 Octobre. On dit que sa Majesté Czarienne a fait assembler près d'Astracan, une Flote de Galeres, & l'on parle d'une expedition dans la Mer Caspienne. Les Troupes Moscovites qui étoient campées le long de la Riviere de Duna, près de Riga, sont entrées en quartier d'hyver. Les Troupes de Curlande en ont fait autant; mais les Officiers Subalternes ont ordre de ne point quitter leurs Regimens sous peine d'être cassez. Le 28 Octobre le Czar signa un ordre pour faire transporter à Petersbourg le principal commerce établi à Archangel. Les Troupes de Suede sont heureusement arrivées en Finlande, & l'évacuation des places de ce Duché convenuë au Traité de Nystadt se fera incessamment. Le 17 Novembre il y eut un débordement d'eau si furieux, qu'on ne pouvoit aller dans les ruës qu'en batteau;

Digitized by Google

batteau; des ponts & des maisons de bois ont été entraînées par le torrent, qui a submergé plusieurs personnes. Les Commissaires nommés pour livrer les Places du Duché de Finlande que le Czar doit rendre au Roy de Suede, suivant le Traité de Nystadt, sont partis pour Vibourg, où il doivent attendre les Commissaires Suedois.

Relation de ce qui s'est passé à Petersbourg, à l'occasion de la Paix entre le Czar de Moscovie & le Roy de Suede.

LE Dimanche 2 Novembre 1721, le Czar se rendit avec tous les Seigneurs de sa Cour & les Ministres Etrangers à l'Eglise Cathedrale de Petersbourg, où la ceremonie de la publication de la Paix devoit se faire.

Ce Prince chanta lui-même en cette ceremonie suivant sa coutume en qualité de Chef de son Eglise; il étoit assisté de deux Evêques & de plusieurs Prelats officians pontificalement avec des ornemens & des bonnets tres-riches, au lieu de mitres.

Aussi-tôt que le Service Divin fut fini, on lut en langue Russe le Traité de la ratification de la Paix avec la Suede. Aprés cette lecture un des Evêques officians fit un sermon sur le sujet de la Paix, & ce Sermon étant fini, le Chancelier Golofkin fit au Czar un compliment dans les termes suivans.

SIRE,

Les soins infatigables de V. M. son applica-

385162
Digitized by Google

tion, & son attention continuelle au bien de ses Sujets, ont dissipé les tenebres où nous étions ensevelis. Votre Majesté toute seule sans aucun secours étranger a pour ainsi dire de rien produit des merveilles qui font aujourd'huy la juste admiration de toute la terre. C'est vous, SIRE, qui nous avez guidés sur le grand theâtre du monde, où graces à vos soins nous tenons aujourd'huy un rang considerable entre les Nations les plus civilisées de l'Europe. Le grand nom & les actions immortelles de V. M. sont parvenus jusques dans les Pays même les plus éloignez. Qui pourroit jamais trouver des éloges & des expressions proportionnées à la grandeur & à la gloire de tant d'illustres travaux suivis d'une paix encore plus glorieuse que vous venez d'accorder à vos Ennemis? Ce sont là, SIRE, les doux fruits de vos soins & de votre vigilance. Nous n'ignorons pas que la modestie de V. M. souhaite de s'epargner le recit de tant de faits glorieux; nous craindrions de la fatiguer de ses propres exploits. Pour ne nous pas attirer cependant le reproche inévitable d'ingratitude envers V. M. si nous ne lui dannions aucune marque publique de notre zele, souffrez, SIRE, que vos fideles Sujets assemblez au Senat par ordre exprés de V. M. pour le gouvernement de ses Peuples, vous proclament au nom de tous les Etats de vot.e Empire, Grand Empereur, & Pere de la Patrie.

*Recevez, SIRE, ce doux nom des acclamations de votre Peuple, qui se sent penetré de la plus vive & de la plus tendre reconnoissance de tant de bienfaits qu'il a reçûs de V. M. Quelque étrangers, SIRE, que ces titres vous parroissent, ils n'ont rien qui vous doive surprendre. Depuis plus de deux siecles celuy d'*Empereur *fut donné à l'un de vos predecesseurs*

par

par Maximilien premier, Empereur d'Allemagne. Nous avons veu de nos jours que plusieurs têtes couronnées n'ont pas fait difficulté de vous donner ce titre qui vous est si legitimement dû. Vous vous êtes acquis, SIRE, celuy de Grand, *au prix de votre sang que vous avez souvent exposé pour le salut de vos Peuples. Déja plusieurs Auteurs d'un commun accord, par un présage heureux vous l'ont donné dans leurs écrits, & ont devancé nos intentions. Il n'y a que le nom* de Pere de la Patrie *que nous avons cru pouvoir y ajouter à l'exemple du Senat de l'ancienne Rome & de ceux de la Grece qui proclamoient de ce nom ceux de leurs Monarques, qui par leurs bienfaits, leurs vertus heroïques, ou quelques actions tout à fait extraordinaires se l'étoient comme vous justement acquis en se rendant l'amour & les delices de leurs Sujets. Vous êtes déja, SIRE, le vrai Pere de votre Peuple, nous vous considerons comme le present le plus cher & le plus precieux que le Ciel nous ait fait. Ce sont vos bontez qui nous ont encouragés de joindre à nos remerciemens le nom de* Pere de la Patrie. *Acceptez-le donc, SIRE, & recevez-le comme un témoignage public & autentique du zele & du respect dont vous verrez tout un Peuple reconnoissant. Il ne vous offre, SIRE, que votre bien. Il ne fait que confirmer d'une commune voix par ses cris d'allegresse & ses acclamations des noms que vos vertus avoient merités depuis long-temps*

Le Czar répondit à ce discours qu'il recevoit avec reconnoissance cette marque de l'affection de ses Peuples, qu'il les traiteroit en Pere, mais qu'il leur recommandoit de bien prendre garde que la Paix glorieuse qu'il venoit de conclure, ne fût pas une occasion de rallentir leur courage & la discipline militaire, seule

Digitized by Google

capable d'éviter la décadence où est tombé l'Empire d'Orient, dont la molesse & le luxe avoient été la cause; qu'il continueroit ses travaux & ses soins pour la conservation de leur gloire, & pour la prosperité de la Nation, & qu'il les exhortoit à suivre les bons exemples qu'il leur donneroit.

Le *Te Deum* fut ensuite entonné, & l'on fit une triple décharge de l'Artillerie de la Citadelle, de 144 Galeres qui venoient d'arriver de Finlande, & d'un Regiment des Gardes qui étoient rangez dans la Place.

Au sortir de l'Eglise on se rendit dans la Maison du Senat, où il y avoit des tables rangées pour plus de mille personnes. Le Czar se mit à la seconde table; la Czarine étoit dans une autre chambre à côté, avec les Dames de sa Cour, sans hommes.

Avant que l'on se mit à table un Secretaire lut à haute voix la promotion des Officiers de Marine, & la liste des presens que le Czar avoit faits à l'occasion de la Paix.

Le Czar avoit ordonné que pendant le dîner chacun bût à sa volonté, & que l'on se reservât pour le soir après le feu d'artifice.

La decoration de ce feu representoit le Temple de Janus: il étoit placé vis à-vis les fenêtres du Senat. Tous les ornemens, les corniches, les portes, les colonnes, & le dôme qui representoit une couronne Imperiale, étoient formés par vingt mille lampions, dont l'effet étoit très beau.

Il y avoit à gauche à la distance de 20 toises un autre édifice d'où devoit paroître une statuë formée par le feu, representant la Justice qui fouloit aux pieds l'Envie, tenant d'une main un glaive, & de l'autre une balance, avec cette inscription, *La Justice triomphe de tout.*

Du

Digitized by Google

Du côté droit à même distance devoit paroître un Vaisseau arrivant à pleines voiles dans le Port, avec cette inscription, *La fin a couronné l'œuvre.*

Entre les espaces il y avoit deux piramides de chaque côté.

Toutes les Galeres étoient rangées à l'opposite, ornées de leurs pavillons & banderolles, & près des fenêtres le Yacht du Czar, illuminé de lampions.

Pendant que ce Prince donnoit lui-même ses ordres pour l'execution du feu d'artifice, la Czarine sortit dans la grande Salle avec les Princesses & autres Dames, & elle ouvrit le Bal en dansant avec le Duc de Holstein.

Tout étant prest, vers les onze heures du soir le Czar entra dans la Salle, distribua lui-même aux principaux de la Cour des desseins du feu d'artifice, dont il est l'Auteur, & fit donner le signal par un grand bruit de trompettes, de tambours, de timballes, & d'artillerie.

Un moment après les portes du Temple s'ouvrirent, & la statuë de Janus parut dans le fond du Temple.

Lors que le feu qui composoit cette statuë fut sur sa fin, la Justice & le Vaisseau parurent & un moment après il sortit de derriere la Justice une statuë en feu, montée sur un Aigle, representant la Russie, & de derriere le Vaisseau une autre statuë montée sur un Lion, representant la Suede, ayant chacune la main droite en avant.

Ces statuës s'avancerent à pas égal, fermerent les portes du Temple, & se donnerent ensuite la main en signe de reconciliation.

Lors que ces deux statues furent consumées, il parut dans un instant quatre piramides com-

Digitized by Google

me de diamans; l'on tira six mille fusées & d'autres artifices, dont l'effet fut aussi agréable que l'execution bien suivie.

On fit couler deux copieuses fontaines de vin pour le peuple, & on leur abandonna un bœuf rôty, qui étoit sur une estrade, & dont le Czar alla couper un morceau avant que les assistans y touchassent.

Au moment que les feux d'artifices furent finis sur la Place, on vit paroître sur l'eau quatre figures en feu, l'une representant la Renommée, & les trois autres la Justice, la Prudence & la Victoire, & pendant qu'elles durerent, la Riviere fut couverte de plusieurs especes de decorations de feu très agreables à la vûë jusqu'à trois heures du matin.

Pendant ce spectacle les rafraîchissemens furent distribuez en abondance.

De Stokholm, ce 28 Novembre.

LE Comte Liewen est parti pour Carelscroon, où il doit presider à la Commission qui y est établie. Le 24 Octobre la nouvelle de l'échange des ratifications du Traité de paix conclu à Nystadt arriva ici, & le 25 la publication de cette paix fut faite au son des timbales & trompettes, & au bruit de l'artillerie. On a tenu un grand Conseil de guerre, les Officiers Generaux avoient tous reçu ordre de s'y trouver, il y fut resolu de faire une reforme de dix mille hommes, de donner les chevaux des Cavaliers & Dragons aux Paysans ruinez par les cour-

ses

Digitized by Google

ses des Moscovites, & de leur accorder trois années de franchise pour les mettre en état de se retablir. On a aussi arrêté de faire la même grace à ceux du Duché de Finlande, que la derniere guerre a fort maltraitez. Le Commissaire Oosthof qui avoit été impliqué dans l'affaire du Colonel Stobens a été lavé de toutes les accusations intentées contre luy. M. Bruec, premier Plenipotentiaire du Czar à Nystadt, reçoit ici, quoi que sans caractere, tous les honneurs imaginables. Le General Duker & plusieurs anciens Gentilhommes de Livonie se préparent à passer dans cette Province, pour y rentrer en possession de leurs Terres, en vertu de l'Article IX. du Traité de Nystadt.

De Coppenhague, ce 3 Decembre.

LA Princesse Sophie Hedwige, sœur du Roy, a été dangereusement malade à Wemmelstot, mais sa santé est parfaitement rétablie. On travaille à l'instruction du procès du sieur Martens, accusé de quelque correspondance avec le Duc d'Holstein. M. Gabel Gentilhomme de la Chambre du Roy, & le Major General Oertzen, sont partis pour aller faire la réforme de quelques Regimens, & en incorporer les Soldats dans les autres Regi-

mens qui sont conservés. Le 28 Novembre on celebra l'anniversaire de la naissance de la Princesse épouse du Prince Royal de Dannemarck, les Ministres étrangers & les Seigneurs de la Cour complimenterent leurs Majestez à cette occasion. Au commencement de ce mois une tempête violente repoussa les eaux de la Mer avec tant de force, qu'on pouvoit marcher à pied sec depuis le Tolbude jusqu'au Fort des trois Couronnes, ce que les vieillards les plus âgez ne se souviennent pas d'avoir vû.

De Varsovie, ce 19 Novembre.

LE General de l'Armée de la Couronne a fait publier le Octobre un Reglement concernant les quartiers d'hyver. Il a aussi écrit au Tresorier de la Couronne pour le solliciter de faire les fonds necessaires au payement des Troupes qui menacent de lever les contributions dans le Pays. On mande de Dresde que le Roy doit aller vers le commencement de l'année prochaine à Fraustad, & que le grand Chancelier de la Couronne a reçu des ordres pour s'y rendre dans le même tems. Le Palatin de Kiovie a rendu par ordre du Czar aux Députés du Grand Genetal de Pologne, l'Artillerie qui avoit été enlevée par les Moscovites

Moscovites aux Polonois, de même que tous les prisonniers. Le Roy a fait part aux principaux Seigneurs du Royaume de la naissance du Prince son petit-fils; les Magistrats de Posnanie ont deffendu aux Juifs de faire aucun commerce dans la Ville le jour du Dimanche, & les Habitans ont aussi ordre de ne les point troubler le jour du Sabbat. Le Roy a donné son portrait garni de diamans & cinq cens ducats au Colonel de Camphausen, qui a porté la nouvelle de la Paix concluë à Nystadt avec le Czar & le Roy de Suede. La Foire de Mohilow en Lithuanie, s'est tenuë cette année avec tout l'ordre possible; on y a remarqué une très grande abondance de bestiaux, & d'autres marchandises.

De Vienne, ce 30 Novembre.

LE 28 Octobre il y eut fête au Palais pour l'anniversaire de la naissance de la Reine doüairiere d'Espagne, veuve de Charles II. & sœur de la feuë Imperatrice Eleonore, qui entroit ce jour-là dans la cinquante-cinquiéme année de son âge, étant née à pareil jour de l'année 1667.

Le premier Novembre jour de la fête de tous les Saints, l'Empereur accompagné de l'Imperatrice, des Archiduchesses, de l'Ambassadeur de Venise, & des Chevaliers

liers de la Toison d'or, tint Chapelle publique, & l'après midy il entendit les Vêpres & la Prédication dans l'Eglise Aulique des Augustins Dechaussés. Le 2. Sa Majesté Imperiale assista dans la même Eglise à tout l'Office des Morts. Le 4. fête de saint Charles Borromée, dont l'Empereur porte le nom, les Imperatrices, les Archiduchesses, les Ministres étrangers, & tous les Seigneurs de la Cour, firent leurs complimens à Sa M. I. qui s'y rendit suivi d'un grand cortege à l'Eglise Paroissiale de Saint Michel des Barnabites, où la grande Messe fut celebrée pontificalement par l'Evêque de Vienne. L'Empereur revint ensuite au Palais, accompagné du même cortege, là il dîna publiquement, & le soir il vit representer un Opera, qui a pour titre Ormisde. M. Lantinski Gentilhomme de la Chambre du Czar, a donné une fête au sujet de la Paix concluë entre son Maître & la Suede. Les divertissemens ont duré trois jours; le Comte de Kinski, Conseiller d'Etat de l'Empereur, a été le Roy du Bal, & la Reine a été la Comtesse de Staremberg, née Princesse de Lowensteni Wersteni. Sa Majesté a donné au Duc de Lorraine la Principauté de Teschin en Silesie, dont les revenus tiendront lieu en partie des interêts que l'Empereur doit payer à ce

Prince

Prince pour les trois millions qu'il lui a avancez sur le produit des Mines de vif argent de Hongrie & Transilvanie. l'Envoyé de Lorraine à la Cour Imperiale a pris possession de cette Principauté au nom du Duc son Maître. Le 18 Novembre on fit l'ouverture de l'Assemblée des Etats de la Basse Autriche, où tout se passa au gré de l'Empereur & de ses Sujets.

De Londres ce 12 Decembre.

LEs Communes en grand comité ont resolu après de longues contestations d'entretenir autant de Troupes que l'année derniere, cela monte à 14294 hommes, y compris les Officiers & les Invalides. Cette decision a passé à la pluralité de 121 voix contre 37. On a accordé un Million pour décharger une partie des dettes de la Marine. Le nombre des Matelots pour le service de cette année, ne sera que d'environ sept mille, il étoit les années precedentes de treize mille, à cause des escadres envoyées dans la Mer Baltique. Le 10 Novembre on celebra l'anniversaire de la naissance du Prince de Galles, qui entroit dans sa trente-neuviéme année. Il y eut des illuminations dans toute la Ville, & un grand Bal à Leicester dans l'Hôtel du Prince. Le Chevalier Ro-

bert Sutton, Envoyé extraordinaire du Roy à la Cour de France, arriva de Paris le 6 Decembre. Milord Cadogan revint le même jour de la Haye, mais sa navigation ne fut pas si heureuse, il essuya une tempête de quatorze heures, & fut obligé pour sauver le Vaisseau qui le portoit d'en faire jetter à la mer les canons & ses propres équipages. Le nouvel Evêque de Salisbury, Chancelier né de l'Ordre de la Jarretiere, a prêté serment dans un Chapitre de l'Ordre, tenu pour le recevoir.

De Lisbone, ce 17 Novembre.

LE Roy accompagné des Infants Dom François Xavier, Antoine & Dom Antoine François ses freres, partit le 18 Octobre de Lisbonne, & se rendit à Cinira, maison de campagne du Duc de Cadaval de la Maison de Bragance, où Sa Majesté doit voir les fêtes que ce Seigneur a coutume d'y donner tous les ans. Le Marquis de Capichelatro, Ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté Catholique à la Cour de Portugal, a donné dans son Hôtel une fête remarquable par sa magnificence, au sujet de la convention du mariage de l'Infante d'Espagne avec le Roy Très-Chretien. Il fit tirer un très

beau

Digitized by Google

beau feu d'artifice ; toute la façade de son Hôtel fut illuminée, & les appartemens furent occupés par un Bal superbe. La Flotte destinée pour Fernambuc mit à la voile le premier Novembre avec un vent favorable ; elle est composée de huit Navires, & escortée par la *Notre-Dame de Palme*, Vaisseau de guerre commandé par le Capitaine Jean Antumés ; il doit suivant ses ordres relâcher à la Baye de tous les Saints, où il doit estre joint par d'autres Vaisseaux, entre autres *le Triomphe de la Foy*, *la Notre-Dame de l'Assomption*, *la Notre-Dame de Pieté*, *la Notre-Dame de l'Incarnation*, & *la Notre-Dame de Paraiso* : le Gouverneur Don Antonio d'Albuquerque Coeslo, & l'Evêque Don Manuel de Sainte Catherine, sont partis sur ces Vaisseaux pour se rendre à leurs nouveaux postes dans le Royaume d'Angola. On écrit de Lagos, qu'on avoit pris sur la Plage de cette Ville un poisson monstrueux de plus de vingt palmes de circonference, & si excessivement long, qu'il a fallu deux paires de bœufs pour le conduire jusqu'au Château.

De Madrid, ce 3 Decembre.

LE Roy arriva de l'Escurial ici le 4 Novembre ; il étoit accompagné de la Reine,

Reine, du Prince des Asturies, des Infants & de l'Infante. Leurs Majestez virent tirer le soir même un feu d'artifice dressé dans la la Place devant le Palais par les soins du Corrégidor Don François Antoine de Salsedo, Marquis de Vadillo. Le 8, leurs Majestez, le Prince des Asturies, les Infants & l'Infante donnerent audience au Nonce du Pape Don Alexandre Aldobrandini, Archevêque de Rhodes, & Légat *à latere*. Il partit à cheval du Palais de la Nonciature, accompagné par Don Gaspar Giron, le plus ancien des Majordomes de semaine de Sa Majesté, & suivi de son Auditeur, des autres Ministres de son Tribunal, de ses Aumoniers & Chapelains, de ses Pages, & d'une Livrée nombreuse. Le 11 Novembre, ce Prelat a administré le Sacrement du Baptême à l'Infante, assisté des Evêques de Sion & de Laren. Cette Princesse a eu pour Parain le Prince des Asturies, assisté des Ducs de la Mirandole, de Medina Celi, de Sessa, d'Albuquerque, de Varaguas & d'Hijar. Le 19, jour de la feste de Sainte Elisabeth, dont la Reine porte le nom, L. M. C. furent complimentées par les Grands du Royaume, & les Officiers des Tribunaux. Le soir le Comte de la Torrés donna à Buon-Retiro le divertissement d'une Comedie en Musique.

La nuit du 21, M. le Duc de Saint-Simon,

Simon, Ambassadeur extraordinaire du Roy Tres-Chrétien arriva en cette Ville, accompagné d'une suite nombreuse & choisie de Noblesse Françoise. Le 22, il fut conduit à l'audience particuliere de Sa Majesté, qui le reçut avec une tres-particuliere consideration. M. le Marquis de Grimaldo Conseiller d'Etat, Ministre & Premier Secretaire d'Etat, l'avoit été prendre dans ses Carosses. Les articles préliminaires du Mariage du Roy Tres-Chrétien avec l'Infante d'Espagne ont été signez par M. le Duc de Saint-Simon, Ambassadeur extraordinaire de S. M. T. C. par le Marquis de Maulevrier, son Ambassadeur, par le Marquis de Bedmar Premier Ministre & Président du Conseil de la Guerre, & par le Marquis de Grimaldo, Conseiller d'Etat, Ministre & Premier Secretaire d'Etat, que S. M. C. avoit nommé pour remplir cette honorable fonction. Le 25 Novembre, Don Gaspar Gira, Majordome du Roy, alla avec les Carosses de Sa Majesté prendre le Duc de Saint-Simon & le Marquis de Maulevrier dans leur Hôtel: & de là les conduisit à l'audience publique du Roy. Les Carosses du Roy occupez par les deux Ambassadeurs, étoient suivis de ceux du Duc de Saint-Simon, remplis de la Noblesse Françoise, qui l'a accompagné dans son Ambassade. Ensuite marchoient ses Gen-

tils-

tilshommes, ses Pages, & sa Livrée aussi magnifique que nombreuse.

Le même jour sur les cinq heures après midi, leurs Majestés Catholiques, le Prince des Asturies, les Infants & l'Infante signerent avec une grande solemnité la convention du Mariage du Roy Trés-Chrétien avec l'Infante d'Espagne. Elle fut signée au nom de S. M. T. C. par ses deux Ambassadeurs. Cette auguste ceremonie se passa en presence du Nonce du Pape, de l'Archevêque de Tolede, du grand Inquisiteur, du Duc d'Abrantes, de l'Evêque de Cuença, des Chefs des Maisons Royales, des Conseillers d'Etat, du Président des Conseils, & de plusieurs autres Ministres & Grands d'Espagne. Le soir il y eut dans tout Madrid des Feux & des Illuminations, & leurs Majestez donnerent un grand Bal. Le 27 leurs Majestez, leur famille, & leur Cour, prirent la route de Lerma, où elles doivent attendre Mademoiselle de Montpensier.

Explication

Digitized by Google

EXPLICATION HISTORIQUE & Topographique d'une Carte de dix pieds de long sur quatre de large, qui a été dressée pour l'usage du Roy, par le sieur Roussel Ingenieur de Sa Majesté, sur les Memoires de M. l'Abbé de Vayrac, dans laquelle on voit tous les endroits où la Serenissime Infante d'Espagne couchera, & séjournera depuis Madrid jusqu'à Iron derniere Bourgade d'Espagne.

LE 27 Novembre dernier la Serenissime Infante accompagnée du Roy son Pere, de la Reine sa Mere, & du Prince des *Asturies*; son frere, partit de *Madrid*, & alla coucher à *Alcala d'Henares*. (lieuës 6). C'est une Ville considerable située sur le bord Occidental de la Riviere *Henares*, dont elle porte le surnom, pour la distinguer d'une autre Ville d'*Andalousie* appellée *Alcala del Rio*. Elle est environnée de Murailles, & on y entre par quatre Portes qui conduisent à quatre Places, dans chacune desquelles il y a une fontaine jaillissante. On y compte mille familles, une Eglise Collegiale, composée d'un Abbé, de quatre Dignités, de 36 Chanoines, de 18 Prebendiers, & de 20 Chantres; dix-neuf Couvens de Religieux, neuf de Religieuses; quatre celebres Hôpitaux; vingt Colleges, & une fameuse Université, qui doit tout son éclat au Cardinal Ximenes. Elle est gouvernée par un Corregidor, un Alguazile Mayor,

&

& douze Rigidors. Le 28 elle alla coucher à *Guadalajara*. (*Séjour*, 4 *lieuës*.)

Guadalajara, Capitale de la petite Province d'*Alcaria*, est une grande Ville ancienne, située sur la Croupe d'une Montagne, dont le pied est arrosé par le bord Oriental de la Riviere d'*Henares*. Elle appartient au Duc de l'*Infantado*, où il a un magnifique Palais, & un Arcenal rempli de toutes sortes d'Armes. On y compte 1300 familles, neuf Paroisses, sept Couvens de Religieux, & autant de Religieuses. Ses Murailles sont défenduës par plusieurs Tours. L'inégalité de son terrain fait qu'elle est fort irregulierement construite. Le 30 elle alla coucher à *Sopetran*. (séjour, 3 *lieuës*)

Sopetran est une Abbaye de l'ordre de *saint Bernard*, située à quatre lieuës de *Guadalajara* dans un Vallon, qui s'étend de l'Orient à l'Occident, & environné de Montagnes du côté du Nord & du Midy. Le Roy *Philippe* V. y établit son Camp pendant toute la Campagne de 1706 (séjour, 3 *lieuës*.)

Le premier Decembre à XADRAQUES. C'est une petite Ville fort jolie, située dans un agréable Vallon, arrosé par un Ruisseau, & bordé de Montagnes au Nord & au Midy. Elle appartient au Duc de l'Infantado: On y voit un très-beau Couvent de Capucins fondé par les Ducs de l'*Infantado*, dont la Genealogie est representée historiquement dans des Tableaux qui font l'ornement du Cloistre. (séjour, 3 lieuës).

Le trois à ATIENZA qui est une Ville antique qu'on croit avoir été fondée par les Romains, sous le nom de *Nondagusta* : ce qui a donné lieu a quelques Historiens de dire qu'Auguste en étoit le Fondateur, quoique dans le fonds ils ne puissent appuyer leur sentiment

que

Digitized by Google

que sur la ressemblance des noms. Elle est environnée de murailles, & défenduë par un Château fort delabré, aussi-bien que la plûpart des Maisons qui la composent, elle est bâtie autour d'une Montagne en forme d'un pain de sucre au milieu d'un Pays uni : on y compte 500 feux, un Couvent de Cordeliers, & deux Hôpitaux. (séjour, 4 *lieuës.*)

Le 5 à Berlanga, Ville murée, située dans une Plaine, & défenduë par un bon Chateau. Elle renferme 400 feux, & est le Chef lieu d'un Marquisat, composé de treize Paroisses, lequel appartient au Connestable de Castille, de l'illustre Maison de *Velasco*, dont le pere eût l'honneur de venir complimenter le feu Roy sur l'avenement de *Philippe* V à la Couronne d'Espagne. Il y a un College de Jesuites fort celebre. (séjour, 3 *lieuës.*)

Le 6 à BURGO D'OSMA, Ville situé au bord Meridional de la Riviere de *Duero*, dans une belle Plaine, ayant de l'autre côté de la Riviere l'ancienne Ville d'*Osma* si connuë du temps des Romains sous le nom d'*Vxama*, & si recommandable par son Evêché, & par une celebre Université ; mais ayant été détruite par Pompée, elle est toujours allée en déperissant depuis ce temps-là ; de sorte qu'on n'en voit presque plus que les ruines, desquelles on a bâti le *Burgo*, lequel peut avoir environ 400 feux. (séjour, 2 *lieuës.*)

Le 8 à saint Esteyan de Gormas, petite Ville murée avec un Château située dans une Plaine, mais mal bâtie. On y compte 250 familles distribuées en quatre Paroisses. On prétend qu'elle fût fondée par les *Celtiberiens*, l'an du Monde 3021, & avant la Naissance de J. C. 920. Elle fût érigée en Comté par *Henry* IV Roy de Castille, surnommé l'*Impuissant*

puissant, elle appartient au Duc d'*Escalona*, dont le fils aîné porte le nom. (*séjour. 2 lieuës & demie.*)

Le dix à ARANDA DE DUERO, grande Ville, belle, marchande, bien peuplée, & située dans une Plaine au bord Septentrional de la Riviere de *Duero*, qu'on passe sur un très beau Pont de pierre en venant de la nouvelle Castille. Elle est environnée de bonnes murailles, les rues y sont belles, les maisons bien basties, dont plusieurs sont habitées par des personnes d'une naissance distinguée. On y entre par quatre portes, & on y compte jusqu'à 1000 familles. (*séjour, 4 lieuës.*)

Le onze à GOMIEL DE CAN. C'est une grosse Bourgade située dans un fond environné de bois de tous costez. Le lieu est agréable & fort bien basti; il peut contenir environ 200 feux, & on y trouve commodément les choses dont les Voyageurs peuvent avoir besoin. (*séjour, 2 lieuës.*)

Le 13 à Lerma, petite Ville située sur un Promontoire qui domine de tous côtés de fort belles plaines. Celle qui est à l'Orient est la plus brillante; d'autant qu'outre qu'elle est toute couverte de bestiaux qui paissent continuellement dans de grands pâturages, elle est arrosée par la riviere d'*Arlanga*, dont les bords sont fort agreables, & les eaux très claires. Du côté de l'Occident on voit un Convent de Recolets bâti non loin de la riviere, dans un terrain uni & environné de bois: ce qu'il y a, de plus remarquable dans la Ville, c'est une celebre Abbaye de Chanoines Reguliers de l'Ordre de S. Augustin, dont l'Abbé est vêtu de Rouge comme un Cardinal, & un Palais magnifique qui apartient au Duc de l'*Infantado*. Ce Palais fut bâti par le Cardinal de *Lerma* favori de *Philippe III.* qui, pour se mettre à l'abri de la disgrace qui le menaçoit, embrassa l'Etat Ecclesiastique, & après avoir

teçu

receu le Chapeau de Cardinal, il se retira dans ce Palais, qui est sans contredit le plus beau & le plus régulier qu'on voye en Espagne. Il est composé de quatre gros Corps de logis de belle pierre de taille; qui composent un superbe quarré orné de Portiques au dedans de la Cour, qui servent de passages pour avoir communication avec tous les Appartemens & Offices de la maison. On voit un magnifique Escalier incrusté de fayance jusqu'à hauteur d'homme; tous les Apartemens le sont aussi, & sont pavés de même. Les lambris brillent par quantité de dorures & de belles peintures. C'est ici où la Cour doit attendre Mademoiselle de Montpensier, & où s'est faite la séparation de leurs M. C. avec l'Infante leur fille, après un jour de séjour.

Le quinze à COGOLLOS. C'est un gros Village qui peut contenir environ 150 feux, & un fort mauvais gîte. L'Infante alla coucher à *Cardana*, laissant à deux lieues à la gauche la Ville de *Burgos* Capitale de la vieille Castille, où le Roy Catholique n'a pas trouvé à propos de faire passer l'Infante, à cause de la petite verolle qui y regne depuis quelque temps. (séjour, 2 *lieuës*.)

Le seize à CARDENA, Bourg dans un fond environné de *Montcules*, qui peut contenir 150 feux ou environ, & qui n'a rien d'assez remarquable pour qu'on en parle. (séjour, 4 *lieuës*.)

Le à QUINTANA PALLA. C'est une grosse Bourgade située dans un Pays uni, couvert de bois, de vignobles, & fort agréable. Les maisons y sont bien bâties, & les Paysans accommodez. (séjour, 3 *lieuës*.)

Le dix-huit à BIRVIEZCA, petite Ville très agréable située dans une fort belle plaine arrosée par une petite riviere, bordée du costé du Nord par une chaîne de montagnes qu'on nomme *ier*

ra

Digitized by Google

rus de Occa. La Ville est bastie sur le bord de la riviere ; elle est composée d'environ 500 maisons bien construites ; il y a une Eglise Collegiale, un magnifique Couvent de Jacobins, & un beau College de Jesuites. On y entre par quatre portes, qui toutes conduisent à une grande place. Elle est si régulierement construite, qu'elle servit de modele pour former le Plan de la Ville de *Sainte Foy* dans les Indes Occidentales. En 1388 le Roy Don *Jean* I. y convoqua les Etats Generaux, pour y statuer que dans la suite les fils aînez des Rois d'Espagne porteroient le titre de *Prince des Asturies.* Elle appartient à la Maison de *Velasco*, & est Capitale d'un petit Pays appellé *Burera.* (séjour, 4*l.*)

Le vingt à PANCORBO, petite Ville située dans un Vallon qui s'étend du Midy au Nord entre deux hautes montagnes escarpées. Elle est fort longue & fort étroite, & deffendue par un vieux Chasteau qui seroit trés fort, si on le munissoit des choses necessaires, mais on l'a tellement negligé qu'il tombe en ruine. On y compte environ 250 familles. (séjour, 3 *lieuës.*)

A MIRANDA D'EBRE, petite Ville murée située sur le bord occidental de la Riviere d'*Ebre* dont elle porte le surnom pour la distinguer d'une autre Ville de même nom qui est sur le *Duero* en Portugal.

Le vingt-un à la PUEBLA, grosse Bourgade située dans une des plus belles plaines qu'on voye dans toute l'Espagne. Elle est composée de plus de 300 maisons, parmi lesquelles il y en a de trés bien basties, avec une grande Place. (séjour, 3 *lieuës.*)

Le vingt trois à VICTORIA, grande Ville, avec titre de *Cité*, qui est une trés grande marque de distinction en Espagne, & Capitale de la Province d'*Alava.* Elle est située sur un promontoire

Digitized by Google

toire, & environnée d'une double enceinte de murailles, dont l'une est antique & l'autre moderne, mais sans aucune fortification. Elle est divisée en *vieille* & en *nouvelle*. C'est un des plus beaux aspects de Ville qu'il y ait en Espagne, car du costé du Levant elle a un trés beau vallon bordé par des monticules fertiles en grains & en vin. Du costé du Midy & de l'Occident, on voit une vaste plaine couverte de Bourgs & de Village, & du costé du Nord, on apperçoit le fameux Mont *Saint Adrien*. Du costé du Midy on trouve une Place d'une grandeur extraordinaire bordée au Nord par la Maison de Ville, & par une grande Eglise. Au levant par le Couvent des Cordeliers, où les Moines de l'Ordre de Saint François tiennent ordinairement leurs Chapitres Generaux, & où l'on voit un Refectoire dans lequel 3000 personnes se placent commodément; au Midy & à l'Occident par des maisons bien basties. Au milieu on voit un belle Fontaine. Il se fait *à Victoria* un grand commerce de fer qu'on envoye dans toutes les Provinces d'Espagne. Il s'y debite aussi quantité de laine, de vin & de lames d'épées qu'on y fabrique. Il y a même un étalon pour mesurer toutes celles qui s'y font, afin de sçavoir si elles sont de la longueur portée par les Ordonnances; on y compte jusqu'à 4000 familles, parmi lesquelles il y a beaucoup de Noblesse & de riches Marchands. On tient que cette Ville doit sa fondation à *Sanche* Roy de Navarre, lequel aprés avoir conquis la Province d'*Alava* sur les Moores, la fit bastir sous le nom de *Victoria*, en memoire de la celebre victoire qu'il remporta sur ces Infideles. Quelques Historiens ajoutent qu'elle luy servit de rempart contre le Roy de *Castille* qui auroit pû luy disputer sa conqueste. Au reste, cette Ville est pourvûe abondamment

de toutes les choses necessaires à la vie, & renferme dans l'enceinte de ses murailles une belle Eglise Collegiale, un magnifique College de Jesuites, & divers Convents de l'un & de l'autre sexe. Toutes ces commoditez y attirent une infinité de gens de distinction qui y vont faire leur séjour. (séjour. 4 *lieues.*)

Le 25 à SALINAS petite Ville de la Province de *Guipuzcoa* située au Nord de *Victoria* sur l'endroit de la montagne qui sépare la Province de *Guipuzcoa* de celle d'*Alava* où la Riviere de *Dava* a sa source. Elle tire son origine de diverses sources d'eau salée qui se trouvent au pied de la montagne. Elle fut fondée l'an 1331 par *Alfonse* XII Roy de *Castille*. On y compte 150 feux. (séjour. 4 *lieues.*)

Le vingt sept à MONDRAGON, Ville située au bas de la côte dont nous venons de parler, dans un vallon très fertile au bord d'un des bras de la Riviere de *Dava*. *Sanche Abarca* Roy de *Navarre* la fonda l'an 900 & la fit entourer de bonnes murailles sous le nom d'*Arasate*, & comme cette Place étoit d'une grande consequence pour luy, il la fortifia d'un bon Chasteau, qui dans la suite devint le refuge de quantité de voleurs qui detroussoient les Voyageurs, & faisoient de frequentes incursions dans les Villages voisins, ce qui obligea Don *Jean* II Roy de *Castille* de faire abbattre & la Ville & le Chasteau; mais en 1260 le Roy Don *Alfonse* le *Sage* fit rétablir la Ville, laquelle renferme 400 familles, deux Convents & un College de Jesuites. Il s'y fait un fort grand commerce en fer, en acier & en Armes de toute espece. (3 *lieues.*)

A ONATE Ville assez considerable située dans un vallon spacieux & fertile. On y compte environ 800 familles, une bonne Université & divers Convens de l'un & de l'autre sexe. Elle appartient

Digitized by Google

partient à la Maison de *Guevarra* à titre de Comté. (2 *lieues.*)

A VILLA REAL, Bourgade d'environ 150 feux, bien bastie, & située dans un des plus beaux endroits de toute la Province de *Guipuzcoa*. (séjour 3 *lieues.*)

Le 29 à VILLA-FRANCA petite Ville murée située dans un beau vallon environnée de hautes montagnes au bord de la Riviere d'*Oria*. On prétend qu'elle fut fondée l'an 1290 par le Roy Don *Sancho* IV. Elle est une des Villes d'Espagne la mieux bastie, & peut contenir 250 familles, parmi lesquelles il y en a de très Nobles. (séjour. 2 *lieues.*)

Le 31 à TOLOSA ou TOLOSETTA, comme bien des gens l'appellent, pour la distinguer de *Toulouse* en *France*, fort jolie Ville située entre deux montagnes dans un agréable vallon au confluent des deux Rivieres *Araxe* & *Oria*, qui s'étant jointes ensemble lavent ses murs, & coulent sous deux beaux Ponts de pierre, & font plusieurs cascades fort agreables à la vûe. Quoy qu'elle ne soit pas fort grande, elle est pourtant la Capitale de la Province de *Guipuzcoa*. Elle est environnée de bonnes murailles avec de beaux fossez qui sont toujours remplis d'eau. *Alfonse* le *Sage* la fonda, & *Sancho* IV. son fils l'acheva l'an 1290. Les rues y sont belles, les maisons bien basties & on y voit une belle Place. On y compte 400 familles & deux Convens. Il y a de très belles fabriques d'Armes, & sur tout de fines lames d'épées, dont les habitans font un grand commerce. (4 *lieues.*)

A ERNANI, gros Bourg situé sur le dos d'une haute montagne, lequel peut contenir environ 250 familles (séjour.)

Le deux Janvier à YRON, derniere Bourgade de la Province de *Guipuzcoa*, située à une petite

demi-lieue de la mer, sur le bord Occidental de la Riviere de *Bidastoa* dans une Plaine qui peut avoir demi lieue de long sur un quart de large. Du costé du Midy, elle est dominée par des montagnes. Du costé de l'Occident par des bois taillis, & par une montagne qui s'éleve depuis le bord de la mer jusqu'au *Passage*. Du costé du Nord par la même montagne, & de celuy de l'Orient par la Riviere de *Bidastoa*, laquelle est assez large, sur tout lorsque les neiges fondent.

Le Bourg d'*Andaye* derniere Place de France est presque vis-à-vis de *Fontarabie*, un peu au-dessous de l'Isle des *Faisans*, ou de *la Conference*, celebre dans l'Histoire par le fameux Traité de Paix entre les deux Couronnes, qui y fut signé l'an 1659, & qui le deviendra encore davantage par l'échange qui s'y doit faire de l'Infante d'Espagne avec Mademoiselle de Montpensier.

Nous donnerons le mois prochain la route de l'Infante, d'Yron à Paris.

De Rome, ce 25 Novembre.

LE 30 Octobre le Cardinal Pereira de la Cerda, se rendit à son Eglise Titulaire de Sainte Suzanne, avec un cortege de onze Prelats; il y tint sur les Fonts de Baptême un Juif nommé *Santoro Tedeschi*, qu'il appella *Jean-Joseph Pereira*, & le declara son Camerier pour le retenir auprès de lui, & lui faire donner de plus seures & de plus frequentes instructions de Christianisme, M. Baccari

Evêque

Evêque de Boyano, qui est Vicegérent, fit cette sainte ceremonie qui fut celebrée par une belle simphonie & par un *Te Deum* de la composition du fameux Joseph Amadosi, & illustrée par la presence de l'Ambassadeur de Portugal. M. le Cardinal Pereira fit des presens magnifiques à tous ceux qui avoient partagé les fonctions & le soin de cette fête. On écrit de Florence que *Isuf Coggia*, qui va en Angleterre en qualité d'Envoyé du Bey de Tunis, est arrivé à Florence, après avoir fait sa quarantaine à Livourne. Il a eu l'honneur le lendemain de saluer le grand Duc, ensuite il est parti & va continuer son voyage par l'Allemagne & la Hollande. Il a envoyé ses équipages par Mer, avec un Lion & quatre beaux Chevaux couverts de harnois superbes. Le 9 Novembre le Cardinal Tanara Doyen du sacré College, donna le voile à la niéce du sieur Ricci, Clerc de la Chambre, qui prit l'habit de Religion dans le Monastere de *Tordispecchio*, en presence du Prince & de la Princesse de Modene.

RELATION DE LA CALVACADE & des ceremonies faites à Rome, le Dimanche 16 Novembre, au sujet de la prise de possession de l'Eglise de Saint Jean de Latran par le Pape Innocent XIII. qui occupe aujourd'huy la Chaire de Saint Pierre.

SA Sainteté ayant marqué le Dimanche 16 Novembre pour le jour qu'Elle destinoit à la Ceremonie de la prise de possession de Saint Jean de Latran, & du Souverain Pontificat qu'elle avoit obtenu le 8 May dernier, avec l'aplaudissement de tout le Conclave; toute la Ville de Rome se prepara à cette grande fête, avec une joye qui égala du moins la magnificence qu'elle fit éclater dans cette occasion. Les détails de cette pompeuse ceremonie peuvent joindre le merite d'instruire à l'agrément de plaire, ils expliquent les prérogatives du Saint Siege, & la noblesse & les illustrations de la Maison Conti; Maison celebre qui a donné à l'Eglise douze Papes & vingt-sept Cardinaux, sans compter un nombre prodigieux d'hommes distingués par les Armes & les Lettres, Evêques, Archevêques, Nonces Apostoliques, Abbés, Generaux d'Ordres, Préfets & Senateurs de Rome, Maîtres du saint Hospice, Generaux des Troupes de l'Etat Ecclesiastique, & des autres Potentats.

Le jour de cette auguste fête étant arrivé, les Corps de Métiers, les Confrairies du Peuple, les Archiconfreries, & les Communautés

Religieuses

Religieuses se placerent à leurs postes. On para de tapisseries & de riches tapis toutes les Places & ruës que devoit embellir la Cavalcade. Elle partit de la grande Place de saint Pierre du Vatican, & continua sa route par les ruës de *Borgonovo*, du Pont Saint Ange, de *Banchi*, de Mont-Jourdain, de *Parione*, de Pasquin, de saint André de la Vallée, de *Cézarini*, de Jesus, du Capitole, de *Campo Vaccino*, de l'Arc de Titus, du Colisée, & enfin la termina à la Basilique de saint Jean de Latran. Le Portail des Eglises se faisoit remarquer non seulement par la richesse, mais encore par la sainteté de ses parures. Les fenêtres des Palais & Maisons particulieres étoient ornées à l'envi par le velours, le damas, le galon & la broderie d'or & d'argent. Au pied du Capitole où sont les deux Lions de marbre d'Egypte, on avoit dressé deux fontaines decorées par la Peinture, qui répandoient du vin aux pauvres, quelques Officiers du Capitole placés près de ces fontaines, distribuoient du pain à ces mêmes Pauvres avant & après la cavalcade; mais rien ne se fit plus admirer parmi les pompes de ce beau jour que deux magnifiques Arcs de triomphe érigés à la gloire d'Innocent XIII. l'un par le Senat de Rome, & l'autre par le Prince de Parme.

Le premier se voyoit au haut du Capitole, où sont les trophées de Marius, près des deux statuës équestres de Castor & de Pollux, qui se trouverent placées ingenieusement dans les ornemens de ce superbe Arc triomphal, par le genie d'Alexandre *Specchi*, fameux Architecte du Senat Romain. L'ordre Corinthien qui regne dans l'architecture du Capitole, regnoit aussi dans l'Arc de triomphe, qui avoit cent quarante palmes de hauteur, &

soixante & dix palmes de largeur. Les Armes de la Maison Conti, soutenuës par deux Renommées caracterisées par leurs trompettes & leurs aîles occupoient le haut de l'édifice. A côté des deux Renommées & des Armes du Saint Pere, on remarquoit la Justice & la Charité avec leurs attributs; sous ce trophée, enrichi de cornes d'abondance, on lisoit cette inscription.

Innocentio XIII. Romano Pont. Opt. Max. S. P. Q. R.

Sous cette inscription deux Victoires assises sur la grande corniche, tenoient d'une main un écusson oval chargé des Armoiries du Senat de Rome, & de l'autre une couronne d'or avec un rameau d'olivier, aimables simboles de la Paix. La grande corniche & l'architrave étoient ornées de saints trophées, composés de toutes les marques des dignités Ecclesiastiques. La Thiarre & les Clefs de saint Pierre en occupoient avec droit la place la plus honorable. Sous l'architrave on comptoit six colonnes sur leurs piedestaux; le reste de la façade de l'arc de triomphe étoit semé de croix, de hierogliphes sacrés, & d'aigles relatives aux armoiries du Saint Pere, avec des couronnes de laurier & des gerbes de bled, le tout peint & relevé d'or; on y remarquoit deux histoires peintes en couleur de métal; sous l'une qui representoit Joseph allant chercher du bled en Egypte, étoit cette Inscription:

Omnesque Provincia veniebant in Ægyptum, ut emerent escas. Gen. cap. 12.

Toutes les Provinces envoyoient acheter des vivres dans l'Egypte.

Sous la seconde, qui offroit Moïse dans le desert, priant l'Eternel pour le peuple Hebreu qu'il

Digitized by Google

qu'il conduisoit, on lisoit cette Inscription :

Ecce ego pluam vobis Panes de cœlo. Exod. cap. 16.
Je vous ferai pleuvoir du Pain du haut des Cieux.

La face de l'Arc de triomphe opposée au Palais du Senat, étoit composée du même ordre Corinthien, & decorée des mêmes ornemens : Elle portoit cette Inscription :

Innocentio XIII, Pontifici Maximo
Quod clivum Capitolinum
XII. retro Pontificum Gentilium suorum exemplo
Pontificio cultu & majestate conscendens
Plaudentis Urbis obsequia excipit
Providentia sua
Ad benè de omni Republica sperandum
Claro omine firmato,
Senatus Populusque Romanus.

A Innocent XIII. Souverain Pontife, de ce qu'à l'exemple de douze Papes de sa Maison il monte au Capitole avec une pompe & une majesté digne de la Thiarre, au bruit des acclamations de la Ville, dont il reçoit les hommages, & qui espere de toutes sortes de prosperités, par le Senat & le Peuple Romain.

Les grands Médaillons qui paroissoient sur cette façade, representoient la Louve allaitante Romulus & Remus ; ce sont les Armes de la Ville de Rome. La façade du vieux Palais & les deux aîles étoient decorées par une chaîne de festons verds, rehaussée d'or, qui entouroit douze Médaillons de couleur de métal, qui conte-

noient les Portraits de douze Papes qui sont sortis de l'illustre Maison Conti, & qui ont gouverné le Monde Chretien pendant l'espace de cent dix-huit années. Voici leurs noms & les dattes de leur exaltation au Pontificat. Sergius I. l'an 904. Jean XI. l'an 930. Jean XII. l'an 936. Benoist VI. l'an 964. Benoist VII. *dit* VI. l'an 972. Benoist VIII. *dit* VII. l'an 975. Benoist IX. *dit* VIII. l'an 1012. Jean XIX. l'an 1024. Benoist X. dit IX. l'an 1033. Innocent III. l'an 1198. Gregoire IX. l'an 1227. Alexandre IV. l'an 1254.

Sur la façade du fonds du Palais, Rome Chretienne & Triomphante, paroissoit au haut ayant la main droite appuyée sur un Temple, & tenant une Croix; elle étoit accompagnée de figures representantes les dix Provinces de la dépendance du Saint Stege. La Romagne, l'Umbrie, le Latium, Marca, le Patrimoine de Saint Pierre, Sabine, Boulogne, Ferrare, Avignon, & Urbin.

En montant l'escalier du Palais, on trouvoit au milieu un Aigle de relief, peint au naturel, signifiant les Armes d'Innocent XIII. & à ses deux côtés deux globes avec cette Inscription abregée S. P. Q. R. Deux globes pareils occupoient le bas de l'escalier, & le haut étoit orné de Croix & autres Symboles de l'Eglise autour de la Chaire de Saint Pierre. Voici l'Inscription de la porte du Palais.

Innocentio XIII. P. M.

Ex Comitum gente,

Optatissimo Principi Romani nominis propagatori

Fausto ejus in Capitolium ascensu

Excitata Populo Romano

Veterum Triumphorum lætitia

Crus;

Civi, Alumno, & Domino suo
Submissis fascibus.

S. P. Q. R.

A Innocent XIII. Souverain Pontife de la Maison Conti, Prince souhaité Propagateur de la gloire du nom Romain, qui en montant au Capitole renouvelle dans les cœurs du Peuple Romain la joye de ses anciens Triomphes, a son Citoyen, son Fils & son Souverain, par le Senat & le Peuple Romain, baissant les faisceaux devant lui.

Les deux Lions de pierre d'Egypte vomirent le vin depuis le matin jusqu'au soir; on n'arrêta ces fontaines que durant le passage de la Cavalcade, pour éviter le tumulte. M. le Marquis *Girolamo Muti*, & M. *Francesco Gortifredi*, presidoient à cette liberalité de la part du Senat. L'Arc de Severe étoit chargé de cette nouvelle Inscription.

Innocentio XIII. P. M.
Justo, Sapienti, Pio,
Provinciis, Legationibus, Sacerdotiis feliciter administratis
Per Arcum Triumphis insigdem
Cæsaribus ob res benegestas domi forisque dicatum
Delati Imperii in possessionem eunti
Ob fausta publica tranquillitatis & propagandæ Religionis auspicia,

S. P. Q. R.

A Innocent XIII. Souverain Pontife, Juste, Sage, Pieux, distingué par des Gouvernemens, des Nonciatures & des Dignités Ecclesiastiques toujours heureusement remplis, passant sous cet Arc monument de Triomphe, & la sage

administration des Césars, tant à la Ville que dans les Provinces, allant prendre possession de l'Empire accordé à ses vertus, présages de la tranquillité publique, & de l'accroissement de la Religion; par le Senat & le Peuple Romain.

L'Arc de Titus avoit aussi son Inscription Latine, accommodée comme les precedentes, au sujet de la Fête. Près des Jardins Farneses, le Duc de Parme avoit fait dresser un Arc de triomphe d'ordre composite de la hauteur de quatre-vingt seize palmes, & large de soixante & quatorze, dessiné & inventé par l'illustre *Pompeo Aldrovandini* de Boulogne, & soutenu par quatre colonnes de marbre verd, enrichies d'or: au milieu de la cime de ce superbe édifice on voyoit la statuë majestueuse de la Foy, couverte d'un long voile, tenant dans la main droite un Calice, & dans la gauche une Croix, & entourée d'enfans dans des attitudes d'adoration: d'un côté elle avoit la Renommée, & de l'autre la Victoire. Au dessous de ces Statuës on lisoit cette Inscription en lettre d'or.

Innocentio XIII. Pont. Max.

Pio, Justo, Clementi,

Magnor. Pontificum consanguinea

Et avita virtutis haredi

Publ. felicit. ac latitiæ authori

Franciscus Farn. Par. & Plac. Dux. P.

A Innocent XIII. Souverain Pontife pieux, juste, clement, parent de plusieurs Papes, heritier des vertus de ses nobles ancêtres, auteur de la felicité & de la joye publique, par François Farnese, Duc de Parme & de Plaisance.

Sous

Sous l'inscription deux enfans tenans d'une main, l'un la Thiare, l'autre les clefs de Saint Pierre, soutenoient de l'autre l'Ecusson des Armes de sa Sainteté. Entre les deux colonnes à droite la statue de la Religion avec sa Croix paroissoit tenant dans sa main droite les Livres de l'Ancien Testament, & dans sa gauche les Evangiles. Au costé gauche de la Religion on reconnoissoit, dans un médaillon la Magnificence assise sur un Thrône, revestue d'un manteau Royal, à qui deux Génies presentoient un modelle de Temple, avec cette Inscription:

Magnificentia opus ejus. Salom. 110.

La magnificence conduit ses ouvrages.

Au costé droit de la Religion, la statue de la Charité, ainsi qu'elle est ordinairement caracterisée serroit un petit enfant entre ses baras, & en couvroit une multitude de son manteau. Entre les deux colonnes de la gauche la statue de la Justice portant une épée dans sa main droite, & des balances dans sa main gauche, avoit à ses pieds les faisceaux & la hache consulaires, symboles de sa puissance. A la droite de la Justice, on étoit réjoui par le portrait de l'Abondance representée dans un médaillon avec un air gracieux, couronnée d'épis de bled & de fruits, assise sur un trône de verdure, à l'ombre d'arbres utiles aux hommes, & presentant à leurs regards sa Corne fertile & liberale, avec cette Inscription:

Factus es fortitudo Pauperi. Isai. cap. 25.

Tu es devenu le secours du Pauvre.

La statue de la Prudence tenant de la main droite un Miroir & de la main gauche un Livre, avec un Serpent à ses pieds, occupoit la gauche

de

Digitized by Google

de la statue de la Justice. Sous la voûte de l'arc de triomphe, on voyoit dans un grand ovale une galerie peinte, où sur les murs étoient attachés les portraits des treize Papes de la Maison Conti. Cette illustre Maison figurée par une Dame d'une phisionomie noble & brillante, admiroit l'image du Pape regnant posée dans le lieu le plus apparent de cette galerie, & ornée de cette Inscription :

Sicut aquila humilia deserit,
Alta petit, cœlorum vicina conscendit.

Ainsi que l'Aigle il s'éleve jusqu'aux endroits les plus voisins des Cieux.

Le grand ovale étoit accompagné de deux quadres. Le premier representoit dans un lointain l'Afrique, la Georgie & la Chine & leurs peuples, les uns recevant les Sacremens de la main Apostolique des Missionnaires, les autres écoutans leurs ferventes instructions, avec cette legende :

Zelat zelum legis. Mach. cap. 2. v. 58.

Il est devoré du zele de la Loy.

Le deuxiéme representoit la Liberalité richement habillée, & entourée de genies, chargée de corbeilles remplies de Joyaux, de chaînes, d'anneaux, & de monnoyes d'or & d'argent, de Chapeaux de Cardinal, de Mitres, de Sceptres, de Couronnes, & de Croix Episcopales ; autour de la Liberalité, les Vertus, les Sciences & les Arts par elle appellés, recevoient de sa main les prix qui leur sont dûs : ce qui étoit clairement expliqué par la Légende

Nutriunt præmiorum exempla virtutes. Cassiod.

La récompense entretient les Vertus.

Digitized by Google

A la droite de l'Arc de Triomphe on distinguoit la Force, ayant la main gauche apuiée sur une demie colonne, & tenant une pique dans la main droite, avec un lion à ses pieds menaçant un groupe de vices effrayez, avec cette Legende :

Accinxit fortitudine lumbos suos. Prov. c. 31. v. 17

Il est armé par la force.

A la gauche de l'Arc de Triomphe, la Clemence près du Thrône du Souverain Pontife, tenoit dans la main un rameau d'Olivier ; on voyoit accourir à ses pieds des personnes qui l'imploroient, on en voyoit d'autres qu'elle renvoyoit satisfaites. Voici son inscription.

Roboratur clementiâ Thronus ejus. Prov. cap. 20. vers. 28.

Son Thrône est affermi par la Clemence.

Sur la façade de l'Arc de Triomphe qui regardoit sainte Françoise Romaine, on trouvoit sous les Armes de Sa Sainteté l'Inscription suivante.

Ecclesia voto, orbis plausu,
Generis, meritorumque præstantiâ
Jamdiù Pontificem Maximum expetebant
Innocentium XIII.
Quo seriùs ad Imperium accessit,
Ut eo diutiùs feliciter imperet,
Et Gentilium suorum annos imperet,
Idem Franc. Dux optimo Principi
Obsequentissimè obsequatur.

Le

Les souhaits de l'Eglise & du monde entier, le merite & la naissance appelloient depuis longtemps Innocent XIII. au souverain Pontificat. S'il est arrivé tard à l'Empire, qu'il le gouverne long temps, qu'il y remplisse toutes les années des Papes de sa maison qui l'ont précedé. C'est ce que desire & ce qu'annonce à son Prince très-bon, François Duc.

Ce dernier Arc de Triomphe a été gravé par *Arnoldo Vanvverterhom* Graveur du Duc de Parme.

Les cinquante Corps de Métiers & les Juifs établis à Rome, avoient executé les ordres qui leur avoient été donnés le 3 Novembre par une Ordonnance des Conservateurs, & paré le quartier qui leur étoit consigné. Les Juifs avoient embelli la rue qu'ils étoient chargés de décorer; par des Devises ingenieuses, des Emblêmes & des Inscriptions tirées des Saintes Ecritures, tant en Latin qu'en Hebreu, le tout faisant allusion au nom, à la famille & à la dignité du nouveau Pape: Ce qui s'étendoit depuis l'Arc de Titus jusqu'au Colisée. Voicy l'Inscription qui commençoit à droite cette sçavante décoration.

Innocentio XIII. Pont. Opt. Max.
Gratulationis & obsequii
Argumentum hoc exp.
Universitas Hebraorum Urbis.

A Innocent XIII. Pontife très-bon & très-grand, la societé des Juifs de la Ville érige ce monument de son devoir & de félicitation.

Inscription de la gauche.

Eadem universitas Hebraorum

Felix,

Felix, faustumque precatur iter,
Precatur & ipsum
Gloriosa possessionis ingressum.

Les mêmes Juifs souhaitent au même Souverain Pontife une route heureuse & une glorieuse entrée dans son Empire.

Emblêmes, Devises & Passages de l'Ecriture Sainte.

I.

Un Troupeau paissant au Lever du Soleil. Legende: *In splendore ortûs tui.* Passage. *Benedictus eris ingrediens.* Deut. cap. 28.

II.

Un Aigle volant au dessus des nues dans un Ciel serain. Legende. *Sublimitate securitas.* Passage: *Vir prudens & litteratus.* Paral. 1. cap. 27.

III.

Une Grenade ouverte. Legende. *Tot zopiros.* Passage. *Consurge sicut in diebus antiquis.* Isai. cap. 51.

IV.

Un Ciel serein rempli de tous ses Astres. Legende. *Jam feliciter omnia.* Passage. *Quia in eo lætabitur cor nostrum.* Psal. 32.

V.

Une Grenade ouverte, dont on voit les grains lancer des gouttes de leur douce liqueur, Legende. *Sub cortice tego.* Passage. *Vt viderem virtutem tuam & gloriam tuam.* Psal. 62.

VI.

Un Lis vieillissant, qui rend encore une odeur agreable. Legende. *Diuturnitate fragrantior.* Passage. *Generatio rectorum benedicetur.* Psal. 77.

VII.

Digitized by Google

VII.

Une Branche de Corail sur un Rocher battu des ondes, molle & verte d'un côté, & dure & rouge de l'autre. Legende. *Robur & decus.* Passage. *Tibi erit brachium cum fortitudine. Psal.* 88.

VIII.

Un laurier au milieu d'autres arbres, frappés du Tonerre. Legende. *Intacta virescit.* Passage. *Fundamenta generationis & generationis suscitabit.* Isaie cap 50

IX.

Le Phenix sur son bucher. Legende. *Ne pereat.* Passage. *Quis unquam innocens pertit.* Job. c. 4.

X.

Des Bœufs soulagés du joug que leur oste une main en l'air. Legende. *Amore tantum.* Passage. *Innocens ego sum & regnum meum.* 2 Reg. cap. 3. v. 28.

XI.

Une Abeille qui fait son miel dans le sein d'un Aigle. Legende *Mens omnibus una est.* Passage. *Innocens manibus & mundo corde.* Ps. 23, v. 4.

XII.

Un Cigne dans un Lac. Legende. *Abluor non obruor.* Passage. *Lavabo inter innocentes manus meas.* Psal. 25. v. 6.

XIII.

Une Rose avec un Escarbot au milieu, qu'elle tue par son odeur. Legende. *Turpibus exitium.* Passage. *Et innocens contra hypocritam suscitabitur.* Job. cap. 17. v. 8.

Les Emblêmes, Devises & Inscriptions suivantes sont relatives à l'Aigle couronné qui compose les Armes d'Innocent XIII.

XIV.

XIV.

Un Aigle en échiquier qui foule à ses pieds le Croissant. Legende. A. D. S. I. T. Ces Lettres signifient: *A, adjuvante, D, Deo, S, superabo, I, Imperium, T, Turcarum.* Passage. *Et facta est Aquila altera magna grandis Magnis Alis Multisque Plumis.* Remarqués que les Lettres initiales des quatre derniers mots de ce Passage qui est tiré d'Ezechiel chap. 17. v. 3, sont aussi les Lettres initiales du nom de Sa Sainteté. M. A. M. P. Michael Angelus. Max. Pont.

XV.

Une Aigle avec ses Aiglons dans son nid sur le sommet d'une haute montagne, & regardant le soleil. Legende. *Sublimi sublime.* Passage. *Aquilis velociores.* 2. Reg. cap. vers. 23.

XVI.

Un Aigle qui regarde le soleil. Legende. *Semol in æternum.* Passage. *Viam aquilæ in cœlo.* Prov. cap. 30. vers. 19.

XVII.

Un Aigle regardant une couronne élevée sur sa tête. Legende. *Dissipat ac tendit.* Passage. *Et portaverim vos super alas aquilarum.* Ezech. cap. 19. vers. 4.

XVIII.

Un Echiquier avec des dez qui ont chacun une Lettre de l'alphabet. Legende. *Dilectando docet.* Passage. *Vir prudens dirigit gressus.* Prov. cap. 15. vers. 22.

XIX.

Un Echiquier avec ses pieces en ordre, ayant seulement deux pions avancés. Legende. *Porriget hora.* Passage. *Qui ambulat simpliciter salvus erit.* Prov. cap. 28. vers. 18.

XX.

Une Couronne enfilée dans une lance. Legende. *Este Duces.* Passage. *Et corona in lita proteget te.* Prov. cap. 4. vers. 9.

Une

XXI.

Une Couronne entourée de rameaux d'or, avec une rose au milieu. Legende. *Instar omnium.* Passage. *Et eris corona gloriæ in manibus Domini.* Esai. cap. 62. vers. 3.

Le reste a rapport à la noblesse, aux vertus & aux illustrations de la Maison Conti.

XXII.

Un sceptre entortillé d'un serpent posé sur un horloge de sable, avec deux miroirs, un devant & l'autre derriere. Legende. *Quæ sunt, quæ fuerint, quæ mox ventura trahantur.* Passage. *Ut enarretis in progenie alterâ.* Psal. 47. vers. 12

XXIII.

Un Lion se regardant dans un miroir convexe, où il se voit de tous côtez. Legende. *Semper ejusdem.* Passage *Et dicant semper magnificetur Dominus.* Psal. 34. vers. 31.

XXIV.

Une charruë tirée par deux abeilles. Legende. *Omne tulit punctum.* Passage *Beata terra cujus Rex nobilis.* Eccl. cap. 10. vers. 17.

XXV.

Une branche de Rosier, chargée de roses & d'épines. Legende *Cum lenitate asperitas.* Passage. *Sed judicabit in justitia pauperes.* Esai. cap. 11. vers. 4.

XXVI.

Une harpe couronnée. Legende. *Majora minoribus consonant* Passage. *Virga directionis virga regni tui.* Psal. 44 vers. 8.

XXVII.

Un Elephant dans une forest, qui remet dans son chemin un voyageur égaré. Legende. *Dux oberranti.* Passage. *Quia factus es fortitudo pauperi.* Esa. cap. 25. vers. 4.

XXVIII.

Une Autruche qui garde ses œufs. Legende.

Les

Lux vitam. Passage. *In hilaritate vultus Regis vita.* Prov. cap. 16. vers. 15.

XXIX.

Un chesne, d'où pend un serpent, qui tenant sa queuë avec ses dents forme un cercle. Legende. *Cariem non sentit.* Passage. *Fructus justi lignum vitæ.* Prov. cap. 11. vers. 30.

XXX.

Un Pelican qui se perce le sein pour donner la vie à ses petits. Legende. *Sic his quos diligo.* Passage. *Judicium & justitiam fecit vita, vivet.* Ezech. cap. 33. vers. 16.

XXXI.

Un Lion rugissant, dont la voix réjoüit les Lionceaux & épouvante les autres animaux. Legende. *Vivificat & terret.* Passage. *Exultabo & lætabor in misericordia tua.* Psal. 30. vers. 8.

XXXII.

Un Navire dans une tempête, qui a sur les antennes les feux de Castor & Pollux. Legende. *Aspectu tranquillitas.* Passage. *Quoniam gloria virtutis eorum tu es.* Psal. 88. vers. 18.

XXXIII.

Un Tournesol regardé du soleil. Legende. *Te auspice implebor.* Passage. *Benè sit tibi & longo vivas tempore.* Deut. cap. 22. vers. 7.

XXXIV.

Des Abeilles, qui du thin amer tirent un suc doux. Legende. *Et ex amara.* Passage. *Erisque in lætitia.* Deuter. cap. 16. vers. 15.

XXXV.

Un Amandier chargé de fruits. Legende. *Celeriter floret.* Passage. *Venientque super te universa benedictiones.* Deut. cap. 28. vers. 20.

XXXVI.

Un olivier chargé de branches de grandeurs inégales, dont une taillée renaît plus grande & chargée de fruits. Legende. *Feliciorem.* Passage.

sage. *& benedictus eris egrediens.* Deut. cap. 28. vers. 6.

Voici les Emblemes, Devises & Inscriptions qui étoient attachées à la gauche du chemin orné par les Juifs.

I.

Un Soleil levant, éclairant un Quadran. Legende. *Lumine designat.* Passage. *Pacificus est ingressus tuus.* Reg. cap. 16. vers. 4.

II.

Une licorne qui trempe sa corne dans une fontaine entourée de serpens, aspics, & autres reptiles veneneux. Legende. *Obnoxia pellit.* Passage. *Timore malum sublato.* Prov. cap. 1. vers. 23.

III.

Un canon sur son affut, dirigé horisontalement par une main, qui tient une équerre. Legende. *Non solum armis.* Passage. *Pretiosi spiritus vir eruditus.* Prov. cap. 17. vers. 27.

IV.

Une Cicogne qui tuë un serpent en le mordant. *Tuto conterit,* Passage. *Dissipat omne malum intuitu suo.* Prov. cap. 20. vers. 8.

V.

Une hirondelle qui s'envole de la maison où est son nid. Legende. *Vitam potius quam libertatem.* Passage. *Protegens & liberans, transiens & salvans.* Esa. cap. 31. vers. 5.

VI.

Un Vaisseau conduit par le poisson appellé *Pompilo.* Legende *Ducit in tutum.* Passage. *Protector est omnium sperantium in se.* Psal. 17. vers. 33.

VII.

Un lis naissant au milieu d'autres fleurs. Legende. *Semper inclita virtus.* Passage. *Generatio & generatio laudabit opera tua* Psal. 144. vers. 4.

La

VIII.

La voye lactée. Legende. *Nec fallit euntes.* Passage. *Quoniam non dereliquisti quærentes te.* Psal. 9. vers. 10.

IX.

Un Cerf qui avec son haleine attire les serpens hors de leurs trous, & les tuë. Legende. *Evocat ut enecet.* Passage. *Salvabitur innocens.* Job. cap. 22. vers. 6.

X.

Le poisson nommé *Callionimo*, qui a les yeux sur la tête. Legende. *Ad sidera vultus.* Passage. *Ego autem Innocentia mea ingressus sum.* Psal. 25. vers. 11.

XI.

L'Oiseau nommé *Hercinio*, qui a les plumes ignées & lumineuses, fanal des Voyageurs pendant la nuit dans les grandes Forêts de la Moscovie. Légende. *Lux in tenebris.* Passage. *Rex autem & thronus ejus fuit Innocens XIII.* 2. Reg. cap. 14. vers. 9.

XII.

Un Cerf qui arrache un Rameau d'olivier. Legende. *Una salus.* Passage. *Innocens eris à maledictione.* Gener. cap. 24. vers. 41.

Il faut observer que les quatre premieres lettres du mot *Eris*, dans le calcul des Hebreux sont le nombre de 13, nombre du Pape regnant, Innocent XIII.

XIII.

Un Ours qui incommodé d'une fluxion sur les yeux, est piqué par des abeiles qui le guerissent. Légende. *Et ex inimicis.* Passage, *& innocens subsanabit eos.* Job. cap. 22. vers. 19.

XIV.

Un Aigle tenant un échiquier sur un arbre avec des Corbeaux qui osent l'attaquer. Légende. *Ego moveber.* Passage. *Ecce quasi Aquila ascen-*

det

Digitized by Google

det & avolabit. Jer. cap. 49. verſ 22.

XV.

Un Aigle qui inſtruit ſes Aiglons à regarder le Soleil. Legende. *Mei non degenerant.* Paſſage. *Sicut Aquila provocans ad volandum pullos ſuos.* Deuter. cap. 32. verſ. 1.

XVI.

Un Aigle preſte à combattre un Lion. Légende. *Fortes creantur fortibus.* Paſſage. *Aſſument pennas ſicut Aquila.* Eſa. cap. 40. verſ. 31.

XVII.

Une Aigle qui ſe prepare à ſe laver dans une Fontaine expoſée au ſoleil, & à aiguiſer ſon bec ſur une pierre. Legende. *Donec renover.* Paſſage. *Renovabitur ut Aquilæ juventus tua.* Pſal. 102. verſ. 13.

XVIII.

Un Echiquier garni du Roi, de la Reine, des Cavaliers & des Pions. Legende. *Sors nequaquam.* Paſſage. *Beatus homo qui invenit ſapientiam.* Prov. cap. 3. verſ. 13.

XIX.

Un Echiquier où le Roi eſt roqué. Legende. *Tutior ab hoſte.* Paſſage. *Cuſtos prudentis invenit bona.* Prov. cap. 19 verſ. 8.

XX.

Une Couronne, ayant au milieu deux palmes & un Sceptre. Legende. *Conſtanter & ſincerè.* Paſſage. *Corona dignitatis ejus.* Prov. cap. 16. verſ. 31.

XXI.

Une Couronne imperiale au haut d'une pyramide qui reſiſte à deux vents qui s'éforcent de l'ébranler. Légende. *Adhuc ſtat.* Paſſage. *Corona ſenum filii filiorum.* Prov. cap. 17. verſ. 6.

XXII.

Une Trompette. Legende. *Intercluſa reſpirat.*

Paſſage

Passage. *Lingua autem sapientium sanitas est.* Prov. cap. 12. vers. 18.

XXIII.

Une Colonne où sont attachées des proues de vaisseaux. Légende. *Fulcitur experientiis.* Passage. *Misi ergo virum prudentem & scientissimum.* 2. Paralip. cap. 2. vers. 13.

XXIV.

Un Vaisseau à l'ancre, tant à la poupe qu'à la proue. Légende. *Consule utrique.* Passage. *Sedisti super thronum qui judicas justitiam.* Psal. 9. vers. 4.

XXV.

Une Porte Royale où pend une peau de Lion liée avec la peau d'un serpent. Legende. *Ut sciat regnare.* Passage. *Rex qui judicat in veritate pauperes.* Prov. cap. 29. vers. 14.

XXVI.

Un Veau marin au milieu de la mer. Légende. *Et respondere parvulis.* Passage. *Audit pauperes dominus.* Psal. 68. vers. 38.

XXVII.

Un Elephant passant à travers d'un troupeau & rangeant les brebis avec sa trompe pour ne les pas blesser. Légende. *Mansuetis grandia cedunt.* Passage. *Qui miseretur pauperis beatus erit.* Psal. 14. vers. 21.

XXVIII.

Un Agnus Castus ou Amerine, dont l'ombre seule écarte les Serpens. Légende. *Nocentiorem fugat.* Passage. *Eritque omnipotens contra hostes tuos.* Job. cap. 21. vers. 25.

XXIX.

Un Chesne que ne peut ébranler le souffle impétueux des aquilons. Légende. *Incursionibus solidatur.* Passage. *Firmetur manus tua & exultetur dextera tua.* Psal. 88. vers. 14.

XXX.

Un ciel pluvieux avec l'arc-en-ciel Légende. *Divino fœdere tutus.* Passage. *Dabit dominus inimicos tuos corruentes in conspectu tuo.* Deuter. cap. 28. vers. 6.

XXXI.

Le Lotos qui sort tout fleuri des eaux du Nil à l'aspect du Soleil. Légende. *Sic diva lux mihi.* Passage. *Ego autem cantabo fortitudinem tuam.* Psal. 58. vers. 18.

XXXII.

Un Calandre, oyseau qui regardant un malade le guérit. Légende. *Ex aspectu vita.* Passage. *Quoniam invocatum est nomen tuum super me.* Jer. cap. 15. vers. 16.

XXXIII.

Le Poisson nommé l'étoile marine qui jette de la flame du sein des eaux & réchauffe tout ce qui l'approche. Légende. *Flamma inextinguibilis.* Passage. *Et imperes omnibus sicut desiderat anima tua.* 2. Reg. cap. 3. vers. 21.

XXXIV.

Le Soleil parcourant le Zodiaque. Légende. *Numquam declinat.* Passage. *Et omnes viæ tuæ stabilientur.* Prov. cap. 4. vers. 26.

XXXV.

Un Epervier sur la cime d'un arbre qui étale ses aîles au soleil. Légende. *Renovata juventus.* Passage. *Dies super dies regis adjicies.* Psal. 60. vers. 60.

XXXVI.

Un chien gardant un troupeau. Légende. *Non dormit qui custodit.* Passage. *Dominus custodiat introitum tuum & exitum tuum.* Ps. 120. vers. 8.

Deux grandes Inscriptions placées à la suite des precedentes recapituloient l'abregé de toutes les louanges données justement à Innocent XIII, & sous ces Inscriptions on voyoit encore trois Emblêmes.

I.

I.

Un Aigle couronné qui tient une fléche. Légende. *Adjutorium domini sit inimicis timor.*

II.

Un Aigle entre un Sceptre & une Couronne imperiale. Légende. *Virtutis pramia.*

III.

Un Aigle tenant dans son bec une Couronne d'or. Légende. *Jupiter merentibus offert.*

On n'a pas crû devoir traduire tous ces Passages de l'Ecriture Sainte & les Légendes des Emblêmes & Devises, cela eut esté prolixe, & de plus ces sortes d'applications ne flattent gueres que des personnes qui sçavent les belles Lettres, & qui par consequent possedent la langue Latine. A l'égard des Inscriptions des Arcs de triomphes & des Basiliques, comme elles expliquent plus particulierement le sujet de la Feste, il a fallu les paraphraser & les rendre intelligibles à tout le monde. On croit aussi qu'il est necessaire de ne pas achever cette Relation sans instruire le Public de l'antiquité de l'usage d'ériger des Arcs de triomphes dans les principales cérémonies de la Papauté. On ne sera pas moins curieux de sçavoir pourquoi les Juifs habitans de Rome sont obligez dans ce jour solemnel de présenter au Souverain Pontife tant de Sentences tirées de l'Ancien Testament.

On donnera le mois prochain la suite de cette Relation, qui détaille non seulement tout ce qui concerne une des plus éclatantes Festes du Souverain Pontificat, mais encore des faits curieux qui regardent l'illustre Maison Corsi qui a donné à l'Eglise le Pape regnant. Cette Relation est exacte & traduite sur des Memoires envoyés de Rome & verifiés sur les lieux.

Digitized by Google

CHARGES, BENEFICES ET DIGNITEZ des Pays Etrangers.

MOSCOVIE.

LE Czar a declaré M. Henry Jean-Frederic d'Osterman, Conseiller privé & Baron, & l'a gratifié de son portrait enrichi de diamans. M. d'Osterman étoit second Plenipotentiaire au Congrès de Nystadt, & les dignitez que lui accorda Sa Majesté Czarienne sont la recompense de ses habiles negociations.

SUEDE.

M. Cadernereits Conseiller de la Chancellerie, a été nommé Envoyé extraordinaire de Sa Majesté S. auprès du Czar.

Le fils aîné de M. de Knipercrona, cy-devant Resident de Suede à la Cour de Russie, doit y rester en qualité de Commissaire.

Le fils de M. de Cronstrom Brigadier, a été fait Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté Suedoise.

Le Contre-Amiral Ehrenschiuld, qui étoit prisonnier en Moscovie, où le Czar l'a gratifié en partant de son portrait enrichi de diamans, & d'une Lettre de recommandation pour S. M. S. a été fait Amiral.

DANNEMARC.

Digitized by Google

D'ANNEMARC.

M. Benjamin Veise a été nommé par Sa Majesté Danoise, Conseiller de Commerce.

POLOGNE.

M. le Baron de Lerenhal a été fait Colonel à la place de M. Cabrok, qui a été tué en duel.

ALLEMAGNE.

Les Barons de Polheim freres, l'un Chambellan de l'Empereur, l'autre Conseiller d'Etat de l'Electeur Palatin, & Maréchal de la Cour de l'Evêque d'Ausbourg, ont été faits Comtes de l'Empire, digne récompense des services que leurs ancêtres ont rendus à la Maison d'Autriche.

Le Prince de Fustemberg a été continué pour trois ans dans l'exercice de la Charge de premier Juge de la Chambre de Vetzelar, & l'Empereur lui a augmenté ses appointemens de la somme de douze mille florins par an.

Le General Langlet a obtenu de Sa Majesté Imperiale le Regiment de Bagni.

Le Colonel Rudolphin a été nommé Commandant de Peter-Varadin.

M. Nicolas de Gross, Capitaine dans le Regiment du Prince Beveren, a obtenu

Digitized by Google

la Majorité de Carelsbourg en Transilvanie.

M. Jean Frederic Comte de Globen, Conseiller d'Etat & grand Maréchal de la Cour de l'Electeur Palatin, a obtenu de l'Empereur une place de Conseiller au Conseil d'Etat de Sa M. I.

ANGLETERRE.

Le Docteur Gilbert a été nommé Chapellain ordinaire du Roy.

L'Evêque de Lincoln a été nommé par le Roy Doyen de la Chapelle Royale du Palais, à la place de l'Evêque de Durham, qui s'est démis volontairement de cette Charge.

M. Bing a été élu Député au Parlement pour la Ville de Plimouth, à la place du Lord Torrington, & y a pris séance en cette qualité.

Le Duc de Chandois, le Comte de Portmore & le Lord Cornuailles ont été nommez Conseillers au Conseil Privé du Roy, & ont prêté serment en cette qualité le 25 Novembre.

M. Vortsley Envoyé d'Angleterre à la Cour de Portugal, a obtenu de Sa Majesté Britannique le Gouvernement des Barbades.

Le Colonel Lumley a été nommé pour remplacer M. Wortsley à la Cour de Portugal.

M.

Digitized by Google

M. Steward, neveu du Lord Maire de la Ville de Londres, a été choisi par lui pour remplacer M. Colliers dans les fonctions de Porte-épée de la Ville.

Le Docteur Alleu Archidiacre de Stafford, a été nommé par le Roy au Doyenné de Chester.

Le Docteur Pearce, Chapelain du Lord Chancelier, a été fait Chapelain ordinaire du Roy.

Le Docteur Henry Bridges, frere du Duc de Chandois, a obtenu du Roy le Benefice de Aymon Duhan, dans le Comté de Beck.

M. Henry Tompson a été nommé Juge de la Vice-Amirauté de l'Isle de la Jamaïque.

M. Guillaume Broderick, cy-devant Procureur General, a été nommé Juge du Banc du Roy en Irlande.

M. Guillaume Pustenay a été nommé Lieutenant Gouverneur de l'Est de Reding, dans le Comté d'Yorck.

PORTUGAL.

Le R. P. Etienne de Coimbre, Predicateur renommé, a été élu Provincial par le Chapitre des Religieux de Saint Antoine de la Province de Soledade, tenu le 11. Octobre dans leur Monastere de

Digitized by Google

la Vallée de Pieté, près de Porto.

Donna Brités Maxima de Bourbon, fille de Don Alveira de Sylveira, & Dona Marie de Tanora, fille de Don Louis de Almada, ont été nommées Dames d'honneur de la Reine.

Le Docteur Fernand Pirès Mouraon, Receveur du College Royal de Saint Paul de Coimbre, & Lecteur des Loix dans l'Université de la même Ville, a obtenu la Charge de *Desembargador* de la Ville de Porto.

ESPAGNE.

M. le Marquis de Grimaldo, Conseiller d'Etat & premier Secretaire d'Etat au département des affaires étrangeres, a été nommé President du Conseil pour l'expedition des affaires étrangeres, qui avoit été interrompu pendant deux ans, & que le Roy d'Espagne a rétabli dans le mois de Novembre de l'année 1721.

Don Sebastien Gartia Romero, & Don Pierre Joseph de la Grana, tous les deux Conseillers au Conseil Royal de la Castille: Don Joseph de Munive, & Don Sebastien Montufar du Conseil de la Guerre; Don Thomas de Sola, & Don Pedro Asan de Ribera du Conseil des Indes; Don Jean Perés de la Puente, & Don Antonio Romuald de Lara du Conseil des Finances, ont

ont été nommés par le Roy Conseillers du Conseil rétabli.

Don Jean-Baptiste de Orendayn, Secretaire de Sa Majesté, qui est chargé de l'expedition des Decrets dans la premiere Secretairerie d'Etat, & dans celle des Dépêches, a été nommé Secretaire de ce nouveau Conseil.

Le Marquis de Los Balbasés, l'un des Gentilshommes de la Chambre du Prince des Asturies, a prêté serment le 7 Novembre en qualité de Grand d'Espagne, & a pris possession de ce titre.

Le Duc de Medina Sidonia prit possession le 10. du même titre d'honneur.

ROME.

M. Vincent Santini, Archevêque de Trebisonde, presentement Nonce à Cologne, a été nommé par Sa Sainteté à la Nonciature de Pologne, vacante par la mort du Comte Archinto.

M. Gaétan de Cavalieri, a été nommé à la Nonciature de Cologne.

M. Prosper Colonne Romani a obtenu de Sa Sainteté la Charge d'Auditeur general de la Chambre Apostolique, qui étoit exercée par M. Camille Cibo, Patriarche de Constantinople, dont Sa Sainteté n'a accepté la démission qu'avec peine,

& après l'avoir refusée plusieurs fois.

M. André Justiniani a été revêtu de la Charge de Clerc de la Chambre que possedoit M. Cibo.

MORTS ET MARIAGES des Pays Estrangers.

LE Prince Traberskoi a épousé à Petersbourg la fille du Major General Michelowits. Leurs Majestez Czariennes ont honoré ce Mariage de leur presence le 17 Novembre.

Le Comte de Mornay, l'un des vingt-deux Senateurs du Royaume de Suede, & President du Tribunal de Justice pour les causes civiles & criminelles, est mort à Jen Kopping.

M. le Comte de Ranzau a été tué dans son Château prés de Hambourg le 10 Novembre, par deux assassins inconnus qui se sont sauvez.

M. Scoltein General Danois, est mort à Copenhague le 28. Octobre. On a embarqué son corps pour le tranporter à Lubec, & delà à Altena, où il doit être inhumé.

Deux Princesses filles du Prince de Nassau Saarbrug, sont mortes de la petite verole.

Le

Le Comte Sigismond de Tsirehnhau, Chambellan de l'Empereur, a épousé à Vienne la Comtesse Marie Therese de Rappach, Dame du Palais de l'Imperatrice. Sa Majesté Imperiale accompagnée de l'Imperatrice, & des Imperatrices, honora de sa presence la ceremonie de ce Mariage, qui se celebra sur les onze heures du matin le 29 Octobre.

Madame Marie Camille, Comtesse de Veterani, épouse de Jules Comte de Veterani, Maréchal de Camp des Armées de l'Empereur, & Colonel des Cuirassiers, est morte à Vienne le 2 Novembre, âgée de quarante-deux ans.

Le Comte de Balcarras, Pair d'Ecosse, est mort à Londres.

M. Colliers, Porte-épée de la Ville de Londres, est mort. La Charge de Porte-épée de la Ville de Londres rapporte par an de revenu la somme de trois mille cinq cens livres sterling.

Le Lord Belhaven, Gouverneur des Barbades, & l'un des seize Pairs d'Ecosse; le Chevalier Guillaume Sanage, Procureur du Roy de la même Isle; le fils aîné de feu le Chevalier David Hamilton, & plusieurs autres Gentilshommes & plusieurs Marchands passagers ont péri près du Cap Lezar le 21 Novembre. Ils étoient sur le Vaisseau Royal *Anne Gal-*

Digitized by Google

ley, de quarante-deux pieces de canon & de cent quatre-vingt-dix hommes d'équipage, commandé par le Capitaine Willis, qui a péri de même, ne s'étant sauvé seulement que trois hommes de ce naufrage.

M. le Comte de Montrock, Irlandois, a épousé à Londres le 9 Decembre Demoiselle Diane Niewport, la plus jeune des filles du Comte de Bradford.

Le Docteur Antoine de Béja de Nozouha, du Conseil du Roy de Portugal, est mort à Lisbone le 24 Octobre.

Don Pierre Joseph de la Grana, Conseiller au Conseil Royal de Castille, est mort à Madrid, le Novembre, dans la cinquante-sixiéme année de son âge.

JOURNAL

JOURNAL DE PARIS.

M. d'Azevedo Continho, Commandeur des Ordres de Christ & de Saint Jacques, Grand Bailly de Vinioso, Envoyé extraordinaire du Roy de Portugal, eut sa premiere audience publique au Palais des Thuilleries, le Mardy 25 Novembre. Il y fut conduit, suivant le ceremonial usité par M. le Chevalier de Sainctot, qui étoit allé le prendre en son Hôtel dans les Carrosses du Roy, qui furent suivis de huit Carrosses remplis de Gentilshommes attachés à M. d'Azevedo. En revenant de l'Audience sa Compagnie trouva chés lui un repas exquis & magnifique, où le goût & la politesse de ce Seigneur Portugais se distinguerent également. Le premier Decembre il eut audience de Monsieur le Duc d'Orleans Regent du Royaume, à qui il presenta M. le Comte de Gaillette, jeune Seigneur Portugais élevé au College des R. P. Jesuites de Paris; M. son pere est grand de Portugal, & Madame sa mere est Rohan Soubize. M. l'Envoyé donna encore ce jour là un dîner magnifique. Peu de jours après

M. le Comte d'Acunha, Ambassadeur Plenipotentiaire au Congrès de Cambray, donna chez lui un repas, dont Madame la Princesse d'Auvergne Aremberg fit les honneurs : Il y eut cinq services de mets choisis, & des Conviés de la premiere distinction ; Mesdames d'Auvergne, M. le Cardinal de Polignac, M. le Maréchal de Villeroy Gouverneur de Sa Majesté, M. le Maréchal de Villars, & M. le Comte de Pemerider, Ambassadeur de l'Empereur, illustrerent la fête par leur presence.

Le 30 Novembre premier Dimanche de l'Avent, le Roy entendit dans sa Chapelle la Messe chantée par sa Musique, & l'après midy Sa Majesté entendit la prédication du R. P. Dardenne de la Doctrine Chretienne.

Le corps de Cartouche fut après son execution transporté à Saint Cosme, & ce fut par sa dissection que se fit le chef-d'œuvre du sieur Meunier Callac, fils du sieur Meunier Callac, si expert pour les maladies secretes.

Le 7 de ce mois second Dimanche de l'Avent, le Roy entendit la Messe chantée par sa Musique dans la Chapelle du Palais des Tuilleries.

Le 8. jour de la fête de la Conception de la Vierge, Sa Majesté après avoir entendu

tendu le matin la Messe chantée par sa Musique, entendit l'après midy le Sermon du R. P. Dardene de la Doctrine Chretienne, & ensuite les Vêpres.

Le 9. M. le Cardinal de Bissy arriva de Rome le même jour, le Prieur de l'Abbaye suivi de toute sa Communauté, alla le complimenter, le soir on tira des fusées dans la cour Abatiale, & le lendemain il eut l'honneur de saluer le Roy qui luy fit un accueil tres favorable.

L'Abbé Passarini est parti de Paris pour s'en retourner à Rome, fort satisfait des presens & de la reception gracieuse de M. le Cardinal du Bois.

Le 11. on benit une cloche à Saint Eustache, M. le Duc de Chartres qui la nomma avoit choisi Mademoiselle de Montpensier sa sœur, promise au Prince des Asturies, pour partager avec lui cette pieuse fonction. La Princesse obligée de partir pour l'Espagne avant la ceremonie, laissa à Mademoiselle de Beaujolois sa sœur l'employ de nommer cette cloche pour elle. L'Eglise fut très ornée ce jour là, & M. le Duc de Chartres & les Princesses ses sœurs y furent reçus par M. d'Armenonville, Secretaire d'Etat & Marguillier d'honneur, à la tête des autres Marguilliers, au bruit de l'orgue, des tambours & des trompettes : Après les prieres

prieres & benedictions requises, M. le Curé demanda au Prince & à la Princesse quel nom ils vouloient donner à la cloche. Voici son inscription qui instruira du reste de la formalité.

INSCRIPTION DE LA CLOCHE benîte à saint Eustache.

L'An 1721 j'ay été benîte par Vénérable & Scientifique personne Messire FRANÇOIS-ROBERT SECOUSSE, Prêtre, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, de la Maison & Societé Royale de Navarre, Curé de cette Eglise; & j'ay été nommée LOUISE ELISABETH, par Très-Haut, Très-Puissant & Excellent Prince LOUIS D'ORLEANS DUC DE CHARTRES, Premier Prince du Sang, Colonel General de l'Infanterie Françoise & Etrangere: Et par Très-Haute, Très-Puissante, & Excellente Princesse MADEMOISELLE LOUISE-ELISABETH D'ORLEANS DE MONTPENSIER, promise en Mariage au Prince des Asturies. Etant Marguilliers en Charge, Haut & Puissant Seigneur Messire JOSEPH JEAN-BAPTISTE FLEURIAU, Chevalier Seigneur d'Armenonville, Gas, Houx, Hanches, Morville, & autres lieux, Grand Croix de l'Ordre Militaire

de

de Saint Louis, Conseiller d'Etat ordinaire, & Secretaire d'Etat des Commandemens & Finances du Roy, Grand Bailly & Gouverneur de Chartres, Capitaine Gruyer des Châteaux de la Muette & Madrid, Parc du Bois de Boulogne: Messire CLAUDE HENIN, Ecuyer, Conseiller du Roy en ses Conseils, Secretaire de Sa Majesté & de ses Finances, Garde des Rôles honoraire des Offices de France: Sieur ETIENNE VINCENT DE LALEU, Marchand, Bourgeois de Paris; & Sieur RENE' LE FEVRE, aussi Marchand, Bourgeois de Paris.

Après la ceremonie M. le Duc de Chartres s'appercevant qu'on alloit dire le Salut, voulut l'entendre avec les Princesses ses sœurs, qui resterent malgré le froid qui étoit piquant ce jour là. Leur pieté édifia fort le peuple de cette grande Parroisse.

On a rétabli la troisiéme Charge de Garde du Tresor Royal, en faveur de M. Paris.

Tous les alignemens sont pris pour percer une ruë qui passera par l'Hôtel de Crequy, place du Carrousel, & qui ira en droite ligne du Palais des Tuilleries au vieux Louvre, afin que le Roy & l'Infante puissent se visiter plus commodément.

Le

Digitized by Google

Le Grand Maître de Malthe a envoyé la Croix à M. l'Abbé de Vertot, qui travaille à l'Histoire de cet Ordre celebre, & le Chapitre General assemblé au Temple, lui a donné la Commanderie de Creteil.

M. de Manibant a prêté serment entre les mains du Roy le 14 de ce mois pour la Charge de premier President du Parlement de Toulouze.

Le 16 M. Werner Dodace Liegeois, General des Chanoines Réguliers de Sainte Croix, qui tire son origine d'une des plus illustres Familles de Ferrare, eut une audience publique du Roy, où il fut conduit par M. le Chevalier de Sainctot Introducteur des Ambassadeurs, qui étoit allé le prendre à Sainte Croix dans le Carosse de Sa Majesté. Le 20 il fut conduit au Palais Royal par M. de Marpré, où il eut audience de Madame & de Monsieur le Regent, avec les ceremonies ordinaires.

Le Dimanche 21 M. le Prince Dolorouki a celebré dans son Hostel rue de l'Université, la Paix signée à Nystadt entre les Plenipotentiaires de son Prince & ceux du Roy de Suede, par une Feste superbe composée d'un grand Repas, d'Illumination, Feu d'artifice & Bal. Cette Fête a duré trois jours; l'un a été donné aux

Ministres

Digitized by Google

Ministres étrangers, l'autre aux Seigneurs & Dames de la Cour, & le troisiéme au Peuple que cette Excellence a regalé d'un Bœuf roti, accompagné de deux Veaux, quatre Moutons, cinquante Cochons de lait, autant de Dindons, d'Oisons, de Chapons & de Poulardes, de deux cens Poulets, de trois mille petits Pains, & du Vin en abondance: Toutes ces Viandes étoient proprement mises sur un Chariot qu'on conduisit dans la ruë de l'Université, & on les distribua au Peuple devant l'Hôtel du Prince Dolorouki. L'usage de donner des Bœufs rotis au Peuple dans les grandes Festes, ne vient pas seulement du Nort, cette coûtume regnoit dans la République Romaine, & faisoit partie des divertissemens publics.

Le 24 veille de Noel, le Coadjuteur de Carcassone officia dans la Chapelle des Tuilleries aux premieres Vêpres chantées par la Musique de Sa Majesté qui les entendit.

Le Roy assista le 25 aux trois Messes de Minuit. A onze heures la Grande Messe fut celebrée pontificalement par M. le Coadjuteur de Carcassone, & Sa Majesté y assista. Et après midi Elle entendit le Sermon du Pere Dardene, & ensuite les Vêpres.

Le

Le Roy vient de gratifier M. le Prince d'Elbeuf de l'Habit à Brevet & d'une Pension de 12000 livres.

Le Comte de Montfort frere du Duc de Luines, s'est retiré à Issy, au Seminaire de S. Sulpice, pour entrer dans l'Etat Ecclesiastique : son Regiment a été donné à M. le Comte de Pequigny, fils de M. le Duc de Chaulnes.

Les Theatres François & Italien ont obtenu la suppression de l'Opera Comique, Le Pierrot qui en faisoit l'agrément est en Angleterre, Olivette qui chantoit si gratieusement les Vaudevilles, prend un autre parti, & enfin les Auteurs qui soûtenoient cette nouvelle forme de Spectacle, ne s'en mêleront plus. On ne verra plus dans la Foire Saint Germain prochaine, que des Danseurs de Corde, des Marionettes & des Curiositez.

BENEFICES.

LE Roy a accordé la Chapelle de sainte Anne dans l'Eglise Paroissiale de S. Barthelemy à Paris, à laquelle le Roy pourvoit de plein droit, vacante par le decès du sieur René le Viseur dernier Titulaire, au sieur Pierre Louis Menard Clerc tonsuré du Diocese de Paris.

Le Canonicat & la Chancellerie de l'Eglise

Digitized by Google

gliſe de ſaint Gatien Métropolitaine de Tours, vacante en Regale par le decès du ſieur Jacques Michon dernier Titulaire, en faveur du ſieur de Miſſy Preſtre, Docteur de Sorbonne.

Le Canonicat, premier Archidiaconé de l'Egliſe Cathedrale de Sarlat, vacant en Regale par le decès du ſieur Jean-Baptiſte-Gabriel de Bars dernier Titulaire, en faveur du ſieur Jean Fajol Clerc tonſuré du Dioceſe de Sarlat.

Le Canonicat de l'Egliſe Collegiale de ſaint Paulien Dioceſe du Puy, vacant en Regale par le decès du ſieur Saron dernier Titulaire, en faveur du ſieur Gautier Preſtre du Dioceſe de Viviers.

Changement ſur les Eſtats Majors des Places du Royaume pendant le preſent mois de Decembre 1721.

Les Gouvernemens d'Antibes en ſurvivance de M. le Marquis de Janſon pere, pour M. le Marquis de Janſon fils.

Le Gouvernement de Bapaume pour M. le Combe de Blanzac, à la place de M. le Comte de Rouſſy qui eſt decedé.

Le Commandement en la Citadelle de S. Nicolas de Marſeille, vacant par le decès de M. de Menonville, pour M. Puget Colonel réformé, ci-devant Major du

Digitized by Google

du Regiment du Roy.

Le Gouvernement de Salins en survivance de M. Davignon, pour M. le Comte de Saumery, Lieutenant General au Gouvernement d'Orleanois.

Le Commandement au Fort de Socra, vacant par le decès du sieur de Barette, pour le sieur de la Serre, Lieutenant Colonel réformé d'Infanterie.

Lieutenance de Roy de la Ville de Marle, vacante par la démission du sieur Desnotz de la Motte, pour le sieur Dauzel Major du Regiment de Lorraine.

NAISSANCES, MORTS & Mariages.

LE 7 Decembre, Marie-Adelaide fille de Frederic-Jules de la Tour d'Auvergne, & de Dame Olive-Catherine de Treante son épouse, a été baptisée à S. Joseph : M. le Comte d'Evreux Colonel General de la Cavalerie & Gouverneur de l'Isle de France, oncle de l'Enfant, a été Parrain, & Mademoiselle Elisabeth de la Tour d'Auvergne de Bouillon, Tante de l'Enfant, a été Marraine.

MORTS.

Le 9 Dame Marie-Marguerite Porlier épouse

Digitized by Google

épouse de Messire Pierre Porlier Conseiller du Roy, Maistre ordinaire en sa Chambre des Comptes, Chancelier de l'Ordre de Malthe au grand Prieuré de France.

Dame Marie-Pelagie Tourtaine de Carency, épouse de M. le Marquis de la Vieuville, est morte le 9 Decembre âgée de 45 ans.

M. le Marquis de Torcy Maréchal de Camp és Armées du Roy, ci-devant Sous-Lieutenant des Chevaux-Legers de la Garde de Sa Majesté, qu'il a commandez avec distinction, est mort le 11 Decembre à Egreville en Gastinois, l'une de ses terres, d'où il a été transporté le 21 du même mois à S. Jacques du Haut-pas. M. le Marquis de Torcy avoit épousé en premieres nôces Mademoiselle Marie de l'Hopital de Vitry, fille & unique heritiere de M. le Duc de Vitry, & en secondes nôces Mademoiselle Anne Rouault, fille de M. le Marquis de Gamaches Lieutenant General des Armées du Roy, & sœur de M. le Comte de Caieux Mestre de Camp de Cavalerie & Brigadier des Armées du Roy, & de M. l'Abbé de Gamaches Auditeur de Rote à Rome. Toutes ces illustres Maisons sont trop connues pour en détailler les genealogies.

Le 15 de ce mois M. Boucher Abbé de Nôtre-Dame de la Capelle, Ordre de

S.

Digitized by Google

S. Benoist, Diocese de Boulogne, est mort en son Prieuré de la Fontaine-aux-Bois prés Provins. Il étoit oncle de M. Boucher Intendant en Guienne.

Le 16 Messire Amand Douté, Conseiller du Roy, Premier Medecin de feue Madame Fille de France, Duchesse de Berry, Docteur Regent, & ancien Doyen de la Faculté de Medecine en l'Université de Paris.

Le 20 dudit, Messire Charles de Hautefort, Chevalier Marquis de Sarville, Lieutenant General des Armées du Roy.

Le 24 dudit, Messire Pierre-Jean le Chapelier, Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne, Abbé de Bosquen, ancien Pénitencier, Chanoine honoraire de l'Eglise de Paris, Grand-Maistre & Principal du College Mazarin.

Maboul, Maistre des Requestes, est mort d'Apoplexie le 24 de ce mois, âgé de plus de 80 ans.

Dame Marie le Feron, épouse de M. Claude de Thiars, Chevalier-Comte de Bissy, auparavant veuve de M. François le Maître, Chevalier-Seigneur de Persac Conseiller au Parlement.

MARIAGES.

Le 2 de ce mois le Comte de Volvire

Digitized by Google

a épousé Mademoiselle de Chassonville, fille du Comte de Chassonville, mort Maréchal de Camp des Armées du Roy, & qui étoit Premier Gentilhomme de la Chambre de Leur A. S. E. de Baviere & de Cologne, & mari de Dame de Glimes de Braban. La naissance du Comte de Voluire illustre par elle-même, l'est encore par les alliances que ses peres ont contractées, & qui lui en donnent avec plusieurs Testes Couronnées.

La Maison de Voluire * descend de celle de Thouars, qui prenoit seule en Poitou le titre de Vicomte; il n'y en avoit jamais qu'un qui prît cette qualité, & les puisnés la prenoient successivement, après eux le titre de Vicomte retournoit au fils de l'aîné.

Un puîné de cette Maison, nommé Ingelelme, eut pour son apanage la terre de Voluire en Poitou, il en portoit le nom, ses descendans ont continué, ainsi qu'il paroît par un Acte de Chartes de l'Abbaye de S. Cyprien de Poitiers, datté du Regne du Roy Robert en l'an 1020, dans lequel ledit Ingelelme prend la qualité de Vicomte.

On n'ignore pas que la Maison de Thouars descend par ligne féminine de

* Voyez *du Tillet, Histoire de Berry, Sainte-Marthe & Duchesne.*

plusieurs Testes Couronnées, & que Guy de Thouars puîné fut Duc de Bretagne par son mariage avec Constance fille de Conan IIIe du nom Duc de Bretagne, & après la mort de Constance sa femme, Regent du Duché pour les Princesses ses filles, dont l'aînée fut mariée à Pierre de Dreux petit fils de Louis le Gros, & la Cadette à André de Vitré.

La branche de Voluire n'a jamais pris d'alliances que dans des Maisons illustres; ils ont eu pour meres, Alix de Montreuil Bellay, Beatrix de Lusignan, Agnés de Mauzé heritiere, Antéze du Pontchasteau, qui dans la suite fut heritiere de sa Maison, Marie Chabot heritiere de sa branche aînée, Alienor de Ruffec heritiere; elle descendoit de Guillaume Taillefer Comte Souverain d'Angoulesme, & de Gilbergue fille de Geoffroy Grisegonelle, Grand Maître d'Hôtel & Comte d'Anjou; Marie de Rochefort grande maison de Bretagne, Marie de Bazoge, la petite fille de son frere Joachim de Bazoge, épousa Charles de Bourbon, Prince de la Roche sur-Yon de la Branche de Montpensier, auquel elle fit donation de ses grands biens, Marguerite de Belleville Herpedanne: ses deux oncles étoient l'un Connétable d'Angleterre, & l'autre de Clisson Connétable de France;

Catherine

Digitized by Google

Catherine de Comborn, maison tombée dans celle de France ; elle tiroit son origine d'Archambault, Ier du nom Vi-Comte de Comborn, & de Turenne gendre de Richard, Ier Duc de Normandie, & beau-frere de Deltrede Roy d'Angleterre, de Geoffroy Comte de Bretagne, & d'Eude II du nom, Comte de Champagne, de Chartres, de Blois & de Tours ; Jeanne de la Rochefoucault, Jeanne de Guienne fille naturelle du Duc de Guienne, frere de Louis XI ; Françoise d'Amboise, ses deux oncles Cardinaux, l'un Premier Ministre, l'autre Archevêque de Rouen ; une Françoise d'Amboise épousa Pierre II du nom, Duc de Bretagne ; Anne du Chatelier, Catherine de Rohan-Montauban, heritiere du Bois de la Roche & autres terres ; Perrine de Salignac de Fenneton, Gabrielle de Rochechouart de Mortemart, Anne de Daillon du Lude, laquelle étoit femme de Philippe de Voluire, Chevalier de l'Ordre du S. Esprit, Gouverneur de Xaintonge, Angoumois, Aunis & la Rochelle, son fils puîné : Henry de Voluire se retira dans ses terres, par le mécontentement qu'il eut de n'avoir pas été fait Chevalier de l'Ordre, ayant été nommé pour l'être, parce qu'il fut enseveli dans la disgrace du Garde des Sceaux : Il étoit grand pere du

Comte du Bois de la Roche, pere du Marquis de Voluire d'aujourd'hui.

Ses ayeux ont été regardez du nombre des plus importants sujets, tant dans la séance du Lit de Justice tenu par François I, que par leur procuration envoyée & reçûe aux Etats Generaux tenus à Tours. Ils ont été honorés des Ordres de tous les Rois, ils ont été Chambellans de plusieurs, ils ont été qualifiés de Cousin, indépendamment & avant le retrait lignager du Fief de Vendôme, annexé au Comté du Bois de la Roche, comme proche parent de François de Bourbon, l'un des ayeux d'Henry IV, sur la vente que ce Prince avoit faite de ce Fief au Maréchal de Gié.

Marie-Henriette de Chassonville, fille du Comte de Chassonville, mort Gentilhomme de la Chambre de Leur Altesse Serenissime Electorale de Baviere & de Cologne; il étoit à la tête d'un Régiment de Dragons, & Maréchal de Camp; fille aussi de Mademoiselle de Glimes de Braban, Maison souveraine, & niéce du Comte de Glimes, Premier Ministre de S. A. S. E. de Cologne, & Commandant ses troupes, & du Marquis de Glimes Lieutenant General dans les troupes du Roy d'Espagne, & Gouverneur de Tortoze; elle est aussi très-proche parente du Maréchal d'Huxelles.

Digitized by Google

Messire Gabriel Salignac, Chevalier-Marquis de la Motte-Fenellon, Brigadier des Armées du Roy, Inspecteur General de l'Infanterie, fils de Messire François Salignac, Chevalier-Marquis de la Motte-Fenellon, & de Dame Elisabeth de St Aulaire, a épousé Damoiselle Louise-Françoise le Pelletier, fille de Messire Louis le Pelletier, ancien Premier Président du Parlement de Paris, & de Dame Charlotte-Henriette le Mairat.

LETTRES PATENTES, ARRESTS, &c.

LETTRES PATENTES sur Arrest, qui ordonnent des coupes de bois dans la Forest de Fontainebleau, pour l'ordinaire & l'extraordinaire de l'année 1722, données à Paris le 22 Octobre 1721.

LETTRES Patentes sur Arrest, du 22 Octobre, qui acceptent le rabais de deux cens trois mille huit cens livres offert par le nommé Jeanson & Chedoue sur le prix du repeuplement de la Forest de Fontainebleau, & les subrogent au lieu & place des nommez Pauly & Gista.

LETTRES Patentes sur Arrest, du 22 Octobre, qui ordonnent des coupes dans la Forest de S. Germain en Laye, pour l'ordinaire & l'extraordinaire de 1722.

LETTRES Patentes sur Arrest, du 22 Octobre, qui ordonnent la coupe par réapage de plu-

Digitized by Google

fleurs cantons de bois incendiez en la Forest de Chastres.

LETTRES Patentes sur Arrest, du 22 Octobre, qui ordonnent la coupe de seize cens quarante arbres du Parc de Limours non en cimes & racines.

EDIT du Roy donné au mois d'Octobre, portant création d'une septiéme charge de Portier du Parc de Boulogne.

ARREST DU CONSEIL D'ESTAT,

Du 23 Novembre 1721.

Qui prescrit la forme en laquelle Sa Majesté entend qu'il soit procedé à l'Examen & Liquidation des Declarations qui ont esté fournies par les Proprietaires & Porteurs d'Effets, & sur les Extraits des Contrats & autres Actes qui ont esté & seront delivrez par les Notaires & Tabellions.

LE ROY ayant par l'Arrest de son Conseil du 14 Septembre dernier, Ordonné que pour faciliter l'examen, & assurer la verification des Declarations qui ont esté fournies en Execution des Arrests des 26 Janvier, 16 Fevrier, 18 Mars, 27 Avril, 18 & 20 May de la presente année, les Notaires du Chastelet de Paris, ensemble tous les Notaires & Tabellions de toutes les Jurisdictions du Royaume, Pays, Terres & Seigneuries de l'obéïssance de Sa Majesté, seroient tenus de fournir dans un mois du jour de la Publication dudit Arrest, des Extraits fidelles & circonstanciez de tous les Actes y énoncez, & autres translatifs de Proprieté, ou constitutifs de Creances, ou qui emportent Quittances ou décharges, qu'ils ont reçûs & passez, ou qui leur ont esté déposez en ladite qualité de Notaires &

Tabellions

Tabellions, depuis le premier Juillet 1719 jusques au dernier Decembre 1720 pour aprés que lesdits Extraits auront esté rapportez, estre procedé par les Srs Commissaires de son Conseil, suivant les ordres & Instructions qui leur seront donnez par Sa Majesté, à la Verification & Liquidation des Effets contenus dans les Declarations cy-devant fournies; Et Sa Majesté ayant par autre Arrest de cejourd'huy pourvû aux Fonds necessaires pour l'acquittement des Arrerages, & de parties des Capitaux des Dettes qui seront reconnues & liquidées conformément au Reglement general que Sa Majesté a fait arrester le même jour en son Conseil: Et desirant prescrire la forme en laquelle Elle entend qu'il soit procedé à l'examen & verification des Declarations qui ont esté fournies par les Proprietaires & Porteurs d'Effets, sur les Extraits des Contrats & Actes qui ont esté & seront delivrez par les Notaires & Tabellions, en execution dudit Arrest du 14 Septembre dernier, & établir dans ce travail, également considerable & interessant pour le Public, un ordre qui puisse en même temps accelerer les Liquidations, & assûrer la Justice des Reductions qui seront faites, sans pouvoir admettre aucun cas arbitraire, conformément audit Reglement, pour sur lesdites Liquidations & Reductions, tant generales que particulieres, estre ensuite pourvû à la delivrance des Valeurs que Sa Majesté a destinées aux Particuliers qui raporteront lesdits Effets visez. Ouy le Rapport, &c.

ARTICLE PREMIER.

Qu'il sera incessamment formé un Bureau composé de Cinquante Commissaires du Conseil, qui seront choisis & deputez par Sa Majesté, à l'effet de verifier par chacun d'eux, le travail & les operations qui auront esté faites par les

Digitized by Google

Commis & preposez, sur chaque Bordereau & Declaration des titres de Creance presentez au visa, & Extraits d'Actes fournis par les Notaires & Tabellions; & pour y proceder, chacun desdits Srs Commissaires ayant devant luy la feuille contenant l'extrait des differentes operations qui ont esté faites sur chaque Bordereau, & Declaration, fera lire le Bordereau, la Declaration & le rapport sur le Journal, pour en assûrer la conformité, & aprés cette verification ledit Sr Commissaire arrestera la Liquidation & Reduction des effets visez, mentionnez dans chaque Declaration, suivant l'Arrest & le Reglement general de ce jour; Lequel arresté, aprés avoir esté écrit en toutes Lettres, & signé par ledit Sr Commissaire, tant sur le Registre Journal, que sur ladite feuille, fixera la Reduction définitive des Effets contenus dans chaque Declaration.

II. Comme dans le nombre des Parties qui seront examinées par lesdits Srs Commissaires, il s'en trouvera plusieurs qui par la concurrence de quelques faits particuliers, ne demanderont pour estre arrestées, que de simples éclaircissemens sur l'application du Reglement; Ordonne Sa Majesté que toutes celles qui se trouveront dans ce cas, seront portées à l'un des quatre Bureaux qui seront à cet effet incessamment establis par Sa Majesté, chacun desquels Bureaux sera composé de deux Conseillers d'Estat & de deux Maistres des Requestes à ce deputez, lesquels sur le rapport qui leur en sera fait par le Commissaire, y statueront définitivement.

III. Quant à celles qui, par la singularité de leur espece, ou par d'autres circonstances importantes, pourroient se trouver dans quelques cas non prévûs par le Reglement general, ensorte qu'il fut absolument necessaire pour leur decision, soit d'interpreter ce Reglement, ou

même

Digitized by Google

même d'y pourvoir par une disposition nouvelle i Ordonne Sa Majesté que dans l'un ou l'autre de ces deux cas seulement, l'examen & discution de ces Parties seront faits par la Commission Generale que Sa Majesté formera aussi incessamment, pour y estre statué définitivement & sans retour, sur le rapport qui y sera pareillement fait par ledit Sr Commissaire.

I V. Dans les cas qui exigeront des éclaircissemens ou des preuves de la part des Particuliers porteurs d'Effets, lesdits Srs Commissaires feront expedier un Extrait des difficultez, lequel sera envoyé à la Partie, qui sera tenue d'y répondre dans le temps & en la forme que lesdits Srs Commissaires prescriront ; faute dequoy il sera passé outre au jugement définitif.

V. Veut au surplus Sa Majesté que les Bureaux, dont il est fait mention dans les Articles II & III du present Arrest, ne s'assemblent que lorsqu'il se presentera à décider un nombre suffisant de Questions, qui par leur nature devront y estre portées ; ensorte que le travail journalier des Srs Commissaires pour la Liquidation, & Reduction définitive des Parties, non susceptibles de difficultez, soit suivi autant qu'il sera possible jour par jour, & sans interruption jusqu'à son entiere consommation.

V I. Ordonne en outre Sa Majesté, que les Décisions qui émaneront des Bureaux mentionnez dans lesdits Articles II & III seront enregistrées, & qu'il en sera fourni des Copies à chacun desdits Srs Commissaires, pour s'y conformer, & les appliquer aux especes semblables qui se presenteront à regler dans la suite de leur travail, en se conformant au surplus aux ordres & instructions particulieres qui leur seront donnez par Sa Majesté. Enjoint ausdits Srs Commissaires, chacun pour ce qui les concerne, de te-

mit la main à ce que le present Arrest soit executé, nonobstant toutes oppositions ou autres empeschemens, dont si aucuns interviennent, Sa Majesté s'en est reservé la connoissance & à son Conseil, & icelle interdit à toutes Cours & autres Juges, &c.

DECLARATION DU ROY,

Du 23 Novembre 1721.

Concernant la Vaisselle d'Argent.

LOUIS par la grace de Dieu, &c. Salut. Nous sommes toûjours persuadez que Nous ne pouvons apporter trop d'attention pour reprimer le luxe qui cause la ruine de nos Sujets, & pour empêcher que les matieres précieuses d'or & d'argent ne soient employées en ouvrages d'Orfevrerie inutiles & superflus; C'est dans cette vûe que par nostre Declaration du 18 Fevrier 1720, Nous avons defendu de fabriques aucun ouvrage d'or excedant le poids d'une once, & de fabriquer pareillement aucune Vaisselle d'argent platte sans nostre permission par écrit, jusqu'à ce que par Nous il en eût esté autrement ordonné: Mais nostre intention n'a pas esté d'interdire pour toujours à nos Sujets l'usage raisonnable des Bijoux d'or, ni celui de la Vaisselle d'argent d'un poids suffisant pour la pouvoir conserver sans déperissement. Nous sommes d'ailleurs informez que depuis nostre dite Declaration il s'est introduit dans nostre Royaume par des Brocanteurs & Colporteurs Estrangers une grande quantité de Tabatieres, Etuys & autres Bijoux d'or, la plusspart à bas titre, ce qui a causé un double préjudice à nos Sujets, dont les uns ont esté trompez, & les autres privez du profit de la Fabrication, qui

excede

excede souvent la valeur de la matiere, & dont le prix a passé à l'Estranger. Nous sçavons même que le Titre de l'or reglé par les Ordonnances à vingt-deux Karats un quart de remede, ne peut estre observé que pour des Medailles, Jettons & ouvrages solides ; Mais que les menus ouvrages dans lesquels il entre de la soudure ne pouvant estre travaillez à ce titre, on s'en est tellement écarté, qu'il s'en trouve qui ne sont pas même à quatorze Karats. A quoy nous croyons qu'il est également necessaire de pourvoir pour la seûreté de nos Sujets. A ces Causes, &c.

ARTICLE PREMIER.

Qu'il puisse estre fabriqué dans l'Estenduë de nostre Royaume, Pays, Terres & Seigneuries de nostre obéïssance, des Bijoux d'Or, comme Tabatieres, Estuys & autres, jusqu'au poids de sept onces au plus ; Qu'il puisse pareillement estre fabriqué, conformement à l'Edit du feu Roy nostre tres honoré Seigneur & Bisayeul, du mois de Mars 1700 & à l'Ordonnance de Police du 19 Juillet 1701 rendue en consequence dudit Edit, des Bassins d'argent de douze marcs ; des Plats de huit marcs ; des Assiettes d'argent de trente marcs à la douzaine ; des Soucoupes de cinq marcs ; des Aiguieres de sept marcs : des Flambeaux & Chandeliers de quatre marcs piece ; des Ecuelles de cinq marcs ; des Sucriers de trois marcs ; des Salieres ; des Poivrieres & autres menues Vaisselles pour l'usage des Tables de deux marcs : des Rechauds de six marcs ; des Caffetieres & Chocolatieres de même poids, des Porte-Huiliers, Jattes, Saladiers, Boëtes à Sucre, & Tasses couvertes de trois marcs ; des Bassinoires de neuf marcs ; des Pots à Thé ; Bassins à barbe ; Coquemars ; Pots à l'eau & Pots

lons de cinq marcs ; des Ecritoires garnies de leur Encrier, Poudrier & Sonnette, de six marcs.

II. Faisons deffenses à tous Orfevres & autres Ouvriers, de fabriquer aucuns ouvrages d'or & d'argent excedans les poids cy-dessus marquez, à peine de confiscation & de Trois mille livres d'amende, Et encore contre les Maîtres de perte de la Maîtrise, & contre les Compagnons & Apprentifs de ne pouvoir estre admis à ladite Maîtrise.

III. Deffendons aussi aux Maîtres & Gardes des Orfevres, & à nostre Fermier de la marque d'or & d'argent, d'apposer aux ouvrages excedans lesdits poids aucuns de leurs poinçons, à peine d'estre condamnez solidairement en ladite amende de Trois mille livres, & de pareille déchéance de la Maîtrise à l'égard desdits Maîtres & Gardes des Orfevres.

IV. Voulons que ceux qui vendront & debiteront des ouvrages d'or & d'argent, qui n'auront point esté essayez ni marquez du Poinçon des Maîtres & Gardes des Orfevres de l'une des Villes de nostre Royaume, où il y a Maison commune establie, soient aussi, outre la confiscation desdits ouvrages, condamnez en pareille amende de Trois mille livres, jusqu'au payement de laquelle ils tiendront prison.

V. Réiterons tres expressément les deffenses portées par ledit Edit du mois de Mars 1700 de fabriquer, vendre ou exposer en vente aucuns des ouvrages d'or & d'argent prohibez par ledit Edit, aussi sous les mêmes peines de Trois mille livres d'amende, de décheance de la Maîtrise & d'incapacité d'y parvenir ; lesquelles amendes seront appliquées, un tiers à nostre profit, un tiers à l'Hopital General de nostre bonne Ville de Paris, ou aux Hôpitaux des lieux, & le tiers

restant

restant aux dénonciateurs. Enjoignons à nos Lieutenans de Police de tenir exactement la main pour empêcher les contraventions.

VI. Permettons aux Orfevres & Horlogers de fabriquer & vendre des menus ouvrages d'or sujets à soudures, comme Croix, Tabatieres, Estuys, Boucles, Boutons, Boëtes de Montres & autres, au titre seulement de vingt Karats un quart, au remede d'un quart de Karat. Leur deffendons, sous quelque pretexte que ce soit, d'en fabriquer & vendre au dessous du titre cy-dessus prescrit; Voulons que les autres ouvrages d'or ne puissent estre fabriquez qu'au titre de vingt-deux Karats un quart de remede, conformément aux anciennes Ordonnances, & qu'il n'en puisse estre fait aucuns du poids excedant sept onces, sans nostre permission par écrit, le tout sous les peines cy dessus ordonnées.

VII. Tous les ouvrages d'or seront marquez du Poinçon du Maître qui les aura fabriquez, Et essayez & marquez par les Jurez & Gardes aux Bureaux des Maisons communes des Orfevres, ainsi qu'il se pratique pour les ouvrages d'argent; Seront neantmoins tenus les Jurez & Gardes de rendre le Bouton d'Essay aux Maîtres qui auront fabriqué les ouvrages d'or, en leur payant quarante sols pour tous droits, si mieux n'aiment les ouvriers abandonner ledit Bouton d'essay; Et quant aux menus ouvrages d'or qui ne pourront souffrir les Essais à la coupelle, ils seront essayez aux touchaux, Et s'ils se trouvent au titre, ils seront marquez du Poinçon desdits Jurez Gardes, sinon ils seront rompus. Voulons qu'il ne puisse estre perçû plus de trois sols des ouvrages au dessous de deux onces, & plus de cinq sols de ceux de deux onces & au-dessus pour ledit Essay.

VIII. Permettons neantmoins aux Orfevres

& Jouailliers de vendre & exposer en vente durant six mois, à compter du jour de la publication des presentes, tous les ouvrages d'or qu'ils ont actuellement en leur possession, à la charge de les porter pendant le temps d'un mois pour tout delay, aux Bureaux des Maisons communes les plus prochaines, pour estre marquez d'un Poinçon qui sera gravé à cet effet, sans que lesdits ouvrages soient sujets à l'Essay, après lequel temps ledit Poinçon sera rompu, & il en sera dressé des Procès verbaux dont il sera envoyé des Expeditions aux Procureurs Generaux de nos Cours des Monnoyes.

IX. Les ouvrages mentionnez en l'Article cy-dessus, qui ne se trouveront point marquez du Poinçon du Fermier de nos droits, le seront en même tems que de celui de la Maison commune, & les droits payez, sans que nostredit Fermier puisse saisir aux Bureaux lesdits ouvrages. Deffendons aux Jurez Gardes de faire les Essais, & d'appliquer aucuns Poinçons sur lesdits ouvrages d'or fabriquez devant ou après la publication de nostre presente Declaration, qu'en presence du Fermier de nos droits, ses Procureurs & Commis, à peine de tous dépens, dommages, interests, & de cinq cens livres d'amende au profit de nostredit Fermier pour chacune contravention.

X. Deffendons aussi à tous Orfevres, jouailliers, Tireurs & Batteurs d'or & d'argent, & autres employans lesdites matieres, de travailler dans des Monasteres & autres lieux clos, ainsi que dans les lieux privilegiez ou prétendus tels, si ce n'est en nos Galleries du Louvre, sous peine de trois ans de Galere.

XI. Voulons que tous les ouvrages saisis à la Requeste de nostre Fermier du Droit de Marque, soient remis au Greffe de la Cour des Monnoyes,

ou des Monnoyes les plus prochaines, pour y rester pendant le temps de quinzaine au plus, & estre le titre jugé suivant l'Ordonnance, Ce que Nous voulons estre executé, soit que les Juges qui connoissent des Droits de nos Fermes, accordent main-levée des ouvrages saisis, ou qu'ils en ordonnent la confiscation, ou même que les parties s'accommodent. Faisons deffenses à tous Greffiers, Gardiens ou autres dépositaires, de les remettre ailleurs, Et au Fermier de nos Droits de les rendre aux parties saisies, que le titre n'ait esté jugé, à peine d'en répondre & de Mille livres d'amende contre chacun des contrevenans. Voulons que les ouvrages qui ne se trouveront point au titre, soient portez aux Hostels de nos Monnoyes, & le prix d'iceux remis sur le champ à nostredit Fermier, en cas que la confiscation desdits ouvrages ait esté jugée à son profit, sauf à prononcer telles condamnations qu'il appartiendra contre les Orfevres & Ouvriers qui auront fabriqué lesdits ouvrages, & contre ceux qui les auront exposez en vente. Si donnons en Mandement, &c.

ARREST DU CONSEIL D'ESTAT,

Du 7 Decembre 1721.

Qui Nomme des Commissaires du Conseil, pour proceder à la Verification, & Liquidation de tous les Effets qui ont esté Visez.

LE ROY s'estant fait representer l'Arrest de son Conseil du 25 Novembre dernier, par lequel, Articles I. II. & III. Sa Majesté a entr'autres ordonné qu'il sera incessamment Establi trois differens ordres de Bureaux qui seront composez des Srs Commissaires de son Conseil, à ce députez, à l'effet de proceder aux Verifica-

tion, Liquidation & Reduction définitive de tous les Effets qui ont esté representez, tant à Paris que dans les Provinces, aux Srs Commissaires de son Conseil, & par eux visez en execution des Arrests des 26 Janvier, 16 Fevrier, 18 Mars, 27 Avril, 18 & 20 May de la presente année, conformément aux Arrests de son Conseil dudit jour 23 Novembre dernier, & aux deux Reglemens Generaux que Sa Majesté a fait arrester le même jour; A quoy Sa Majesté desirant pourvoir & accelerer cette Expedition, si necessaire pour asseurer l'Estat des legitimes Creanciers, & pour ranimer le Commerce & la Circulation; Ouy le Rapport, &c.

ARTICLE PREMIER.

Le Bureau des Srs Commissaires du Conseil, mentionné dans l'Article premier de l'Arrest du 23 Novembre de la presente année, sera composé des Srs d'Auneüil, d'Herbigny, de Gourgues d'Aulnay, Dugué, de Richebourg, de Morangis, de Thuisy, de Maupeou d'Ableiges, Bernard, Hebert, Doublet de Croüy, de Bausslan, l'Abbé Crozat, de Saint Aubin, de Berulle, de la Grandville, Orry de Vignory, Angrand, de la Fond, de Bouville, Poncher, Roüillé, de la Vigerie, Doublet de Persan, Bertin, Parisot, de Vatan, Midorge, Olier de Touquin, Rossignol, Regnault, le Feron, de Villayer, de Verthamon, Pajot, le Gras du Luart, le Tellier, Bignon de Blanzy, Moreau de Sechelles, Herault, Lalleman de Levignan, de Fontanieu, de Talhouet, Aubert de Tourny, Mandat, Dupuis, Pinon d'Avor, de Racmoux & Caumartin de Boissy Maîtres des Requestes, & du Sr d'Aube Conseiller au Conseil de Commerce, lesquels Sa Majesté a Commis & deputez à l'effet de proceder chacun en droit soy à la Verification,

Liquidation

Liquidation & Reduction desdits Effets visez, le tout conformément ausdits Arrests & Reglemens Generaux arrestez au Conseil ledit jour 23 Novembre dernier, & aux ordres & Instructions particulieres qui leur seront donnez à cet effet par Sa Majesté.

II. Les quatre Bureaux que Sa Majesté a ordonné estre formez par l'Article II du même Arrest de son Conseil dudit jour 23 Novembre dernier, seront composez; Sçavoir, Le premier des Srs de la Bourdonnaye & Ferrand Conseillers d'Estat, & des Srs d'Auneuil & d'Herbigny Maîtres des Requestes; Le second des Srs de la Rochepot & le Guerchois Conseillers d'Estat, & des Srs de Baussan & de la Grandville Maîtres des Requestes; Le troisiéme, des Srs Fagon & de Machault Conseillers d'Estat, & des Srs Orry & Bernard Maîtres des Requestes; Le quatriéme des Srs de Courson & de Harlay Conseillers d'Etat, & des Srs de Richebourg & de Vatan Maîtres des Requestes, que Sa Majesté a pareillement Commis & Deputez, pour statuer définitivement sur les difficultez qui leur seront rapportées par lesdits Srs Commissaires du premier Bureau, en se conformant pareillement tant aux deux Arrests du 23 Novembre dernier, & Reglemens arrestez au Conseil le même jour, qu'aux Memoires & Instructions particulieres que Sa Majesté leur fera remettre à cet effet.

III. Ordonne en outre Sa Majesté, que la Commission Generale qu'Elle a declaré par l'Article III du même Arrest du 23 Novembre dernier, devoir estre incessamment formée, sera composée des Srs de la Houssaye Conseiller d'Etat & Controlleur General des Finances, de la Bourdonnaye, de la Rochepot, Fagon, de Courson, le Guerchois, Ferrand, de Machault & de Harlay Conseillers d'Estat, & des Srs d'Au-

neuil

neul & d'Herbigny Maîtres des Requestes, lesquels s'assembleront chez Monsieur le Chancelier, pour sur le rapport qui y sera fait par l'un desdits Srs Commissaires du premier Bureau, estre statué définitivement sur tous les cas non prevûs, & pour la décision desquels il sera jugé necessaire d'interpreter lesdits Reglemens Generaux, ou d'y pourvoir par nouvelle disposition. Veut & entend Sa Majesté que ceux des Conseillers au Conseil de Regence, qui voudront assister à ladite Assemblée, puissent s'y trouver quand ils le jugeront à propos, pour deliberer sur les Affaires qui y seront portées, ainsi que s'ils étoient nommément Commis par le present Arrest; Et seront au surplus lesdits Arrests & Reglemens executez selon leur forme & teneur. Fait, &c.

ARREST du Conseil d'Estat du Roy, du 9 Decembre 1721, Qui Proroge jusqu'au dernier Mars 1722 le terme porté par celuy du 16 Septembre 1721 pour le Payement des Droits des Changeurs.

Et renouvelle les Deffenses de donner ni recevoir en Payement les anciennes Especes, si ce n'est dans les Bureaux des Recettes.

Avertissement pour les Maladies de l'œil.

MOnsieur de WOOLHOUSE (Gentilhomme Anglois, Oculiste de pere en en fils depuis quatre generations, presentement interprete du Roy dans sa Bibliotheque, & nouvellement élû membre de la societé Royale d'Angleterre) continue depuis plus de 30 années ses Cours de Pathologie & de Chirurgie Oculaire, avec ses revenûs & démon-

strations

trations generales d'environ 130 diverses maladies de l'œil sur des sujets vivans. Il enseigne aux Etrangers plus de 55 differentes operations Ophthalmiques, aussi aisées qu'utiles & seures pour la guerison radicale des maux de la vûë, ausquels les soi disans Oculistes employent mal à propos certaines Eaux, Poudres, Fumigations & autres petits secrets hazardez, qui minent, sapent, fondent ou corrodent la tissure compacte ou serrée de l'œil par la suite du temps, en penetrant, gonflant, relâchant & affoiblissant les parties saines de ce tendre organe, sans discernement ni distinction specifique d'avec ses parties déja alterées; de sorte que ces maladies deviennent incurables à la fin, tant par rapport à ces remedes impropres, qu'eu égard à la perte irréparable du temps: mais les instrumens délicats portez sur la partie de l'œil avec l'adresse & l'experience d'un habile Oculiste, ne sçauroient produire semblables desordres.

Mr de Woolhouse emporte toutes les taches, nuages, sayes, perles, toilles, mailles, cicatrices, onglets, & le reste des ulceres & d'abscez, mauvaises empreintes de la petite verole, de la rougeole, & d'inflammations inveterées, ou des écrouelles, des coups, du feu & des corps étrangers qui ont blessé la visiere, en quinze jours, pourveu qu'on ne les ait pas abreuvées & imbuës de liqueurs étrangeres d'une vertu caustique & brûlante, ni touché avec le feu potentiel; ce qui les rend incurables à jamais, en cauterisant la transparence du *miroir*, comme on voit ici arriver tous les jours à des personnes mal adressées.

Mr de Woolhouse declare à vûë d'œil la nature du mal en question, & s'il est guerissable, en combien de temps, & par quels remedes

medes ou operations. Il entreprend même de les guerir à forfait par des medicamens prompts, seurs & doux, quand sa Chirurgie spécifique n'y est pas absolument necessaire.

Mais comme la cataracte adherante interieurement à l'Iris, du côté de la temple, a toûjours éludé la pointe de l'aiguille qu'on passe précisément de ce côté de la prunelle, il a découvert nouvellement un expedient certain & aisé pour vaincre cette difficulté, qu'on étoit obligé ci devant d'abandonner comme insurmontable : en sorte qu'en huit jours le dit sieur de Woolhouse garentit, sans retour, toutes sortes de cataractes simples.

Et quant à la vraie Fistule lacrymale, avec carie, ou callocité, qu'il est impossible de guerir par les injections ou applications des médicamens topiques, Mr de Woolhouse la guerit, sans récidive, par une methode à lui particuliere, qui ne lui a jamais manqué depuis plus de vingt années qu'il l'a pratiquée, sans se servir du feu, comme on a annoncé dans le Journal des Sçavans du Lundy 22 Février 1712.

Depuis 33 années qu'il pratique dans ce Royaume, il a porté ses revûës generales, ses recherches & découvertes oculaires à tel point de perfection, qu'on y peut apprendre de lui dans une seule journée, plus qu'on ne sçauroit autrement approfondir pendant le cours ordinaire de la vie d'un homme.

Les differentes especes de gouttes sereines, des cataractes, de glaucomes du Crystallin, & de la vitrée, des chancres & d'ulceres de la cornée, des fistules lacrymales simples & compliquées, des obstructions des points lacrymaux, du conduit nazal & de la hernie du sac, de l'onglet & taye de l'œil, d'avec l'eucauthis & la *Pan-*

nicule

nicule, de l'albugo ou perle incurable, d'avec les taches, mailles & cicatrices guerissables, & beaucoup d'autres maladies qu'aucun Auteur n'a pas encore bien démêlées, s'y démontrent très-évidemment.

Le Grand Duc de Toscane, les Rois de Prusse & d'Angleterre, & bien d'autres Puissances de l'Europe ont chargé Mr de Vvoolhouse de leur former de sçavans Eleves pour le soulagement de leurs peuples; & S. M. Czarienne lui fit l'honneur de lui voir faire l'operation de la cataracte, laquelle maladie a suscité une vive dispute parmi les Sçavans depuis l'année 170[illegible], qui n'a été decidée que par la publication (en François & en Latin) d'un Ouvrage de Mr de Vvoolhouse sur ce sujet, dont le Journal des Sçavans, du Lundy quatriéme Mars 1720., a donné un Extrait, comme les Ephemerides d'Allemagne de l'année 1717. & le Mercure Galant du mois de Novembre 1718, ont fait mention des diverses operations subtiles que Mr de Vvoolhouse enseigne & pratique sur les yeux. Les envieux ont fait courir differens faux bruits touchant la mort, l'aveuglement & l'abandon prétendu que Mr de Vvoolhouse a fait de sa profession d'Oculiste, & ils font même aposter des Gens pour détourner (par des supercheries & des medisances) les Etrangers qui viennent de toutes les parties de l'Europe ici à Paris pour le consulter.

On le trouvera constamment dans l'Hôpital Royal des Quinze-Vingts, à la Porte Cochere de la grande Aumônerie, à costé de Mr Rossignol, Maistre Ecrivain.

SUP.

Digitized by Google

SUPPLEMENT.

AU ROY,

ETRENNES.

LOUIS, je voudrois bien te donner aujourd'huy
Quelque présent d'Auteur (c'est souvent de l'ennuy.)
Ainsi dans mon projet juste crainte m'arrête,
Quoi qu'enfant d'Apollon j'écoute la Pudeur :
Mon esprit feroit mal les honneurs de la fête,
J'aime mieux en charger mon cœur.
Je ne t'apporteray que mes vœux pour offrande,
Des vœux lors qu'ils sont faits par la sincerité
Valent bien d'Helicon la plus belle guirlande.
De tels vœux sont l'encens rarement merité,
Qu'on n'offre qu'à ces Rois appuy de l'innocence,
Vertueux Souverains soumis à l'équité,
Qui ne cherissent leur puissance

Que

Que quand elle établit notre felicité ;
Cet encens prétieux fume partout en France.
Que LOUIS sçaura bien ennemi des flateurs
Distinguer leurs discours d'avec ces vœux sinceres !
LOUIS a près de lui d'excellens connoisseurs
Qui ne s'y trompent gueres.
Bourbon que gouverna toujours la verité,
Villeroy si connu par sa noble franchise,
Fleury de qui la pieté
Fait luire à la Cour même un Flambeau de l'Eglise,
Juges que fuit l'erreur, que craint la fausseté,
Pourroient-ils se méprendre en cœurs vrais & fidelles ?
Ils en ont chez eux les modelles.

M. le Cardinal de Rohan est parti de Rome le 8 de ce mois pour venir en France, après avoir pris possession le 4 de son titre de la Sainte Trinité du Mont dit *in Pincio*. Son Eminence passe par Turin, & M. le Prince de Rohan son frere est parti d'ici en poste le 23 pour se rendre à Bayonne, & de là sur la frontiere, pour y recevoir des mains de M. le Marquis de Sancta Crux l'Infante d'Espagne, & lui remettre

Mad.

Mademoiselle de Montpensier.

Le 30 de ce mois le Prince d'Elbeuf & le Chevalier de Saintot, Introducteur des Ambassadeurs, allerent dans le Carrosse du Roy à l'Hôtel des Ambassadeurs extraordinaires prendre le Duc d'Ossonne, Ambassadeur extraordinaire du Roy d'Espagne, & le conduisirent à l'audience publique de Sa Majesté. Il trouva à son passage dans la place du Carousel les Compagnies des Gardes Françoises & Suisses sous les armes, les Tambours appellants. Dans la cour du Palais des Tuilleries les Gardes de la Porte & ceux de la Prevôté en haye sous les armes à leurs postes ordinaires. Il fut reçu au bas de l'escalier par le Marquis de Dreux, Grand Maître des ceremonies, les Cent Suisses étant sur l'Escalier & dans leur Salle, la hallebarde à la main. Il fut reçu en dedans de la Salle des Gardes par le Duc d'Harcourt, Capitaine d'une des Compagnies des Gardes du Corps, qui étoient en haye & sous les armes. Après l'audience du Roy, il fut reconduit par le Chevalier de Saintot, avec les ceremonies accoutumées.

Le même jour M. de Martine, Envoyé extraordinaire du Landgrave de Hesse-Cassel, eut audience particuliere du Roy, conduit par le même Introducteur.

M.

M. Philippe, ancien premier Commis du Tresor Royal, a été nommé Caissier general de tous les effets Royaux.

Le 31 de ce mois on representa pour la premiere fois sur le Theâtre dressé dans la Gallerie du Palais des Tuilleries, le Ballet des *Elemens*, dans lequel Sa Majesté dansa avec beaucoup de grace. Monsieur le Duc d'Orleans, le Duc de Chartres, & les Princes & Princesses se trouverent à cette representation. Nous parleronsplus amplement de ce Ballet le mois prochain. Nous donnerons un extrait du Poëme, & une description du Theâtre, de sa disposition, des decorations & des ornemens.

Le 2 Janvier les Comediens Italiens ont donné la premiere representation d'une Comedie en Prose en trois Actes, avec un Prologue & des Divertissemens dans les entr'Actes, intitulée *Timon le Misantrope*, qui a un très-grand succès. Elle est du même Auteur qu'*Arlequin sauvage*, dont nous avons donné un extrait dans le Mercure du mois de Juillet dernier. Nous nous reservons au mois prochain à donner à nos Lecteurs une idée plus ample de cette nouvelle Piece, qui passe pour excellente.

Il vient de nous tomber entre les mains une copie du troisiéme Oedipe qui fait ici tant de bruit, que tant de gens sou-

Digitized by Google

haitent de voir, & que si peu ont déja vû. Tout ce que nous en pouvons dire pour satisfaire la premiere impatience du Public, c'est que cette Piece est toute neuve sur le sujet du monde le plus rebattu. Elle est pleine de beautés si naturellement imaginées, qu'il est surprenant qu'on ne les ait pas déja trouvées depuis long temps. L'intrigue en est extremement simple & une; elle est pourtant très vive & très interessante. Elle est liée avec tant d'art, qu'il n'y en paroît point. L'Episode de Ménécée, tiré d'Euripide, est produit par le sujet même, & il produit à son tour en partie le dénouëment. Les caracteres sont nobles, & pris d'après la belle nature. Oedipe n'y est point purement malheureux comme dans tous les autres Oedipes. L'Auteur le fait assés vertueux, pour estre plaint dans ses malheurs, mais assez coupable pour absoudre les Dieux qui le punissent. La morale en est utile, & seroit sur le Theâtre très propre à former les mœurs publiques. Les sentimens sont généreux, naïfs, pleins d'un grand sens. Quant à la versification elle est aisée, coulante, châtiée; elle s'éleve de temps en temps avec noblesse & énergie, & descend sans tomber selon les diverses situations & les divers interests des personnages. Nous en donnerons le mois prochain

chain un extrait plus étendu.

Nous apprenons par les nouvelles qui sont venuës de Petersbourg depuis peu, que le Baron de Schaffirol, Vice-Chancelier, declara aux Ministres étrangers, que le Czar à la sollicitation de ses fideles Sujets, ayant accepté & pris le titre d'Empereur de Russie, Sa Majesté s'attendoit que leurs Souverains ne leur refuseroient pas le même titre, d'autant plus qu'il avoit été donné il y a plus de deux cens ans par l'Empereur Maximilien au Czar Basilowitz, & en dernier lieu à S. M. par les Rois d'Espagne & d'Angleterre, & par la Republique de Venise, & ce Baron montra en même temps, à ce qu'on dit, les Lettres originales de ces Puissances sur ce sujet.

Sa Majesté Czarienne a fait publier une Amnistie generale dans tous ses Etats, tant pour ceux qui par leurs crimes ont merité d'être punis, ou qui sont déja condamnez, que pour ceux qui sont détenus ou condamnez pour des dettes publiques, & qui n'ont pas de quoi les payer, remettant aux pauvres Sujets les arrerages des vieilles impositions qu'ils n'ont pas payées jusqu'à present par impuissance, lesquelles se montent à plusieurs Millions depuis le commencement de la guerre jusqu'en 1718. On a élargi tous les Pri-

ſonniers qui étoient aux Galeres ou en priſon, juſqu'au 22 Octobre incluſivement, pour dettes, & même pour crime de leze-Majeſté.

Le premier jour de l'an, Madame, Monſieur le Duc d'Orleans, Madame la Ducheſſe d'Orleans, le Duc de Chartres, & tous les Princes & Princeſſes de la Maiſon Royale, allerent au Palais des Tuilleries ſaluer le Roy.

Le Prevôt des Marchands & Echevins, rendirent enſuite leurs reſpects à Sa Majeſté, étant conduits par le Marquis de Dreux, Grand Maître des ceremonies.

Le même jour le Roy accompagné du Duc de Bourbon, du Maréchal Duc de Villeroy, Gouverneur de S. M. précedé des Gardes de la Prevôté, des Cent Suiſſes, leur Etendart deployé, les Gardes du Corps marchant autour du Carroſſe, alla à l'Egliſe des Capucins de la ruë Saint Honoré, où il entendit la grande Meſſe chantée par ſa Muſique, & celebrée par l'Abbé du Bois, Chapelain ordinaire de la Chapelle de Muſique.

Les 24 Violons de la Chambre du Roy donnerent à leur ordinaire un Concert de ſymphonie pendant le dîner de Sa Majeſté.

Le ſoir le Roy alla entendre le Salut dans l'Egliſe de la Maiſon Profeſſe des Jeſuites, & y reçut la Benediction du Saint Sacrement.

Le

Digitized by Google

Le Roy continuë à s'amuser quelque fois des leçons que Sa Majesté reçoit sur l'Art du Tour, ce qui a donné lieu aux Vers qu'on va lire.

ELOGE DU TOUR.

A MADEMOISELLE MAUBOIS, sous le nom d'*Euphrosine*, nom Grec qui signifie *Heureux Genie* : Elle a l'honneur d'enseigner au Roy l'Art du Tour, pour lequel Sa Majesté a beaucoup de goût.

ODE.

OUY j'admire, sage Euphrosine,
Dans tes ouvrages curieux
Une perfection divine,
Qui charme l'esprit & les yeux.

Inimitable en ta maniere,
Tu sçais d'un cizeau delicat,
A la plus informe matiere
Donner & la forme & l'éclat.

La main ouvriere du monde,
D'un cahos d'atômes divers,
Formant une surface ronde,
Perfectionna l'Univers.

Digitized by Google

Cette circulaire figure,
Qui fait l'excellence du Tour,
Fait la beauté de la Nature,
Et de l'Astre d'où naist le jour.

Ainsi l'on peut dire, Euphrosine,
Que les Chefs d'œuvres précieux,
Que sur le Tour ta main dessine,
Imitent la beauté des Cieux.

Ton Art plein de grace & d'adresse,
Fait le plaisir des beaux esprits,
Il donne au Bois de la richesse,
Et même à l'Or un plus grand prix.

Quel éloge plus magnifique,
Enfin pour le Tour & pour toy?
Ton Art est un goût heroïque,
Il fait les delices du Roy.

A. P. De Bellechamme.

M. l'Abbé Fyot mourut le 27 Avril 1722, âgé de 91 ans; il avoit été Aumônier du Roy Louis XIV. qui avoit assisté en personne aux Theses de Theologie, que cet Abbé soutint autrefois à Dijon, où la Cour se trouvoit alors: Il étoit d'une ancienne Noblesse & d'une Maison fort connuë & fort estimée dans le Parlement de Bourgogne, auquel elle a donné quatre Presidens à Mortier de

suite,

Digitized by Google

suite, l'un desquels étoit Conseiller d'Etat. Plusieurs Gentilshommes de la même famille se sont aussi signalez durant la Ligue au service du Roy Henry IV. & il en est sorti un Secretaire d'Etat des anciens Ducs de Bourgogne, sous le Regne desquels elle étoit déja distinguée dans cette Province.

Voici le Discours que M. Joly Curé de saint Michel de Dijon prononça le troisiéme Dimanche d'après Pâques, sur la mort de M. l'Abbé Fyot.

JESUS-CHRIST dans l'Evangile de ce jour prépare les Disciples à son départ, & les console de son absence par l'esperance de son retour : Il appelle le temps de sa séparation un moment, *Modicum*. L'intervalle de son avenement, un autre moment, *iterùm modicum* : Si donc la vie présente n'est qu'un moment ; si l'avénement du Fils de l'homme n'est éloigné que d'un autre moment ; quelle folie, Mes Freres, de fonder sa félicité sur l'instabilité & l'inconstance des choses d'ici-bas ?

Ouy, tout disparoît, tout s'évanoüit, tout tombe en ruine ; mais tout cela a été prévû par JESUS-CHRIST ; tout cela a été prédit à son Eglise afin qu'on s'en souvint, lors que l'heure en seroit venuë : *Hæc locutus sum vobis, ut cùm venerit hora, eorum reminiscamini, quia ego dixi vobis.*

C'est dans l'ordre des évenemens douloureux, auxquels JESUS-CHRIST a voulu nous préparer, que nous devons regarder la perte que nous venons de faire de notre illustre & vertueux Prélat Messire Claude Fyot de la Marche, Abbé de Saint Etienne, Superieur de cette Eglise, & Curé primitif de cette Paroisse.

Le Clergé perd en lui un pere ; la Religion un modéle ; le Sacerdoce un appui ; les Pauvres un consolateur : Quelle est donc la condition qui ne se ressente d'une perte si difficile à reparer ?

Capable des plus grandes affaires & en état de briller parmi les personnes d'un goût le plus exquis ; & d'un merite le plus accompli ; il avoit outre cela une vertu, qui aussi-tôt qu'elle fut connuë, fut honorée avec distinction de la bienveillance de Louis XIV. & de l'estime universelle de toute la Cour.

Placé sur le chandelier dans la Maison de Dieu, il ne regarda pas sa Dignité comme un degré pour monter à une plus élevée : il s'ensevelit dans cette Province, lors que ses talens & ses vertus lui donnoient droit de prétendre aux premieres places du Sanctuaire : Abbé lors qu'il pouvoit être Evêque, il a fait plus d'honneur à l'Abbaye dont il étoit revêtu, qu'il n'en eût

Digitized by Google

eût reçu de l'Episcopat, s'il y eût aspiré.

Chargé plus d'une fois des interests de notre Province, avec quel succès l'a-t'on vû porter jusqu'à l'oreille du Prince les besoins des Peuples, & en obtenir les secours & les soulagemens, qu'il demandoit avec un cœur de pere en faveur de ceux qu'il regardoit comme ses enfans ?

Assis sur les Tribunaux * & dans l'Assemblée de ceux que le Seigneur a établis les Juges de son peuple, on a vû la sagesse se reposer sur ses lévres, l'esprit de conseil presider à ses décisions, & un Aréopage chretien admirer la pénétration de son esprit, & la droiture de son cœur.

S'il trouve l'Eglise qui lui est donnée pour épouse, dans l'abandon & dans l'indigence, il releve ses ruines & lui redonne l'éclat & la splendeur dont elle brille aujourd'huy, & qu'elle ne tient que de ses liberalitez.

S'il est par sa Prélature le Chef d'un Clergé nombreux & le Pasteur de diverses Eglises, il les conduit dans les sentiers de l'équité & de la justice avec l'esprit & la douceur de JESUS-CHRIST : ses Loix sont des Loix de paix, & son joug est un joug de clémence, que rien n'a jamais pû ni aigrir ni altérer : homme véritablement

* *Il étoit Conseiller d'honneur du Parlement de Bourgogne.*

Digitized by Google

juste selon le cœur de Dieu, il ne donnoit pour regle que ses œuvres & ses exemples, qui prêchoient si éloquemment la vertu, que le vice étoit forcé ou de fuir ou de se cacher.

Sa naissance qui meriteroit ici des louanges aussi sinceres que magnifiques, puis qu'il sçut la consacrer par la vertu, ne trouvera point de place parmi ce que j'ay à dire à sa gloire : car je ne me propose point de vous le montrer comme grand devant les hommes, dès que j'ay à vous le présenter comme Saint aux yeux de Dieu ; ce n'est point par le nombre de ses ancêtres, ni par leurs vertus devenuës hereditaires dans sa Maison, où les honneurs & les richesses n'ont rien d'incompatible avec la sainteté, que je prétens le relever à la face des Autels ; mais c'est par ses propres vertus & par la pureté d'une vie qui merite que la Religion même fasse de lui des éloges dignes de la posterité.

Enfin après un grand nombre d'années qu'il a remplis d'un nombre infini de bonnes œuvres, le juste Juge vient de le retirer de ce monde pour recompenser ses travaux, & pour couronner sa charité ; mais quoi qu'il soit mort, il vivra à jamais dans tous les cœurs, & il lui sera payé dans tous les tems un tribut de larmes

mes par un Peuple dont il faisoit les delices & la gloire ; par un Clergé, dont il étoit le protecteur & l'exemple & par moi-même, si je l'ose dire, qu'il a honoré de ses bontez & de ses bienfaits, &c.

RELATION

Des honneurs rendus à S. A. R. Mademoiselle de Montpensier à son arrivée à Bordeaux, & pendant le séjour qu'elle y a fait.

LES Jurats de Bordeaux informez que S. A. R. devoit passer & prendre son logement dans l'Hostel de Ville, ont crû qu'il étoit de leur devoir de donner en cette occasion des marques de leur zele & de leur attention pour que la Princesse fut reçûe & logée d'une maniere convenable à son Auguste Naissance & à la Majesté du Trône qui lui est destiné.

Ils ont donné leur premiere attention à faire construire une maison navalle pour passer S. A. R. de Blaye à Bordeaux, & lui rendre ce passage plus facile & plus agréable.

Digitized by Google

Cette maison navale construite sur un grand batteau formoit un pavillon de 24 pieds de long sur 14 de large & 12 de hauteur ; il étoit percé de dix grandes fenêtres & trois portes. Ce Pavillon étoit orné au dedans d'une Tapisserie de velours cramoisi enrichie de galons d'or ; on y avoit pratiqué une Estrade couverte d'un riche tapis sur lequel on avoit éleyé un dais magnifique du même velours que la tapisserie, avec des galons & crépines d'or en festons : on avoit placé sous le dais un fauteuil & un carreau couverts de velours enrichis d'un grand galon & des glands d'or. L'estrade étoit séparée du reste de la chambre par une balustrade dorée ; il y avoit plusieurs banquettes garnies de velours & de damas, avec des galons d'or, destinées pour les Dames de la suite de la Princesse ; les portieres & les rideaux des portes & des fenêtres étoient d'un damas cramoisi.

Le dehors de ce logement ou de ce Pavillon étoit proprement peint & orné de beaux cartouches ; une gallerie y regnoit tout à l'entour.

Messieurs Perros & Billate Jurats, & Dubosq Secretaire de la Ville ayant esté chargez d'offrir à la Princesse cette maison navale à son arrivée à Blaye, s'y rendirent le 13 du mois de Decembre, la Princesse y arriva le même jour, ils furent introduits

par

Digitized by Google

par M. des Granges Maître des cérémonies, & ils eurent l'honneur de complimenter S. A. R. qui s'embarqua le lendemain 14 à dix heures du matin, avec les Dames & les Seigneurs de sa suite dans ce Château flottant, sans témoigner la moindre crainte.

Quatre demi Galeres à 24 rames chacune ornées & peintes aux Armes de la Ville remorquoient cette maison navalle; les Rameurs étoient uniformément vêtus de bleu avec un galon d'argent sur les coutures de leurs camisoles & de leurs bonnets.

Des Chaloupes chargées de toutes sortes d'instrumens qui formoient une agréable symphonie, suivoient de près le Pavillon, des Brigantins proprement ornez & chargez de quantité de personnes des deux sexes, très proprement mises, voguoient tout autour: la beauté du jour, au delà de ce qu'on auroit pû esperer dans la saison, invita la Princesse de sortir sur la Gallerie, pour voir la manœuvre des Galeres qui remorquoient, & plus encore les petites Flottes de Brigantins qui voltigeoient à l'entour de sa Nef. Les Jurats s'étant apperçûs que la Princesse se plaisoit à voir ce spectacle, donnerent leurs ordres pour faire ralentir l'ardeur des rameurs.

On

On trouva dans la Route à deux lieuës de Blaye des Cuisines & des Offices flotantes qui vinrent joindre la Maison navale, il en sortit nombre d'Officiers qui dresserent dans un moment une table dans l'appartement de la Princesse; les Jurats deputés eurent l'honneur d'y servir S. A. R. qui parut surprise, de même que toute sa suite, de l'ordre de ce repas, ainsi que de la delicatesse & de la quantité des mets qui le composoient.

Il étoit environ une heure & demie lors qu'on découvrit la Ville & le Port de Bordeaux, où il y avoit plus de 400 Navires François ou Etrangers rangés sur deux lignes; on fit passer la Maison Navalle & toute sa suite entre ces deux Lignes; ces Vaisseaux qui étoient ornés de leurs Pavillon, Flammes & Pavois, firent des décharges de leur canon, qui furent suivies de celles de plusieurs grosses batteries dressées le long du Port, & du canon de la Citadelle, en telle sorte qu'il se tira près de deux mille coups de canon en une demi-heure.

Le débarquement se fit à deux heures, sur un Pont que les Jurats avoient fait construire, ils y reçurent la Princesse, & M. de Segur, Lieutenant de Maire, à leur tête, lui fit le compliment de la Ville, après lequel S. A. R. monta dans un carosse

rosse avec Madame la Duchesse de Vantadour, la Princesse de Soubise, &c. Et les autres Dames & Officiers de sa suite dans d'autres carrosses que les Jurats avoient eu attention de faire trouver sur le Port.

La Princesse & son cortege entra dans la Ville par la porte de Saligneres, la marche commença par les Officiers & Archers du Guet, les Gardes du Corps à cheval entouroient le carrosse de S. A. R. les Troupes Bourgeoises lestement vêtuës, formoient une double haye de chaque côté depuis le débarquement jusques à l'Hôtel de Ville: Tout ce terrain qui est assez long, & qui ne forme qu'une seule ruë en ligne droite, large d'environ 140 pieds, étoit sablé, & le devant des maisons tapissé.

On voit dans cette ruë deux corps de bâtimens neufs qui composent chacun douze belles maisons uniformes, les balcons, les fenêtres, & le bas de ces maisons & de toutes les autres, étoient remplis d'une infinité de personnes, extremement parées, & qui formoient un aspect tres-brillant & tres-gracieux.

On avoit posté à l'entrée de l'Hôtel de Ville un Détachement des Troupes Bourgeoises destiné pour la garde de la Princesse; elle y fut conduite, dans l'appartement qui lui avoit été preparé par les Jurats, qui lui presenterent les presens de la Ville.

La

La nuit étant ſurveuuë, on ne vit que des illuminations & des feux de joye dans toute la Ville, ſur le Port & ſur les Vaiſſeaux; on a vû les mêmes feux & illuminations pendant les quatre jours ſuivans.

Le feu d'artifice qui avoit été preparé au devant des fenêtres de l'appartement de la Princeſſe, à une diſtance convenable, & remis par ſon ordre au lendemain, eut tout le ſuccès qu'on en pouvoit attendre.

S. A. R. a ſejourné quatre jours entiers à Bordeaux, & elle a ſoupé en Public les trois derniers jours.

M. Bouché, Intendant de la Province, s'eſt diſtingué par une attention continuelle à tout ce qui pouvoit contribuer à la ſatisfaction de la Princeſſe, & par la ſomptuoſité & la delicateſſe des tables qu'il a tenuës chez lui; les Jurats ont tenu table pour les Officiers de la ſuite de S. A. R.

Le Parlement & les autres Cours ont eu l'honneur de ſaluer la Princeſſe.

La Princeſſe partit de Bordeaux le 19. à neuf heures du matin, Elle paſſa au milieu d'une double haye de Troupes Bourgeoiſes, les ruës tapiſſées & ſablées de même que le jour de ſon arrivée, les Jurats ſe rendirent à la Porte Saint Julien, par laquelle elle ſortit, pour avoir l'honneur de lui faire la reverence.

PLAN

Digitized by Google

PLAN D'UN SUPPLEMENT à l'ouvrage de l'Antiquité, expliquée & representée en figures.

LEs monumens de l'Antiquité sont une matiere indispensable : on en a publié un si grand nombre en differens temps & en divers pays, que quand on veut les rassembler, il n'est pas possible que plusieurs n'échappent à la recherche la plus exacte. Les Cabinets en renferment encore beaucoup d'autres inconnus au Public, & quelquefois même à ceux qui les possedent. Outre ceux-là, on déterre tous les jours de nouveaux, qui apprennent souvent des choses ausquelles on n'auroit jamais pensé, ou qui éclaircissent tellement des points contestez, qu'on voit avec certitude ce qu'on ne connoissoit devant que par conjecture. Voilà les principales sources d'où j'ay tiré ce qui compose ce nouveau Recueil.

Accoutumé depuis long-temps à cette espece de phenomenes antiques, je jugeai dans le temps même que j'imprimois *l'Antiquité expliquée, &c.* que je serois obligé d'y faire quelque Supplément, je le fis pressentir dans ma Préface, & je me suis

suis vû en état de l'executer plutôt que je n'aurois osé l'esperer. Voici comment. L'ouvrage de l'Antiquité s'étant répandu dans tout le Royaume, & dans plusieurs autres parties de l'Europe ; ceux qui avoient des Cabinets d'Antiques ont été curieux de voir s'ils auroient des pieces inconnuës à l'Auteur. Cette recherche n'a pas été inutile, on m'en a envoyé de differens endroits un grand nombre, sans compter celles que j'ay trouvées à Paris ; sans y comprendre aussi les Medaillons du Roy, les Antiques de Versailles, que j'avois omises, dans l'esperance d'en trouver de meilleurs desseins, & d'autres déja imprimées, qui m'avoient échappé. Rome m'a fourni d'excellens monumens, trouvez en differens endroits. C'est là principalement où les Antiques sortent de terre comme en foule. En un mot la moisson est si ample, que je me trouve en état de donner environ cinq cens planches, qui avec les explications feront cinq volumes *in folio* ; c'est-à-dire plus de la moitié de l'ouvrage de l'Antiquité expliquée, &c.

J'ose me promettre que ce Supplément sera plus de plaisir que l'ouvrage même, par la grande quantité de pieces qu'il renferme, dont la plûpart ont tout le merite de la nouveauté. Leur singularité m'a obligé de m'étendre, en les expliquant

bien

bien davantage que je n'ay fait dans l'autre ouvrage ; j'ay eu sur-tout soin de profiter de quelques avis qu'on m'a donnez, quand ils meritoient attention.

Il ne faut pas douter que je n'eusse encore grossi ce nouveau Recueil, si j'avois voulu differer plus long-temps à le publier : car c'est, comme j'ai dit, une matiere dont on ne trouve jamais la fin ; mais outre qu'il faut bien du tems pour graver les planches, & que pendant ce temps-là, il nous viendra quantité de pieces ou ci-devant inconnuës, ou nouvellement déterrées ; ce que nous avons déja est assez considerable pour ne pas nous exposer à tous les inconveniens que les délais apportent. D'ailleurs les principaux cabinets étant épuisez, les monumens ne viendront plus en foule comme auparavant.

Le Supplément se vendra comme l'ouvrage par souscription, dont le prix a été fixé par les Libraires sur le pied de la seconde édition, qui va paroître incessamment ; c'est-à-dire que le Supplément, qui fait au moins la moitié de l'ouvrage, sera à 50 livres pour le petit papier, quand on prendra les billets de souscription, & autant quand on retirera les exemplaires ; & pour le grand papier à 75 livres pour le premier, & autant pour le second payement. J'aurois bien voulu que les souscriptions

Digitized by Google

criptions eussent été sur le pied de la premiere édition, c'est-à-dire à un tiers moins; mais les Libraires m'ont representé que le cuivre & les gravûres étant de près de la moitié, & le papier d'un tiers plus chers que lors qu'on travailloit à la premiere édition, ils ne peuvent donner le Supplément qu'au prix marqué. Je me suis rendu à leurs raisons, sachant bien qu'ils ne parlent que selon la voix publique.

Une édition du Supplément ne pouvant pas suffire pour les deux éditions de l'Antiquité, parce que les planches ne peuvent fournir pour les deux sans être, ou retouchées, ou refaites; la justice demande que ceux qui ont souscrit pour la premiere édition, soient les premiers reçûs à souscrire pour le Supplément. Pour leur donner donc le tems de prévenir les autres, on ne donnera des billets qu'à ceux-ci jusqu'au premier jour de Fevrier 1722. Alors tous indifferemment seront reçûs à souscrire pendant tout le mois de Fevrier & de Mars, & jusqu'au premier jour d'Avril, où l'on cessera de prendre des souscriptions. On averti aussi que l'on n'imprimera du Supplément qu'autant d'exemplaires qu'il en faudra pour les souscripteurs, qui seront tenus de les retirer dans l'année, à compter du jour qu'on les délivrera, faute dequoi ils seront acquis au profit des Libraires.

Qnoi-

Digitized by Google

Quoiqu'on ne puisse pas fixer le tems où l'on distribuera les exemplaires, on espere que ce sera dans tout le cours de l'an 1723. La diligence qu'on a faite sur les deux éditions de l'Antiquité doit servir de garand pour le Supplément.

Ceux qui voudront souscrire s'adresseront, s'il leur plaît, à Dom Bernard de Montfaucon, en l'Abbaye de S. Germain des Prez, ou à quelqu'un des Libraires ici nommez.

FLORENTIN DELAULNE,

VEUVE D'HILAIRE FOUCAULT, Rue Saint-Jacques.

MICHEL CLOUSIER,

JEAN-GEOFFROY NYON, Sur le Quay des Augustins,

ETIENNE GANEAU, Rue S. Jac.

NICOLAS GOSSELIN, au Palais.

PIERRE-FRANÇOIS GIFFART, Rue Saint-Jacques.

Ces Antiquitez sont fort goutées dans les Pays Etrangers. Elles ont été traduites en Anglois par M. Humphreys, Professeur du College de la Trinité à Cambridge.

Les Souscripteurs de la seconde Edition de l'Antiquité sont avertis qu'on leur en delivrera

Digitized by Google

délivrera sans faute les Exemplaires au Collége de Montaigu, près sainte Genevieve, au mois de Janvier 1722.

Le grand nombre de Fêtes est la cause que le Mercure paroist si tard. On prendra à l'avenir de plus justes mesures pour que cela n'arrive point.

Par la même raison nous ne donnerons qu'au mois de Janvier les Medailles frapées à l'honneur du Roy, depuis le commencement de son Regne jusqu'à present, que nous faisons graver. L'Histoire Metallique de ce jeune Monarque commencera dans nos Mercures avec la nouvelle année 1722.

APPROBATION.

J'AY lû par ordre de Monseigneur le Chancelier *Le Mercure pour le mois de Decembre*, & j'ay crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris le 13 Janvier 1722.

H-ARDION.

TABLE.

PIECES fugitives, Lettre sur le Trou du Cluseau en Perigord, page 5
Dissertation sur l'Arc de Triomphe d'Orange, 10
Lettre écrite de Londres, sur les Estampes colorées

Digitized by Google

rées, l'Université d'Oxford, & autres curiosités, &c. 29
Lettre écrites de Lion 37
Poësies. Didon Cantate, Vers sur l'oisiveté; Cantate sur la naissance de J. C. Le Lys & la Violette. Allegorie, Epitre de M. Tiriot à M. de ... Enigmes, Chanson, 41
Nouvelles Litteraires & des Beaux Arts. Discours prononcez dans les Conferences de l'Academie Royale de Peinture par M. Coypel, 57
Grammaire Hebraïque & Chaldéenne, 69
Le Parfait Negociant & le Dictionnaire Universel de Commerce, &c. 76
Voyage du Tour du Monde; Traité de la Peste &c. 80
Spectacles, Pieces Dramatiques des Colleges, Sedecias Tragedie, &c. 86
Theatre Italien. La Parodie de *Phaeton*, 90
L'Opera, 91
Le Theatre François. *Colin Maillard*, *La Vengeance de l'Amour*, *Venceslas*, &c. 92
Nouvelles Etrangeres, de Petersbourg & relation de ce qui s'y est passé au sujet de la Paix, &c 98
Route de l'Infante d'Espagne depuis Madrid jusqu'à Yron 115
Relation de la Cavalcade du Pape pour la prise de Possession de Saint Jean de Latran, 126
Charges, Dignitez, Benefices, Mort, & Mariages des Pays Etrangers, 148
Journal de Paris, 157
Cloche benite à Saint Eustache, 160
Bœuf roti donné au Peuple, 162
Naissances, Morts, & Mariages 166
Genealogie de la Maison de Voluire 169
Lettres Patentes, Arrests, &c. 173
Suplement, Etrennes au Roy, 190
Nouvelle Tragedie d'OEdipe, 193
Eloge du Tour, à Mademoiselle Maubois, 197
Relation de Bordeaux, 203

Plan

Digitized by Google

Errata du Mois de Novembre.

PAge 29 ligne 24 une jeune, *lisez*, l'éclat d'une. Page 93 ligne 25 Chambert, *lisez*, Chambort. Page 102 lig. 10 de toutes, *lisez*, de tous. Page 115 lig. 24 Spectacle honoré, *lisez*, fut honoré. Page 118 lig. derniere, donne, *lisez*, donna. Page 128 lig. 4 du bas, *Chimiste*, ôtez ce mot. Page 175 lig. 10 Boisendu, *lisez*, Boisandré. Idem lig. 15 Dufage, *lisez*, Dufave. Idem lig. 18 de Jour, *lisez*, de Jouy. Page 184 lig. 14 servant la, *lisez* servans à la.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

OCT 13 1936

Digitized by Google

Digitized by Google